

Université Mohamed Khider – Biskra
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département : Architecture
Réf :



جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم و التكنولوجيا
قسم : الهندسة المعمارية
المرجع :

Thèse présentée en vue de l'obtention
Du diplôme de
Doctorat en sciences en : Architecture

Spécialité (Option) : Architecture

**Les centres anciens des villes moyennes algériennes, entre
les exigences de la préservation de l'authenticité et celles
de la durabilité.**

Présentée par :
M.MEDDOUR Larbi

Soutenue publiquement le :

Devant le jury composé de :

Mme SRITI Leila	Présidente	Professeure	Université de Biskra
M. MAZOUZ Said	Rapporteur	Professeur	Université d'Oum-El-Bouaghi
Mme FEMMAM Nadia	Examinatrice	M.C.A	Université de Biskra
M. DECHAICHA Assoule	Examineur	M.C.A	Université de M'sila

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui m'ont aidé, m'ont compris et m'ont encouragé à réaliser ce modeste travail.

Je veux exprimer toute ma gratitude et ma reconnaissance à mon directeur de thèse, le professeur MAZOUZ Said, de m'avoir aidé et conseillé tout au long de l'avancement de mon travail, avec sa rigueur scientifique et son amitié.

Je remercie la présidente de jury, le professeure SRITI Leila de l'université de Biskra, le docteur FEMMAM Nadia, maître de conférences à la même université, ainsi que le docteur DECHAICHA Assoule de l'université de Msila pour l'honneur qu'ils me font de participer au jury.

J'aimerais bien présenter mes remerciements particuliers au professeur :

ALKAMA Djamel de m'avoir encouragé et conseillé.

Je tiens à remercier également :

Les Professeurs : CHAOUICHE Salah, LAKEHAL Abdelwahab & Marc Côte.

Mr: ZIADI Wahid, Mr ATTALAH Majid, Mme KOUAHLA Gabriela...

Mes remerciements vont également à mes collègues enseignants du département d'architecture de Guelma.

Merci à tous ceux qui m'ont encouragé et m'ont aidé de près ou de loin.

Meddour Larbi

DEDICACE

Je Dédie ce modeste travail à l'esprit de mon cher père

El hadj Slimane

Qui nous a quittés à jamais, qu'Allah l'accueille en son vaste paradis.

A ma chère mère Yamina.

*Qui n'a jamais ménagé d'efforts et sacrifices pour me soutenir et m'encourager dans
toute ma vie, je lui dois toute ma reconnaissance.*

A ma femme Docteur Amel.

Qui m'a beaucoup soutenu et m'a encouragé à tenir la voie de la réussite.

A mes enfants : Dr Douâa, Mohammed Adib et Norane.

A mes frères et mes sœurs.

*A l'esprit de mon beau père Rachid, ma chère belle-mère Fatima, mes beaux frères et
mes belles sœurs.*

A tous ceux qui s'intéressent à une recherche scientifique objective, je dédie cette thèse.

Meddour Larbi

ملخص:

إن هذه الأطروحة تعنى في مضمونها العام بوضعية مراكز المدن الجزائرية المتوسطة التصنيف والواقعة بالمنطقة الشرقية للوطن والتي تعود تنشئتها إلى الحقبة الاستعمارية. الخلايا الأصلية لهذه المدن تمثل حاليا مراكزها في أغلب الحالات بما تزخر به من موروث عمراي ومعماري مهم يشهد بكل تفاصيله عن حقبة هامة من التاريخ الحديث للجزائر والذاكرة الجماعية للأمة. الحالة التي تعيشها هذه المراكز تختلف حسب المدن إلا أن أغلبها تعيش وضعية تهميش وتقاد م مما أثر سلبا على موروثها الهام. نرى أن حالة كل مركز منها هي من حالة المدينة نفسها وبالتالي فإن أي دراسة لها يجب أن تكون ذات بعد يشمل المدينة. الجزء التطبيقي الأول من هذه الأطروحة يعنى بدراسة وتصنيف المدن المتوسطة في الشرق الجزائري والمختتم باختيار ثلاث مدن نموذجية لتكون مراكزها مادة للجزء التطبيقي الثاني من هذه الأطروحة. دراسة حالة هذه المراكز يستوجب انخراطها في إطار مشاريع عمرانية تعنى بمعالجة متطلباتها من منظور متكامل للمدن المعنية. يتم ذلك بالوقوف عند خصائصها ومكاهن قوتها وإبرازها بالعرض والتحليل من أجل تشكيل رؤية واضحة للتدخل على كل صنف من هذه المراكز كل على حدا، من أجل المحافظة على أصالتها وضمان ديمومتها.

RÉSUMÉ :

La présente thèse de doctorat sert à examiner l'état actuel et le devenir des centres anciens de création coloniale, dans les villes moyennes de l'Est algérien, en évaluant les potentialités et les particularités de chacun. Ceux-ci représentent le support de leur préservation et leur développement, tout en leur gardant leur authenticité et en leur assurant leur durabilité. Et comme ces centres sont tous hérités de la période coloniale, ils vivent actuellement des situations diverses, mais caractérisées tous par la déliquescence de leur tissu urbain, le déclin de leur image et leur brillance n'est plus comme avant. Nous estimons que la situation d'un centre dépend fortement de la situation globale de la ville-mère; c'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'examiner d'abord l'état des villes, d'opérer un diagnostic, avant de passer aux centres-villes. Ce choix est motivé par le fait que les forces et les faiblesses de chaque ville se répercutent sur son centre-ville. La détermination et la classification des villes dites moyennes et de création coloniale dans la région de l'Est algérien, a fait l'objet de la première partie pratique de cette thèse, qui est clôturée par un choix sélectif de trois villes de rangs différents. De la première analyse globale portant sur les villes moyennes, trois villes ont été sélectionnées : la ville de Guelma, la ville de Khenchela et celle de Chelghoum Laid. Ces villes ont vu leurs centres-villes analysés à l'aune de la morphologie urbaine, de la dynamique économique et d'autres paramètres. À travers la deuxième partie nous concluons qu'à

la veille de l'indépendance, l'importance des centres actuels participe de l'importance de la ville ; ces centres ne peuvent prospérer qu'à travers l'inclusion d'une forme de projet urbain prenant en compte l'ensemble des composantes de la ville, voire son territoire. La préservation de ce patrimoine hérité d'une période importante dans l'Histoire de la nation témoigne de sa mémoire collective et nous invite à mettre le doigt sur les enjeux et les particularités de chaque ville et chaque centre.

SUMMARY:

This doctoral thesis examines the current state and future of old colonial centres in medium-sized towns in eastern Algeria, assessing the potential and particular features of each. These represent the basis for their preservation and development, while preserving their authenticity and ensuring their sustainability. And as these centres are all inherited from the colonial period, they are currently experiencing diverse situations, but all characterised by the decay of their urban fabric, the decline of their image and their brilliance is no longer as it was before. We believe that the situation of a city centre depends very much on the overall situation of the parent city, which is why we have chosen to first examine the state of the cities, to make a diagnosis, before moving on to the city centres.

This choice is motivated by the fact that the strengths and weaknesses of each town are reflected in its city centre. The identification and classification of medium-sized towns and colonial towns in eastern Algeria was the subject of the first practical part of this thesis, which ended with a selective choice of three towns of different rankings. From the first global analysis of medium-sized towns, three towns were selected: Guelma, Khenchela and Chelghoum Laid.

The city centres of these cities were analysed in terms of urban morphology, economic dynamics and other parameters. In the second part, we conclude that, on the eve of independence, the importance of the current centres is part of the importance of the city; these centres can only prosper through the inclusion of a form of urban project that takes into account all the components of the city, and even its territory. The preservation of this heritage, inherited from an important period in the nation's history, bears witness to its collective memory and invites us to put our finger on the issues and particularities of each town and each centre.

Mots clés :

Ville, ville moyenne, armature urbaine, indice de Davies, indice de Bennison, centre-ville, centre-ville colonial.

TABLE DES MATIÈRES :	
ملخص:	II
RÉSUMÉ :	II
SUMMARY:	III
Mots clés :	III
LISTE DES TABLEAUX :	XIV
TABLE DES FIGURES :	XV
TABLE DES CARTES :	XVI
TABLE DES PHOTOS :	XVIII
TABLE DES GRAPHES :	XIX
LISTE DES ABRÉVIATIONS :	XIX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	21
INTRODUCTION :	22
ÉTAT DE L'ART : LA VILLE MOYENNE & LE CENTRE-VILLE COLONIAL AU REGARD DES RECHERCHES ANTÉRIEURES.	24
LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE :	33
LA QUESTION DE RECHERCHE	34
HYPOTHÈSE DE RECHERCHE	34
LES OBJECTIFS DE RECHERCHE	36
MÉTHODOLOGIE ENVISAGÉE	36
STRUCTURE DE LA THÈSE	38
I. PREMIÈRE PARTIE : PARTIE THÉORIQUE.....	40
I.1 CHAPITRE -I-01 : GENÈSE DE LA VILLE ET LES PRÉMICES DE LA VILLE COLONIALE.....	43
I.1.1 INTRODUCTION :	44
I.1.2 LA VILLE AU FIL DE L'HISTOIRE	44
I.1.2.1 LA VILLE DE LA PRÉHISTOIRE :	45
I.1.2.2 LA VILLE DE L'ANCIENNE EGYPTÉ :	45
I.1.2.3 LA VILLE GRÈQUE :	46
I.1.2.4 LA VILLE ROMAINE :	47
I.1.2.5 LA VILLE MÉDIÉVALE :	48
I.1.2.6 LA VILLE ISLAMIQUE :	49
I.1.2.7 LA VILLE COLONIALE :	50
I.1.3 LES VILLES ALGÉRIENNES AVANT LA COLONISATION FRANÇAISE.....	51
I.1.4 LES VILLES ALGÉRIENNES PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE.....	52

I.1.4.1	L'IMPACT DES POLITIQUES COLONIALES SUR L'ESPACE ALGÉRIEN	54
I.1.4.1.1	LES POLITIQUES VOLONTARISTES	54
I.1.4.1.2	LES POLITIQUES D'URGENCE :	55
I.1.5	LA VILLE ALGÉRIENNE POST-INDÉPENDANTE :	58
I.1.5.1	L'HABITAT RURAL ET LES 1000 VILLAGES SOCIALISTES AGRICOLES	59
I.1.5.2	LES BIDONVILLES ET L'HABITAT INFORMEL	59
I.1.6	CONCLUSION :	60
I.2	CHAPITRE-I-02- : HIÉRARCHIE DE L'ARMATURE URBAINE ALGÉRIENNE	62
I.2.1	INTRODUCTION	63
I.2.2	NOTION DU SYSTÈME URBAIN :	63
I.2.3	LES STRATES DE VILLES SELON LA RÉGLEMENTATION ALGÉRIENNE	65
I.2.3.1	CARACTÉRISATION ET SPÉCIFICATION :	66
I.2.3.2	LA STRATE DES MÉTROPOLES	66
I.2.3.3	LA STRATE DES GRANDES VILLES	67
I.2.3.4	LA STRATE DES VILLES MOYENNES :	67
I.2.3.4.1	DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE DANS LES PAYS EUROPÉENS :	68
I.2.3.4.2	DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE EN AMÉRIQUE ET EN ASIE :	69
I.2.3.4.3	DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE DANS LES PAYS ARABES ET MAGHRÉBINS :	69
I.2.3.4.4	LA PLACE DE LA VILLE MOYENNE DANS LA HIÉRARCHIE DES VILLES ALGÉRIENNES 70	
I.2.3.5	LA STRATE DES PETITES VILLES :	71
I.2.3.6	LA STRATE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES	72
I.2.4	ACTUALISATION DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES D'UNE VILLE :	73
I.2.4.1	MÉTHODE D'EXTRAPOLATION DE LA POPULATION	73
I.2.5	CONCLUSION	74
I.3	CHAPITRE-I-03- : MODÈLES D'ANALYSE POUR LA CLASSIFICATION DES VILLES	76
I.3.1	INTRODUCTION	77
I.3.2	ANALYSE SELON L'INDICE DE SPÉCIALISATION	78
I.3.3	ANALYSE SELON LA MÉTHODE DES GRAPHES ET DES ARBRES	78
I.3.3.1	LA NOTION DES GRAPHES ET DES ARBRES	78
I.3.3.2	DYNAMIQUE ET PRIMATIE DES VILLES	79
I.3.4	ANALYSE SELON LA LOI RANG-TAILLE	79
I.3.5	ANALYSE SELON LES INDICES DE RARETÉ ET DE CENTRALITÉ DES ACTIVITÉS	80
I.3.5.1.1	LES INDICES DE DAVIES ET DE BENNISON	81

I.3.5.1.1.1	INDICE DE DAVIES.....	81
I.3.5.1.1.2	INDICE DE BENNISON (INDICE DE CENTRALITÉ).....	82
I.3.5.1.2	CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS :	85
I.3.6	ANALYSE STATISTIQUE	85
I.3.6.1	LA VARIABILITÉ	86
I.3.6.2	VARIABLES (LES CARACTÈRES) :.....	86
I.3.6.3	VARIABLES QUANTITATIVES :	86
I.3.6.4	VARIABLES QUALITATIVES.....	87
I.3.6.5	TYPES DE STATISTIQUES :	87
I.3.6.5.1	STATISTIQUES DESCRIPTIVES	88
I.3.6.5.1.1	PRÉSENTATION NUMÉRIQUE	88
I.3.6.5.1.2	PARAMÈTRES DE TENDANCE CENTRALE	88
I.3.6.5.1.3	PARAMÈTRES DE DISPERSION :	89
I.3.6.5.2	PRÉSENTATION TABULAIRE «VARIABLE QUALITATIVE».....	89
I.3.6.5.2.1	LE TABLEAU COMPLET ET LE TABLEAU CONDENSÉ EN CAS D'UNE SEULE VARIABLE	89
I.3.6.5.2.2	LE TABLEAU DES CONTINGENCES EN CAS DE DEUX VARIABLES :	90
I.3.6.5.3	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	90
I.3.6.5.4	STATISTIQUES INFÉRENTIELLES.....	90
I.3.6.5.4.1	TESTS STATISTIQUES :.....	90
I.3.6.5.4.2	HYPOTHÈSES DE TEST :	91
I.3.6.5.4.3	LA CORRÉLATION ET LA RÉGRESSION LINÉAIRES :	91
I.3.7	CONCLUSION	92
I.4	CHAPITRE-I-04 : LE CENTRE-VILLE COLONIAL ENTRE IDENTITÉ PERDUE ET DÉLIMITATION AMBIGUË.....	93
I.4.1	INTRODUCTION :	94
I.4.2	NAISSANCE D'UN CENTRE URBAIN.....	94
I.4.3	DÉFINITION D'UN CENTRE-VILLE	95
I.4.4	CENTRE-VILLE COLONIAL.....	97
I.4.4.1	CARACTÉRISTIQUES AUTHENTIQUES DES CENTRES COLONIAUX	98
I.4.4.2	DÉLIMITATION DE L'AIRE D'ÉTUDE :	99
I.4.4.3	LES CRITÈRES RETENUS POUR LA DÉLIMITATION DU CENTRE-VILLE COLONIAL.....	100
I.4.4.3.1	LES FONCTIONS PRINCIPALES DU CENTRE :	100
I.4.4.3.2	MODES DE CROISSANCE DU CENTRE :	102
I.4.4.3.3	CONCEPTION ET COMPOSITION DU CENTRE :	103

I.4.4.3.4	RAPPORTS SURFACIQUES :	103
I.4.4.3.5	FORMES DES CENTRES	103
I.4.5	CONCLUSION	103
I.5	CHAPITRE-I-05 : LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME ÉFFET PARTAGÉ ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE-VILLE.....	105
I.5.1	INTRODUCTION :	106
I.5.2	LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME FACTEURS DE CLASSIFICATION DES VILLES :	107
I.5.3	LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME INDICATEURS DE DÉTRMINATION D’UN CENTRE-VILLE : 108	
I.5.4	OUTILS DE MESURE ET MANIÈRE DE REPRÉSENTATION	109
I.5.5	REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS :.....	110
I.5.5.1	LA NATURE DES PRODUITS VENDUS :	110
I.5.5.1.1	PROFESSIONS LIBÉRALES.....	111
I.5.5.1.2	SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE COMMERCIAL.....	112
I.5.5.2	SELON LA CLIENTÈLE CIBLÉE	112
I.5.5.2.1	ALIMENTATION ET ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE.....	112
I.5.5.3	LA COMPLEMENTARITÉ DES ACTIVITÉS :.....	113
I.5.5.3.1	SERVICES DIVERS ET ARTICLES DOMESTIQUES	114
I.5.5.4	SERVICES ADMINISTRATIFS	116
I.5.6	FORMES DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE	117
I.5.7	CONCLUSION	118
I.6	CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE :	120
II. DEUXIÈME PARTIE : DÉTERMINATION ET CLASSIFICATION DES VILLES MOYENNES DE L’EST ALGÉRIEN.....		122
II.1	CHAPITRE-II-01- : PRÉSENTATION ET ACTUALISATION DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES. 124	
II.1.1	INTRODUCTION :	125
II.1.2	DÉTERMINATION DE LA VILLE MOYENNE A L’AIDE DES CRITÈRES DÉMOGRAPHIQUES 126	
II.1.2.1	LES STRATES DE VILLES SELON LA RÉGLEMENTATION ALGÉRIENNE.....	126
II.1.2.2	TAILLES DÉMOGRAPHIQUES DES VILLES DE L’EST ALGÉRIEN.....	126
II.1.2.3	GENÈSE DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES VILLES MOYENNES DANS LA RÉGION DE L’EST ALGÉRIEN :	130
II.1.2.3.1	EXTRAPOLATION DE LA POPULATION	131
II.1.2.3.2	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	133

II.1.3	CONCLUSION	137
II.2	CHAPITRE-II-02- : ANALYSE STATISTIQUE DES POIDS DÉMOGRAPHIQUES (Regroupement des villes en strates).....	138
II.2.1	INTRODUCTION :	139
II.2.2	CLASSIFICATION SELON LE TEST STATISTIQUE "TWO-STEP CLUSTER ANALYSIS":	140
II.2.2.1	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1966 :	142
II.2.2.2	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1977 :	143
II.2.2.3	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1987 :	144
II.2.2.4	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1998 :	145
II.2.2.5	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 2008 :	146
II.2.2.6	LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 2018 :	147
II.2.3	CLASSIFICATION SELON LE TEST DE CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE :	148
II.2.3.1	DISTANCE MOYENNE (ENTRE GROUPES)	150
II.2.3.2	PLANNING DES AGGLOMÉRATIONS	151
II.2.3.3	CLUSTER(S) D'AFFECTATION	152
II.2.3.4	DENDROGRAMME DE RÉPARTITION DES GROUPES SELON LES DISTANCES	153
II.2.4	CONCLUSION :	154
II.3	CHAPITRE-II-03- : DÉTERMINATION DES VILLES MOYENNES SELON UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE	156
II.3.1	INTRODUCTION :	157
II.3.2	TRAITEMENT ET MISE EN EXPLOITATION DES DONNÉES :	158
II.3.3	ANALYSE STATISTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :	160
II.3.3.1	L'ANALYSE SELON L'INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES (INDICE DE DAVIES).....	160
II.3.3.1.1	CALCUL DE COEFFICIENT DE LOCALISATION :	160
II.3.3.1.2	INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES, PARTIÈL :	162
II.3.3.1.3	INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES :	162
II.3.3.1.4	REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	163
II.3.3.1.5	INTERPRÉTATION DES RESULTATS :	164
II.3.3.2	LA RELATION ENTRE L'INDICE DE DAVIES (L'INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES) ET LA POPULATION DU CENTRE.	165
II.3.3.2.1	STATISTIQUES DESCRIPTIVES	166
II.3.3.2.2	CORRÉLATIONS.....	166
II.3.3.2.3	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	168
II.3.3.3	L'INDICE DE BENNISON (indice de centralité)	169

II.3.3.3.1	INDICE DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS (IC)	169
II.3.3.3.2	LA CENTRALITÉ ABSOLUE (CA) :	171
II.3.3.3.3	L'INDICE DE CENTRALITÉ RELATIVE (ICR) :	171
II.3.3.3.4	CORRÉLATIONS.....	172
II.3.3.3.5	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	174
II.3.3.4	RELATION ENTRE LES INDICES DE DAVIES ET DE BENNISON.....	176
II.3.3.4.1	STATISTIQUES DESCRIPTIVES	176
II.3.3.4.2	CORRÉLATIONS.....	176
II.3.4	CONCLUSION	178
II.4	CHAPITRE-II-04- : DÉTERMINATION DES VILLES MOYENNES SELON UNE APPROCHE GÉOGRAPHIQUE	179
II.4.1	PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ALGÉRIEN.....	180
II.4.1.1	DESCRIPTION GÉNÉRALE	180
II.4.1.2	CLIMATOLOGIE :	182
II.4.1.3	DISTRIBUTION DE LA POPULATION :	183
II.4.1.4	LES COORDONNÉES DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	185
II.4.2	PRÉSENTATION HISTORIQUE DES VILLES MOYENNES DE L'EST ALGÉRIEN	187
II.4.2.1	VILLE D'OUM EL BOUAGHI :	187
II.4.2.2	VILLE D'AIN BEIDA :	187
II.4.2.3	VILLE D'AIN FAKROUN :	188
II.4.2.4	VILLE D'AIN M'LILA :	188
II.4.2.5	VILLE DE BARIKA :	188
II.4.2.6	VILLE D'AIN TOUTA :	189
II.4.2.7	VILLE DE BIR EL ATER :	189
II.4.2.8	VILLE DE CHEREA :	189
II.4.2.9	VILLE D'OUENZA :	189
II.4.2.10	VILLE DE JIJEL :	189
II.4.2.11	VILLE DE TAHER.	190
II.4.2.12	LA VILLE D'EL EULMA.....	190
II.4.2.13	VILLE DE SKIKDA :	190
II.4.2.14	VILLE D'AIN OULMÈNE :	191
II.4.2.15	VILLE D'ELBOUNI.	191
II.4.2.16	VILLE DE GUELMA :	192
II.4.2.17	VILLE D'EL KHROUB :	193

II.4.2.18	VILLE DE M'SILA :	193
II.4.2.19	VILLE DE SIDI AISSA.....	193
II.4.2.20	VILLE DE BOUSAÂDA :	194
II.4.2.21	VILLE DE KHENCHELA :	195
II.4.2.22	VILLE DE MILA :	196
II.4.2.23	VILLE DE CHELGHOU M LAID.....	196
II.4.3	PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE DES VILLES.....	196
II.4.4	CONCLUSION	199
II.5	CHAPITRE-II-05- : PRINCIPE DE LA RÉDUCTION DES DIMENSIONS DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES (ACP)	200
II.5.1	INTRODUCTION :	201
II.5.2	ÉTAPES DE REALISATION DE L'ACP	201
II.5.2.1	STATISTIQUES DESCRIPTIVES :	202
II.5.2.2	LA MATRICE DE CORRÉLATION :	203
II.5.2.3	L'INDICE KMO ET TEST DE SPHÉRICITÉ DE BARTLETT :	204
II.5.2.4	LA QUALITÉ DE REPRÉSENTATION :	205
II.5.2.5	LA VARIANCE TOTALE EXPLIQUÉE :	206
II.5.2.6	TRACÉ D'EFFONDREMENT	206
II.5.2.7	ROTATION DE LA MATRICE DES COMPOSANTES :	207
II.5.2.8	TRACE DES COMPOSANTES DANS L'ESPACE APRÈS ROTATION	207
II.5.3	CONCLUSION :	208
II.6	CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE :	210
<u>III. TROISIÈME PARTIE : EXAMEN DE L'ÉTAT ACTUEL DES CENTRES VILLES COLONIAUX À TRAVERS TROIS CAS À PARTICULARITÉS DISTINCTS. CAS DE KHENCHELA, GUELMA ET CHELGHOU M LAID.214</u>		
III.1	CHAPITRE-III-01- : HISTOIRE ET GENÈSE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE KHENCHELA.....	216
III.1.1	HISTOIRE DE KHENCHELA ET SA RÉGION.....	217
III.1.1.1	LA PÉRIODE ROMAINE	217
III.1.1.1.1	DÉCOUVERTE DE LA VILLE ROMAINE DE MASCULA :	218
III.1.1.2	LA PÉRIODE VANDALE et BYZANTINE	218
III.1.1.3	LA PÉRIODE ARABE	219
III.1.1.4	LA PÉRIODE TURQUE :	219
III.1.1.5	LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :	220
III.1.1.5.1	LA CONQUÊTE FRANÇAISE de L'AURÈS :	220
III.1.2	GENÈSE D'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE KHENCHELA	220

III.1.2.1	PÉRIODE COLONIALE 1830-1962.....	220
III.1.2.2	LA PÉRIODE POST-INDÉPENDANCE 1962-2022.....	224
III.1.3	DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE KHENCHELA.....	225
III.1.3.1	INTRODUCTION :	225
III.1.3.2	PÉRIODE COLONIALE :	226
III.1.3.2.1	KHENCHELA en 1878 :	226
III.1.3.2.2	KHENCHELA EN 1905 :	227
III.1.3.2.3	KHENCHELA EN 1953 :	228
III.1.3.2.4	JUSQU'À 1962 :	229
III.1.3.3	PÉRIODE POSTCOLONIALE :	230
III.1.3.3.1	KHENCHELA EN 1972 :	230
III.1.3.3.2	KHENCHELA EN 1985 :	230
III.1.3.3.3	KHENCHELA EN 2000 :	231
III.1.3.3.4	KHENCHELA EN 2011 :	232
III.1.3.3.5	KHENCHELA EN 2022 :	232
III.2	CHAPITRE-III-02- : EXEMEN DE L'ÉTAT DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE DE KHENCHELA.....	234
III.2.1	ESSAI DE DÉTERMINATION DU CENTRE VILLE DE KHENCHELA :	235
III.2.1.1	LA LIMITE D'EXTENSION DU CENTRE PENDANT CETTE PÉRIODE	235
III.2.1.2	LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE.....	235
III.2.1.3	LA TYPOLOGIE DU TISSU URBAIN.....	237
III.2.1.4	LOCALISATION DU CENTRE ET SA PÉRIPHÉRIE :	237
III.2.1.5	CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES :	238
III.2.1.5.1	LE CENTRE-VILLE COLONIAL :	238
III.2.1.5.2	CITÉS HASSNAOUI ET YOUSFI:	240
III.2.1.5.3	QUARTIER MILITAIRE :	240
III.2.1.5.4	CITÉ DES JARDINS	241
III.2.1.5.5	QUARTIER ADMINISTRATIF :	242
III.2.1.5.6	CITÉS EL-GHAZALI ET IBN ROCHD.....	243
III.2.1.6	TOPOGRAPHIE DU SITE.....	243
III.2.2	HABITABILITÉ DU CENTRE	244
III.2.2.1	DOTATION EN ADMINISTRATION ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS	244
III.2.2.2	DOTATION EN PLACETTES, PARKINGS ET JARDINS PUBLICS :	245
III.2.2.3	COUVERTURE EN MOYENS DE TRANSPORT	246
III.2.2.4	ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES :	248

III.2.2.4.1	LES BÂTIMENTS DE BON ÉTAT :	250
III.2.2.4.2	LES BÂTIMENTS D'ÉTAT MOYEN :	251
III.2.2.4.3	LES BÂTIMENTS EN MAUVAIS ÉTAT :	252
III.2.2.4.4	LES CONSTRUCTIONS EN RUINE :	253
III.2.3	PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :	253
III.2.3.1	ANALYSE SÉQUENTIELLE DE LA VOIE : ABD ELHAMID BEN BADIS.....	254
III.2.3.2	ANALYSE SÉQUENTIELLE DE LA VOIE : EMIR ABD ALKADER.....	255
III.2.4	VALEURS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES.....	256
III.2.4.1	LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :	258
III.2.4.1.1	L'ANCIEN SIÈGE DE LA MAIRIE DE KHENCHELA :	258
III.2.4.1.2	L'ANCIENNE ÉCOLE DE GARÇONS ET L'ACTUEL CEM AIT-ZAOUECHE DE KHENCHELA :	259
III.2.4.1.3	SIÈGE DES CONTRIBUTIONS :	261
III.2.4.1.4	LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ	261
III.2.4.2	LES BIENS DES PARTICULIERS :	261
III.2.4.3	LES PLACES ET LES JARDINS PUBLICS :	262
III.2.5	DES BÂTIMENTS NEUFS SUR DES TRACES ANCIENNES :	262
III.2.6	ANALYSE ÉCONOMIQUE :	264
III.2.6.1	LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE KHENCHELA ²⁶⁴	
III.2.6.1.1	INTERPRÉTATION DE RÉSULTATS :	264
III.2.6.2	LA DISTRIBUTION COMMERCIALE AUTOUR DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE KHENCHELA.	266
III.2.6.2.1	INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :	266
III.2.7	CONCLUSION :	267
III.3	CHAPITRE III-03 : HISTOIRE, GENÈSE et EVOLUTION DE LA VILLE DE GUELMA.....	268
III.3.1	APERÇU HISTORIQUE SUR LA VILLE DE GUELMA	269
III.3.1.1	PÉRIODE DE L'ANCIENNE HISTOIRE	269
III.3.1.2	LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :	270
III.3.2	DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE GUELMA :	270
III.3.2.1	LA PÉRIODE AVANT 1858 :	270
III.3.2.2	LA PÉRIODE ENTRE 1858-1962 :	272
III.3.2.3	LA PÉRIODE ENTRE 1962-1977	273
III.3.2.4	LA PÉRIODE ENTRE 1977-1987	274
III.3.2.5	LA PÉRIODE ENTRE 1987-1997	275

III.3.2.6	LA PÉRIODE ENTRE 1997-2014	276
III.3.2.7	LA PÉRIODE JUSQU'À 2022.....	277
III.4	CHAPITRE III-04 : EXEMEN DE L'ÉTAT DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE DE GUELMA.....	279
III.4.1	ESSAI DE DÉLIMITATION DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE GUELMA	280
III.4.1.1	LA LIMITE D'EXTENSION DU CENTRE JUSQU'À LA FIN DE LA PÉRIODE COLONIALE 280	
III.4.1.2	LA TYPOLOGIE ET LES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES DU TISSU URBAIN : 281	
III.4.1.2.1	LE NOYAU INITIAL (COLONIAL) :.....	282
III.4.1.2.2	CITÉ de LA GARE :	283
III.4.1.2.3	CITÉ OUED SKHOUN (QUARTIERS BOURARA ET BENCHEGHIEB) :	284
III.4.1.2.4	CITÉS BON ACCUEIL 01 & 02 :	285
III.4.1.2.5	CITÉ ZHUN CHAMPS MANOEUVRE (GUEHDOUR TAHAR) :	286
III.4.1.3	LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE.....	287
III.4.2	ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES :	288
III.4.2.1	ÉTAT DE TRANSFORMATION DANS LE NOYAU INITIAL	288
III.4.2.2	L'ÉTAT DU CADRE BÂTI DANS LE CENTRE COLONIAL DE GUELMA.....	288
III.4.2.3	ÉTAT DE TRANSFORMATION DU CADRE BÂTI DE LA CITÉ DE LA GARE	289
III.4.2.4	ÉTAT DE TRANSFORMATION DU CADRE BÂTI DE LA CITÉ BON ACCUEIL	290
III.4.3	HABITABILITÉ DU CENTRE	291
III.4.3.1	DOTATION EN SERVICES ADMINISTRATIFS ET EN ÉQUIPEMENTS PUBLICS	291
III.4.4	PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :	292
III.4.4.1	ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD SOUIDANI BOUDJEMÂA	293
III.4.4.2	ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD 1 ^{er} NOVEMBRE.....	294
III.4.4.3	ANALYSE SÉQUENTIELLE LA RUE D'ANNOUNA	295
III.4.5	VALEUR HISTORIQUE ET TOURISTIQUE DES IMMEUBLES	296
III.4.5.1	LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :	297
III.4.5.1.1	LES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS.....	298
III.4.5.1.1.1	ÉCOLE MOULOUD FERAOUN EX : ANATOLE FRANCE.....	298
III.4.5.1.1.2	L'ÉCOLE MOYÈNNE : MOHAMED ABDOU ET LE LYCÉE : MAHMOUD BEN MAHMOUD. 298	
III.4.5.1.2	LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET CULTUELS	299
III.4.5.1.2.1	LE THÉÂTRE MUNICIPAL.....	299
III.4.5.1.2.2	LA MOSQUÉE EL-ATIK.....	299
III.4.5.1.3	LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICES.....	300

III.4.5.1.3.1	LA POSTE ET LE SIÈGE DES CONTRIBUTIONS.....	300
III.4.5.1.4	LES IMMEUBLES D’HABITATION.....	301
III.4.5.1.4.1	L’IMMEUBLE APPELÉ ALI CHOUCHANA.....	301
III.4.5.1.4.2	IMMEUBLE APPELÉ SEPTIÈME.....	302
III.4.5.2	LES PLACES ET LES JARDINS :.....	302
III.4.5.3	LES BIENS DES PARTICULIERS :	303
III.4.6	ANALYSE ÉCONOMIQUE :.....	304
III.4.6.1	LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE GUELMA 304	
III.4.6.2	ANALYSE ET INTERPRÉTATION :.....	305
III.4.6.3	DISTRIBUTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES :.....	306
III.4.6.4	DISTRIBUTION DES LOCAUX COMMERCIAUX NON ACTIFS :.....	307
III.4.7	CONCLUSION :.....	308
III.5	CHAPITRE-III-05- : HISTOIRE ET ACTUALITÉS DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE CHELGHOU LAID	309
III.5.1	HISTOIRE DE LA VILLE DE CHELGHOU LAID ET SA RÉGION	310
III.5.1.1	APERÇU SUR L’HISTOIRE ANCIENNE DE LA RÉGION.....	310
III.5.1.2	LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :	311
III.5.2	DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE CHELGHOU LAID:.....	312
III.5.2.1	PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE (JUSQU’EN 1962) :.....	312
III.5.2.2	PÉRIODE 1962-1974 :	313
III.5.2.3	PÉRIODE 1974-1987 :	314
III.5.2.4	PÉRIODE 1987-1998-2008 :	315
III.5.2.5	PÉRIODE 2008-2018 :	317
III.5.2.6	PÉRIODE 2018-2022 :	317
III.5.3	ÉSSAI DE DÉTERMINATION DU CENTRE VILLE DE CHELGHOU LAID :.....	318
III.5.3.1	LA LIMITE D’EXTENSION DU CENTRE JUSQU’À LA FIN DE LA PÉRIODE COLONIALE 318	
III.5.3.2	LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE-VILLE ANCIEN DE CHELGHOU LAID.	319
III.5.3.3	LA TYPOLOGIE DU TISSU URBAIN :	320
III.5.3.4	CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES.....	320
III.5.3.4.1	CITÉ CENTRE-VILLE COLONIAL :.....	320
III.5.3.4.2	QUARTIERS SITUÉS AU NORD ET AU SUD :	321
III.5.3.4.3	QUARTIERS SITUÉS A L’OUEST DU CENTRE-VILLE ANCIEN DE CHELGHOU LAID :	322

III.5.3.4.4	QUARTIER SITUE A L'EST DU CENTRE-VILLE COLONIAL :.....	322
III.5.4	ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET DES IMMEUBLES :.....	323
III.5.5	PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :.....	324
III.5.5.1	ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD 1 ^{er} NOVEMBRE VILLE DE CHELGHOUM LAID 325	
III.5.5.2	ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD BEN YAHIA ZOHIR (Batna-Ferdjioua).....	326
III.5.6	HABITABILITÉ DU CENTRE	327
III.5.6.1	DOTATION EN SERVICES ADMINISTRATIFS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS.....	327
III.5.7	VALEUR HISTORIQUE ET TOURISTIQUE DES IMMEUBLES.....	328
III.5.7.1	L'ÉGLISE ET LE SQUARE :.....	329
III.5.7.2	ANCIENNE MAISON DES COMBATTANTS :.....	329
III.5.7.3	LE SIÈGE DES CONTRIBUTIONS :.....	330
III.5.7.4	ANCIENNE RÉSIDENCE DE L'ADMINISTRATEUR ADJOINT :.....	330
III.5.7.5	VILLA PRECHONNET.....	330
III.5.8	INVESTISSEMENTS RÉCENTS SUR DES ESPACES ANCIENS:.....	331
III.5.9	ANALYSE ÉCONOMIQUE	332
III.5.9.1	LA DISTRIBUTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE CHELGHOUM LAID.....	332
III.5.9.2	INTERPOLATION ET INTERPRÉTATION :.....	334
III.5.10	CONCLUSION :.....	336
III.6	CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	337
IV.	CONCLUSION GÉNÉRALE :.....	338
ANNEXES	352

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1: Les strates de villes Algériennes Source :	65
Tableau 2 : Coefficient de localisation	82
Tableau 3 : Indice d'agglomération des activités de Davies.....	82
Tableau 4 : Indice de concentration de Bennison	83
Tableau 5 : Indice des agglomérations et l'indice de concentration.....	84
Tableau 6 : support d'inventaire des professions libérales dans une ville.	112
Tableau 7 : support d'inventaire des services publics à caractère commercial dans une ville.....	112
Tableau 8 : support d'inventaire des activités liées à l'alimentation et l'équipement dans une ville.113	
Tableau 9 : Support d'inventaire des services divers et articles domestiques dans une ville.	116
Tableau 10: Support d'inventaire des services administratifs dans une ville.	117
Tableau 11 : Population des chefs-lieux des agglomérations des villes de l'Est algérien (ONS, 2008).	129
Tableau 12 : les taux de répartition de la population sur les villes de l'Est algérien : Auteur 2022. ..	130
Tableau 13 : Exemple d'extrapolation de la population de la ville d'El-Eulma. Source : Auteur 2020	131
Tableau 14 : Population des 23 villes retenues depuis 1966-2018(ONS, 2008) Et Auteur.	132
Tableau 15 : les données démographiques des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien	133
Tableau 16 : Les données démographiques de la population des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien comme variables quantitatives (continuées). Source : auteur 2020.	141
Tableau 17 : distances moyennes entre les groupes. Source : auteur 2020.....	150
Tableau 18 : Clusters d'affectation Source : auteur 2020.....	152
Tableau 19 : Exemple de décalage dans la présence de deux activités sur l'ensemble des villes	159
Tableau 20 : Tableau démonstratif de calcul du coefficient de localisation de quelques activités. ...	161
Tableau 21 : Indices d'agglomération des activités localisées pour les 23 villes. Source : Auteur 2020	162
Tableau 22 : Classement des villes selon l'indice de Davies	164
Tableau 23 : Reclassement des villes entre le nombre d'établissements et l'indice de rareté.	165
Tableau 24 : Statistiques descriptives entre l'indice d'agglomération des activités localisées et la population en 2018. Source : Auteur 2020	166
Tableau 25 : La corrélation est significative entre l'indice d'agglomération des activités localisées et la population en 2018. Auteur 2020.	166
Tableau 26 : Classification des villes selon le rapport de l'indice d'agglomération des activités localisées d'une ville et sa population .Auteur 2020.	168
Tableau 27 : Population Partielle et population total des 23 villes.....	169
Tableau 28 : Offre localisée et offre totale pour quelques activités types.	170
Tableau 29 : Indice de centralité relative (indice de Bennison)	172
Tableau 30 : la corrélation est significative entre le nombre de population en 2018 et la centralité relative.....	172
Tableau 31 : Classification des villes selon l'indice de Bennison (indice de centralité). Auteur 2020.	175
Tableau 32 : Statistiques descriptives de centralité relative et l'indice d'agglomération des activités localisées	176
Tableau 33 : La corrélation est significative entre la centralité relative et l'indice d'agglomération des activités localisées	176

Tableau 34 : classification des villes par combinaison entre l'indice de Davies et l'indice de de Bennison (indice de centralité). Auteur 2020.	178
Tableau 35 : coordonnées de localisation géographique des vingt-trois villes moyennes de l'Est algérien. Source : Institut national de cartographie et de télédétection (INCT, 2016).....	186
Tableau 36 : affectation des villes selon leurs statuts administratifs. Source : auteur.....	198
Tableau 37 : Statistiques descriptives des variables de la population, Davies, Benisson-Géographie et le statut administratif.....	202
Tableau 38 : Matrice de corrélation entre les cinq variables.....	203
Tableau 39 : Indice de KMO.	204
Tableau 40 : Matrice anti-image	205
Tableau 41 : Qualité de représentation.	205
Tableau 42 : Variance totale expliquée.....	206
Tableau 43 : Rotation de la Matrice des composantes.....	207

TABLE DES FIGURES :

Figure 1 : structure de la thèse : Source auteur 2022.....	39
Figure 2 : Rapport de représentativité de la population sur les catégories de villes de l'Est algérien.	130
Figure 3 : Schéma d'évolution de la population des 23 villes retenues 1966-2018.....	134
Figure 4 : Développement de la croissance démographique des villes moyennes de l'Est algérien ..	134
Figure 5 Répartition des clusters pour la population en 1966. Source : Auteur 2020.....	142
Figure 6 : Répartition des clusters pour la population en 1977. Source : Auteur 2020.....	143
Figure 7 : Répartition des clusters pour la population en 1987. Source : Auteur 2020.....	144
Figure 8 : Répartition des clusters pour la population en 1998. Source : Auteur 2020.....	145
Figure 9 : Répartition des clusters pour la population en 2008. Source : Auteur 2020.....	146
Figure 10 : Répartition des clusters pour la population en 2018. Source : Auteur 2020.....	147
Figure 11 : Planning des agglomérations ; Source : auteur 2020.....	151
Figure 12 : Dendrogramme de répartition des groupes selon les distances moyennes. Source auteur 2020.....	153
Figure 13 : Distribution des villes moyennes algériennes selon l'indice de Davies. Source : Auteur 2020.....	163
Figure 14 : Tracé des composantes dans l'espace après rotation	208
Figure 15 : IMAGES ANCIENNES DE LA VILLE DE KHENCHELA(CENEAP, 2007)	223
Figure 16 : Analyse du paysage du centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur2022.....	255
Figure 17 : localisation des quelques équipements sur carte du centre-ville de Khenchela avec photos. Source auteur 2022.	258
Figure 18 : Distribution des activités commerciales au centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	264
Figure 19 : Rapport de distribution des activités commerciales par rapport à l'état du cadre bâti dans le centre-ville de Khenhela. Source : Auteur 2022.....	265
Figure 20 : Distribution des activités commerciales autour du centre-ville colonial de Khenchela Source : Auteur 2022.....	266

Figure 21 : localisation des quelques équipements sur carte du centre-ville de Guelma avec photos (alamyimages., 2022). 271

Figure 22 : Analyse séquentielle du centre-ville de Guelma. Source auteur 2022. 295

Figure 23 : Fond de carte accompagné des photos pour les équipements de la période coloniale dans la ville de Guelma. Source : Auteur 2022. 297

Figure 24 : Schéma de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Guelma. Auteur 2022..... 305

Figure 25 : Formes de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Guelma. Auteur2022..... 307

Figure 26 : Formes de distribution des locaux non actifs dans la ville coloniale de Guelma. Auteur2022..... 308

Figure 27 : Analyse séquentielles sur le centre-ville colonial de Chelghoum Laid Source auteur 2022. 326

Figure 28 : Fond de carte accompagné des photos pour les équipements de la période coloniale dans la ville de Chelghoum Laid. Source : Auteur 2022..... 328

Figure 29 : Schéma de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur 2022. 333

Figure 30 : Formes de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur2022. 335

Figure 31 : Formes de distribution des locaux non actifs dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur2022..... 335

TABLE DES CARTES :

Carte 1 : Carte de la ville romaine de Timgad en Algérie. Source (Redjel Tahar & All, 2010) 48

Carte 2 : Forme graphique de distribution des activités économiques. Source : Auteur 2022. 110

Carte 3 : Distribution géographique et Croissance de la population des villes moyennes dans la région de l’Est algérien 1966-2018. Source Auteur 2020..... 135

Carte 4 : Axes de disposition des villes moyennes dans la région de l’Est algérien. Source : auteur 2020..... 136

Carte 5 : Carte explicative de l’effet du tropisme de la route et l’air d’influence des grandes villes sur la progression des villes ; Source auteur 2020..... 155

Carte 6 : la composition géographique du Nord algérien. Source : Cote, Marc. L’espace algérien mis à jour par l’auteur. 181

Carte 7 : la carte climatique du territoire algérien. Source : Côte, Marc. L’espace algérien mis à jour par l’auteur..... 182

Carte 8 : Les cinq axes historiques de l’urbanisation dans le territoire algérien ; source (Côte Marc, 1983)..... 184

Carte 9 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Skikda 191

Carte 10 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Guelma 192

Carte 11 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Boussaâda. Source : Cote Mark, Guide d’Algérie. Mis à jour par l’auteur..... 194

Carte 12 :Localisation et de composition du périmètre de la ville de Khenchela Source : MEDDOUR, L 2012(Meddour L Mazouz S, 2012) 195

Carte 13 : la carte illustrative de la localisation des villes choisies pour la deuxième partie de l'étude. Source : Auteur.....	213
Carte 14 : Carte des étapes de croissance de la ville coloniale de Khenchela Source : Auteur 2022 .	223
Carte 15: Plan du premier noyau de la ville de Khenchela en 1874(Meddour L, 2012)	227
Carte 16 :Plan de la ville de Khenchela en 1905(Meddour L, 2012)	228
Carte 17 : Plan de la ville de Khenchela en 1953(Meddour L, 2012)	229
Carte 18 : Plan de la ville de Khenchela en 1962. Source : Auteur 2022.	229
Carte 19 : Plan de la ville de Khenchela en 1972. (Meddour L, 2012; ONS, 1977).	230
Carte 20 : Plan de la ville de Khenchela en 1985.	231
Carte 21 : Plan de la ville de Khenchela en 2000.	231
Carte 22 : Plan de la ville de Khenchela en 2011.	232
Carte 23 : Plan de la ville de Khenchela en 2022. Source Auteur.	233
Carte 24 : Limites de la ville de Khenchela jusqu'à 1962. Source : Auteur.	235
Carte 25 : les voies principales délimitant le centre-ville ancien de Khenchela.	236
Carte 26 : Localisation du centre-ville de Khenchela et les quartiers avoisinants. Source Auteur 2022	238
Carte 27 : Plan parcellaire de l'ancien centre-ville de Khenchela. Source Auteur 2022.....	240
Carte 28 : caractéristiques morphologiques des cités Hassnaoui, Yousfi et le quartier militaires délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.	241
Carte 29 : caractéristiques morphologiques de la cité des Jardins délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	242
Carte 30 : caractéristiques morphologiques de la cité administratif et la cité Ibn Rochd et délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	243
Carte 31 : Carte topographique du centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	244
Carte 32 : Carte des équipements situés au centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.	246
Carte 33 : Carte de couverture en moyens de transport au centre-ville colonial de Khenchela. Source Auteur 2022.....	248
Carte 34 : États de transformation du cadre bâti du centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	249
Carte 35 : Etat du cadre bâti au centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.	253
Carte 36 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1962.(Commune Guelma, 1962)	273
Carte 37 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1977 (DUAC Guelma, 2013).	274
Carte 38 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1987 (DUAC Guelma, 2013).	275
Carte 39 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1997 (DUAC Guelma, 2013).	276
Carte 40 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 2014(DUAC Guelma, 2013).....	277
Carte 41 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 2022. Source Auteur 2022.	278
Carte 42 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1962.	281
Carte 43 : Localisation du noyau colonial et ses quartiers environnants Source auteur 2022.	282
Carte 44 : Plan parcellaire du noyau colonial de la ville de Guelma. Source auteur 2022.	283
Carte 45 : Plan parcellaire de la cité de la Gare de Guelma. Source auteur 2022.	284
Carte 46 : Plan parcellaire des cités : Ben Cheghièb et Bourara –Guelma. Source auteur 2022.	285
Carte 47 : Plan parcellaire des cités : Bon accueil 01 et 02- Guelma. Source auteur 2022.....	286
Carte 48 : Plan parcellaire de la cité Guehdour Tahar (ZHUN Champs Manceuvre) Guelma. Source auteur 2022.	286

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 49 : Carte des voies structurantes la ville coloniale de Guelma. Source auteur 2022.	287
Carte 50 : État d’authenticité du cadre bâti du noyau colonial de Guelma. Source auteur 2022.	288
Carte 51 : État du cadre bâti du noyau colonial de Guelma. Source auteur 2022.	289
Carte 52 : État de transformation et de cadre bâti de la cité de gare de Guelma. Source auteur 2022.	289
Carte 53 : État de transformation et de cadre bâti de la cité Bon-accueil de Guelma. Source auteur 2022.	290
Carte 54 : État de transformation et de cadre bâti de la ville coloniale de Guelma. Source auteur 2022.	290
Carte 55 : Distribution des équipements dans la ville coloniale de Guelma. Source auteur 2022. ...	292
Carte 56 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1962. Source auteur 2022.	313
Carte 57 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1974. Source auteur 2022.	314
Carte 58 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1987. Source auteur 2022.	315
Carte 59 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 2008. Source auteur 2022.	316
Carte 60 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 2018. Source auteur 2022.	317
Carte 61 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 2022. Source auteur 2022.	318
Carte 62 : Les limites de la ville coloniale de Chelghoum Laid en 1962. Source auteur 2022.	319
Carte 63 Les voies principales de l’ancien centre-ville de Chelghoum laid.	319
Carte 64 : Les voies principales de l’ancien centre-ville de Chelghoum Laid. Source auteur 2022. ...	320
Carte 65 : Caractéristiques morphologiques de l’ancien centre-ville de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.	321
Carte 66 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants le centre-ville de Chelghoum Laid au nord et au sud. Source auteur 2022.	322
Carte 67 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants l’ancien centre-ville de Chelghoum Laid à l’ouest. Source auteur 2022.	322
Carte 68 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants l’ancien centre-ville de Chelghoum Laid à l’est.	323
Carte 69 : Authenticité du cadre bâti du centre-ville colonial de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.	323
Carte 70 : État du cadre bâti du centre-ville colonial de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.	324

TABLE DES PHOTOS :

Photo 1 : L’ancienne mairie de Khenchela. Source : Auteur 2022.	259
Photo 2 : École Ait Zaouche de Khenchela. Source : Auteur 2022.	260
Photo 3 : École Ait Zaouche de Khenchela (Photos d’intérieur) Source : Auteur 2022.	260
Photo 4 : Ancien Siège des contributions de Khenchela Source : Auteur 2022.	261
Photo 5 : Photos de diverses constructions coloniales du centre-ville ancien de Khenchela. Source : Auteur 2022.	261
Photo 6 : quelques biens des particuliers datant de la période coloniale au centre de Khnechela. Source : Auteur 2022.	262
Photo 7: Places et jardins au centre-ville de Khenchela. Source Auteur 2022.	262
Photos 8 Immeubles récents d’investissements au centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.	262

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photos 8-9 : Immeubles récents d'investissements au centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.....	263
Photo 10 : des villas réalisées au centre-ville de Khenchela Source : Auteur 2022.....	263
Photo 11 : École Mouloud FERAOUN ex : ANATOLE France à Guelma. Source : Auteur 2022.	298
Photo 12 : L'ÉCOLE MOYENNE : MOHAMED ABDOU ET LE LYCÉE : MAHMOUD BEN MAHMOUD. Source auteur 2022.....	299
Photo 13 : Théâtre municipales de Guelma. Source auteur 2022.	299
Photo 14 : Mosquée El-Atik de Guelma. Source auteur 2022.....	300
Photo 15 : La Poste et le siège des contributions de l'ancienne ville coloniale de Guelma. Source : Auteur 2022.....	300
Photo 16 : Immeuble d'habitation au centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.	301
Photo 17 : Immeuble d'habitation au centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.	302
Photo 18 : Squares au centre-ville colonial de Guelma. Source auteur 2022.....	303
Photo 19 : Des biens coloniaux pour particuliers au sein du centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.....	304
Photo 20 : Église de CHelghoum Laid avec square. Source : Auteur 2022.....	329
Photo 22 : ancienne maison des combattants. Source Auteur 2022.....	330
Photo 21 : Siège des contributions du centre-ville de Chelghoum Laid source : auteur 2022.	330
Photo 23 : Ancienne résidence de L'administrateur adjoint et villa PRECHONNET. Source : Auteur 2022.....	331
Photo 24 : Immeuble communal. Source: Auteur -2022.	331

TABLE DES GRAPHES :

Graphe 1 : rapport de corrélation entre l'indice d'agglomération des activités localisées d'une ville et sa population. Auteur 2020.....	167
Graphe 2 : corrélation population des avec l'indice de Bennison des 23 villes.	173
Graphe 3 : corrélation entre l'indice de Davies et l'indice de Bennison. Auteur 2020.....	177
Graphe 4 : Tracé D'effondrement	206

LISTE DES ABRÉVIATIONS :

CNEAP : Centre national d'Études et d'Analyse pour la Population.

CNRC : Centre National du Registre de Commerce.

DPSB : Direction de Planification et de Suivi du Budget.

DT : Direction de Transport.

DUAC : Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction.

EA : Entrepreneur Algérien.

JORA : Journal Officiel de la République Algérienne.

INCT : Institut National de Cartographie et de Télédétection.

INSEE : Institut **N**ational de **S**tatistiques et des **É**tudes **É**conomiques.

ONS : **O**ffice **N**ational Des **S**tatistiques.

PDAU : **P**lan **D**irecteur de d'**A**ménagement et de d'**U**rbanisme.

SCR : **S**ystème de **C**oordonnées de **R**éférences.

SNAT : **S**chéma **N**ational de l'**A**ménagement du **T**erritoire.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

INTRODUCTION :

La plupart des villes algériennes sont de création coloniale, leur distribution sur le territoire national était soumise aux diverses politiques du régime de la colonisation.

Au début de leur création, elles n'étaient toutes que de petits centres, répartis sur le territoire national, selon les stratégies d'imposition des colons, avec des répartitions à choix multiples, dont la fertilité des terres, la localisation proche des grands axes de circulation ainsi que la sécurité des colons formaient les disparités.

Le territoire algérien, de par son étendue largement vaste et sa diversité, réparti entre la région littorale, les fronts d'intérieurs, les hautes plaines, les Hauts-Plateaux, l'Atlas Saharien et le bas-désert, offre beaucoup de potentialités aux occupants de s'installer et d'exploiter ses fortunes et ses capacités.

Sur les quatre coins du pays, la stratification historique raconte le passage de plusieurs civilisations sur cet espace. Les colons français ont développé leur présence par des implantations, à leur propre manière, de nouveaux centres qui sont devenus par la suite des villes coloniales. Certains parmi eux sont créés et développés par des implantations sur des traces de villes ancestrales, d'autres par des implantations neuves (ex nihilo). Au long d'un siècle et 32 ans (depuis 1830 jusqu'à 1962), les colons s'imposent sur tout le territoire national et leurs politiques d'urbanisation ont donné lieu à une armature urbaine hiérarchisée selon l'importance des agglomérations et l'âge de leurs créations.

À l'aube de l'indépendance, toutes les infrastructures et les traces des colons et particulièrement les villes algériennes ressortissantes de cette période de la colonisation possèdent un héritage urbain et architectural important. Elles comptent en plus des quartiers destinés aux colons, des quartiers des indigènes dont la plupart sont de caractère spontané. Les quartiers coloniaux destinés à loger les colons sont tous dotés d'équipements, de biens de services, de quartiers résidentiels..., ce qui forme l'un des moyens de témoignage concrets de cette période de l'histoire récente de la nation algérienne.

Par le degré d'importance et l'échelle de rayonnement administratif et économique dont elles étaient dotées et l'ampleur des immeubles et des infrastructures qu'elles abritent, ces villes sont classifiées selon un ordre hiérarchique sur des rangs différents, entre grandes

villes, villes moyennes et petites villes. La valeur de l'héritage architectural qu'elles abritent, dépend de cette même hiérarchisation.

Entre hier et aujourd'hui, ces villes ont subi beaucoup de changements et leurs noyaux initiaux sont devenus des centres-ville anciens qui n'ont pas échappé à cette même règle, et sont profondément affectés par ces changements.

Nos villes actuelles ont connu beaucoup de développement et ont subi beaucoup de changements quantitatifs et qualitatifs, par la croissance urbaine et l'accroissement de la population. Une croissance ordonnée et orientée mais parfois irréfléchie, influencée par les anciens noyaux coloniaux dans ces villes.

L'importance de ces centres tire ses intérêts d'une réalité à triple raison : d'une part leurs valeurs historiques et architecturales qui représentent un aspect moral d'une époque très douloureuse dans l'histoire récente des Algériens, et d'autre part elle représente un grand héritage architectural et urbanistique qui lutte contre l'oubli et témoigne de cette période. Enfin, ce sont dans la plupart des cas les centres de nos villes actuelles avec leurs portées et leurs poids comme cerveaux des villes.

L'importance d'un centre-ville dépend de l'importance de toute la ville, alors il est absurde d'aller voir l'état d'un ensemble de centres-ville de manière généralisée, sans tenir compte du rang auquel appartient chaque ville.

Dans ce contexte, nous estimons que l'étude de l'état de ces centres fait partie d'une étude de classification préalable des villes algériennes et de cerner le champ d'intervention sur un sujet précis et bien défini.

Nous choisissons, par conséquent, de travailler sur les centres anciens des villes moyennes de création coloniale. Ceci ne se fait qu'après une définition claire de la notion de la ville moyenne pour aller à une classification plus précise, au sein de ce même rang. L'examen de l'état de ces centres-ville vient par la suite, selon un choix sélectif des cas de villes représentatives, afin d'avoir une lecture généralisée sur les types de centres qui font partie des villes aux classes diversifiées et cerner ainsi les potentialités et les supports d'intervention nécessaires sur chaque type de centre-ville, pour lui assurer sa survie et sa durabilité.

Entre ceci et cela, le reste des témoignages de la mémoire collective de la nation est sérieusement menacé par le déclin.

ÉTAT DE L'ART : LA VILLE MOYENNE & LE CENTRE-VILLE COLONIAL AU REGARD DES RECHERCHES ANTÉRIEURES.

Un ensemble de recherches similaires antérieures a été abordé afin de déterminer un positionnement épistémologique vis-à-vis de la méthodologie envisagée et la démarche à suivre pour notre sujet de recherche. Pour cela, des études ayant traité des villes algériennes ainsi que leurs centres anciens, ont été sélectionnées, mais les travaux qui ont fait le lien entre l'état d'un centre-ville historique et le rang de la ville sont limités.

De nombreuses études portent sur la problématique de la réhabilitation, de la préservation ou de la restructuration des centres historiques. Nous pouvons citer, à titre d'exemple les travaux de : (Chouadra Said, 2015) (Sriti L, 2002) (Boutabba Hynda 2014) (Zerouala M S, 2013) (Boudra Messaoud, 2011) (Mustapha Ben Hamouche, 2020) ...

De même ; de nombreuses études ont traité le sujet de la classification des villes selon un ordre hiérarchique afin de définir les rangs déterminant la composition d'une structure urbaine sollicitée ; selon des modèles d'analyse et des méthodes différentes. Sur ce sujet nous pouvons également citer quelques exemples: (Chaouche Salah, 2004) (Lekehal Abdelouahab, 1982) (Kasdallah Najet, 2014) (Santamaria Frédéric, 2000), (Rahmani Cherif, 1982)...

Mais, la plupart de ces travaux portent sur des aspects historiques et/ou techniques et ne relient pas le devenir du centre historique à la ville-mère du point de vue de la taille, de la démographie, de la fonction, du statut...comme le décrivent les travaux suivants :

- Chouadra Said, H. Zeghlache, et Z. Guenadez, *Le patrimoine colonial entre la problématique du renouvellement urbain et la préservation de la mémoire des lieux, cas de la ville de Sétif, Algérie.*

Cet article scientifique décrit l'état de l'ancien centre-ville colonial de Sétif ; ville de création ex nihilo, qui se trouve dans une situation de perte d'identité, partagée entre sa valeur comme moyen assurant la liaison historique entre un passé réalisé et développé par

un "autre" ; et une réalité qui se confond avec l'absence d'une couverture juridique préservant les moyens de sauvegarde de cet héritage historique important. L'effet de passage de la ville d'un centre colonial à une ville contemporaine n'a pas été à l'abri des répercussions engendrées par la nécessité de sauvegarde du support de son histoire et ses besoins en renouvellement et de croissance. L'article arrive à la conclusion qu'entre ces deux conflits, le centre-ville colonial perd ces racines.

Une enquête a été menée pour déterminer la relation de l'individu à l'espace urbain dont le centre-ville colonial de cette ville constitue la mémoire. Afin de comprendre le degré de rattachement des usagers avec l'espace urbain, des monuments et des espaces publics remarquables ont été choisis. L'étude révèle que « 89 % des questionnés considèrent le centre-ville comme un milieu urbain apprécié, mais 67 % restent indifférents face aux actions de transformation urbaine en cours » (Chouadra Said, 2015). L'auteur explique cette attitude par trois raisons distinctes ; une raison politique dont les décideurs restent indifférents envers cet héritage colonial qui représente toujours un passé qui n'appartient pas aux Algériens ; une raison culturelle mobilisée par une explication ethnique qui considère que toute chose vouée vers une disparition systématique et une troisième raison revient à l'absence d'une couverture législative pour la sauvegarde et la préservation de cet héritage. Cette situation met ce patrimoine à la portée des menaces de la spéculation foncière surtout avec l'inconscience de la société civile envers la décadence et la disparité de ce patrimoine historique marginalisé. L'auteur a conclu que la préservation de ce patrimoine ne pourrait se faire qu'à travers une inscription totale du centre-ville colonial dans un projet urbain qui tient compte de sa sauvegarde durable en tant que fait social et non pas comme le mode de vie de "l'autre". Enfin, l'auteur met l'accent sur l'existence d'opérations de sauvegarde et de préservation du patrimoine moderne entreprises dans certains centres-ville et inscrites dans des instruments d'urbanisme comme c'est le cas à Oran (à l'ouest) et Skikda à l'est du pays.

- Sriti, L., et al., *Le damier colonial de Biskra ou l'histoire de la marginalisation d'un centre-ville*. 2002.

Après avoir dressé un aperçu historique de la ville de Biskra depuis sa genèse, son occupation par les forces coloniales, la création du centre colonial, accompagné d'un fort militaire, dans une logique de contrôle de l'espace, les auteurs ont mis l'accent sur les

obstacles artificiels qui ont conditionné la croissance du centre. L'étude souligne le caractère oasien de la région qui a largement influé la conception et la composition de ce centre, notamment en matière de dotation en équipements (hôtels), en places et en jardins, destinés pour accueillir les Européens, en quête de tourisme et villégiature, pendant l'hiver. Aujourd'hui, les répercussions d'une croissance importante, rigide, et irréfléchie parfois, sur le centre colonial se manifestent par les effets de marginalisation qu'il a subits et la dégradation continue qu'il vit. Les causes principales qui sont à l'origine de la marginalisation sont, d'après les auteurs, dues aux obstacles naturels comme l'oued ; aux obstacles artificiels comme le fort militaire et le chemin de fer, mais aussi en raison du déplacement et de l'éparpillement des fonctions principales de la ville loin du centre colonial et la diminution de l'activité touristique dans la région ainsi que le vieillissement et l'inadéquation des équipements destinés pour cette activité.

Le centre est mal desservi par les transports en commun, les principales fonctions de la ville étant à l'extérieur, la présence de la gare au nord du centre et son maintien du transport de marchandises comme fonction principale ne dynamisent pas le centre. La baisse de la fréquentation permanente du centre provient de la présence d'équipements anti-urbains, de l'étroitesse des accotements des rues et des trottoirs et de la présence excessive de clôtures clôturées à l'intérieur du centre. La dégradation continue du cadre bâti, les embouteillages et l'occupation des rues par des commerces informels, qui deviennent sources de bruit et de saleté, obligent de plus en plus d'habitants à quitter le centre-ville, ce qui réduit le temps de résidence et favorise le développement du secteur tertiaire dans les constructions reconverties. Cette situation ne peut être surmontée sans une stratégie visant à préserver et à valoriser la diversité et la mixité des fonctions du centre, à renforcer le dynamisme économique, à lutter contre la marginalisation par l'intégration territoriale du centre et l'intégration du centre dans la logique urbaine de l'ensemble pour assurer son intégration avec les connexions à d'autres parties de la ville.

- Hynda Boutabba, Farhi Abd Ellah, Mohamed Mili, *Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'Sila.*

Le sujet traité par cet article consiste à décrypter l'état de transformation qu'a connu le centre-ville colonial de M'Sila, l'une des villes moyennes algériennes actuelles. Une ville

ancestrale à caractère steppique et stratégique mobilisée par sa situation sur deux axes routiers importants qui ont fait sa prospérité depuis son existence, à savoir la route *de bordj Bouaridj* (l'actuelle RN 45) et celle de *Taghmount* (l'actuelle RN 60). Son quartier colonial, appelé Edhahra, présente un état de renouvellement anarchique, non contrôlé et non maîtrisé, caractérisé par des interventions partielles ou intégrales sur son cadre bâti qui représente un héritage considérable d'une période très importante dans l'histoire récente de la nation. D'après les auteurs de l'étude, les causes majeures qui sont à l'origine de la situation actuelle de ce centre sont les suivantes :

- L'absence d'une couverture juridique qui prévoit la sauvegarde et la préservation de cet héritage ;
- Sa situation à la croisée des grands axes routiers de la ville rend sa valeur foncière élevée ;
- Le désintérêt des pouvoirs publics et de la société civile envers l'héritage d'une période douloureuse.
- Le vieillissement de ses constructions qui présentent une certaine obsolescence par rapport aux nouvelles exigences fonctionnelles et économiques ;
- Les problèmes liés aux litiges et conflits entre les propriétaires.

À travers une analyse typo- morphologique, cet article présente les spécificités et les caractéristiques originales de la maison coloniale dans ce centre et les rapports de renouvellement contemporains effectués sur chaque type. Sachant que les biens publics et les biens de l'état sont exclus de ces interventions de renouvellement, car ils abritent la plupart des services de la ville. Le centre est divisé fonctionnellement en une première partie résidentielle et une seconde partie commerciale. Cette dernière, favorisée par les grandes artères de transport, connaît un important renouvellement avec le départ des habitants vers des quartiers plus calmes, ce qui favorise la spéculation foncière et augmente les prix des loyers. Une enquête sur l'état des immeubles montre un taux élevé entre les immeubles rénovés et les immeubles en mauvais état en raison de leur valeur économique et en raison de conflits de loyers entre propriétaires et locataires. Le renouvellement de cette partie de la ville se fait sous deux formes différentes, l'une impliquant la rénovation des bâtiments eux-mêmes, et l'autre impliquant la démolition et la reconstruction. Tout cela a été fait dans un but lucratif, par des personnes qui n'avaient absolument aucun égard pour un quelconque

lien avec le style architectural d'origine, en l'absence totale de contrôle ou de réglementation par l'État.

- ZEROUALA, 2013, Méthode de réhabilitation d'un ancien centre-ville historique, *cas du quartier Ben M'hidi Alger*.

L'objectif qu'on veut atteindre par le truchement de cet ouvrage est d'examiner l'état d'un centre ancien de création coloniale, non pas à travers le discours technique relevant l'état physique des immeubles, mais pour saisir les potentialités touristiques, historiques, artistiques et économiques, afin d'arriver par la suite, à des recommandations et des orientations d'intervention, dans le but de garantir et de réussir la durabilité de ce patrimoine. Il est présenté sous forme d'un catalogue synthétisant les différentes phases dont il s'est préoccupé. La première s'adresse à une introduction au projet urbain du centre historique du quartier Ben M'hidi d'Alger. La deuxième porte sur une étude analytique détaillée du centre et les diagnostics figurés. La troisième phase est destinée à la présentation du diagnostic global et à l'amorce de propositions. Le quartier en question abrite un patrimoine architectural daté du XIX et XXe siècle, une période qui reflète bien l'histoire algérienne et souligne, par la mémoire collective du peuple, son héritage patrimonial important.

Malgré sa dotation de grands équipements et d'une dynamique commerciale importante, ce quartier souffre de plusieurs problèmes liés au vieillissement et le mauvais entretien des bâtiments, la pollution atmosphérique et sonore engendrée par la surdensification mécanique, l'occupation permanente des trottoirs et des espaces piétons par les véhicules, le manque des parkings et des aires de stationnement, les extensions frauduleuses verticales (sur les immeubles et les caves) et horizontales par l'occupation des trottoirs, des impasses, des rues et des places. L'état de dégradation continue que vit ce quartier interpelle les autorités à intervenir par des opérations de requalification et de réhabilitation qui concernent le cadre bâti et l'aménagement des espaces extérieurs sur plusieurs axes de la ville d'Alger-centre. Une stratégie d'intervention est envisagée, non seulement en regard des potentialités économiques, esthétiques et artistiques de ce quartier, mais tout en allant plus loin dans les détails de l'analyse selon «*la trilogie vitruvienne Utilitas, Firmitas, Venustas* » (Zerouala M S, 2013).

La manière de poursuivre et d'analyser son état représente un support et une méthode d'analyse de l'état d'un centre historique qui porte des caractéristiques similaires à celles de notre sujet d'étude. Certes, l'ampleur de ces centres n'est pas identique, mais ils vivent des circonstances pareilles. Ce travail est divisé dans sa partie qui nous concerne, en une présentation descriptive de l'état de ce centre et une partie analytique. Pour la partie descriptive, elle concerne surtout l'habitabilité de ce centre en matière de dotation en équipements publics, en espaces verts suffisants, en places publiques et de détente ainsi que les parkings et les aires de stationnement ; et enfin l'état physique et de transformation des constructions. La partie analytique sert à présenter un aperçu historique de la ville et son centre ancien particulièrement, puis sa genèse d'évolution et de croissance ainsi que les circonstances qui empreignent chaque étape, en s'intéressant surtout à l'étape charnière entre la période coloniale et postcoloniale, jusqu'à l'arrivée à son état actuel.

Dans l'objectif de déterminer le centre-ville colonial d'une ville, un ensemble de critères vont intervenir et animer en même temps la description et l'analyse du centre.

La portée économique du centre est un paramètre d'évaluation de son importance et son rayonnement à l'échelle de la ville, par conséquent, sa présence dans ce travail est considérée comme cruciale dans l'amorce des propositions assurant la durabilité de ces centres.

- BOUDRA, M., *Renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain.*

Le centre-ville colonial de Guelma fait partie de la même série de centres des villes algériennes de création coloniale, il présente la même situation de dégradation, de vieillissement et de décadence. L'auteur de cette recherche estime que le renouvellement de ce centre dans le cadre d'un projet urbain constitue une opportunité pour une requalification durable et pérenne du centre. À ce propos, il a adopté une méthode qui prend en compte les atouts, les opportunités, les faiblesses, et les menaces qui sont en rapport avec l'état que vit ce centre, pour qu'il arrive enfin à des recommandations assurant la vitalité et la durabilité de ce centre.

A la fin de son travail, l'auteur a constaté que le centre-ville de Guelma survit encore et garde une valeur importante dans la ville par la concentration de la plupart des activités et

des fonctions de cette dernière, malgré cela, le bon fonctionnement de ce centre est influencé par la croissance déséquilibrée de la ville.

- L'héritage architectural colonial possession et patrimonialisation contestées. Cas de l'Algérie (Mustapha Ben Hamouche, 2020).

L'héritage colonial bâti en Algérie provoque une situation de polémique partagée entre ceux qui le voit comme empreinte représentant la mémoire collective de la nation, ce qui rend sa préservation comme priorité avant son déclin, et ceux qui le considèrent comme témoignage d'un passé douloureux ; la position qui lui rend marginalisé.

Cette circonstance est une question mondiale qui a provoquée de larges débats. Pour ces mêmes raisons l'héritage de la présence Nazi en Europe après la deuxième guerre mondiale a incité beaucoup d'opinions opposées partagés entre l'avis de sauvegarde et celui de la destruction « *la restauration des hauts lieux du nazisme, tels que le centre des congrès de Nuremberg et le siège du troisième Reich à Nuremberg, en tant que travail de mémoire, a suscité une grande polémique* » (Mustapha Ben Hamouche, 2020).

L'héritage de la période colonial en Algérie ne présente pas les mêmes valeurs esthétiques, sémantiques et morales. Ce qui permet d'établir une catégorisation en quatre cas de figures sous formes d'actions selon la valeur de cet héritage : « *La muséification pour les édifices ayant une haute présence sémantique et valeurs morales mais pas de valeur d'usage (églises et des cimetières, édifices et sites historiques, les stèles commémoratives, les mascarons, les statues et les objets d'art immobiliers...).* *La décolonisation pour Les édifices publics de valeur sémantique modeste et valeur d'usage inéluctable (les écoles, les hôpitaux, les marchés, et les hôtels de villes, les chambres d'électricité, les gares et les ponts, L'habitat...).* *La reconversion pour les édifices n'ayant pas de valeur sémantique et ayant perdu leur valeur d'usage (les fermes, haouch(s), les usines et les édifices industriels hors d'usage...)* et enfin *la démolition* » (Mustapha Ben Hamouche, 2020).

Il est important de citer que la pluparts de ces travaux sont effectués séparément, ils traitent le sujet des centres-ville coloniaux, chacun avec ses propres particularités, sans examiner d'autres facteurs comme l'effet territorial sur la ville et l'effet de celle-ci sur son centre colonial ancien.

À cet effet, une étude de comparaison entre plusieurs centres fait appel à la détermination des cas d'études différents selon des paramètres de taille, de dynamique économique, de statut administratif, de localisation géographique..., afin de reconnaître le rapport de l'échelle et l'importance d'une ville, sur son noyau de création initial, ce qui implique une étude de classification des villes moyennes algériennes.

Par rapport à la classification des villes, la revue de littérature a permis de construire le concept de ville moyenne, ciblé dans cette thèse, notamment à travers un ensemble de critères qu'on a essayé d'identifier. La taille, le poids démographique (différentes méthodes d'estimation ont été passées en revue à ce niveau), l'homogénéité de l'espace géographique, la typologie en fonction de la genèse. Un panorama des études a ainsi été établi pour comprendre les manières retenues dans des travaux antérieurs vis-à-vis la question de choix des cas d'étude et de classification des villes.

Parmi les travaux traitant la question de la classification des villes en rangs (grandes, moyennes et petites villes) selon leur importance, la taille, le poids démographique (différentes méthodes d'estimation ont été passées en revue à ce niveau), l'homogénéité de l'espace géographique, la typologie en fonction de la genèse, celui de Chaouche Salah intitulé: «*La petite ville algérienne : entre spontanéité et volontarisme ; département d'Architecture et urbanisme, de l'université Mentouri Constantine, 2004*» (Chaouche Salah, 2004). «*Essai méthodologique de définition des petites villes algériennes, exemple des petites villes de l'Est ; université de STRASBOURG I, 1982* » (Lekehal Abdelouahab, 1982). ainsi que : «*Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie: effet chef-lieu et perspectives de développement, de l'université de Cergy Pontoise, 2014* » (Kasdallah Najet, 2014). Chacun, de ces trois chercheurs, a sa propre vision qui fait partie de l'objectif à atteindre par son travail.

- *La Petite Ville Algérienne : Entre Spontanéité Et Volontarisme* (Chaouche Salah, 2004). Dans le but de définir la petite ville algérienne, l'auteur a pris le départ de son étude par le biais des données de stratification urbaine algérienne dont la petite ville compte entre 5000 à 50 000 habitants, et sur la base d'une étude préalable définissant la petite ville du point de vue économique, dans laquelle elle compte un nombre d'établissements de commerce entre 100 et 800 et un nombre de types d'équipements entre 20 et 40 unités. Sa méthode d'analyse est basée sur une étude comparative de l'évolution de l'emploi dans les domaines

de l'agriculture, l'industrie, le bâtiment et les travaux publics ; et les services et commerces ainsi que l'étude des aires d'influence par le rayonnement des hôpitaux, des lycées et le progrès des moyens de transport. Sa méthodologie est basée sur la collecte des données, le travail de terrain et le travail cartographique.

- *Essai méthodologique de définition des petites villes algériennes, exemple des petites villes de l'Est) université de STRASBOURG I, 1982 (Lekehal Abdelouahab, 1982).*

Par son objectif fondamental, l'auteur cherche à définir la petite ville dans l'Est algérien, dans une gamme établie dans une étude préalable entre 2000 et 42000 habitants, il a opté pour une méthode des matrices, basée sur l'indice de l'agglomération (lois de DAVIES), l'indice de centralité (lois de Bennison) et l'application de la méthode de régression ; et ensuite la méthode des quadrants, pour mettre en lumière un rapport d'étude qui manipule la relation établissement-activité.

- *Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) : effet chef-lieu et perspectives de développement, de l'université de Cergy Pontoise, 2014 (Kasdallah Najet, 2014).*

Le chercheur a choisi de travailler sur un échantillon de 05 villes maghrébines qui ont déjà fait l'objet d'une étude préalable, effectuée dans un cadre de coopération entre trois équipes (algérienne, tunisienne et française).

Sur un fond de revue de littérature sur la notion de la ville moyenne dans le monde entier, et à l'aide des cartes et des images satellitaires, elle a opté pour une approche systémique, pour l'analyse du système de villes (loi rang-taille de Zipf, la notion de la primatie avec les indices de Jefferson et Stewart) et une approche géographique, par l'utilisation de la théorie des graphes.

L'écart enregistré entre ces recherches se manifeste par l'absence d'une relation entre l'état du centre, considéré comme partie intégrée dans la ville certainement, mais pas dans un contexte d'interaction avec la ville en elle-même. L'ensemble de ces recherches aborde le sujet de dégradation des centres-ville coloniaux du point de vue technique sans tenir compte des autres conditions influant sur les faits urbains, mais qui se situent en dehors de celui-ci.

Il est évident que les centres qui font le sujet de la présente recherche sont tous de création coloniale, mais ce qui fait la différence entre eux c'est leur importance dans la structure urbaine globale au temps de leur création. L'importance actuelle du centre dépend de l'importance de la ville-mère à l'époque de sa création, par conséquent, les études de ces centres ne sont jamais identiques et diffèrent d'un centre à l'autre. C'est pour cela que l'étude de ces centres prévoit d'abord une étude de classification des villes afin de saisir les similitudes et les distinctions entre la plupart de ces centres.

LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE :

La problématique qu'on va traiter vise l'élaboration d'une étude approfondie portant sur les centres anciens des villes moyennes dans la région de l'Est algérien, entre les exigences de la préservation de l'authenticité et celles de la durabilité.

Il est établi que nos anciens centres-ville (coloniaux) vivent une lente déliquescence et ne répondent plus aux exigences de la qualité de vie moderne ainsi qu'aux besoins de leurs usagers ; ils perdent de jour en jour de leurs qualités qui en ont fait des repères de la mémoire collective, et leur existence est sérieusement menacée par le déclin. Ce dernier semble lié à l'absence d'une stratégie profonde qui les fait réévaluer et leur donner de l'âme et de l'importance.

Quelques questionnements peuvent être posés pour mieux éclaircir la situation de ces centres :

- 1- Existe-t-il une stratégie nationale vis-à-vis de la sauvegarde et de la conservation du style architectural et urbanistique de ces centres ?
- 2- L'état actuel de ces centres peut-il répondre aux exigences de la vie moderne de leurs villes et de leurs citoyens ?
- 3- Les interventions partielles effectuées par des individus sur leurs constructions prennent-elles en charge la reproduction du style original des constructions ?
- 4- Ces centres ; peuvent-ils être aptes à l'ajustement des conditions d'un développement durable ?

LA QUESTION DE RECHERCHE

Comment préserver et assurer la vie à ces centres coloniaux devant les conditions de l'anarchie et les exigences de la réalité que vivent nos villes ?

Y a-t-il des points de communauté entre ces centres ? Y a-t-il un rapport entre l'état d'un centre et l'état global de toute la ville ?

Pour répondre à cette question, nous avons énoncé l'hypothèse suivante :

HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Ces centres vivent dans l'anarchie et en délaissement. Phénomène qui semble lié à la croissance chaotique et non contrôlée des villes, ainsi qu'à l'absence de stratégies permettant la préservation ou la requalification de ces centres, surtout en regard de la durabilité. Et leur préservation ne se fait que par une inscription dans des projets urbains pour chaque centre selon ses caractéristiques et ses particularités ; en tenant compte de toutes les mesures nécessaires assurant une existence durable de tous les compartiments de la ville. On retient également que la valeur du patrimoine de chaque centre dépend du degré d'importance de la ville à l'époque et son rayonnement territorial.

Cette étude sera basée sur trois parties. La première est théorique et sert à traiter les principaux concepts de cette thèse, elle doit d'abord chercher à se positionner par un état de l'art envers des recherches ultérieures puis par une analyse conceptuelle qui doit examiner et déconstruire les notions de base de ce travail.

La deuxième concerne un essai de définition, de détermination et de classification des villes moyennes algériennes de création coloniale, dans la région de l'Est algérien, ayant vécu les mêmes conditions de création (création coloniale) avec des caractéristiques locales différentes comme la morphologie du site, la stratification administrative, la composition urbaine de la ville, les circonstances de croissance...etc.

Cette deuxième partie finira par une catégorisation des villes étudiées et un choix de quelques villes types, dont les centres anciens (coloniaux) sont les objets visés pour la troisième partie de cette étude.

Cette dernière partie consiste à envisager une approche de comparaison entre quelques centres représentatifs qui partagent un ensemble de critères, de formes et de qualités et diffèrent en revanche en d'autres. Ceci passe nécessairement par une définition bien claire

de la notion d'un centre-ville colonial et par une approche de délimitation de l'aire d'étude pour chaque centre, en tenant compte :

La recherche de la période de création, la morphogenèse, la poursuite des événements importants au cours de leurs formations et enfin leurs états actuels, on distingue un classement des centres entre celui qui garde son importance comme élément-clef dans le contexte urbain de la ville et assume un fonctionnement adéquat, celui qui est en état de marginalisation, mais il garde certaines qualités de viabilité, et d'autres qui sont en état de délaissement et de dégradation totale.

À l'aide de ce classement, on peut aboutir à une catégorisation qui va nous aider à déterminer des actes convenables, pour chaque catégorie de ces centres, on tenant compte des points suivants :

- Tous les centres qu'on va choisir doivent être de création coloniale, vu l'importance et la valeur de ces derniers par rapport à leurs villes (comme des noyaux initiaux d'une part et d'autre part de leur valeur historique comme des témoins d'une période importante dans l'histoire moderne de l'Algérie).
- Ces centres appartiennent aux villes moyennes et représentent leurs noyaux initiaux.
- Des villes de l'intérieur du pays desservies par de grandes villes.
- Le statut administratif de ces villes doit tenir compte des chefs-lieux de wilaya et des chefs-lieux de Daïra.
- Les sites de ces villes ne doivent pas être de la même morphologie géographique (ville montagnaise, ville de la plaine, ville située sur une route principale et une autre éloignée ...)

Ce travail doit être finalisé par une conclusion qui va nous aider à déterminer un modèle de centre de la ville moyenne algérienne. Et de cette manière, on va cerner les problèmes majeurs dont celui-ci souffre.

La durabilité qu'on va chercher pour ces centres n'est assurée que si l'on cherche à mettre en exergue les forces réelles de ces centres, par l'intégration de leurs qualités environnementales, leur valeur historique, leurs compétences et leurs capacités sociales et spatiales ...

Pour cela et afin de valoriser et améliorer la qualité de vie dans ces centres, on doit illustrer cette approche par l'exploration des potentialités de chaque centre.

LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Par cette recherche, on veut arriver à saisir l'état actuel et le devenir des anciens centres-villes coloniaux des villes moyennes dans l'Est algérien et par là même :

- Définir, déterminer et catégoriser les villes moyennes de l'Est algérien.
- Déterminer le centre-ville colonial des villes choisies.
- Explorer l'état de ces centres.
- Mettre en exergue des plans d'action pour la mise en œuvre d'un développement durable de ces centres.

Développer une vision globale sur l'ensemble de ce type de centres qui empreint l'actualité de la majorité de nos villes.

MÉTHODOLOGIE ENVISAGÉE

D'abord, une recherche documentaire diachronique et synchronique va être faite; elle sera réalisée par la collecte du maximum de données documentaires et cartographiques qui concernent chaque cas de notre étude.

Pour les modèles d'analyses :

On adoptera deux différents modèles d'analyse, dépendamment des exigences pratiques de chaque partie de cette étude.

La première partie théorique est basée sur une recherche diachronique et synchronique des concepts clefs de cette recherche.

Pour la deuxième partie ; la méthodologie envisagée s'appuie sur un modèle d'analyse basé sur l'exploitation des données statistiques socio-économiques de chaque ville, à travers trois critères :

Le premier est un critère démographique, le deuxième est économique et le troisième critère combine les deux précédents (démographique et économique).

Pour effectuer cette analyse, on doit avoir recours à l'un des logiciels des analyses statistiques. Le choix s'est porté sur le logiciel d'analyse de données SPSS « *Statistical Package for Social Sciences* » (IBM, 2011).

La troisième partie est basée sur une Lecture spatiale effectuée par la détermination des conditions d'évolution et la localisation de la concentration des différentes activités de chaque ville objet d'étude.

La méthodologie envisagée pour cette troisième partie s'appuie sur un modèle d'analyse qui permettra de comprendre :

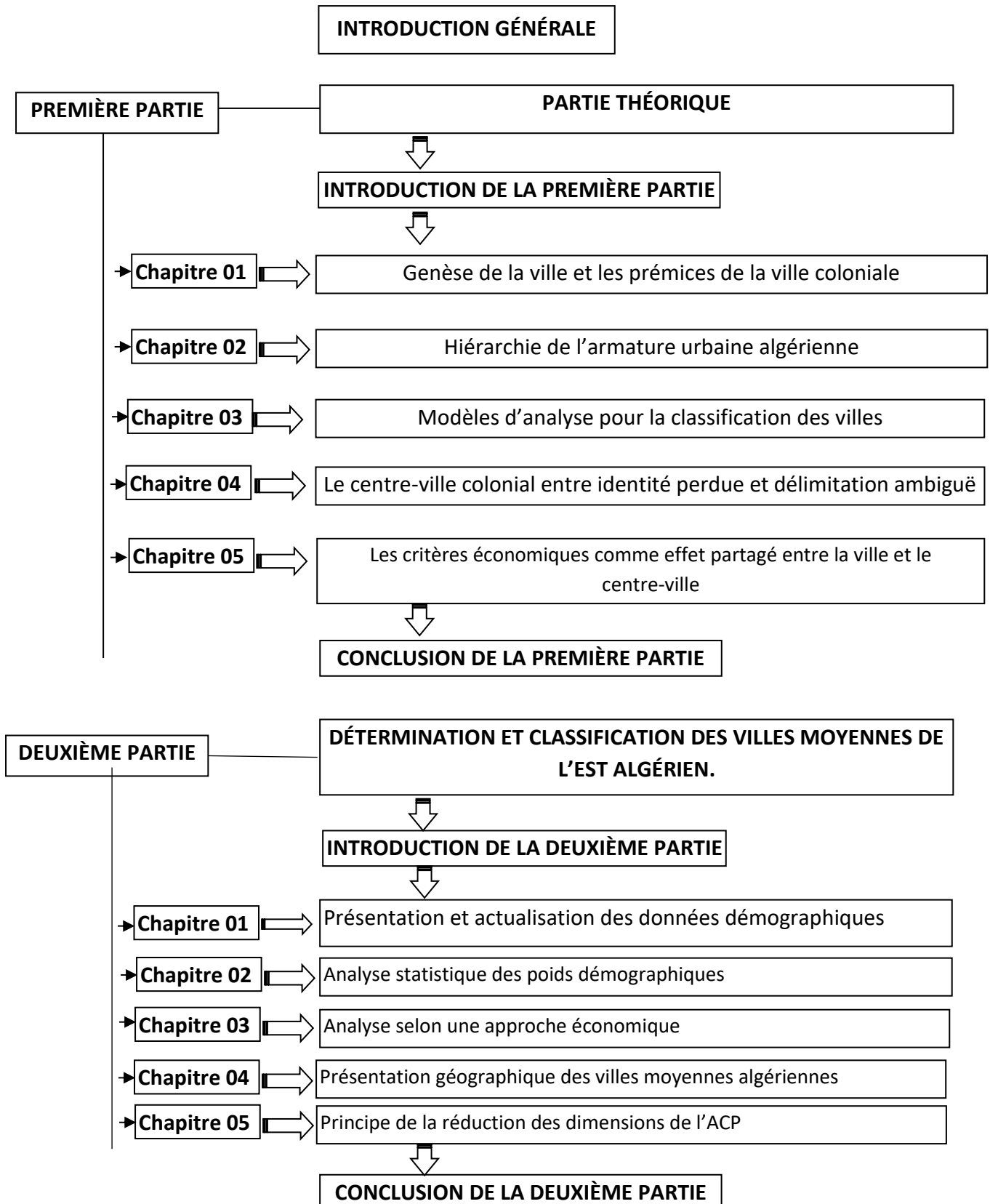
- La genèse et l'évolution de la ville par la compréhension des étapes de sa croissance, les conditions de sa création, les étapes prépondérantes de son histoire. Il est intéressant de connaître les limites de ces villes la veille de l'indépendance pour délimiter l'aire d'étude du centre-ville colonial par la suite (lecture basée sur des textes et des cartes).
- La typologie des différents tissus urbains qui forment le contexte global du centre-ville colonial et ses quartiers avoisinants afin de mesurer le degré de perméabilité entre ces différents tissus.
- Relevé d'un inventaire détaillé de la distribution des activités commerciales afin de saisir l'ampleur de la potentialité économique dans l'actualité de ces centres.

Cette lecture spatiale se fera par le biais d'un **SIG (système d'information géographique)**, en exploitant le logiciel libre **QGIS** (Denis, 2022).

- L'analyse de l'état du cadre bâti s'effectuera par un travail de constatation qui englobera l'ensemble des biens mobiliers situés au sein de l'aire d'étude déterminée auparavant, et qui permettra de mettre le doigt sur le degré de leur authenticité et leurs valeurs historiques et esthétiques.
- À la lumière des deux parties, ce travail s'achèvera par des orientations et des recommandations à tenir en compte, afin de restituer à ce patrimoine son authenticité et lui assurer sa durabilité.

STRUCTURE DE LA THÈSE

LES CENTRES ANCIENS DES VILLES MOYENNES ALGÉRIENNES, ENTRE LES EXIGENCES DE LA PRÉSERVATION DE L'AUTHENTICITÉ ET CELLES DE LA DURABILITÉ



I. PREMIÈRE PARTIE : PARTIE THÉORIQUE

INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE :

La première partie de ce travail sert à constituer une base de données d'informations théoriques par une revue de littérature sur des recherches similaires traitant l'ensemble des concepts principaux de la présente thèse.

Cette recherche théorique est partagée, selon les objectifs à atteindre, en deux formes d'ouvrages distincts : ceux qui sont destinés à former un état de l'art ; leur traitement s'effectue sous forme de fiches de lecture partielles synthétisées, dont l'objectif est de retenir leurs méthodologies pour former la nôtre d'une part ; et pour enrichir la vision globale des concepts clés de cette recherche, d'autre part.

D'autres formes d'ouvrages et de documents sont de nature à références générales (dictionnaires usuels, dictionnaires spécialisés, encyclopédies générales ou spécialisées, livres...), des vidéoconférences, des consultations d'index des périodiques (articles de revues générales, articles de revues spécialisées, articles de journaux, répertoires...).

En commençant par l'état de l'art, pour déterminer un positionnement épistémologique envers la méthodologie qu'on doit adopter lors de ce travail, une série d'ouvrages correspond à des articles scientifiques, des travaux de thèses de recherches et des travaux de coopération internationale traitant des sujets similaires, sont entretenues et récapitulées, pour qu'elles soient la base principale des concepts de notre thèse.

Pour ce qui est du premier concept, il s'agit d'une présentation historique de la sédentarisation de l'être humain et la cause principale de la création de la première ville. Puis, la recherche s'est orientée vers l'historique du développement de la ville depuis sa création, en passant par les différentes civilisations historiques, jusqu'à l'arrivée du 19ème et 20ème siècle, dont l'acte de colonisation prend part à la formation et la création de ces propres villes dans les pays colonisés, avec toutes ses répercussions sur les territoires et les sociétés colonisées ; et enfin le départ et l'impact de son héritage sur la structure globale des territoires dégagés.

L'héritage de cette période, surtout dans le cas algérien, a affecté considérablement l'armature globale du territoire et a engendré des disparités et des déséquilibres dans la répartition des agglomérations et des villes. Ceci est la cause principale de la formation d'une hiérarchisation spatiale formée de métropoles, de grandes villes, de villes moyennes, de petites villes et des agglomérations secondaires. Les villes moyennes en Algérie sont

presque toutes de création coloniale. Leur détermination et classification reste un sujet à entretenir par des méthodes et des modèles qui font l'objet d'un autre concept à analyser. Les centres anciens de ces villes sont les noyaux initiaux de leurs fondations. Actuellement, ils vivent dans des situations de vieillissement et de dégradation malgré leurs valeurs historiques importantes. L'enjeu majeur envers ces centres-ville est leur préservation, tout en exploitant leurs potentialités. Néanmoins, ils ne peuvent être déterminés uniquement par leurs limites physiques parce qu'en tout état de figure, la ville héritée de la période coloniale ne représente pas obligatoirement, dans sa totalité, la notion du centre-ville avec ses propres définitions. Les paramètres économiques et démographiques ainsi que d'autres peuvent jouer le rôle d'outils de mesure et d'investigation sur deux reprises distinctes : la première sert à réaliser une classification des villes, pour avoir la hiérarchie de ces villes moyennes ; et la deuxième pour la détermination des limites des centres-ville.

I.1 CHAPITRE -I-01 : GENÈSE DE LA VILLE ET LES PRÉMICES DE LA VILLE COLONIALE

I.1.1 INTRODUCTION :

Depuis son existence sur Terre, l'homme passe par des cycles de progression, il a préservé son existence en cherchant l'adaptation et la familiarisation avec son environnement naturel. Au long des dizaines de milliers de générations, il commence à cueillir les produits et à chasser les animaux pour ne pas mourir de faim, il a assuré également sa sécurité par le refuge sous abris, « *Cette époque appelée par les archéologues : paléolithique (âge de la pierre ancienne)* » (Benevolo Leonardo, 1983). Avec la découverte du feu, l'homme a amélioré ses conditions de vie par la culture de plantes et l'élevage des animaux pour qu'il soit arrivé à avoir sa sédentarisation et la formation des premiers regroupements humains dans l'Histoire, cette époque appelée « *l'époque néolithique ou l'âge de la pierre nouvelle* » (Benevolo Leonardo, 1983).

L'abri primitif était pour lui des petits changements de l'état de son milieu de vie, il s'est limité à l'occupation des caves et la formation des premières structures en bois, ainsi que le port des feuilles des arbres et les peaux des animaux comme formes d'habillement. Il arrive enfin à découvrir la notion de vie sociale. « *Les premières villes ont été établies dans des plaines fertiles et inondables, à proximité de vastes pâturages pour l'élevage du bétail. Elles jouissaient également d'un climat doux et d'un apport constant en eau. Ces conditions étaient nécessaires pour la formation d'une société stable et organisée. Elles ont permis à l'homme de domestiquer les animaux (bovin, ovin...) et cultiver les céréales (riz, blé...)* » (Margueron & Wiesner, 1991).

I.1.2 LA VILLE AU FIL DE L'HISTOIRE

L'arrivée de l'homme à concrétiser sa sédentarisation, sa sociabilité, ses interactions avec le monde qui l'entoure, sa sécurité, son développement et sa modernité, avait passé par le premier noyau de l'urbanisation de son espace, formé de sa première forme d'habitation. « *Le noyau initial de l'urbanisme est une cellule d'habitation (un logis) et son insertion dans un groupe formant une unité d'habitation de grandeur efficace* » (Jean Giraudoux, 2016). Cette urbanisation est la cause initiale de la formation du premier village de l'Histoire. Ce village qui est devenu ensuite une ville puis un ensemble de villes, pour qu'il forme enfin une civilisation, passe par des épisodes historiques importants dont la ville est le premier paramètre de progression.

I.1.2.1 LA VILLE DE LA PRÉHISTOIRE :

Les civilisations de la préhistoire montrent toutes que les premières villes instaurées par l'homme, sont édifiées sur les rives des grands fleuves de l'actuel Moyen-Orient. Ainsi, on peut dire que la ville est le produit fini de la rencontre de plusieurs facteurs dont l'homme est l'élément principal. Son occupation des terres fertiles irriguées par de grands fleuves assure sa sédentarité et par ceci la formation des premiers regroupements humains dans l'Histoire.

Depuis le III^e millénaire av. J.-C., Les Sumériens édifiant leurs cités fortifiées, arrivent à séparer l'espace naturel ouvert de leur espace intérieur approprié.

La région du Moyen-Orient située entre les deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate, est considérée parmi les premières scènes qui accueillent les civilisations humaines de la préhistoire « *Jusqu'à la moitié du III^e millénaire, les villes de la Mésopotamie partagent la plaine irriguée par les deux fleuves et désormais complètement colonisée* » (Benevolo Leonardo, 1983).

En contrepartie, les historiens parlent des premiers fondateurs des villes, non pas à travers le regroupement des hommes seulement, mais par l'organisation et la gouvernance des sociétés et l'instauration des empires stables, « *Le premier fondateur d'un empire stable (pour environ un siècle, vers 2500) est Sargon d'Agade, plus tard sa tentative est reprise par Hammourabi de Babylone, par les rois assyriens et perses* » (Benevolo Leonardo, 1983).

Au cours des siècles, la ville devient capitale et le pouvoir est érigé par des royaumes. Le nombre de villes s'accroît pour qu'il forme une structure de villes distribuées sur un monde qui n'a jamais cessé de s'élargir, « *Babylone la capitale de Hammourabi dont le plan conçu vers 2000 avant J.C sous forme d'un rectangle de 2500/1500 m divisé en deux parties inégales par l'Euphrate. Ses rues sont droites et de largeurs constantes, les murs se coupent à angle droit, la ville est formée d'une série d'enceintes, les plus extérieures ouvertes à tous, les plus intérieures réservées au roi et aux prêtres* » (Benevolo Leonardo, 1983).

I.1.2.2 LA VILLE DE L'ANCIÈNE EGYPTÉ :

Il est évident que tous les fleuves et les sources d'eau sont toujours à l'origine de la fondation des civilisations et la prospérité qu'a connue l'homme depuis son existence. Mais ces fleuves peuvent être la cause de disparition des traces de l'urbanisation des civilisations

anciennes, le cas en Égypte revient au Nil dont les établissements les plus anciens ont été effacés par les crues annuelles. C'est pour cela que cette civilisation est représentée beaucoup plus par une architecture monumentale qu'urbanistique. « *Le premier pharaon Ménès, fonde la ville de Memphis (pas loin de l'actuelle Helwan) à l'embouchure du delta, et l'entoure d'un « mur-blanc ». À la lisière du désert se dressent les pyramides des rois des quatre dynasties et les temples solaires de la cinquième* » (Benevolo Leonardo, 1983).

Le génie égyptien ancien est visuellement constatable, sur les grands temples des pyramides de la région de Gizeh « *ces gigantesques édifices étaient construits avec une précision telle qu'une lame de couteau ne peut se glisser entre les blocs de pierres massifs, dont les joints de mortier sont imperméables* » (Susie Hodge, 2019).

I.1.2.3 LA VILLE GRÈQUE :

À l'Âge du Bronze, la Grèce n'a pas encore vu le jour du monde civilisé. La ville grecque comme les villes des civilisations précédentes est fondée dans une plaine traversée par deux rivières (Céphise et l'Ilissus), et compte une série de collines où les habitants de la région se réfugient en cas d'atteinte par les ennemis. L'une de ces collines est appelée l'Acropole, autour d'elle s'est formée la ville d'Athènes « *l'Acropole d'Athènes fut construite sur une colline rocheuse. Ce site représente l'apogée de l'architecture grecque, comprenant le Parthénon, les Propylées, l'Erechthéion et le temple d'Athéna Nikê* » (Susie Hodge, 2019).

Alors, la ville grecque initiale est divisée en deux parties, l'une au sommet de la colline et regroupe les temples et les lieux fortifiés, l'autre située dans la plaine destinée à loger les habitants en temps de paix et regroupe les marchés et les espaces d'échange.

La géométrie est la caractéristique principale de la ville grecque « *avec des rues de tracés à angle droit, d'où résulte une grille d'ilots rectangulaires et uniformes* » (Benevolo Leonardo, 1983).

La population des villes grecques est toujours restreinte sous l'effet d'un choix politique qui préfère délocaliser la population d'une ville lorsqu'elle arrive à un seuil déterminé, et l'installer dans une nouvelle agglomération.

D'ordre général ; « *La ville grecque est divisée en trois zones : les zones d'habitation, les zones sacrées (les temples...) et la zone publique destinée aux réunions politiques, aux commerces, aux théâtres, aux stades* » (Benevolo Leonardo, 1983).

I.1.2.4 LA VILLE ROMAINE :

La ville romaine représente l'une des attitudes de la civilisation humaine, non seulement par ses structures internes, mais aussi par sa distribution sur l'ensemble du périmètre du royaume, particulièrement sur la région méditerranéenne.

L'origine de naissance et de génie de cette civilisation fait partie de la civilisation étrusque émergée en Italie à l'Âge du Fer.

L'étendue et le rayonnement de cette civilisation ont été accompagnés par des grands travaux d'ouverture de routes, de réalisation des ponts et de canalisation de transfert et d'alimentation en eau. Ces travaux sont toujours là, pour témoigner de l'immensité de cet empire.

« ...La construction des routes va de pair avec la conquête des provinces... Le passage des cours d'eau requiert la construction de nombreux ponts en pierre ou en bois. Les aqueducs, sont construits dans chaque ville pour satisfaire les besoins collectifs et individuels. Lorsque l'aqueduc doit franchir une vallée, il est surélevé par une ou plusieurs séries d'arches » (Benevolo Leonardo, 1983).

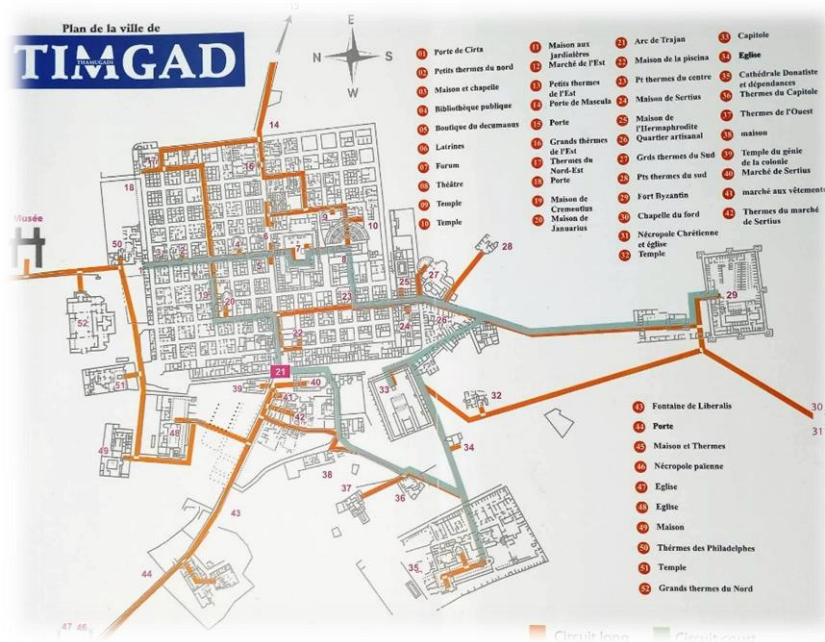
La particularité de cette civilisation réside dans la matérialisation des techniques de construction nouvelles et durables. Quand on parle des arcs auto-stables utilisés dans les grandes travées destinées à la réalisation des ponts ou des aqueducs, des temples, des théâtres, ou même des arcs des entrées de villes, on constate leur résistance depuis des siècles jusqu'à nos jours. *«L'ingénierie et les matériaux bâtirent les temples, aqueducs, amphithéâtres, arcs de triomphe de plus en plus ambitieux...En utilisant des colonnes isolées, ils développèrent l'arc en plein cintre en pierre et à partir de là, des arcades et des aqueducs où l'eau était transportée par des canaux enduits de ciment ainsi que la voute croisée et le dôme»* (Susie Hodge, 2019).

La ville est de forme rectangulaire, avec des rues droites, perpendiculairement croisées et formant des îlots identiques, destinés dans leur majorité à la résidence des habitants. « *La*

grille urbaine se forme des ilots carrés ou rectangulaires qui ont des dimensions variant de 70x70 mètres à 150x150 mètres. Un ou plusieurs ilots centraux peuvent être modifiés ou supprimés pour faire place au forum et aux autres édifices publics. Dans le périmètre, défendu par les murs d'enceinte, à la périphérie, immédiatement à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'enceinte, se trouve l'amphithéâtre » (Benevolo Leonardo, 1983).

I.1.2.5 LA VILLE MÉDIÉVALE :

On entend par ville médiévale, une ville développée et encore habitée sur les traces d'une ville d'origine romaine. Celles qui ont développé et intégré les parties anciennes sont des villes vivantes, celles qui sont abandonnées et conservent uniquement leurs structures urbanistiques et architecturales sont des villes mortes, l'exemple de la ville de Timgad est le plus perceptible (Carte 1). « Après l'an mil, la nouvelle ville de la région méditerranéenne se développe sur la trace de l'ancienne ville romaine. Ce qui reste de la ville antique est un ensemble de ruines qui ne fonctionnent plus comme partie de la ville actuelle ; quant aux villes médiévales, elles sont encore habitées et conservent beaucoup de traditions originales. Certaines se sont développées et sont devenues de grandes métropoles modernes (Paris et Londres) ; d'autre part des villes mortes comme Priène, Ostie, Timgad... peuvent être fouillées et reconstituées avec une grande précision » (Benevolo Leonardo, 1983).



Carte 1 : Carte de la ville romaine de Timgad en Algérie. Source (Redjel Tahar & All, 2010)

I.1.2.6 LA VILLE ISLAMIQUE :

L'empire islamique s'étendait rapidement juste après le premier siècle de sa fondation ; depuis la région de l'Andalousie à l'Ouest jusqu'à la Chine, l'Inde, en passant par la Crimée à l'Est. Sur ce vaste espace et au fil de l'Histoire, beaucoup de civilisations ont vu le jour simultanément depuis la Mésopotamie en Irak actuel, en passant par les Perses, les Égyptiens, les Romains..., ceci ayant été avec ses principes religieux qui ont donné puissance à ce nouvel empire pour qu'il forme ses propres fondements d'instauration des villes. *« c'est sur un passé très dense, riche et varié que la civilisation islamique posa ses premiers fondements, joignant l'héritage à la fois des civilisations anciennes de la Mésopotamie (sumérienne, akkadienne, babylonienne et assyrienne), des civilisations sudarabiques(royaume de Maïin, Saba etc...) et des civilisations de l'Égypte ancienne et celle de l'Empire perse et de la Phénicie »* (Benyoucef Brahim, 2005).

Il est évident que les principes de la ville islamique retrouvèrent leurs origines à *« Yathrib (Madinat El Nabi), oasis où se réfugia le Prophète »* (Jean Pelletier, 2012), mais la fondation de beaucoup de villes islamiques des premiers siècles de l'Hégire, comme dans les autres civilisations, naît avec les besoins stratégiques en stabilisation et en dénotation des territoires sous l'autorité, pendant les conquêtes que l'armée musulmane effectuait pour diffuser la religion. Certains auteurs remettent en question la cause de la mort et de la survie des villes, parce qu'elle est parfois arbitraire, et ne tient pas compte d'une réflexion hors de la stratégie militaire. *«...Quand elles étaient dans des conditions géographiques défavorables, en dehors des routes de commerce, mal protégées, mal ravitaillées, insuffisamment pourvues d'eau, elles ont disparu ou se sont amoindries : tel fut le cas de Koufa, de Kairouan, ou de Qalaa des Beni Hammàd. Quand elles répondaient aux conditions que les géographes déterminent et que l'urbaniste réalise, elles ont survécu et ont prospéré ; c'est le cas de Bassora, du Caire et de Marrakech »* (Petruccioli Attilio, 1990).

La ville islamique est de caractère particulier, dans la plupart des cas fondée au sommet d'une colline sensiblement élevée, structurée de manière qu'elle concentre les activités communes et autonomise les quartiers. Ainsi, la mosquée occupe une place centrale dans chaque quartier, *« La grande mosquée de la ville, sanctuaire et maison commune de la société musulmane, sorte de forum de l'Islam »* (Chabane Djamel, 2003), où toutes les rues convergent. La Qasba est considérée comme le quartier officiel et occupe l'endroit le plus

élevé. Les quartiers d'habitation vivent dans le calme absolu et sont faciles à distinguer des quartiers commerçants qui assurent le rôle du Souk au sein de la ville. « *Chaque genre de commerce occupe une rue et est limité à celle-ci. Ainsi, se constitue le Sûq- rue commerçante spatialisée- pour la plus grande commodité du client* » (Chabane Djamel, 2003).

L'aspect spirituel et doctrinal est considéré comme l'élément crucial qui recouvre la vie des citoyens musulmans envers leur entourage physique et moral. Ainsi, la ville islamique ainsi que l'architecture dite islamique auraient beaucoup été affectées par ces aspects. « *La religion islamique comprend de nombreux enseignements relevant des domaines de croyance, du culte et de la conduite sociale qui ont rapport avec l'exploitation de l'espace ; dont on peut citer l'unicité du Dieu, la direction vers la Qibla, le voisinage, l'hospitalité, l'intimité et la ségrégation entre les sexes*» (Mustapha Ben hamouche, 2018).

I.1.2.7 LA VILLE COLONIALE :

Quand on veut parler de la ville coloniale, il faut qu'on parle d'abord de la définition de l'acte de colonisation qui représente l'imposition d'une société étrangère qui vient du dehors des frontières d'une nation, pour l'administrer et l'exploiter. Le dictionnaire Larousse le définit comme un acte de «*Transformation d'un pays en un territoire administré par une nation en dehors de ses frontières, et demeurant attaché à la métropole par des liens étroits* » (Larousse., 2008).

Ce phénomène, ancien récent en même temps, est d'invention européenne au XIXe siècle, dont la France et l'Angleterre sont les deux pays les plus occupants, « *la France et l'Angleterre, ce sont les deux plus grands pays colonisateurs. À elles deux, elles représentent 66% des investissements à l'étranger*» (Olivier, 2007).

Une course aux territoires est entraînée entre les pays européens colonisateurs et la France, pour prescrire sa domination sur les territoires de l'Afrique du Nord, les pays de l'Afrique occidentale et l'Afrique Équatoriale. Elle ne s'est pas contentée de ces territoires pour qu'elle arrive jusqu'à l'Indochine et les îles Guadeloupe, Martinique et Guyane française vers l'Amérique latine.

Il est bien entendu que l'occupation du territoire national a été effectuée par étapes et sous formes distinctes, pendant plusieurs années. La région du littoral a été l'objet de cette colonisation dans les premiers temps, pour que cette opération soit étendue au reste du

territoire. *«La colonisation s'est appuyée sur les nœuds urbains, mais avec des modalités différentes. Elle a développé les cités portuaires et a, par contre, délaissé les villes de l'intérieur, qui ne correspondent pas à ses préoccupations stratégiques »* (Côte Marc, 1996). Les colonisateurs français ont repris presque les mêmes logiques d'urbanisation et de création des villes que les villes romaines anciennes, surtout en matière de configuration de la géométrie orthogonale assurant la bonne maîtrise de l'espace et des personnes. Il est certain que la ville romaine a prouvé plus de durabilité et plus d'esthétique que celle réalisée par les colonisateurs français. Cette dernière s'est, néanmoins, beaucoup inspirée de la précédente. *« À la façon des colonisateurs romains, les officiers chargés d'organiser les nouvelles collectivités commencent par discipliner l'espace, comme si, à travers lui, ils espéraient discipliner les hommes. Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon des normes imposées, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain ou d'un village de colonisation. Au centre, la place, avec la triade caractéristique des villages français, école, mairie, monuments aux morts »* (Bourdieu & Sayad, 1964).

I.1.3 LES VILLES ALGÉRIENNES AVANT LA COLONISATION FRANÇAISE

Le territoire algérien avant la colonisation française est doté d'une structure urbaine bien définie par le nombre de villes réparties sur son échelle globale. Ces villes sont héritées depuis les différentes civilisations passant d'ici ; particulièrement la civilisation romaine et la civilisation islamique. Parmi les principales villes romaines réparties de l'est à l'ouest de l'Algérie on trouve : Thevest (Tébessa), Mascula (Khenchela), Thamugadi (Timgad), Calama (Guelma), Cirta (Constantine), Castellum Tidditanorum (Tiddis), Cuicul (Djemila), Icosium (Alger), Tipasa, Pomaria (Tlemcen)..., également un nombre important de villes islamiques dirigées par les Berbères sont édifiées depuis les premiers siècles du passage de cette civilisation. Les principales villes (Qualâa les Hamadites à Béjaïa, Beni Hammad aux environs de M'Sila, El-Muwahhidun à Tlemcen...) *« L'urbanisation en Algérie est un phénomène fort ancien par ses racines : les civilisations romaines, puis islamiques, furent à base citadine. De la première, il subsiste de magnifiques ruines (Timgad, Tipasa, Djemila), de la seconde des médinas bien vivantes. Même si elles posent problème. Des villes comme Béjaïa, Tlemcen, Constantine ont eu leurs heures de gloire »* (Côte Mark, 2005).

Le territoire saharien algérien était considérablement peuplé surtout par les Ksour de ce vaste territoire (Timimoune, Adrar...), également les villes d'Ouargla dans l'Oued Miya et Touggourt dans l'Oued Righ ont joué le rôle des villes de transition et des relais entre la région nord du pays et le bas Sahara algérien.

Les villes de Laghouat dans la région d'oued Mzi, d'El Oued dans la région de Souf, Timimoune dans la région du Gourara, Biskra dans la région des Zibons, Adrar dans la région de Touat ont connu le même sort par la greffe des petits tissus coloniaux détachés de leurs anciens Ksour pour marquer la supériorité des colons européens. Ces tissus fondés sur les principes de la ville hypodamienne viennent d'apporter de nouvelles typologies urbaines et architecturales dans le grand Sud algérien. Ces fragments de tissus ont constitué les premiers noyaux des villes sahariennes en Algérie, avec l'introduction de la codification de l'espace habité et des équipements de première nécessité tels que l'école, le dispensaire...comme le montre *Jean Bisson* (Mutin Georges, 2004).

I.1.4 LES VILLES ALGÉRIENNES PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE

La maîtrise de l'espace algérien et l'occupation du territoire national par les colonisateurs présentent des disparités d'une région à l'autre et d'une ville à l'autre selon la vision stratégique de commandement, la valeur économique des terrains agricoles et leurs préoccupations envers l'exploitation des ressources. Alors sa politique d'urbanisation s'est appuyée sur trois cas distincts :

- La reproduction de la ville sur elle-même ; par l'intervention dès les premiers temps de la colonisation sur les tissus des villes existantes. Par la création des percées et la restructuration des voies et de places, afin de faciliter les actes de maîtrise de l'espace. « *pour un souci d'accessibilité, mais aussi de domination, des percées et travaux d'élargissement furent lancés dès les premiers jours de la prise de la ville d'Alger* » (*Mustapha Ben hamouche, 2018*). Par la suite, l'opération d'imposition s'est accomplie par la création de nouveaux quartiers et l'injection des équipements et les services nécessaires. « *Le pouvoir s'est d'abord appuyé sur les villes existantes, soit par les villes doublets, séparées spatialement, ou bien par la possession de la médina, s'accolle à elle, la ceinture, capte ses principales activités pour finir par la phagocyter* » (*Côte Marc, 1993*).

- La création, ex nihilo, des centres urbains sous forme de camps militaires « *certaines villes sont issues de camps militaires : Batna, Sétif, d'autres ont été créées comme centres urbains (Philippeville, Orléonville, Tiaret, Sidi-Bel-Abbès, Aumale, Saïda, Bordj-Bou-Argeridj, Souk-Ahras, Bouira...* » (Côte Marc, 1993). l'objectif est toujours le même, ils visent à discipliner la société et arriver à l'occupation de tout le territoire.
- D'autres formes d'urbanisation sont effectuées lors des opérations de dépossession des terres agricoles, surtout dans la région des hauts-plateaux, afin de les céder aux occupants ; ceci implique la création des petits villages au sein de ces périmètres, afin de rapprocher les services nécessaires auprès des colonisateurs. «*La majeure partie des terres coloniales ont été organisées en périmètres de colonisation ; chaque périmètre était doté d'un village, en position centrale...ces villages sont très typés*» (Côte Marc, 1993).

De cette forme de configuration résulte une structure urbaine du territoire algérien fondée sur une logique de répartition des villes, dont la géographie et l'histoire ont joué de grands rôles. Ainsi, côte M a distingué quatre cas de figure :

- Des villes importantes à rayonnement régional et territorial localisées sur le littoral du front méditerranéen et qui occupent par leurs potentialités portuaires une classe importante dans la structure globale du pays.
- Des villes de l'intérieur du pays, d'origines anciennes occupées et développées durant la colonisation, pour assurer le rôle métropolitain dans ces régions. Leurs tissus urbains sont diversifiés et répartis selon les civilisations auxquelles elles appartenaient.
- Des villages qui sont devenus des villes de création coloniale ex nihilo, ils occupaient dans la plupart des cas des positions centralisées au sein des plaines de l'intérieur du pays. Ceux qui sont bien développés par la suite forment actuellement l'ossature des petites et moyennes villes. « *Villages aux rues orthogonales, aux maisons basses, à toits rouges ; église, kiosque à musique et monument aux morts ; à l'écart le cimetière européen, planté de cyprès. Le village est dominé par le dock-silo, symbole économique, et le clocher symbole culturel. Tout autour, la campagne, vide et tirée au cordeau* » (Côte Marc, 1993).

- Des villes situées dans les régions sahariennes du pays, elles sont caractérisées par une typologie particulière qui répond aux exigences des conditions climatiques de la région. À l'origine de leurs fondations sont des oasis qui assurent le rôle de relais caravaniers entre le Sud et le Nord, avec des Ksours comme forme d'urbanisation et des palmeraies irriguées par des systèmes traditionnels, comme sources de vie de la population. *« Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois ; elles ont pris la forme de villes oasis, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction de relais. Elles n'ont pas connu par ailleurs à l'époque coloniale de dédoublement urbain, car la colonisation les a négligées, et n'y a implanté que quelques équipements »* (Côte Marc, 1993).

I.1.4.1 L'IMPACT DES POLITIQUES COLONIALES SUR L'ESPACE ALGÉRIEN

Depuis leur arrivée en 1830, les colonisateurs français n'ont jamais cessé de chercher à discipliner l'espace comme ils ont toujours cherché à discipliner les personnes, mais leur séjour en Algérie n'a jamais été vécu en paix. En feuilletant les ouvrages législatifs destinés à maîtriser l'espace et les personnes, on aperçoit que leur mission en Algérie n'a pas été facile. Dans le milieu de l'urbanisation et la maîtrise de l'espace, leurs politiques sont toujours d'ordre volontariste ou d'ordre d'urgence, selon les circonstances des événements et les projets envisagés.

I.1.4.1.1 LES POLITIQUES VOLONTARISTES

Durant la période de colonisation, les Français ont changé la physionomie de la campagne algérienne par le fondement de quelque 700 villages, et la soumission des propriétés des originaires par la création et l'application d'une série de lois destinées au même objectif. *« Quelques 700 villages français furent ainsi fondés qui modifièrent complètement la physionomie des campagnes algériennes ou les agglomérations rurales...Une série de lois, qui soumettaient les propriétés indigènes au droit français, facilitèrent l'émiettement des propriétés indivises et leur acquisition par les Européens »* (Chaouche Salah, 2004, p. 41).

La prospérité de la colonisation de l'Algérie n'a connu son épanouissement économique qu'avec l'élargissement des champs de l'agriculture, et l'ouverture des voies de communication par la suite. *« En 1954, le maillage du réseau urbain était relativement dense dans le Nord, plus lâche dans la région des Hauts-Plateaux où les distances et la faiblesse des*

densités de population ne contribuaient pas à assurer une bonne répartition spatiale des agglomérations urbaines. Dans le sud du pays (Sahara) et en dehors de Biskra, Ghardaïa et Béchar, on ne pouvait parler de ville dans ces zones désertiques. La vie s’y organisait, en effet, en fonction de la disponibilité des ressources en eau et les agglomérations de population étaient des oasis » (Chaouche Salah, 2004, p. 42).

La création et l’élargissement de la trame viaire ainsi que la construction ferroviaire pendant la période coloniale, donnent naissance au découpage du sol en lotissements et la prolifération des centres urbains qui composent l’ossature originale de plusieurs villes algériennes. L’affectation administrative et la dépossession des propriétaires de leurs terres rejoignent les autres critères comme d’autres bases d’urbanisation.

La dimension d’une architecture originale importée de chez eux, empreinte le style de production architecturale de l’ensemble des villes et villages de cette période, créés par les colons. Selon l’ampleur de la ville et l’envergure des immeubles et des constructions à bâtir, les colons ont affecté beaucoup d’importance à leur existence, par la reproduction d’une architecture précieusement enracinée et loyalement inspirée de doctrines occidentales. *«Alors, ils produisent une architecture à laquelle l’enracinement colonial confère une certaine authenticité, cette dernière est le produit pur de l’importation des beaux-arts de Paris » (J J Deluz, 1988).*

I.1.4.1.2 LES POLITIQUES D’URGENCE :

Les conditions de la guerre de libération nationale ont imposé leur poids sur l’espace algérien et particulièrement sur le milieu urbain. Afin d’isoler les Moudjahidine (révolutionnaires) et les empêcher de toute possibilité de communiquer et de se ravitailler auprès de la population rurale, les services militaires des occupants français ont fait appel à des lois et des instructions favorisant ce choix, pour interdire toute communication possible entre les deux parties. *«L’armée française répartit certaines régions spécifiques du territoire algérien en trois principales catégories militaires : zones opérationnelles, zones de pacification et des zones interdites» (Henni Samia, 2019).*

Les zones opérationnelles concernent toute zone peuplée où les colons français ont le plein pouvoir d’utiliser tous les moyens pour préserver les règles de l’ordre et de la sécurité. Sur le plan des zones de pacification, les colons cherchent toutes les possibilités de se rapprocher des Algériens, afin d’avoir leur contribution et leur collaboration avec les services coloniaux.

Les zones interdites sont des territoires bien définis dans les régions principalement montagnardes que les révolutionnaires peuvent tenir comme refuges et lieux de batailles contre les colons. Elles sont prévues pour être vidées de toutes les personnes et même des animaux. Ainsi, tout mouvement possible risque de faire l'objectif d'élimination. *«Ces stratégies étaient conçues pour surveiller les activités de la population rurale et pour faire obstacle au soutien moral et matériel aux militants et aux combattants de la libération algérienne »* (Henni Samia, 2019).

L'application de la loi des zones interdites sur quelques régions montagnardes et forestières du pays qui sont considérées comme refuges de ces révolutionnaires influait sur la configuration des milieux urbains de ces régions. Par conséquent, la population rurale a rejoint les périphéries des villages coloniaux et a constitué des quartiers précaires en juxtaposition avec les quartiers coloniaux. *«Le Gouvernement général et l'état-major commença la grande migration. Dans l'Aurès, dans le Constantinois, dans l'Ouarsenis, dans le djebel de Blida on délimita des zones interdites. Et l'on évacua les populations, qui abandonnèrent leurs champs et leurs troupeaux. Plus question de culture ni d'élevage. Et l'on regroupa ces malheureux paysans qui venaient de perdre tous leurs biens. Les camps de regroupement furent donc installés autour des S.A.S (les sections administratives spécialisées), protégés par un poste militaire »* (Histoire en question, 2000).

Le regroupement de la population algérienne, après son éradication de ses régions originales, dans des camps de regroupement qui prennent par la suite le nom de centres de regroupement chez les officiels Français a donné naissance à d'autres formes d'urbanisation et de croissance des villes et des agglomérations, surtout avec le nombre important de ces centres de regroupement. *«Un chiffre diffusé le 15 février 1962, quelques semaines seulement avant l'indépendance de l'Algérie, parle de 3750 camps de regroupement construits en territoire algérien sous domination coloniale, depuis le déclenchement de la révolution en 1954».* (Henni Samia, 2019)

En conséquence, le plan de Constantine¹ tient compte de la situation de ces centres, afin d'améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations, dans le cadre du

¹Le plan de Constantine a été prononcé le 03 octobre 1958 depuis la place de la Brèche (1^{er} novembre actuelle), par un colossal plan quinquennal de développement économique et social de l'Algérie sous domination coloniale

programme de mille villages administrés et inclus dans ce plan. « *Après la transformation des camps permanents en villages, les colons français ont lancé un programme de mille villages par la création de nouveaux centres d'accueil et ordonnant des améliorations immédiates concernant le développement économique des camps* » (Henni Samia, 2019).

De même, ils adoptèrent des politiques de relogement dans les grandes villes et mêmes les grands centres (villages) par l'injection des programmes d'habitat collectif, destinés dans leur majorité aux salariés européens dans le cadre des habitations à loyer modéré (HLM), ou par des programmes d'habitat de recensement destinés spécialement aux classes sociales fragiles. « *Les premières opérations sont des groupes d'immeubles pour les petits salariés européens. L'office public des habitations bon marché (HBM), que l'on rebaptisera plus tard habitations à loyer modéré (HLM), créé en 1921 sous le patronage du ministère de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, réalise successivement plusieurs immeubles ou groupes d'immeubles...et investit dans l'habitat le plus pauvre des cités de « recasements* » (J J Deluz, 1988).

À la fin de la période coloniale, la structure urbaine algérienne était composée de trois formes d'agglomérations héritées de la période antérieure : des grandes villes caractérisées par des tissus urbains complexes, composées de villes coloniales, greffées sur des médinas et des traces de villes anciennes. Des villes considérées dans la plupart des cas moyennes ou petites ; de création purement coloniale, accompagnées dans beaucoup de cas par des tissus traditionnels ; et des villes sahariennes composées des anciens Ksours et médinas et doublés par des quartiers coloniaux. « *Sur 200 agglomérations qualifiées d'urbaines (de plus de 7500 habitants), 32 sont les héritières de médinas, 122 sont des villages et des villes de création ex nihilo, le reste correspondant à des Ksours sahariens hypertrophiés ou à des centres nés de façon spontanée au cours du XXe siècle*» (Côte Marc, 1993).

française. Ce projet fut bientôt baptisé plan de Constantine (1959-1963), du nom de la ville où il avait été rendu public.(Henni Samia, 2019)

I.1.5 LA VILLE ALGÉRIENNE POST-INDÉPENDANTE :

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, l'Algérie a passé par plusieurs stations, dont beaucoup d'évènements ont manifesté ses annales. Chaque décennie est caractérisée par ses propres particularités politiques, économiques, sociales, urbanistiques et autres.

Il est évident que la ville est la scène la plus configuratrice des répercussions de ces changements. Les premiers temps de la première décennie ont été caractérisés par le départ des derniers colons français et par conséquent, la vacance des biens et des postes d'emplois. La ville comme la campagne, accueillent l'encadrement et l'embauchage dans les entreprises, et offre le relogement dans les immeubles vides. Cette opportunité met les besoins en logements en position secondaire et encourage les citoyens à envahir les villes côtières et les grandes villes de l'intérieur du pays. *«La question de l'habitat, pendant la période 1962-1970 passe au second plan, du fait de la présence d'un parc considérable de logements (parc immobilier avoisinant les 300.000 habitations (192.323 logements à Alger et les communes périphériques en 1966) et de biens vacants récupérés après le départ des Européens »* (Mustapha Ben hamouche, 2018).

Quant aux infrastructures d'industrie, de transport, d'enseignement, de santé, de sport..., la situation est différente, le pays avait besoin d'usines, d'universités, d'hôpitaux..., alors la priorité est accordée, dans cette période-là, à ces paramètres de développement.

Dès le début des années soixante-dix, l'Algérie optait pour d'autres politiques pour le développement du pays ; et un ensemble de plans est entrepris. La politique la plus remarquable à cette époque-là est celle des trois révolutions, *« l'industrielle par la planification et le pétrole, l'agraire et la culturelle par la mobilisation des étudiants dans les campagnes et l'arabisation »* (Paul Balta, 1979).

Cette politique ambitieuse vise par ces trois révolutions à moderniser l'agriculture pour qu'elle soit productive, rentable et pour qu'elle assure la base de transformation industrielle des produits et qu'elle garantisse la suffisance alimentaire du pays.

La révolution culturelle vise particulièrement à éliminer l'analphabétisme dans la société algérienne et la perfection du niveau intellectuel de la société.

I.1.5.1 L'HABITAT RURAL ET LES 1000 VILLAGES SOCIALISTES AGRICOLES

« En se référant aux expériences socialistes visant à l'amélioration des conditions de vie de la population paysanne, et une redistribution des terres agricoles, une politique de révolution socialiste agraire s'est établie en Algérie à partir de 1973. Un programme de 1000 villages socialistes fut lancé sur tout le territoire algérien. Des villages types comprenant des équipements de première nécessité (école, mosquée, dispensaire, mairie et poste » (Mustapha Ben hamouche, 2018).

La révolution industrielle c'est afin de créer une base nationale fondée sur les grandes usines, les moyennes et petites industries. Ses premiers gains est la nationalisation des hydrocarbures. L'effet de cette dernière révolution sur la ville et le milieu urbain est la création des zones industrielles et l'implantation des unités productives sur des surfaces importantes à proximité des villes.

La politique de ces trois révolutions n'a pas été la seule préoccupation des autorités à l'époque. Dans le cadre des plans quinquennaux ; La question de logement prend sa place, et des solutions sont envisagées pour ce sujet avec ses différentes variables.

Au sein du milieu urbain, en plus des programmes d'habitat individuel, les autorités ont rappelé le modèle HLM et la création des Z-H-U-N (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle), par l'industrialisation des bâtiments standards et préfabriqués. *«L'option de l'industrialisation des bâtiments, déjà prônée par le modèle HLM et appuyée par le plan de Constantine, a conduit le nouveau gouvernement à reconsidérer ce système de construction déjà connu..., et la création des Z-H-U-N, grâce à la circulaire de décembre 1975» (Mustapha Ben hamouche, 2018), avec toutes les répercussions de ce choix par la suite.*

I.1.5.2 LES BIDONVILLES ET L'HABITAT INFORMEL

La décennie suivante (entre 1980-1990), est caractérisée par la chute du prix de pétrole et la crise économique annoncée en 1986. Les répercussions de cette crise sur la ville sont traduites par le recul de l'État envers l'application des politiques d'éradication des quartiers illicites qui ont continué à grossir autour des villes, devant le déficit enregistré entre le nombre de logements à attribuer et les demandes présentées par les citoyens,

malgré que l'État ait entamé un programme national d'un million de logements pour dix ans, répartis en 100.000 logements par an.

Entre 1990-2000, le pays est passé par une décennie de tragédie nationale, ses influences sur la ville sont clairement observables et estimables. La situation de l'insécurité vécue dans la totalité du territoire national impulse les paysans à rejoindre les villes par des masses démographiques importantes. Cette situation est la cause principale de la prolifération des quartiers illicites autour des villes et villages, l'abandon des campagnes, et l'augmentation des demandes d'emploi et d'encadrement médical et scolaire...

La première décennie du nouveau siècle a commencé par une volonté remarquable de l'Etat pour remédier aux séquelles des années passées et remettre le train sur les rails ; alors des programmes importants en matière de logements et des équipements publics nécessaires (les universités, les infrastructures sportives, les moyens de transport, les hôpitaux, les programmes de logement...) sont exécutés pour reloger et servir le nombre important d'habitants qui en ont besoin. Le cas est pareil pour la réintégration des paysans dans le milieu rural que l'État a encouragés par des aides destinées à construire leurs maisons dans le cadre de l'habitat rural, par l'ouverture des pistes afin de réduire leur isolement, l'électrification domestique, les subventions pour les activités agraires et l'alimentation en gaz de ville.

I.1.6 CONCLUSION :

La ville est le meilleur tableau décrivant l'histoire des nations ; c'est sur ses murs que sont empreints leurs douleurs et leurs bonheurs, entre ses murailles s'inscrivent les images de son passé, sa gloire et ses défaites, entre les coins de ses places ; ses jardins et ses théâtres racontent ses réussites, ses satisfactions et ses moments de joie.

L'objectif visé par cette présentation est de comprendre la notion de ville, à travers la progression des besoins de l'homme en sécurité, à la formation d'une vie communautaire, son développement, l'effet de créativité sur l'essor économique des sociétés et l'émergence des civilisations. Certainement, la ville représente également le lieu des expressions chez toutes les nations, c'est également le lieu de représentation de leurs puissances et leurs forces.

La croissance et le développement des villes ne l'ont jamais détachée de son rapport avec la nature dans laquelle elle s'est établie et à propos de ses intentions. La raison défensive

oriente l'homme vers les sommets des collines et forteresses des rochers ; ses besoins en agriculture l'assignent aux bords des rivières, ses besoins en exploitations maritimes l'enchaînent aux fronts de mer ; ses déplacements le mettent à la croisée des chemins, mais ses avidités expansionnistes le déshumanisent et le prennent d'assaut en dehors de chez lui.

En effet, la ville coloniale témoigne de cette dernière pénible réalité, comme elle atteste des réactions de ses fondateurs envers le sens d'insécurité qu'ils vivent quotidiennement, au moins pendant les premiers temps de leur installation. De passage au fil de l'histoire ; la ville coloniale est configurée avec les mêmes facettes *«Lorsqu'elle était une ville de colonisation, on l'organisait comme un camp, sur des axes à angles droits et entourée de palissades rectilignes »* (Jean Giraudoux, 2016).

L'histoire récente de la ville algérienne est pleinement affectée par les politiques de colonisation dès leurs créations ; sous des formes facilitant l'implication de l'ordre et assurant les besoins de leurs usagers, passant par les politiques appliquées pour les mêmes raisons presque, arrivant à tenir des formes finales à l'aube du départ des colons. Un grand héritage architectural et urbanistique de cette période occupe les anciens noyaux et les cœurs de ces villes actuellement et représente une partie importante de l'histoire récente de la nation.

I.2 CHAPITRE-I-02- : HIÉRARCHIE DE L'ARMATURE URBAINE ALGÉRIENNE

I.2.1 INTRODUCTION

Comme nous l'avons déjà vu auparavant, la poursuite des étapes historiques de l'urbanisation du territoire algérien montre qu'elle n'a pas été développée d'une manière homogène. Le facteur principal qui détermine l'importance de cette urbanisation était le degré de rapprochement de l'espace près de la mer, source de mouvement, de commerce, de repos et de fertilité des terres...

Les colons s'intéressèrent au premier temps de leur présence en Algérie aux fronts maritimes du pays qui présentent beaucoup d'intérêt économique. C'est là où ils fondaient leurs premiers arrondissements en mitoyenneté avec les villes existantes, puis ils se sont étalés pour arriver à l'occupation des villes des plaines et montagnes du Tell, pour qu'ils arrivent à occuper le reste du pays qui reste en seconde position de leurs préoccupations.

Cette réalité persiste encore et le développement du pays présente des disparités importantes entre la région du Nord favorisée par la situation géographique et la concentration des grandes infrastructures et les investissements de l'État ; et les régions de l'intérieur et du sud du pays, considérées comme moins développées. Cette situation a engendré une délocalisation de la population et un épuisement des campagnes et des petites localités au profit des villes du nord du pays.

Après l'indépendance, la situation de déséquilibre héritée a engendré un diversement du milieu rural plus pauvre et mal pris en charge au profit du milieu urbain le plus satisfait et le plus servi, et qui n'a pas cessé de s'accroître par cette situation. L'augmentation du nombre de la population urbaine et la croissance des tissus urbains des villes algériennes ont été développées dans un état d'incohérence et d'absurdité. « *population urbaine, estimée à 58,3 % en 1998 ; alors qu'elle n'était que de 25% en 1954, de 31,4% en 1966, de 40,0% en 1977 et de 49,6% 1987* » (Chaouche Salah, 2004, p. 2).

I.2.2 NOTION DU SYSTÈME URBAIN :

L'expression de la notion du système de villes est basée sur une optique dynamique et le progrès des relations socio-économiques d'une population ou d'une société répartie sur un ensemble de villes, dont les échanges et les interrelations animent les réalités.

« *Dans son ouvrage de 1977, A.Perd identifier la notion de système de villes en appliquant une définition très générale comme « un ensemble, national ou régional, des villes*

interdépendantes, la structure professionnelle, le revenu ou la population d'une des villes entraîne directement ou indirectement quelque modification dans les activités économiques, la structure professionnelle, le revenu ou la population d'un ou de plusieurs autres éléments de l'ensemble » (Pumain & Robic, 1996).

Un système de villes signifie le rapport que peut apporter une ville ou une agglomération par rapport à d'autres villes appartenant au même système. Ainsi, tout changement dans l'un des éléments de ce système se répercute sur l'ensemble du reste de la composante de ce même système. Les changements peuvent être dans la progression ou la régression économique, les offres d'emploi, la croissance ou la décroissance démographique, les changements socioculturels, politiques et autres.

Le degré d'influence ou l'interdépendance de ces changements d'une composante du système sur les autres éléments dépend de son importance dans ce même système, et par ceci de la localisation de cet élément dans l'ordre hiérarchique de tout le système. *« Cette notion a été formalisée plus récemment en termes de systèmes emboîtés. Un ensemble urbain national peut être conçu comme un système dont les villes sont les éléments, chacune de ces villes constituant un sous-système relativement fermé et autonome, lié aux autres par des relations de dépendance hiérarchique où les fonctions de lieux centraux jouent le plus grand rôle » (Guérin-Pace, 1992).*

Chaque élément du système de villes assure une fonction bien déterminée et propre à lui, dépendamment de sa situation dans le contexte global et le rôle qui lui est octroyé.

Certaines fonctions d'une ville métropole ne peuvent en aucun cas être assurées par des villes de rang inférieur, le cas est identique en décroissant la taille de la ville. En contrepartie, certaines fonctions de villes inférieures sont plus attribuées à elles qu'à d'autres villes mêmes si elles sont de rang supérieur. *«En 1964, B.J.L.Berry, avec sa fameuse expression "Cities as systems within cities" ou bien, les villes comme systèmes dans des systèmes de villes, met bien l'accent sur les deux niveaux d'organisation et d'observation pertinents que sont d'une part la ville, considérée comme ensemble de quartiers, d'institutions ou d'acteurs en relations systémiques, et d'autre part le système des villes, organisé par les principes de la théorie des lieux centraux » (Pumain & Robic, 1996).*

« Parler de rayonnement ou d'influence revient à parler de la situation de chaque ville par rapport aux autres villes. L'analyse du système urbain a montré que l'influence augmente avec la taille de la ville et qu'elle diminue lorsque la distance à la ville augmente. Le

rayonnement d'une ville sur l'espace qui l'entoure s'accroît donc, avec l'importance de la taille et décroît avec la distance ; et cette décroissance finit par devenir nulle à mesure que l'on s'éloigne du premier centre urbain et que l'on se rapproche du second » (Rahmani Cherif, 1982).

I.2.3 LES STRATES DE VILLES SELON LA RÉGLEMENTATION ALGÉRIENNE

Au préalable, il est courant qu'une classification ordinaire des villes soit en rapport direct avec leurs poids démographiques ; l'intervention d'autres facteurs se fait toujours lors des études spécialisées avec des disciplines concernées ; selon le point de vue de chacune. Quand on entreprend la classification classique des villes, on commence par le contexte démographique. La classification officielle des villes algériennes en rang selon leurs poids démographiques démontre l'existence de cinq rangs différents : les métropoles au sommet ; suivies par les grandes villes, les villes moyennes, les petites villes et enfin le rang des agglomérations urbaines comme base inférieure de ce classement.

Le tableau suivant, élaboré par l'office national des statistiques, synthétise la définition des différentes strates (JORA, 2001, 2006).

Loi	Strate	Définition
2001-20	Métropole	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, de développer des fonctions internationales.
	Grande ville	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 hab.
	Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab.
2006-06	Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab.
	Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab.

Tableau 1: Les strates de villes Algériennes Source :

À la lumière de ces critères, on doit passer en revue de brèves présentations de chaque rang de cette classification, tout en présentant la caractérisation et la spécification de chaque rang indépendamment.

I.2.3.1 CARACTÉRISATION ET SPÉCIFICATION :

D'un pays à l'autre et autour du monde, la hiérarchie des systèmes urbains présente des disparités vis-à-vis de la composition globale, de la classification et de la définition attribuée à chaque rang de cette classification. Le cas algérien, et comme nous l'avons déjà présenté auparavant, est caractérisé par une stabilité de forme hiérarchique du système de villes, rappelant que cette présentation tient compte des paramètres démographiques seulement.

I.2.3.2 LA STRATE DES MÉTROPOLES

Il est évident que toute structure urbaine soit hiérarchisée selon l'ampleur et l'importance des villes qu'elle loge. Ainsi, les métropoles signifiant le sommet de chaque grille de hiérarchisation sont caractérisées par des aires d'influences vastes et imposantes, à rayonnement national et même international, qui s'étalent sur des surfaces les plus étendues parmi toutes les villes du pays, et abritent le plus grand nombre de population, comme elles abritent les grandes infrastructures et les centres de décisions politiques et économiques du pays (ministères, ambassades, sièges d'entreprises nationales).

Dans le cas de l'Algérie, sont qualifiées métropoles : les villes d'Alger, capitale du pays, et comme métropoles à aire d'influence nationale : Oran à l'ouest du pays, Constantine et Annaba à l'Est du pays.

La qualification de ces métropoles date d'un temps assez ancien et elles gardent encore leur statut en faveur de leurs qualités de commandement et d'attractivité. *«Durant l'époque coloniale, les villes disposaient d'une double fonction, de commandement administratif sur un très vaste territoire, et de relais pour une économie extravertie : expédition des produits bruts vers la métropole, réception et redistribution des biens industriels fournis par celle-ci »* (Côte Mark, 2005).

I.2.3.3 LA STRATE DES GRANDES VILLES

C'est le rang successeur des métropoles, il les représente par ses qualités dans des territoires à influence plus réduite ; elles logent des nombres d'habitants importants et supervisent des aires d'influence sur des échelles territoriales. Elles peuvent accueillir les sièges des grandes sociétés et entreprises, des consulats s'il le faut, les grandes infrastructures des services telles que les grands hôpitaux, les grandes universités, les aéroports...

Selon la distribution algérienne, les principales villes de la strate de l'urbain supérieur (grandes villes) comptent plus de 100 000 habitants ; on cite (Batna, Blida, Sétif, Sidi-Bel-Abbès, Biskra...).

I.2.3.4 LA STRATE DES VILLES MOYENNES :

Les villes moyennes, appelées parfois les villes intermédiaires, sont toujours les villes relais qui assurent la liaison entre les villes sommitales (métropoles et grandes villes) aux villes des rangs inférieurs.

La strate des villes moyennes qui compte entre 50 000 et 100 000 habitants (Laghouat, Khenchela, Mila, Ain-Temouchent, Bouira, sidi-Aissa, Tizi-Ouzou...) caractérise la seine du système urbain algérien ,« *L'Algérie a privilégié la strate des villes moyennes* » (Côte Mark, 2005).

Des études académiques de ce sujet révèlent que depuis les premières années de l'indépendance du pays, la strate des villes moyennes est la plus attractive et la plus croissante, par rapport aux autres types de villes. «*Les résultats du recensement montrent que jusqu'en 1977, c'était la capitale qui connaissait le crois le plus fort ; depuis cette date, la strate des villes moyennes l'emporte sur les autres* » (Côte Mark, 2005).

Comme cette strate est le sujet qu'on doit traiter, il est important de lui consacrer plus d'intérêt. De passage sur les quatre coins du monde par une revue de littérature sur la notion de ville moyenne, on cherche à comprendre l'importance de ces villes chez d'autres nations, les paramètres et les moyens envisagés pour une classification pareille. En commençant par les pays européens notamment en France, en Espagne, au Royaume Uni ainsi qu'en Allemagne ; puis sa définition dans les pays de l'Amérique (les États Unis...), les pays asiatiques, le monde arabe et enfin les pays du Maghreb.

I.2.3.4.1 DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE DANS LES PAYS EUROPÉENS :

Les pays européens sont généralement des pays qui partagent beaucoup de similitudes géographiques, territoriales et démographiques. Leurs systèmes de villes également ont des caractéristiques rapprochées. Ils enregistrent plus de 500 millions d'habitants « 514.697.000 habitants » (Insee, 2020), dont les pays les plus peuplés enregistrent des chiffres variés entre 50 millions et plus de 80 millions « *Allemagne 83.167.000, la France 67.064.000, Royaume-Uni 67.026.000, l'Italie 60.245.000 et l'Espagne 47.330.000 habitants* » (Insee, 2020).

Cette réalité engendre des points de vue communs en ce qui concerne la gestion et la répartition territoriale des services, des administrations et par conséquent leurs structures urbaines. Le passage en revue des seuils de classification des villes approuve encore le rapport de leurs points de vue, en ce qui concerne la définition de la ville moyenne. « *Les villes moyennes sont en Occident de population comprise entre 50 000 et 200 000 habitants ; leur rayonnement ne dépasse pas une centaine de kilomètres ; les équipements sont suffisants pour les besoins courants mais il y a un manque de la plupart des services supérieurs : l'hôpital est présent mais pas le Centre Hospitalier Universitaire* » (Chaouche Salah, 2004, pp. 64-95).

A cet effet, le présent panorama de la définition de la ville moyenne dans quelques pays européens montre les points de vue de ces pays, chacun avec ses propres visions.

En France, La ville moyenne est définie comme une agglomération qui compte entre 50.000 – 150.000 habitants, dotée d'un noyau administratif important, d'un lycée, d'un embryon d'enseignement supérieur. « *La croissance numérique qu'ont connue la plupart des villes moyennes mettait cette fourchette en débat entre décideurs. Finalement, ces derniers optèrent pour une fourchette de 20.000 à 200.000 habitants* » (Frédéric Santamaria, 2007).

En Espagne, la ville moyenne trouve sa place dans une fourchette allant de 20 000 habitants à 100 000 habitants et parfois entre 50 000 et 100 000 habitants. Les Belges parlent de la ville régionale qui prend sa place dans la hiérarchie urbaine du pays après le rang des métropoles, sa population varie entre 50 000 et 150 000 habitants et rayonne sur 200 000 à 600 000 habitants.

En Allemagne, les villes qui comptent entre 20 000 et 100 000 habitants sont considérées des villes moyennes. Elles disposent d'une compétence de décision relativement importante.

L'appellation de ville moyenne est introuvable dans le vocabulaire des Anglais mais l'expression utilisée souvent est « *medium-sized town* », d'après une littérature statistique de quelques villes considérées comme des *medium-sized town*, cette dernière dispose d'une population de l'ordre de 25 000 habitants à 120- 150 000 habitants.

I.2.3.4.2 DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE EN AMÉRIQUE ET EN ASIE :

Aux États unis, en Amérique latine, en Chine et en Asie du sud, un village peut regrouper plus de 50 000 habitants, une ville moyenne au-delà de 100 000 habitants peut dépasser le 01 million d'habitants.

La ville moyenne chinoise est millionnaire (*Guermond, 2003*), avec 1,09 & 1,12 million d'habitants en 1999 les villes sont considérées comme villes moyennes ou *Secondary cities* (Kasdallah Najet, 2014, p. 20).

En Asie du Sud : l'Inde, Pakistan, Bangladesh, Népal, Sri Lanka, Bhutan et les Maldives, sont considérées villes moyennes « *middle cities* », les agglomérations de cent mille à 1 million d'habitants. « *La région de l'Amérique latine, est considérée comme un continent de villes, voire de métropoles. En effet, 7 % de la population vivent dans des mégapoles de plus de 10 millions d'habitants et 7 % des autres résident dans des métropoles entre 5 et 10 millions d'habitants* » (Kasdallah Najet, 2014, p. 21).

I.2.3.4.3 DÉFINITION DE LA VILLE MOYENNE DANS LES PAYS ARABES ET MAGHRÉBINS :

Le sujet de la ville moyenne dans le monde arabe n'a fait l'objet des préoccupations des décideurs et des études des scientifiques que récemment. À ce propos, les études d'URBAMA (Urbanisation du monde arabe), et de GREMAMO (Groupe de recherche sur le Maghreb et Moyen-Orient), ont permis l'aperçu suivant sur cette région.

Dans certains pays arabes, notamment les pays du Golfe, le phénomène d'urbanisation est encore récent, ceci est dû aux revenus pétroliers « *l'exemple le plus frappant est celui des Émirats arabes unis qui ne comptaient en 1968 que 179 126 habitants, alors qu'en 1985, elles en comptent 1 622 464 habitants. En Syrie ; la ville moyenne compte entre 50.000 à 300.000 habitants. L'Arabie Saoudite considère qu'une ville est de rang moyen lorsqu'elle loge une masse démographique variée entre 25 000 à 50 000 habitants* » (Kasdallah Najet, 2014, p. 22).

Un nombre important de chercheurs, ont été intéressés par la question des villes Maghrébines. Pour le cas tunisien, les grandes villes comptent plus de 100 000 habitants, les villes moyennes sont de l'ordre de 50 000 à 100 000 habitants, les petites villes regroupent entre 5 000 et 50 000 habitants, selon la taille.

Le Maroc a opté pour une répartition de sa structuration de hiérarchie urbaine de sorte que les villes millionnaires comptent plus de 1 000 000 d'habitants, les grandes villes plus de 100 000 habitants, les villes moyennes regroupent entre 20 000- 100 000habitants, et les petites villes moins de 20 000 habitants.

Des études académiques plus approfondies qui tiennent compte d'autres critères que la démographie, avec l'emploi de méthodes scientifiques, ont défini la ville moyenne maghrébine avec plus d'intention, tout en comptant que la définition d'une ville intermédiaire maghrébine, au sens fonctionnel du terme, nécessite une hiérarchisation de taille et de capacité démographique, accompagnée d'une valorisation des masses économiques et des potentialités humaines. *« Ainsi d'après la combinaison de la notion statistique et fonctionnelle, la ville intermédiaire au Maghreb, serait une ville dont la taille moyenne se situerait autour de 128 000 habitants avec une amplitude allant de 70 000 à 290 000 habitants en Algérie, 50 000 à 788 000 habitants au Maroc, et de 45 000 à 123 000 habitants en Tunisie. Elle est dotée d'une certaine masse fonctionnelle diversifiée, assurant la fonction de chef-lieu de gouvernorat et jouant le rôle d'intermédiation entre les grandes métropoles nationales et régionales, d'un côté et les bourgs ou petites villes, de l'autre. Elles formeraient une série de 60 villes ; 33 villes en Algérie, 29 au Maroc et 13 en Tunisie »* (Kasdallah Najet, 2014, p. 31).

I.2.3.4.4 LA PLACE DE LA VILLE MOYENNE DANS LA HIÉRARCHIE DES VILLES ALGÉRIENNES

La carte des réseaux de l'Algérie présente la dominance de quatre plus grandes villes (Alger, Oran, Constantine et Annaba) situées en haut, sur l'ensemble des villes inférieures ; elles ont des relations directes avec les niveaux du bas de la hiérarchie. Cette organisation spatiale est la conséquence des mutations socio-économiques vécues pendant la période de la colonisation française. L'agglomération algéroise est caractérisée par la primatie d'Alger et sa dominance sur toutes les petites villes voisines ainsi que ses relations quasi nulles avec les villes inférieures. Les trois autres grandes villes (Oran, Constantine et Annaba) sont

caractérisées par des relations qui semblent régulières tout en descendant vers le bas où le nombre de villes augmente. Elles possèdent des positions de métropoles régionales suivies par des villes de second ordre.

Le niveau suivant concerne les villes intermédiaires, les petites et moyennes agglomérations. La localisation de la population algérienne est caractérisée par un regroupement autour des grandes villes du nord du pays et en nombre décroissant autour des petites agglomérations de l'intérieur et du sud du pays. Les villes intermédiaires jouent le rôle de meneurs des réseaux d'encadrement. Ce mode hiérarchique est la conséquence des critères historiques et des disparités physico-climatiques du territoire algérien.

I.2.3.5 LA STRATE DES PETITES VILLES :

La définition de la strate des petites villes en Algérie distingue parmi l'ensemble des villes celles qui comptent entre 20.000 à 50.000 habitants. Depuis la première décennie après l'indépendance, le nombre de petites villes algériennes a connu une progression continue « *30 étaient classées en 1966, 155 se sont qualifiées au recensement de 1977, 201 sont jointes au recensement de 1987 et 157 se sont ajoutées en 1998* » (Chaouche Salah, 2004).

La petite ville est caractérisée par deux formes d'existence : soit qu'elle n'a acquis l'appellation de ville que récemment, ou elle est une ancienne petite ville, mais elle est de croissance moins dynamique. En tout cas la petite ville reste le premier maillon de liaison entre le milieu rural et le milieu urbain, ce qui fait d'elle une ville relais qui assure cette relation « *Elles ne sont souvent « villes » que depuis peu, puisque seulement une vingtaine d'entre elles comportent une histoire et une architecture urbaines, et 60% de ces villes ont franchi de fraîche date le seuil qui les a faits passer de la strate rurale à celle des petites villes* » (Côte Mark, 2005).

De passage d'un niveau de classement supérieur à un niveau inférieur, le nombre de villes augmente, la distance entre elles diminue et la dotation en services et infrastructures se redresse, mais par sa position entre le milieu rural et la ville moyenne, la petite ville joue le rôle de ville relais ou ville filtre. « *Elles ont joué le rôle de filtre, ou de relais dans le grand mouvement d'exode rural de l'époque. Beaucoup d'entre elles ont été promues chef-lieu de daïra. Elles ont souvent profité de la promotion de la ville moyenne de leur région à une*

fonction supérieure (chef-lieu de wilaya, complexe industriel) pour s'affirmer comme capitale locale de leur bassin agricole ou de leur vallée » (Côte Mark, 2005).

Le caractère de la campagne persiste encore dans le quotidien de la petite ville, les comportements socioculturels, l'étendue familiale, les comportements de non citadinité recouvrant le caractère commun de la population de la petite ville. « *Ces relations sont d'autant plus solides qu'elles retrouvent les anciens liens de solidarité qui organisaient les campagnes ; sentiment d'appartenance tribale, ou régionale, qui ressurgissent aujourd'hui par exemple à l'occasion des élections » (Côte Mark, 2005).*

Des seuils établis préalablement par J.F.TROIN et COTE Marc, ont démontré que « *la catégorie des petites villes maghrébines correspond généralement à l'ensemble des centres abritant plus de 1000 habitants et plus de 100 établissements commerciaux. Pour le cas des petites villes algériennes, le seuil démographique a été estimé à 8000 habitants ; celui-ci constitue le minimum requis en nombre de population pour atteindre 100 établissements commerciaux » (Lekehal Abdelouahab, 1982, p. 2).*

I.2.3.6 LA STRATE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

La notion d'agglomération fait partie de sa nature, du nombre et de la qualité de sa population, ses fonctions et ses qualités architecturales et urbanistiques. Pour la qualité démographique qui reste l'élément principal dans cette définition, elle est relative et sélective d'un pays à un autre, elle est déterminante par sa densité et son éparpillement, non pas seulement par sa présence quantitative, mais aussi sa présence qualitative qui empreignent les activités principales de sa population. Il est évident que la dominance du secteur primaire (l'agriculture) favorise plus le caractère rural des habitants que leur caractère urbain. La situation de l'agglomération près des lieux à rayonnement important lui attribue plus d'importance et d'ampleur ; à l'instar des marchés à échelles régionales ou territoriales, sa situation sur les points de communication frontaliers, sur les grands axes routiers, à la proximité des villes métropolitaines. Des critères liés à ses qualités architecturales et urbanistiques envers le degré de densité du cadre bâti et le degré d'occupation de sol, la hauteur et l'importance des bâtiments, le prix du mètre carré foncier...

« On doit considérer comme agglomérée la population rassemblée dans des maisons contiguës ou réunies entre elles par des parcs, jardins, vergers, chantiers, ateliers et autres

enclos de ce genre, même si les habitants ou enclos sont séparés l'un de l'autre par une rue, une route, une rivière, un canal, une promenade, une voie de chemin de fer ou des remparts » (Pierre Marlin, 1988).

Les critères principaux des hiérarchies urbaines de la population dépendent de la fonction politique et administrative et de rayonnement économique. «*Les unités urbaines sont définies comme commune ou ensemble de communes présentant une zone bâtie continue qui compte au moins 2000 habitants* » (Insee, 2020).

Pour le cas algérien, une agglomération urbaine est définie comme Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 habitants, «*Ensemble constitué par une ville et ses banlieues* » (Pierre Marlin, 1988).

I.2.4 ACTUALISATION DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES D'UNE VILLE :

Il est évident que le recensement de la population dans chaque pays s'effectue périodiquement selon ses propres politiques et ses réglementations. En Algérie, cette opération est réalisée depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, sur des recensements qui sont successivement effectués en 1966-1977-1987-1998 et en 2008.

Dans des cas extraordinaires, on se trouve devant des situations dont on a besoin d'avoir des statistiques actualisées, en dehors des données du recensement qui n'est pas pratiquement possible continuellement. Cette opération a pour objectif, en premier lieu, d'avoir des données actualisées approximativement jusqu'à l'année désirée, et deuxièmement pour connaître le degré d'attraction des agglomérations.

Par des méthodes d'actualisation de ces données, on peut avoir des résultats approximatifs par l'exploitation des indicateurs fournis sur chaque localité, pendant l'opération du recensement. Parmi ces indices, on cite le taux d'accroissement annuel de la population. Par cet indice, on prévoit à l'aide d'une opération d'extrapolation ; des données approximativement actualisées. On note qu'il y a d'autres indicateurs pour une actualisation plus précise, à l'instar des soldes migratoires qui interviennent pour des études plus spécialisées.

I.2.4.1 MÉTHODE D'EXTRAPOLATION DE LA POPULATION

La méthode de calcul est basée sur les données du dernier recensement pour chaque ville, multipliées (population de départ) par le taux d'accroissement naturel. Le nombre total de la population de l'année suivante est égal au nombre retenu par l'opération précédente,

multiplié par le taux d'accroissement annuel. La procédure se poursuit de la même manière jusqu'à l'arrivée à l'année voulue.

Taux d'accroissement naturel (TAN) : « *c'est le taux avec lequel une population augmente (ou diminue) pendant une période donnée, en raison de l'excédent (ou de déficit) des naissances par rapport aux décès. Ce taux est exprimé en pourcentage et ne tient pas compte des effets des migrations, immigration ou émigration* » (Assia Cherif, 2014).

Cependant, pendant une période donnée, la population de départ va augmenter.

Si on prend $P(0)$ comme année de référence, on a donc en fait un an après :

$$P(1) = P(0) + a P(0), \text{ soit } P(0) \times (1 + a)$$

$$\text{Et deux ans après : } P(2) = P(1) \times (1+a) = P(0) \times (1+a)^2$$

Bref, t années plus tard, j'ai $P(t) = P(0) \times (1+a)^t$.

L'accroissement annuel relatif se calcule donc par la formule :

$$a = \sqrt[t]{\frac{P(t) - 1}{P(0)}} \quad (\text{Côte Marc, 1983}).$$

Et comme le taux d'accroissement annuel de chaque ville est disponible sur les données de l'ONS relatives au recensement 2008, nous avons passé cette étape pour aller directement à l'opération d'extrapolation.

Cette dernière s'effectuera selon la formule suivante :

$$P(n) = P_{(n-1)} \times Tac \text{ Avec :}$$

$P(n)$ C'est la population de l'année n .

$P_{(n-1)}$: la population de l'année passée Tac

Tac : le taux d'accroissement annuel.

I.2.5 CONCLUSION

La hiérarchie urbaine des villes dépend de plusieurs critères de classement, mais le critère démographique a pris la faveur. Il est clair que la distribution de la population mondiale sur les pays n'est pas identique, ce qui rend la hiérarchisation des villes non semblable. Une petite ville en Chine regroupe plus d'habitants qu'une ville métropole en d'autres pays. Par conséquent, une définition commune pour ces villes porte beaucoup d'incertitude et met ce sujet plus approprié aux contrées qu'à une unanimité mondiale.

Ce qui est convenu en égard de ce sujet est que les facteurs démographiques ne sont pas les seuls critères déterminants, la hiérarchie urbaine fait recours aux autres facteurs dépendants de la situation socio-économique du pays, de son étendue, ses potentialités et ses structures administratives, ses politiques d'aménagement des territoires, ses visions stratégiques...

En Algérie, l'impulsion retenue par l'État à l'aide des promotions administratives et industrielles, provoque des nouvelles affectations aux agglomérations. Le critère majeur du choix de ces dernières se fait tout en visant un quadrillage du territoire, par la fixation des populations et la promotion d'un développement contrôlé de l'espace.

L'Algérie est l'un des pays privilégiant la strate des villes moyennes, par ses avantages envers la structuration de l'espace bien étendu et la distribution de la population mal équilibrée entre le Nord, l'intérieur et le sud du pays. Ceci est fait par la promotion administrative des villes, l'injection des investissements pour dynamiser et diversifier l'économie, la requalification des infrastructures routières et l'exploitation des potentialités selon les spécificités des régions...

I.3 CHAPITRE-I-03- : MODÈLES D'ANALYSE POUR LA CLASSIFICATION DES VILLES

I.3.1 INTRODUCTION

Il est bien entendu que la classification des villes ne se fait pas à travers la population qu'elles abritent seulement, mais avec les potentialités économiques qu'elles offrent à leurs voisinages proches et lointains aussi. Les paramètres économiques ont une grande ampleur dans les études de la croissance et de la dynamique des villes. « *La taille est certes une dimension essentielle dans l'appréciation de l'importance de la ville, mais elle reste insuffisante, si elle n'est pas associée à une analyse plus fine de la structure de la population active et du produit urbain, car les villes se différencient, de plus en plus, aussi bien par leur poids économique que par leur poids démographique* » (Rahmani Cherif, 1982).

Les paramètres économiques ne se limitent pas dans ces volées quantitatives au nombre d'établissements, au nombre de postes d'emplois, aux chiffres d'affaires des sociétés et des particuliers, au degré d'équipements en infrastructures nécessaires, mais aussi par la présence qualitative de cette économie. « *Beaucoup de descripteurs quantitatifs, comme le nombre d'emplois, d'établissements ou de logements...mais aussi qualitatifs, comme la diversité ou la rareté des activités et la variété de la population présente, sont corrélés à la taille des villes* » (SNAT, 2010).

En effet, de nombreuses études ont abordé le sujet de la classification des villes. Certaines l'ont abordé du point de vue de la spécialisation des villes. Elles sont basées sur la part de la population active dans les différents secteurs de l'activité économique, en l'occurrence l'étude effectuée par Cherif RAHMANI au sujet de « *la fonction et la spécialisation des villes* » relative au calcul de l'indice de spécialisation de la population urbaine dans chaque wilaya » (Chuerfi Achour, 2011).

D'autres ont étudié la classification des villes via la rareté des activités établie par l'indice de Davies et la centralité des activités élaborée par « l'indice de Bennisson » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

De même, d'autres études se sont intéressées à l'application de la théorie des graphes pour ce même sujet.

I.3.2 ANALYSE SELON L'INDICE DE SPÉCIALISATION

Les études basées sur l'indice de spécialisation des villes prennent en compte l'affectation des masses de la population d'une localité et leurs distributions sur les trois secteurs économiques principaux. (Le secteur primaire : l'agriculture et les activités proches de nature au milieu rural, le secteur secondaire : ou bien le secteur industriel et les bâtiments et travaux publics avec ses locomotives et ses infrastructures de base, et enfin le secteur tertiaire (service et administration). Elles sont basées sur le nombre et le type de postes d'emploi affectés par activité. « *C'est par la fonction, qu'elle exerce dans le système urbain, que la ville contribue à organiser l'espace qu'elle occupe* » (Rahmani Cherif, 1982).

La distribution des activités dépend de la taille démographique de la ville ; par conséquent, une ville peuplée réclame beaucoup de postes d'emploi dans les secteurs secondaires et tertiaires, par contre une ville moins peuplée s'oriente plus vers le secteur primaire. La lecture inverse de cette logique est aussi juste, parce que la vocation d'une ville dépend de sa place dans la hiérarchisation globale du système urbain, « *La spécialisation est assez bien corrélée avec le degré d'urbanisation, les régions les plus urbanisées sont davantage orientées vers l'industrie et le service. À l'inverse dans les régions à faible urbanisation la spécialisation est forte principalement dans le secteur primaire* » (Rahmani Cherif, 1982).

Pratiquement, l'indice de spécialisation est un rapport de la déduction de la moyenne active d'une classe de villes du pourcentage de la population active d'une localité sur l'écart type de la même classe. Une ville est spécialisée quand ce rapport (cet indice) est supérieur à 1, selon la formule suivante :

$$\text{L'indice de spécialisation (ISPE)} = \frac{S_1 (\% \text{ de la population active}) - \bar{S} (\text{moyenne de la classe})}{\sigma (\text{écart type de la classe})} \dots\dots\dots 2$$

I.3.3 ANALYSE SELON LA MÉTHODE DES GRAPHERS ET DES ARBRES

I.3.3.1 LA NOTION DES GRAPHERS ET DES ARBRES

La méthode des graphes est une branche des mathématiques, elle sert à modéliser les données numériques et les relations entre composantes d'un ou plusieurs éléments sous forme de graphe, elle peut être utilisée en plusieurs disciplines, notamment la géographie.

² Formule de l'indice de spécialisation (Rahmani Cherif, 1982)

« Un graphe est un schéma constitué par un ensemble de points et par un ensemble de flèches reliant chacun deux de celles-ci. Les points ou les nœuds sont appelés les sommets du graphe, et les flèches ou les arêtes pour les arcs du graphe » (Kasdallah Najet, 2014, p. 75).

On distingue dans le vocabulaire des graphes, ceux qui sont liés à l'orientation (le graphe orienté, le graphe non orienté, le graphe non orienté et connexe), et ceux qui sont liés à la pondération dont le graphe pondéré, le graphe value et enfin le graphe pondéré et value. Une composition de ces différents types de graphes donne un arbre, et un ensemble des arbres non connexes forment une forêt.

L'application de la théorie des graphes a pour but d'établir une carte de localisation des villes dans l'espace et les mettre par la suite en réseau ; et l'étude des liens par la position des villes en niveaux, sous forme d'arbre, pour visualiser l'organisation des villes dans la hiérarchie globale.

I.3.3.2 DYNAMIQUE ET PRIMATIE DES VILLES

Le sujet de la dynamique des villes du point de vue spatial est défini par deux concepts :

- Le maillage de l'espace, qui assure la fonction de l'encadrement physique et social du territoire par la décentralisation de la gestion institutionnelle et administrative ; et l'effet des remaniements administratifs sur la place des villes.
- Le réseau qu'illustre l'explication de la structuration de l'espace.

Pour atteindre cette finalité, l'application de la théorie des graphes, pour mesurer la centralité d'une ville ; les positions relatives dans un réseau routier s'avèrent très utiles.

Ainsi, intervient la notion de la primatie et les variantes correspondantes selon l'indice de Jefferson (rapport à la seconde ville), l'indice de Stewart (rapport aux trois villes suivantes).

« Le rapport entre la population de la première et la seconde agglomération de la hiérarchie permet de dégager l'écart ou le « décrochage » entre les deux premières agglomérations de la trame. Il augmente quand la ville principale croît plus rapidement que la seconde ville du pays et inversement quand celle-ci rattrape la première » (Kasdallah Najet, 2014, p. 42).

I.3.4 ANALYSE SELON LA LOI RANG-TAILLE

La loi rang-taille ou la loi de Zipf, sert à comprendre l'évolution de la hiérarchie urbaine dans un système urbain à travers l'analyse de la croissance urbaine. Cette loi se présente sous forme d'un graphique bi-logarithmique qui peut s'interpréter selon la

disposition du graphe par rapport à la droite qui représente le cas idéal dans la hiérarchie d'un système donné. Si le graphe est superposé sur la droite, la hiérarchie urbaine est considérée équilibrée et la distribution idéale conforme à la loi rang-taille ; dans le cas où le graphe se situe au-dessus de la droite, ceci signifie que la hiérarchie urbaine est déséquilibrée, et la 1^{ère} ville ne domine pas les autres ; et enfin si le graphe est situé en dessous de la droite, la hiérarchie urbaine est déséquilibrée sous l'effet d'un réseau primatial.

Selon la loi rang-taille, étant donné que la population d'une ville est liée à son rang, la taille de la ville la plus importante dans un espace donné détermine la taille des autres villes. Ainsi, une ville de taille 2 a la moitié de la population de la ville de rang 1, une ville de taille 3 a le tiers de la population de la ville de rang 1 et ainsi de suite.

« L'application de la formule de Zipf au système urbain permet d'établir un diagramme semi-logarithmique où la population est présentée dans un ordre décroissant en ordonné et le rang de la ville en abscisse, la plus ou moins régularité de la droite renseigne sur le degré d'intégration du système urbain » (Rahmani Cherif, 1982).

Cette loi regroupe toutes les composantes urbaines dans un ordre hiérarchique, sa primatie est représentée par les villes sommitales et sa base par les bourgs et les petites agglomérations. Au sein du même rang, plusieurs découpages peuvent définir le statut des systèmes et des sous-systèmes selon le but à atteindre par l'analyse. *« Un ensemble urbain national peut être conçu comme un système dont les villes sont les éléments, chacune de ces villes constituant un sous-système relativement fermé et autonome, lié aux autres par des relations de dépendance hiérarchique où les fonctions de lieux centraux jouent le plus grand rôle » (Guérin-Pace, 1992).*

I.3.5 ANALYSE SELON LES INDICES DE RARETÉ ET DE CENTRALITÉDES ACTIVITÉS

C'est une méthode d'analyse matricielle qui sert à mettre en relation un rapport entre le nombre d'établissements dans une localité avec sa population d'une part, et le nombre d'activités de cette même localité avec sa population d'autre part.

Par ces deux rapports, elle cherche à évaluer les potentialités quantitatives et qualitatives d'une localité ou d'une ville à travers la prospection de la rareté des activités dans une

région ou dans un système urbain, puis elle cherche à connaître le degré de concentration des activités et l'importance de la ville concernée.

Cette méthode prévoit un choix préalable d'une gamme de villes dont la population urbaine est prédéfinie. Pour mettre ses indices en exergue, cette méthode est basée sur l'indice de Davies pour la vérification de la rareté des activités dans une ville ou un ensemble de villes, l'indice de concentration doit être opéré par l'indice de Bennison.

Chacun de ces deux indices finit par une représentation graphique qui démontre le regroupement et la dispersion des activités dans une ville ou un ensemble de villes.

Pour déterminer l'indice de Davies, il faudrait déterminer le coefficient de localisation puis l'indice d'agglomération des activités localisées partielles pour qu'il finisse par la détermination de l'indice d'agglomération des activités localisées.

La distribution des résultats retenus sur un digramme comporte un rapport entre l'indice d'agglomération des activités localisées et la population des villes concernées.

L'indice de Bennison cherche à définir par étapes successives, l'indice de concentration des activités, puis la centralité absolue et enfin l'indice de centralité relative. Pour sa part, il finit par un diagramme comportant un rapport de la population par ville en abscisses et la centralité des activités en ordonnées.

Un rapport de familiarisation entre les deux indices doit récapituler l'effet de présence des facteurs démographiques et des facteurs économiques dans l'importance des villes.

Par de petites illustrations cette démarche est plus expliquée.

I.3.5.1.1 LES INDICES DE DAVIES ET DE BENNISON

I.3.5.1.1.1 INDICE DE DAVIES

Son objectif est d'évaluer le poids d'une localité, non pas à travers le nombre total des établissements des activités qu'elle possède, mais en fonction du poids de chaque activité localisée, en regard de son importance régionale, à travers le calcul de la rareté d'établissements (coefficient de localisation) de chaque activité, selon la formule suivante :

$$R_{ir} = \frac{1}{T_{ir}}$$

R_{ir}: Représente la rareté d'établissements de l'activité (i) dans la région (r)

T_{ir}: Correspond au nombre total d'établissements de l'activité (i) présent dans la région (r). (Lekehal Abdelouahab, 1982, p. 30)

Par le présent exemple ; on doit démontrer cette méthode de calcul.

$$\text{ex1.....} R_{ir} = \frac{1}{\text{Tir}} = \frac{1}{164} = 0,0061$$

activités	Localités				Total étab/activ(Tir)	Rareté d'étab (Coefficient de localisation)
	L1	L2	L3	L4		
Construction	14	74	59	17	164	0,0061
Commerce	1441	2853	2470	1198	7962	0,0001
Industrie	284	604	478	194	1560	0,0006
Services	767	2146	1746	1101	5760	0,0002
Total étab/local	2506	5677	4753	2510		

Tableau 2 : Coefficient de localisation

Le coefficient de la localisation d'une activité par le nombre d'établissements indique l'indice de l'agglomération d'une localité selon l'exemple suivant (tableau 3) :

$$\text{Ex L1/a1.....} 0,0061 \times 14 = 0,0854$$

activités	Localités				Total étab/activ(Tir)	Rareté d'étab
	L1	L2	L3	L4		
Construction	0,0854	0,4512	0,3598	0,1037	164	0,0061
Commerce	0,1810	0,3583	0,3102	0,1505	7962	0,0001
Industrie	0,1821	0,3872	0,3064	0,1244	1560	0,0006
Services	0,1332	0,3726	0,3031	0,1911	5760	0,0002
Indices d'agglomération des activités localisées	0,5816	1,5693	1,2795	0,5696		

Tableau 3 : Indice d'agglomération des activités de Davies

I.3.5.1.1.2 INDICE DE BENNISON (INDICE DE CENTRALITÉ)

Cet indice a pris en considération deux autres indicateurs : la population localisée correspondante à la taille du centre et la population totale. Son objectif est d'aboutir à un indice de concentration, d'où résultent deux rapports ; le premier concerne l'offre localisée et l'offre totale de chaque activité donnée ; le deuxième a mis en relation la population du centre avec la population totale (Lekehal Abdelouahab, 1982, p. 39). Selon la formule suivante :

$$C = \frac{\frac{\text{Nomb etab d'une localité d'une activité}}{\text{total regional des etab de la meme activité}}}{\frac{\text{pop de la localité}}{\text{pop tot des localités}}}$$

On prend comme exemple :

activités	<i>localités/population</i>				Total étab
	<i>L1/52000</i>	<i>L2/120000</i>	<i>L3/100000</i>	<i>L4/96000</i>	
	Nombre total de la population =368000hbts				
Construction	14	74	59	17	164
Commerce	1441	2853	2470	1198	7962
Industrie	284	604	478	194	1560
Services	767	2146	1746	1101	5760

Tableau 4 : Indice de concentration de Bennison

Selon la formule ci-dessus, l'indice de centralité par activité dans chaque localité se traduit ainsi :

Activité 01 pour les quatre centralités	$C1 = \frac{\frac{14}{164}}{\frac{52000}{368000}} = \frac{0.0853}{0.1413} = 0.6036$	$C2 = \frac{\frac{74}{164}}{\frac{120000}{368000}} = \frac{0.0853}{0.3260} = 0.2616$
	$C3 = \frac{\frac{59}{164}}{\frac{100000}{368000}} = \frac{0.3597}{0.2717} = 1.3238$	$C4 = \frac{\frac{17}{164}}{\frac{96000}{368000}} = \frac{0.2656}{0.2608} = 1.0184$
Activité 02 pour les quatre centralités	$C1 = \frac{\frac{1441}{7962}}{\frac{52000}{368000}} = \frac{0.1809}{0.1413} = 1.2802$	$C2 = \frac{\frac{2853}{7962}}{\frac{120000}{368000}} = \frac{0.3583}{0.3260} = 2.5357$
	$C3 = \frac{\frac{2470}{7962}}{\frac{100000}{368000}} = \frac{0.3102}{0.2717} = 2.1953$	$C4 = \frac{\frac{1198}{7962}}{\frac{96000}{368000}} = \frac{0.1504}{0.2608} = 1.0644$
Activité 03 pour les quatre centralités	$C1 = \frac{\frac{284}{1560}}{\frac{52000}{368000}} = \frac{0.1820}{0.1413} = 1.2880$	$C2 = \frac{\frac{604}{1560}}{\frac{120000}{368000}} = \frac{0.3871}{0.3260} = 2.7395$
	$C3 = \frac{\frac{478}{1560}}{\frac{100000}{368000}} = \frac{0.3064}{0.2717} = 2.1684$	$C4 = \frac{\frac{194}{1560}}{\frac{96000}{368000}} = \frac{0.1243}{0.2608} = 0.8796$
Activité 04 pour les	$C1 = \frac{\frac{767}{5760}}{\frac{52000}{368000}} = \frac{0.1331}{0.1413} = 0.9419$	$C2 = \frac{\frac{2146}{5760}}{\frac{120000}{368000}} = \frac{0.3725}{0.3260} = 2.6362$

$$C3 = \frac{\frac{1746}{\frac{5760}{100000}}}{\frac{0.3031}{0.2717}} = 2.1450$$

$$C4 = \frac{\frac{1101}{\frac{5760}{96000}}}{\frac{0.1911}{0.2608}} = 0.3972$$

On note que : Si Le résultat (concentration des établissements) est > 1 le nombre des équipements est satisfaisant, Le résultat est < 1 la localité est sous-équipée.

De la multiplication de l'indice de l'agglomération (indice de Davies) par la concentration résulte la centralité absolue, comme suit :

Indice des agglomérations

concentration

activités	Localités				Total
	L1	L2	L3	L4	
Construction	0,0854	0,4512	0,3598	0,1037	3,2074
Commerce	0,1810	0,3583	0,3102	0,1505	7,0756
Industrie	0,1821	0,3872	0,3064	0,1244	7,0755
Services	0,1332	0,3726	0,3031	0,1911	6,1203

Tableau 5 : Indice des agglomérations et l'indice de concentration

Pour obtenir l'indice de centralité relative localisée, on rapporte chaque élément du deuxième tableau au total de la dernière colonne de chaque activité.

- **La construction :**

$$L1 = \frac{0.6036}{3,2074} = 0.1881 \quad L2 = \frac{0.2616}{3,2074} = 0.0815 \quad L3 = \frac{1.3238}{3,2074} = 0.4127 \quad L4 = \frac{1.0184}{3,2074} = 0.3175$$

- **Le commerce :**

$$L1 = \frac{1.2802}{7,0756} = 0.1809 \quad L2 = \frac{2.5357}{7,0756} = 0.3583 \quad L3 = \frac{2.1953}{7,0756} = 0.3102 \quad L4 = \frac{1.0644}{7,0756} = 0.1504$$

- **L'industrie :**

$$L1 = \frac{1.2880}{7,0755} = 0.1820 \quad L2 = \frac{2.7395}{7,0755} = 0.3871 \quad L3 = \frac{2.1684}{7,0755} = 0.3064 \quad L4 = \frac{0.8796}{7,0755} = 0.1243$$

- **Les services :**

$$L1 = \frac{0.9419}{6,1203} = 0.1538 \quad L2 = \frac{2.6362}{6,1203} = 0.4307 \quad L3 = \frac{2.1450}{6,1203} = 0.3504 \quad L4 = \frac{0.3972}{6,1203} = 0.0648$$

La centralité relative de

$$L1 = 0.1762$$

$$L2 = 0.3144$$

$$L3 = 0.3449$$

$$L4 = 0.1642$$

Une petite comparaison entre ces résultats et ceux qu'on a observés au-dessus (dans

l'indice d'agglomération) nous montre que les paramètres démographiques jouent un rôle important dans la portée commerciale des agglomérations.

I.3.5.1.2 CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS :

Cette démarche nécessite une classification des activités selon leur sensibilisation à la concentration démographique en deux types :

- Des activités peu sensibles à la concentration démographique dont on distingue :
 - Activités à forte spécificité régionale.
 - Des activités à spécificité régionale.
- Des activités sensibles ou très sensibles aux variations de la répartition démographique, dont on distingue :
 - Des activités d'attraction liées à la concentration démographique (il s'agit des activités dont l'existence est conditionnée par un potentiel de consommateurs localisés ou extra localisés nommé « bassin de clientèle minimale au seuil de l'activité » ; ex : les imprimeries et les articles de sport...).
 - Des activités d'attraction liées à la taille des localités (il s'agit des activités dont l'usage est très demandé par la population, ex : l'alimentation générale, les restaurants...).
- Activités de couverture : elles s'individualisent selon deux aspects :
 - Au niveau de distribution (ex : stations d'essence, auto-écoles...).
 - Au niveau de concentration des établissements (vis-à-vis des activités banales a proportionnalité soutenue par la taille démographique).

I.3.6 ANALYSE STATISTIQUE

Cette méthode d'analyse sert à examiner des effets, des réactions, des comportements, des phénomènes..., par le biais des données sur le phénomène à analyser et l'exploitation des logiciels destinés à cette finalité. Il est évident qu'un phénomène à échelle importante compte énormément de données, ce qui le rend parfois difficile à analyser. L'analyse statistique offre la possibilité de travailler sur des échantillons des éléments de ce phénomène, pour que les résultats soient examinés et généralisés sur la totalité par la suite.

Dans le vocabulaire de l'analyse statistique, les données sont considérées comme variables qui peuvent être quantitatives ou qualitatives.

L'analyse statistique se fait en deux formes : des analyses descriptives par l'examen des données, et des analyses inferentielles (Medlif, 2019) qui confirment les résultats de l'analyse par recours aux réalités connues au préalable.

« L'analyse statistique a pour objet d'examiner un phénomène humain par le recueil des données auprès d'une population ou plus souvent d'un échantillon (sondage, enquête, mesures, tests ...) et l'analyse de ces données pour comprendre un phénomène et pour répondre aux questions que l'on se pose. Cette analyse se fait à l'aide d'une analyse descriptive et une analyse inférentielle par la confirmation des résultats, en recourant à des réalités connues précédemment » (Medlif, 2019).

L'analyse statistique tient compte de plusieurs paramètres de base pour que ses résultats soient acceptables. Ainsi, il est nécessaire de faire la distinction entre ses différents paramètres traitant la variabilité, les types de variables, les statistiques descriptives, les tests statistiques, la corrélation, la régression...

I.3.6.1 LA VARIABILITÉ

La nature à laquelle nous appartenons et où nous vivons est la plus grande scène de variabilité. Les phénomènes et les comportements parcourant envers cette réalité inspirent de la même cause pour qu'ils soient également différents. Cette diversité est la source principale de ce qu'on appelle variabilité. On distingue des villes différentes, des entités économiques différentes, statuts administratifs différents...

I.3.6.2 VARIABLES (LES CARACTÈRES) :

Ils sont de deux types de variables ou de caractères qui servent à quantifier et qualifier les résultats de l'investigation, afin d'assurer une discussion équitable qui peut mettre en exergue le degré de validité de cette analyse statistique. *« On appelle caractère, une propriété commune à tous les individus d'une population, et que l'on observe de façon homogène sur ces individus »* (Dumolard Pierre, 2008).

I.3.6.3 VARIABLES QUANTITATIVES :

Servent à mesurer la quantité des informations issues de l'analyse statistique. Ces résultats sont exprimés par des valeurs numériques (Poids, taille, surface, altitude...). *« Un caractère est dit quantitatif quand il induit des quantités, c'est-à-dire qu'il est produit par mesure ou dénombrement »* (Dumolard Pierre, 2008).

Il y a deux types de variables quantitatives : Variables quantitatives continues (résultat de la mesure d'une grandeur (Distance, poids, hauteur, surface d'agglomération...) et des

variables quantitatives discrètes qui expriment le résultat d'un dénombrement (nombre d'activités commerciales /quartiers...).

Les outils de mesure qui définissent la nature de la variable sont :

- Échelle : variable continue correspondant à un intervalle ou un rapport) (ex. : l'âge d'une population...).
- Ordinale : c'est une variable catégorielle ordinale (ex. : taux de scolarité...)
- Nominale : c'est une variable catégorielle nominale (ex. : sexe exprimé par un nombre...).

I.3.6.4 VARIABLES QUALITATIVES

Ce sont des variables qui représentent des attributs non liés à des mesures concrètes telles que le genre, la couleur, le goût, les sentiments... « *Un caractère est dit qualitatif lorsque ses modalités dépeignent une qualité ex : caractère état matrimonial, qui compte quatre modalités : célibataire, marié, veuf, divorcé* » (Dumolard Pierre, 2008).

Il y a deux types de variables qualitatives : Variables qualitatives ordinales qui indiquent une catégorisation dynamique dans un ordre croissant ou décroissant, qui déterminent par exemple les classes des niveaux socio-économiques d'une société ou d'une population...

Variables qualitatives nominales : ce sont des variables qui indiquent des qualités dans le corps de la personne (taille, couleur des yeux et des cheveux...), une classe sociale...Elles ne respectent ainsi aucun ordre.

Il y a d'autres formes de variables :

Variables dépendantes : ce sont des variables mesurées par le chercheur

Variables indépendantes qui sont manipulées ou contrôlées par le chercheur.

I.3.6.5 TYPES DE STATISTIQUES :

La forme numérique ou tabulaire des données statistiques présente une faible lisibilité, alors sa transformation en d'autres formes illustre son interprétation et son appréhension.

Par leurs formes de représentation et de production finale, on distingue deux types de statistiques : les statistiques descriptives et les statistiques inferentielles.

I.3.6.5.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES

La première forme de présentation statistique sert à décrire les résultats obtenus lors du traitement des données saisies, pour qu'elles soient résumées et présentées sous forme plus lisible et facile à entreprendre.

Les formes de représentation les plus possibles et les plus explicatives se présentent sous forme numérique, par des résultats d'analyse ou par des graphes et des courbes d'indication des résultats de traitement des données ou des tableaux de codification et d'arrangement.

D'ordre général, ces statistiques peuvent être présentées sous trois formes distinctes :

Une présentation numérique, une présentation tabulaire et une présentation graphique.

Chaque forme a ses particularités d'interprétation des résultats de l'analyse.

I.3.6.5.1.1 PRÉSENTATION NUMÉRIQUE

Elle a pour objet de présenter les paramètres statistiques et la tendance de l'ensemble de distribution des données ainsi que leur variabilité. « *Toute série numérique peut être résumée par deux types de paramètres : le centre de la distribution des valeurs, représentant leur tendance d'ensemble et la dispersion des valeurs, représentant leur variabilité* » (Dumolard Pierre, 2008).

Pour caractériser une distribution, deux types de paramètres font l'objet de recherche.

I.3.6.5.1.2 PARAMÈTRES DE TENDANCE CENTRALE

Ils prennent trois formes de présentation : La Moyenne, la Médiane et le Mode).

La Moyenne ou la moyenne arithmétique = la somme des observations / Le nombre des observations.

La médiane est la valeur de l'observation qui sépare une distribution en deux parties égales (50 % inférieur 50 % supérieur).

Le mode d'un ensemble de valeurs correspond à la valeur la plus fréquente, il se détermine par des caractères de toutes natures. Il n'y a pas de mode lorsque toutes les valeurs sont différentes), Il peut y avoir plusieurs modes.

« *EXEMPLE : Nombre de personnes dans chacun des 10 ménages : 2, 8, 2, 6, 4, 5, 2, 3, 7, 1. Ainsi donc, la moyenne = 4 la médiane = 3,5 et le mode =2* » (Medlif, 2019).

I.3.6.5.1.3 PARAMÈTRES DE DISPERSION :

Ils servent à poursuivre la distribution et l'étalement des observations retenues vis-à-vis de la tendance centrale des caractères ; ils visent à entretenir l'étendue, l'écart type, l'écart interquartile, la variance et le coefficient de variation.

- **L'étendue** : consiste à définir l'Écart entre les valeurs extrêmes (Valeur maximale – Valeur minimale).
- **L'écart type** : c'est l'écart moyen des valeurs à leur moyenne arithmétique, par sa nature métrique euclidienne, il est toujours positif parce qu'il correspond à la racine carrée de la variance.

Quand on parle d'écart type, il est important de saisir son rapport avec les moyens d'évaluation de l'importance de la dispersion comme la variance et le coefficient de variation.

Par ceci, l'écart type correspond à la racine carrée de la variance. $S = \sqrt{s^2}$ et le Coefficient de variation(CV) correspond à l'écart type / moyenne.

- **L'écart interquartile** : c'est l'intervalle de valeurs existant entre le 1^{er} quartile dont 25% des valeurs sont inférieures et 75% sont supérieures ; et le 3^{eme} quartile dont 75% des valeurs sont inférieures et 25% sont supérieures. Un quartile est la valeur de la variable qui sépare une distribution en quatre segments égaux. *Un quartile est le 25eme percentile. On distingue* : le premier quartile Q1 : 25 % - 75 %, le deuxième quartile Q2 : 50 % - 50 % et le troisième quartile Q3 : 75 % - 25 %.

I.3.6.5.2 PRÉSENTATION TABULAIRE «VARIABLE QUALITATIVE»

I.3.6.5.2.1 LE TABLEAU COMPLET ET LE TABLEAU CONDENSÉ EN CAS D'UNE SEULE VARIABLE

L'insertion des données statistiques se fait sur deux types de tableaux uni-variés appelés « *tableau complet ou tableau condensé* » (Dumolard Pierre, 2008) ; le premier correspond à une relation uni-variée lue en sens effectif (population)- caractères, quand on connaît les modalités de ces derniers (individu par individu). Le second correspond à une relation lue dans le sens inverse caractère-population, quand on ne connaît que le nombre d'individus correspondant à chaque caractère (classe de valeur). Par la notion de fréquence, ce dernier tableau réalise la relation entre l'individu et le degré de satisfaction de chacune des valeurs du caractère. On distingue par ceci des fréquences simples, des fréquences relatives et des fréquences cumulées.

I.3.6.5.2 LE TABLEAU DES CONTINGENCES EN CAS DE DEUX VARIABLES :

« On appelle tableau de contingences, un tableau d'effectifs pour le croisement de deux caractères figurant l'un en ligne, l'autre en colonne » (Dumolard Pierre, 2008), ce croisement résulte des cellules comportant des fréquences, des pourcentages liés aux totaux des lignes et des pourcentages liés aux totaux des colonnes...

I.3.6.5.3 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

La représentation graphique reste l'outil le plus explicatif de l'analyse statistique, par ses qualités d'appréhension, de connexion et d'illustration. Ces graphiques sont le résultat constructif de la représentation tabulaire. Elle présente des particularités selon la nature des variables. « De nombreux types de graphiques qui permettent de représenter les données : digramme Ombrothermique, Climogramme, diagramme triangulaire, polaires, courbes, aires, dendrogramme, etc. » (Dumolard Pierre, 2008; Mazouz Said, 2020b).

Pour les variables quantitatives, on utilise les diagrammes à bâtons, les diagrammes cumulatifs (courbes en escaliers), Histogramme (Variables Quantitatives avec regroupement en classes), courbes de fréquences cumulées (croissante ou décroissante), des graphiques comparatifs, Box Plot (boîte A Moustaches).

Pour les variables qualitatives ; on utilise le Diagramme en barre ou en bandes pour les variables qualitatives ordinales, et les diagrammes en secteur pour les variables qualitatives nominales.

I.3.6.5.4 STATISTIQUES INFÉRENTIELLES

I.3.6.5.4.1 TESTS STATISTIQUES :

Les statistiques inferentielles servent à confirmer des résultats en ayant recours à des réalités connues précédemment. Ceci s'effectue à l'aide des tests statistiques. Les tests statistiques servent à élaborer une analyse sur un échantillon du sujet sollicité, pour que les résultats retenus soient généralisés sur l'ensemble de la composition par la suite. « Si les données sont issues d'un échantillon dont on veut généraliser les résultats à toute la population, alors il faut procéder à un test de significativité des différences interclasses » (Dumolard Pierre, 2008).

Un test statistique consiste à vérifier une information hypothétique, ceci s'effectue sur un échantillon représentatif. Le résultat de l'analyse appliquée sur un premier échantillon ne

donne pas forcément les mêmes résultats qu'un deuxième ou plusieurs échantillons ; le test statistique est censé avoir la combinaison nécessaire entre les deux et plusieurs résultats. « *Il est généralement impossible de recenser toute la population. On prélève alors un échantillon dont on déduit une statistique. Cette statistique est comparée à la valeur à laquelle on peut s'attendre si l'hypothèse est vraie. Cependant, on doit tenir compte du fait qu'on a observé seulement un échantillon de la population. L'observation d'un autre échantillon conduira vraisemblablement à une autre valeur de la statistique. La théorie des tests procure des outils pour bien prendre en compte cette variabilité* » (Monbet Valérie, 2009).

I.3.6.5.4.2 HYPOTHÈSES DE TEST :

On distingue par les hypothèses de test deux formes : une hypothèse nulle notée H_0 , et d'autres hypothèses alternatives appelées H_1 , et nous testons cette hypothèse nulle contre l'ensemble des tests alternatifs. « *H_0 est une hypothèse nulle qui stipule qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes/mesures de votre recherche, donc $A = B$. H_1 est une hypothèse alternative qui stipule qu'il y a une différence significative entre les deux groupes, donc qu'un groupe est plus grand ou plus petit qu'un autre ($A > B$ ou $A < B$)* » (Monbet Valérie, 2009).

I.3.6.5.4.3 LA CORRÉLATION ET LA RÉGRESSION LINÉAIRES :

Elles servent à vérifier la relation entre deux variables quantitatives continues, à l'aide d'une combinaison matérialisée sur une courbe cartésienne qui tient compte d'une ligne appelée ligne de régression et la forme de distribution des individus sous forme de nuages de points qui évalue l'importance de la relation existante entre ces individus. « *Se sont adaptées à l'étude de la relation statistique entre deux variables quantitatives continues généralement connues par individu sur un graphe cartésien. L'ensemble des points individuels forme un nuage de points. Plus ce nuage de points est aligné le long d'une courbe, plus est forte cette relation* » (Dumolard Pierre, 2008).

La relation entre la corrélation et la régression est une relation dépendante, parce qu'elle configure la disposition des variables et l'ajustement à la droite de la régression « *La corrélation linéaire est la suite logique de la régression linéaire. En effet, plus l'angle entre les deux droites d'une régression linéaire est voisin de 0° ou de 180° , meilleur sera l'ajustement des droites de nuages de points, donc meilleure sera la corrélation linéaire entre les deux variables mises en relation* » (Dumolard Pierre, 2008).

I.3.7 CONCLUSION

Nombreuses sont les méthodes et les approches d'analyse pour effectuer une hiérarchisation des structures urbaines, mais l'objectif à atteindre par l'utilisation de chacune reste l'élément décisif dans la présélection entre elles. Leurs nature globale fait partie des disciplines qui tendent vers la géographie urbaine ; néanmoins, leurs utilisations avec d'autres domaines de spécialisation cherchent davantage des choix de combinaisons entre une ou plusieurs méthodes. En effet, les études urbanistiques préoccupant des aires à l'échelle de la ville sont bien autres que les études géographiques traitant l'échelle territoriale ; alors les données des deux échelles ne font pas obligatoirement l'objet des mêmes approches.

Une analyse des villes dans un système urbain hiérarchisé ne fait pas la même configuration qu'une analyse effectuée sur une strate de villes prédéfinies, ceci également peut être considéré comme critère de choix entre les méthodes et les approches retenues pour une analyse pareille. On estime qu'un choix entre plusieurs méthodes d'analyse revient aux degrés de précision des résultats à avoir et les données matérialisées ; alors, il est évident qu'une étude à bases statistiques revendique des actualisations périodiques pour qu'elle soit plus fiable par l'exploitation d'autres méthodes d'actualisation, hors des procédures à caractère officiel.

I.4 CHAPITRE-I-04 : LE CENTRE-VILLE COLONIAL ENTRE IDENTITÉ PERDUE ET DÉLIMITATION AMBIGUË

I.4.1 INTRODUCTION :

Un ancien centre-ville correspond souvent au noyau initial de création de la ville, il représente les circonstances de sa formation, à son époque. Dans les civilisations anciennes dont les villes sont entourées par des murailles et de forteresses, ce noyau est facile à repérer au sein de l'enceinte des remparts ; par contre, lorsqu'il s'agit d'un centre-ville de création récente, sa délimitation est plus au moins ambiguë.

Néanmoins, un noyau original n'assure pas forcément les caractéristiques d'un centre-ville ; sous l'effet de l'Histoire, il peut perdre de ses qualités fonctionnelles dans le processus dynamique de la ville.

Le cas des centres-ville coloniaux qui représentent, dans la plupart des cas, les premiers noyaux de la création de la ville et qui sont caractérisés par un style architectural et urbanistique bien particulier. Ils sont considérés comme le support physique bien identique d'une époque historique de la nation et ont subi beaucoup de transformations et parfois même des mutations. Étant donné leurs valeurs historiques importantes, la situation de vieillissement de leurs cadres bâtis ainsi que les dysfonctionnements qu'ils vivent avec la croissance des villes, leur délimitation comme notion de centre-ville colonial nécessite des études bien objectives.

I.4.2 NAISSANCE D'UN CENTRE URBAIN

La détermination des limites d'un centre-ville a provoqué de larges débats et des discussions interdisciplinaires, depuis assez de temps, vu qu'elle est rattachée toujours à des critères cernés par beaucoup d'incertitude et d'ambiguïté. Cette situation est à l'origine des disparités enregistrées dans la définition d'un centre-ville.

De retour à l'état initial de création d'une agglomération, on trouve qu'elle fait partie du développement d'un point né par le croisement de deux ou plusieurs chemins. Il est évident que ceci est conditionné par des exigences clairement décisives ; à l'instar des reliefs du terrain, d'existence des points d'eau, des lieux sécurisés et des aires de repos, des itinéraires aisés et courts...

Au fil du temps, des repères et des remparts vont être formés autour des centres urbanisés, dont la vie humaine se manipule par des formes de cohabitation, de convivialité et d'échange...

Ainsi, l'organisation de ces activités au sein de ces centres, engendre la formation des structures spatiales à des échelles hiérarchisées dites nœuds selon K,Lynch, « *les nœuds sont les points focaux et stratégiques dans lesquels un observateur peut pénétrer, et les principaux types en sont soit les points de rencontre de voies, soit des concentrations de certaines caractéristiques. Mais bien que, pris dans l'abstrait, ce ne sont que des points dans l'image de la ville, en réalité ces nœuds peuvent être de vastes places, ou des formes linéaires assez étendues, ou même des quartiers centraux tout entiers, si l'on considère la ville à un niveau suffisamment global* » (Kevin Lynch, 1976).

La croissance d'un centre urbain incite des transformations et des mutations de fonctions et d'activités en soi-même ; ce qui donne naissance à de nouvelles appréciations sur l'espace, vis-à-vis de la notion du « *centre et non centre* » (B Mérenne Schoumaker, 1982). « *Le centre n'est pas un point, mais un lieu dont l'étendue et l'importance relative varient suivant certaines conditions. Le centre possède des caractéristiques qui le distinguent généralement de la périphérie et l'opposent à elle, ces caractéristiques peuvent être visuelles et/ou fonctionnelles ou encore visuelles et morphologiques. Elles sont aussi variables dans le temps suivant l'évolution économique, technique et parfois même selon les conditions politiques* » (Pierre Merlin et Françoise Choay, 1988).

En revanche, la typologie du tissu urbain d'un centre ancien, par sa définition comme « *concept exprimant l'essence d'un ensemble d'objets ou de personnes* » (Phillippe Panerai, 1980), joue un rôle important dans sa distinction, comme objet différent dans une composition urbaine « *le centre s'oppose à la périphérie par l'antériorité de ses constructions, par sa densité et par la continuité* » (Boutabba Hynda 2014).

Par conséquent, l'étendue du rayonnement de la présence des établissements d'autorité, de souveraineté, de service et de loisir ont également leur pouvoir de déterminer la notion d'un centre-ville comme lieu privilégié d'échanges et de rencontres.

I.4.3 DÉFINITION D'UN CENTRE-VILLE

Selon l'angle d'observation, le centre-ville retient sa définition. Du point de vue structurel, il est le point de convergence où se terminent la plupart des mouvements se déroulant dans la ville. L'endroit le plus connu dans la ville, le plus accessible et le plus facile à repérer. Il est également la scène la plus séduisante par rapport à toutes les activités commerciales, économiques, culturelles, sociales, administratives, de bien et de services...,

le lieu le plus diversifié dont les bâtiments les plus élevés et les espaces libres les plus vastes sont les plus beaux et les mieux aménagés. Il assure la diversité commerciale des marchandises dans ses magasins et ses rues. Il est souvent le noyau historique de création de toute la ville, sachant que cette vision ne concerne pas la ville à multi-centralités.

Par un commun accord, la majorité des ouvrages traitant le sujet de la définition du centre-ville s'entendent, en quasi-unanimité, sur une définition physique qui tient compte du fait que le centre-ville s'accorde toujours avec le point de convergence des grands axes routiers. Une définition économique estime que le centre-ville est le lieu qui regroupe le plus grand nombre de magasins et qui assure le maximum de diversité des marchandises offertes. Une définition basée sur le regroupement des grands équipements et les meilleurs immeubles, et enfin le lieu où se déroulent les grandes manifestations et qui regroupe les magasins des beaux bijoux d'artisanat et des expositions culturelles.

Alberto Zucchelli le définit comme un corps structuré et parfois structurant : *« un ensemble d'équipements de natures diverses et un nombre variable, selon l'importance de la population et l'emprise de la ville, intégré souvent d'immeubles d'habitation, desservi par un système d'axes routiers, de places, d'espaces verts d'accompagnement et distribués sur une surface aux limites plus ou moins marquées »* (Zucchelli Alberto, 1983-1984).

Beaujeu – Garnier. J et Chabot. G, le considèrent comme le lieu le plus actif et qui engendre la vie urbaine des citoyens : *« le nœud de la ville, le carrefour des grands axes, la zone de la plus intense activité tertiaire urbaine, celle où sont cumulés les bâtiments administratifs, bancaires, grands établissements commerciaux, certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle »* (Beaujeu.G.J, 1965).

Bertrand. M. J, conclut que le centre est : *« un espace particulier ..., le point de convergence des principaux flux migratoires où se regroupent les fonctions de direction au plus haut niveau, tant pour les activités publiques, politiques et administratives que pour les entreprises privées »* (Bertrand Michel Jean, 1980).

« Un centre-ville c'est le lieu privilégié de rencontre de dizaines de milliers d'habitants, c'est par lui que s'assurent les échanges culturels, sociaux, politiques, commerciaux. Il est, en fait, l'expression de la vie de la cité et donc du citoyen...Les terrains du centre sont des sites privilégiés. La décision de leur affectation à telle ou telle réalisation doit intervenir en

fonction, certes, de la satisfaction des besoins du moment, mais aussi de ceux qui s'imposeront tout au long de la croissance de la ville » (Darmagnac A, 1980).

I.4.4 CENTRE-VILLE COLONIAL

Un centre-ville colonial tire son nom de sa qualité comme centre d'une ville fondée par un pouvoir colonial, dont nous avons déjà parlé dans les chapitres précédents. Cette ville ressortissante d'une politique de colonisation était instaurée sous plusieurs formes, selon sa nature de création. Dans les villes ancestrales, les nouveaux centres coloniaux sont adossés à la ville existante soit par des formes percées ou par des formes doublets. Dans les villes de création neuve, le centre colonial coïncide avec le noyau initial de création de la ville. Il est évident que les villes héritées de la période coloniale présentent des disparités pour ce qui est de leurs capacités et leurs qualités architecturales et urbanistiques ; ce qui rend la définition de leurs centres anciens difficile à saisir. La banlieue de ces villes à l'époque est formée d'un cadre bâti précaire, réalisée dans sa globalité dans des cadres d'urgence et destinée à loger la population regroupée avec des techniques de construction très simples et de qualité médiocre. *« Afin de guider les officiers dans la construction des nouveaux villages et les logements, l'armée française diffusait une série de directives et d'instructions techniques, dont un Guide pratique pour la création des nouveaux villages et une autre brochure intitulée « comment faire le pisé ? » Ou la construction traditionnelle bon marché, qui contenait une documentation méthodique accompagnée d'illustrations sur les techniques de production de matériaux de construction locaux » (Henni Samia, 2019).*

Ces centres-villes coloniaux sont typiques, conçus à partir des plans hypo Damiens qui font référence à la ville romaine et sont dotés d'immeubles réservés à des équipements de gouvernance, des squares, des équipements de culte (église, mosquée et parfois synagogue), ainsi que des immeubles hybrides (habitat-commerce). *« Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon les normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain » (Bourdieu & Sayad, 1964), « Les villages aux rues orthogonales, aux maisons basses, aux toits rouges, églises, kiosques à musique,... le village est souvent dominé par le clocher qui forme un symbole culturel. Les premiers furent créés en 1832 » (Côte Marc, 1993).*

I.4.4.1 CARACTÉRISTIQUES AUTHENTIQUES DES CENTRES COLONIAUX

Il est clairement visible que les caractéristiques urbaines et les caractéristiques architecturales des anciens centres coloniaux sont indissociables ; par le rapport de d'espace interne et espace externe, la mitoyenneté et la juxtaposition, les tendances et les styles de production... « *Aucune différence n'autorise à séparer l'architecture de la maison et l'architecture de la ville. Dit simplement, une maison n'est pas dissociable de son contexte, qui est le terrain, la rue, l'ilot, le quartier, le site...l'architecture de la ville, c'est aussi son urbanisme, ou inversement* » (J J Deluz, 1988).

Le phénomène de la colonisation entrepris par les pays européens, pendant environ deux siècles, se confond avec la production de la ville de cette période. A cet effet, les centres-villes en question abritent un « *patrimoine architectural daté du XIX et XXe siècle* » (Zerouala M S, 2013).

La structure globale de ces centres est inspirée du plan de castrum romain, caractérisé par le choix des sites permettant l'orthogonalité des quartiers et des parcelles. Avec des rues en dimensions régulières, des sols pavés et bordés de part et d'autre par des bordures de trottoirs en pierre taillée, équipés des systèmes d'évacuation des eaux pluviales à ciel ouvert, des mobiliers urbains de classe, des ornements avec des arbres et d'art topiaire, les gabarits des constructions dans l'ordre de deux à trois étages avec des toits en tuile rouges en multiponts...

L'architecture globale des centres coloniaux est une reproduction authentique relevant des styles européens de cette époque, sous forme d'amalgame partagé entre les produits des écoles des beaux-arts de Paris, le néoclassique européen puis le néo-moresque. « *Alors, ils produisent une architecture à laquelle l'enracinement colonial confère une certaine authenticité, cette dernière est le produit pur de l'importation des beaux-arts de Paris. La décoration des édifices répond pleinement à ce genre d'architecture : on voit apparaître les victoires et les renommées, les palmes, les couronnes de laurier, les cariatides, les sphinx, etc.* » (J J Deluz, 1988; Wickenhagen., 1901).

Pendant plus d'un siècle, le monde est en progression successive et les répercussions de ses changements sur les villes sont appréciables. Dans cette même époque, l'architecture mondiale a connu ses meilleurs moments de passage d'une classe philosophique à une autre

classe qui tend vers le modernisme. Le cas de l'Algérie n'a pas échappé à cette règle dont la tendance architecturale est partagée entre le *néo-classicisme européen utilisant les colonnes et pilastres, des corniches et entablements, des balustres, des bas-reliefs floraux, etc.* Et les *tendances orientalistes ambitionnant à récupérer le décor islamique.* La première tendra progressivement à s'éteindre au profit du mouvement moderne, alors que la seconde connaîtra des avatars successifs jusqu'au-delà de l'indépendance. L'un de ces avatars est l'architecture « *néo-moresque* » d'inscription» (J J Deluz, 1988).

I.4.4.2 DÉLIMITATION DE L'AIRE D'ÉTUDE :

Effectuer une délimitation bien claire sur un centre-ville est un sujet qui comporte beaucoup de complexité, de subjectivité et de désalignement des points de vue, selon l'acteur et le sujet à aborder.

Le sujet qu'on doit traiter est relativement différent ; parce qu'il s'agit d'un type de centre appelé « centre-ville colonial ». Il occupe un emplacement bien saisi dans la plupart des cas. Il comporte ses propres caractéristiques et fait partie d'une époque particulière. Il est réalisé par un régime, avec un style architectural et urbanistique bien défini, destiné à servir une population sélectionnée et pour des objets bien clairs.

Un centre colonial est celui qui a été créé afin de répondre aux besoins d'installation, d'occupation et d'imposition ; en conséquence de la stratégie coloniale basée sur la dominance et l'occupation des territoires. Et pour répondre aux besoins d'une population coloniale, ces centres dans leur majorité sont très typiques.

Ils sont caractérisés par des rues orthogonales, aux maisons basses, aux toits rouges, églises, kiosques à musique...le village est souvent dominé par le clocher qui forme un symbole culturel. Les premiers furent créés en 1832» (Côte Marc, 1993).

Ils sont dans leur majorité, d'un tracé orthogonal (en damier) avec des parcelles assez uniformes. Mais, dans ce contexte, la délimitation actuelle d'un centre-ville, au sens propre du mot, reste loin d'être établie seulement par le tracé des limites de l'héritage urbain colonial ; étant donné qu'à la même époque, nos villes moyennes actuelles ont été formées par des tissus urbains hétérogènes. Il est bien évident que ces centres coloniaux ont été créés dans de diverses circonstances en matière de sites choisis, de l'importance du centre, de leurs histoires ...etc. Ainsi, on trouve des centres créés et greffés sur des villes ancestrales

(édifiées ou rétablies par les services coloniaux sur les sites des villes anciennes), par d'anciennes civilisations ; d'autres centres sont de création ex nihilo (ou de création neuve) ; édifiés pour soumettre la population et pour confirmer l'occupation.

Au fil du temps et dans tous les cas de figure, ces centres ont vécu beaucoup de transformations lors de leurs croissances par les colonisateurs, avec leurs manières de gestion et leurs politiques de colonisation ; et de la part des habitants originaires par leur accroissement démographique, leurs traditions et coutumes, leurs moyens...

Ce qui est visiblement enregistré sur les trames urbaines de ces centres est la distinction facile du tissu urbain colonial par son tracé, sa morphologie et ses gabarits ; par rapport aux autres tissus composant la ville.

I.4.4.3 LES CRITÈRES RETENUS POUR LA DÉLIMITATION DU CENTRE-VILLE COLONIAL.

Le sujet de la délimitation d'un centre-ville a fait l'objet de plusieurs études depuis plusieurs années, mais il reste toujours non précis ; ceci n'a pas empêché d'avoir une quasi-unanimité sur quelques critères, que l'on peut résumer comme suit :

I.4.4.3.1 LES FONCTIONS PRINCIPALES DU CENTRE :

De nombreuses études se sont intéressées à ce sujet ; dont certaines ont établi des liens entre les fonctions du centre en général et la valeur des biens et de services offerts par ceci. D'autres ont relié l'ampleur de toutes activités exercées au centre, par sa mobilisation de l'activité commerciale.

La notion de l'utilisation de sol ou "Land Use", retenue par les villes anglaises et les villes américaines a connu un large emploi, pour la délimitation d'un centre-ville. Ce principe est fondé sur une approche fonctionnelle qui considère que la délimitation d'un centre-ville doit-être déterminée d'après les fonctions dévolues au centre et l'importance de ces fonctions. « *Ce principe matérialise l'utilisation du terrain, pour des catégories de bâtiments ressortissant à telle ou telle fonction* » (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

Cette notion prend en considération la répartition bidimensionnelle des activités (horizontale et verticale), c'est-à-dire le degré d'intensité des activités sur le sol et le nombre d'étages des biens dévolus à ces activités. La notion de « Land Use » permet d'établir « l'index d'intensité des activités » qui représente la proportion de surfaces de planchers

utilisées à cet effet. « *Cet index est complété par un autre, relatif à la hauteur des bâtiments* » (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

Pas loin de cette notion, d'autres études ont retenu la concentration et la dispersion des activités commerciales comme règle de détermination d'un centre-ville. Il est bien entendu que la dispersion ne prend pas toujours le sens de distribution commerciale indésirable parce qu'elle dépend de la nature de l'activité elle-même, de sa relation avec l'utilisateur et des exigences impliquées par leurs exercices.

Quand on parle de l'activité commerciale au sein d'un centre-ville, on parle d'un agencement de magasins, d'une complémentarité qualitative et quantitative, et d'une concentration de marchandises et de personnes.

Certains spécialistes ont préféré remplacer le commerce dispersé par un commerce « hors nodule » ; « *Un nodule correspondant à un groupement, c'est-à-dire un rassemblement de commerces en quantité suffisante pour former un équipement global attractif en lui-même, soit par sa spécialisation et le choix sectoriel qu'il offre alors, soit par la complémentarité des activités offertes* » (B Mérenne Schoumaker, 1982).

La définition effective d'un nodule nécessite une prise en compte de certaines mesures de regroupement des activités en rubriques, afin de limiter leur nombre et de ne pas compliquer les légendes de la lecture des résultats de regroupement. Pour certains auteurs, un nodule est défini selon un nombre minimum de points de vente, alors « *Le nombre de points de vente minimum assurant l'existence d'un groupement commercial (nodule) varie, selon les auteurs, entre 5 et 20 unités* » (Alain Metton, 1980; Coquery, 1978).

Mais, il est bien entendu qu'un groupement commercial (nodule) n'est pas explicatif s'il n'est pas limité dans une distance, c'est pourquoi d'autres auteurs sont arrivés à déterminer un seuil minimum et maximum pour distinguer un nodule. « *L'identification des nodules pose toutefois un problème lorsque les commerces ne sont pas jointifs. On peut, certes, fixer une distance-seuil : 50 ou 100 m. Un nodule existe pour cet auteur, dès que l'on trouve sur une distance de 100 m, au moins 5 commerces : ceux-ci peuvent être groupés en un seul noyau, dispersés le long des 100 m ou encore répartis en deux micro-groupements (par exemple, à deux carrefours voisins)* » (B Mérenne Schoumaker, 1982).

En ce qui concerne, enfin, la limite entre deux entités commerciales voisines (par exemple, noyau central et annexe du centre), il convient d'utiliser à la fois des critères quantitatifs et qualitatifs, pour mesurer l'intensité ou la densité commerciale. Celle-ci est traduite par des relations entre l'équipement et la population potentiellement clientèle.

Parmi les nombreux indices utilisés pour mesurer l'intensité commerciale d'un espace ou d'un sous-espace commerçant, deux indices se révèlent plus performants :

- la densité linéaire des façades (ou longueur cumulée des façades (accès inclus) par 100 m de rue ou de section de rue) et le taux d'équipement commerçant.

D'autre part, pour traduire la spécialisation, nous retiendrons trois indices différents :

- « *l'indice de spécialisation, l'indice de normalité et l'indice de diversification* » (B Mérenne Schoumaker, 1982).

I.4.4.3.2 MODES DE CROISSANCE DU CENTRE :

Pas trop loin de l'effet de la fonction, des conséquences ressortissent des fonctions du centre influent, au fil du temps, sur l'évolution de la dynamique de ses usagers. L'examen de cette possibilité s'effectue, au préalable, par l'appréciation du degré de départ et de persistance des habitants, pendant une durée donnée ; par le nombre d'ouvriers, d'employeurs et d'entreprises fréquentant ce centre, par son rayonnement en dehors de la ville, par le prix du terrain et du loyer des biens et enfin par la dotation en services nécessaires pour le bien-être des usagers (moyens de communication...)

« À Francfort, la délimitation de la « city » est établie d'après l'examen de l'évolution dans le temps des critères suivants :

- *Nombre d'habitants et densité d'habitations en baisse relative ou importante.*
- *Augmentation des facteurs d'occupation par accroissement du nombre des employés des entreprises de prestations de services.*
- *Taux élevé des mouvements alternatifs des travailleurs.*
- *Prix élevé du terrain et du loyer de l'espace.*
- *Haut taux d'utilisation des moyens télégraphiques et téléphoniques* » (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

I.4.4.3.3 CONCEPTION ET COMPOSITION DU CENTRE :

La densité verticale et horizontale des bâtiments est l'un des paramètres jugés utiles, dans la détermination des limites d'un centre-ville, parce qu'il reflète le degré d'importance et de la valeur du terrain et de l'utilisation du sol.

La conception du centre joue un rôle important dans sa délimitation ; de cette conception résulte une densité horizontale et verticale des bâtiments, la facilité de circulation et de stationnement, la dotation suffisante en espaces verts et en aires de détente « *il faut que les usagers puissent circuler commodément, se rendre rapidement et facilement d'un point à un autre* » (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

I.4.4.3.4 RAPPORTS SURFACIQUES :

Il est préférable de comparer la surface de chaque centre à la surface globale de toute la ville, afin d'avoir des rapports de comparaison entre l'importance du centre et les extensions vécues dans les villes. Mais la surface du centre dépend de sa conception et par conséquent, elle dépend aussi de la qualité et de la variété des services qu'il offre « *on peut, peut-être, penser que la superficie du centre doit, avant tout, dépendre du nombre d'habitants qui seront tributaires de ses services* » (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

I.4.4.3.5 FORMES DES CENTRES

« Parfois les limites naturelles imposent la forme du centre » « dans certaines villes où la période classique a marqué son empreinte, le centre est délimité par de grandes voies droites ».

La forme rectangulaire marque la plupart des centres « cette forme rectangulaire s'étire parfois jusqu'à devenir linéaire, ce que certains estiment rationnel, du point de vue des accès et des possibilités d'extension ».

I.4.5 CONCLUSION

Un centre-ville colonial correspond souvent au noyau initial de création d'une ville coloniale, il tire ses qualités de l'importance de cette ville aux premiers temps de sa création. La caractéristique commune entre ces centres est leur structure globale composée sous forme de damier orthogonal, délimité par de larges voies et contenant un ensemble de bâtiments à usage de services et de commandement et des bâtiments hybrides à usage habitat-commerce. Le style de ces bâtiments porte beaucoup de particularités d'ordre

uniforme, faciles à repérer bien qu'ils vivent leur âge de fin de vie. La notion de centre colonial ne convient pas toujours à la notion de centre-ville colonial. La distinction entre ces deux notions dépend de plusieurs paramètres ; à l'instar de la typologie des ilots, la densité urbaine élevée qui représente un indicateur fort de la valeur foncière des terrains, l'existence ou pas d'une homogénéité architecturale et l'unification des gabarits urbains ainsi que la régularité des tissus et des styles de façades qui font partie des styles Arabisance et néo-classicisme.

Les voies principales délimitant et desservant le centre et qui sont souvent ornées de galeries de circulation piétonne équipées de mobiliers urbains, revêtues par pavage en pierre, délimitées par des bordures de trottoir en pierre taillée, dotées des réseaux de collecte des eaux pluviales, tirent leur importance de leurs dimensions certes, mais de leurs dynamiques économiques surtout.

Cette dynamique qui offre au public les magasins de marchandises de quantités et de qualités qu'on ne trouve pas fréquemment ailleurs, lui attribuent plus d'ampleur et participe comme élément primordial dans la délimitation d'un centre-ville« *L'endroit où les principales voies d'accès abordent le centre est également un élément d'appréciation; de même - et cela est déterminant - pour des raisons évidentes de facilité et d'économie, le tracé des voies existantes*» (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

Comme ces centres sont tous créés dans des périodes rapprochées et caractérisées par une révolution de l'exploitation énergétique, la délimitation du périmètre d'un centre-ville colonial peut faire appel aux zones électrifiées, par la localisation des postes transformateurs pour l'alimentation en énergie électrique qui constituent un signe de modernisme et de civisme de son époque.

I.5 CHAPITRE-I-05 : LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME ÉFFET PARTAGÉ ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE-VILLE.

I.5.1 INTRODUCTION :

Les paramètres économiques ont une grande ampleur dans les études de la croissance et de la dynamique des villes, mais la mobilisation de ces paramètres dans les études urbaines diffère selon le sujet à traiter. Sous l'effet de l'échelle, son usage dans la classification des villes n'a pas le même sens que sa contribution dans le sujet de la délimitation du périmètre d'un centre-ville, parce que la première se déroule sur une échelle plus large contrairement à la deuxième, qui se manipule au sein de la ville.

La nature de l'organisation de l'économie en secteurs distincts se connecte avec le milieu dans lequel chacun parmi eux prospère et se développe. De retour à la définition conventionnelle de la répartition des secteurs économiques ; Le secteur primaire concerne « *l'exploitation des ressources naturelles regroupant l'agriculture, la pêche et les activités extractives, le secteur secondaire représente les activités de transformation et notamment l'ensemble de l'industrie et la construction ; et le secteur tertiaire pour les services marchands et non marchands* » (Clark & Morin-Rambert, 1960), « *Un quatrième secteur, ajouté plus récemment, concerne les activités liées au numérique et à l'innovation* » (Vie Publique, 2022).

Il est évident que les activités du secteur primaire, qui dépend de l'agriculture, s'exercent en milieu à caractère rural et tendent vers la campagne beaucoup plus que vers le milieu urbain. Contrairement aux activités secondaires qui peuvent partager leurs existences entre les zones industrielles localisées, soit en périphéries des villes soit en milieu urbain. Le cas est identique pour le secteur des bâtiments et travaux publics qui peuvent avoir des places au sein de la ville comme en dehors de celle-ci. Le secteur des activités tertiaires, qui offre des prestations de services et sert à assurer le commerce et les échanges de gros et de détails, trouve son milieu de manœuvre en milieu urbain plus qu'en milieu rural. Le quatrième secteur est de nature numérique et à dimensions virtuelles.

Par cette brève argumentation, il est clair que le sujet de la classification et de la hiérarchisation des villes tient compte presque des activités liées à tous les secteurs économiques, vu que ce sujet dépend des rayonnements et des aires d'influence des villes sur leurs environnements proche et lointain. Le sujet de la dynamique économique au sein des villes tend, de plus en plus, vers les activités du secteur tertiaire parce qu'il est considéré comme le secteur accueillant les exclus des autres secteurs, par ses potentiels de

consommation et de services. « *Les exclus du secondaire gonflent le tertiaire informel et versent dans le commerce de détail (vêtements, cigarettes, produits traditionnels du terroir, etc.) La concentration des services, du commerce et des équipements au niveau de la ville (banques, agences de voyages, cabinets d'architectes, cafés-cyber...), favorise la prépondérance du secteur tertiaire* » (Farhi Abdellah, 2002).

I.5.2 LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME FACTEURS DE CLASSIFICATION DES VILLES :

La classification des villes ne se fait pas à travers la population qu'elles abritent seulement, mais avec les potentialités économiques qu'elles offrent à leurs voisinages proches et lointains aussi. « *La taille est certes une dimension essentielle dans l'appréciation de l'importance de la ville, mais elle reste insuffisante, si elle n'est pas associée à une analyse plus fine de la structure de la population active et du produit urbain, car les villes se différencient, de plus en plus, aussi bien par leur poids économique que par leur poids démographique* » (Rahmani Cherif, 1982).

La dynamique économique qui structure la notion de la classification des villes est affectée par des conditions exogènes de celle-ci et manipulées par l'effet de la campagne et le secteur primaire ou le secteur mère origine du fonctionnement des autres secteurs. Le rapport ville-campagne fait l'objet d'un immense héritage réflexif, employé non seulement par les géographes qui sont particulièrement préoccupés de la relation entre la campagne et la ville, mais par d'autres disciplines qui ont réussi à réaliser des modèles d'analyse considérés comme des bases fondamentales dans le traitement de ce sujet « *Les premières études sur les rapports ville-campagne datent du XVIIIe siècle. Elles furent l'œuvre, non d'un géographe, mais d'un agronome prussien, Johann Heinrich vonThunen* » (Boussetta, Saqalli, & Rejeb, 2018).

Le modèle de Von Thünen ou le modèle de la localisation de la rente foncière, est basé sur l'idée qu'un producteur cherche à rentabiliser au maximum la rente de ces activités productives, ceci est relativement dépendant du prix de vente sur marché moins les dépenses liées aux coûts de la production et les coûts de transport. « *Dans un espace isotrope, l'organisation s'effectue en cercles concentriques. Les cultures les plus rentables et imposant des coûts de transport élevés par unité produite, seront situées au plus proche de la ville-marché. Les productions à faible coût de transport et peu rentables seront dans des cercles plus éloignés. En un point donné, l'augmentation des coûts de transport est telle que*

la rentabilité nette d'un produit n'est plus suffisante. Le producteur choisira donc d'optimiser sa terre en cultivant un autre produit à la rentabilité plus faible, mais aussi aux coûts de transports moins élevés » (Abrami G, 2014).

Par cette présentation, on estime que l'importance d'une ville tient son émergence depuis son rapport avec son voisinage urbain et périurbain, dont la relation du secteur primaire avec sa position territoriale économique est déterminante.

I.5.3 LES CRITÈRES ÉCONOMIQUES COMME INDICATEURS DE DÉTERMINATION D'UN CENTRE-VILLE :

Quand on parle de la dynamique économique comme facteur de détermination d'un centre-ville, on parle évidemment d'un compartiment de la ville elle-même, qui représente le marché ; par ceci l'activité du secteur primaire est relativement exclue de la seine, au profit des activités du secteur secondaire et beaucoup plus du secteur tertiaire. Une étude des perspectives des métiers les plus recrutant en 2021, effectuée par la chambre algérienne de commerce et de l'industrie, montre que : « *Le métier de Commercial-vente arrive en tête des métiers qui seront les plus prisés en 2021, suivi de près par les métiers de l'industrie. Selon les pourcentages suivants : commercial vente 53%, industrie 38%, marketing communication 32%, ouvriers qualifiés et chauffeurs 29%, administration et moyens généraux 28%, informatique télécom 26%, finance fiscal audit 24%, santé pharma 18%, bâtiment et travaux publics 17% » (Bahloul Ouahiba, 2021).*

Cette étude montre clairement que les secteurs tertiaires offrent plus de postes d'emplois et de possibilités de recrutement, suivis par les activités des secteurs secondaires (industrie et construction), tandis que le secteur primaire ne figure pas dans cette étude. Ce qui fait que la mobilisation des critères économiques, dans la dynamique commerciale, au sein de la ville, tend beaucoup plus vers les activités des secteurs secondaires et tertiaires que vers le secteur primaire.

Ces chiffres sont issus de la notion assez-ancienne correspondant à la théorie des lieux centraux de Walter Christaller qui considère que « *son concept de base est celui de la centralité, qui résume l'interaction entre un centre, où se concentre l'offre de services et une région complémentaire où est localisée la demande pour ces mêmes services. La ville est donc un marché, le lieu où se rencontrent l'offre et la demande pour les services» (Denise Pumain, 2006).*

I.5.4 OUTILS DE MESURE ET MANIÈRE DE REPRÉSENTATION

L'appréciation de la valeur des potentialités économiques d'un milieu urbain dépend de la mesure du degré d'intensité ou de densité commerciale, et par ceci de l'examen de concentration et de dispersion des activités commerciales, comme règle de détermination de cette intensité.

Quand on veut parler de la concentration du commerce, on parle du commerce (en nodule) « *Un nodule correspondant à un rassemblement de commerces en quantité suffisante pour former un équipement global attractif en lui-même ; soit par sa spécialisation et le choix sectoriel qu'il offre, soit par la complémentarité des activités offertes* » (B Mérenne Schoumaker, 1982).

De même, certains auteurs ont défini un nodule selon un nombre minimum de points de vente, alors « *Le nombre de points de vente minimum assurant l'existence d'un groupement commercial (nodule) varie selon les auteurs entre 5 et 20 unités* » (Alain Metton, 1980; Coquery, 1978), *et une distance-seuil de 50 ou 100 m* » (B Mérenne Schoumaker, 1982).

Pour se rapprocher de l'application de ces notions, il est évident de réaliser un inventaire précis, pour cerner toutes les activités économiques existantes dans le périmètre de l'aire d'étude, étape par étape. Pour que l'analyse soit plus précise, il est nécessaire de distinguer le degré d'intensité de ces activités économiques sur l'ensemble des composantes figurées dans un lieu ; afin d'avoir des lectures de l'influence de chaque partie sur l'ensemble (inventaire par : rue, parcelle, quartier...). Alors, d'un point de vue pratique, ce travail consiste à examiner cette densité dans le centre-ville colonial concerné, dont les limites sont définies et délimitées au préalable, dans le chapitre précédent (délimitation du centre), puis dans une deuxième étape, l'opération est généralisée sur tous les quartiers de voisinage, proches du centre.

L'unité cartographique choisie pour la représentation de la concentration des activités est matérialisée sur le plan des parcelles prédéfinies, afin de respecter la notion de nodule, sachant que les dimensions de ces parcelles ne sont pas loin des distances seuil de 50-100 m (voir la carte 02).



Carte 2 : Forme graphique de distribution des activités économiques.
Source : Auteur 2022.

I.5.5 REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS :

Afin de former des regroupements d'activités, selon leurs nombres et leurs types et pour ne pas compliquer les légendes de la lecture des résultats de regroupement, il est nécessaire d'affecter ces activités en rubriques, selon des mesures prédéfinies.

L'objectif qu'on cherche à atteindre est de connaître, premièrement, la concentration des activités économiques dans ce centre ; puis la nature et le type de ces activités, pour arriver enfin à saisir les potentialités qualitatives de chaque centre.

Par ceci, nous avons proposé des groupes et des sous-groupes basés sur ces mêmes principes. On note également que le saisi des activités peut avoir des enrichissements ultérieurs et nous avons procédé en formant des groupes d'activités, selon les paramètres suivants :

- La nature des produits vendus (il y a des produits concrets, mais aussi des services)
- La clientèle ciblée (selon l'âge, le sexe, la profession...)
- La complémentarité des activités (afin de renforcer l'attractivité commerciale et assurer le service après-vente).

I.5.5.1 LA NATURE DES PRODUITS VENDUS :

Les produits qu'un vendeur peut présenter, ne sont pas obligatoirement des marchandises ou des articles concrets, mais ils peuvent être des services à offrir. L'exemple

des professions libérales à caractère intellectuel et les services publics à caractère commercial sont les deux cas les plus apparents. Alors ces dernières forment un groupe (une rubrique) tout entière qui comporte de sa part des sous-groupes d'activité, selon leurs disciplines et les secteurs où elles s'exercent. Ainsi, on désigne un groupe de professions libérales qui comporte des sous-groupes d'exercice et chaque sous-groupe comporte plusieurs spécialités (filières). Le présent tableau (tableau 06) récapitule la composition de ce groupe :

I.5.5.1.1 PROFESSIONS LIBÉRALES

I- PROFESSIONS LIBERALES			
N°	Rubrique des activités	N°	Activités
01	Professions libérales À caractère juridique	01	Avocats
		02	Notaires
		03	Huissier
		04	écrivain public
02	Professions libérales À caractère technique	01	architecte
		02	Bureau de comptable
		03	Entreprises
		04	Géomètre expert
		05	Agence immobilière
		06	import-export
03	Professions libérales À caractère sanitaire	01	Pharmacie
		02	Dentiste
		03	Médecin
		04	Vétérinaire
		05	Centre de diagnostic
		06	Laboratoire dentaire
		07	Laboratoire médical
04	Professions libérales	01	Agence de voyage

À caractère Touristique	02	Office de voyage
-------------------------	----	------------------

Tableau 6 : support d'inventaire des professions libérales dans une ville.

I.5.5.1.2 SERVICES PUBLICS À CARACTÈRE COMMERCIAL

II- SERVICES PUBLICS A CARCTERE COMMERCIAL			
05	Services publics à caractère commercial	01	Services des eaux (l'algérienne des eaux)
		02	Maisons d'assurance
		03	Banques
		04	Services d'énergie (Sonelgaz)
		05	PTT
		06	Transport aérien (air Algérie)

Tableau 7 : support d'inventaire des services publics à caractère commercial dans une ville.

I.5.5.2 SELON LA CLIENTÈLE CIBLÉE

Ce groupe peut associer trois sous-groupes qui partagent des « *caractéristiques liées à la nature des besoins de la personne* » (B Mérenne Schoumaker, 1982), dès qu'elles sont destinée aux services d'hébergement (hôtellerie) et de nourriture (restauration). Ces formes de besoin peuvent être distribuées selon des rayons d'influence à tailles disparates (elles peuvent être destinées aux usagers venant de l'extérieur de la région, et mêmes aux citoyens de la ville), comme elles concernent des tranches d'âge et de sexe différents selon les activités masculines et des activités féminines (tableau 8).

I.5.5.2.1 ALIMENTATION ET ÉQUIPEMENT DE LA PERSONNE

III- ALIMENTATION ET EQUIPEMENT DE LA PERSONNE			
N°	Rubrique des activités	N°	Activités
06	Hébergement et nourriture	01	Restaurant
		02	café
		03	Hôtels ou dortoirs
		04	Salon de thé
		05	Plats traditionnels
07		01	Epicerie et alimentation générale
		02	Fruits et légumes

Commerce d'alimentation	03	Boucherie	
	04	Poissonnerie	
	05	boulangerie	
	06	Pâtisserie et crèmerie	
	07	Laiterie	
	08	Moulin à café	
	09	Centre commercial ou marché couvert	
	10	Vente des œufs	
	11	Vente de semoules et farines	
	08 habillement	01	Chaussures
		02	Vêtements homme
03		Vêtements femme	
04		Robes de mariée	
05		Sacs pour femme	
06		Vêtements pour enfants	
07		Vêtements de sport	
08		Tissus et coupants	
09		Valises et bagagerie	

Tableau 8 : support d'inventaire des activités liées à l'alimentation et l'équipement dans une ville.

I.5.5.3 LA COMPLEMENTARITÉ DES ACTIVITÉS :

Ce groupe vise à rassembler des activités de pratiques relativement similaires et de fréquentations périodiques, sans tenir compte de leur échelle de rayonnement et leur degré de rareté, afin de renforcer l'attractivité commerciale et assurer le service après-vente (tableau 9).

I.5.5.3.1 SERVICES DIVERS ET ARTICLES DOMESTIQUES

IV- SERVICES DIVERS ET ARTICLES DOMESTIQUES			
N°	Rubrique des activités	N°	Activités
07	Services divers	01	Auto-école
		02	Opticien
		03	Cyber-café
		04	Cylographie
		05	Labo photo
		06	Douche, Bain-maure
		07	Flash-démo
		08	Informatique
		09	Kiosque multiservices
		10	Librairie ou imprimerie
		11	Location de voitures
		12	Salle de sport
09	Services Autos	01	Lavage et graissage
		02	Dégraissage
		03	Pièce de rechange
		04	Mécanicien
		05	Station de services
		06	Vente des motos
		07	Tôlier
		08	Electricien auto
12	Equipement domestique et bureautique	01	Meubles et bureautique
		02	Electroménager
		03	Quincaillerie
		04	Peinture
		05	Miroirs et vitrerie

		06	Décor et accessoires, lunettes
		07	Meubles d'occasion
		08	Parfumerie et Produits cosmétiques
		09	Produits agricoles
		10	Tapisserie et literie, laines
		11	Téléphones mobiles
13	Articles différents	01	Cadeaux et accessoires
		02	Articles de sports
		03	Instruments de couture
		04	Instruments médicaux
		05	Instruments de pêche
		06	Jeux d'enfants
		07	Instruments numériques
		08	Instruments musicaux
		09	Vendeur de vélos
		10	Vendeur des oiseaux
14	Services et activités artisanales	01	Coiffeuse dames
		02	Coiffeur hommes
		03	Bijoutier
		04	Cordonnier
		05	Cycliste
		06	Electricité générale
		07	Horlogerie
		08	Menuiserie aluminium
		09	Menuiserie bois
		10	Plombier
		11	Producteur des clés

	12	Atelier de réparation frigo
	13	Atelier de réparation TV
	14	Forgeron ou soudeur
	15	Tailleur et couture
	16	Dégraissage

Tableau 9 : Support d'inventaire des services divers et articles domestiques dans une ville.

I.5.5.4 SERVICES ADMINISTRATIFS

Il est intéressant de noter que la distribution des locaux non actifs est un paramètre de mesure de l'activité économique, elle peut conjuguer le degré d'échec et d'attraction commerciale.

Egalement, l'attractivité économique peut être motorisée par la présence ou pas des services administratifs ; pour cela, nous avons formé un groupe distinct destiné à inventorier les équipements publics et les services administratifs (tableau 10).

V- SERVICES ADMINISTRATIFS		
Rubrique des activités	Activités	Regroupement des activités
Administration	Siège de la wilaya	
	Siège de daïra	
	Directions	
	Contribution	
	Organisme des moudjahidines	
	Domaine	
	Intermédiaire de la république	
Santé	APC	
	Equipement de santé	
Education	Hôpital ou salle des soins	
	Lycée	
	Ecole moyenne	
	Ecole primaire	

	formation prof	
Sport	Terrain de jeux	
	Salle de jeux	
Justice	Tribunal	
	Pénitencier	
Culture, loisir et culte	Maison de culture	
	Mosquée	
	Salle de cinéma	
	Théâtre	
	Salle de spectacle	
	Musées	
	Bibliothèque	
Militaire	Sureté nationale	
	Caserne et secteur opérationnel	
	TOTAL	

Tableau 10: Support d'inventaire des services administratifs dans une ville.

I.5.6 FORMES DES ENTREPRISES ÉCONOMIQUES EN ALGÉRIE

Il existe en Algérie deux grandes familles de formes juridiques d'une entreprise ou une société à caractère commercial ou économique, à savoir sa taille et sa localisation selon la nature de ses gérants : forme de personne physique et une forme de personne morale.

Une entreprise ou une société à une forme de personne physique, avec des démarches de création simples, « *ne nécessite ni capital ni un statut juridique* » (EA, 2022), elle est gérée par son propriétaire sous une immatriculation qui porte son nom.

La forme morale est « *une entité virtuelle créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales dans un but commun (SARL, EURL...)* » (EA, 2022), avec un statut juridique et des comptes sociaux avec une gestion commune, sous délégation d'un gérant. Les principales formes d'établissement sont :

- Une SARL (Société A Responsabilité Limitée), est créée entre un minimum de deux associés jusqu'à cinquante, au maximum. Elle peut être dirigée par un ou plusieurs gérants. Le capital social minimum n'est pas exigé pour la SARL, celui-ci est librement fixé par les associés et divisé en parts égales entre eux.
- EURL (Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée), est une entreprise individuelle qui a son propre patrimoine et composée d'un unique associé. Dans ce type de société le capital social minimum est fixé librement par l'associé. En cas d'augmentation de capital par l'intégration d'autres personnes, l'EURL se transforme en SARL.
- SNC (Société en Nom Collectif), est la forme parfaite pour plusieurs associés, généralement adaptée pour les entreprises familiales et dont « *le capital social n'est pas exigé* » (CNRC, 2015). Dans cette forme de société, la gérance appartient à tous les associés, sauf désignation d'un gérant, associé ou pas, après. Cette décision ne peut être prise sans l'accord préalable de tous les associés.
- SPA (Société Par Actions), est la forme par excellence pour les grandes sociétés. Composée au minimum de sept actionnaires, elle est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au minimum et jusqu'à douze au maximum. Pour la constitution d'une SPA, « *un capital minimum de cinq millions (5.000.000) DZ arrive dans des cas précis à un million (1.000.000) dz* » (CNRC, 2015).

I.5.7 CONCLUSION

Les paramètres économiques sont à l'origine de toutes les progressions enregistrées dans le développement et la croissance des villes, ils affectent la vie quotidienne des habitants par leurs quantités et leurs qualités également. L'existence de grandes entreprises industrielles dans les zones urbaines ou périurbaines des villes offre la plupart des postes d'emploi pour les citoyens. Ceci invite la population à quitter la campagne pour rejoindre les villes, ce qui engendre une croissance démographique importante des villes avec toutes ses répercussions sur la vie de ses usagers. Par ceci, l'équilibre économique n'est pas assuré sans intégration des villes dans un système de villes bien équilibré, et la ville ne trouvera jamais sa dynamique sans avoir assuré l'intégration du secteur primaire, comme tributaire principal de l'organisation de la dynamique économique au sein de la ville.

Le rapport entre la ville comme élément appartenant à un système de villes et le centre d'une ville qui correspond à une seine d'offre d'emploi et de création de la dynamique et de la richesse ; est conditionnée par la qualité des services offerts et le nombre de postes d'emploi assurés.

Vu la nature différente des deux systèmes, celui des villes et des centres-villes, l'analyse de l'effet de ces paramètres ne se fait pas de la même manière, parce que le premier sert à l'acte de production à partir du premier secteur et le deuxième à la distribution et à la mobilisation des autres secteurs.

La distribution des activités économiques selon une logique de concentration et de dispersion, dans une ville, est à l'origine de la détermination d'un centre-ville d'un point de vue économique.

La distribution des activités économiques au centre-ville et ses alentours est effectuée, après avoir des notions théoriques, traitant la distinction entre la concentration et la dispersion des activités, ainsi que les paramètres de regroupement des activités et la formation des rubriques.

I.6 CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE :

À la lumière de ce qui est présenté, cette première partie théorique représente un fond synthétique des notions de base, qui sont à l'origine du support explicatif des concepts de base structurant cette thèse. L'état de l'art, relatif à notre sujet de recherche, a entretenu le sujet de la ville comme pierre d'angle, dans les mesures de développement et de la croissance des nations. Les ouvrages choisis sont issus d'une sélection de plusieurs titres, à l'égard de cette fin qui répond davantage aux questionnements de notre sujet de recherche. Ils traitent dans leur globalité le sujet de la ville, ses formes de hiérarchisation, ses rapports et ses paramètres de classifications à travers le monde, les méthodes et les modèles d'analyse les plus connus et les plus envisagés. La ville coloniale et son centre-ville ancien ont fait également l'un des objectifs des ouvrages entretenus et les modèles d'analyse élaborés. Il est bien évident que les ouvrages traités ne constituent pas à eux seuls le support de la méthode d'analyse envisagée, mais celle-ci s'effectue également avec l'enrichissement d'autres concepts et d'autres manuels et outils d'analyse.

Le rapport entre l'histoire de la création et de l'évolution de la ville avec notre sujet de recherche tient son importance de plusieurs arguments, mais l'aspect socioculturel des différentes civilisations reste l'un des modérateurs de cette relation. Par une brève présentation historique, nous sommes arrivés à saisir que l'instauration d'une ville est une forme significative de la culture d'une nation avec l'intervention de la stratégie défensive, les croyances religieuses, les besoins en sécurité et en nourriture...à ce propos, la ville coloniale tient ses inspirations de ces mêmes logiques ; d'où se sont inspirés les fondements de la ville grecque ou la ville romaine, dans l'existence éventuelle de la ville islamique.

Quant au sujet de la hiérarchisation des villes, le premier indicateur pour définir le degré d'importance d'une ville est certainement ses poids démographiques, mais ses potentialités économiques aussi sont de grandes ampleurs de ce sujet. L'importance de ces paramètres ne se limite pas uniquement à l'aspect déterminant la classe d'une ville, mais intervient également par ses qualités et ses quantités, dans la détermination d'un centre-ville et particulièrement avec d'autres paramètres dans la délimitation d'un centre-ville colonial.

Cette partie théorique a déployé les concepts clés de cette recherche, afin d'élaborer la méthodologie envisagée, pour la réalisation de la partie pratique de cette recherche.

II. **DEUXIÈME PARTIE : DÉTERMINATION ET CLASSIFICATION DES VILLES MOYENNES DE L'EST ALGÉRIEN.**

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE :

La deuxième partie de ce travail s'adresse à réaliser au préalable une classification hiérarchique des villes dites moyennes dans la région de l'Est algérien selon les paramètres démographiques, économiques, géographiques et administratifs.

L'objectif à atteindre par cette deuxième partie ne se limite pas dans le sujet de la classification des villes moyennes de l'Est algérien en soit même, mais dans son rapport avec les autres parties de cette thèse, dont l'objectif final est l'état et le devenir de ses centres anciens et précisément ceux de création coloniale.

Il est évident que les paramètres démographiques jouent un rôle important dans le degré d'importance d'une ville, alors on doit examiner à travers ces paramètres qu'on doit d'abord actualisés, la distribution de la démographie de ces villes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours afin de comprendre le processus de développement de ces villes pendant cette période, ceci doit-être effectué par une analyse statistique.

Les paramètres économiques ont beaucoup d'ampleurs aussi dans le développement des villes, par leur présence quantitative et qualitative ils sont considérés parmi les meilleurs outils de mesure de la hiérarchisation des villes. Alors on lui réservera de grande importance dans cette partie de l'analyse statistique par leurs masses quantitatives et leurs attractivités qualitatives et en fin le rapport entre les deux.

L'histoire de création, la localisation géographique ainsi que le statut administratif des villes vont aussi faire des sujets de distinction entre ces villes. On cherche par l'examen de l'intervention de ces trois paramètres les possibilités de leurs effets sur le rayonnement d'une ville.

Cette deuxième partie se finira par la combinaison de ces quatre paramètres à l'aide du principe de la réduction des dimensions de (ACP) pour qu'on arrive en fin à déterminé des cas d'étude pour le reste du travail de cette thèse parmi les villes ressortissantes d'une classification des villes moyennes de l'Est algérien et de création coloniale, dont leurs centres anciens et l'objet voulu.

**II.1 CHAPITRE-II-01- : PRÉSENTATION ET ACTUALISATION DES DONNÉES
DÉMOGRAPHIQUES.**

II.1.1 INTRODUCTION :

Parlant d'une partie d'une ville, ne se fait pas en écart du discours portant la compréhension des conditions et des circonstances qui ont contribué à l'émergence et le développement de cette ville.

De même, parlant d'une ville ne se fait pas sans tenir compte de ses interactions avec les aires dans lesquelles elle coexiste.

Pour ces raisons ; on estime que le travail sur les centres-ville nécessite une connaissance suffisante des environs immédiats qui affectent la ville, en tant qu'entité appartenant à un grand système urbain.

Alors, l'étude de l'état des centres-ville moyens de création coloniale de l'Est algérien, nécessite d'abord une définition bien claire de la ville moyenne, pour cela une présélection des villes doit être effectuée, pour déterminer des cas représentatifs qui vont faire l'objet d'étude de leurs centres par la suite.

On vise, par cette deuxième partie de l'étude, à élaborer un essai de détermination et de classification des villes dites moyennes et de création coloniale, dans la région de l'Est algérien, afin d'arriver par la suite à retenir des cas d'étude dont les centres anciens sont le sujet sollicité.

Pour ce faire, une méthode de recherche basée sur trois critères est envisagée :

Le premier est un critère démographique et sert à développer un premier champ d'investigation relatif aux villes qui s'introduisent dans les portées démographiques de la ville moyenne en Algérie.

Le deuxième critère est économique, il vise à comprendre le comportement des villes déterminées par le premier critère (démographique) envers la disponibilité et la rareté des activités. Cela s'effectue par la détermination de l'indice d'agglomération des activités localisées, en utilisant « *la méthode de Davies* » (Davies, 1967).

Le troisième critère combine entre les deux critères précédents (démographique et économique), afin d'examiner l'effet de la centralité des activités sur le degré d'importance des villes, en utilisant « *la méthode de Bennison* » (Bennison, 1978), pour déterminer l'indice de centralité.

II.1.2 DÉTERMINATION DE LA VILLE MOYENNE A L'AIDE DES CRITÈRES DÉMOGRAPHIQUES

II.1.2.1 LES STRATES DE VILLES SELON LA RÉGLEMENTATION ALGÉRIENNE

Pour ce premier critère (démographique), l'étude doit être basée sur la définition officielle de la ville moyenne en Algérie comme point de départ, puis une opération de balisage s'effectuera sur l'ensemble des villes de l'Est algérien par wilaya et par rang (petites, moyennes, grandes et métropoles) pour arriver à déterminer les villes du rang moyen.

Alors, pour ce faire nous avons sélectionné au préalable la gamme de villes dont le seuil démographique est compris entre 50.000 et 100.000 habitants. Cette gamme est choisie en référant à la définition de la ville moyenne selon les textes législatifs du journal officiel algérien qui définissent et stratifient les agglomérations algériennes dont la population d'une métropole dépasse les 300.000 habitants, la grande ville dépasse les 100.000 habitant, la ville moyenne entre 50.000 et 100.000 habitants, la ville moyenne entre 20.000 jusqu'à 50.000 habitants et l'agglomération urbaine d'au moins 5.000 habitants (JORA, 2001, 2006). Néanmoins, la plupart des villes dites moyennes et de fondation coloniale (qu'on doit bien présenter par la suite), ont largement dépassé ce seuil démographique depuis longtemps et ont connu des formations diverses.

II.1.2.2 TAILLES DÉMOGRAPHIQUES DES VILLES DE L'EST ALGÉRIEN.

La plupart de ces villes présentent un surpeuplement démographique, en raison de facteurs multiples, surtout pendant les années appelées : décennie noire « *la population urbaine pendant la décennie 1998-2008 a toujours crû à des taux supérieurs à ceux de l'accroissement naturel sous l'effet de l'exode rural et du phénomène de reclassement* » (ONS, 2011, p. 85). Ce phénomène a été accompagné ou non par un certain développement économique. « *Les conditions économiques et sécuritaires défavorables qu'a connues l'Algérie pendant la décennie 1987-1998 ont encouragé la population à se cantonner dans les centres urbains les plus proches des campagnes. Le retour progressif de la sécurité et de la paix civile, après 1998, a eu son influence sur le développement du réseau urbain qui s'est renforcé de 172 agglomérations supplémentaires, dont 6 grandes villes de plus de 100.000 habitants, 13 villes moyennes (de 50.000 à 100.000 hab) et 28 petites villes (de 20.000 à 50.000 habitants)* » (ONS, 2011, pp. 87-88).

Ces villes ont aussi connu des disparités majeures dans les nombres de populations qu'elles abritent et l'évolution économique qui revient à chacune, ce qui agissait sur leur arrangement et leur stratification.

En dépit de leur démographie galopante, elles présentent encore les caractéristiques des villes moyennes « *les villes moyennes de 50.000 à 100.000 habitants dont le nombre a augmenté de 13 unités, entre 1998 & 2008, ont continué quant à elles de grossir et ont enregistré une accélération de leur croissance. En effet, de 1,6% durant la décennie 1997-1998 le taux de croissance est passé à 3,67% en moyenne par an, durant les dernières années. Elles ont enregistré près de 950.000 personnes en plus en 2008, ce qui représente 17% de la croissance de la population urbaine* » (ONS, 2011, p. 89).

Cela montre qu'il y a des villes qui vivent en état de gestation et qui se cherchent entre le statut de villes moyennes et grandes villes (des villes en transition de strate et de statut) et d'autres qui atteindraient au pas le seuil sommital de ce type de villes.

Ladite situation de transition démographique pose une série de problèmes envers les villes concernées parce qu'elles ne sont réellement ni de grandes villes ni un modèle type de villes moyennes.

Cette situation nous amène à établir une étude approfondie afin d'arriver à un classement hiérarchique pour cette gamme de villes, donc l'accent sera d'abord mis sur le sujet des seuils de catégorisation de ces villes.

Après une décennie, depuis la réalisation du dernier recensement de la population (RGPH2008), il est intuitif de penser élargir le champ de poursuite de ces villes, du point de vue démographique. Pour cela, nous avons augmenté la gamme destinée à ce type de villes (villes moyennes de création coloniale) pour qu'elles soient entre 50.000 et 150.000 habitants.

Ce choix est retenu afin d'éviter toute ambiguïté sur l'identité des villes sommitales qui ne représentent clairement ni des villes moyennes ni de grandes villes.

Cette opération nous a permis de déterminer un nombre de vingt-trois (23) villes moyennes, dans l'Est algérien, qui ont répondu à ce critère (des villes algériennes qui abritent entre 50.000 et 150.000 habitants).

Le tableau ci-dessous montre en détail la répartition des villes dans la région de l'Est algérien par catégorie et par wilaya d'appartenance, ainsi que la population résidente dans les chefs-

lieux de ces villes. Les données démographiques sont relatives au recensement global de la population et de l'habitat (RGPH2008).

On note au préalable que nous avons présenté l'ensemble des wilayas ainsi que toutes les catégories des villes de l'Est algérien dans ce tableau (tableau 11).

N°	WILAYA	PETITES VILLES		VILLES MOYÈNNES		GRANDES VILLES		MÉTROPOLE	
		VILLE	POP	VILLE	POP	VILLE	POP	VILLE	POP
1	Oum Elbouaghi	<i>A-Kercha</i>	30 575	<i>O-Bouaghi</i>	67201	/	/	/	/
				<i>Ain Beida</i>	115286				
		<i>Meskiana</i>	24 942	<i>Ain M'lila</i>	65371				
				<i>A-Fakroun</i>	48804				
2	Batna	<i>Merouana</i>	24 120	<i>Barika</i>	98141	Batna	289504	/	/
		<i>Tazoult</i>	22918						
		<i>N'Gaous</i>	29 453	<i>Ain Touta</i>	55736				
		<i>Arris</i>	20668						
3	Bejaia	<i>Amizour</i>	20 314	/	/	Bejaia	176140	/	/
		<i>Akbou</i>	38 291						
		<i>Tazmalt</i>	24 559						
		<i>Ouzelaguen</i>	20 408						
		<i>El Kseur</i>	23 579						
		<i>Kherrata</i>	23 657						
4	Tébessa	Hammamet	19063	<i>Bir El Ater</i>	70749	Tébessa	194461	/	/
				<i>Cheria</i>	66160				
				<i>Ouenza</i>	47312				
5	Jijel	El Milia	45945	<i>Jijel</i>	131513	/	/	/	/
				<i>Taher</i>	59250				
6	Sétif	<i>Ain El Kebira</i>	24075	<i>El Eulma</i>	145380	Sétif	252127	/	/
		<i>Ain Arnat</i>	25315						
		<i>Salah Bey</i>	19471	AOulmane	51207				
		<i>Ain Azal</i>	37970						
		<i>Bougaa</i>	22490						
7	Skikda	<i>Azzaba</i>	33766	Skikda	147.594	/	/	/	/
		<i>Collo</i>	29354						
		<i>El Harrouch</i>	33085						
		<i>Tamalous</i>	23728						
		<i>Oum Toub</i>	19916						
		<i>Fil Fila</i>	19130						
8	Annaba	<i>El Hadjar</i>	26060	El Bouni	69295	Annaba	253968	/	/
		<i>Sidi Amer</i>	45148						
9	Guelma	<i>Oued Zenati</i>	27441	Guelma	120004	/	/	/	/
		<i>Bouhegouf</i>	19690						
		<i>Heliopolis</i>	23609						
10	Constantine	<i>H- Bouziane</i>	43576	El Khroub	89251	/	/	Constantine	418672
		<i>Z-Youcef</i>	28764						

		<i>Didouche Mourad</i>	40027						
		<i>Ain Abid</i>	22529						
		<i>Ain Smara</i>	32057						
11	<i>M'sila</i>	<i>H-Dhalaa</i>	22774	<i>M'sila</i>	132975	/	/	/	/
		<i>Berhoum</i>	19634	<i>Sidi Aissa</i>	66856				
		<i>Ain El Hadjel</i>	28728						
		<i>Ben Srour</i>	19821	<i>Boussaâda</i>	111787				
		<i>A-EL MELH</i>	32879						
12	<i>Bordj B-A</i>	<i>Ras El Oued</i>	44 947	/	/	<i>Bordj BA</i>	158 812	/	/
		<i>Bordj Ghdir</i>	21 967						
13	<i>Ettaref</i>	<i>El Kala</i>	24189	/	/	/	/	/	/
		<i>Chatt</i>	20787						
14	<i>Khenchela</i>	<i>Kais</i>	32668	<i>Khenchela</i>	108580	/	/	/	/
		<i>Chechar</i>	20517						
		<i>O-Rechache</i>	19940						
		<i>El Mahmal</i>	28195						
15	<i>Souk-Ahras</i>	<i>Sedrata</i>	45300	/	/	<i>Souk Ahras</i>	153479	/	/
		<i>M'daurouch</i>	36351						
16	<i>Mila</i>	<i>Ferdjioua</i>	26176	<i>Mila</i>	63251	/	/	/	/
		<i>OAthmania</i>	22988						
		<i>Telerghma</i>	26248	<i>Ch- Laid</i>	54495				
		<i>Tadjenanet</i>	41833						
		<i>Grarem - G</i>	28551						
Total		55	1530186	23	1986198	07	1478491	01	418672

Tableau 11 : Population des chefs-lieux des agglomérations des villes de l'Est algérien (ONS, 2008).

Le nombre total des villes, comprises entre le seuil minimum, correspond aux petites villes, soit 20 000 habitants ; et les métropoles qui sont considérées au-delà de 300 000 habitants sont de 86 villes, réparties comme suit :

Le nombre total des petites villes est 55 soit un taux de présence de 64.00 % et un taux démographique de 28 %.

Les villes moyennes sont de l'ordre de 23 villes, soit 27 %, elles regroupent en elles seules plus d'un tiers de la population des villes (taux de présence démographique égal à 37 %).

Et 07 grandes villes représentent 8% sur l'ensemble des villes et 27 % de population urbaine de ces dernières.

Enfin, une seule (01) métropole qui représente 1% de la totalité des villes et 8 % de la population abritée par l'ensemble de ces quatre-vingt-six (86) villes selon le tableau (12).

<i>Nombre total des Villes dans l'Est algérien</i>	86villes			
<i>Population totale de ces villes</i>	5.710.209habitants			
Catégorie des villes	Représentativité		Population	
<i>Petite ville</i>	55	64%	1.826.848	28 %
<i>Ville moyenne</i>	23	27%	1.986.198	37 %
<i>Grande ville</i>	7	8%	1.478.491	27 %
<i>Métropole</i>	1	1%	418.672	8 %

Tableau 12 : les taux de répartition de la population sur les villes de l'Est algérien : Auteur 2022.

La transformation de ces données en graphe (figure 02) montre que les villes moyennes de l'Est algérien abritent le nombre le plus élevé de la population, par rapport aux autres catégories des villes, suivies par les petites et grandes villes puis les métropoles. Ce qui signifie l'importance de cette dernière dans la dynamique socio-économique dans cette région.

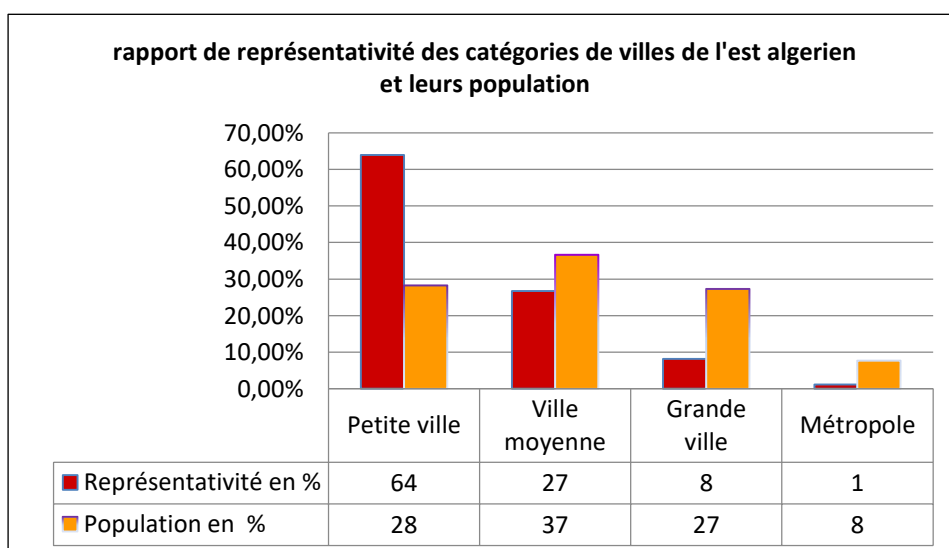


Figure 2 : Rapport de représentativité de la population sur les catégories de villes de l'Est algérien.

II.1.2.3 GENÈSE DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES VILLES MOYENNES DANS LA RÉGION DE L'EST ALGÉRIEN :

La poursuite des étapes de croissance des vingt-trois villes moyennes de l'Est algérien citées ci-dessus, passe nécessairement par les différents recensements démographiques effectués, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Cette disposition nous offre la possibilité d'examiner les circonstances de formation et de croissance de ces villes pendant plus de cinquante ans. Les recensements en question ont été successivement effectués en 1966-1977-1987-1998 et en 2008.

Afin que les données démographiques de l'étude soient actualisées, nous avons procédé à une opération d'extrapolation des données du RGPH 2008 pour les dix (10) ans suivants, tout en exploitant l'indicateur du taux annuel moyen d'accroissement de la population, pour chaque localité. Cette opération a pour objet, en premier lieu, d'avoir des données actualisées approximativement jusqu'à 2018, l'année prévue pour le recensement suivant (qui n'a pas été pratiquement effectué à temps), et deuxièmement pour connaître le degré d'attraction des agglomérations. « *L'exploitation de cet indicateur a été utilisée avec prudence, car il a été estimé qu'un fort taux d'accroissement d'une agglomération ne représentait pas forcément un bon indicateur* » (ONS, 2011, p. 37).

II.1.2.3.1 EXTRAPOLATION DE LA POPULATION

Rappelant que la méthode de calcul est basée sur les données du dernier recensement pour chaque ville, multipliées (population de départ) par le taux d'accroissement naturel. Le nombre total de la population de l'année suivante est égal au nombre retenu par l'opération précédente, multiplié par le taux d'accroissement annuel. La procédure se poursuit de la même manière jusqu'à l'arrivée à l'année voulue.

Par une simple illustration (tableau 13), on doit démontrer l'exemple d'extrapolation démographique de la ville d'El Eulma.

<i>année de référence</i>	<i>Population de l'année</i>	<i>Taux d'accroissement annuel en %</i>	<i>Le nombre de populations additif</i>	<i>La population de l'année suivante</i>
2008	145380	2,60	3780	149160
2009	149160	2,60	3878	153038
2010	153038	2,60	3979	157017
2011	157017	2,60	4082	161099
2012	161099	2,60	4189	165288
2013	165288	2,60	4297	169586
2014	169586	2,60	4409	173995
2015	173995	2,60	4524	178519
2016	178519	2,60	4641	183160
2017	183160	2,60	4762	187922
2018	187922	2,60	4886	192808

Tableau 13 : Exemple d'extrapolation de la population de la ville d'El-Eulma. Source : Auteur 2020

Nous avons choisi cette opération qui concerne uniquement la catégorie des villes moyennes sélectionnées auparavant dans le tableau précédent. Les résultats obtenus par cette extrapolation montrent qu'il y a des villes qui ont dépassé parfois à peine le seuil maximum de la population, fixé préalablement à 150.000 habitants, dans le recensement de 2008, pour qu'elles atteignent jusqu'à 190.000 habitants (l'exemple d'El Eulma et El Khroub). Pour des raisons de nécessité d'enrichissement de notre aire étude, par un nombre de villes largement représentatif, nous avons estimé qu'on garde ces villes pour les parties suivantes de l'analyse, notamment dans l'analyse économique de classification des villes. Le tableau suivant (tableau 14) récapitule les données démographiques des 23 villes en 2008 et 2018.

N°	Villes moyennes	Recensement (2008)	Taux d'accroissement annuel en %	Interpolation Des Données du RGPH 2018 a 2018
		Population de la ville		Population de la ville
1	Oum El Bouaghi	67201	3,00	93 022
2	Ain Beida	115286	2,60	152896
3	Ain M'lila	65371	2,40	84 856
4	Ain Fakroun	48804	1,60	58 115
5	Barika	98141	2,00	122 026
6	Ain Touta	55736	1,40	64 946
7	Bir El Ater	70749	2,80	95 862
8	Cheria	66160	1,60	78 782
9	Ouenza	47312	1,40	55 130
10	Jijel	131513	1,60	156 603
11	Taher	59250	1,50	69 793
12	El Eulma	145380	2,60	192 808
13	Ain Oulmane	51207	2,20	65 056
14	Skikda	147594	0,40	154 220
15	Elbouni	69295	1,20	79 011
16	Guelma	120004	0,90	132434
17	El Khroub	89251	7,30	193 736
18	M'sila	132975	2,50	174 475
19	Sidi Aissa	66856	2,40	86 784
20	Boussaâda	111787	1,90	137 501
21	Khenchela	108580	2,30	139 438
22	Mila	63251	1,40	73 703
23	Chelghoum Laid	54495	2,20	69 234
	Total	1 986198		2 530 431

Tableau 14 : Population des 23 villes retenues depuis 1966-2018(ONS, 2008) Et Auteur.

II.1.2.3.2 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

Le rattachement de ces résultats avec les données de l'évolution de la population des agglomérations urbaines des années 1966-1977-1987 (ONS, 1988) avec l'addition des données statistiques du recensement 2008 (ONS, 2011) citées dans le tableau précédent (tableau15) nous attribue le tableau récapitulatif suivant :

	Variables qualitatives (nominales)	Variables quantitatives (continues)					
	Ville	Pop 1966	Pop 1977	Pop 1987	Pop 1998	Pop 2008	Pop 2018
1	Skikda	62102	94719	128747	-	147 594	154 220
2	Guelma	36308	56106	77821	108680	120 004	132 434
3	Ain Beida	30412	42578	61997	88290	115 286	152 896
4	Khenchela	28606	44223	69743	86620	108 580	139 438
5	Jijel	25737	35065	62793	106310	131 513	156 603
6	El Eulma	25617	41564	67933	104760	145 380	192 808
7	Boussaâda	24322	46760	66688	99770	111 787	137 501
8	M'sila	19657	29512	65805	102150	132 975	174 475
9	Ouenza	18069	30281	36096	45881	47 312	55 130
10	Chelghoum Laid	14634	21376	29896	41960	54 495	69 234
11	Barika	13872	26315	56488	79510	98 141	122 026
12	Ain M'lila	12638	19452	33345	50670	65 371	84 856
13	Mila	12484	17267	33456	54720	63 251	73 703
14	El Khroub	9561	14962	36924	65240	89 251	193 736
15	Oum El Bouaghi	9282	15123	34257	47840	67 201	93 022
16	Sidi Aissa	9217	16898	31455	53120	66 856	86 784
17	Ain Fakroun	6889	11829	25432	47237	48 804	58 115
18	Ain Touta	6133	14693	28915	44900	55 736	64 946
19	Cheria	5844	10434	32953	53650	66 160	78 782
20	Ain Oulmane	5496	9077	21676	39030	51 207	65 056
21	Bir El Ater	5187	13812	33364	53160	70 749	95 862
22	Taher	1944	8311	22990	51310	59 250	69 793
23	Elbouni	-	-	-	30148	69 295	79 011

Tableau 15 : les données démographiques des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien

La démonstration graphique de la distribution et de la croissance de ces villes, sur la partie est du territoire algérien, montre qu'un développement considérable de ces villes est enregistré depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. De même, on aperçoit que ce développement n'a pas été uniformément réalisé sur l'ensemble de ces villes (Carte 3). La recherche des causes de ce constat doit être développée, lors de l'avancement de l'étude.

On note également que cette démonstration prend en considération le rayon du cercle, comme unité de mesure, pour représenter les six étapes de croissance des villes, saisies lors des six sujets de recensements démographiques de la population. Le premier cercle (hachuré en noir) représente la taille de la ville au premier recensement (1966). (Figure 3).

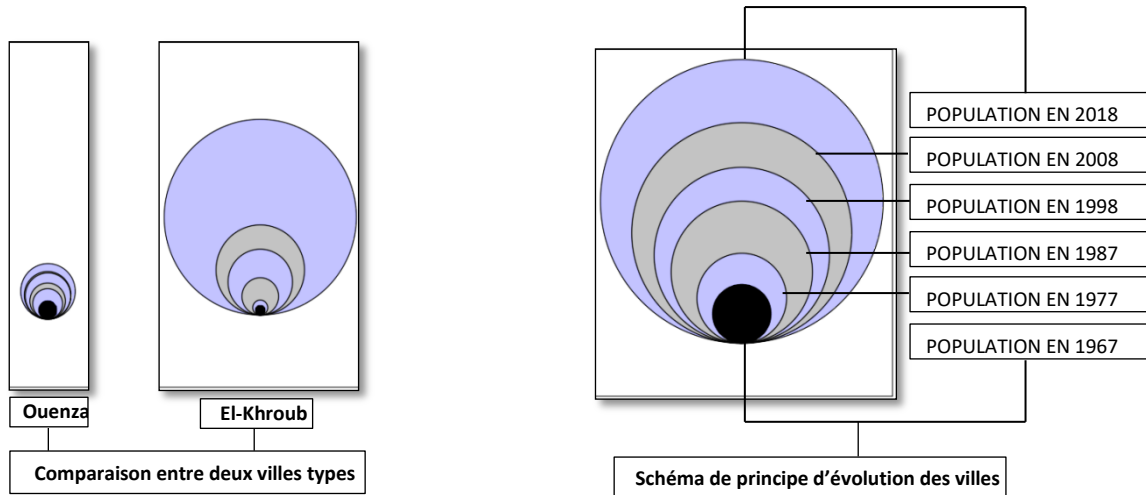


Figure 3 : Schéma d'évolution de la population des 23 villes retenues 1966-2018.

Les résultats retenus sont illustrés par la figure suivante (figure 4)

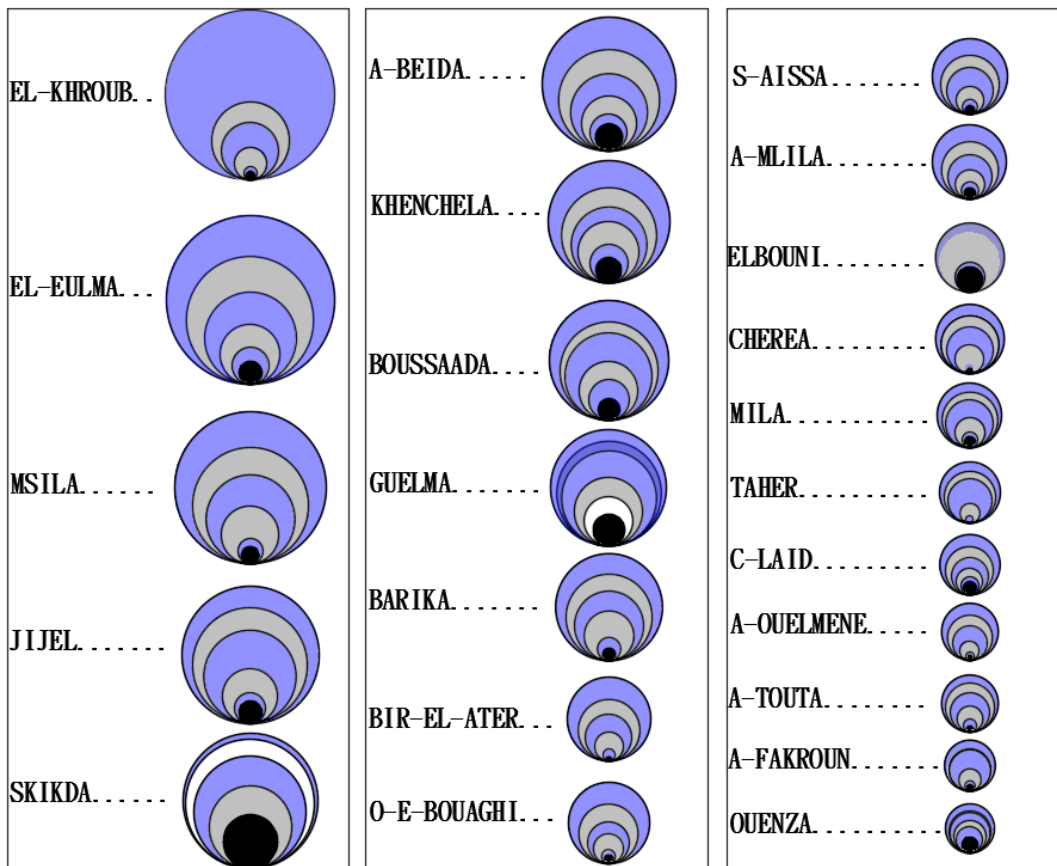
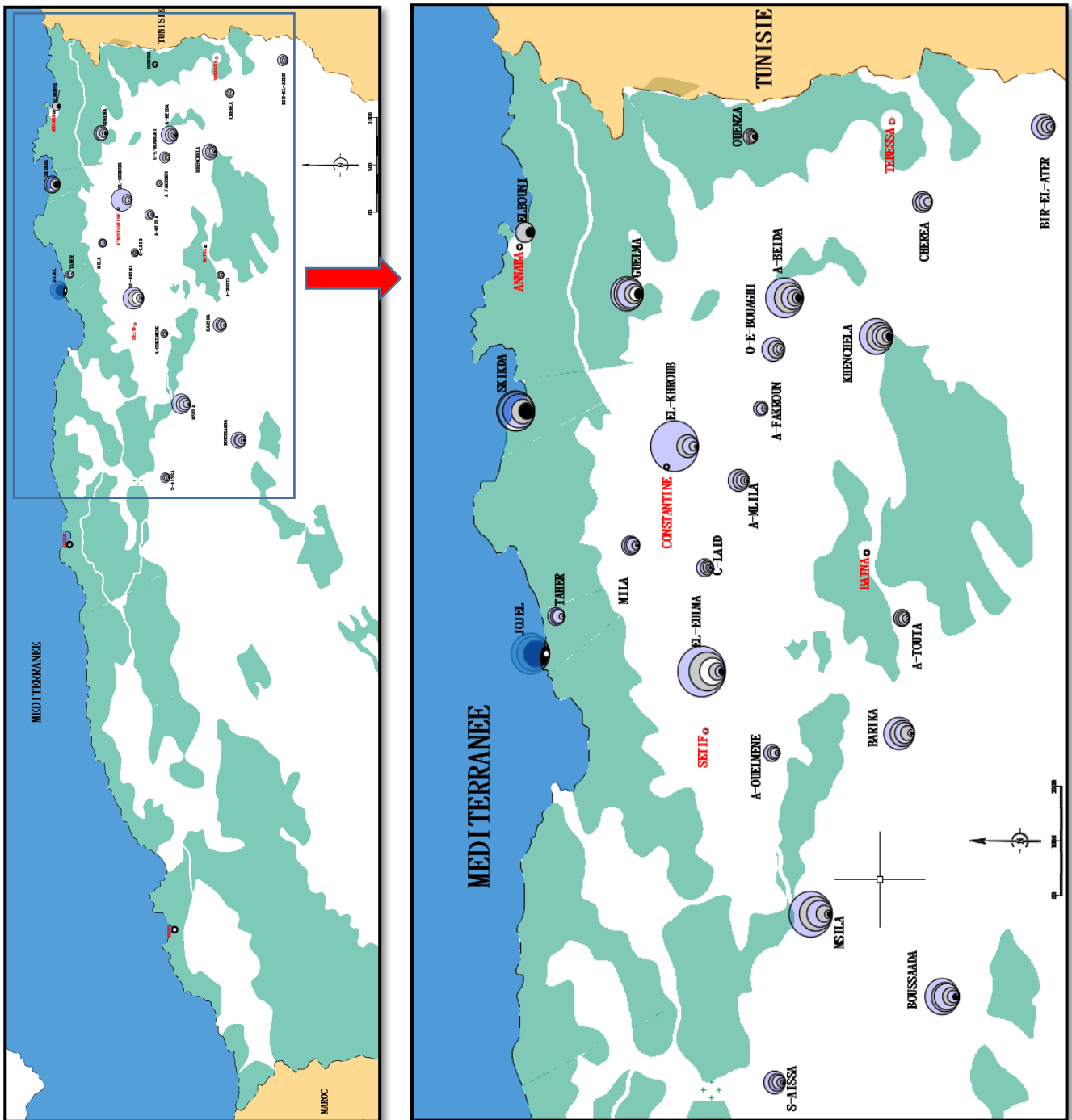


Figure 4 : Développement de la croissance démographique des villes moyennes de l'Est algérien



Carte N°03 : Distribution et développement des villes moyennes dans l'Est Algérien(INCT, 2016)

Carte 3 : Distribution géographique et Croissance de la population des villes moyennes dans la région de l'Est algérien 1966-2018. Source Auteur 2020.

On constate, par une simple lecture sur cette carte, qu'une catégorisation de villes est formée, où ces dernières ont connu des progressions démographiques importantes ; par contre d'autres ont subi des régressions en population. L'exemple montré sur le schéma ci-dessus, montre clairement la différence entre la ville d'Ouenza, avec un nombre important de population en 1966 et qui termine en 2018 avec une représentation très modeste, comparativement à la ville d'El Khroub, avec très peu de population en 1966 et d'une progression démographique très importante au fil des années suivantes.

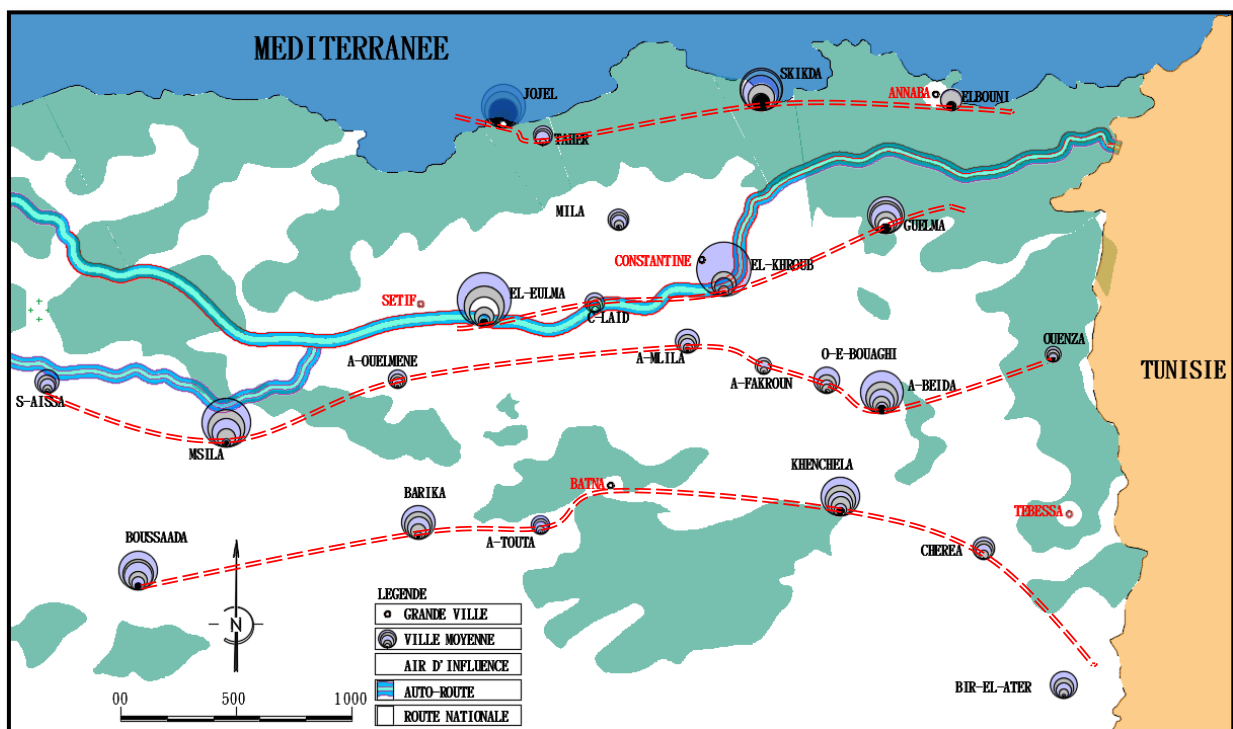
On constate également qu'une ville bien développée est, dans la plupart des cas, entourée par d'autres villes de moindre importance. Ceci est clairement apparent avec les villes d'El-Eulma, El Khroub, Ain Beida et bien d'autres ; respectivement avec les villes d'Ain Ouelmene, Chelghoum Laid, Mila, Ain M'Lila, Ain Fakroun, Oum El Bouaghi...

De même, la disposition des villes a formé des lignes relativement parallèles de l'Est à l'ouest (voir carte 4). On trouve, sur la première ligne en bas, une série de villes enchaînées depuis Boussaâda jusqu'à Cherea en passant par Barika, Ain Touta, Khenchela.

La ligne adjacente commence par Sidi Aissa et passe par M'sila, Ain Ouelmene, Ain M'Lila, Ain Fakroun, Oum El Bouaghi, Ain-Beida et Ouenza.

Une troisième ligne formée par les villes d'El Eulma, Chelghoum Laid, El Khroub et Guelma.

Et enfin une ligne littorale composée des villes de Jijel, Taher, Skikda et ElBouni.



Carte 4 : Axes de disposition des villes moyennes dans la région de l'Est algérien. Source : auteur 2020.

II.1.3 CONCLUSION

Les villes moyennes de l'Est algérien ont présenté des disparités importantes, en matière de population qu'elles logent et par rapport aux circonstances de leur croissance démographique.

Afin d'avoir une première catégorisation pour ces villes, nous sommes appelés à avoir d'autres outils d'analyse basés sur les données statistiques.

Cependant, nous avons envisagé une méthode d'analyse basée sur l'exploitation des tests statistiques qui vont être effectués en appliquant le logiciel SPSS.

Cette opération sert à élaborer une sorte de classification des villes sélectionnées en strates démographiques, pour avoir une lecture claire sur l'évolution de la dynamique démographique de ces villes, pendant une période allongée sur plus de cinquante ans ; et la possibilité de subir des changements de classement éventuels.

À ce propos ; la partie suivante de cette analyse sert à examiner, en premier lieu, l'évolution de la formation des groupes (strates) de villes, partiellement pour chaque recensement. Puis, l'analyse va se finaliser par le regroupement de l'ensemble des informations dans un seul classement, afin d'avoir des groupes de villes homogènes qui portent des caractéristiques similaires et qui présentent des profils de croissance rapprochés.

**II.2 CHAPITRE-II-02- : ANALYSE STATISTIQUE DES POIDS DÉMOGRAPHIQUES
(Regroupement des villes en strates)**

II.2.1 INTRODUCTION :

Afin de comprendre la genèse de progression et de croissance des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien, ainsi que la croissance de ces villes par rapport à leurs paramètres de progression, l'égalité et l'inégalité des différents rangs formés pendant les cinquante dernières années ; la présente partie de l'étude sert à vérifier l'histoire de formation de ces rangs pendant ladite période en regard des différents recensements effectués.

Cette procédure doit-être fondée sur les données de l'évolution de la population des agglomérations urbaines, de l'ensemble des recensements effectués en Algérie depuis l'indépendance (RGPH des années : 1966-1977-1987-1998 -2008- et la projection effectuée par l'auteur jusqu'à 2018.

Néanmoins, l'étude des rangs de villes comme des éléments appartenant à un système urbain hiérarchisé, n'admet en aucun cas la négligence de n'importe quelle composante urbaine, quelle que soit sa taille (Bourg, village, ville ou autres), parce qu'un système urbain se réfère à une notion d'interaction dynamique entre des ensembles, des entités spatiales et des entités fonctionnelles. *« Un ensemble urbain national peut être conçu comme un système dont les villes sont les éléments, chacune de ces villes constituant un sous-système relativement fermé et autonome, lié aux autres par des relations de dépendance hiérarchique où les fonctions de lieux centraux jouent le plus grand rôle »* (Guérin-Pace, 1992).

Alors, ceci nécessite l'intervention d'autres formes d'analyse qui ne traitent pas la notion du système urbain comme base de données, tel que la loi rang-taille de Zipf « Rang-taille » ; basée sur une hypothèse selon laquelle *« les villes font partie d'un système hiérarchisé, à l'intérieur duquel chacune d'elles est plus ou moins liée aux autres. Cette relation permet de constater si la population d'une ville est proportionnelle à son rang, dans la hiérarchie urbaine et à la taille de la plus grande agglomération du système »* (Francois Husson, 2014), mais avec d'autres moyens d'analyse qui servent à construire des classes, regroupant des objets similaires ; et d'établir une hiérarchie et une typologie selon une démarche proprement sélective qui vise la classification des villes moyennes comme objet de traitement.

Cependant, nous avons opté pour le travail avec les tests statistiques, en commençant en premier lieu avec le test « classification Tow-Step Cluster Analysis » pour la vérification de la

formation des rangs pour chaque recensement séparément, puis par le test de classification ascendante hiérarchique (CAH) pour une classification globale de l'ensemble des villes, pour toutes leurs périodes de croissance (l'ensemble des recensements).

II.2.2 CLASSIFICATION SELON LE TEST STATISTIQUE "TWO-STEP CLUSTER ANALYSIS":

Afin de comprendre la genèse de croissance des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien, ainsi que les ressemblances et les différences des différents rangs formés pendant les cinquante dernières années, nous avons opté en première étape pour l'utilisation d'un modèle de classification en utilisant le test de classification "Two-Step cluster analysis" géré par le logiciel SPSS.

« À l'instar de la classification ascendante hiérarchique, l'analyse de cluster Two-step est une technique exploratoire de classification des données, sa démarche est centrée sur la question de la construction de la typologie de taxonomie. Elle peut effectuer des regroupements (clusters) sur de grands ensembles de données, en gérant à la fois des données catégorielles (variables nominales) et continues (variables quantitatives). Le nombre de groupes (ou de clusters) peut être déterminé automatiquement » (Mazouz Said, 2020c).

Ce test nous permet d'avoir, comme outils d'exploration, des résultats :

- Un tableau, nommé récapitulatif des modèles, montre le nombre d'entrées et de clusters.
- Une barre de mesure de la qualité des clusters répartis en trois modes (faible, correcte et bonne).
- Les tailles des clusters obtenus (sous forme de cercle à sections qui porte le pourcentage de représentation de chaque cluster).
- Le plus important dans ce test est la répartition des clusters par numérotation, selon leur nombre, comme variables d'indication et l'affectation de celles-ci comme variables qualitatives, sur le tableau initial de la vue des données de SPSS.

Alors, pour passer au test, on doit vérifier les différentes formes de classification hiérarchique des groupes (clusters) de villes, pendant une période de plus de 50 ans.

L'examen de la distribution des villes du tableau ci-dessous, par le test de classification Two-Step Cluster Analysis, sert à effectuer un croisement des variables qualitatives (nominales) correspondant aux vingt-trois villes moyennes sélectionnées préalablement, avec les

variables quantitatives (continués) correspondant aux propres populations de ces villes pour les années 1966-1977-1987-1998 (Guérin-Pace, 1992) 2008 (ONS, 2011) et l'extrapolation des données démographiques effectuée par l'auteur jusqu'à 2018 selon le tableau suivant (tableau 16) :

Variables qualitatives (nominales)		Variables quantitatives (continués)					
	Ville	Pop 1966	Pop 1977	Pop 1987	Pop 1998	Pop 2008	Pop 2018
1	Skikda	62102	94719	128747	-	147 594	154 220
2	Guelma	36308	56106	77821	108680	120 004	132 434
3	Ain Beida	30412	42578	61997	88290	115 286	152 896
4	Khenchela	28606	44223	69743	86620	108 580	139 438
5	Jijel	25737	35065	62793	106310	131 513	156 603
6	El Eulma	25617	41564	67933	104760	145 380	192 808
7	Boussaâda	24322	46760	66688	99770	111 787	137 501
8	M'sila	19657	29512	65805	102150	132 975	174 475
9	Ouenza	18069	30281	36096	45881	47 312	55 130
10	Chelghoum Laid	14634	21376	29896	41960	54 495	69 234
11	Barika	13872	26315	56488	79510	98 141	122 026
12	Ain M'lila	12638	19452	33345	50670	65 371	84 856
13	Mila	12484	17267	33456	54720	63 251	73 703
14	El Khroub	9561	14962	36924	65240	89 251	193 736
15	Oum El Bouaghi	9282	15123	34257	47840	67 201	93 022
16	Sidi Aissa	9217	16898	31455	53120	66 856	86 784
17	Ain Fakroun	6889	11829	25432	47237	48 804	58 115
18	Ain Touta	6133	14693	28915	44900	55 736	64 946
19	Cheria	5844	10434	32953	53650	66 160	78 782
20	Ain Oulmane	5496	9077	21676	39030	51 207	65 056
21	Bir El Ater	5187	13812	33364	53160	70 749	95 862
22	Taher	1944	8311	22990	51310	59 250	69 793
23	Elbouni	-	-	-	-	69 295	79 011

Tableau 16 : Les données démographiques de la population des villes moyennes actuelles dans l'Est algérien comme variables quantitatives (continuées). Source : auteur 2020.

La procédure de saisie de données est purement technique, elle s'effectue sur l'outil d'analyse de SPSS. L'objectif à atteindre est de créer une variable d'indication pour l'affectation des variables vers des différents clusters (groupes) distincts.

De passage, étape par étape, selon les distributions de la population des villes pour chaque recensement, nous avons retenu des résultats successivement illustrés, selon les démonstrations graphiques ci-dessous :

II.2.2.1 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1966 :

Les résultats retenus se présentent sous forme d'un tableau nommé récapitulatif des modèles, avec deux entrées, quatre clusters et un schéma portant la qualité de la représentation.

Sa mesure par silhouette de la cohésion et de la séparation est correcte, ce qui rend les résultats acceptables. L'application a donné également les tailles des quatre clusters obtenus ; ils sont répartis respectivement dans un intervalle de 18,2% avec 08 observations et 36,4% avec 04 observations pour le plus petit et le plus grand cluster ; et les deux autres représentés par 22,7% pour chacun. Le rapport entre le plus grand cluster et le plus petit est à la valeur de 2,00, ce qui rend la répartition très acceptable.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de :

Skikda, Khenchela, Guelma, Boussaâda et Ain Beida.

- **2e Cluster** : il compte les villes de : Ouenza, El Eulma, M'sila et Jijel.

- **3e Cluster** : il contient les villes de : Ain Fakroun, Ain M'lila, Barika, Chelghoum Laid, El Khroub, Mila, Oum El Boughi et Sidi Aissa.

- **Le 4e cluster** : contient les villes d'Ain Ouelmene, Ain Touta, Bir El Ater, Cheria et Taher (figure 5).

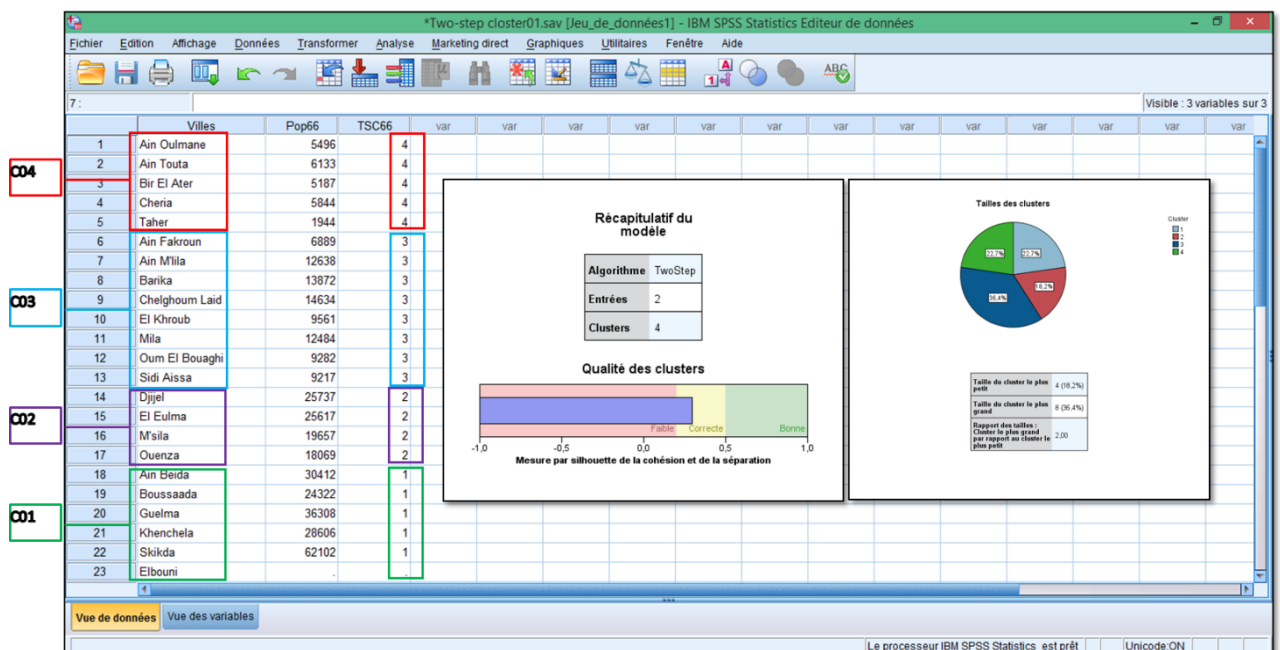


Figure 5 Répartition des clusters pour la population en 1966. Source : Auteur 2020.

II.2.2.2 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1977 :

La distribution en 1977 est composée de quatre clusters qui présentent d'autres formes de classification. La répartition en pourcentage varie entre 18,20% comme valeur inférieure et 36,40% comme valeur supérieure ; les valeurs des deux autres clusters sont successivement 27,30% et 18,20%.

Le rapport entre le plus grand cluster et le plus petit est à la valeur de 2,00, ce qui rend la répartition très acceptable.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de :

Skikda, Guelma, Boussaâda, Khenchela, Ain Beida et El Eulma.

- **2e Cluster** : avec un pourcentage de 36,4%, il compte les villes de : Chelghoum Laid, Ain M'lila, Mila, Oum El Boughi et Sidi Aissa, El Khroub, Bir El Ater, Ain Touta.
- **3e Cluster** : il contient les villes de : Jijel, Ouenza, M'sila et Barika.
- **Le 4e cluster** : contient les villes d'Ain Ouelmene, Ain Fakroun, Cheria et Taher.

(figure 6).

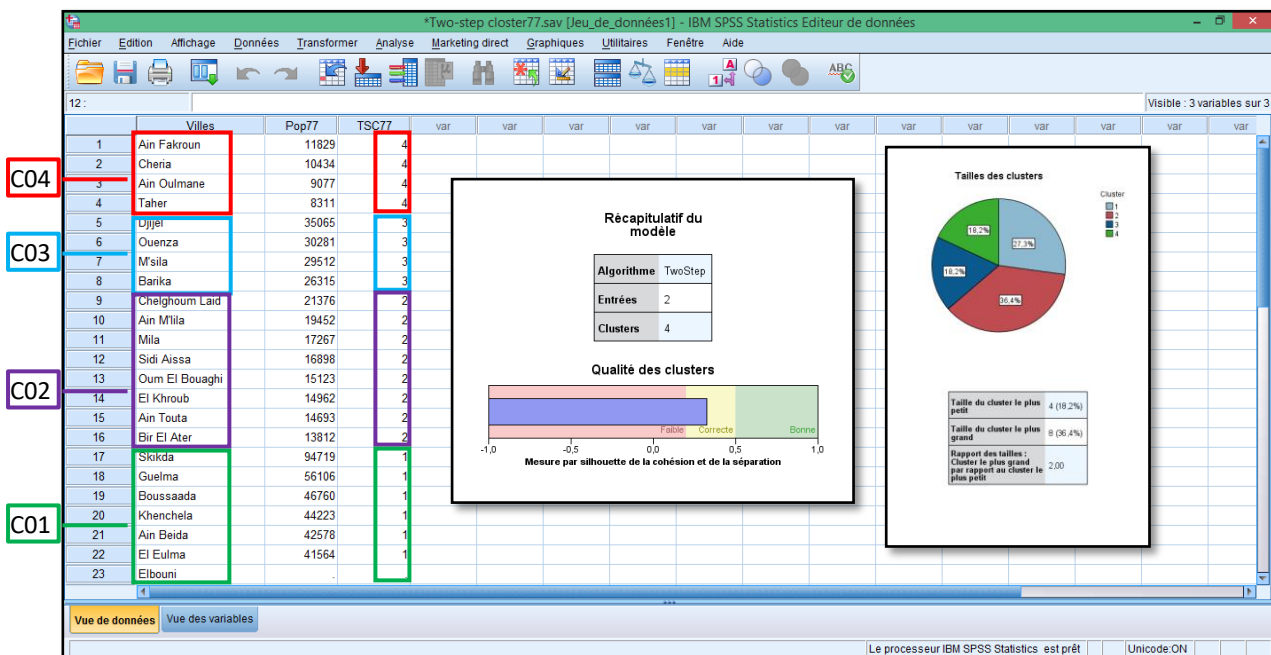


Figure 6 : Répartition des clusters pour la population en 1977. Source : Auteur 2020.

II.2.2.3 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1987 :

Les résultats retenus se présentent sous forme de deux entrées, de quatre clusters et un schéma portant la qualité de la représentation.

Sa mesure par silhouette de la cohésion et de la séparation présente un résultat faible, mais proche d'être correct.

De la même manière que la distribution précédente, la répartition est effectuée dans un intervalle varié entre 18,20% par 04 observations à 36,40% par 08 observations.

Les deux autres sont représentés par 22,7% pour chacun.

Le rapport entre le plus grand cluster et le plus petit est à la valeur de 2,00, ce qui rend la répartition très acceptable.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de : Skikda, Khenchela, El Eulma, Boussaâda et M'sila.
- **2e Cluster** : il compte les villes de : Guelma, Jijel, Ain El Beida et Barika.
- **3e Cluster** : il contient les villes de : Oum El Boughi, Mila, Bir El Ater, Ain M'lila, Cheria, Sidi Aissa, Chelghoum Laid et Ain Touta.
- **Le 4e cluster** : contient les villes d'El Khroub, Ouenza, Ain Fakroun, Taher, et Ain Ouelmene. (Figure 7).

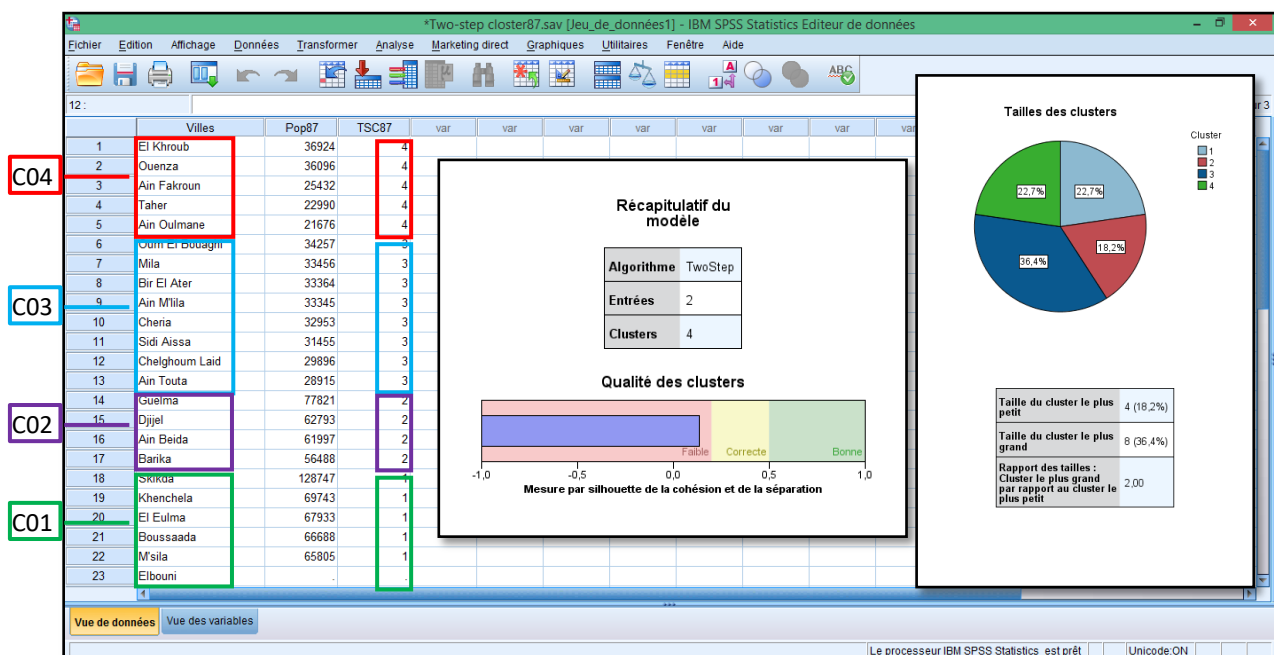


Figure 7 : Répartition des clusters pour la population en 1987. Source : Auteur 2020.

II.2.2.4 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 1998 :

La répartition garde toujours sa forme en deux entrées, quatre clusters et un schéma portant la qualité de la représentation. Sa mesure par silhouette de la cohésion et de la séparation présente un résultat correct.

De la même manière que la distribution précédente, la répartition est effectuée dans un intervalle varié entre 18,20% par 04 observations à 36,40% par 08 observations.

Les deux autres sont représentés par 18,2% et 27,3% pour chacun.

Le rapport entre le plus grand cluster et le plus petit est à une valeur de 2,00 ; ce qui rend la répartition très acceptable.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de : Skikda, Guelma, Jijel El Eulma, M’sila et Boussaâda.
- **2e Cluster** : il compte les villes de : Ain Beida, Khenchela, Barika et El Khroub.
- **3e Cluster** : il contient les villes de : Mila, Cheria, Bir El Ater, Sidi Aissa.
- **Le 4e cluster** : contient les villes de : Taher, Ain M’lila, Oum El Boughi, Ain Fakroun, Ouenza, Ain Touta, Chelghoum Laid et Ain Ouelmene. (figure 8).

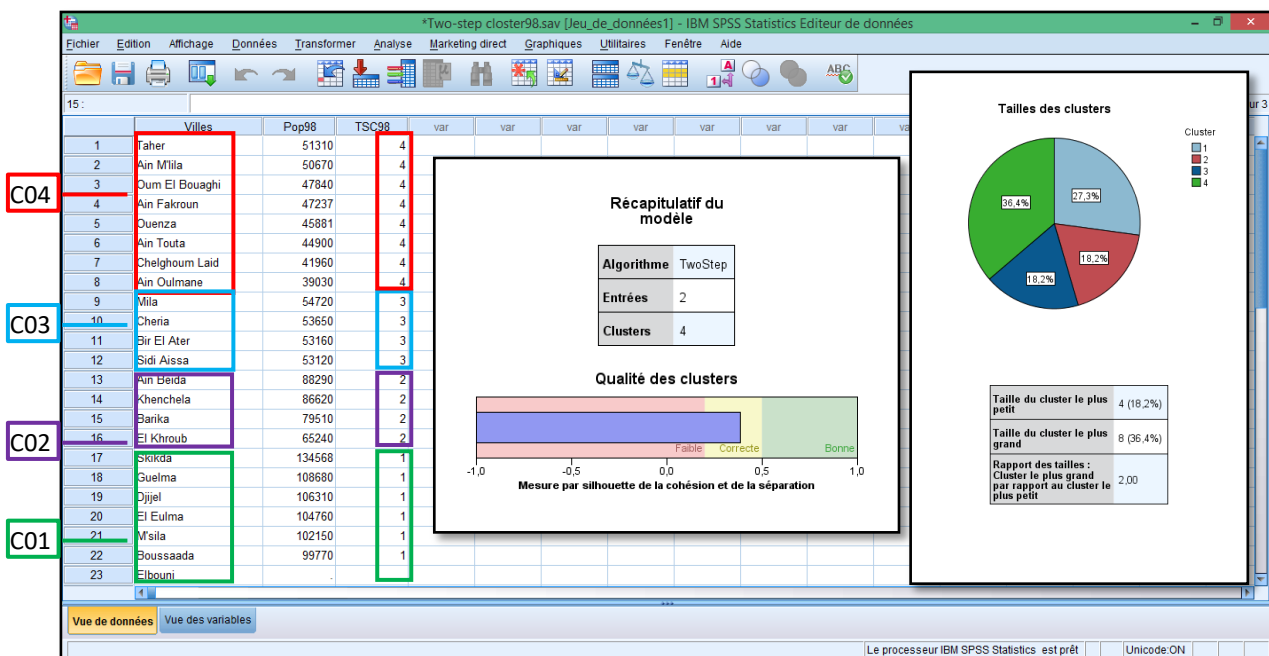


Figure 8 : Répartition des clusters pour la population en 1998. Source : Auteur 2020.

II.2.2.5 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 2008 :

Formée de deux entrées et de quatre clusters et un schéma portant la qualité de la représentation, la distribution en cette période a une mesure par silhouette de la cohésion et de la séparation correcte (proche d'être bonne) ; sa valeur est de 2,00 ; ce qui rend la répartition très acceptable.

La distribution présente une répartition effectuée dans un intervalle varié entre 17,40% par 04 observations à 34,80% par 08 observations.

Les deux autres observations sont représentées successivement par 17,40% et 30,40% pour chacune.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de : Skikda, El Eulma, Jijel, M'sila.
- **2e Cluster** : il compte les villes de : Guelma, Ain Beida, Boussaâda et Khenchela.
- **3e Cluster** : il contient les villes de : Barika, El Khroub, Bir El Ater, Elbouni, Oum El Bouaghi, Sidi Aissa, Cheria, Ain M'lila.
- **Le 4e cluster** : contient les villes de : Mila, Taher, Ain Touta, Chelghoum Laid, Ain Oulmane, Ain Fakroun, et Ouenza. (figure 9).

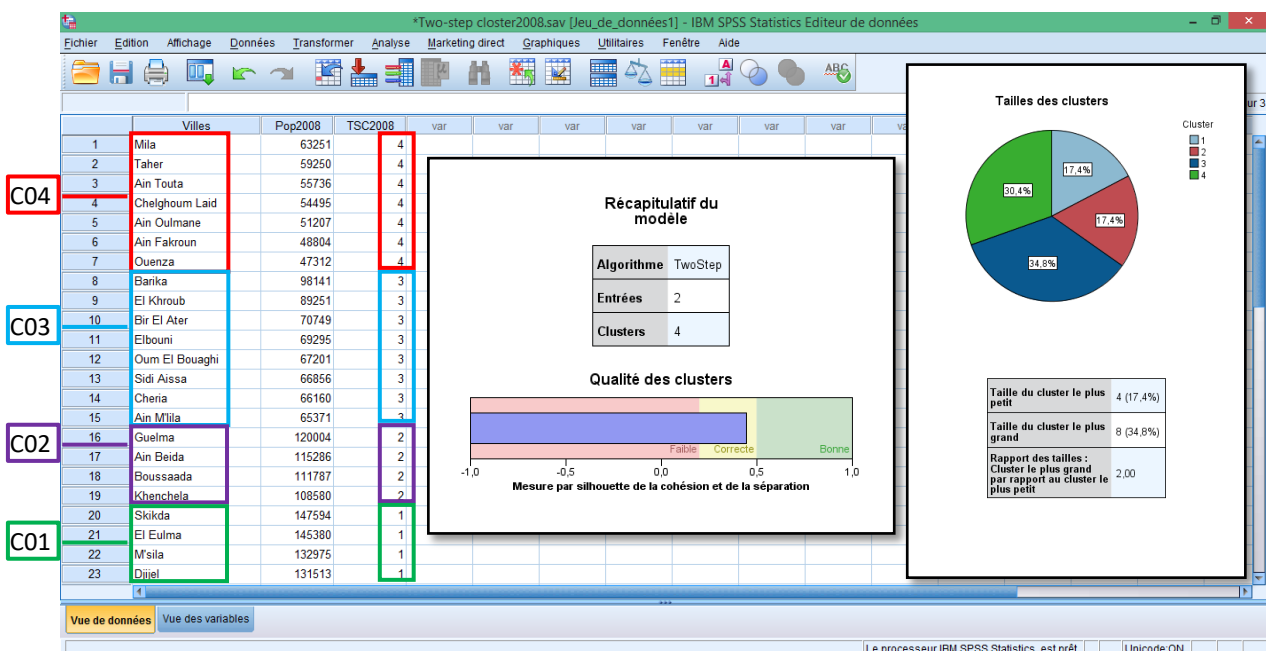


Figure 9 : Répartition des clusters pour la population en 2008. Source : Auteur 2020.

II.2.2.6 LA DISTRIBUTION DES VILLES EN 2018 :

Formée par deux entrées, de quatre clusters et un schéma portant la qualité de la représentation, la distribution en cette période a une mesure par silhouette de la cohésion et de la séparation correcte (proche d'être bonne) sa valeur est de 2,00 ; ce qui rend la répartition très acceptable.

La distribution présente une répartition effectuée dans un intervalle varié entre 17,40% par 04 observations à 34,80% par 08 observations.

Les deux autres observations sont représentées successivement par 17,40% et 30,40% pour chacune.

La composition des quatre clusters comporte la répartition suivante :

- **Le 1^{er} cluster** : est formé par les villes de : El Khroub, El Eulma, M'sila, Jijel, Skikda, et Ain Beida.
- **2e Cluster** : il compte les villes de : Khenchela, Boussaâda, Guelma, Barika.
- **3e Cluster** : il contient les villes de : Bir El Ater, Oum El Boughi, , Mila, Taher et Chelghoum Laid.
- **Le 4e cluster** : contient les villes de : Sidi Aissa, Ain M'lila, Elbouni, Cheria, Ain Ouelmene, Ain Touta, Ain Fakroun et Ouenza. (figure 10).

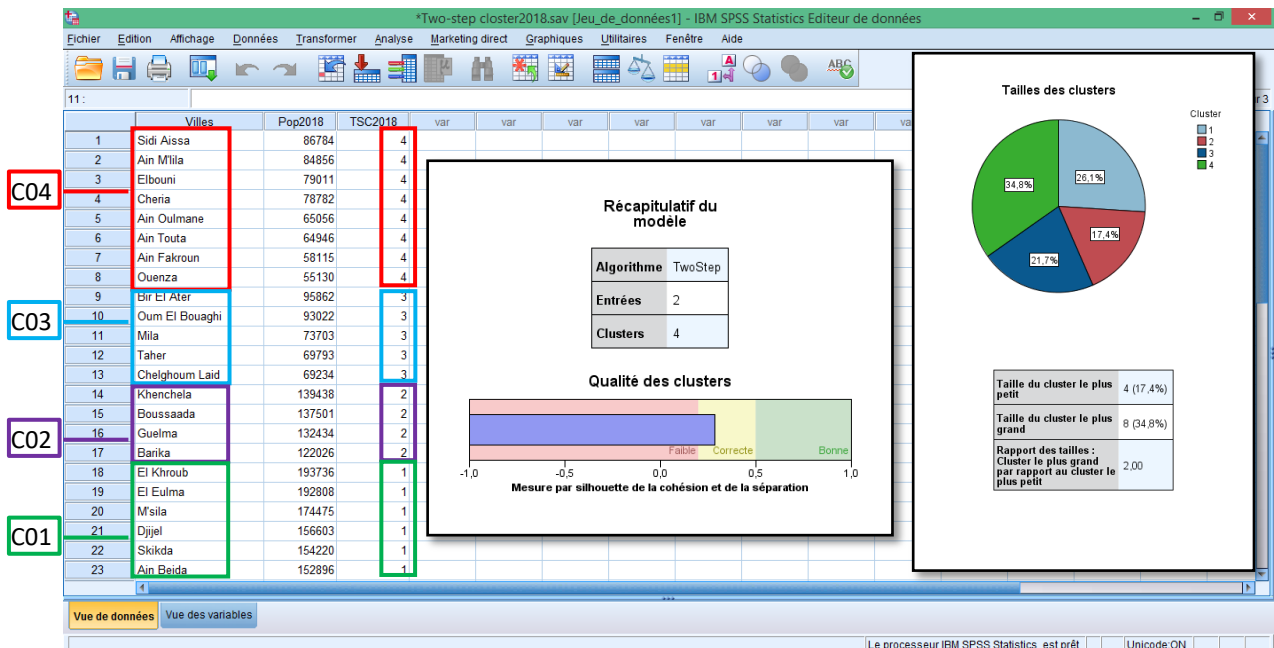


Figure 10 : Répartition des clusters pour la population en 2018. Source : Auteur 2020.

II.2.3 CLASSIFICATION SELON LE TEST DE CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE :

D'après les résultats obtenus par le test précédent, nous avons constaté que des changements remarquables en étaient saisis par rapport aux différentes étapes de distribution de la population, pendant les derniers 50 ans. On remarque toutefois, l'émergence démographique de quelques villes et le déclin d'autres.

Afin de former des groupes de villes homogènes et qui présentent des profils de croissance rapprochés, nous avons opté pour le test de classification ascendante hiérarchique (CAH).

Ce test de classification est une méthode de classification automatique utilisée en analyse des données.

« L'acte de classification est de regrouper des individus qui ont des caractéristiques communes, cela amène à deux types de classification ; des classifications appelées hiérarchiques comme la classification ascendante hiérarchique, pour lesquelles on cherchera à construire un arbre hiérarchique, pour voir comment s'organisent les objets ou les individus. Et puis des classifications de type méthode de partitionnement qui servent uniquement à constituer des groupes d'individus ressemblants en partition » (Francois Husson, 2014).

« La CAH procède par une classification itérative des données, du minimum de critères de regroupement au maximum des critères de regroupements, jusqu'à ce que tous les objets soient regroupés en classes. Les regroupements successifs produisent un arbre de classification appelé dendrogramme. Ce qui donne, en fin de compte, une idée sur les classes et la manière de leurs regroupements » (Mazouz Said, 2020b).

Décrivons les principes généraux de la classification ascendante hiérarchique. Quelles sont les données sur lesquelles on va pouvoir construire une CAH ?

On note que ce test de classification s'effectue par des jeux de données, avec des individus en lignes et des variables quantitatives en colonnes.

Pour réaliser ce test, nous avons un ensemble de variables quantitatives continues qui correspondent à la population des vingt-trois villes, depuis 1966 jusqu'à 2018, dont on doit mesurer les effets sur la formulation des groupes de villes. On doit insérer également la

variable qualitative nominale (les noms des villes) comme indicateur d'observation, afin d'avoir des lectures plus appréciables.

Pour les statistiques, on doit opter pour l'affectation des groupes en quatre, pour harmoniser les résultats qu'on doit obtenir avec ceux du test précédent (Two-step clusters).

En matière de représentation graphique, on doit opter pour les dendrogrammes « *sorte de schéma arborescent qui part du plus grand nombre de regroupements au plus petit nombre et nous montre les différents choix qui peuvent opérer sur le choix du nombre de clusters* » (Mazouz Said, 2020b).

La méthode d'agrégation suggérée est la méthode de distance entre groupes choisis au préalable, par défaut.

Les résultats retenus, après l'application de cette technique d'analyse, nous donnent plusieurs formes de présentations dont le tableau de distances moyennes comporte une combinaison entre les clusters en matière de perte et de gain d'information, sous forme de coefficients ordonnés du plus petit au plus grand.

Ce test nous offre plus de possibilités d'avoir des informations sur :

- Les distances moyennes entre groupes (sous forme d'écart types et de variances), il traite les informations sur les coefficients de perte et de gain, lors de la formation des groupes. Ceci s'effectue par un tableau transformé en graphe (planning des agglomérations).
- Un tableau d'affectation par observation et par cluster.
- Un dendrogramme de répartition des groupes selon les distances entre eux.

La transformation de ces informations en schéma (graphe) nous permet de mieux comprendre ces résultats et d'avoir une lecture claire sur la relation entre les différentes villes et les groupes de villes.

Le tableau suivant (tableau 17) montre les premiers résultats de regroupement :

II.2.3.1 DISTANCE MOYENNE (ENTRE GROUPES)

Planning des agglomérations

Etape	Cluster combiné		Coefficients (x10 ⁸)	Etape de première apparition du cluster		Etape suivante
	Cluster 1	Cluster 2		Cluster 1	Cluster 2	
1	1	2	0,0337	0	0	5
2	9	10	0,0682	0	0	5
3	6	7	0,1211	0	0	6
4	4	11	0,1264	0	0	9
5	1	9	0,1393	1	2	9
6	5	6	0,1421	0	3	8
7	14	15	0,2211	0	0	11
8	5	12	0,2427	6	0	10
9	1	4	0,2888	5	4	15
10	5	13	0,3326	8	0	13
11	14	23	0,3762	7	0	14
12	20	21	0,4157	0	0	16
13	5	8	0,7747	10	0	15
14	14	16	0,9281	11	0	17
15	1	5	1,0102	9	13	21
16	19	20	1,1281	0	12	18
17	14	17	1,9548	14	0	18
18	14	19	3,0668	17	16	19
19	14	18	6,5002	18	0	20
20	14	22	13,0947	19	0	21
21	1	14	17,8575	15	20	0

Tableau 17 : distances moyennes entre les groupes. Source : auteur 2020.

La transformation de ces informations en schéma (graphe) nous permet de mieux comprendre ces résultats (figure 11). On voit l'évolution de perte et de gain aux différentes partitions lors de regroupement des classes, il donne des résultats de passage d'une classe à une autre.

On remarque qu'au début, les résultats conduisent à de très faibles pertes et donc les regroupements sont naturels. Les premiers signes de gain des informations n'ont été effectués qu'au-delà de la 13e jusqu'à la 16e observation, donc les vraies différenciations sont enregistrées après ces valeurs. En revanche, les différenciations saisies sur les observations 17-18-19-20-21 nous permettent d'avoir une lecture très claire sur la formation des groupes.

II.2.3.2 PLANNING DES AGGLOMÉRATIONS

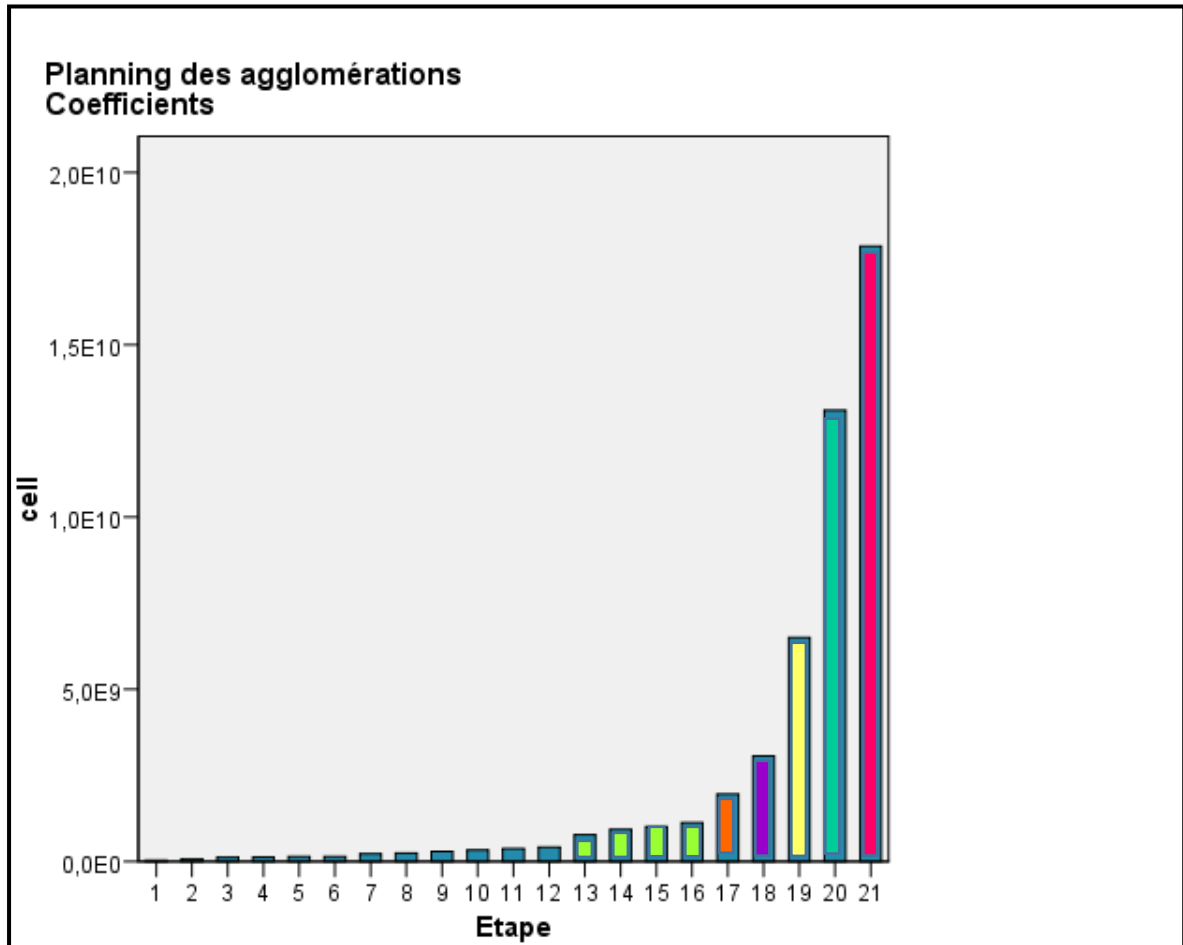


Figure 11 : Planning des agglomérations ; Source : auteur 2020.

La question est alors : combien de classes faut-il faire ?

« Le choix du nombre de classes est important, car construire une partition, avec trop peu de classes, risque de conduire à des classes qui ne sont pas homogènes, et au contraire, construire une partition, avec trop de classes, risque de conduire à des classes qui ne se différencient pas suffisamment » (Francois Husson, 2014).

Le nombre de groupes peut se déterminer par la représentation en dendrogramme, mais avant d'arriver à cette étape et de former les groupes, on doit passer par un tableau d'affectation par observation et par cluster (tableau 18).

II.2.3.3 CLUSTER(S) D'AFFECTATION

Observation	Clusters 4	Clusters 3	Clusters 2
1 : Sidi Aissa	1	1	1
2 : Ain M'lila	1	1	1
4 : Cheria	1	1	1
5 : Ain Oulmane	1	1	1
6 : Ain Touta	1	1	1
7 : Ain Fakroun	1	1	1
8 : Ouenza	1	1	1
9 : Bir El Ater	1	1	1
10 : Oum El Bouaghi	1	1	1
11 : Mila	1	1	1
12 : Taher	1	1	1
13 : Chelghoum Laid	1	1	1
14 : Khenchela	2	2	2
15 : Boussaâda	2	2	2
16 : Guelma	2	2	2
17 : Barika	2	2	2
18 : El Khroub	3	2	2
19 : El Eulma	2	2	2
20 : M'sila	2	2	2
21 : Jijel	2	2	2
22 : Skikda	4	3	2
23 : Ain Beida	2	2	2

Tableau 18 : Clusters d'affectation Source : auteur 2020.

On a des clusters d'affectation pour les différentes observations, et comme on avait demandé un nombre de 04 clusters, nous avons trois options, un minimum de 02 clusters et un maximum de 04 et entre les deux, il y a l'option de 03 clusters.

Si l'option retenue est celle de 02 clusters, on trouve deux groupes d'observation 01 et 02 ; ce qui risque de conduire à des classes qui ne sont pas homogènes. Avec l'option de 03 clusters, on remarque qu'il y a une légère amélioration par l'apparition d'un troisième groupe. Avec l'option 04 clusters, la répartition est effectuée en 04 groupes.

Pour mieux visualiser ces résultats, la représentation en dendrogramme peut nous aider à prendre une décision et à choisir la meilleure répartition possible.

Le schéma arborisant (figure 12) montre clairement les résultats prédéfinis dans le tableau précédent. On constate par ce schéma que la répartition en 02 ou même en 03 clusters

donne des lectures trop généralisées et présente un grand déphasage quantitatif entre les groupes.

Au contraire, pour la répartition en 04 groupes, allant jusqu'à 05 groupes, qui donne des résultats assez importants, où l'on trouve avec (4-5) répartitions la formation des groupes homogènes et équilibrés. On estime que ce partage est le plus convaincant, en ce qui concerne la formation des groupes.

II.2.3.4 DENDROGRAMME DE RÉPARTITION DES GROUPES SELON LES DISTANCES

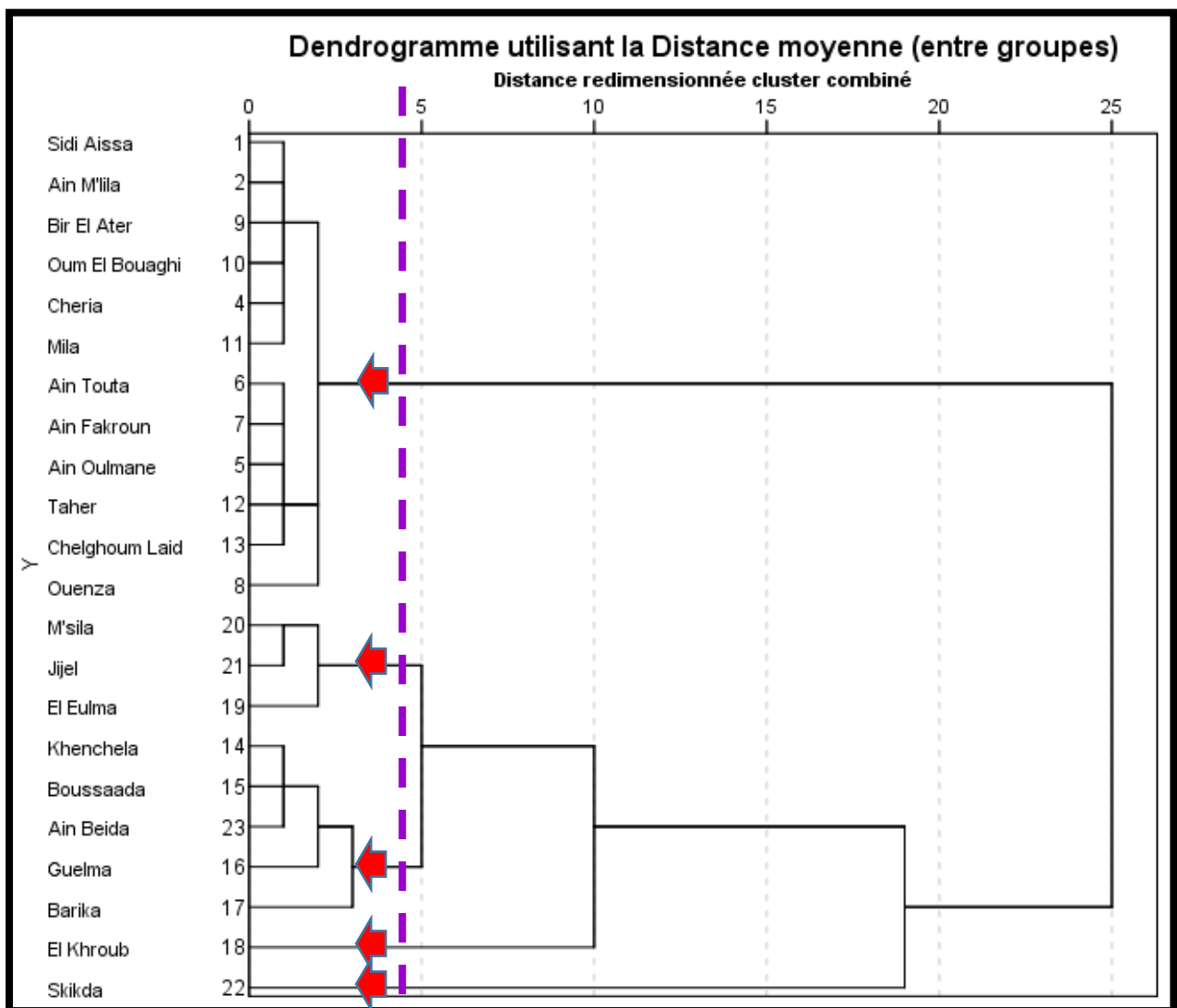


Figure 12 : Dendrogramme de répartition des groupes selon les distances moyennes. Source auteur 2020.

- Le premier et le deuxième groupe sont formés des villes de Skikda et d'El Khroub.
- Le troisième groupe est composé des villes de Khenchela, Boussaâda, Ain Beida, Guelma et Barika.

- Le quatrième groupe est formé des villes de : Jijel, M'Sila et El Eulma.
- Le cinquième groupe est composé des villes de :
Sidi Aissa, Ain M'lila, Bir El Ater, Oum El Bouaghi, Cherea, Mila, Ain Touta,
Ain Fakroun, Ain Ouelmene ,Taher, Chelghoum Laid et Ouenza.

II.2.4 **CONCLUSION :**

Des changements remarquables en étaient saisis par rapport aux différentes étapes de distribution de la population, pendant les derniers 50 ans. On remarque, toutefois, l'émergence de quelques villes et le déclin d'autres. Ceci-ci est dû à plusieurs facteurs dont la promotion administrative et l'attractivité économique ont pris la faveur.

La distribution hiérarchique de ces vingt-trois villes, pendant ces cinq dernières décennies, démontre la formation de trois grandes catégories de villes :

- Des villes à grandes masses démographiques qui ont connu des dépeuplements importants (exemple Ouenza, Chelghoum Laid, Mila, Ain M'lila).
- Des villes moins peuplées qui sont devenues des villes à attraction démographique très intéressante (El Eulma et El Khroub, Jijel, M'sila).
- Des villes qui ont connu une progression équilibrée tout au long de cette période, dont on cite les villes de : Guelma, Ain Beida, Khenchela, Boussaâda et Barika.

Cette situation de progression de la hiérarchisation est due à plusieurs facteurs, dont on peut citer : la localisation ou l'éloignement des villes sur les périmètres d'échange et les axes de communication importants ; au report de croissance des villes métropolitaines et son effet sur les villes adjacentes, sous l'effet de rayonnement « *parler de rayonnement ou d'influence, revient à parler de la situation de chaque ville par rapport aux autres. Le rayonnement d'une ville sur l'espace qui l'entoure s'accroît, donc, avec l'importance de la taille et décroît avec la distance* » (Chuerfi Achour, 2011) , ainsi que la stratification administrative...etc.

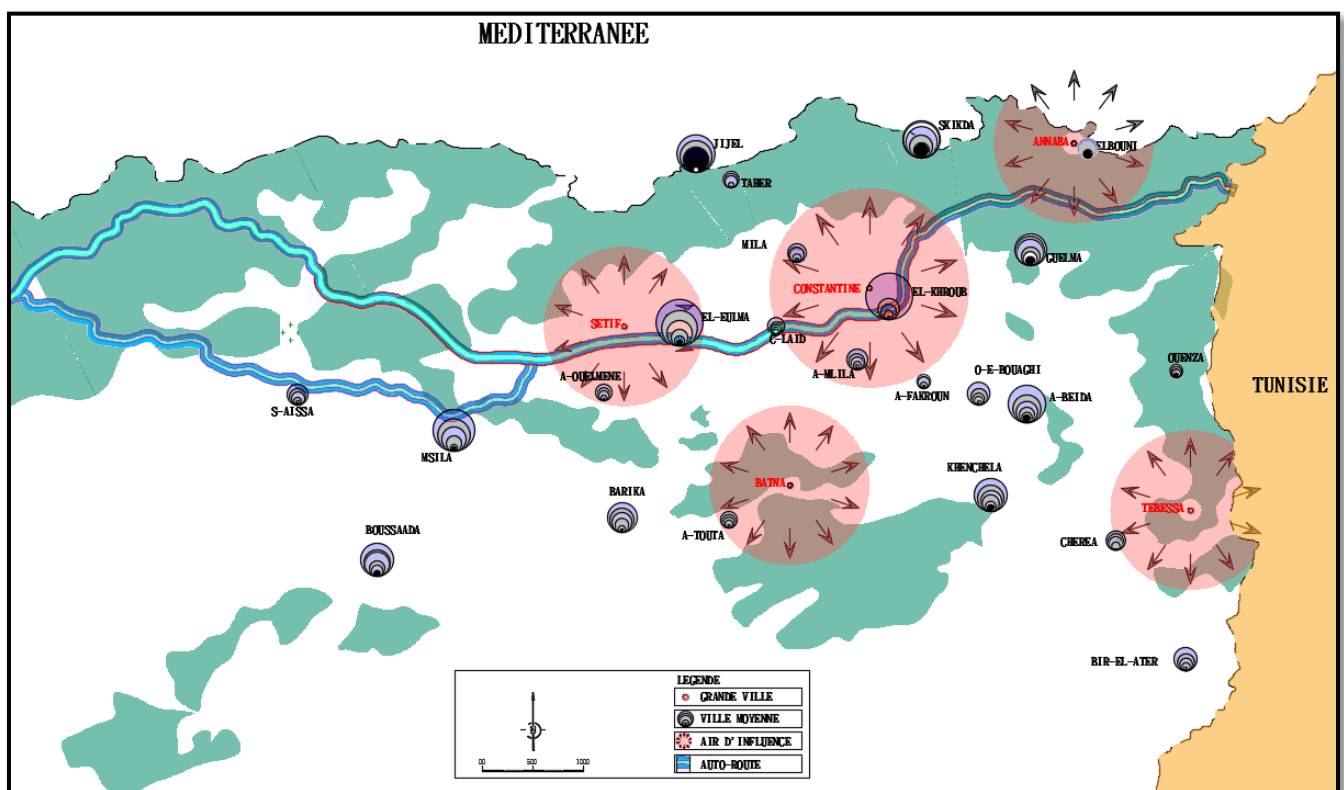
Quand on va voir, de prime abord, ce système expert nous a permis de saisir quatre classes qui vivent en dynamisme de formation continue, en fonction de leur poids démographique. Dans ces classes, nous avons observé qu'il y a un changement de certains éléments, avec un passage d'un niveau à un autre.

Ce passage signifie qu'il y a un gonflement de poids démographique, qu'il est de sa part lié à d'autres paramètres. Il est clair que le statut administratif impulse ce passage, par la bonification des villes chefs-lieux de wilaya d'un niveau d'équipement plus important, plus que les villes de strates inférieures (chefs-lieux des Daïra et chefs-lieux de commune). Ceci assiste les villes bénéficiaires à offrir plus de biens et de services et d'avoir plus d'attractivité populaire, par effet d'exode rural (en quête de commerce et de services) ou d'accroissement naturel.

Ce gonflement nous révèle une dynamique de la ville, qui la laisse monter d'un niveau à un autre. Donc la dynamique de la ville est dite à force endogène liée au gonflement de la population et aussi au commerce qui est aussi à l'origine de la dynamique de la ville.

Notre travail sert à trouver la relation entre le niveau d'équipement commercial et ce passage de la ville d'un niveau à un autre.

La localisation par rapport aux grands axes routiers par effet de tropisme de la route et l'existence de la ville dans le continuum d'une ville plus grande ou l'aire d'influence de cette dernière (Carte 5).



Carte 5 : Carte explicative de l'effet du tropisme de la route et l'air d'influence des grandes villes sur la progression des villes ; Source auteur 2020.

II.3 CHAPITRE-II-03- : DÉTERMINATION DES VILLES MOYENNES SELON UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE

II.3.1 INTRODUCTION :

Les paramètres économiques ont une grande ampleur dans les études de la croissance et de la dynamique des villes. Alors la classification de celles-ci ne se fait pas à travers la population qu'elles abritent seulement, mais avec les potentialités économiques qu'elles offrent à leurs voisinages proches et lointains aussi. « *La taille est certes une dimension essentielle dans l'appréciation de l'importance de la ville, mais elle reste insuffisante, si elle n'est pas associée à une analyse plus fine de la structure de la population active et du produit urbain, car les villes se différencient, de plus en plus, aussi bien par leur poids économique que par leur poids démographique* » (Rahmani Cherif, 1982).

Les paramètres économiques ne se limitent pas dans ces volées quantitatives au nombre d'établissements, au nombre de postes d'emplois, aux chiffres d'affaires des sociétés et des particuliers, au degré d'équipements en infrastructures nécessaires, mais aussi par la présence qualitative de cette économie. « *Beaucoup de descripteurs quantitatifs, comme le nombre d'emplois, d'établissements ou de logements...mais aussi qualitatifs, comme la diversité ou la rareté des activités et la variété de la population présente, sont corrélés à la taille des villes* » (SNAT, 2010).

En effet, de nombreuses études ont abordé le sujet de la classification des villes. Certaines l'ont abordé du point de vue de la spécialisation des villes. Elles sont basées sur la part de la population active dans les différents secteurs de l'activité économique, en l'occurrence l'étude effectuée par Cherif RAHMANI au sujet de « *la fonction et la spécialisation des villes* » relative au calcul de l'indice de spécialisation de la population urbaine dans chaque wilaya » (Chuerfi Achour, 2011).

D'autres; ont étudié la classification des villes via la rareté des activités établie par l'indice de Davies et la centralité des activités élaborée par *l'indice de Bennison* (Lekehal Abdelouahab, 1982). Les deux indices vont être présentés par la suite.

Les études basées sur l'indice de spécialisation de la population prennent en compte la part de la population active utilisée dans l'un des trois secteurs de l'activité économique :(primaire, secondaire et tertiaire). Elles sont basées sur le nombre des postes d'emplois affectés par activité. En revanche, les études qui traitent la rareté et la centralité

des activités liées directement à la ville sont basées sur les statistiques relatives aux nombres des établissements par activité, dans chaque ville.

Alors nous avons opté pour une étude économique de classification des villes ; basée sur le calcul des indices de rareté et de centralité des activités économiques (l'indice de Davies et l'indice de Bennison).

Le choix de ce modèle d'analyse a été pris pour exploitation après avoir référé à une partie de l'étude effectuée par Abdelouahab LEKEHAL sur sa thèse intitulée « *Essai méthodologique de définition des petites villes algériennes , exemple des petites villes de l'Est* » (Lekehal Abdelouahab, 1982), tout en la remodelant par une analyse descriptive effectuée par le SPSS.

II.3.2 TRAITEMENT ET MISE EN EXPLOITATION DES DONNÉES :

Contrairement aux données démographiques fournies et prêtes à l'exploitation directe ; les données économiques relatives aux villes concernées (déterminées et demandées par le chercheur auprès de l'ONS) ont été reçues sous forme brute et très complexe, ce qui a exigé un travail de six mois (06 mois) pour les rendre aptes à l'exploitation. Cette opération est passée par plusieurs étapes, dont la première sert à poursuivre et à repérer toutes les activités par ville et par code commercial ; puis l'étape de quantification du nombre total de chaque activité, dans chaque ville.

Telles sont les étapes de préparation nécessaires qu'on a suivies, pour passer aux différentes étapes d'analyse de ces données.

Selon les données fournies par l'office national des statistiques, relatives aux entités économiques dans les chefs-lieux de vingt-trois villes désignées par le chercheur ; il est indispensable de passer au traitement de ces données par une opération de quantification, afin d'avoir le nombre total d'établissements économiques T (nombre d'établissements/activité (i) dans la région (r) Tir) pour chaque activité et pour chaque ville.

Après l'achèvement de cette démarche, nous avons constaté que la répartition des activités commerciales sur les vingt-trois villes est irrégulièrement effectuée, elle présente des différenciations d'une activité à l'autre et d'une ville à l'autre. De même, plusieurs études et auteurs qui ont abordé le sujet de classification des villes ont constaté cette réalité « Les

activités commerciales sont inégalement réparties ; certaines apparaissent fréquemment, d'autres sont sporadiques ou bien spécifiques à des régions géographiques bien distinctes, d'autres sont liées étroitement à la taille des agglomérations. Ces comportements suffisamment démonstratifs, sur le plan géographique, nous ont été fondamentaux pour la compréhension d'un certain nombre de paramètres quantitatifs qui traduisent l'importance réelle de chaque activité donnée et de ce fait, d'affiner le classement des localités suivant une logique de rareté. Cette procédure est en effet un moyen pour obvier aux difficultés des estimations localisées, souvent peu significatives, qui n'expriment pas tout à fait la place réelle qu'occupe une localité dans une région donnée. Pour mettre en valeur cette réalité, W.K.D.DAVIES a mis au point une méthode très simple susceptible de pallier ces appréciations. » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

En effet, la présente comparaison entre deux activités types, démontre qu'un grand déphasage en nombre des activités est souligné (tableau 19). Nous avons constaté que les activités qui concernent le domaine de la construction sont partout présentes, et avec des nombres très importants dans toutes les villes ; par contre les activités de nature bien régionale ; par exemple les activités maritimes (Aquaculture en mer), sont présentes uniquement dans une ville et avec un seul établissement.

CODE	ACTIVITÉS	Villes																	Total étab/activ (i) dans la région r (Tir)						
		EL EULMA	EL KHROUB	AIN FAKROUN	M'SILA	SKIKDA	AIN M'LILA	BIR ELATER	KHENCHELA	JIJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUIM LAID	AIN OUELMÈNE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA		BOUSSAËDA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEENZA
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	77	164	2	99	130	32	29	65	52	50	23	34	43	15	27	37	22	25	23	12	9	4	9	983
0321	Aquaculture en mer																		1						1

Tableau 19 : Exemple de décalage dans la présence de deux activités sur l'ensemble des villes

À la fin de cette opération de quantification de l'ensemble des activités, nous avons élaboré un tableau récapitulatif général des données, dont nous avons obtenu un nombre de 374 types d'activité et 13277 établissements à caractère économique, ce qui donne beaucoup d'importance et d'ampleur à cette étude. La récapitulation de ce travail est détaillée en annexe N°02.

II.3.3 ANALYSE STATISTIQUE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

Il est évident que le nombre d'établissements ou les types d'activités que possède une localité n'expriment pas clairement son importance territoriale. Cependant, on doit passer à une analyse qualitative de présence des activités économiques dans l'ensemble des villes, afin d'examiner l'importance d'une localité à travers la rareté, puis la centralité des activités économiques qu'elle possède. Cette analyse s'effectuera sur trois étapes distinctes : La première destinée à la détermination de la rareté des activités selon l'indice d'agglomération des activités localisées (indice de Davies).

La seconde s'adresse à la détermination du coefficient de localisation des activités (indice de Bennison).

La troisième et la dernière se préoccupent de la relation entre l'indice de Davies et l'indice de Bennison.

II.3.3.1 L'ANALYSE SELON L'INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES (INDICE DE DAVIES)

« Son but est d'évaluer le poids d'une localité, non pas à travers le nombre total d'établissements des activités qu'elle possède, mais en fonction du poids de chaque activité localisée en regard de son importance régionale » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

La procédure de mise en œuvre de cet indice doit être passée au départ, par le calcul du nombre total (T) des établissements pour chaque activité (l'activité (i), présent dans la région (r) signifié par "Tir"), puis le calcul de la rareté d'établissements (coefficient de localisation) de chaque activité.

« Cette opération a le privilège d'exprimer ainsi le degré d'agglomération, tout en tenant compte de la rareté spatiale. C'est là, en effet, l'élément le plus manifeste et représentatif de la notion d'agglomération.

II.3.3.1.1 CALCUL DE COEFFICIENT DE LOCALISATION :

Il se formule comme suit : $Rir = \frac{1}{Tir}$

Rir: Représente la rareté d'établissement de l'activité (i) dans la région (r)

Tir: Correspond au nombre total d'établissements de l'activité (i) présent dans la région (r) » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

On doit expliquer cette méthode de calcul, par le présent exemple qui concerne l'activité de "La construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels" dans les 23 villes.

Le Tir relatif à cette activité représente le total des établissements de l'activité qui porte le code 4120 et nommé : La construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels qui existe dans l'ensemble des 23 villes. Alors le coefficient de localisation de cette activité doit être quantifié ainsi :

$$\text{ex1 : } R_{ir} = \frac{1}{\text{Tir}} = \frac{1}{983} = 0,00102.$$

Le présent tableau (tableau 20) démontre la manière poursuivie et les résultats retenus, dans le calcul du coefficient de localisation de quelques exemples d'activités.

EX	CODE	ACTIVITÉS	Total étab/activ (i) dans la région r (Tir)	Rareté d'étab (coefficient de localisation)
01	4120	La construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	983	0,00102
02	4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	307	0,00326
03	4661	Commerce de gros de matériel agricole	590	0,00169
04	4672	Commerce de gros de minerais et métaux	413	0,00242
05	4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	273	0,00366

Tableau 20 : Tableau démonstratif de calcul du coefficient de localisation de quelques activités.

L'application de la formule sur toutes les activités (les 374 activités recensées), nous attribue leurs coefficients de localisation. Les résultats retenus sont présentés dans l'annexe N°03.

II.3.3.1.2 INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES, PARTIÈL :

La multiplication du nombre d'établissements de chaque activité, dans chaque ville, par le coefficient de localisation de la même activité, nous attribue l'indice d'agglomération des activités localisées, partiel, selon l'annexe N°04.

II.3.3.1.3 INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES :

L'indice d'agglomération des activités localisées de chaque ville est la somme des indices de l'ensemble des activités en chaque ville, selon le tableau récapitulatif suivant (tableau 21).

N°	VILLES	indices d'agglomération des activités localisées
01	ELKHROUB	52,5192
02	EL EULMA	39,0587
03	SKIKDA	36,2147
04	M'SILA	27,0653
05	JIJEL	24,8185
06	KHENCHELA	23,7869
07	AIN MLILA	18,0071
08	CH.LAID	17,2951
09	ELBOUNI	16,2393
10	GUELMA	15,3895
11	O.E.BOUAGHI	14,2961
12	AIN BEIDA	13,4297
13	A.FAKROUN	10,0410
14	MILA	9,2990
15	BOUSSAËDA	9,0070
16	B.ELATER	8,9123
17	TAHER	8,7689
18	A.OUELMENE	8,7497
19	BARIKA	6,6318
20	SIDI AISSA	4,1456
21	CHEREA	4,0444
22	A.TOUTA	3,0272
23	OUENZA	2,6303

Tableau 21 : Indices d'agglomération des activités localisées pour les 23 villes. Source : Auteur 2020

Le classement des indices d'agglomérations retenues par ordre croissant subit un classement des villes selon cet indice (indice de Davies) et le croisement matriciel entre

l'indice d'agglomération des activités localisées en Abscisse et la fréquence d'apparition de ces derniers en Ordonnée, produit une matrice de classement des villes.

L'interprétation de cette matrice nécessite une représentation graphique complémentaire, matérialisée par la variable qualitative « villes » et la variable quantitative « indice d'agglomération des activités localisées » (figure 13).

II.3.3.1.4 REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

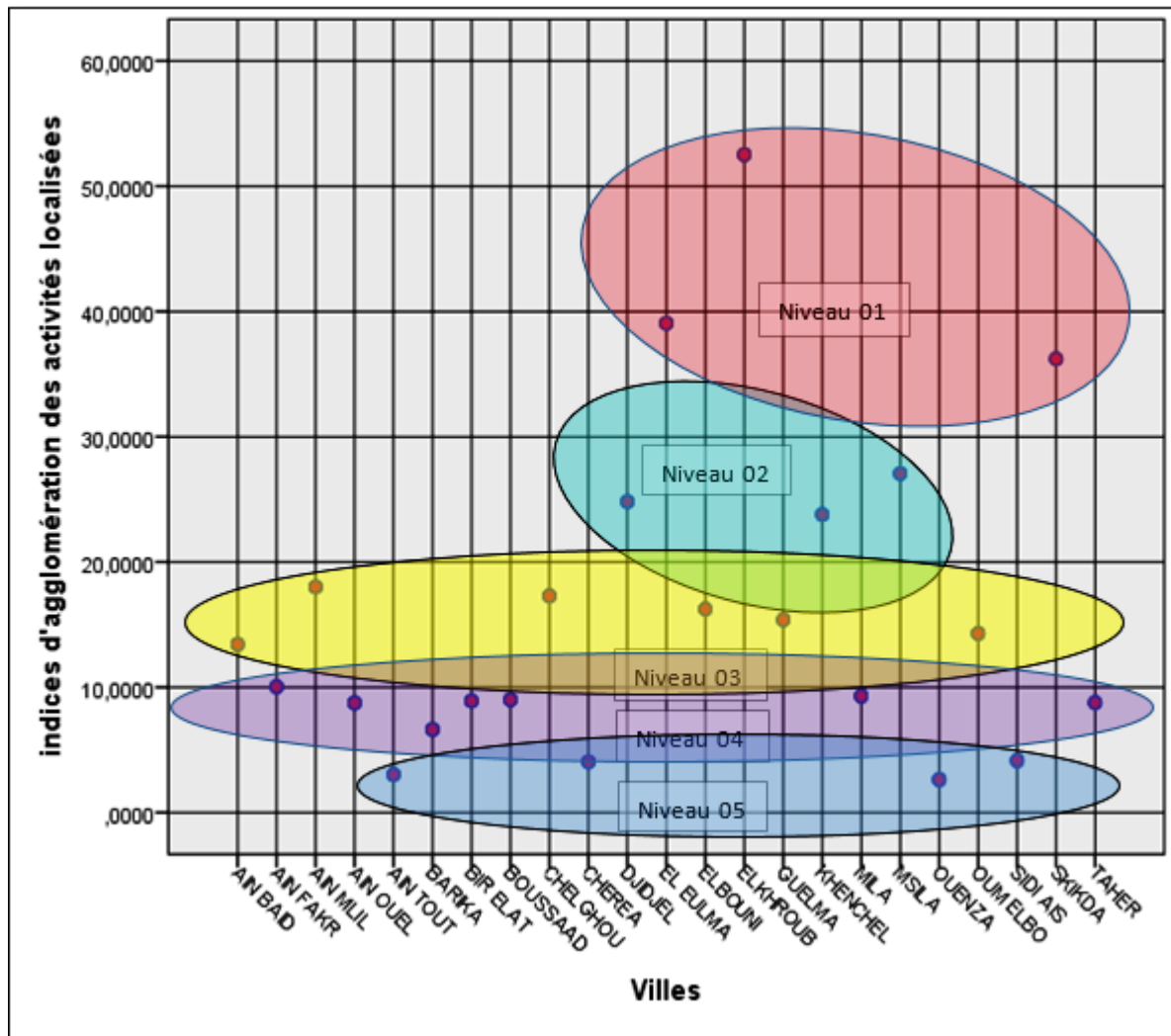


Figure 13 : Distribution des villes moyennes algériennes selon l'indice de Davies. Source : Auteur 2020.

Le rapport d'interprétation des deux configurations nous a permis d'avoir une première catégorisation des villes en 05 rangs différents selon l'indice de Davies (indice d'agglomération des activités localisées). Cette distribution est synthétisée selon le suivant tableau 22 :

	Classement Des Villes Selon L'indice De Davies
NIVEAUX	Les Villes
Niveau « 01 »	El Khroub, El Eulma et Skikda.
Niveau « 02 »	M'sila Jijel et Khenchela.
Niveau «03 »	Ain M'lila, Chelghoum Laid, El Bouni, Guelma, Oum El Bouaghi, et Ain Beida.
Niveau «04 »	Ain Fakroun, Mila, Boussaâda, Bir-El Ater, Ain Ouelmene, Barika et Taher.
Niveau «05 »	Cheria, Sidi Aissa, Ain Touta et Ouenza

Tableau 22 : Classement des villes selon l'indice de Davies

II.3.3.1.5 INTERPRETATION DES RESULTATS :

La ville d'El Khroub est classée dans une position supérieure par rapport à El Eulma, malgré la supériorité de cette dernière en nombre total des établissements.

En revanche, d'autres villes ont perdu de classe (ex Ain Fakroun occupe la treizième position avec l'indice de rareté des activités, au lieu de la troisième position dans le nombre total des établissements). Le cas inverse et avec d'autres villes (ex Chalghoum Laid, classée en huitième position de rareté des activités, au lieu de la treizième position en nombre total des établissements).

D'autres villes n'ont pas connu de grands décalages entre le premier et le deuxième classement ; et enfin d'autres encore ont gardé les mêmes positions que ce soit avec le classement de nombre des établissements ou celui de la rareté des activités. Ces villes sont représentées par les villes de bout de classement, il s'agit des villes de Cherea, Ain Touta, Sidi Aissa et Ouenza (tableau 23).

Cette caractéristique s'exprime par l'importance de la recherche des paramètres de la rareté des activités, dans les valeurs géographiques des villes.

Par un petit aperçu sur le classement des villes, en raison du nombre total d'établissements et celui de l'indice d'agglomération des activités localisées, on constate qu'une différence appréciable est enregistrée ; ce qui donne de l'importance aux études basées sur l'indice de Davies. Le présent tableau éclaircit mieux cette différence.

Classement des villes par nombre d'établissements			Classement des villes par indice de rareté (indice d'agglomération des activités localisées)		
N°	VILLES	Nombre total d'établissements	N°	VILLES	Indice d'agglomération des activités localisées
1	EL EULMA	2164	1	ELKHROUB	52,5192
2	EL KHROUB	1505	2	EL EULMA	39,0587
3	AIN FAKROUN	1074	3	SKIKDA	36,2147
4	M'SILA	954	4	M'SILA	27,0653
5	SKIKDA	868	5	JIJEL	24,8185
6	AIN M'LILA	749	6	KHENCHELA	23,7869
7	BIR EL ATER	730	7	AIN M'LILA	18,0071
8	KHENCHELA	663	8	CHELGHOU M LAID	17,2951
9	JIJEL	559	9	ELBOUNI	16,2393
10	GUELMA	466	10	GUELMA	15,3895
11	O- EL BOUAGHI	440	11	O-EL BOUGHI	14,2961
12	ELBOUNI	432	12	AIN BEIDA	13,4296
13	CHELGHOU M LAID	428	13	AIN FAKROUN	10,0410
14	AIN OUELMÈNE	377	14	MILA	9,2990
15	AIN BEIDA	367	15	BOUSSAËDA	9,0070
16	MILA	315	16	BIR ELATER	8,9123
17	BARIKA	275	17	TAHER	8,7689
18	BOUSSAËDA	268	18	AIN OUELMÈNE	8,7497
19	TAHER	219	19	BARIKA	6,6318
20	CHEREA	136	20	SIDI AISSA	4,1456
21	AIN TOUTA	117	21	CHEREA	4,0444
22	SIDI AISSA	102	22	AIN TOUTA	3,0271
23	OUENZA	69	23	OUENZA	2,6303

Tableau 23 : Reclassement des villes entre le nombre d'établissements et l'indice de rareté.

II.3.3.2 LA RELATION ENTRE L'INDICE DE DAVIES (L'INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES) ET LA POPULATION DU CENTRE.

L'examen des composantes qui influent sur l'effet urbain dans les agglomérations s'adresse en deuxième étape au rapport entre la localisation des habitants et le degré de la rareté des activités. La localisation des activités n'aura plus d'avantage et de sens, sans la rattacher avec les données de la population résidente et les valeurs de consommation probables. Alors, on estime que la mesure de ressemblance entre ces deux variables s'effectue par des indicateurs statistiques comme le coefficient de régression et de corrélation. Sachant que « ces deux coefficients sont adaptés à l'étude de la relation statistique entre deux variables quantitatives continues, généralement connues par individu.

L'ensemble de points individuels forme un nuage de points. Plus ce nuage de points est aligné le long d'une courbe, plus forte est cette relation » (Dumolard Pierre, 2008).

Donc, la corrélation entre ces deux facteurs va nous donner une autre lecture d'un angle différent et va mieux nous éclairer la façon ou les façons dont les villes se regroupent. « *L'équilibre entre les deux variables (la population et la localisation des activités), ne pouvant avoir lieu que lorsque l'agglomération est au même niveau que les besoins locaux » (Lekehal Abdelouahab, 1982).*

Pour déterminer le degré d'association existant entre ces deux variables qui sont des variables continues, la procédure sur SPSS correspond à une corrélation Bi-variée entre deux variables « *la corrélation de Pearson* » (Mazouz Said, 2020c), la variable (indice d'agglomération des activités localisées) en abscisses, et le nombre de population pour chaque ville en ordonnées ; en tenant compte d'une variable contrôle, il s'agit ici du nom de la ville (les tableaux 24 & 25).

II.3.3.2.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES

	Moyenne	Ecart type	N
Indice d'agglomération des activités localisées	16,233796	12,7062898	23
Nombre de population en 2018	110018,74	44826,323	23

Tableau 24 : Statistiques descriptives entre l'indice d'agglomération des activités localisées et la population en 2018. Source : Auteur 2020

II.3.3.2.2 CORRÉLATIONS

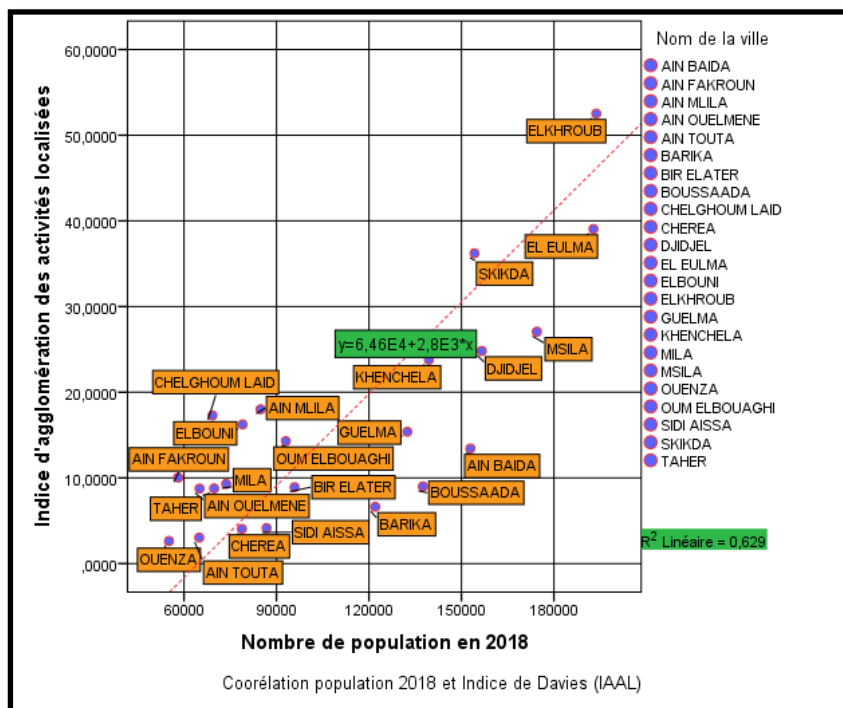
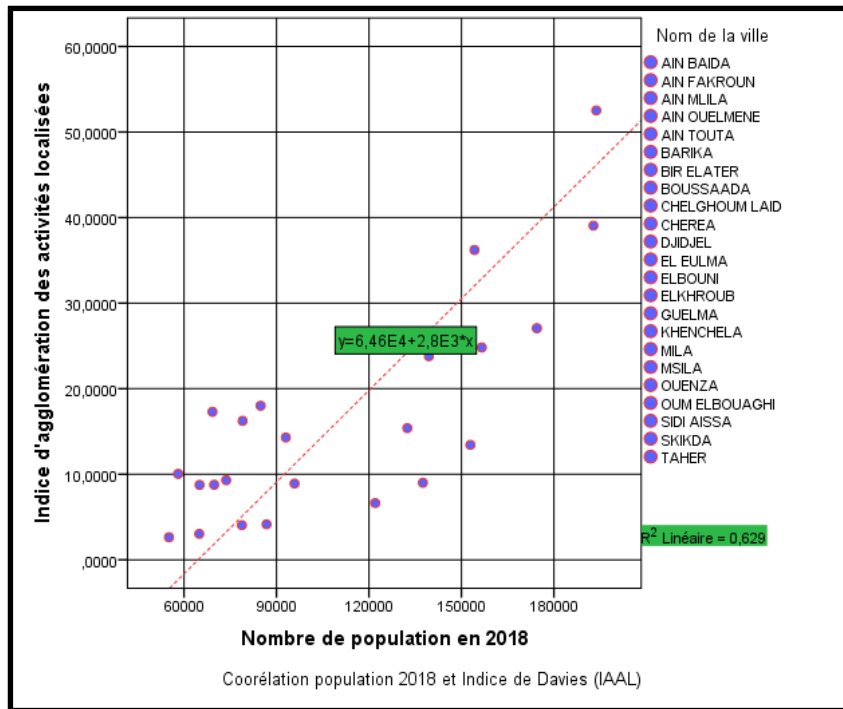
	Indice d'agglomération des activités localisées	Nombre de population en 2018
Indice d'agglomération des activités localisées	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	1 ,793** ,000 23
Nombre de population en 2018	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale) N	,793** 1 ,000 23

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Tableau 25 : La corrélation est significative entre l'indice d'agglomération des activités localisées et la population en 2018. Auteur 2020.

Comme la corrélation est une mesure symétrique, on constate que le coefficient est le même pour l'association entre les deux variables de part et d'autre (=0.793), ce qui signifie une bonne corrélation entre ces deux variables.

La démonstration graphique suivante (graphe 1) éclaircit bien ce rapport de corrélation.



Grappe 1 : rapport de corrélation entre l'indice d'agglomération des activités localisées d'une ville et sa population. Auteur 2020.

II.3.3.2.3 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

On note au préalable que « *l'intensité de relation entre X & Y n'est pas indiquée par le coefficient de corrélation (r) mais par le carré de celui-ci (r²)* » (Dumolard Pierre, 2008).

Alors, le coefficient de détermination de l'ajustement linéaire est supérieur à 0.50 (R²=0.629) ce qui signifie un bon ajustement linéaire entre les variables).

Pour l'équation de la droite $y = 6,46E4 + 2,8E3 \cdot x$, ceci signifie l'existence d'un rapport transitif entre les deux groupes de variables (l'augmentation de valeurs quantitatives, relatives à l'indice de rareté, des activités localisées ; est en relation positive avec le nombre de population du centre).

La corrélation entre ces deux groupes de variables a révélé la formation de trois groupes de nuages de points différents. Le premier concerne les villes moyennes de rang sommital (le rang des grandes villes moyennes), il regroupe les villes d'El-Eulma, El Khroub, M'sila, Skikda et Jijel.

Le deuxième représente une classe moyenne regroupant les villes moyennes de taille moyenne (le rang des moyennes villes moyennes), il regroupe les villes de Khenchela, Guelma, Ain Beida, Bou-Saada et Barika.

Le dernier regroupement des villes présenté sous forme d'un nuage qui compte treize (13) villes de rang des petites villes moyennes. Il s'agit des villes d'Ain M'lila, Chelghoum Laid, ElBouni, Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Mila, Bir El Ater, Ain Ouelmene, Taher, Cheria, Sidi Aissa, Ain Touta & Ouenza.

Les résultats obtenus pour cette deuxième étape sont récapitulés dans le suivant tableau (tableau 26) :

Les niveaux de classification des villes selon le rapport entre la population de l'agglomération et l'indice d'agglomération des activités localisées.

NIVEAUX	Les Villes
Niveau « 01 »	El Khroub, El Eulma, Skikda, M'sila & Jijel.
Niveau « 02 »	Khenchela, Guelma, Ain Beida, Boussaâda & Barika.
Niveau «03 »	Ain M'lila, Chelghoum Laid, ElBouni, Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Mila, Bir El Ater, Ain Ouelmene, Taher, Cheria, Sidi Aissa, Ain Touta & Ouenza.

Tableau 26 : Classification des villes selon le rapport de l'indice d'agglomération des activités localisées d'une ville et sa population .Auteur 2020.

II.3.3.3 L'INDICE DE BENNISON (indice de centralité)

On vise, par la présente démarche, la détermination de l'indice de centralité qui correspond à la centralité relative. Cet indice prend en considération deux autres indicateurs en plus des indicateurs de Davies ; il s'agit de la population localisée correspondant à la taille du centre et la population totale.

Afin d'arriver à déterminer l'indice de Bennison, une série d'opérations de calcul plus ou moins compliquée va être élaborée. On doit commencer par le calcul de l'indice de concentration des activités (IC), puis le calcul de la centralité absolue (CA) arrivant enfin à la détermination de la centralité relative (CR).

II.3.3.3.1 INDICE DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS (IC)

L'objectif visé en premier lieu est d'aboutir à un indice de concentration. Celui-ci résulte de deux rapports successifs. Le premier concerne l'offre localisée (le nombre d'établissements de l'activité donnée dans chaque ville) et l'offre totale de cette activité « le nombre total des établissements de cette activité » donnée. Le deuxième met en relation la population du centre (la population résidente dans chaque ville) avec la population totale (de l'ensemble des villes » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

Afin d'exprimer la méthode poursuivie pour calculer les indices de Bennison, les données relatives à la population de chaque ville et la population totale sont présentées au tableau 27. Quant aux activités économiques, elles font partie de l'étude globale avec des nombres importants ; ce qui ne nous permet pas d'avoir la possibilité de les présenter tous ici. On doit donc présenter des échantillons de quelques activités comme modèle de calcul (tableau 28) et on prévoit une annexe pour présenter l'ensemble du reste des résultats.

N°	VILLES	Population
01	EL EULMA	192808
02	ELKHROUB	193736
03	AIN FAKROUN	58115
04	IVSILA	174475
05	SKIKDA	154220
06	AIN MILIA	84856
07	BIR ELATER	95862
08	KHENCHELA	139438
09	DJUEL	156603
10	GUELMA	132434
11	OUM ELBOUAGHI	93022
12	ELBOUNI	79011
13	LAI	69234
14	AIN OUELMIENE	65056
15	AIN ELBEIDA	152896
16	IVILA	73703
17	BARIKA	122026
18	BOUSAADA	137501
19	TAFER	69793
20	CHEREA	78782
21	AIN TOUTA	64946
22	SIDI AISSA	86784
23	OUENZA	55130
	Population totale	2550451

Tableau 27 : Population Partielle et population total des 23 villes.

Code	Activités	Localités																				Total des établissements de chaque activité			
		EL EULMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	M'SILA	SIKIDA	AIN MLIA	BIR ELATER	KHENCHELA	JIJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUJ LAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAËDA	TAHER	CHEREA		AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUENZA
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	3	5	1	2	0	2	0	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
0141	Élevage de bovins	3	4	1	0	1	6	1	2	1		2	1	1	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0	27
0145	Élevage de volailles	14	6	4	9	3	5	0	0	1	2	11	4	2	10	3	1	3	4	1	0	1	5	0	89
0161	Activités de soutien aux cultures	10	1	2	25	3	1	9	4	3	1		3 0	8	2	2	0	4	2	3	1	2	0	2	115
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3	17	2	11	6	5	5	6	8	2	5	6	3	1	8	3	0	1	1	1	12	2	0	108

Tableau 28 : Offre localisée et offre totale pour quelques activités types.

Alors, le calcul de l'indice de centralité est le résultat de deux rapports successifs. Il s'agit de la production de la division du résultat de rapport entre l'offre localisée et l'offre globale, divisé par le rapport de la population de la localité sur le nombre de la population de l'ensemble des villes. Ce rapport se formule ainsi :

$$C = \frac{\frac{\text{nombre d'établissements d'une localité}}{\text{total régional des établissements de la même activité}}}{\frac{\text{population de la localité}}{\text{population totale des localités}}}$$

Pour mieux illustrer cette démarche, on doit présenter deux villes types avec quelques activités, pour le calcul de la concentration des activités :

○ **La ville d'El Eulma**

$$C_{(0111)} = \frac{\frac{3}{18}}{\frac{192808}{2530431}} = 2,1892 \quad C_{(0141)} = \frac{\frac{3}{27}}{\frac{192808}{2530431}} = 1,4599$$

$$C_{(1071)} = \frac{\frac{3}{108}}{\frac{192808}{2530431}} = 0,3639 \quad C_{(0161)} = \frac{\frac{10}{115}}{\frac{192808}{2530431}} = 1,1419$$

○ **La ville d'EL Khroub :**

$$C_{(0111)} = \frac{\frac{5}{18}}{\frac{193736}{2530431}} = 3,6300 \quad C_{(0141)} = \frac{\frac{4}{27}}{\frac{193736}{2530431}} = 1,9359$$

$$C_{(1071)} = \frac{\frac{17}{108}}{\frac{193736}{2530431}} = 2,0575 \quad C_{(0161)} = \frac{\frac{1}{115}}{\frac{193736}{2530431}} = 0,1124$$

Avec le même principe de calcul pour l'ensemble des activités économiques et des villes, on doit aboutir à déterminer l'indice de concentration de toutes les activités, dans toutes les villes d'étude. Les résultats obtenus sont récapitulés dans l'annexe N°05.

II.3.3.2 LA CENTRALITÉ ABSOLUE (CA) :

C'est la centralité de chaque activité pour chaque ville, elle provient de la multiplication de l'indice de Davies (indice d'agglomération des activités localisées IAAL) détaillé dans l'annexe N° 05 par l'indice de concentration (IC) des activités (détaillé dans l'annexe N° 05) ville par ville et variable par variable.

$$CA = IAAL \times IC$$

Les résultats obtenus sont figurés en détail selon un croisement régulier, entre les activités en colonne et les villes en lignes.

Sur un nombre très important de résultats (373 x 23 =8579), il est impossible de les présenter ici, mais ils figurent sous format détaillé, en annexe (voir annexe N°06 relative à la centralité absolue).

II.3.3.3 L'INDICE DE CENTRALITÉ RELATIVE (ICR) :

Il s'agit d'un indice pour chaque ville. Il provient de l'addition globale des résultats retenus des centralités absolues des activités de chaque ville (annexe07) selon la formule suivante.

$$ICR = \sum CA$$

Le présent tableau (tableau 29) récapitule les résultats retenus de cette opération :

ville	EL EULIMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	M'SILA	SKIKDA	AIN MILIA	BIR ELATER	KHENCHELA	JUEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUJ LALAI	AIN OUELMEINE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEZNA
Indice de Centralité relative	37,2477	57,2121	14,5672	21,7358	34,5551	20,7705	9,0923	22,7991	20,4052	12,3598	14,4289	19,6886	21,6095	11,1378	10,0961	10,8235	4,6503	7,2003	8,7543	3,7770	4,0356	4,2255	2,8281

Tableau 29 : Indice de centralité relative (indice de Bennison)

Après achèvement de l'ensemble de ces opérations de calcul, nous avons retenu trois indicateurs principaux sous forme de variables continuées : la population des villes, l'indice de Davies et l'indice de Bennison.

La mise en relation de ces trois indicateurs nous a permis d'avoir plus de possibilités de vérification de sortes de regroupements des villes.

Pour ce faire, nous avons opté pour la corrélation Bivariée à l'aide du logiciel SPSS.

Alors, la corrélation entre le nombre de la population et l'indice de Bennison, nous attribue les résultats suivants (tableau 30) :

II.3.3.3.4 CORRÉLATIONS

		Nombre de population en 2018	centralité relative
Nombre de population en 2018	Corrélation de Pearson	1	,663**
	Sig. (bilatérale)		,001
	N	23	23
centralité relative	Corrélation de Pearson	,663**	1
	Sig. (bilatérale)	,001	
	N	23	23

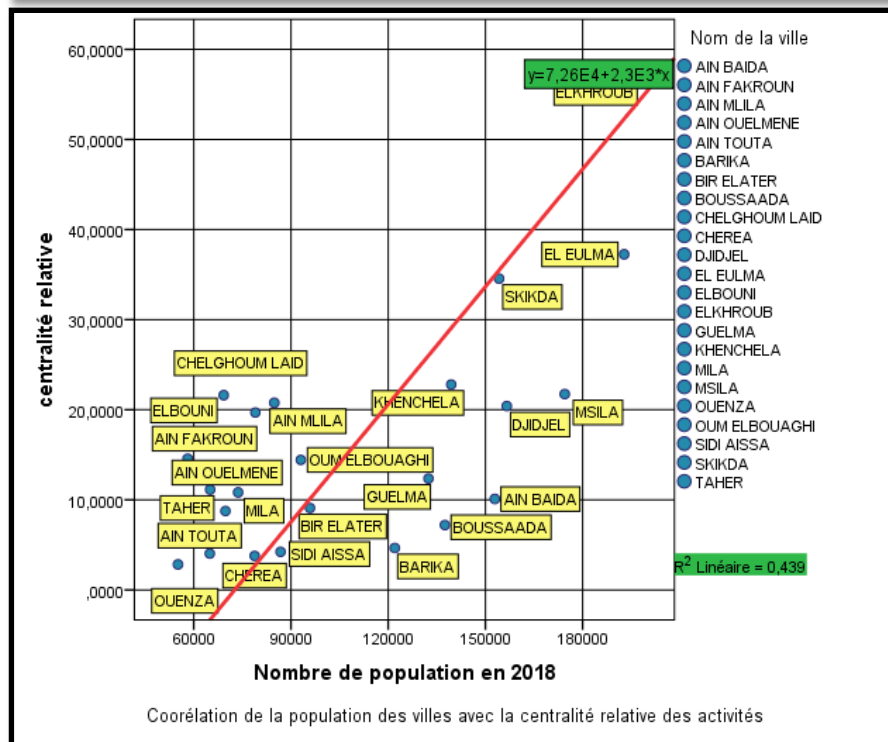
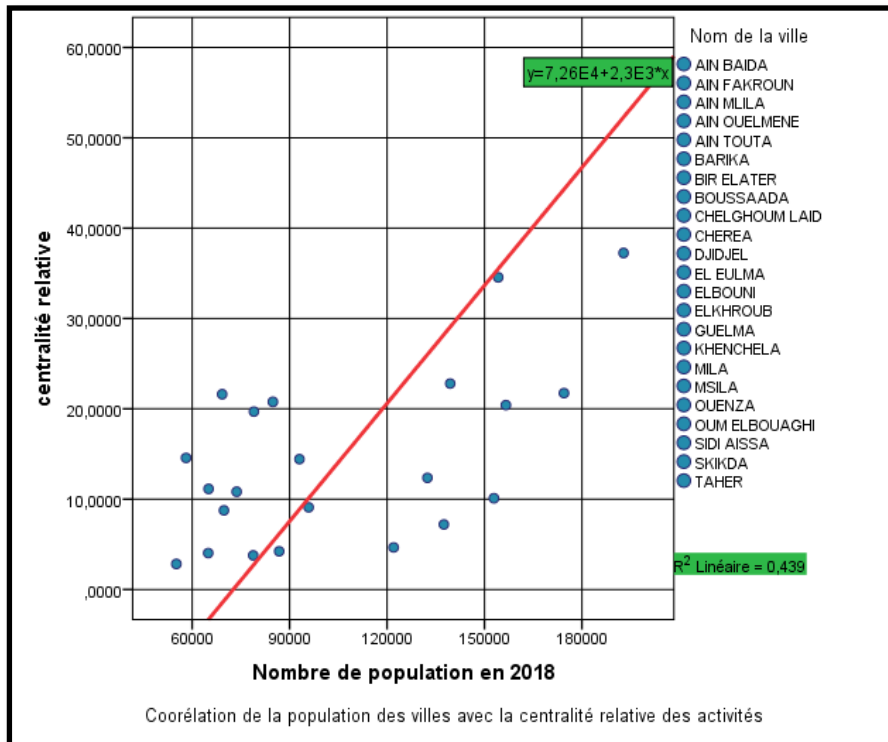
** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Tableau 30 : la corrélation est significative entre le nombre de population en 2018 et la centralité relative.

Puisque la corrélation est une mesure symétrique, on constate que le coefficient est le même pour l'association entre la population et la centralité relative ; et inversement.

Le résultat a enregistré une corrélation (0.663), avec une signification bilatérale de 0.01.

La représentation graphique (graphe 2) sous forme de points nuageux de ces résultats est illustrée ainsi :



Graphe 2 : corrélation population des avec l'indice de Bennison des 23 villes.

II.3.3.5 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'interprétation des résultats de la corrélation, entre la variable de population et celle de la centralité relative des activités, montre que Le coefficient de détermination de l'ajustement linéaire est inférieur à 0.50 (R^2 linéaire =0,432), ce qui signifie que la corrélation présente un ajustement linéaire moyen entre les variables).

Pour l'équation de la droite $y= 7,26E4+2,3E3*x$, ceci signifie qu'un rapport transitif entre les deux groupes de variables (l'augmentation de valeurs quantitatives relatives à l'indice de centralité relative des activités) est en relation positive avec le nombre de population de la ville).

L'analyse des résultats de la corrélation, entre la variable de la population portée en ordonnées et la variable de la centralité relative en abscisses, montre que l'intervention des paramètres démographiques change l'ordre de classification des villes.

Le cas, dans la représentation graphique ci-dessus, est régulièrement regroupé en trois nuages distincts ; le premier concerne des villes sommitales dont on constate que ce regroupement de villes a subi un changement par rapport à l'indice de Davies. Par conséquent, la ville de Khenchela avec un indice de centralité relative de 22,7991 prend place juste après les villes d'El-Eulma (avec un indice de 37,2477), El Khroub (57,2121) et Skikda (34,5551) et avant les villes de Msila (21,7358) et Jijel avec un indice de 20,4052.

Ces villes forment un nuage séparé à la partie supérieure du graphe. Ce changement est dû à la portée commerciale que présente cette ville, par rapport à ces homologues démographiques.

Un deuxième nuage comporte les villes de Guelma avec un indice de centralité de 12,3598, Ain-Beida (10,0961), Boussaâda (7,2003) et Barika (4,6503). Ce groupe de villes confirme les résultats observés dans l'application de la méthode de rareté des activités (de Davies).

En bas du graphe, on constate que ce nuage n'a subi pratiquement aucun changement, au regard des résultats retenus par la méthode de Davies. Les villes composant ce dernier nuage sont les villes d'Ain M'lila, Chelghoum Laid, Oum El Bouaghi, Elbouni, Ain Ouelmène, Ain Fakroun, Taher, Bir El Ater, Mila, Sidi Aissa, Ain Touta, Cherea et Ouenza.

Par l'examen des résultats de la distribution des variables (villes) par rapport à la droite d'ajustement, on distingue deux ensembles différents ; le premier situé au-dessus de la ligne de régression et compte la majorité des villes du rang sommital composé des villes d'El Eulma, M'sila, Jijel en partie haute, Skikda et Khenchela avec une corrélation supérieure à l'erreur type.

Le deuxième ensemble, situé en dessous de la régression, compte deux observations distinctes. La première concerne la ville d'El Khroub qui présente une corrélation inférieure à la normale. Elle se présente comme une tache située au-dessous de la régression avec une corrélation inférieure à 0,5 de l'erreur type. Cette situation est due à sa portée commerciale par rapport au nombre global de la population qu'elle abrite. La deuxième observation concerne le nuage de points du bas de graphe qui regroupe treize villes moyennes de petit rang. À l'exception de Bir El Ater et Sidi Aissa, les autres villes sont toutes situées en bas de la ligne d'ajustement, avec une corrélation inférieure à la normale.

D'après cette vérification de corrélation, on distingue trois catégories de villes moyennes :

- Les villes moyennes de grande taille de populations variées entre 152555 et 183179 et une centralité relative variée entre 20,4052 et 57,2121.
- Les villes moyennes de taille moyenne avec un intervalle de population varié entre 117769 et 145260 et un indice de centralité relative varié entre 4,6503 et 22,7991.

Les petites villes moyennes d'une population variée entre 53939 et 90959 et un indice de centralité relative de 2,8281 et 21,6095.

Le tableau 31 récapitule les résultats de classification selon l'indice de BENNISON.

Classement des villes selon l'indice de Bennison (indice de centralité)

NIVEAUX	Les Villes
Niveau « 01 »	El Eulma, ElKhroub, M'sila, Jijel et Skikda.
Niveau « 02 »	Khenchela, Guelma, Ain Beida, Boussaâda & Barika.
Niveau «03 »	Ain M'lila, Chelghoum Laid, ElBouni, Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Mila, Bir El Ater, Ain Ouelmene, Taher, Cheria, Sidi Aissa, Ain Touta & Ouenza.

Tableau 31 : Classification des villes selon l'indice de Bennison (indice de centralité). Auteur 2020.

II.3.3.4 RELATION ENTRE LES INDICES DE DAVIES ET DE BENNISON

En dernière étape, on doit mettre en relation l'indice d'agglomération des activités localisées (indice de Davies) et l'indice de centralité relative (indice de Bennison), afin de bien saisir le comportement de ces villes, envers une combinaison de la masse démographique de celles-ci d'une part et leurs interdépendances quantitatives et qualitatives des activités économiques d'autre part.

À cet effet, les résultats retenus par la corrélation de ces deux variables sont assez ajustés par rapport à la droite de la régression, ce qui concrétise la valeur importante de la corrélation soit 0,976 (voir tableaux 32 & 33).

II.3.3.4.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES

	Moyenne	Ecart type	N
centralité relative	16,260883	12,9214585	23
Indice d'agglomération des activités localisées	16,233796	12,7062898	23

Tableau 32 : Statistiques descriptives de centralité relative et l'indice d'agglomération des activités localisées

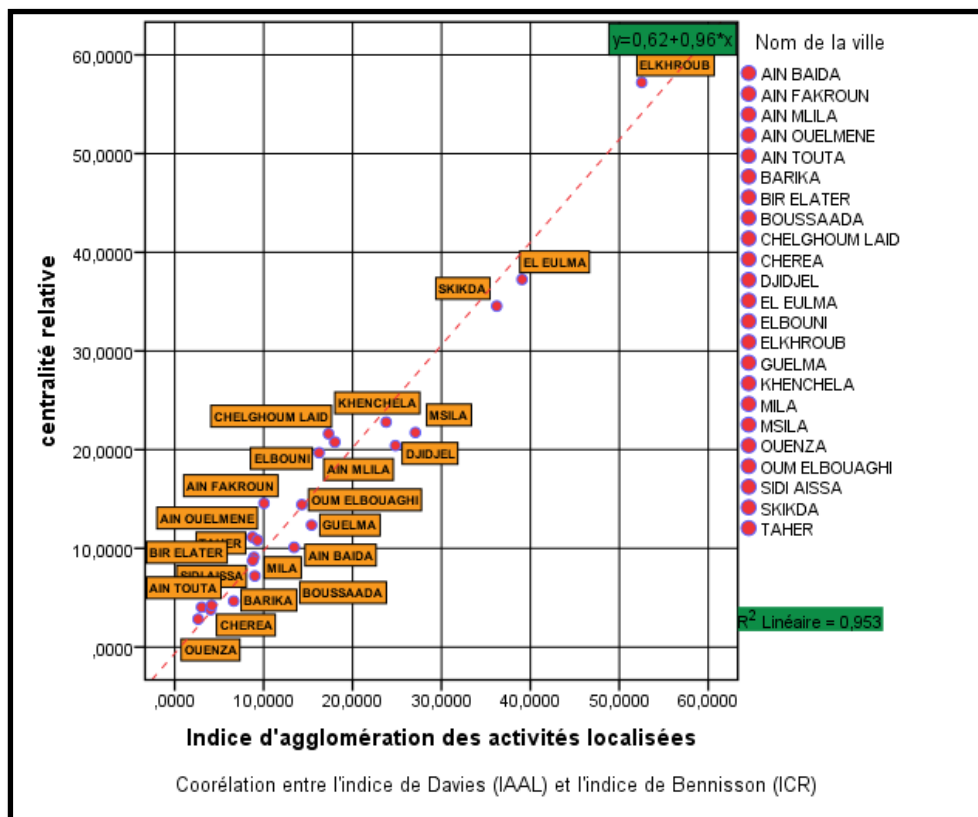
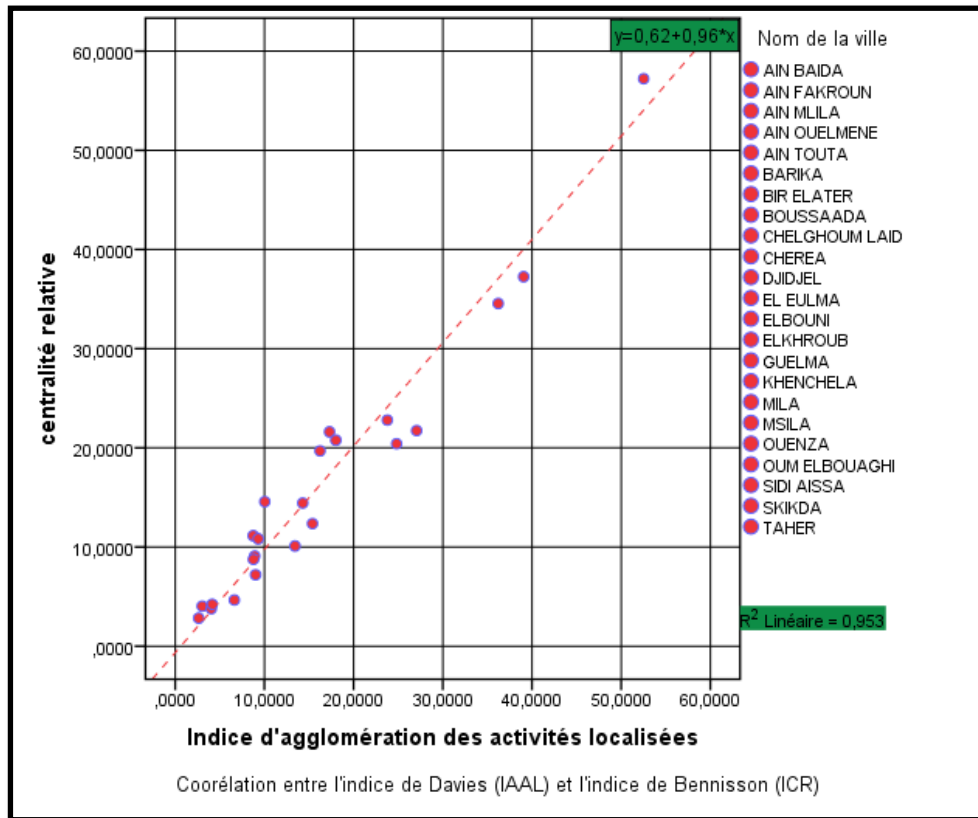
II.3.3.4.2 CORRÉLATIONS

		centralité relative	Indice d'agglomération des activités localisées
centralité relative	Corrélation de Pearson	1	,976**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	23	23
Indice d'agglomération des activités localisées	Corrélation de Pearson	,976**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	23	23

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Tableau 33 : La corrélation est significative entre la centralité relative et l'indice d'agglomération des activités localisées

La représentation graphique (graphe 3), sous forme de points nuageux de ces résultats, est illustrée ainsi :



Grphe 3 : corrélation entre l'indice de Davies et l'indice de Bennisson. Auteur 2020.

II.3.4 CONCLUSION

Le coefficient de détermination R^2 linéaire = 0,953, est donc très proche de la valeur idéale de l'ajustement entre les variables, en parallèle de l'équation de la droite :

$y = 0,62 + 0,96 * x$, ce qui signifie que le rapport entre les deux variables est toujours positif.

La signification graphique de ces résultats est traduite par un rapprochement remarquable de la représentation des villes, par rapport à la droite de l'ajustement, sans subir des changements sur l'ordre général du placement des villes.

Alors les grandes villes moyennes gardent toujours leur cohérence et leur positionnement de part et d'autre de la ligne d'ajustement ; les villes d'El-Eulma et de Skikda ont un rapport avec l'indice d'agglomération des activités ainsi qu'avec la centralité des activités. Le contraire pour la ville d'El Khroub. Au quadrant D, à la partie sommitale de la représentation, se positionnent deux nuages de sept villes au-dessus de la ligne de régression, clairement séparés et de corrélation positive. Le premier, formé par les villes de M'sila, Jijel et Khenchela et le deuxième compte les villes de Guelma, Ain Beida, Boussaâda et Barika ensemble.

Le rapport de ces villes avec la rareté des activités est plus clair que leur rapport avec la centralité des activités, par contre les treize villes prennent place au quadrant C, et au-dessous de la ligne de régression. Elles ont présenté une vocation de centralité beaucoup plus que la rareté des activités.

La dispersion des villes, au regard de ces deux variables, suggère un léger changement correspondant spatialement à la ville de Khenchela qui présente plus une tendance vers le statut des grandes villes moyennes qu'avec les villes moyennes de rang intermédiaire.

Le présent tableau (tableau 34) synthétise un essai de classement par rapport à la combinaison des deux indices (Davies et Bennison).

Classement Des Villes Selon le rapport entre L'indice De Davies et l'indice de Bennison	
NIVEAUX	Les Villes
Niveau « 01 »	El Khroub, El Eulma et Skikda.
Niveau « 02 »	M'sila, Jijel et Khenchela.
Niveau «03 »	Guelma, Ain Beidha, Ain M'lila, Chelghoum Laid, ElBouni et Oum El Bouaghi.
Niveau «04 »	Ain Fakroun, Mila, Boussaâda, Bir El Ater, Ain Ouelmène, Barika et Taher.
Niveau «05 »	Cherea, Sidi Aissa, Ain Touta et Ouenza

Tableau 34 : classification des villes par combinaison entre l'indice de Davies et l'indice de de Bennison (indice de centralité). Auteur 2020.

II.4 CHAPITRE-II-04- : DÉTERMINATION DES VILLES MOYENNES SELON UNE APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

II.4.1 PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ALGÉRIEN

II.4.1.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le territoire algérien offre un relief très diversifié du nord au sud et de l'ouest à l'Est. Une bande littorale de 1622 km de longueur frange les frontières nord du pays sur la mer méditerranéenne, ornée en caps et golfs avec des plages sableuses et des paysages étonnants ; et un vaste domaine saharien de plus de 2000 km du nord au sud. « *L'Algérie s'étend sur 1622 km de linéaire côtier méditerranéen, et s'enfonce sur plus de 2000 km dans le continent africain, au cœur du Sahara. Trois grands ensembles physiques : le tell 4% du territoire, les hauts plateaux 9% et le domaine saharien 87%* » (SNAT, 2010).

La partie nord du pays est caractérisée par l'allongement d'une série de chaînes montagneuses parallèles qui se développent sur trois lignes principales, incarcérées dès les frontières ouest aux frontières est, entre la Méditerranée au Nord et le Sahara au Sud.

« *La première chaîne appelée « chaîne tellienne». «Une chaîne plissée, tantôt débouchée (tell interne, tell externe), tantôt ennoyant des morceaux de socle (grande et petite Kabylie), ferme le pays sur la mer* » (Côte Marc, 1983). Cette chaîne est formée en elle-même par deux autres chaînes, « *la première formée par plusieurs contreforts et s'allonge au sud vers l'intérieur du pays et au nord vers le tell interne. La deuxième descend vers le tell externe et se finit au nord vers la mer. « Entre ces deux chaînes et pas loin du littoral s'étale le bassin de Seibouse et ses environs à l'Est, la plaine de Mitidja et de Chleff au centre et la plaine d'Oran à l'Ouest du pays* » (Berard Victor, 1867). Cette chaîne tellienne est largement entaillée par l'effet d'érosion, ce qui la rend discontinue et le mouvement au sein d'elle, malaisé.

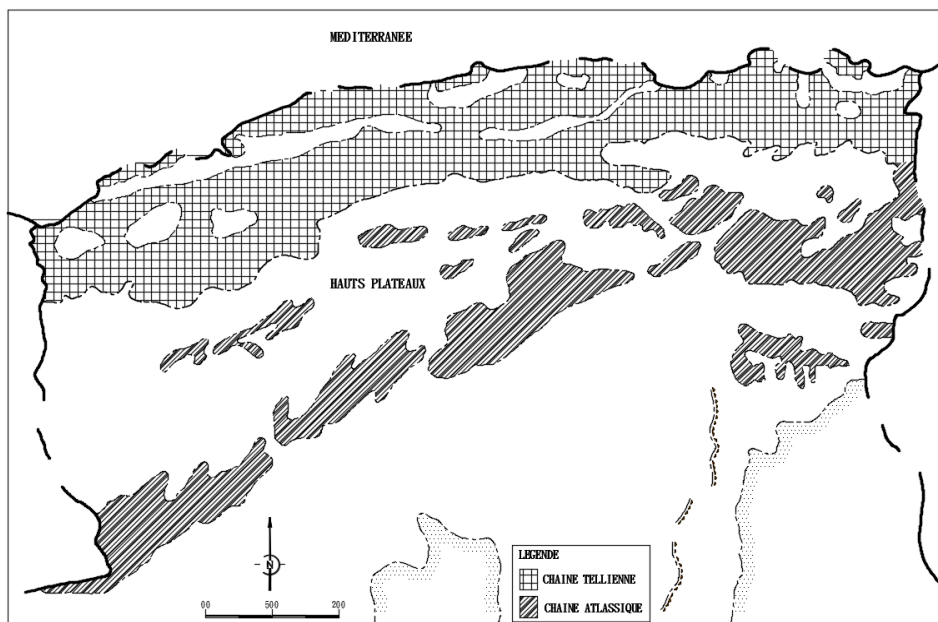
« *La deuxième chaîne appelée chaîne atlasique, « Au sud, la chaîne atlasique est sa réplique méridienne, en plus simple et plus ouverte. Elle comprend les alignements réguliers des monts des Ksour, djebel amour, et Ouled Nail, ainsi que le gros bloc des Aurès ; l'ensemble constitue L'Atlas Saharien* » (Côte Marc, 1983).

Entre les deux s'étale la large plate-forme des hautes plaines, dont l'altitude moyenne est de 800 m dans l'Est, et s'élève de 400 m dans le Hodna à 1100 m à la frontière marocaine. Elles apparaissent donc comme perchées par rapport aux plaines littorales ou sahariennes ; mais elles sont toujours dominées par les chaînes nord et sud ; d'où leur appellation de « hautes plaines ».

La continuité de ces plateaux et l'existence des obstacles franchissables rendent ces régions très accessibles et favorisent les déplacements et la circulation.

Alors, le Nord algérien est caractérisé par une géographie partagée entre des montagnes tantôt rocheuses à enveloppe rude et falaises escarpées, tantôt tapissées en prairies multicolores et en forêts bien arborisées ; et des plaines de terres fertiles à accès facile, qui favorisent la sédentarisation de la population et soutiennent l'urbanisation et l'attractivité économique.

Les piémonts sud de l'Atlas saharien prétendent l'affranchissement, dans d'autres formes spatiales du territoire algérien. Il s'agit de l'espace saharien, caractérisé par des horizons plans à vision infinie. Du nord au sud ; « *cet espace est orné en surfaces de couvertures par des oasis à palmiers de fort rendement agricole, de larges surfaces sablonneuses et d'autres en gravier caillouteux et de vastes plaines formées par des marais salons. Au-delà, plus au sud, s'étend le grand désert* » (Berard Victor, 1867). La morphologie de cette partie du territoire présente des différenciations régionales, entre des bassins sédimentaires « *bassins du bas Sahara, du grand Erg occidental, de Tindouf où le socle s'abaisse ; lorsqu'il est bombé, il donne lieu à des relèvements (Dorsale de Mزاب), ou même affleure en surface (massif de Hoggar, dorsale de Reguibat* » (Côte Marc, 1983) (voir carte 6).



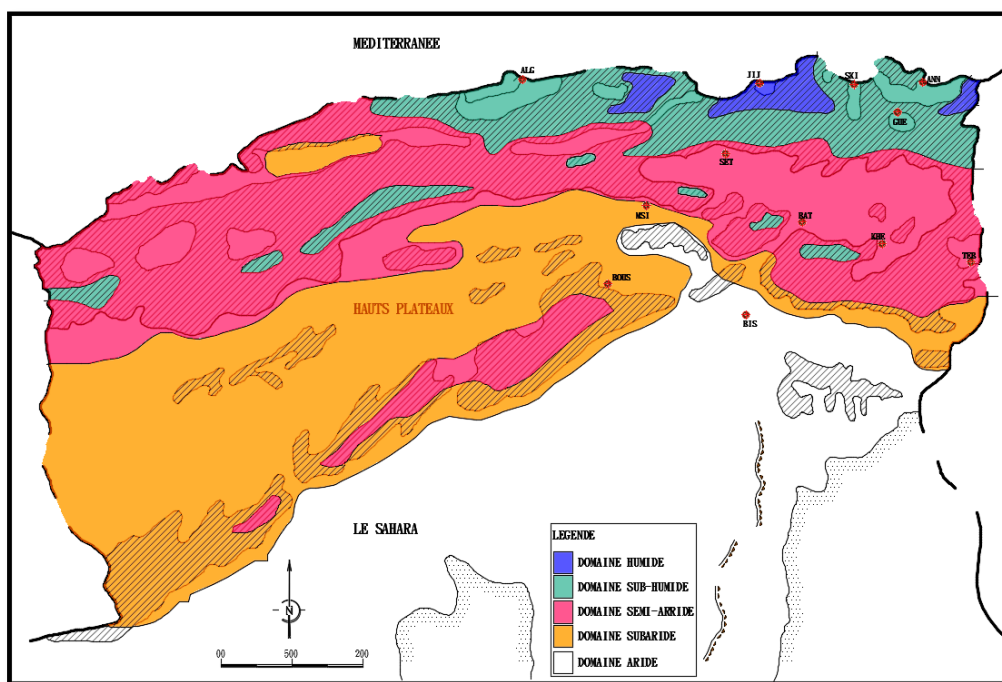
Carte 6 : la composition géographique du Nord algérien. Source : Cote, Marc. L'espace algérien mis à jour par l'auteur.

II.4.1.2 CLIMATOLOGIE :

Le climat du territoire algérien dépend de la géographie globale du pays ; et comme le désert occupe sa plus grande partie, l'aridité caractérise l'étendue de ses espaces. Hormis, la région du nord du pays par ses reliefs et ses côtes qui est inversement marquée par ses particularités climatiques.

En allant plus en détail, dans la description de la carte climatique du pays, on constate que « le climat du territoire algérien est divisé en cinq domaines différents » (Côte Marc, 1983) :

- Un domaine humide discrètement constaté sur quelques îlots du nord-est du pays.
- Un domaine subhumide caractérisant la région nord-est du pays, s'étale sur les régions proches des côtes, allant du centre à l'Est, avec quelques nuages vers les sommets des chaînes montagneuses de l'Atlas tellien interne, allant de l'Est à l'ouest.
- Un domaine semi-aride sur les régions de l'Atlas tellien de l'ouest, les régions des autres plaines de l'Est et quelques aires sur les sommets de l'Atlas saharien du centre et de l'est du pays.
- Un domaine subaride occupe la plupart des régions des hautes plaines de l'ouest particulièrement, avec l'étendue d'une bande rétrécie sur les piémonts sud de l'Atlas saharien de l'Est.
- Un domaine aride caractérise l'ensemble de la région du Sahara et l'extrême sud (voir carte 7).



Carte 7 : la carte climatique du territoire algérien. Source : Côte, Marc. L'espace algérien mis à jour par l'auteur.

«La carte des bioclimats ordonne le territoire en ensembles simples : Bioclimat humide et subhumide sur le Tell centre et est, domaine semi-aride étendu sur l'Oranie aux hautes plaines est ainsi que l'Aurès-Nememcha et les sommets de l'Atlas saharien. Un bioclimat subaride étalé très largement dans les Hautes plaines Algéro-Oranaises, mais laminé à l'Est par la descente en latitude du semi-aride, et par la remontée de l'aride dans le Bas-Sahara ; enfin un bioclimat aride dans tout le domaine saharien» (Côte Mark, 2005).

Les villes moyennes de l'Est algérien (les vingt-trois villes) sont toutes réparties entre trois domaines climatiques :

- Les villes de Jijel et Taher dans un domaine humide.
- Les villes de Skikda, Guelma, ElBouni et Mila dans un domaine Subhumide.
- Les villes de El Eulma, El Khroub, Ain M'lila, Ain Fakroun, Oum-El Boughi, Ain Beida, Khenchela, Cherea, Ouenza, Cheghoum Laid et Ain Touta dans un milieu semi-aride.
- Les villes de M'sila, Boussaâda, Sidi Aissa et Barika dans un milieu Subaride.

À travers ceci, on constate que l'ensemble des villes sont partagées entre trois domaines rapprochés qui ne présentent pas de grandes particularités. La grande majorité d'entre elles dépendent du milieu semi-aride, un nombre plus ou moins réduit est réparti entre le milieu subhumide et le milieu subaride et enfin deux villes seulement sont dédiées au milieu humide.

II.4.1.3 DISTRIBUTION DE LA POPULATION :

Les disparités géographiques, la variation climatique, la diversité de produits et les exigences des échanges économiques avec d'autres facteurs ont déterminé des logiques des mouvements socio-économiques et de la stabilité de la population, allant d'une région à l'autre.

En saisissant, au niveau local, le partage des activités des citoyens entre les terres des plaines et celles des montagnes selon les saisons et les besoins au niveau micro-régional et régional, par les transhumances qui mettent en mouvement des milliers de personnes et des millions de bêtes entre régions. Des études effectuées sur ce sujet ont constaté que «Les effectifs mis en mouvement sont plus importants dans l'Est que dans l'Ouest, car les contrastes géographiques y sont plus grands, les complémentarités plus accusées » (Côte Marc, 1983).

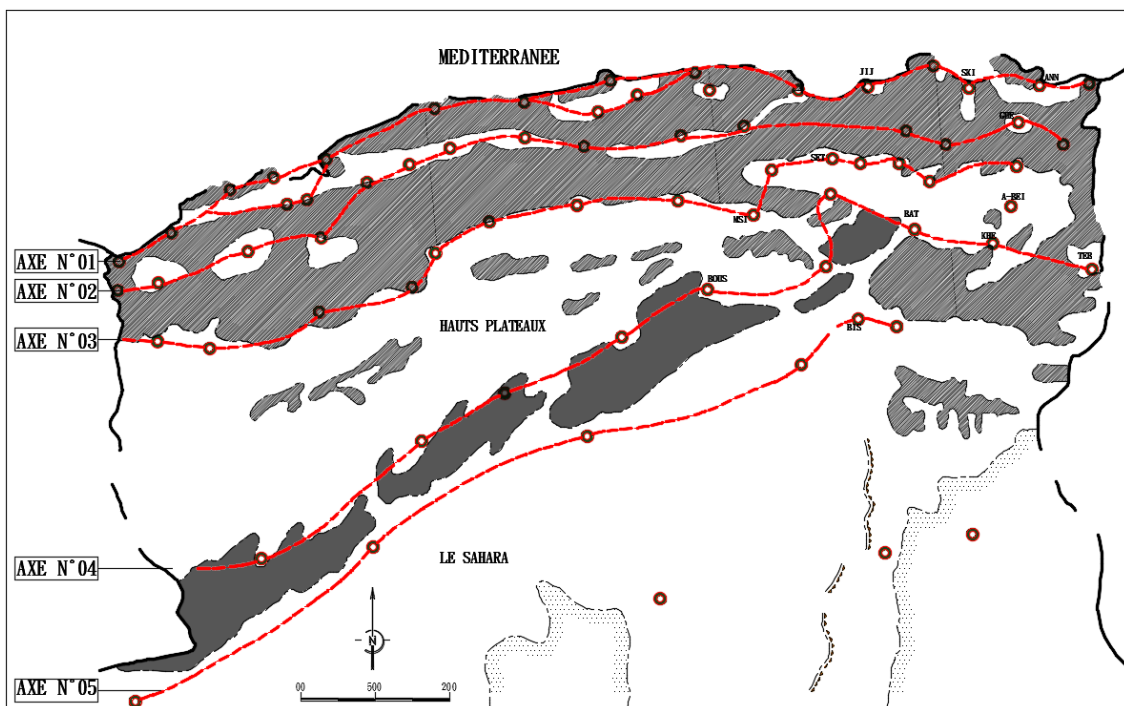
Sous l'effet de la complémentarité, Lesdits facteurs ont l'ampleur majeure de l'organisation historique de l'espace algérien, suite à l'urbanisation et la structuration des territoires, au développement des tracés de voies de communication, de la promotion administrative des villes et de localités, aux activités économiques...etc.

« Le jeu des complémentarités transversales est ainsi un des thèmes majeurs de l'organisation de l'espace algérien. Le découpage des circonscriptions administratives, le dessin des réseaux de communication, les aires d'influence urbaine ont tout au long de l'histoire, adopté cette orientation méridienne qui valorisait les possibilités de complémentarités » (Côte Marc, 1983).

Une carte (carte 8) des implantations urbaines, toutes tailles et toutes époques confondues, présente cinq axes simples d'urbanisation :

- **Axe N°01** : Littoral.
- **Axe N°02** : Bassins intérieurs.
- **Axe N°03** : Piémont nord des hautes plaines
- **Axe N°04** : Piémonts sud des hautes plaines.
- **Axe N°05** : Piémonts sahariens.

Chaque époque a mis l'accent sur l'un ou l'autre de ces axes.



Carte 8 : Les cinq axes historiques de l'urbanisation dans le territoire algérien ; source (Côte Marc, 1983)

Cette situation a le privilège d'être la cause principale de la localisation de la majorité des villes algériennes, tout au long de ces axes et par là même, sur la partie nord du pays. Les villes moyennes de l'Est algérien n'ont pas échappé à cette règle. Elles prennent place entre le bassin de la région des hautes plaines de l'est allant jusqu'au littoral.

II.4.1.4 LES COORDONNÉES DE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

À la base de ce qui est présenté au préalable, on note qu'il est évident qu'un rapport important soit établi, entre la composition géographique du territoire algérien et le climat du pays. Ceci est la cause principale de l'existence et de la distribution de la vie humaine sur le territoire national. Alors, la formation des grands axes d'urbanisation au fil de l'histoire a traduit clairement l'effet de ce rapport, sur la sédentarisation de l'homme et le développement de sa civilisation. On estime qu'il y a également un rapport important sur la localisation d'une ville et son développement. L'examen de cette prévision nécessite de connaître la localisation précise des villes.

À cette fin, l'outil dont on doit tenir compte dans cette étude est les coordonnées cartésiennes de la localisation géographique, de chacune des vingt-trois villes qui font l'objet du sujet de recherche.

Par un aperçu sur la carte touristique fournie par l'institut national de cartographie et de télédétection ; on trouve que ces villes sont situées entre la longitude 4° à l'ouest (Boussaâda) et la longitude 8° à l'Est (Ouenza). Et entre la latitude Nord 36 (Skikda, Jijel) et la latitude Sud 35 (Barika), sur des altitudes variant entre 1159m à Khenchela et 27-32 respectivement pour les villes de la côte Skikda et Jijel.

Pour une meilleure préparation des données pour la suite de l'analyse de ces villes, il est nécessaire de rendre la lecture de leurs localisations d'une forme de variable catégorielle à une forme de variable continue ; ceci doit se faire par leurs rattachements à leurs coordonnées cartésiennes. Le tableau suivant (tableau 35) récapitule l'ensemble des coordonnées géographiques de chaque ville, dont il contient trois renseignements pour chacune :

- a- La latitude
- b- La longitude
- c- L'altitude

Les Coordonnées De Localisation Géographique des villes suivantes :

N° de carte	Ville	Latitude	Longitude	Altitude
82	Oum El Bouaghi	35,523887	7,064864	943
83	Ain Beida	35,475594	7,233095	1006
81	Ain Fakroun	35,582316	6,521734	943
62	Ain M'lila	36, 20063	6,345982	770
119	Barika	35,23945	5,215639	480
120	Ain Touta	35,230017	5,535905	920
190	Bir El Ater	34,445918	8,032939	904
124	Cherea	35,160009	7,450012	1090
84	Ouenza	35,564756	8,082123	590
11	Jijel	36,490026	5,455659	32
-	Taher	36,461304	5,535316	55
60	El Eulma	36,090339	5,4140057	958
78	Ain Oulemène	35,555004	5,175278	932
13	Skikda	36,525784	6,550094	27
15	Elbouni	36,511343	7,442983	40
46	Guelma	36,275861	7,255950	275
45	El Khroub	36,155084	6,415716	623
97	M'sila	35,425036	4,325989	484
75	Sidi Aissa	35,530310	3,462897	663
139	Boussaâda	35,122957	4,104481	563
123	Khenchela	35,245877	7,080034	1159
44	Mila	36,270895	6,155504	474
61	Chelghoum Laid	36,095340	6,105648	765

Tableau 35 : coordonnées de localisation géographique des vingt-trois villes moyennes de l'Est algérien. Source : Institut national de cartographie et de télédétection (INCT, 2016).

II.4.2 PRÉSENTATION HISTORIQUE DES VILLES MOYENNES DE L'EST ALGÉRIEN

L'objectif à atteindre par cette présentation est de réaliser une distinction entre les vingt-trois villes, selon leurs origines de création, dont les éléments majeurs sont l'histoire d'une part et la géographie d'autre part. Par ceci, on doit déterminer les villes de création coloniale sur les traces d'autres villes ancestrales (des villes de création très ancienne ou lointaine), des villes de création coloniale (création ex nihilo) et des villes de création postcoloniale.

Alors, cette étape de l'étude doit être consacrée à de brèves présentations historiques des vingt-trois villes, traitant les circonstances de leurs créations avec leurs appellations et leurs états de développement.

II.4.2.1 VILLE D'OUM EL BOUAGHI :

Canrobert est considéré parmi les villages de création tardive durant la période coloniale, « *il n'était qu'une petite bourgade à l'indépendance, adossée au djebel Sidi Reghiss répondant au nom de Canrobert comme village de colonisation créé en 1902* » (Chuerfi Achour, 2011). Renommé Oum El Bouaghi, et promu chef-lieu de Wilaya en 1974 ; « *première expérience, dans le pays, de promotion d'un gros bourg rural pour administrer un grand territoire* » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.2 VILLE D'AIN BEIDA :

Marcimèni durant l'époque romaine ou « la Source blanche » pendant la période coloniale, située à mi-chemin entre Cirta et Theveste, de nos jours Constantine et Tébessa, à une altitude de 1020m. Plusieurs civilisations sont passées par cette ville, chacune laissa des traces de son histoire.

« Source Blanche » durant l'époque coloniale, elle ne fut occupée que le 23 mars 1948. En 1853 la localité ne se composait encore que de six baraques avec leurs jardins, deux bordjs furent élevés, et le village n'est vraiment né qu'en 1855 avec 96 maisons, 131 en 1857. Dès 1863 cette ville possédait une des sept écoles (l'actuel Loucif Mebarka). Ouvert sur le territoire militaire de la division de Constantine,

le centre colonial situé à la croisée des routes de Constantine, de Bône par Oued Zenati, de Tébessa et de Khenchela, était constitué d'un carré, avec des rues tirées au cordeau, l'église, le presbytère, la mairie et la poste occupant la position centrale ; le marché couvert situé un peu à l'écart.

« *Élevée au rang de commune en plein exercice par décret en date du 10 juillet 1865, avec 4051 habitants dont 386 Français. En 1948 elle comptait 36000 habitants dont 4000 européens et 6000 juifs* » (Chuerfi Achour, 2011).

« *Actuellement, se présente comme un gros centre qui a laissé échapper la fonction administrative au profit d'Oum El Boughi, mais dispose d'un solide appareil de contrôle commercial sur toute la région* » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.3 VILLE D'AIN FAKROUN :

C'est une ville de création coloniale. Sur la voie principale traversant la ville, des constructions datant de la période coloniale sont distribuées de part et d'autre, elles sont considérées parmi le patrimoine témoignant de cette période, dans cette ville. Actuellement elle est chef-lieu de Daïra, à caractère commercial animé par le nombre de magasins et de marchés distribués un peu partout et exerçant le commerce d'habillement et de tapisserie comme vocation principale.

II.4.2.4 VILLE D'AIN M'LILA :

Elle est située dans un carrefour de quatre chemins, l'axe principal reliant Constantine à Batna et l'autre reliant l'Est par Sétif et Alger, dans la plaine des terres fertiles au sud de la région constantinoise, sur une altitude de 775m

« *Les colons arrivèrent à la région vers 1840, le centre colonial possédait un bureau de poste avec son premier télégraphe en 1851 et une brigade de gendarmerie. Il ne possédait ni école ni église. Il fut érigé en commune mixte de 1874 à 1956. Peu avant l'indépendance, la commune compte 9330 habitants* » (Chuerfi Achour, 2011) ; *le type de gros bourg, d'origine coloniale* (Côte Marc, 1996). Elle est considérée actuellement parmi les villes les plus dynamiques sur tout le territoire national, par sa multi-variété économique et sa spécialisation dans le commerce de la pièce de rechange.

II.4.2.5 VILLE DE BARIKA :

Pas loin de cette ville, juste à Tobna, les ruines des Romains témoignent de leur passage par cette région. « *Durant la colonisation française, la localité était un poste militaire avec des moulins. Elle établissait la liaison entre Msila et Batna. Commune indigène de la division de Batna* » (Chuerfi Achour, 2011).

Par le caractère de ses tribus d'origine nomade, elle est considérée comme « *pays des chevaux, courses des chevaux au printemps* » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.6 VILLE D'AIN TOUTA :

Située sur l'axe principal reliant Batna à Biskra, dotée d'une voie ferrée Constantine-Touggourt, depuis sa création en 1872 par les colons français.

« Elle prend le nom de Mac-Mahon au temps de la création de la commune mixte en 1881, elle avait alors 74 habitants, et 398 en 1901 » (Chuerfi Achour, 2011).

« Ain-Touta est devenue, sur l'axe ferroviaire Batna-Biskra, le point de départ de la nouvelle rocade ferroviaire Ain-Touta-Barika-Msila, destinée à aboutir à Tiaret » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.7 VILLE DE BIR EL ATER :

C'est une ville frontalière, située au sud de Tébessa, connue depuis la période préhistorique. *« La région de BirEl Ater dispose d'importants gisements préhistoriques dont celui de Oued Djebbana qui a donné son nom à l'atérien (35000 ans avant notre ère »* (Chuerfi Achour, 2011). Son caractère pastoral lié aux mouvements de ses tribus n'a pas pu masquer son caractère de ville minière (Djebel Onk et Blad Elhadba) ; *« elle a pris une grande ampleur depuis que les mines de Djebel Onk ont été ouvertes en 1966 »* (Côte Marc, 1996).

II.4.2.8 VILLE DE CHEREA :

C'est une ville de création postcoloniale, connue par son marché à bestiaux de tous les mardis et mercredis et qui est à l'origine de sa naissance. *La région de Cherea dispose de plusieurs sites préhistoriques (Garet Retba) et de nombreux vestiges romains « Henchir El-Adjela et Hanchir Djerad »* (Côte Marc, 1996).

II.4.2.9 VILLE D'OUENZA :

C'est une ville de qualités socioculturelles particulières, ceci revient à sa mixité sociale liée aux nombres d'employés venant de toutes les régions du territoire national et même du pays du Maghreb, pour travailler dans les gisements de fer. Ce minerai fait son bonheur économique et est à l'origine de sa création et sa croissance. *« La mine de fer a fait la localité au début du vingtième siècle »* (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.10 VILLE DE JIJEL :

Une ville côtière qui donne sur la méditerranée, ce qui fait d'elle un point de passage de différentes civilisations. *« Elle a été classée au rang de colonie romaine, administrée par un sénat, à l'instar des villes romaines importantes. Les Vandales détruisirent Jijel en 429. Puis c'était l'arrivée des Arabes et l'alliance avec les tribus du sud de Jijel (Koutama). Les Turcs arrivèrent en 1514 et les Français débarquèrent dans la ville Le 13 mai 1839. Elle est érigée*

en commune en 1860 (Chuerfi Achour, 2011). Après le tremblement de terre de 1956, la ville fut reconstruite progressivement » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.11 VILLE DE TAHER.

C'est une ville de création coloniale sur un ancien site de village turc, elle est fondée en 1875. Le village colonial est doté d'une mairie, un hôpital, une recette des contributions, une école primaire, un tribunal et une prison, « *Elle compte en 1954 quelque 600 habitants »* (Chuerfi Achour, 2011).

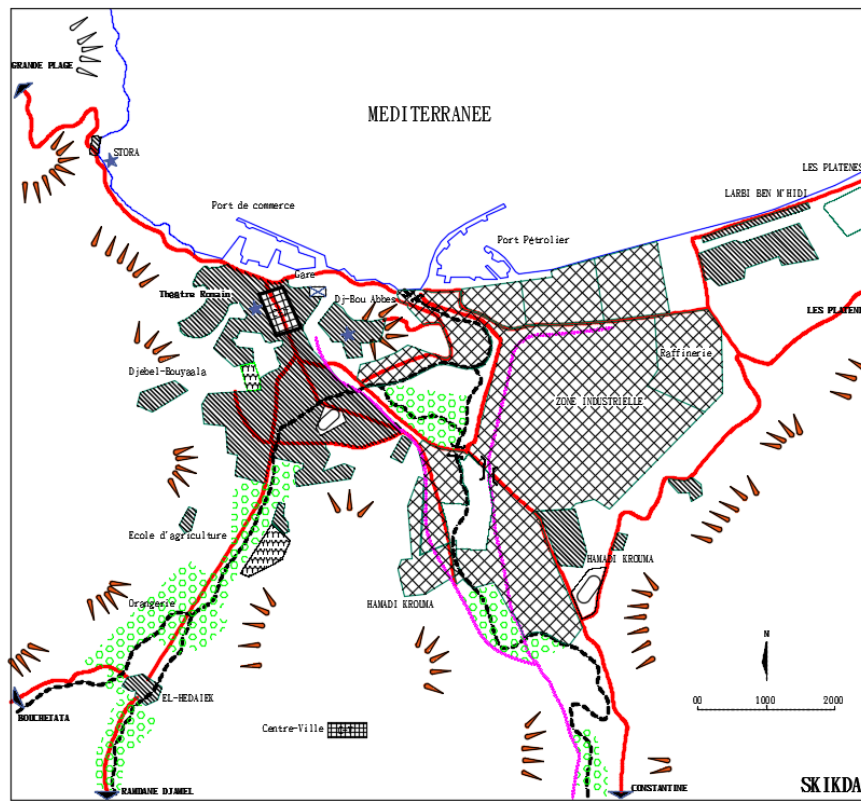
II.4.2.12 LA VILLE D'EL EULMA

La ville d'El Eulma, Saint-Arnaud pendant la période coloniale française, appartient à une région riche en sites historiques. « *La région d'El Eulma est riche en sites préhistoriques et en places fortes romaines ; le fabuleux site historique d'Ain-Hnech, le plus ancien en Afrique du Nord, l'antique cité romaine de Djemila est à moins de 30 km au nord de la ville »*. Le centre de colonisation a été créé le 26 avril 1862, équipé d'une église, d'un siège de la mairie, d'une place publique, d'une école, d'une gendarmerie, des bureaux pour le juge et le greffier, d'un marché à bestiaux qui se tient chaque lundi. « *La compagnie de chemin de fer construit une gare, ce qui sera un apport considérable pour l'extension de la commune »* (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.13 VILLE DE SKIKDA :

Russicada chez les Romains et Philippeville chez les colons français ; son histoire fait partie de sa situation sur les côtes méditerranéennes et la beauté de ses sites merveilleux. Beaucoup de civilisations trouvèrent la région comme refuge et lieu de commerce et d'exploitation des mines et des gisements de marbre.

Le 10 avril 1838, les troupes coloniales françaises arrivent aux lieux où ils ne comptaient que des monuments romains, sur lesquels ils ont construit un fort. « *Plusieurs actions ont été initiées pour renforcer l'occupation coloniale dont les principales sont : la construction de la voie ferrée de Constantine-Skikda en 1859, le port de Skikda en 1860, l'ouverture de la route Constantine-Skikda en 1870 avec la mise en service de la voie ferrée. À l'indépendance, elle devient la capitale de la pétrochimie à l'Est »* (Chuerfi Achour, 2011) & (Côte Marc, 1996) (Carte 9).



Carte 9 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Skikda
Source : Cote Mark, Guide d'Algérie. Mis à jour par l'auteur.

II.4.2.14 VILLE D'AIN OULMÈNE :

Elle n'a pas de fondement historique comme centre peuplé, à l'exception de quelques traces d'existence romaine découvertes après des travaux de fouilles, réalisés par des particuliers, après l'indépendance. Colbert, pendant la période coloniale française et Ain-Ouelmène ou « source de la laine » en berbère arabisé. « *Son existence récente datait depuis 1825 sous forme d'un pâtre de maisons. Elle est devenue village le 02 mars 1888, peuplé vers la fin 1891 seulement par 09 familles franco-algériennes et 11 familles de France* » (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.15 VILLE D'ELBOUNI.

Des géographes ne la qualifient pas comme ville, elle est hameau, et par sa mitoyenneté avec Bône (Annaba), son histoire dépend d'elle. *Ahmed ElBouni est son père spirituel dont elle porte le nom* (Chuerfi Achour, 2011). Actuellement elle est chef-lieu de Daïra et en conurbation avec Annaba.

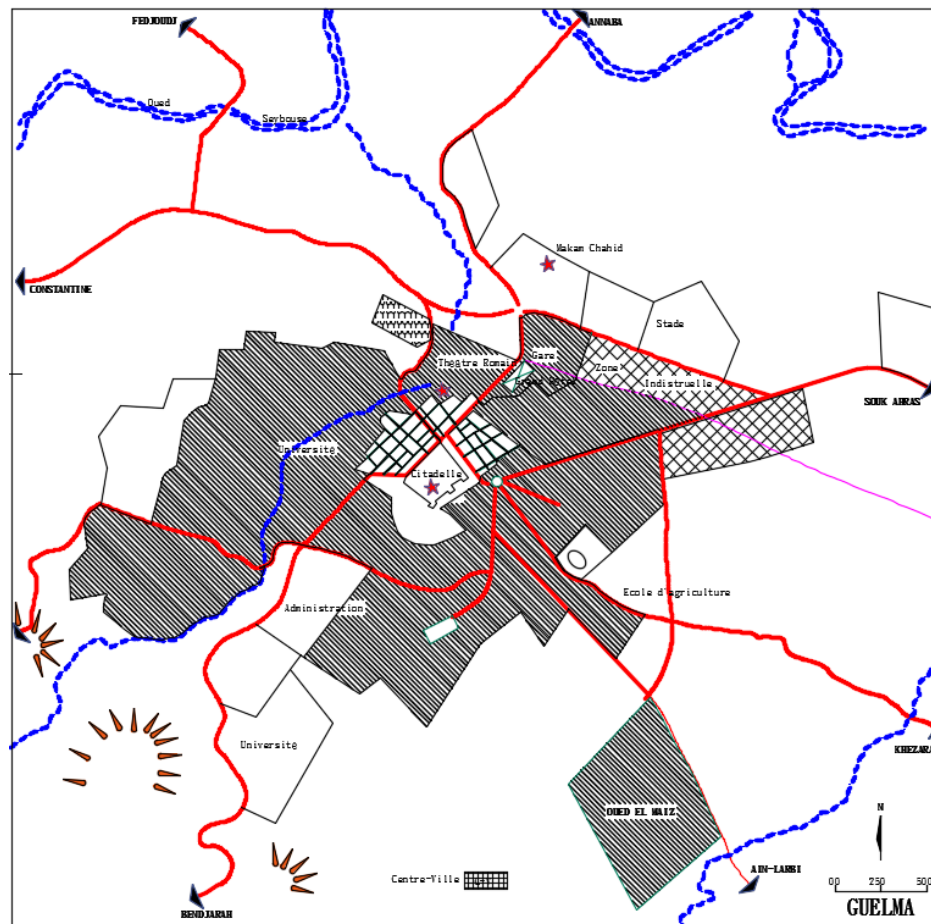
II.4.2.16 VILLE DE GUELMA :

Par son site pittoresque, elle fait l'objet de colonisation par plusieurs occupants. Le reste des vestiges romains qui empreignent plus la présence de cette civilisation ; les traces des Turcs ont aussi leur part, dans l'histoire de cette ville.

Appelée Malaka chez les phéniciens, Calma chez les Romains et Guelma après l'avènement de l'islam jusqu'à nos jours.

Le théâtre romain à ciel ouvert est l'une des meilleures destinations touristiques dans la ville actuelle.

« Les colons installèrent un camp permanent en 1836 et 1846 où émergeait la ville coloniale occupant tout le site antique et s'entourant d'un rempart percé de cinq portes » (Chuerfi Achour, 2011) & (Côte Marc, 1996) (Voir carte 10).



Carte 10 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Guelma

Source : Cote Mark, Guide d'Algérie. Mis à jour par l'auteur.

II.4.2.17 VILLE D'EL KHROUB :

Par sa situation juste à côté de la ville de Constantine, et ses terres fertiles desservies par le passage de la ligne de chemin de fer reliant l'Est algérien et la Tunisie, par Alger et l'Ouest algérien.

Elle est connue par son marché hebdomadaire, à réputation régionale et même nationale. Son centre-ville ancien regroupe le noyau initial de sa création en 1859. Elle porte le nom d'El-Khroub pendant la période coloniale et baptisée El-Khroub après l'indépendance. *« Elle avait son essor en même temps que se développait le chemin de fer si bien qu'elle est devenue le nœud principal des liaisons Sétif-Alger et Bône Tébessa –Tunis. Elle était le chef-lieu d'un canton de 15.500 habitants. Elle est connue par le plus gros marché hebdomadaire de l'Est algérien »* (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.18 VILLE DE M'SILA :

Historiquement, elle a tenu son importance de son environnement et sa localisation, pas loin des sièges des gouverneurs romains installés à Boussaâda, à Tobna et à Magra, et géographiquement elle dépend du grand terroir d'El-Hodna.

« Les Fatimides créent la ville de Msila en 927 après l'adoption de l'Islam par les Berbères » (Chuerfi Achour, 2011) ; par leur trafic caravanier, ils créèrent un dynamisme commercial autour de cette région avec la livraison des céréales venant du Nord, le sel de Biskra et du Hodna, et les dattes du Sud jusqu'à Tihert.

Considérée comme poste avancé réalisé pendant la période turque, pour mettre fin aux insurrections des révélateurs de la région.

« La ville de Msila fut occupée par l'armée française en 1841, et comptait alors quelque 1500 habitants vivant autant du commerce que de la culture et possédait un marché très important et très fréquenté. En 1884: création de la commune mixte, en 1897 communes de plein exercice dans le département de Constantine » (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.19 VILLE DE SIDI AISSA

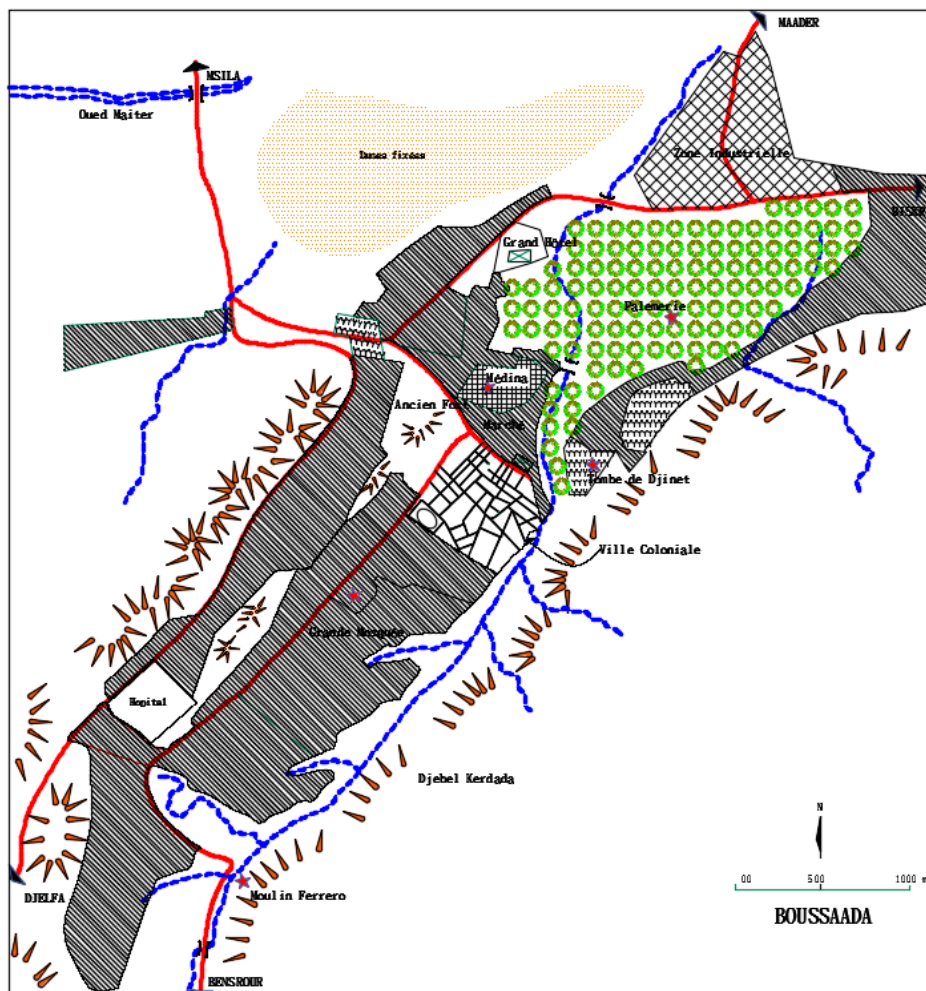
Sur la RN 8 reliant Alger à Boussaâda, la ville de Sidi Aissa loge l'un des grands marchés hebdomadaires à bestiaux du pays. Sa situation proche des bassins de l'Algérois lui confère un grand pôle économique *« basé sur l'agriculture, le commerce, mais surtout l'élevage d'ovins »* (Chuerfi Achour, 2011).

II.4.2.20 VILLE DE BOUSSAÂDA :

Dalmatie pendant la période coloniale, une ville connue par ses oasis de palmiers, sa médina et ses paysages attirant les scénaristes et les artistes.

Son ancienne ville appelée Médina de Boussaâda (Voir carte 11), reste le meilleur témoin de l'histoire de cette belle ville. « *Il semble correct d'admettre son émergence à la fin du XV^e siècle ou du XVI^e siècle sur l'initiative d'un saint homme, Sidi Slimane. Le Wali édifia d'abord Djamaa-el-Atik, la plus ancienne mosquée de la cité, encore bien conservée aujourd'hui* » (Chuerfi Achour, 2011).

Les Français ont pénétré la région vers les premières années de l'occupation qui fut achevée en novembre 1849. « *Les descriptions faites par les militaires du colon montrent à l'évidence que Boussaâda avait les moyens de se transformer en citadelle* » (Chuerfi Achour, 2011). « *Alors l'implantation coloniale s'est limitée à un fort sur le rocher, et un petit quartier en bordure de la médina* » (Côte Marc, 1996).



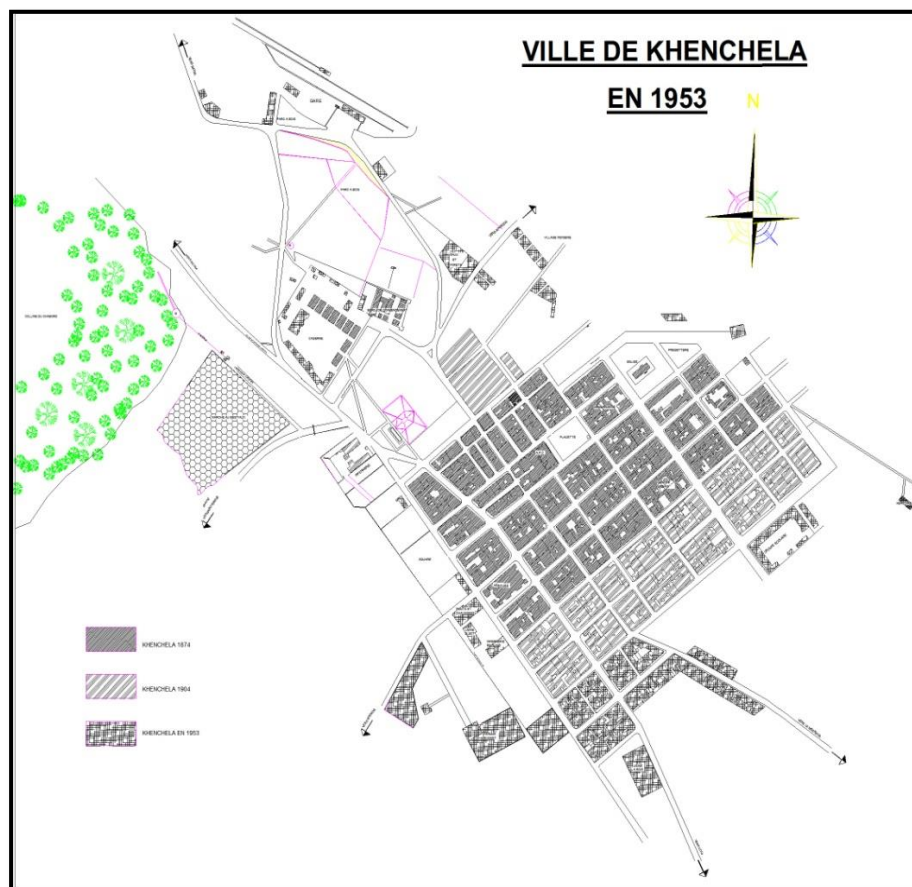
Carte 11 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Boussaâda. Source : Cote Mark, Guide d'Algérie. Mis à jour par l'auteur.

II.4.2.21 VILLE DE KHENCHELA :

Sur un axe historique de passage de la légion romaine reliant Tébessa à Timgad, l'ancienne Mascula et l'actuelle Khenchela, fut créée et développée (Voir carte 12).

« *Macula ne fut découverte qu'en 1960 à l'occasion d'un lotissement prélevé sur les terres agricoles, pour l'extension de Khenchela. Sous 1 m de terre, provenant de l'érosion éolienne, de magnifiques mosaïques parfaitement conservées furent mises à jour et les fouilles effectuées, sous la direction du musée de Timgad, révèlent une ville avec ses rues dallées et ses thermes* » (Côte Marc, 1996).

L'occupant français atteignit Khenchela en 1850 par la création d'une administration militaire et un fort au sommet du Djebel Chabord, afin de dominer et de contrôler tout le territoire. Au pied de cette montagne, un vaste quartier militaire fut édifié. « *Dès 1880, des colons s'installent et des fermes sont construites. En 1912, la ville de Khenchela fut érigée en commune de plein exercice avec 2900 habitants l'entourant, et élevée au rang de sous-préfecture en 1959. Le marché aux bestiaux du mardi connaissait une grande activité* » (Chuerfi Achour, 2011).



Carte 12 : Localisation et de composition du périmètre de la ville de Khenchela Source : MEDDOUR, L 2012(Meddour L Mazouz S, 2012)

II.4.2.22 VILLE DE MILA :

Elle a été édiflée par les Romains comme poste de contrôle de la route reliant Cirta-Sétif, en passant par Djemila.

« À l'arrivée des musulmans, la ville accueillit le Sahabi Abou-I-Mouhadjir Dinar qui fit construire un fort pour son armée et la célèbre mosquée de sidi Ghanem » (Chuerfi Achour, 2011).

Elle était occupée par les Français le 04 juillet 1837, qui ont mis en place la commune mixte de Fadj M'zala. La vieille médina enserrée dans un rempart byzantin a été doublée par une ville coloniale carrée.

« Des fouilles opérées en 1957, sur la place centrale, ont montré que le plancher de la ville médiévale était à -3m, celui de la ville romaine à -9m ; on mesure bien là le rehaussement progressif des villes, sur leurs propres décombres » (Côte Marc, 1996).

II.4.2.23 VILLE DE CHELGHOU M LAID.

Châteaudun-du-Rhumel pendant la période coloniale et Chelghoum Laid après l'indépendance, elle est à son origine une ville Souk. Avant la colonisation, elle n'était qu'un marché hebdomadaire qui regroupe les paysans de la région chaque jeudi, dont elle a attiré son nom d'ElKhmis. Avec l'arrivée des colons, ils ont glissé l'axe reliant Constantine à Sétif en passant par Mila et Djemila, pour qu'il passe par Constantine, oued El-Athemia-Châteaudun-du-Rhumel pour rejoindre Sétif.

« Le centre fut nommé Châteaudun-du-Rummel, fondé le 07 novembre 1874. C'est en 1846 qu'a été ouverte la route de Constantine-Sétif par la vallée du Rhumel, alors que la voie romaine et turque passait par Mila et Djemila. Lors de l'indépendance, la commune fut rebaptisée Chelghoum Laid » (Chuerfi Achour, 2011) & (Côte Marc, 1996).

II.4.3 PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE DES VILLES

L'organisation administrative du territoire algérien tient compte de l'organisation fonctionnelle, afin d'avoir le plein pouvoir d'être présent sur l'espace. Historiquement, il a vu sa naissance pendant la période turque avec trois grands départements : « Le régime turc avait organisé le pays en trois provinces : le Beylik du Ponant, correspondant à l'Algérie occidentale, avec pour capitales successives Mazouna, puis Mascara enfin Oran ; le Beylik du Titteri, pour la partie centrale, commandé par Média ; le Beylik du levant, avec Constantine pour capitale et l'Est pour territoire. Alger et la Mitidja, de Cherchell à Dellys, étaient

organisées en un espace à part, le Dar-es-Sultan, commandé directement par le Bey ». La colonisation française avait conservé le même système « elle l'a transposé dans les trois départements d'Oran, d'Alger et de Constantine, qui ont perduré un siècle » (Côte Mark, 2005). Toutefois, les 15 départements mis en place à la fin de la période coloniale (1958) ont subsisté jusqu'en 1974, sous le nom de wilaya.

Le découpage communal réalisé en 1963 et la réforme du code communal (1967), puis de la wilaya (1969), ont amélioré la situation au cours de la décennie post-indépendance.

C'est en 1974 que le découpage de l'espace en Wilayate fut entièrement revu, il est passé de 15 à 31, les circonscriptions étant plus petites et plus homogènes. Pour ce découpage l'on avait associé des zones développées et équipées (les anciennes communes de plein exercice) avec des zones marginalisées (les anciennes communes mixtes). Ce nouveau découpage crée donc les conditions de changement, selon une organisation pyramidale régulière, soit 31 Wilayate (département), 181 Daïra (arrondissement) et 704 communes.

La nouvelle réforme, décidée en 1984, fait passer le nombre de communes de 704 à 1540, celui des Wilayate de 31 à 48 » (Layeb Hafid, 1999).

Rappelant que : « *La Wilaya est une collectivité territoriale de l'État, elle est également une circonscription administrative déconcentrée de l'État et constitue, à ce titre, l'espace de la mise en œuvre solidaire des politiques publiques et de la concertation entre les collectivités territoriales et l'État. La wilaya a un nom, un territoire et un chef-lieu » (J. o. d. l. r. a. JORA, 2012).* « *La Daïra, représentée par le chef de daïra, assiste le Wali dans sa fonction de représentant de l'État. À ce titre, il anime l'activité d'une commune et/ou anime et coordonne l'activité de deux ou plusieurs communes » (JORA, 1991).*

« *Selon la Loi n° 19-12 de 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019, modifiant et complétant la loi n° 84-09 du 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays » (J. o. d. l. r. a. JORA, 2019), qui a pour objet de définir le nouveau cadre territorial des wilayas et des communes, « conformément au principe de décentralisation et de déconcentration de chaque wilaya et de chaque commune et d'adapter l'assise territoriale aux objectifs du développement du pays et de promotion des populations qui y vivent » (JORA, 1984).*

La nouvelle organisation territoriale du pays comprend cinquante-huit (58) wilayas et mille cinq cent quarante et une (1541) communes.

Pour les vingt-trois (23) villes qui vont faire l'objet de notre recherche ; elles sont réparties régulièrement en fonction de leurs statuts administratifs en chefs-lieux de Wilaya et chefs-lieux de Daïras ; sans aucun changement relativement au décret exécutif N°91-305 du 24 aout 1991, modifiant les dispositions du décret N°90-230 du 25 juillet 1990, fixant les dispositions statutaires particulières aux emplois et fonctions supérieures de l'administration territoriale(JORA, 1991) selon le suivant tableau 36:

		STATUT ADMINISTRATIF			
		CHEF-LIEU DE WILAYA		CHEFS-LIEUX DE DAÏRA	
VILLES	01	OUM ELBOUAGHI	08	AIN BEIDA	
	02	JIJEL	09	AIN FAKROUN	
	03	SKIKDA	10	AIN M'LILA	
	04	GUELMA	11	BARIKA	
	05	M'SILA	12	AIN TOUTA	
	06	KHENCHELA	13	BIR EL ATER	
	07	MILA	14	CHERIA	
			15	OUENZA	
			16	TAHER	
			17	EL EULMA	
		18	AIN OULEMENE		
		19	ELBOUNI		
		20	EL KHROUB		
		21	SIDI AISSA		
		22	BOUSAÂDA		
		23	CHELGHOU M LAID		

Tableau 36 : affectation des villes selon leurs statuts administratifs. Source : auteur.

Alors nous avons obtenu, par cette sélection basée sur le statut administratif des vingt-trois villes, un nombre de 07 chefs-lieux de Wilaya et 16 chefs-lieux de Daïra.

II.4.4 CONCLUSION

Le traitement global des informations relatives aux circonstances de création et d'évolution des dites-villes, nous permet d'avoir trois cas particuliers, dont ces villes font les objets de catégorisation :

- Des villes de création coloniale sur des traces ancestrales : sont des villes rétablies par les services coloniaux sur les sites des villes anciennes. On distingue ici des villes bâties sur les traces d'autres villes plus anciennes et rattachées à des civilisations différentes qui sont passées par ces lieux. « l'élément majeur ici est l'histoire. On a là des villes de commandement, créées généralement pendant la grande période islamique (et qui pouvaient reprendre des éléments de cités romaines ». On note que la colonisation s'appuyait sur ces villes avec des modalités différentes, elle a développé des cités, et elle a délaissé d'autres selon ses préoccupations stratégiques, et qui ont fait progressivement figure « *de villes déchues ex : Mila...* » (Côte Mark, 2005). On cite les villes de : Ain Beida, Jijel, Taher, Skikda, Guelma, M'sila, Boussaâda, Khenchela et Mila.
- Des villes de création coloniales ex nihilo (ou de création neuve). « *La clef est ici également l'ordre historique, à travers une décision politique exogène, celle de création ex nihilo, sous forme de ville ou de village de colonisation, à des fins à la fois de contrôle de l'espace et de mise en valeur agricole* ». Parmi les vingt-trois villes moyennes, on cite pour cette deuxième catégorie de villes : Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Ain M'lila, Barika, Ain Touta, Ouenza, El-Eulma, Ain Ouelmène, El Khroub, Chelghoum Laid.
- Une dernière catégorie concerne les villes moyennes de création postcoloniale. Il s'agit des villes qui n'ont jamais porté de traces d'urbanisation avant l'indépendance, dont on cite les villes de : Cherea, ElBouni, Sidi Aissa.

Alors, les villes de cette dernière catégorie ne sont pas de création coloniale, ce qui les met en dehors de nos intérêts d'étude.

**II.5 CHAPITRE-II-05- : PRINCIPE DE LA RÉDUCTION DES DIMENSIONS DE L'ANALYSE EN
COMPOSANTES PRINCIPALES (ACP)**

II.5.1 INTRODUCTION :

L'analyse en composantes principales est une technique descriptive, permettant d'étudier les relations qui existent entre des variables quantitatives, « *sans tenir compte, à priori, d'une quelconque structure, ni des variables, ni des individus* » (Palm Rodolphe, 1998).

Le point de départ d'une analyse en composantes principales est un tableau de données quantitatives, en nombre défini de lignes correspondant aux individus et de colonnes correspondant aux variables observées.

Cette technique nous permet d'explorer des jeux de données, de réduire le nombre de variables et de rendre facile la compréhension des corrélations entre les variables. À l'instar des autres méthodes factorielles, elle permet également de réduire l'information et la concentrer sur les deux premiers axes (composantes principales) ou (axes principaux), en opérant un changement de systèmes de coordonnées.

Les deux, trois premiers axes permettent d'expliquer la majorité des différences observées dans l'échantillon, alors que les axes restants apportent seulement des informations additionnelles. « *Le meilleur axe est celui qui rend compte de la meilleure représentation des données sur un plan factoriel, suivi du deuxième meilleur et ainsi de suite jusqu'à ce que les premiers axes de trois dimensions ou plus résument l'information contenue dans un système à « n » dimensions, impossible à lire* » (Mazouz Said, 2020a).

« *Il s'agit en réalité d'une représentation déformée, car on doit projeter, dans un espace à deux dimensions, trois points qui se situent dans un espace à trois dimensions ; dans la troisième coordonnée, il s'agit des corrélations de variables très faibles* » (Palm Rodolphe, 1998). Donc les meilleurs axes qui résument l'information sont ceux de la vue en perspective.

II.5.2 ÉTAPES DE REALISATION DE L'ACP

La mise en évaluation de la variable qualitative nominale des 23 villes par rapport au 05 variables quantitatives continues (Population, indice de Davies, indice de Bennisson, la latitude et la longitude des villes), nous permet d'avoir un ensemble de 115 observations et par ceci, une conformité avec les recommandations des chercheurs qui réclament au moins 100 observations. L'évaluation s'effectuera par l'examen de l'ensemble des observations, afin de comprendre leurs réactions corrélatives.

Pour ce faire, on doit réaliser l'analyse en composantes principales par une analyse factorielle basée sur le degré de corrélation entre les variables et le niveau de signification bilatérale ou l'intervalle de confiance qui ne doit pas être supérieur à 0.05 (5%). Cette valeur représente la probabilité d'erreur qui est liée à l'acceptation d'un résultat observé comme valide, c'est-à-dire comme "valeur représentative".

« Le niveau 0,05 indique qu'il existe une probabilité de 5% pour que la relation entre les variables trouvées dans notre échantillon soit une "coïncidence" ou "due à la chance". Par convention, les résultats au seuil $\leq 0,05$ sont considérés comme statistiquement significatifs » (IBM, 2011).

Il faudrait que la valeur du déterminant soit entre 0 et 1 (>0 et <1). Dans le cas contraire, il y aurait risque de multi-colinéarité (existence de corrélation parfaite. Une valeur de L'indice de KMO et test de sphéricité de Bartlett >0.6 indique que le jeu de données sous la main se prête bien à une ACP. L'anti image qui donne l'indice KMO donné par variable.

Pour une lecture plus claire, on doit se baser sur la méthode de Varimax pour la rotation des résultats et celle de la régression pour les scores factoriels. Les résultats obtenus par l'analyse factorielle ont été synthétisés ainsi :

II.5.2.1 STATISTIQUES DESCRIPTIVES :

Le premier tableau (tableau 37) représente les statistiques descriptives avec une moyenne et un écart type et un nombre d'occurrences de chaque variable.

Statistiques descriptives

	Moyenne	Ecart type	Analyse N
Nombre de population en 2018	110018,74	44826,323	23
Indice de Bennison	16,260883	12,9214585	23
Indice de Davies	16,233796	12,7062898	23
Latitude	35,746829	,5637889	23
Longitude	5,954205	1,3275844	23
Altitude	638,96	358,281	23
Statut administratif	1,70	,470	23

Tableau 37 : Statistiques descriptives des variables de la population, Davies, Benisson-Géographie et le statut administratif.

Il est clair que les valeurs représentées dans ce tableau dépendent des valeurs sources de chaque variable ; alors le nombre d’occurrences est de 23 villes, les valeurs écarts types sont toujours inférieures aux valeurs de la moyenne. Ce tableau remet une première lecture pour le rapport de cohérence des valeurs dans le même groupe de variables, dont on constate que le rapport relatif aux valeurs économiques est le plus élevé, suivi par la variable de la population.

II.5.2.2 LA MATRICE DE CORRÉLATION :

Ce tableau (tableau 38) consiste à présenter deux lectures intéressantes, issues du croisement horizontal et vertical des variables. Il s’agit des coefficients de la corrélation en haut et la signification unilatérale (seuils de significativité statistique) en bas.

		Matrice de corrélation ^a						
		Nombre de population en 2018	Indice de Bennison	Indice de Davies	Latitude	Longitude	Altitude	Statut administratif
Corrélation	Nombre de population en 2018	1,000	,663	,793	,130	-,124	-,125	-,331
	Indice de Bennison	,663	1,000	,976	,470	,124	-,119	-,174
	Indice de Davies	,793	,976	1,000	,449	,084	-,167	-,283
	Latitude	,130	,470	,449	1,000	,376	-,671	-,262
	Longitude	-,124	,124	,084	,376	1,000	,014	-,160
	Altitude	-,125	-,119	-,167	-,671	,014	1,000	,291
	Statut administratif	-,331	-,174	-,283	-,262	-,160	,291	1,000
Signification (unilatéral)	Nombre de population en 2018		,000	,000	,278	,287	,285	,061
	Indice de Bennison	,000		,000	,012	,287	,295	,213
	Indice de Davies	,000	,000		,016	,351	,223	,095
	Latitude	,278	,012	,016		,038	,000	,114
	Longitude	,287	,287	,351	,038		,475	,233
	Altitude	,285	,295	,223	,000	,475		,089
	Statut administratif	,061	,213	,095	,114	,233	,089	

a. Déterminant = ,000

Tableau 38 : Matrice de corrélation entre les cinq variables.

On remarque l’existence d’une corrélation optimale =1,00, située en diagonale du tableau ; elle représente le croisement des variables en elles-mêmes.

Des corrélations intéressantes s’affichent entre l’indice de Bennison et l’indice de Davies de part et d’autre, avec une valeur de 0,976. Des corrélations assez importantes ont été enregistrées entre l’indice de Davies et la population avec un coefficient de 0,793 ; et entre l’indice de Bennison et la population avec un indice de 0,663. Nous avons constaté également l’existence des corrélations moyennes, entre la variable latitude et l’indice de Bennison avec une valeur de 0,470 et avec l’indice de Davies avec une valeur de 0,449, ce

qui signifie l'importance de la localisation géographique des villes, envers leurs opportunités économiques.

Mais pour bien vérifier la validité de ces coefficients, il convient de vérifier le niveau de significativité unilatérale en bas. Pour ces cas, il est de l'ordre de 0,00. Cette valeur est idéale par rapport à l'intervalle de confiance qui ne doit pas dépasser les 0,05.

Donc, on peut retenir avec confiance ces résultats assez élevés entre ces quatre variables.

Ce qui est remarquable, dans ce tableau, est la corrélation moyenne présentée entre la variable latitude avec l'indice de Bennison (0,470) signifié par 0,012 et l'indice de Davies (0,449) signifié par 0,016 (soit plus de 98% d'intervalle de confiance de corrélation). Par contre, la corrélation longitude avec les deux indices présente des résultats de corrélation faible avec l'ensemble des variables.

Cette situation peut s'expliquer par une forte relation entre ces deux indices (la population et les activités économiques) dans le sens horizontal (Est-Ouest) que de la distribution des villes en sens vertical (Nord-Sud).

Ce qui est aussi remarquable, c'est la corrélation faible et parfois négative de la longitude avec les autres variables, ceci renseigne que la population et les activités économiques dans ces villes sont plus concentrées au milieu que dans les extrémités.

Ces résultats ne sont pas évidents parce que la valeur du déterminant est =0,00.

II.5.2.3 L'INDICE KMO ET TEST DE SPHÉRICITÉ DE BARTLETT :

La mesure de Kaiser-Mayer-Olkin, pour la mesure de la qualité d'échantillonnage, présente une valeur inférieure, mais pas trop loin de la normale, ce qui indique que l'ACP réalisée est plus au moins acceptable, ceci est renforcé par la valeur nulle de signification (voir tableau 39).

Indice de Kaiser-Meyer-Olkin pour la mesure de la qualité d'échantillonnage.		.435
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approx.	147,539
	ddl	21
	Signification	.000

Tableau 39 : Indice de KMO.

On retrouve les valeurs partielles de L'indice KMO de chaque variable au tableau Matrices anti-images (tableau 40). Ce sont les chiffres en diagonale portant l'exposant «a. mesure de qualité d'échantillonnage». L'ensemble des valeurs sont inférieures à la normale 0,60.

Matrices anti-images								
		Nombre de population en 2018	Indice de Bennisson	Indice de Davies	Latitude	Longitude	Altitude	Statut administratif
Covariance anti-image	Nombre de population en 2018	,060	,017	-,015	,036	,007	,003	-,075
	Indice de Bennisson	,017	,007	-,005	,003	2,303E-5	-,007	-,035
	Indice de Davies	-,015	-,005	,004	-,006	,001	,003	,027
	Latitude	,036	,003	-,006	,233	-,180	,215	-,020
	Longitude	,007	2,303E-5	,001	-,180	,669	-,196	,096
	Altitude	,003	-,007	,003	,215	-,196	,356	-,022
	Statut administratif	-,075	-,035	,027	-,020	,096	-,022	,499
Corrélation anti-image	Nombre de population en 2018	,394^a	,869	-,921	,305	,033	,018	-,435
	Indice de Bennisson	,869	,440^a	-,989	,086	,000	-,153	-,602
	Indice de Davies	-,921	-,989	,462^a	-,178	,011	,090	,590
	Latitude	,305	,086	-,178	,550^a	-,455	,745	-,058
	Longitude	,033	,000	,011	-,455	,340^a	-,402	,167
	Altitude	,018	-,153	,090	,745	-,402	,441^a	-,052
	Statut administratif	-,435	-,602	,590	-,058	,167	-,052	,299^a

a. Mesure de la qualité d'échantillonnage (MSA)

Tableau 40 : Matrice anti-image

II.5.2.4 LA QUALITÉ DE REPRÉSENTATION :

Les qualités de représentation (tableau 41) donnent une idée sur le pourcentage de l'information extraite pour chaque variable, relatif au pourcentage de la variance pour les valeurs initiales =1,000. Toutes les valeurs d'extraction sont assez intéressantes, notamment celles relatives à la population et aux indices de Davies et de Bennisson.

Qualités de représentation		
	Initiales	Extraction
Nombre de population en 2018	1,000	,805
Indice de Bennisson	1,000	,868
Indice de Davies	1,000	,971
Latitude	1,000	,850
Longitude	1,000	,287
Altitude	1,000	,601
Statut administratif	1,000	,281

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Tableau 41 : Qualité de représentation.

II.5.2.5 LA VARIANCE TOTALE EXPLIQUÉE :

Le tableau de la variance totale expliquée (tableau 42) est considéré comme la pièce maîtresse de cette analyse. L'ACP a éliminé les valeurs des facteurs inférieures à 1,00, il reste par ceci uniquement deux facteurs qui expriment une valeur cumulée importante de l'ordre de 66,599%. Le premier facteur résume 39,013% et le deuxième résume 27,587% de la variance.

Variance totale expliquée									
Composante	Valeurs propres initiales			Sommes extraites du carré des chargements			Sommes de rotation du carré des chargements		
	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé	Total	% de la variance	% cumulé
1	3,128	44,682	44,682	3,128	44,682	44,682	2,731	39,013	39,013
2	1,534	21,918	66,599	1,534	21,918	66,599	1,931	27,587	66,599
3	1,051	15,019	81,619						
4	,866	12,376	93,995						
5	,297	4,245	98,239						
6	,121	1,725	99,964						
7	,003	,036	100,000						

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Tableau 42 : Variance totale expliquée

II.5.2.6 TRACÉ D'EFFONDREMENT

Ces résultats peuvent se visualiser par le présent tracé d'effondrement (graphe 4).



Graphe 4 : Tracé D'effondrement

Ce tracé exprime bien la décantation des données par les sept composantes, la première et la deuxième sont assez importantes, les trois autres présentent des valeurs éliminées ci-dessus par le tableau des variances.

II.5.2.7 ROTATION DE LA MATRICE DES COMPOSANTES :

Au niveau de la rotation de la matrice des composantes (tableau 43), on voit effectivement que la première composante est représentée par trois variables de corrélation importante et supérieure à 0,50. La deuxième composante composée de trois autres variables, et l'élimination du quatrième. Ceci indique l'existence de deux clusters ; le premier attribué aux variables démoéconomiques et le deuxième aux variables géographiques. Donc par cette opération nous avons réduit les 07 variables à deux méta-variables (clusters).

Rotation de la matrice des composantes ^a

	Composante	
	1	2
Indice de Davies	,966	
Indice de Bennison	,911	
Nombre de population en 2018	,896	
Latitude		,883
Altitude		-,772
Longitude		,530
Statut administratif		

Méthode d'extraction : Analyse en composantes principales.

Méthode de rotation : Varimax avec normalisation Kaiser.

a. Convergence de la rotation dans 3 itérations.

Tableau 43 : Rotation de la Matrice des composantes

II.5.2.8 TRACE DES COMPOSANTES DANS L'ESPACE APRÈS ROTATION

On voit sur la composante une (01) au sens horizontal de la représentation, le regroupement des variables des indices de Davies et de Bennison et la population des villes. Cette représentation reflète bien la forte corrélation positive de ces trois variables. Elles sont très corrélées et s'opposent sur la composante de la variable statut administratif, sur la ligne verticale. Ceci exprime bien que : soit que cette variable n'a pas de grande influence sur la promotion des villes ; soit que la dotation en infrastructures et en services par rapport à ces deux statuts n'a pas eu de grande influence sur la promotion de ces villes. Cette situation est réellement concrète quand on voit qu'une ville chef-lieu de daïra est plus importante avec sa population et son rayonnement économique que sa ville de rattachement chef-lieu de

wilaya, les exemples de la ville d'Ain Beida et de Boussaâda avec Oum El Bouaghi et M'sila respectivement.

Sur la composante 02 opérée sur l'axe vertical ; l'opposition importante de la variable Longitude et à moindre importance de la variable Latitude par rapport à la variable Altitude exprime bien l'importance de la localisation des villes, sur les axes d'urbanisation historiques allongés de l'Est à l'ouest du pays. De même, elle exprime l'effet négligeable des facteurs climatiques sur le développement et la progression de ces villes. Ceci est expliqué probablement par l'appartenance de la plupart des villes à des régions à conditions climatiques similaires (figure 14).

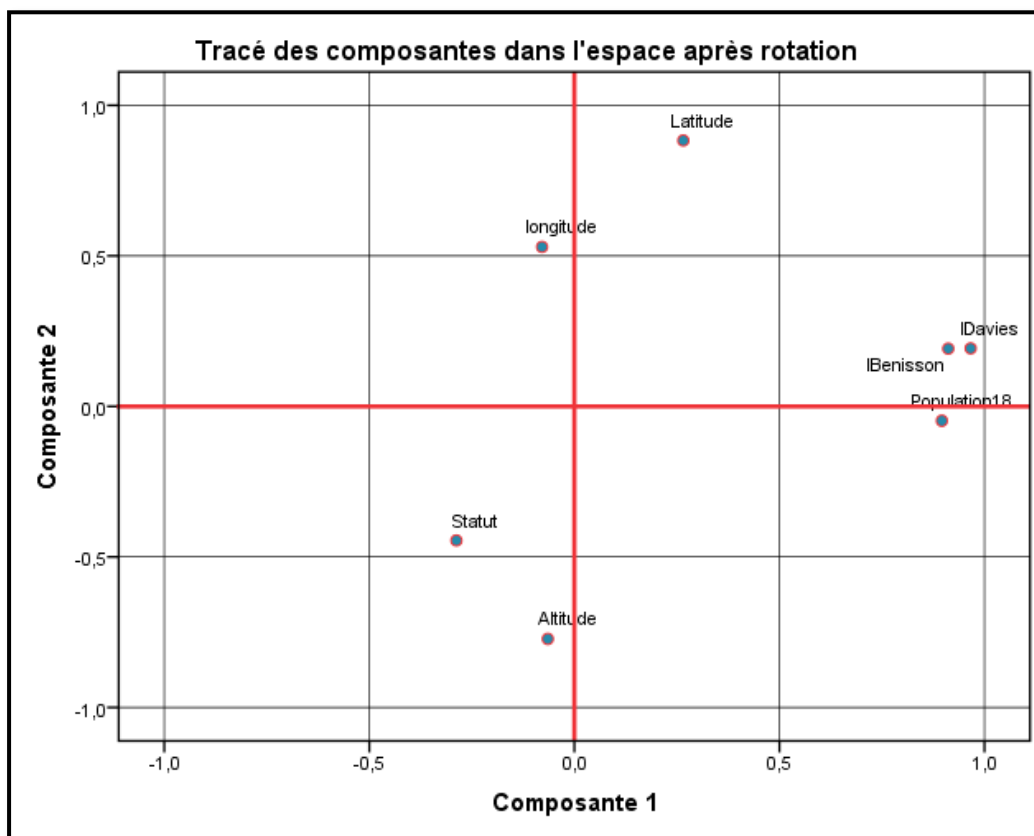


Figure 14 : Tracé des composantes dans l'espace après rotation

II.5.3 CONCLUSION :

Les résultats obtenus par cette analyse en composantes principales montrent clairement l'effet des facteurs démographiques et des facteurs économiques, en premier lieu, comme des indicateurs majeurs qui règnent sur l'effet de la promotion des villes. Ceci

est évidemment lié à d'autres facteurs dont l'impact de la géographie et de l'histoire sur le développement d'évolution joue un rôle important. Un rapport appréciable est enregistré entre le développement d'une ville et son rapprochement avec les chemins de passage des grands axes d'urbanisation historiques, et par ceci avec les métropoles ; ce qui est signifié par l'effet de tropisme de la route et l'importance de l'existence de ces villes, dans les aires d'influence des métropoles et des grandes villes.

II.6 CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE :

Au préalable, il est important de rappeler que l'objectif final de cette deuxième partie du travail, sert à déterminer des villes qui vont faire des cas d'étude pour sa troisième partie, dont les centres anciens de création coloniale est le sujet sollicité.

Ceci ne se fait qu'à travers une logique de choix, basée sur des critères représentatifs de l'ensemble des conditions dans lesquelles ces villes vivent.

Pour ce faire ; il est nécessaire d'élaborer un essai de définition, de détermination et de classification des villes dites moyennes et de création coloniale dans la région de l'Est algérien ; non pas à travers leurs capacités démographiques seulement ; mais par leurs potentialités économiques, leurs histoires et leurs actualités.

Les facteurs démographiques et économiques ont une grande ampleur dans cette partie de l'étude, mais il y a aussi d'autres facteurs qui ont pris la faveur sur le destin global de ces villes, à l'instar de l'effet de la géographie et de l'histoire de création de celles-ci.

Par ceci, nous avons appris que le territoire algérien, enraciné dans l'histoire par les civilisations qui ont dessiné la silhouette de son existence depuis l'antiquité, et dessiné par sa géographie diversifiée ; a une grande importance dans l'actualité des villes.

La promotion administrative a pris sa part, comme élément décisif dans la réalité qui englobe les circonstances de progression de ces villes.

Certainement, l'agrément de l'ensemble de ces facteurs ne doit pas et n'a pas été effectué séparément, mais avec des mesures de combinaison successives. Les degrés de corrélation retenus sont assez explicatifs.

Nous avons retenu également que les paramètres démographiques ne suffisent jamais pour avoir une lecture de classification des villes, parce qu'elles dépendent d'autres facteurs endogènes et exogènes de la ville. L'intervention des paramètres économiques a donné d'autres lectures spatiales à la classification des villes, non pas à travers le poids de leurs distributions, mais par leur présence qualitative exprimée par l'uniformité de leur rareté et leur disponibilité. Le rattachement du poids démographique avec la masse économique des villes contribue à d'autres formes de classification, ce qui exprime bien la carence d'analyse de classification des villes sous un angle unique.

L'examen de la combinaison de ces différents facteurs nous a attribué des résultats satisfaisants vis-à-vis de l'effet que porte chacun sur l'ensemble des villes concernées.

La combinaison des paramètres démographiques et économiques présente des corrélations très élevées, ce qui signifie l'importance de ces deux facteurs dans le développement des villes. De leur part les facteurs liés à la géographie et la localisation des villes sont aussi importants, mais avec moins d'intérêt, vu que la plupart des villes examinées appartiennent à des territoires rapprochés et à caractéristiques similaires.

Par ceci, et à la fin de cette deuxième partie du travail, nous avons obtenu des résultats successivement diversifiés dans la classification des villes.

La récapitulation du travail de cette deuxième étape montre que trois catégories de villes moyennes sont retenues :

Des villes moyennes de rang sommital, appelées « grandes villes moyennes » caractérisées par leur poids démographique important, avec une haute gamme d'échange, soutenue par une présence éminente des offres qualitatives et quantitatives économiques. Les villes de ce rang sont : El Khroub, El Eulma, Skikda, M'sila et Jijel.

Des villes moyennes de rang intermédiaire ; caractérisées par une inflation démographique modérée et de légères disparités dans leurs capacités économiques. Ce qui est remarquable dans ce rang est sa formation par des villes qui ont maintenu leurs positions dans les différentes périodes de classement, l'exemple de Guelma et Ain Beida est très clair, entre autres ; à deux reprises la ville de Khenchela rejoint à peine les villes du rang supérieur, et la ville de Boussaâda a reculé au rang inférieur ; ceci est survenu toujours sous l'effet de la rareté des activités économiques.

Des villes moyennes de rang inférieur, elles sont compromises par l'effet démographique. Ce rang peut former en lui-même plus d'un rang. Il compte des villes à présence qualitative apparente à l'instar d'Ain Fakroun, Chelghoum Laid, Ain M'lila, Oum El Bouaghi et Bir El Ater et des villes qui ont maintenu leur position au bout du classement, notamment Ouenza, Cherea, Sidi Aissa et Ain Touta.

L'intervention des facteurs de la localisation géographique, de l'histoire de formation des villes ainsi que leurs statuts administratifs nous permettent d'avoir plus de disparités entre les villes, ce qui enrichit davantage les possibilités de choix d'étude des centres-ville par des cas plus diversifiés.

Il est évident que la ville est un corps formé d'un ensemble d'organes, elle influe directement sur ses compartiments et spécialement sur son centre, dont il est le cerveau qui manipule et représente son état et son rayonnement. Cette deuxième partie du travail a présenté de grandes disparités entre les vingt-trois villes ; des disparités démographiques, économiques, géographico-historiques, administratives...etc.

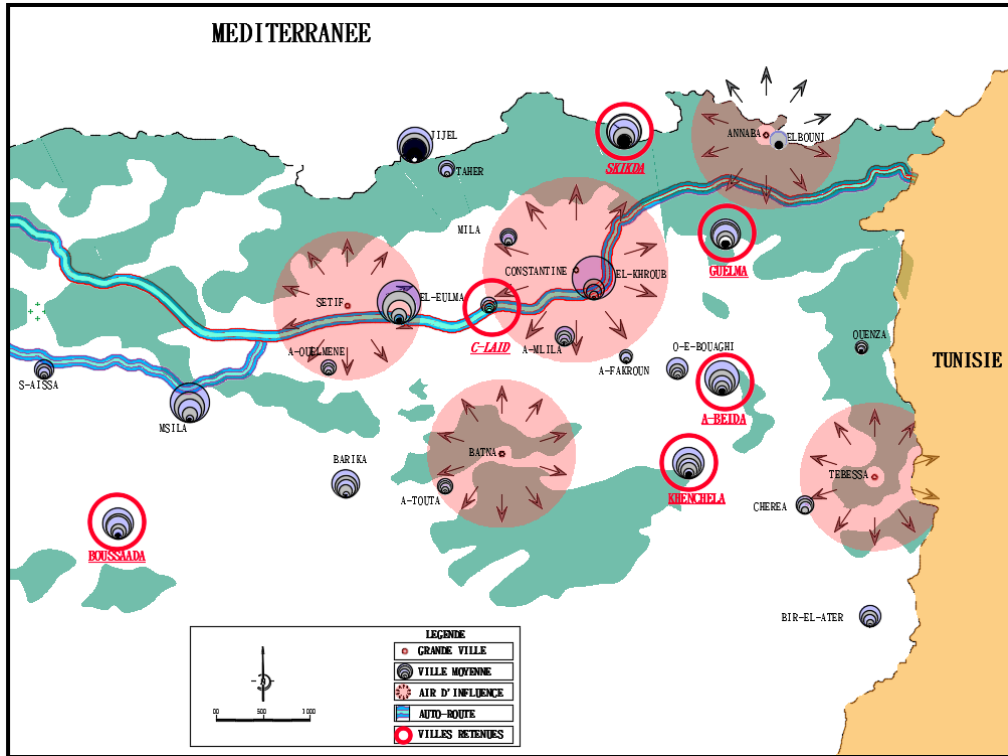
Les réactions des centres de ces villes auraient des situations diversifiées. L'examen de la situation de ces centres envers les circonstances dans lesquelles ils vivent, et les challenges de préservation de leurs identités ainsi que les exigences de durabilité, forment le sujet de la troisième partie de cette étude. Elle consistera à envisager une approche de comparaison entre quelques centres de ces villes, qui partagent un ensemble de critères, de formes et de qualités et diffèrent d'autre part en d'autres.

Ce travail doit être finalisé par une conclusion qui va nous aider à déterminer un prototype de centre de la ville moyenne algérienne. Et par cela on va cerner les problèmes majeurs dont celui-ci souffre. Alors, après achèvement de cette deuxième partie de notre étude qui sert à déterminer des cas d'étude, pour la suite du travail correspondant à la troisième partie, nous avons choisi de travailler sur les villes suivantes :

- 1- **La ville de Guelma** : Une ville moyenne de rang intermédiaire, de création coloniale sur des traces ancestrales romaines, chef-lieu de wilaya depuis le deuxième découpage administratif du territoire national, située au nord du pays, sur l'axe d'urbanisation historique des bassins intérieurs, avec un climat subhumide.
- 2- **La ville de Khenchela** : Une ville moyenne de rang intermédiaire, de création coloniale, chef-lieu de wilaya depuis le troisième découpage administratif du territoire national, située dans la région des hauts plateaux sur l'axe piémonts sud des hautes plaines avec un climat semi-aride.
- 3- **La ville de Chelghoum Laid** : Une ville moyenne de rang inférieur, de création coloniale, chef-lieu de daïra depuis le troisième découpage administratif du territoire national, située dans la région des hauts plateaux, sur l'axe des piémonts Nord des hautes plaines avec un climat semi-aride.

La carte suivante (carte 13), illustre bien la distribution de ces villes par rapport aux masses démographiques qu'elles logent, à leurs potentialités économiques, à

leurs localisations géographiques, à leurs qualités historiques et à leurs stratifications administratives.



Carte 13 : la carte illustrative de la localisation des villes choisies pour la deuxième partie de l'étude. Source : Auteur.

III. TROISIÈME PARTIE : EXAMEN DE L'ÉTAT ACTUEL DES CENTRES VILLES COLONIAUX À TRAVERS TROIS CAS À PARTICULARITÉS DISTINCTS. CAS DE KHENCHELA, GUELMA ET CHELGHOU M LAID.

INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE :

Cette dernière partie du travail sert au passage à l'examen pratique des cas d'étude choisis préalablement et selon le plan de travail retenu après achèvement de la partie théorique.

Cette partie présente un aperçu historique des circonstances de naissance et d'existence de la ville dans sa région depuis l'histoire antique jusqu'à nos jours, tout en mettant l'accent sur la période coloniale de la ville. L'emplacement du centre-ville ancien par rapport aux périmètres de croissance de la ville nécessite une lecture diachronique de la croissance de la ville.

Selon les recommandations retenues dans la partie théorique, la délimitation de l'air d'étude tient compte de constatation, de l'examen et de traitement des données économiques et typo morphologiques de chaque site, pour arriver en fin à une lecture plus proche de la valeur historique et esthétique de l'héritage architectural de chaque centre après sa couverture par un état de constatation pour évaluer l'état physique des immeubles et des bâtiments.

Ce travail ne peut pas atteindre son objectif sans tenir compte l'évaluation des potentialités économiques des centres ; c'est pour cela qu'un inventaire détaillé doit-être réalisé sur l'ensemble des espaces publics (rues, des ruelles, des impasses) afin de bien saisir les potentialités commerciales de chaque centre. Un inventaire des locaux commerciaux fermés est indispensable pour connaître les potentialités éventuelles de chaque centre. La même opération de localisation des activités commerciales soit réalisée sur les quartiers en connexion directe avec le centre-ville pour comprendre l'impact de cette activité effectuée en dehors du centre sur lui.

Tout cela s'effectuera à l'aide de lectures spatiales qui se fera par le biais d'un S-I-G (système d'information géographique), en exploitant le logiciel QGIS. Afin que notre travail soit mesurable, nous avons tenu avec beaucoup d'intérêt à ce que notre travail cartographique soit géo-référencé. Pour ceci, nous avons obtenu le système de coordonnées de référence assigné (SCR) :

EPSG : 32632-WGS84/UTM ZONE 32N, pour les travaux des trois villes.

III.1 CHAPITRE-III-01- : HISTOIRE ET GENÈSE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE KHENCHELA

III.1.1 HISTOIRE DE KHENCHELA ET SA RÉGION

Son histoire est caractérisée par les réactions d'inacceptation manifestées par les tribus de la région, envers les conquérants qui y passaient, tous au fil de son histoire.

L'histoire récente de la région prouve que les différentes civilisations passant par cette région n'avaient pas trouvé d'accès facile, pour l'occupation de cette région.

Sur l'un des grands axes historiques d'urbanisation du territoire algérien « *l'axe des piémonts sud des hautes plaines* » (Côte Marc, 1983), la ville de Khenchela fut fondée comme carrefour de transit et de repos. Son histoire fait partie de l'histoire de toute la région ; son territoire a été, dans l'antiquité, le théâtre d'importants événements, qui ont marqué l'histoire de l'Algérie.

III.1.1.1 LA PÉRIODE ROMAINE

Successivement, Phéniciens et Carthaginois n'eurent avec les indigènes de la région que des relations commerciales. « *Avec la chute de Carthage en 146 et la disparition des établissements phéniciens, les vainqueurs romains occupèrent la région en ayant eu l'intention première après leur victoire sur la capitale punique, d'assurer leur sécurité contre leurs ennemis phéniciens* » (Ministère de la Culture, 1959).

La III^e légion d'Augusta devait être chargée de ce rôle. D'abord, stationnée à Carthage (Tunisie puis à Theveste (Tébessa), puis à Mascula (Khenchela), puis à Thamagus (Timgad) au fur et à mesure que son autorité devait se faire sentir plus avant, elle s'était enfin installée à Lambasis (Lambèse) vers 123 à 124 apr. J.-C.

Sur cet axe reliant l'Est à l'ouest, les Romains fondèrent une série de villes qui racontent encore leurs histoires par les vestiges de leur civilisation antique. De l'extrême est du pays, la ville de Tébessa (l'ancienne Theveste) représente le front de cette série qui passe, en allant vers l'ouest par Khenchela (l'ancienne Mascula) avec ses thermes, puis par Timgad (Thamagus) avec ses vastes sites archéologiques, pour finir par Lambèse (Lambasis), pour continuer vers le fond du territoire national.

C'est par ladite légion que Mascula fut fondée, dans un point propice, sur les pieds du point terminus des Aurès, donnant à l'ouest vers Batna, à l'Est vers Tébessa, au sud vers Biskra et au nord vers Ain Beida. Les Romains choisirent de fonder Khenchela. D'après Masqueray³ : elle fut d'abord station, puis elle se transforma en ville possédant théâtre, temple, etc....

³Émile Masqueray, né le 20 mars 1843 à Rouen et mort le 19 août 1894 à Saint-Étienne-du-Rouvray, est un anthropologue, ethnologue, linguiste et écrivain français. Source : Wikipédia.

Partout, sur l'arrondissement de l'actuelle Khenchela, se dressent des vestiges de la présence romaine (à Khenchela, à Baghai, à Fontaine chaude...)

III.1.1.1.1 DÉCOUVERTE DE LA VILLE ROMAINE DE MASCULA :

La découverte de l'ancienne ville romaine de Khenchela (Mascula), n'a été effectuée que très récemment, suite aux travaux de terrassement pour l'aménagement d'un lotissement sur des terrains agricoles. Elle fit l'objet d'une expertise archéologique réalisée par des services compétents, afin d'évaluer sa valeur historique. « *Mascula ne fut découverte qu'en 1960 à l'occasion d'un lotissement prélevé sur les terres agricoles, pour l'extension de Khenchela. Sous 1 m de terre, provenant de l'érosion éolienne, de magnifiques mosaïques parfaitement conservées furent mises à jour et les fouilles effectuées, sous la direction du musée de Timgad, révèlent une ville avec ses rues dallées et ses thermes. Durant la période turque, la région de Khenchela détenait le contrôle du passage des hauts plateaux vers le Sahara* » (Chuerfi Achour, 2011; Côte Marc, 1996).

III.1.1.2 LA PÉRIODE VANDALE et BYZANTINE

Les Vandales, passant par cette région et après la démolition de l'Empire romain installé ici depuis 600 ans, n'ont pas laissé beaucoup de traces de leur civilisation.

« *Le roi vandale (Genséric) s'était rendu maître de toute l'Afrique romaine pendant 20 ans, depuis son arrivée en 455, avant de trouver la mort en 477. Ses successeurs, moins habiles, ne tardèrent pas à irriter les tribus berbères de l'Aurès qui se déclarèrent indépendantes* » (Ministère de la Culture, 1959).

« *En 534, le Byzantin "Bélisaire" vainquit les Vandales et devient le maître absolu de la région. Peu après, il embarque pour Constantinople où il doit recevoir les honneurs du triomphe. Il nomma lieutenant Soloman pour s'occuper de la région à sa place. Les tribus indigènes des Aurès donnent encore le signal de la révolte ; Soloman a réussi cependant à redresser la situation, et conçut vers 539 le projet d'une expédition dans les Aurès. Les montagnards de cette région durent déposer leurs armes, mais ils restèrent toujours frémissants sous le joug, et les Byzantins ne purent se maintenir aux pieds de leurs montagnes qu'à l'abri de forteresses élevées avec les ruines d'anciennes cités* » (Ministère de la Culture, 1959).

Sous la pression d'une forte coalition entre les tribus de la région de Mascula et de Baghaï avec ceux de Tébessa, Soloman livre combat et est battu et tué en 545.

En 646, la région de Mascula et de Baghaï dépendent comme toute la région, du patrice Grégoire qui se déclare indépendant à la mort de Neraclus.

III.1.1.3 LA PÉRIODE ARABE

L'arrivée de l'Islam, apporté par les Arabes de l'orient, n'a pas échappé à la résistance des originaires de la région. Sous la gouvernance du khalife Otman, Abdallâh ben M'barek envahit l'Afrique vers l'année 647. Dans cette même année, le patrice Grégoire est battu et tué et les Arabes pénètrent à Théveste et Mascula.

À cette époque-là, la région Aurassienne était gouvernée par les indigènes eux-mêmes. Après la nomination de Okba ben Nafâa gouverneur de la région, ces derniers avaient organisé la résistance, sous la direction de leur chef Koseila. Après des années de controverses, la bataille finit vers 669 par la mort d'Okba, au cours de sa grande expédition près de Biskra ; et la région Aurassienne avait recouvré son indépendance, grâce à Koseila le vainqueur.

Hélas, les Arabes devaient réapparaître en 690 avec Zobeir Ben Kais et la même année Koseila est battu et tué à Dhems. La reine El Kahina devait devenir la tête et l'âme de la résistance, dans la région nord de Mascula. Elle prévoyait le retour prochain des musulmans, et malgré cela l'Aurès est à nouveau envahi par Hassan ben Nâamen. « *El Kahina est battue et tuée dans un dernier combat, près de Mascula* » (Ministère de la Culture, 1959).

III.1.1.4 LA PÉRIODE TURQUE :

La région des Aurès paraissait très loin d'être maintenue dans l'obéissance des beys turcs de Constantine, et leur politique ne visait autre chose que récolter les impôts.

« *Alors que sur cette région comme sur l'Aurès entier, les beys de Constantine n'eurent jamais qu'une souveraineté nominale dont les liens étaient si faibles qu'ils ne parvinrent même pas à les convaincre de les aider à la défense de Constantine, lorsque les Français envahirent cette ville* » (Ministère de la Culture, 1959).

III.1.1.5 LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :

III.1.1.5.1 LA CONQUÊTE FRANÇAISE de L'AURÈS :

Au moment où l'armée française débarquait à Sidi Fredj, un certain nombre de montagnards de l'Aurès faisait partie de l'armée du bey d'Alger.

L'Emir Abdelkader envoie son Khalife Mohammed Seghir dans la province de Constantine, pour essayer de soulever les montagnards comme il soulève les habitants de la plaine. Ahmed bey et Mohammed Seghir ayant trouvé asile dans l'Aurès, c'était pour les Français une raison suffisante pour occuper le pays. « *En 1844, l'armée s'installe à Batna et les premières opérations se déroulent sur le territoire actuel de l'arrondissement de Khenchela* » (Ministère de la Culture, 1959).

En 1845, la colonne de l'Aurès campe sur les plaines ouest de l'arrondissement, et c'est à cette époque que se place la construction d'une redoute à Khenchela.

Pendant plus d'un siècle, l'insurrection et les révoltes caractérisent la relation entre les occupants français et les Algériens dans l'Algérie entière, jusqu'au jour où l'on entonna le chant de la révolution, le mémorable jour : 1er novembre 1954.

III.1.2 GENÈSE D'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE KHENCHELA

III.1.2.1 PÉRIODE COLONIALE 1830-1962

Le premier noyau de la ville de Khenchela a été fondé par la création d'un quartier européen, au pied du mont Chabard. Un vaste quartier et une administration militaire furent mis en place, pour accueillir les services d'état-major et d'administration civile. Des travaux d'organisation et d'aménagement de la ville furent entrepris, afin de contrôler tout le plateau et ses environs lointains (Carte 14).

En 1878, l'administration militaire laissa à l'administration civile une agglomération fonctionnelle ; et le décret du 30 septembre de la même année fixe les conditions d'installation des colons sur les terres en friches. « *Ce décret permit aussi l'établissement de lots de cultures, sur une partie du plateau proche de la ville. La vallée de l'Oued Bouhegal, débroussaillée et dénoncée, donna naissance à des prairies naturelles, permettant l'élevage de bovins et l'alimentation de la population en produits laitiers frais (lait, beurre, fromage* » (Ministère de la Culture, 1959).

Les villages de colonisation française en Algérie, dont la majorité est de création neuve (création ex nihilo), portent les mêmes caractéristiques urbaines et architecturales, « *Les villages de colonisation sont très typés : village aux rues orthogonales, tirées au cordeau, aux maisons basses, toits rouges ; église, kiosque à musique et monument aux morts ; à l'écart, le cimetière européen. Le village est dominé par le dock silo, symbole économique, et le clocher, symbole culturel* » (Côte Marc, 1993).

Entre 1874 et 1905, la ville de Khenchela bénéficie d'un hôpital militaire (ambulance), d'une adduction d'eau potable par les sources du Chabord et ses égouts, et des liaisons routières avec Ain Beida au Nord, Batna à l'Ouest et Babar et Taberdga au Sud, qui ont remplacé les pistes des muletiers.

En 1905, la ligne ferroviaire reliant Oued Rahmoun à Ain Beida fut prolongée jusqu'à Khenchela, à travers la plaine de Rémila. « *Elle assura un service journalier avec le nord du pays et les correspondances avec la voie principale, desservant Constantine et les grandes villes du Tell. Avec Batna, les diligences continuèrent leur service jusqu'en 1914 où les cars automobiles prirent une relève éphémère et n'y furent définitivement affectés qu'en 1919* » (Ministère de la Culture, 1959).

Au centre de la ville de Khenchela, un square et une vaste place étaient réalisés. Le commandement militaire entreprit également la réfection des bains romains, de fontaines chaudes et de leurs voies d'accès.

Une mosquée ainsi qu'une église viennent marquer la centralité de la ville ; la mosquée fut construite sur la partie sud et l'église sur la partie nord (figure 15).

En 1959, Khenchela passa du statut de commune à celui de sous-préfecture.

« *À l'aube de l'indépendance, et début de l'année 1962, Khenchela vit non seulement sa population passer de 12.000 à 28.000 habitants, mais aussi un accroissement de tous les problèmes d'urbanisme (eau, égouts, électricité, ...)* » (CENEAP, 2007).

En conclusion, le centre-ville de Khenchela constitué d'un ensemble d'îlots de création coloniale, se distingue par son organisation spatiale, sa morphologie et son architecture. En effet, sa structure urbaine à trame orthogonale conçue suivant un plan en damier préétabli, est basée essentiellement sur le découpage en îlots réguliers carrés et rectangulaires, de

dimensions différentes allant de 35 x 50m² à 185 x 60 m². Les grands îlots sont occupés par les équipements tels que l'hôpital, le siège APC, les écoles...

Cette unité (l'îlot) constitue l'élément de base déterminant de la trame urbaine dont la taille de l'affectation, révèle trois modes d'occupation de l'espace :

- Les îlots entièrement vides (la place des martyrs et le cimetière chrétien).
- Les îlots blocs occupés quasi entièrement, soit par un équipement, soit par un groupe d'habitations.
- Les îlots occupés par le CEM et la sûreté de la wilaya.
- La structure de ce noyau est rationnelle et compacte par les modes d'occupation (habitat et équipements) desservis par une voirie obéissant à la trame orthogonale.

À la différence des habitations individuelles de style colonial, évoluant sur un ou deux niveaux dont l'architecture est conçue sans aucune ornementation représentative, l'architecture des équipements classiques est riche au niveau du décor et de l'ornementation, reflétant le style académique (Ex : école Ait Zaoueche).

Cette valeur architecturale d'intérêt historique doit faire l'objet d'une particulière attention pour sa conservation, en tant que témoignage de l'histoire. Or plusieurs édifices, ayant cette importance, ont fait l'objet d'une démolition et leur substitution par d'autres équipements.

Beaucoup d'habitations individuelles ont connu des opérations de rénovation ponctuelle et/ou de surélévation, menée sans respect du patrimoine architectural, ce qui fait perdre le caractère historique au noyau et la disparition des édifices marquants.

Le caractère urbain du noyau est accentué par l'implantation des activités commerciales et de services, au rez-de-chaussée des constructions, animant ainsi la vie urbaine.

Cependant, le noyau est dépourvu d'éléments de repères caractérisant le plan en damier, comme espace d'animation, de rassemblement et de spectacle nécessaire au bon fonctionnement de l'agglomération. Le noyau n'en compte qu'une seule place (place des martyrs) qui n'arrive pas à satisfaire sa vocation en tant qu'espace marquant un moment fort, dans l'espace urbain.

Toutefois, les spécificités fonctionnelles et organisationnelles du centre lui confèrent un rôle de pôle important, autour duquel s'articule l'ensemble de la ville de Khenchela, une attraction sur les différents quartiers et qui engendre d'importants problèmes, entre autres :

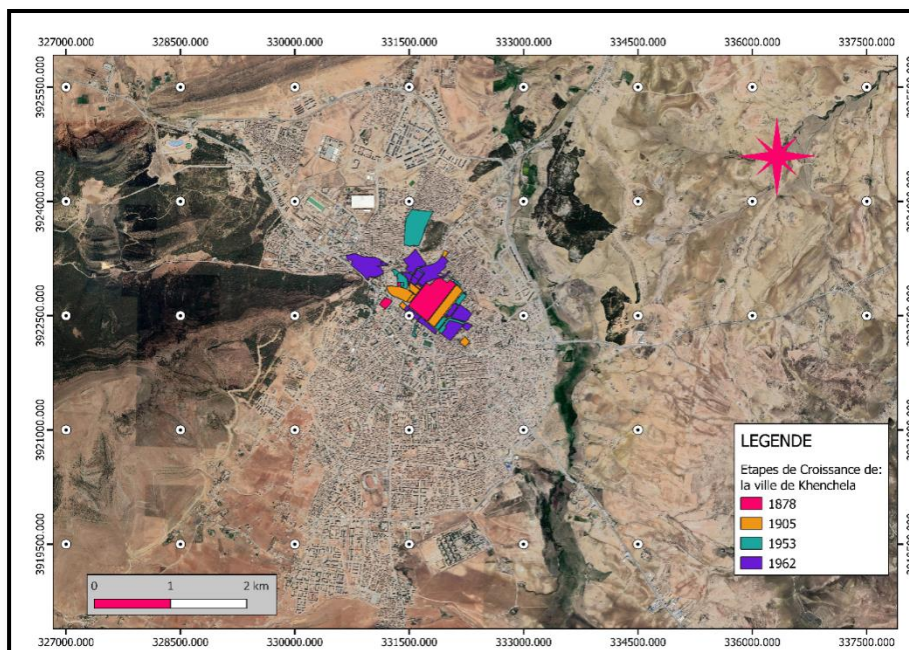
- Une saturation des voies due au manque d'aires de stationnement, nécessaires au bon fonctionnement du centre-ville.

Une augmentation de la circulation automobile, notamment durant les heures de pointe.

La croissance urbaine de Khenchela s'est faite par une urbanisation parfois structurée et parfois spontanée.



Figure 15 : IMAGES ANCIENNES DE LA VILLE DE KHENCHELA(CENEAP, 2007)



Carte 14 : Carte des étapes de croissance de la ville coloniale de Khenchela
Source : Auteur 2022

III.1.2.2 LA PÉRIODE POST-INDÉPENDANCE 1962-2022

Aujourd'hui, Khenchela est une wilaya qui s'étend sur une superficie de 9.811 km². « la ville de Khenchela avec ses 106.988 habitants (RGPH 2008) en regroupe à elle seule plus de 27% de la population totale de la wilaya » (CENEAP, 2007).

Elle était promue chef-lieu de wilaya, en 1984. Cette promotion a engendré des flux migratoires importants à partir des zones rurales environnantes, ceci s'est traduit par l'accroissement de sa population.

Au cours de cette période, l'agglomération de Khenchela a connu plusieurs extensions, consommant des centaines d'hectares ; et a vu son périmètre urbain dépasser les limites nord de la zone industrielle et intégrer la cité Moussa Reddah, qui était une petite agglomération secondaire de Khenchela.

- La structure générale de la ville de Khenchela est organisée autour d'un noyau colonial qui est le centre-ville, vers lequel convergent les principaux axes de circulation qui structurent l'ensemble de la ville.
- Par ailleurs, le rayonnement du centre-ville est lié à ses activités commerciales et de services qui sont développées exclusivement aux rez-de-chaussée des habitations ; et à ses fonctions administratives.
- Les autres fonctions urbaines sont réparties sur les différents quartiers, le centre universitaire El Hamma (route de Batna), les équipements publics répartis sur différents points de la ville.
- Les activités commerciales se sont développées dans les différents quartiers, notamment au sud du centre-ville (route de Babar spécialement).
- La saturation des réserves foncières du chef-lieu de commune de Khenchela, interpelle les autorités concernées à réaliser un PDAU intercommunal avec les communes limitrophes de la ville de Khenchela, afin de lui attribuer des possibilités d'extension, au-delà de ces périmètres urbains.

III.1.3 DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE KHENCHELA

III.1.3.1 INTRODUCTION :

Loin des discours narratifs classiques qui racontent l'histoire et les définitions du phénomène de la croissance urbaine que nous estimons quand même importante, l'étude de ce phénomène reste un moyen d'appréciation des circonstances d'émergence d'une agglomération ou d'une ville et de connaître les perspectives de la dynamique future de celle-ci ; qui marque le destin des agglomérations et des villes, ainsi que le présent et l'avenir des nations.

Pour ainsi dire, la croissance urbaine peut se traduire dans l'apparition des nouvelles formes de villes et le déclin d'autres, le développement d'une ville ou une partie de ville et la dégradation d'autres.

« L'étude de croissance nous semble importante à plusieurs chefs :

- *Parce qu'elle offre une appréhension globale de l'agglomération, dans une perspective dynamique.*
- *Parce qu'en révélant les points fixes des transformations antérieures, elle permet une compréhension de la structure urbaine, de son fonctionnement, qui peut être la base d'interventions futures.*
- *Parce qu'elle permet de ne pas envisager les différents aménagements de détail sous leur seul angle monumental ou pittoresque, mais de mesurer leur place et leur rôle dans la structure d'ensemble » (Phillippe Panerai, 1980).*

L'objectif principal visé par cette étude de diachronique de croissance des villes algériennes de création coloniale est de :

- Déterminer les limites des tissus urbains héritées de la période coloniale, par ceci les limites de l'aire d'étude est prédéterminée.
- Connaître par cette opération l'empreinte et la valeur de chaque ville pendant la période coloniale.
- Avoir une légende de classification des centres de ces villes pendant cette période.
- Avoir également l'effet de la croissance postindépendance sur le patrimoine que compte chacun de ces centres et la dynamique globale de ces villes.
- Comprendre les mesures déterminant les grands axes de la structure urbaine de cette ville.

Au niveau de la ville, une croissance brutale implique un accroissement de la population et une augmentation des demandes sur le logement, l'emploi, l'encadrement scolaire et médical... ce qui influe directement sur le bon fonctionnement des services de la ville et le citoyen qui l'habite.

« Apparaît donc comme un des moyens de la saisir globalement, les études plus détaillées engagées par la suite, venant prendre leur sens dans cette vision globale, c'est le point de vue d'Aymonino qui note : « la forme urbaine est un processus continu... et, s'il est possible de la décrire ou de la caractériser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'ont littéralement formée » (Phillippe Panerai, 1980).

L'actuelle ville de Khenchela fait partie des villes de création récente, le diachronique de sa croissance est réparti sur deux périodes historiques distinctes (la période coloniale et la période postcoloniale) :

III.1.3.2 PÉRIODE COLONIALE :

Depuis sa création par les colons vers 1845 jusqu'à leur départ en 1962, la ville de Khenchela, était limitée à l'actuel centre-ville colonial. Les étapes de sa croissance sont distribuées sur trois stations successives de déphasage moyen de 40 ans (1874-1904-1953). Cette période est caractérisée par une évolution urbaine lente, une faible densification et de mixité sociale faible entre les colons et les indigènes. Sachant que ces derniers ont leurs propres quartiers situés en mitoyenneté avec le quartier colonial, et leur marché aux bestiaux situé au versant du Chabod.

Le seul événement administratif exceptionnel, qui marque l'histoire de cette ville dans cette période, est sa nomination comme commune mixte depuis 1880 et en commune de plein exercice, quelques années après.

Cette nomination n'a aucun effet important en matière d'urbanisation jusqu'à 1954.

L'analyse de cette période passe par quatre stations importantes :

III.1.3.2.1 KHENCHELA en 1878 :

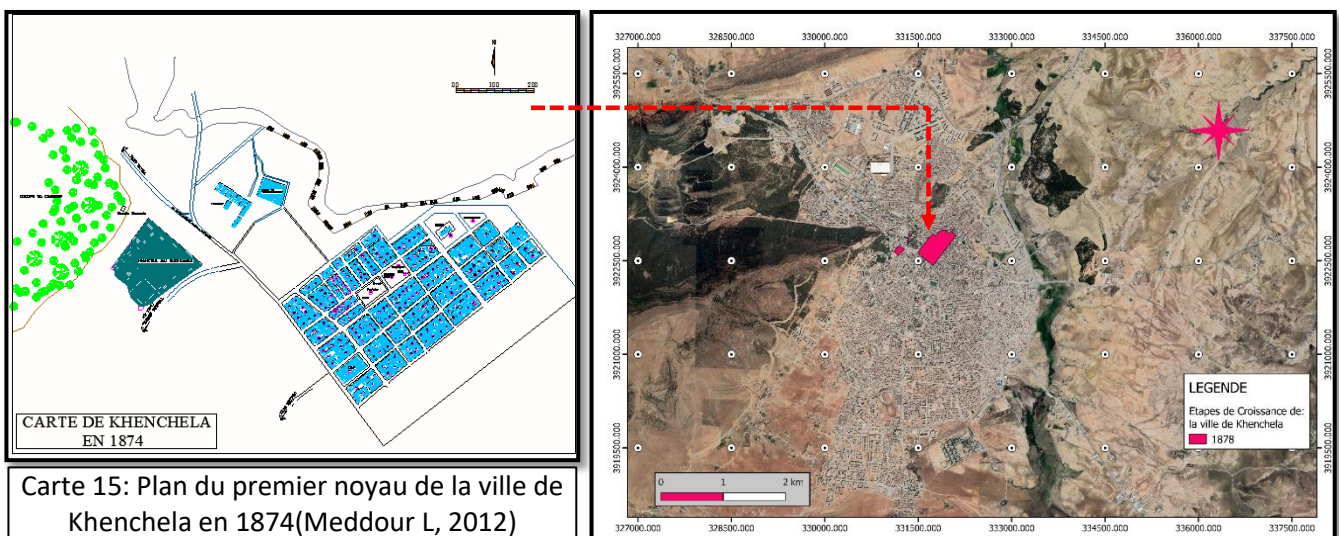
Sur les pieds Nord du terminus de la chaîne montagneuse aurassienne, le quartier colonial de la ville de Khenchela a été créé et livré au service de la colonisation en cette année.

Comme tous les centres créés pendant cette période, ce dernier est conçu en forme régulière, dont la juxtaposition de 45 parcelles prend la forme d'un Damier. La vocation principale de ce centre est résidentielle, destinée à loger les colons français. Il est doté en ses premiers temps d'un ensemble d'équipements assurant les services nécessaires pour les habitants. De même que sa forme, ce centre est typique, il regroupe un siège de la mairie appelé hôtel de ville, télégraphe, poste, place, grande fontaine, église, mosquée, une gendarmerie, prison...

En dehors de ce centre, une administration militaire occupe une grande parcelle et regroupe les bureaux de commandement, un bordj de contrôle, des places d'armes, des hangars...

Sur l'autre rive de la voie de circulation, un marché à bestiaux hebdomadaire ouvert chaque mardi même aux indigènes ; à côté de ce marché, un bassin romain apparu sur la carte de la même année.

Des réseaux de voies servent ce centre vers les quatre chemins ; vers Batna à l'ouest, vers Ain Beida au Nord, vers El Khengua au Sud et vers Tébessa à l'Est (Carte15).

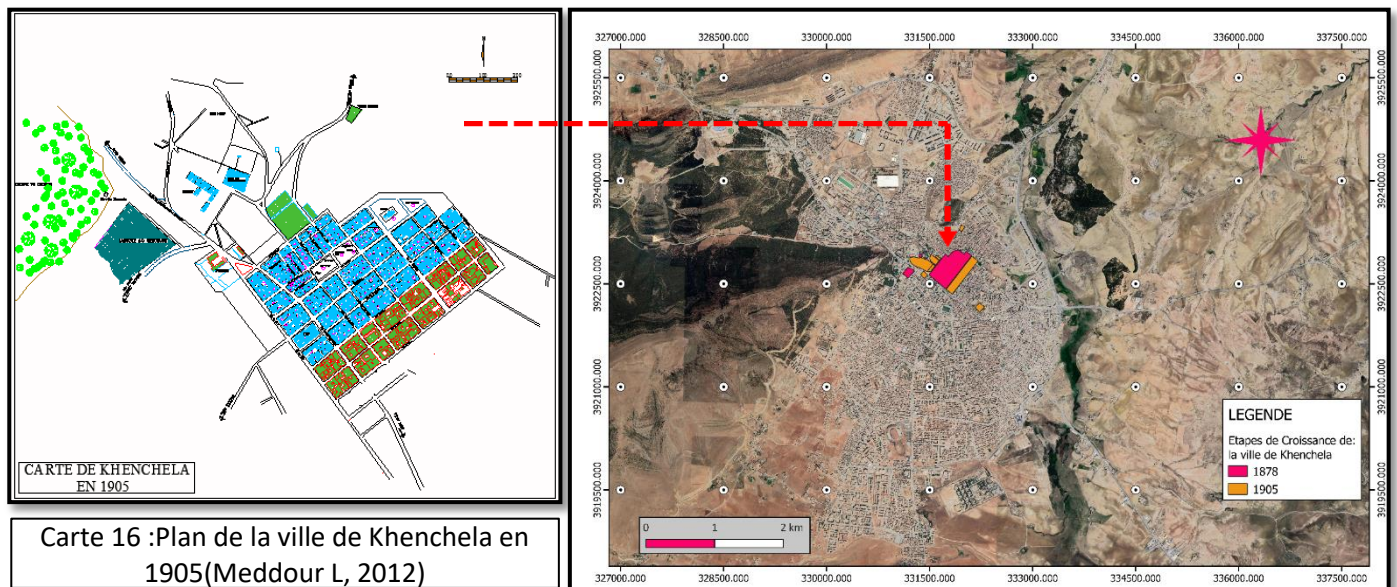


III.1.3.2.2 KHENCHELA EN 1905 :

Une deuxième station d'évaluation de la croissance de la ville de Khenchela, juste au début du vingtième siècle. En 1905, le centre colonial a connu une extension vers l'est, dont on compte environ 16 parcelles tenant des habitations du même maillage de l'implantation primaire. Au-delà de la rive sud de l'axe principal du centre, une infirmerie prend place. En plus de ces extensions qui sont réalisées dans un cadre réglementaire, sous la direction des

services coloniaux ; un petit regroupement de constructions apparu sur la voie d'Ain Beida représente le premier noyau d'un village indigène, au début de sa formation.

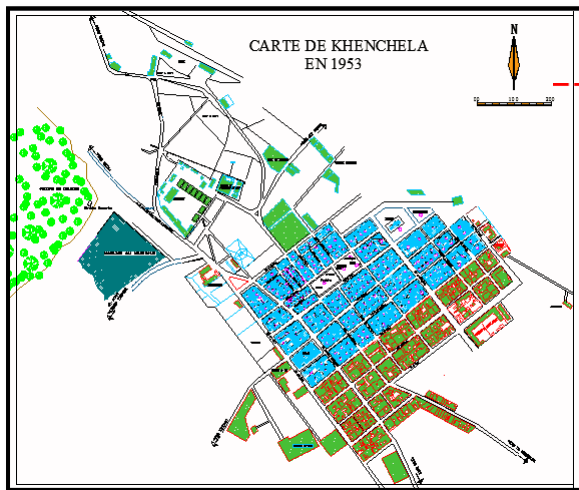
Le réseau routier du centre s'accroît, pour dessiner la forme d'une ossature des futures extensions de ce centre (Carte 16).



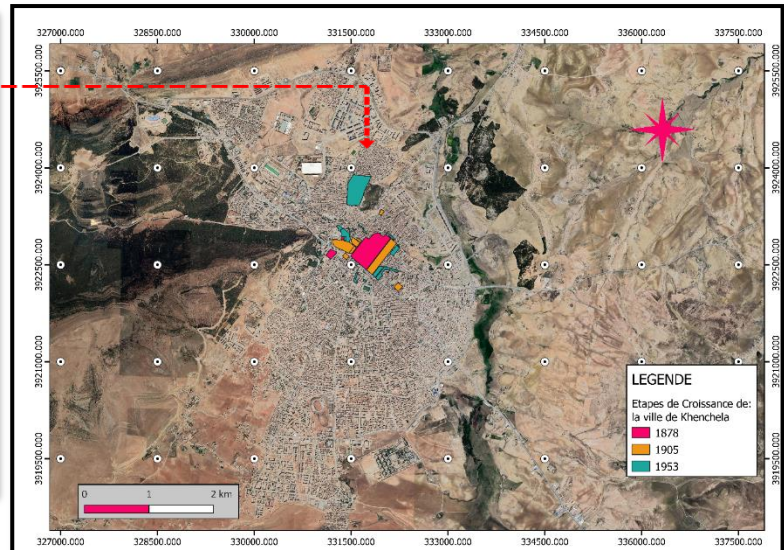
III.1.3.2.3 KHENCHELA EN 1953 :

Après plus d'un siècle depuis la colonisation, la ville de Khenchela n'a pas connu de grandes extensions ; elle s'étalait sur une surface de 64 hectares contre 24 hectares dans les premières années de sa création, avec une population de 13000 habitants. Son extension de cette période est intégrée avec l'ancien maillage, tout en respectant le même ordre de production des parcelles et des voies de circulation, en allant vers l'Est. Elle était dotée d'un marché couvert, d'un nouveau collège (ancienne école des garçons et l'actuelle école moyenne Ait Zaouche), une subdivision des ponts et chaussées, usine à bois, usine électrique, extension du quartier militaire...). Le village des indigènes continue à grossir, loin du quartier colonial.

En ce qui concerne les infrastructures de base, la ville a bénéficié d'une gare ferroviaire et d'un réseau de chemin de fer assurant la liaison entre la ville et le nord du pays, passant par Ain Beida (Carte 17).

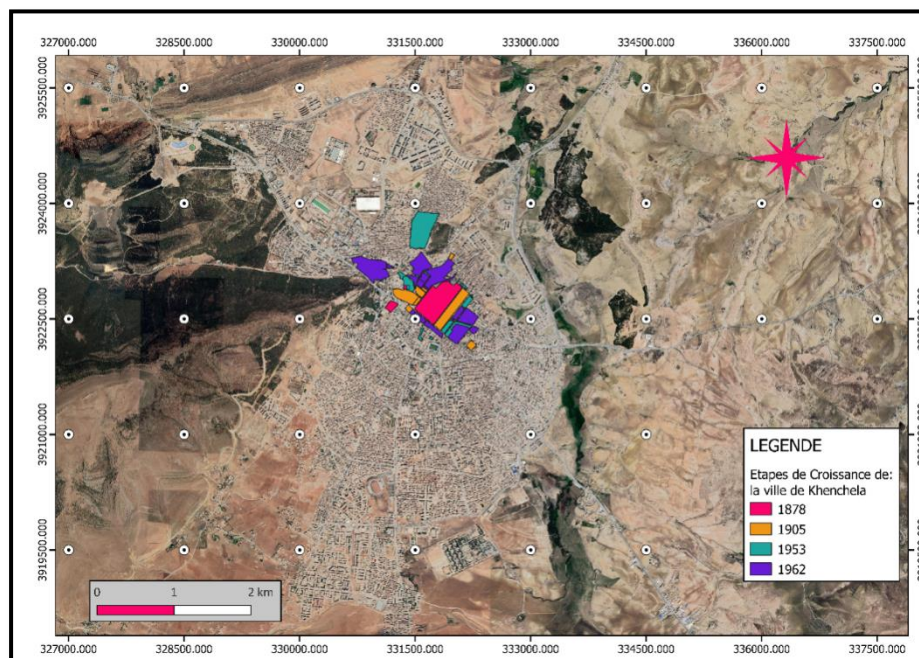


Carte 17 : Plan de la ville de Khenchela en 1953 (Meddour L, 2012)



III.1.3.2.4 JUSQU'À 1962 :

L'urbanisation de la ville dans cette période est caractérisée spécialement par l'injection d'un programme de logement et des équipements, dans le cadre du plan de Constantine. Par ce dernier, la ville a bénéficié d'un hôpital (60 lits environ), des logements collectifs à plusieurs étages, des regroupements de logements sous forme de l'habitat de recasement (quartier de Gaulle route d'Ain Beida). En plus de ça, la ville a connu des extensions des quartiers des indigènes et un accroissement important de population (Carte 18).



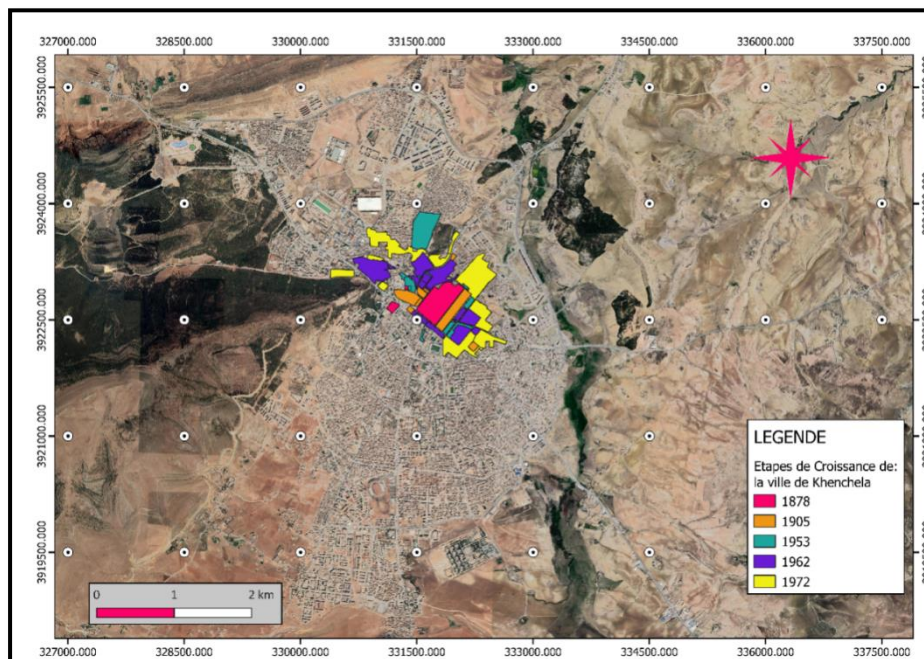
Carte 18 : Plan de la ville de Khenchela en 1962. Source : Auteur 2022.

III.1.3.3 PÉRIODE POSTCOLONIALE :

III.1.3.3.1 KHENCHELA EN 1972 :

La ville, en cette année, couvre une surface de 205 hectares et loge 49.000 habitants. Le déséquilibre engendré sur l'armature urbaine et les conditions de vie difficiles, dans le milieu rural, conduit les paysans à rejoindre la ville pour bénéficier des privilèges d'une vie plus citadine. Cette situation est la cause principale de l'agrandissement important que la ville à connu.

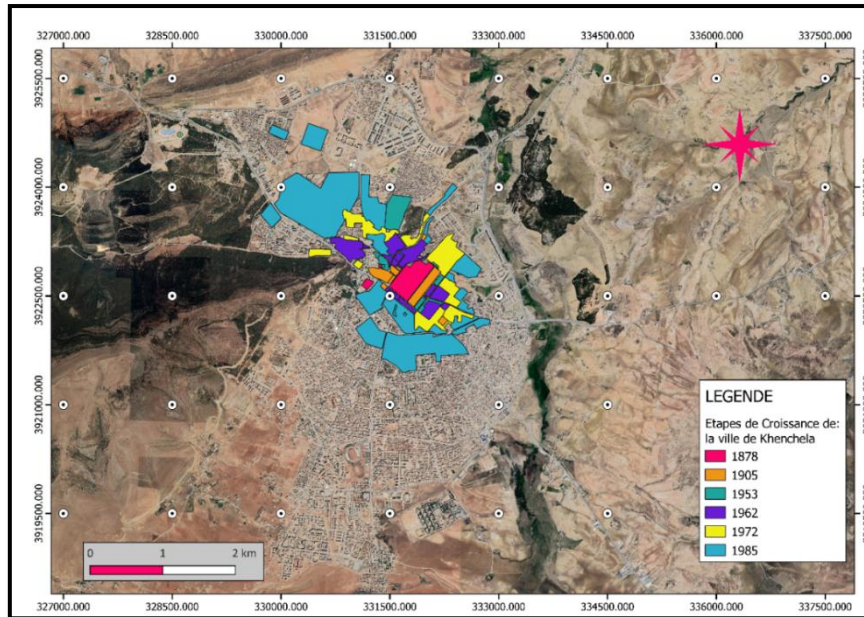
La couverture de la ville par des instruments d'urbanisme a permis de développer des extensions planifiées, autour du centre colonial, dont ils ont adapté la structure avec le lotissement la cité Hassnaoui au Nord et les cités Bouzid et Ibn Rochd au sud et sud-est. Ainsi que la cité Ennassim à l'ouest de la ville (Meddour L, 2012; ONS, 1977) (Carte19).



Carte 19 : Plan de la ville de Khenchela en 1972. (Meddour L, 2012; ONS, 1977).

III.1.3.3.2 KHENCHELA EN 1985 :

Cette période est caractérisée par les programmes d'État pour le développement et la relance économique, dont la ville a bénéficié dans le cadre de la création des ZHUN d'un programme de logement collectif de 700 logements et les 200 logements (cité Sonatiba), et d'une zone industrielle implantée le long de la voie principale, allant vers Batna et regroupant plusieurs unités d'industrie (SNLB, Prométal...). Au-delà de cette zone, un quartier spontané est né (cité Moussa Reddah). « *Son état physique s'étalait sur une surface d'environ 430 hectares et un nombre de population de 71185 hbts* » (ONS, 1987) (Carte 20).



Carte 20 : Plan de la ville de Khenchela en 1985.

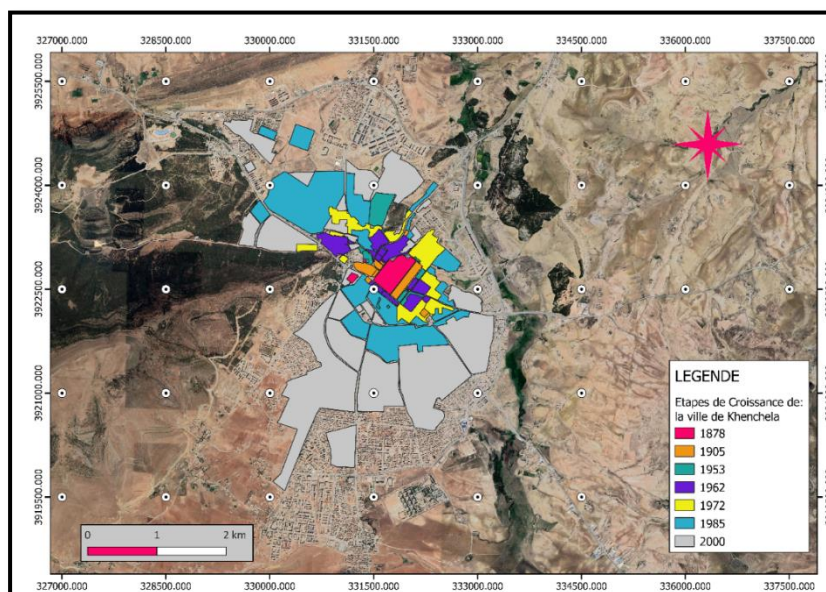
III.1.3.3 KHENCHELA EN 2000 :

Les répercussions d'une décennie noire de tragédie nationale ont beaucoup d'influence sur l'effet urbain et l'essence de développement de la ville.

« La surface totale de la ville s'est doublée pendant une quinzaine d'année, elle couvre plus de 850 hectares et loge plus de 88.000 habitants » (ONS, 1998).

Un nombre important de lotissements et de logements ont été créés et la ville arrive à la saturation de ses réserves foncières.

Cette croissance est déséquilibrée vis-à-vis de sa distribution inégale entre le nord et le sud de la ville spécialement. Cela ne nie pas l'existence d'une croissance sur la frange nord de la ville malgré les obstacles physiques et juridiques imposés sur cette destination (Carte 21).



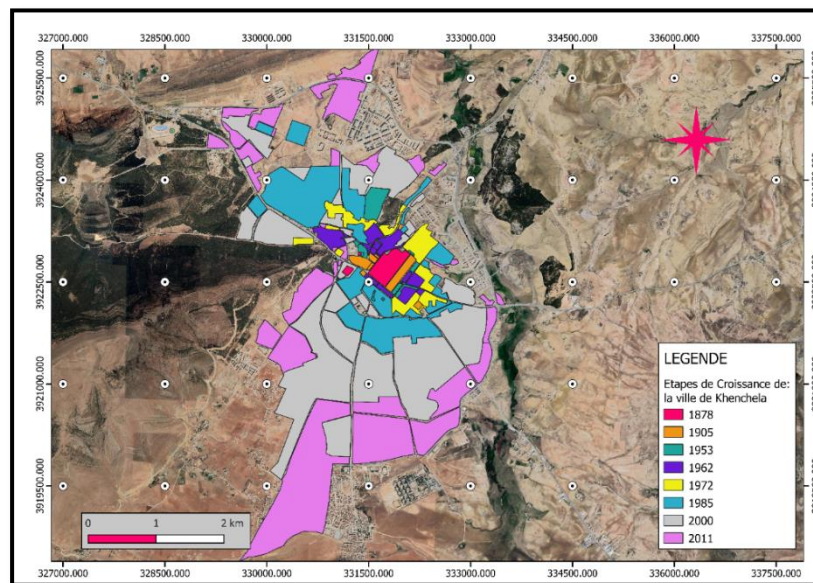
Carte 21 : Plan de la ville de Khenchela en 2000.

III.1.3.3.4 KHENCHELA EN 2011 :

L'extension de la ville sur les terrains, dans les limites de son périmètre urbain, arrive à son terme, ce qui invite les autorités à l'élaboration d'un PDAU intercommunal avec les communes d'Elhamma au Nord et au Nord-Ouest et la commune de N'sigha au sud.

Cet instrument permettra à la ville de franchir ses limites et d'avoir plus de liberté dans ses extensions. Sous l'effet des immenses programmes quinquennaux, une nouvelle ville est instaurée au sud ; en contrepartie les procédures juridiques de l'expropriation des terrains privés au Nord ont permis d'accueillir plus de programmes et des équipements universitaires au profit de la ville.

Par ceci la vitrine Nord de la ville accueille des tours du programme AADL avec un programme très important de logements (4000+2000+2000...), deux pôles universitaires et plusieurs équipements de proximité. Les réseaux routiers ont connu également des extensions importantes ; sans oublier toutes les infrastructures des ouvrages d'art et d'hydraulique. Ces procédures rétablissent l'équilibre perdu dans l'extension de cette ville (Carte 22).



Carte 22 : Plan de la ville de Khenchela en 2011.

III.1.3.3.5 KHENCHELA EN 2022 :

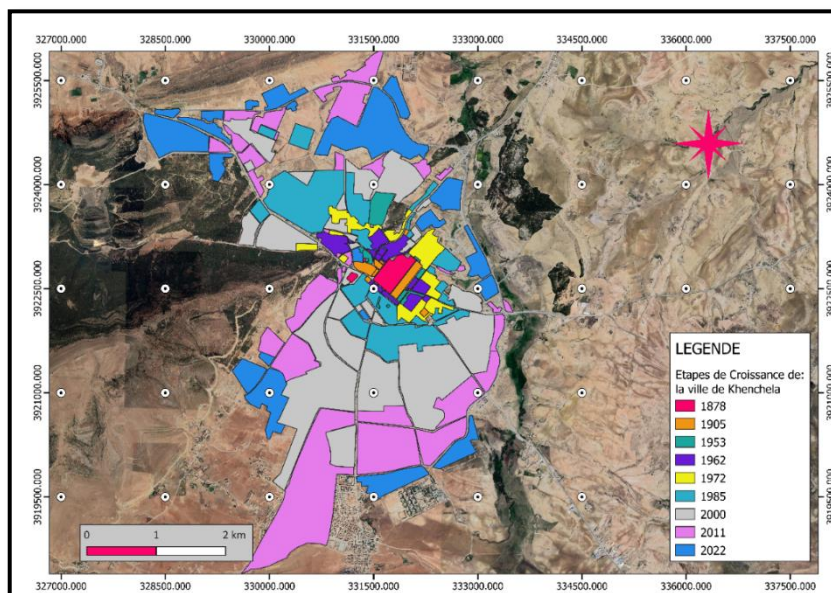
Dans le cadre du PDAU intercommunal de Khenchela –Elhamma et N'sigha, la ville de Khenchela devient plus soulagée envers la réalisation de ses programmes de développement.

Sur la vitrine Nord, un programme de logements AADL et des pôles universitaires ont vu le jour. Allant vers le Nord-Ouest et avec la disponibilité des réserves foncières, il a été permis de réaliser un programme important de logements et des équipements publics.

Sur l'entrée ouest de la ville, des parcs d'attraction étatiques et privés commencent à mobiliser la vie sociale et économique, sur cette destination de la ville.

Les orientations citées sur le PDAU intercommunal considèrent une partie située à l'est de la ville comme secteur non urbanisable, vu sa nature inondable et sa situation comme bande allongée le long de l'oued Boughegal ; elle est proposée pour aménagement en parcs urbains.

Ces potentialités offrent au centre colonial un avantage d'occuper une place par-rapport à l'ensemble de la population située dans un même rayon.(Carte 23).



Carte 23 : Plan de la ville de Khenchela en 2022. Source Auteur.

En conclusion, l'histoire de croissance de la ville de Khenchela est passée par des étapes et conditionnée par des contraintes. Aujourd'hui, la lecture globale de la forme de celle-ci montre clairement son allongement nord-sud et son redressement est-ouest. Ceci est dû principalement aux contraintes physiques correspondant aux reliefs des montagnes à l'Ouest (Chabord) et les zones inondables à l'Est (oued Boughegal).

Pour les contraintes artificielles, elles sont matérialisées par l'injuste implantation de la zone industrielle au nord de la ville, ce qui fait face à une extension libre vers cette destination ; alors, l'extension de la ville prend destination vers le sud, ce qui favorise l'apparence d'un déséquilibre dans la forme globale de la ville, par-rapport au centre-ville colonial.

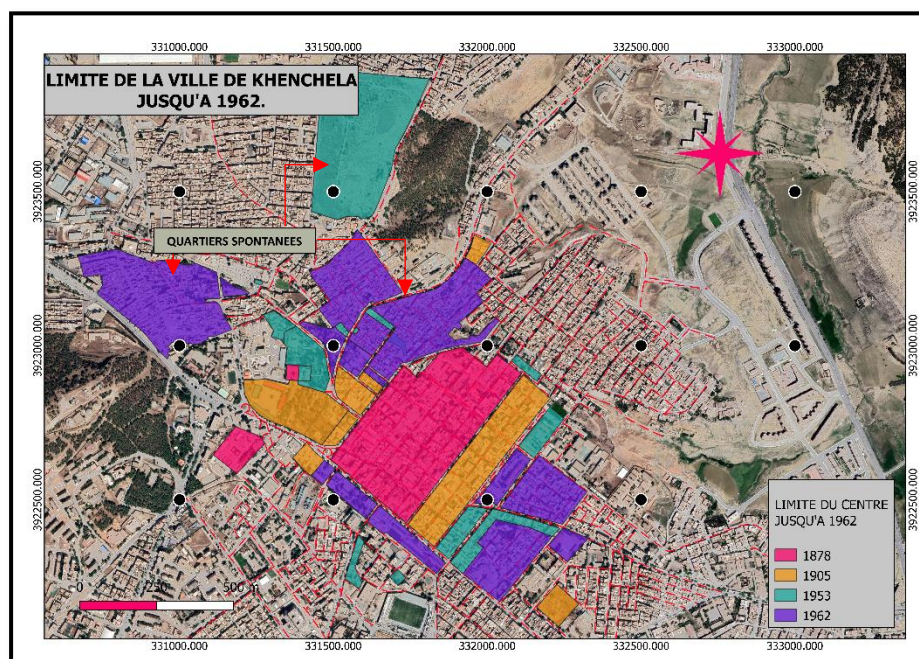
III.2 CHAPITRE-III-02- : EXEMEN DE L'ÉTAT DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE DE KHENCHELA

III.2.1 ESSAI DE DÉTERMINATION DU CENTRE VILLE DE KHENCHELA :

Selon les recommandations théoriques du chapitre précédent, la détermination d'un centre-ville colonial passe nécessairement par certaines étapes, dont les limites d'extension de la ville, pendant la période concernée (période coloniale) ; puis par la structure globale de ce centre dans la même époque, suivie par des notions sur les quartiers avoisinants, même de création ultérieure, pour examiner le rapport morphologique et l'ampleur économique entre eux.

III.2.1.1 LA LIMITE D'EXTENSION DU CENTRE PENDANT CETTE PÉRIODE

Nous avons déjà vu au cours de la présentation des étapes de croissance de cette ville, ses limites d'extension pendant la période coloniale, mais cette période regroupe tout ce qui est urbain à l'époque y compris même les quartiers des citoyens indigènes qui sont de nature spontanée. Ces derniers sont à reporter même s'ils ne font pas l'objet d'intérêt de nos préoccupations, dans ce sujet de recherche. Alors les quartiers spontanés mentionnés sur la carte suivante (Carte 24) sont en dehors de cette première étape de délimitation du centre-ville colonial.



Carte 24 : Limites de la ville de Khenchela jusqu'à 1962. Source : Auteur.

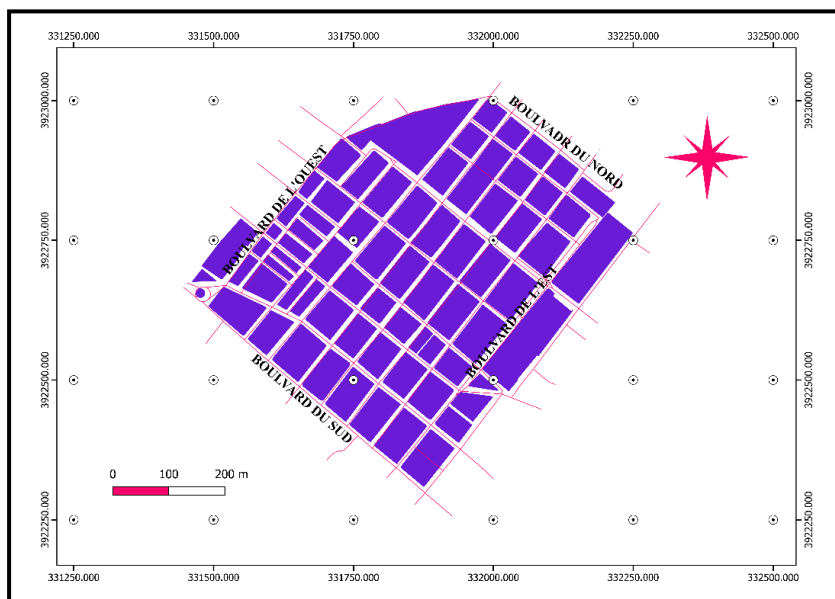
III.2.1.2 LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE.

La classification des voies au sein d'un centre-ville selon leur importance fonctionnelle entre Boulevards, rues, ruelles, impasses..., est l'un des paramètres pratiques considérés comme éléments déterminant le périmètre d'un centre. « *L'endroit où les*

principales voies d'accès abordent le centre est également un élément d'appréciation; de même - et cela est déterminant - pour des raisons évidentes de facilité et d'économie, le tracé des voies existantes» (Antoinette Suquet Bonnaud, 1966).

Une carte de croissance de la ville de Khenchela (S.C.H, 1953), porte la baptismation des institutions, des lieux publics et les voies du centre de Khenchela à l'époque. L'importance de cette carte fait partie de la distinction entre les voies de distribution de la circulation interne et les boulevards d'encadrement extérieur du centre. Par ceci ; quatre boulevards sont distingués :

- Le Boulevard de l'Ouest qui porte actuellement le nom Boulevard Mustapha Ben-Boulaid.
- Le Boulevard de l'Est, qui porte aujourd'hui le nom du Boulevard du 1^{er} Novembre.
- Le Boulevard du Nord qui porte le nom du martyr Elhachemi Bougouffa.
- Le Boulevard du Sud, appelé actuellement Boulevard de la Palestine. (Carte 25).



Carte 25 : les voies principales délimitant le centre-ville ancien de Khenchela.

Après l'indépendance, des opérations de débaptisation s'effectuent sur l'ensemble des biens publics et les infrastructures héritées de la période coloniale, donc les voies de ce centre ont changé de toponymie pour qu'ils portent les noms de martyrs, de personnalités et de lieux algériens.

III.2.1.3 LA TYPOLOGIE DU TISSU URBAIN.

La lecture historique de la création de la ville par les colons français jusqu'à leur départ en 1962, permet de distinguer des tissus urbains relativement hétérogènes.

Le travail d'analyse qu'on doit effectuer pour faire une distinction appliquée sur des tissus urbains créés par des acteurs incohérents, et dans des circonstances largement différentes et qui ont évolué simultanément fait appel, à notre avis, à une logique qui tient compte de l'impact de la stratification historique dans la croissance de la ville et sa relation avec les limites du centre-ville colonial qu'on doit chercher dans cette ville.

« Les difficultés que nous éprouvons à parler des types viennent de ce que nous projetons sur des périodes historiques différentes une notion relativement récente et qui a elle-même changé. Si l'idée de type renvoie à celle de régularité, encore faut-il distinguer entre une régularité lue après coup et une régularité voulue, imposée. Dans le premier cas, nous parlerons de « types consacrés », dans le second d'éléments typifiés, voire de plans types » (Phillippe Panerai, 1980).

III.2.1.4 LOCALISATION DU CENTRE ET SA PÉRIPHÉRIE :

Les étapes de croissance qu'a vécu la ville de Khenchela ont attribué à la composition globale de son tissu urbain des caractéristiques typo-morphologiques particulières, au moins jusqu'aux premiers temps postindépendance.

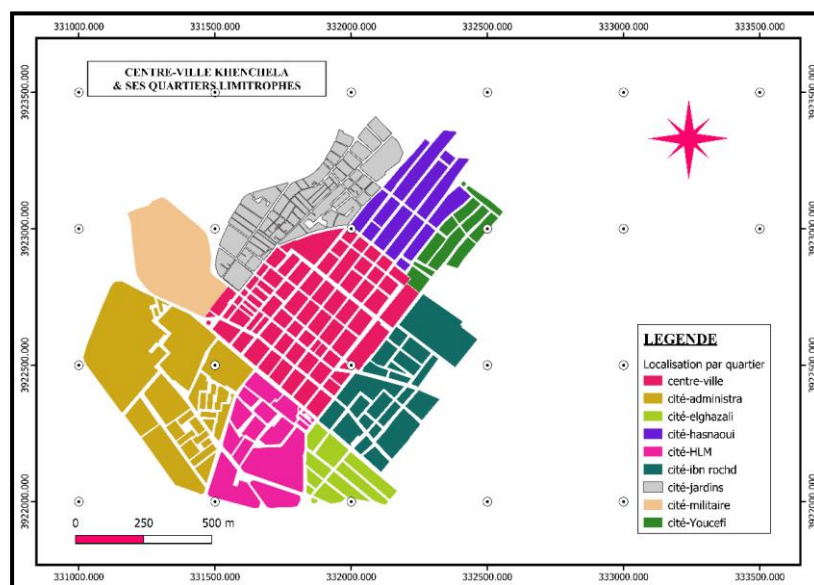
Jusqu'à ce moment-là, les différentes étapes de croissance de cette ville, ont montré celle-ci sous une carte urbaine uniforme ; composée au milieu d'un centre de création colonial, avec ces propres caractéristiques, entouré par des quartiers périphériques comme noyaux de fixation. « Le fait marquant de cette phase de développement est plutôt la lente croissance ponctuelle, enveloppée sur ses quatre coins par des tissus urbains incohérents et qui n'a offert à ses propriétés aucune possibilité d'expansion (Carte 26).

Sur son front Nord, s'installe un quartier d'habitat spontané appelé maintenant la cité des jardins ; né et développé depuis plus de 50 ans avant l'indépendance du pays ; avec ses caractéristiques entièrement différentes de celles du centre colonial. Juxtaposé à la muraille de l'ancienne caserne militaire qui occupe encore une grande surface clôturée, avec ces anciens hangars épuisés.

Au Nord-est s'effectue une tentative d'adaptation des trames initiales du centre colonial, par la création de l'actuelle cité Hassnaoui et la cité Youssi, mais cette réflexion ambitieuse n'a pas apporté de plus-values pour le centre colonial.

Au sens d'extension de la ville vers le sud, et au-delà des parties héritées de la période coloniale, à l'instar des bâtiments HLM ; d'autres formes de tissus urbains étaient développées aux premiers temps, après l'indépendance des quartiers. Ces parties des villes comptent aujourd'hui de grandes surfaces clôturées et occupées par des équipements anti urbains (les docks de stockage des céréales) à proximité du quartier administratif qui comporte le siège de la wilaya et quelques directions exécutives. Ceci rétrécit le bon fonctionnement de l'ancien centre.

La partie est du centre est occupée par d'autres formes de tissu urbain, caractérisées par leur cadre bâti vétuste et marginalisé.



Carte 26 : Localisation du centre-ville de Khenchela et les quartiers avoisinants. Source Auteur 2022

III.2.1.5 CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES :

III.2.1.5.1 LE CENTRE-VILLE COLONIAL :

Il représente le premier noyau de la formation de la ville de Khenchela, dans les périodes coloniales et poste coloniales ; « son système d'urbanisation obéit au damier orthogonal, à l'instar des autres villes du même statut. L'administration française a tiré ses rues au

cordeau, aménageant ainsi un paysage européen en terre d'Afrique » (Zerouala M S, 2013).

Il est caractérisé par :

Une structure orthogonale et régulière, de mail carré, avec un principe de positionnement des îlots offrant un nombre important de possibilités de déplacement et d'exploitation d'espace. Cette règle de positionnement des îlots les a rendus semblables. Ce qui influe sur l'identification et les possibilités de repérage des lieux où l'on se situe. « *Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon les normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain* » (Bourdieu & Sayad, 1964).

Typologie urbaine signifiée par :

La largeur des voies, d'ordre général, variées entre 5.00 m, 12 m, allant jusqu'à 16 m. Les longueurs et largeurs des parcelles et des îlots allant de 35*50 m à 185 * 60 m ; la répartition des équipements et des espaces libres sur les grands îlots (l'hôpital, le siège APC et la placette adjacente).

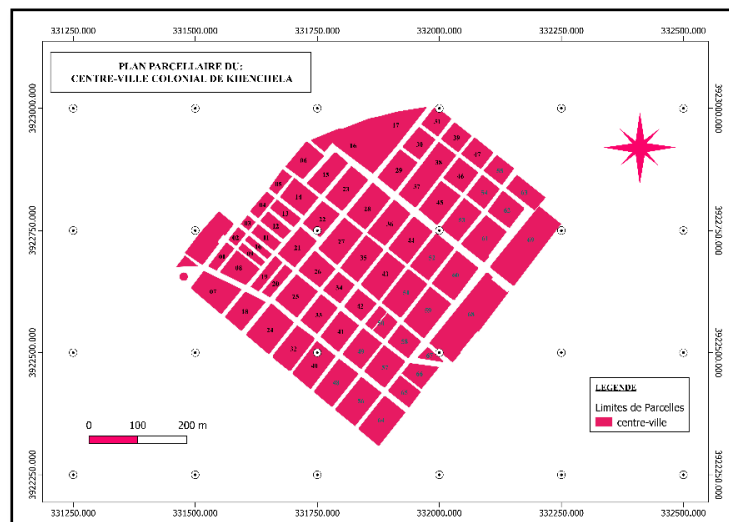
Les îlots ne sont pas uniformes (Carte 27); en matière de surface, ils présentent une diversité apparente et on peut en distinguer quatre types différents :

Type 01 : Des îlots de petites surfaces qui ne dépassent pas les 1500.00 m². Ils occupent la partie nord-ouest du centre qui représente la première partie réalisée dans ce centre. Ils sont divisés en propriétés de petite taille surfaciques, ce qui est probablement expliqué par la réalisation des petites demeures avec les premiers temps de la colonisation.

Type 02 et 03 : Ce sont des îlots de formes, en majorité, rectangulaires ; de surfaces variées respectivement entre 1500.00 m² et 3000.00 m² et de 3000.00 m² à 4500.00 m², destinés spécialement à loger les colons qui s'installaient et s'accroissaient grâce à la loi Warnier qui a permis « *la francisation absolue de l'ensemble des terres d'Algérie* » (Almi Said, 2002). La densification des îlots de ce type fait partie de la réservation des cours d'intérieur, avec une répartition verticale sur deux niveaux dans la globalité des demeures. Les terrasses du dernier étage sont en tuiles rouges, marquées par des souches de cheminées ; les façades portent un style architectural uniforme avec leurs portes et leurs fenêtres arquées en

briques et confectionnées en bois ; les balcons là où ils se trouvent sont en bardage orné en fer forgé.

Type 04 : Représenté par des îlots relativement importants, de surface variée entre 4500.00 m² jusqu'à plus de 10.000.00 m², occupés tous par des équipements (l'Hôpital BOUSHABA, C.E.M AIT ZAUCHE, Mosquée IBN BADIS...).



Carte 27 : Plan parcellaire de l'ancien centre-ville de Khenchela. Source Auteur 2022.

III.2.1.5.2 CITÉS HASSNAOUI ET YOUSFI:

Situées au nord du quartier colonial, réalisées à l'aube de l'indépendance avec un plan de maille adapté à la trame du centre colonial. La seconde représente les premières tâches d'urbanisme planifié dans la ville de Khenchela de l'indépendance ; et reproduit le même maillage orthogonal du centre colonial et les caractéristiques du tissu urbain traditionnel (Carte 27). Au fur et à mesure de la croissance de ce quartier ; des quartiers spontanés font l'objet de prolifération et de création (cité Yousfi).

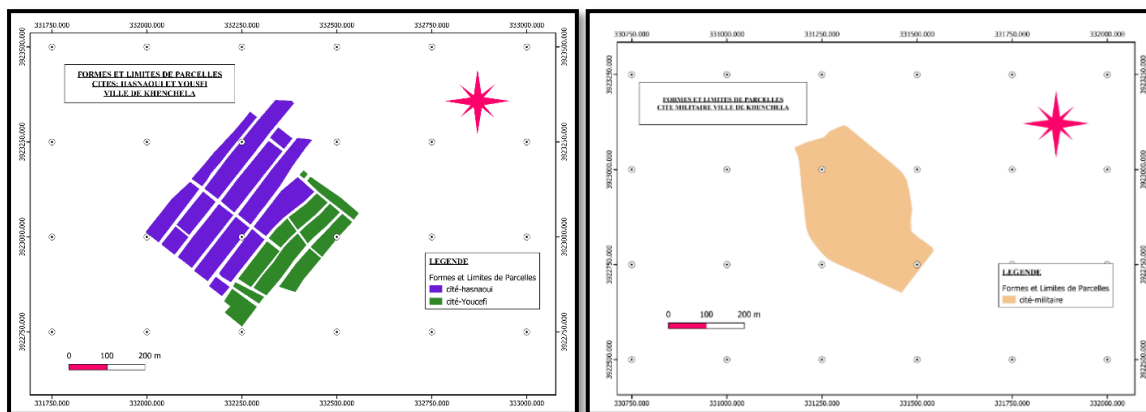
Mais ces rues sont rarement fréquentées et visitées par la circulation ordinaire de la ville, parce qu'elles sont limitées au fond par ladite limite naturelle (Talus et limite du périmètre de la ville par les terrains de propriété privée), Par conséquent, cette partie est en hors discipline globale d'accessibilité, de perméabilité d'espace et d'utilisation d'outils et de compréhension).

III.2.1.5.3 QUARTIER MILITAIRE :

Ce quartier qui occupe une grande parcelle en pleine devanture nord du centre-ville colonial, est pratiquement isolé de la vie quotidienne des usagers, car il est délimité par un mur de

clôture et englobe des équipements de commandement et de sécurité (groupe d'intervention de la gendarmerie, l'ex siège de wilaya et ses annexes...) (Carte 28).

Ce quartier authentifie les premières étapes de création de cette ville, comme nous l'avons déjà expliqué au cours de la description des étapes de croissance de la ville.



Carte 28 : caractéristiques morphologiques des cités Hassnaoui, Yousfi et le quartier militaires délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.1.5.4 CITÉ DES JARDINS

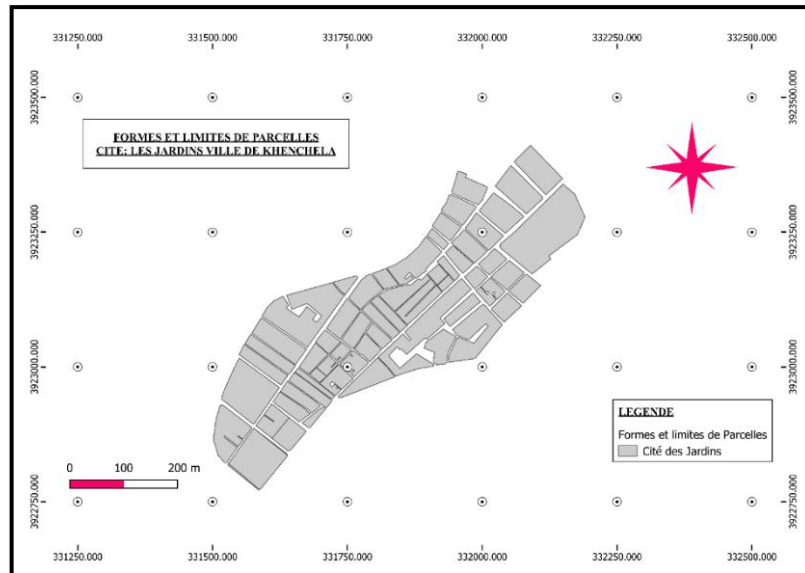
Considérée comme un premier noyau de fixation de la population détachée de la région, et qui rejoint la périphérie du centre colonial, afin d'avoir plus de chance de travail et d'avoir plus de sécurité.

« L'exode rural a été l'un des phénomènes les plus spectaculaires de la jeune Algérie indépendante. Tous les citoyens ont en mémoire les groupes de ruraux arrivant par paquets et se regroupant par quartiers selon leur origine géographique. Les paysages urbains ont été marqués par l'empreinte de ces arrivants, au point que l'on a pu parler d'une ruralisation de l'habitat, du mode d'organisation et du mode de vie. Les chercheurs ont montré comment la proportion de néo-citadins était comprise entre 40 et 70 % » (Côte Marc, 1994).

Ceci a incité la population à se regrouper et tendre de se cristalliser dans des cités qui recouvrent des notions de « spontanéité », des notions de marginalité- *« appelées dans certaines études sous-intégration et parfois des notions de précarité avec des matériaux légers, matériaux de récupération ; ces critères étant cumulatifs ou non »* (J J Deluz, 1988).

L'une des caractéristiques appréciables dans ce quartier est la densification horizontale importante du tissu urbain. La largeur des voies est de l'ordre de 2.50m allant vers 4.50 m au maximum, desservi par des rues étroites, difficiles à franchir par les moyens mécaniques, des réseaux de VRD difficiles à entretenir, manque des aires libres et de parkings ; et des

constructions de système constructif fragile (Carte 29). Ladite situation a contribué à l'enclavement de ce quartier envers ses quartiers avoisinants, dont le centre colonial est le plus affecté par cette situation. Ces deux quartiers vivent en disharmonie urbaine et en imperméabilité, en matière d'échange et de mouvement.



Carte 29 : caractéristiques morphologiques de la cité des Jardins délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.1.5.5 QUARTIER ADMINISTRATIF :

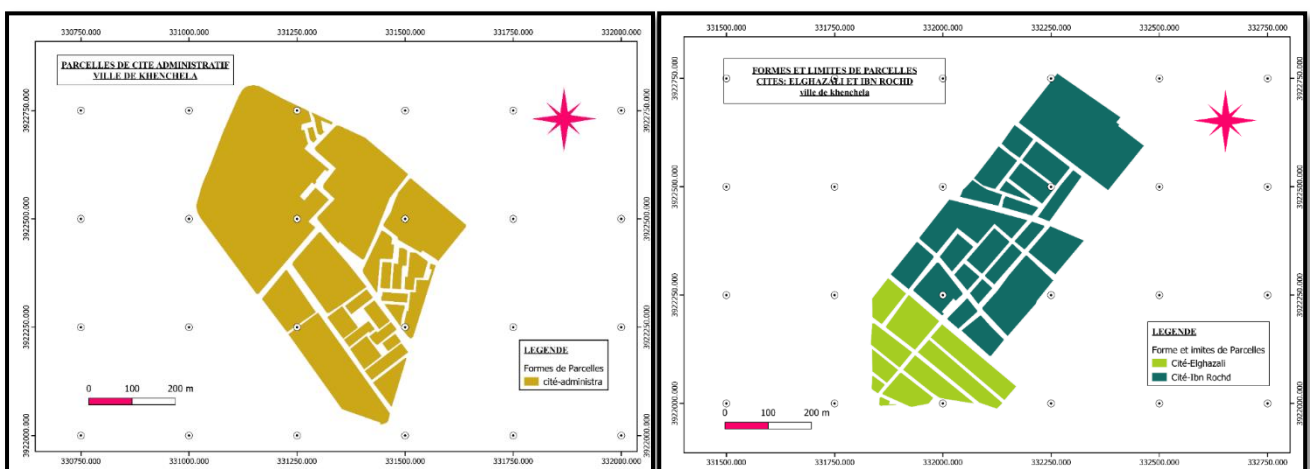
Ce quartier est le plus étendu par rapport aux autres quartiers avoisinants du centre-ville. Il regroupe un ensemble d'équipements (siège de la wilaya et toutes les administrations annexes, siège du tribunal, la sûreté nationale, la poste et ses annexes, des quartiers d'habitats collectifs et individuels, une maternité, et le dépôt de campagne des céréales (silos), deux grands squares, cour de justice. Une parcelle clôturée regroupant le siège de la wilaya et ces annexes occupe une surface environ de 95000,00 m². Une autre parcelle clôturée aussi occupe environ 40.000,00m². Les rues qui séparent ces deux parcelles sont étroites et irrégulières et de sens unique. Avec leurs grandes enceintes clôturées qui occupent toute la devanture sud du centre colonial, celui-ci devient affecté et isolé (Carte 29).

Cette situation n'offre aucune facilité avec laquelle on peut accéder à ces lieux, en utilisant les moyens de transport.

III.2.1.5.6 CITÉS EL-GHAZALI ET IBN ROCHD

Ce quartier composé de lotissements (Imam El Ghazali et Ibn Rochd et la cité Bouzid) est d'une vocation résidentielle avec une activité commerciale exercée au long des voies principales. Ses rues sont plus ou moins normalisées, mais condamnées par la circulation en sens unique, ce qui abîme et inhibe l'élocution du rôle de détenteur pour le centre-ville.

(Les différentes actions de déplacement et de mouvement vers ces destinations permettent de prendre de multiples possibilités et de choix ; rendent ces destinations plus animées et actives, surtout avec la répartition des administrations et d'autres activités sur l'ensemble de cette entité) (Carte 30).

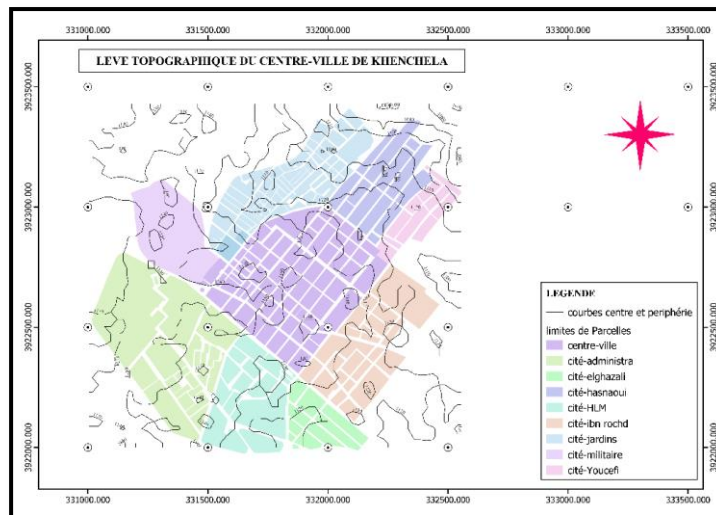


Carte 30 : caractéristiques morphologiques de la cité administrative et la cité Ibn Rochd et délimitant le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.1.6 TOPOGRAPHIE DU SITE

Le centre-ville colonial de Khenchela est édifié dans une assiette de terrain à une légère pente ; représente le sommet d'une crête donnant sur des terrains basses tenants des prairies au Nord et une falaise à l'ouest. Le choix de cet endroit est sans doute pour des raisons de contrôle et de supervision de ses périmètres. Les reliefs des terrains limitant le centre au Nord et à l'ouest sont l'une des causes de la limitation de l'extension de ce centre vers ces deux destinations (Carte 31).

Le dos du centre est adossé au pied de la montagne Echabord avec une pente adaptable à l'extension vers cette destination.



Carte 31 : Carte topographique du centre-ville de Khenchela. Source : Auteur

III.2.2 HABITABILITÉ DU CENTRE

III.2.2.1 DOTATION EN ADMINISTRATION ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La distribution des équipements publics, au sein du centre-colonial, fait partie d'une politique d'urbanisation appliquée par les colons, à l'époque. Elle est très typique et obéit à une logique tirée de sa conception initiale ; par la localisation des équipements de services sur les voies principales qui entourent le centre, et les équipements d'ordre (siège de la mairie et la gendarmerie) au milieu de celui-ci. « *Au centre, la place, avec la triade caractéristique des villages français : école mairie, monument aux morts* » (Bourdieu & Sayad, 1964).

Alors, sur la voie 1^{er} novembre (ex- Boulevard de l'Est) existe l'hôpital Ali Boushaba, le collège d'enseignement moyen (CEM Ait Zaouche) ; sur la voie du Martyr Bougouffa elhachemi (ex-Boulevard du Nord, s'installe la mosquée Ibn Badis (ex-ancienne église du centre) et le siège de la gendarmerie à l'époque. Au milieu du centre s'installe l'ancien siège de la mairie face à une place (ex- Place de la grande fontaine), sur la voie Abbes Laghrour (ex. : Boulevard Jérôme Bretagne), un siège des services des contributions est instauré ; juste à côté de celui-ci, le siège de l'ancien Dar ElKadi (affecté maintenant pour le siège d'un parti politique). Entre cette dernière voie et la Rue de la Palestine (ex. : boulevard du Sud), la grande mosquée Emir Abd El Kader avec ses annexes (ancienne mosquée) occupe une parcelle importante.

Le reste des équipements est à caractère éducatif : 02 écoles primaires (école Ibn-Cina et école Emir Abd El Kader), un collège d'enseignement moyen (CEM Mouloud Feraoun), 02

équipements administratifs, 02 anciens pavillons utilisés comme salles de cinéma (actuellement en état très dégradé et complètement abandonnées : Cinéma Kada et Cinéma Chabord), un pénitencier.

Actuellement, le centre accueille des équipements de services publics à caractère commercial (04 Banques, 04 maisons d'assurances, 02 sièges d'Air Algérie, un siège des services poste et télécommunication (PTT), 02 sièges des services d'énergie (Sonelgaz), un siège des services des eaux (Algérienne des eaux).

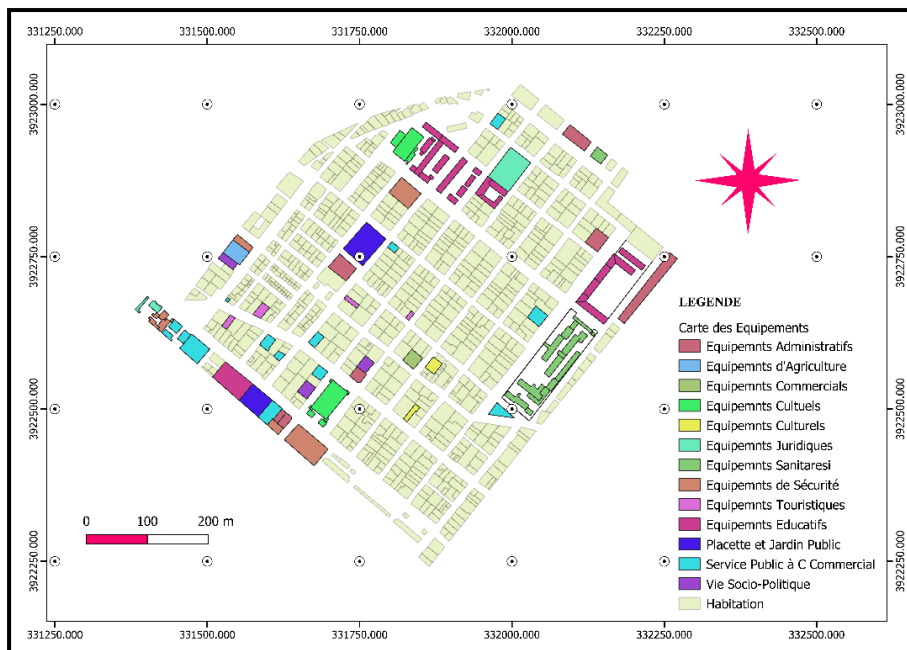
Sur la périphérie du centre existent deux sièges de sûreté, un siège des services militaires, et le tribunal. Le centre compte également un Hôtel 03 Étoiles et trois dortoirs.

III.2.2.2 DOTATION EN PLACETTES, PARKINGS ET JARDINS PUBLICS :

Le centre est pratiquement très maigre en espaces publics bien structurés et bien mobilisés; malgré l'existence au moins de ladite place historique (place Abbes LAGHROUR ex : place de la grande fontaine), face au siège de l'ancienne mairie. Cette place vit actuellement en situation de marginalisation et d'abandon total, sauf utilisation comme lieu de passage piéton libre ou par les enfants du quartier, comme terrain de jeu de football. C'est un terrain complètement pavé en béton peureux ; ainsi il ne fait l'objet d'aucun intérêt pour qu'il joue son rôle, comme espace de convivialité.

D'autre part, il existe un jardin (jardin 20 février ex : square) adossé au-delà de la Rue de la Palestine (ex. : boulevard du Sud) ; relativement aménagé et mal géré ; sa fréquentation modeste ne nous donne une impression d'aucune valeur ajoutée au centre historique.

En ce qui concerne les aires de stationnement, elles sont restreintes seulement dans leur ensemble par un ordre de permutation bimensuelle aux bords des voies internes ; ce qui constitue une source de nuisances, de congestion, de stress et de pollution ; surtout dans les moments de pointe. Cette situation n'encourage pas le développement de la dynamique économique et les activités des échanges au centre (Carte 32).



Carte 32 : Carte des équipements situés au centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.2.3 COUVERTURE EN MOYENS DE TRANSPORT

Il est évident que le déplacement dans la ville est l'une des préoccupations des décideurs, des urbanistes, des citoyens et de tous les acteurs qui veillent au développement socio-économique de la ville.

Alors, parlant du déplacement dans la ville, il est inévitable de parler de deux facteurs indissociables : l'outil (les infrastructures routières) et le moyen de déplacement.

Les infrastructures de transport urbain dans la ville de Khenchela, comme la plupart des villes de son genre, se limitent uniquement aux réseaux routiers hérités de la période coloniale ou celles qui sont développées pendant l'indépendance.

Le manque d'une diversité dans les moyens de transport, associé aux extensions étendues des villes et un accroissement important de la population engendrent un excès d'utilisation des véhicules particuliers des citoyens lors de leurs exercices sur la ville, avec ses répercussions que nous connaissons tous. « La circulation automobile, avec un taux de motorisation urbaine de 1,5 voiture par ménage, engendre plusieurs phénomènes : la congestion des centres et celles des voies d'accès à celui-ci aux heures de pointe, les difficultés de stationnement. Ces difficultés sont accentuées par la présence de quartiers historiques aux rues étroites.

Mais la solution privilégiée est celle du recours aux transports en commun subventionnés par l'État ou les collectivités locales ou les deux, selon les lieux » (Pelletier Jean, 2000).

D'une manière générale, la ville de Khenchela présente un appauvrissement en diversité de moyens de transport urbain, il est limité uniquement au transport en commun avec « *un parc de véhicules épuisé, d'un nombre d'environ 70, assurant 2044 places. La situation du transport urbain au sein de la ville de Khenchela se limite seulement à l'outil routier. On souligne l'absence de tout autre moyen de déplacement comme le tramway, le métro... »* (DPSB Khenchela, 2018).

Assuré par les services trolleybus de l'entreprise étatique (ETUK), un nombre important de micro-entreprises assurant plusieurs destinations et un nombre de taxis « environ 113 véhicules avec une capacité de places offertes de plus de 4000 places » (DT Khenchela, 2022).

Le transport universitaire assurant le mouvement des étudiants pendant les périodes des études. Le transport urbain par taxis est également présent, avec un nombre important de véhicules.

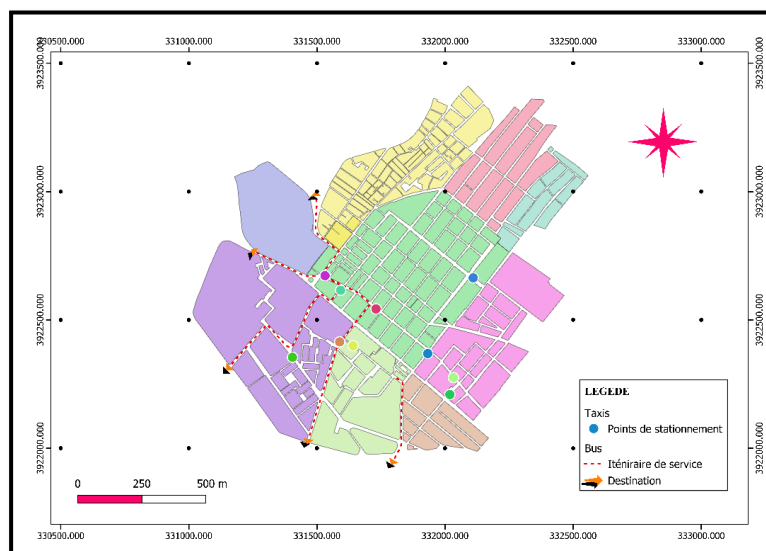
Le réseau de transport servant le centre-ville colonial de Khenchela est assuré par un réseau de transport collectif en microbus ou par des taxis de transport urbain. Le plan de circulation des bus de transport collectif qui passe par cette partie de la ville (le centre-ville colonial) enregistre de grands déficits dans la couverture de toutes ses parties. Il est restreint uniquement sur un petit coin de la partie nord-est du centre, venant du Sud et allant vers le Nord et le nord-est de la ville, avec 03 arrêts programmés dans cette partie.

La situation est pareille pour le transport par taxi qui compte environ 10 points de stationnement dont 07 distribués sur l'axe principal est-ouest de la ville, passant par le centre, un point situé au sein du centre, face à l'hôpital Boushaba. (Carte 33).

Cette situation fait partie de l'effet de plusieurs paramètres dont « *la rentabilité économique, le déséquilibre enregistré sur la croissance de la ville qui prend destination vers le sud « »* (Meddour L, 2012), l'imperméabilité vers les quartiers avoisinants sur le front Nord du centre, comme nous l'avons déjà mentionné, suite aux contraintes naturelles avec des reliefs accidentés, à l'hétérogénéité des tissus urbains, aux enceintes clôturées et d'autres.

Ce qu'il est important de soulever est l'existence d'autres réseaux parallèles et informels qui occupent des endroits bien définis et bien connus et qui exercent ces fonctions en toute complaisance.

Avec le nombre important de véhicules et les besoins excessifs en espace, le centre-ville colonial de Khenchela n'enregistre également l'inexistence d'aucun parking pour le stationnement, ce qui complique de plus en plus la situation du mouvement de véhicules. La circulation piétonne, pour sa part, souffre de l'occupation des trottoirs devenus étroits par la marchandise et les réservations de places effectuées par les commerçants devant leurs magasins ainsi que le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs pour les rapprocher de leurs propriétaires ou en cherchant de l'ombre.



Carte 33 : Carte de couverture en moyens de transport au centre-ville colonial de Khenchela. Source Auteur 2022.

III.2.2.4 ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES :

Dès les premières randonnées dans les anciens centres-villes, ils nous rendent à l'esprit des traits de l'histoire qui racontent le destin d'un passé en déclin et une réalité (avenir) en vitalité. Les traits de cette histoire sont dessinés par un héritage architectural et urbain important, réalisé par des modes de pensée différents « *ville de l'autre* » (Chouadra Said, 2015), de celles qui veillent sur la réalité actuelle.

Parler d'un héritage architectural et urbain se fait sous une double vision ; la première le voit comme des empreintes d'un ennemi qui est passé par ici, et a laissé ses traces de souffrances et de douleurs ; l'autre le voit comme pétition formant une grande partie de

l'histoire du pays. Dans tous les cas de figure, la protection de ce patrimoine reste une nécessité historique plus qu'indispensable.

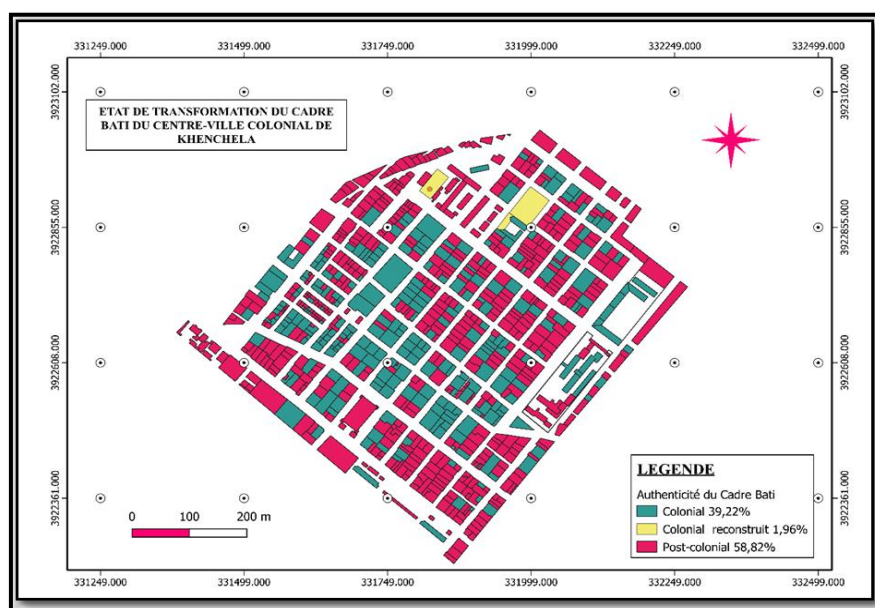
L'ancien centre-ville de Khenchela n'a pas échappé à la règle que vivent la plupart des villes algériennes.

Un travail de constatation et d'inspection effectué sur l'état du parc construit dans ce centre, et qui cherche à recenser l'état de transformation et de mutation des constructions nous a permis d'apprécier les taux des interventions particulières effectuées sur ce parc.

Il est évident que ce centre constitue le noyau initial de la création de cette ville ; il compte depuis sa création des équipements, des marchés, des espaces de culte et de détente, en plus de sa composition majoritaire en demeures et habitations.

Ce qui est préalablement constaté est que la plupart des transformations réalisées sur ce parc concernent les biens appartenant aux particuliers et n'ont pas touché l'ensemble des équipements ou les biens publics, à l'exception des travaux de réfection ou des interventions partielles et purement fonctionnelles.

La différence entre un bâtiment original et un autre récent est facile à distinguer, par un style bien défini. De passage rue par rue, nous avons réalisé un inventaire sur l'ensemble du centre de création coloniale, dont nous avons retenu les résultats montrés sur la présente carte 34).



Carte 34 : États de transformation du cadre bâti du centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.

La carte est réalisée sur un fond satellitaire géoréférencé (EPSG :32632-WGS 84/UTM zone 32N) et actualisé ; ce qui rend l'opération de la poursuite de l'état des changements, des constatations faciles à réaliser.

Du premier abord, les résultats retenus montrent clairement que les constructions originales et de création coloniale sont en régression continue, au profit d'un nouveau mode de construction à caractère totalitaire, qui ne porte ni identité, ni respect de réglementation, ni objectivité et qui s'intéresse uniquement et théoriquement aux rentes économiques. On note seulement que notre cas n'est pas le seul sur le territoire national, d'après les échos que nous entendons un peu partout, « Dans l'état actuel et à partir de faits observables comme l'atteste le nombre d'immeubles démolis, on peut affirmer que le centre colonial de Sétif connaît une tendance réelle au déclin de l'aspect résidentiel en faveur d'une nette tertiarisation» (Chouadra Said, 2015). « *le damier colonial de Biskra est en effet, assez problématique : territoire exclu des circuits principaux des échanges et des activités, soumis parfois à la destruction de son patrimoine, défiguré et bazarisé, souffrant cruellement d'un manque d'animation, subissant un dépeuplement massif* » (Sriti L, 2002).

Un taux de 60 % est l'indice enregistré pour les biens reconstruits déjà, contre 40 % seulement pour les constructions qui gardent encore leur style original et qui présentent des disparités en matière de leurs états.

Une deuxième carte traitant le classement de l'état du cadre bâti, dans ce centre, confirme encore plus le destin du reste des constructions originales, allant vers le déclin.

La classification des biens selon leurs états d'aptitude à l'habitabilité s'effectue en quatre groupes distincts : des bâtiments de bon état ; en état moyen, en mauvais état et enfin des constructions en ruine.

III.2.2.4.1 LES BÂTIMENTS DE BON ÉTAT :

Ils représentent un taux de 10.72% sur l'ensemble des constructions du centre, et représentés par trois types de bâtiments :

- Des bâtiments datant de l'époque coloniale et assurent encore leurs fonctions comme des équipements publics de première nécessité dont la ville a besoin, comme l'hôpital Ali Boushab et le CEM Ait Zaouche. Ceci leur attribue plus d'attention par

les autorités et bénéficie périodiquement des travaux de requalification, afin d'assurer leurs fonctions.

- Des bâtiments récents destinés à des activités tertiaires, ou pour des équipements de services publics à caractère commercial, édifiés aux lieux des anciens bâtiments résidentiels et remplacés par des activités plus rentables, liées pratiquement à l'activité bancaire (05 banques ont été réalisées sur les traces des anciennes parcelles). Un grand centre d'affaires de propriété publique (OPGI), une dizaine d'immeubles à plusieurs étages réalisés par des gens aisés, dans l'attente de leur affecter des fonctions bien claires ; pour l'instant ne fonctionnent que les deux premiers étages, dans les meilleurs cas.
- La mosquée Emir Abdelkader avec ses annexes présente une autre forme des biens de bon état, réalisée pendant l'indépendance sur les traces d'une ancienne mosquée qui date des premiers temps de la création du centre et occupe une parcelle tout entière.

III.2.2.4.2 LES BÂTIMENTS D'ÉTAT MOYEN :

C'est la caractéristique principale de ce centre, avec un taux de représentation de plus de 62% des constructions, dans leur majorité reconstruites à l'exception de quelques biens d'origine coloniale.

Les biens reconstruits et de propriété privée ne dépassent pas les trois niveaux, dans les meilleurs cas, avec un système constructif auto stable (Poteau-Poutres) qu'on n'a pas de possibilité de le soumettre sous contrôle technique pour avoir son état. Avec le style algérien portant un niveau RDC, occupé par un maximum de garages qu'ils soient occupés ou vides, et un ou deux niveaux supérieurs en plancher horizontal, avec des balcons en auvent, afin de gagner plus d'espace interne ; des portes et des fenêtres avec des persiennes en bois et des bardages métalliques bien consolidés contre le vol. Une répartition déséquilibrée de distribution entre surface bâtie est non bâtie arrive parfois même à 100.00% bâtie (plancher), les meilleures façades sont habillées en pierre de taille ou des revêtements en faïence.

On note que la distribution interne des habitations, est fortement affectée par le style colonial d'origine, avec un couloir longitudinal structurant la distribution des pièces d'intérieur de part et d'autre, les balcons, de grandes fenêtres ouvrant sur l'extérieur... « Ce

n'est que beaucoup plus récemment, et surtout après 62 que le modèle européen a influencé ce type d'habitat ; avec l'accès à la propriété de parcelles plus grandes : extraversion de la maison, couloirs intérieurs, balcons, grandes fenêtres... sont les signes les plus apparents de cette aliénation » (J J Deluz, 1988).

« L'absence de l'esthétique dans l'environnement bâti est le grand identificateur de l'architecture d'aujourd'hui dans notre pays. La crise que vit cette architecture en Algérie est due à la rupture entre le mouvement de production et le mouvement intellectuel, dans ce pays » (Djeghar Aicha, 2005).

Pour les biens hérités de la période coloniale et qui sont en état moyen, ils sont de nombre très limité, ils assurent encore leurs fonctions comme des habitations ou des locaux commerciaux et même des équipements (siège des contributions Ammar Maâche). Les habitations gardent encore leur style architectural, avec deux niveaux au maximum, leurs niveaux inférieurs sont souvent transformés en locaux commerciaux. Leurs systèmes constructifs sont apparemment fragiles, vu qu'elles sont toutes réalisées par des structures mixtes en charpente métallique (voutes) ou en bois, associées à du béton ; leurs terrasses sont toutes inclinées avec des toitures en tuiles ; des menuiseries en bois décoré ; les garde-corps de leurs balcons sont en fer forgé.

Pour les équipements, on cite le siège des contributions Ammar Maâche, l'ancienne mairie, la gendarmerie, la mosquée Ibn Badis (ex-église de Khenchela) ; ils ont tous subi des transformations sur leurs façades avec des revêtements qui ont complètement distordu leur beauté. C'est le sujet qu'on doit aborder par la suite.

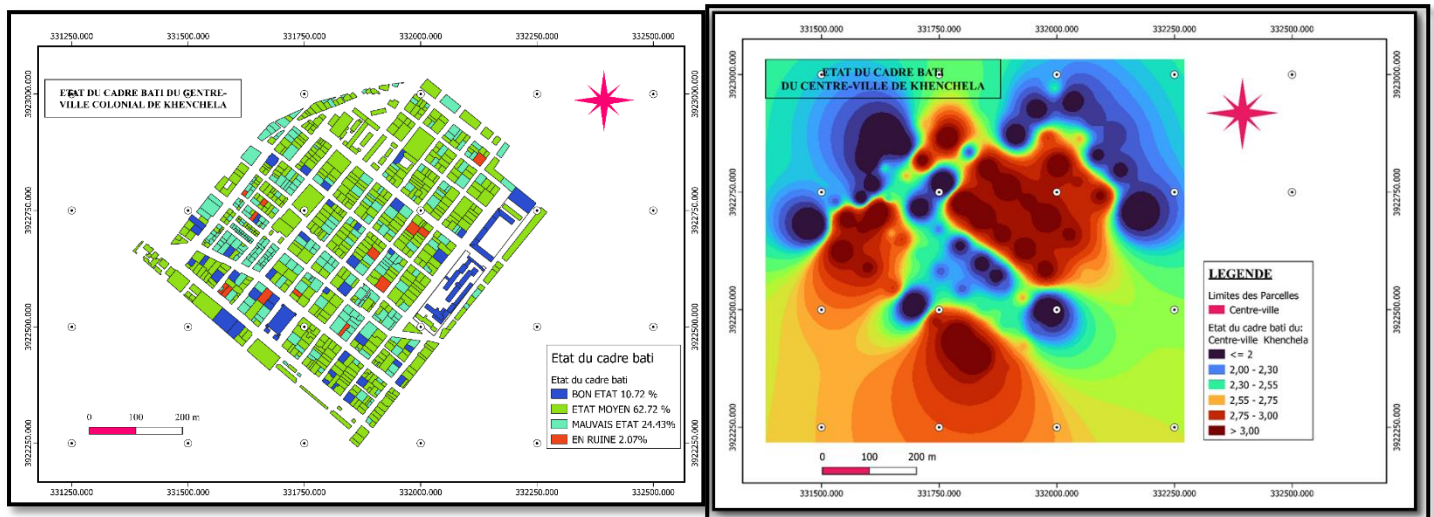
III.2.2.4.3 LES BÂTIMENTS EN MAUVAIS ÉTAT :

Ils représentent le un quart (1/4) des constructions du centre, dont la plupart sont d'origine coloniale et concentrés dans les parties les plus actives du centre. Avec une ossature fragile, des toits revêtus en pax-aluminium pour consolider leurs étanchéités dégradées ; leurs façades portent parfois quelques traces de leur architecture originale (coloniale). Elles présentent des risques d'effondrement sur leurs usagers et nécessitent une évacuation immédiate. La plupart de ces constructions sont à vocation commerciale.

III.2.2.4.4 LES CONSTRUCTIONS EN RUINE :

Ce sont des constructions désertées et abandonnées, sous forme de décombres délaissés, appartenant à des propriétaires privés et qui ne peuvent pas être pris en charge : « *les conflits familiaux et les litiges d'héritage restent la cause majeure* » (Zerouala M S, 2013) .

Leur part est minime dans le centre, avec 02% environ (Carte 35).



Carte 35 : Etat du cadre bâti au centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.3 PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :

Les transformations réalisées sur le cadre bâti du centre-ville de Khenchela laissent leurs empreintes sur la qualité de l'homogénéité des parcours urbains (figure 16). Le long de la voie, la silhouette globale des bâtiments et des immeubles du centre-ville colonial de Khenchela commence à changer le paysage urbain des rues, par la projection proprement fonctionnelle des façades et leurs extensions en élévation, qui cherchent à avoir le maximum de gain commercial.

Ceci s'est effectué sans tenir compte des capacités des voies de circulation et des aires de stationnement ainsi que les espaces destinés aux piétons, l'implantation des arbres et du mobilier urbain ; ce qui contribue à des bouleversements dans l'exploitation des espaces.

III.2.3.1 ANALYSE SÉQUENTIELLE DE LA VOIE : ABD ELHAMID BEN BADIS.



L'occupation des trottoirs par les commerçants impulse le mouvement piéton à tenir la voie mécanique.



l'espace de circulation mécanique devient un espace marché.



La façade urbaine tient des extensions en élévation sous l'effet de projection des grands immeubles publics et privés.



Illustration en 03dimensions représente l'état de transformation du centre-ville colonial de Khenchela (les couleurs des bâtiments distinguent leur nombre d'étages).



La transformation de la voie en espace d'exposition des marchandises et les extensions en élévation des bâtiments.



Des bâtiments coloniaux résistent encore devant toutes ces mutations.

III.2.3.2 ANALYSE SÉQUENTIELLE DE LA VOIE : EMIR ABD ALKADER



La disparition totale du style initial des immeubles et la dominance des bâtiments à multiples étages.



Un paysage pollué par des constructions inachevées et soutenues par la présence du minaret de l'ancienne mairie.



Illustration en 03 dimensions qui représente l'état de transformation du centre-ville colonial de Khenchela (les couleurs des bâtiments distinguent leur nombre d'étages).



La scène paysagère animée par des traces d'une architecture coloniale originale épuisée.



L'absence d'une couverture des plans verts rend les parcours du centre des structures, sans âmes.

Figure 16 : Analyse du paysage du centre-ville colonial de Khenchela. Source : Auteur2022

III.2.4 VALEURS HISTORIQUES ET ARTISTIQUES DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES

Quand on parle de la valeur historique et artistique des bâtiments, on entend celle qui concerne le patrimoine architectural hérité de la période coloniale. Ceci nous amène à parler aussi de l'importance de la ville dans cette époque.

La dotation en équipements pendant la période coloniale dépend d'une hiérarchie dont l'importance de la ville est l'indice décisif. Les grandes villes ont bénéficié de plus d'attention des autorités coloniales par la réalisation de grands équipements à rayonnement territorial, des quartiers modernes..., alors l'importance architecturale et urbanistique du patrimoine hérité de la période coloniale fait partie de l'importance de la ville en cette époque.

Ceci n'empêche pas de parler sur cet héritage, sans tenir compte de sa comparaison qualitative et quantitative entre les villes.

Comme nous l'avons déjà montré, le centre –ville de Khenchela possède un parc patrimonial colonial diversifié, partagé entre des habitations, des équipements, des places, des réseaux de voirie..., nous avons également montré que ce parc est en état de transformation progressive et de perte identitaire.

L'inventaire de ce parc montre clairement l'état de transformation que vit actuellement ce centre ; le taux des constructions coloniales est de 40%. On remarque, par une superposition de la carte d'état de transformation des constructions sur celle de l'état du cadre bâti, qu'une grande partie des constructions coloniales sont en état de ruines (2%) ou en mauvais état (25%) et en état moyen dans les meilleurs cas. Ces chiffres concernent beaucoup plus les habitations et les biens des particuliers. Par contre, le taux des constructions de bon état comprend en plus des constructions neuves, des équipements importants et de création coloniale. Par ceci, on cite l'hôpital Boushaba et l'école moyenne (CEM) Ait Zaouche. Pas très loin de cet état, il y a encore des équipements datant de la période coloniale et présentant un état d'habitabilité acceptable (le siège des contributions (Amar Maâche) et les bâtiments HLM.

Beaucoup de chercheurs décrivent dans leurs publications et attribuent cela au manque d'une volonté de préservation de ce parc au profit d'une urbanisation non contrôlée, surtout depuis les années 80.

« La promulgation de la loi 81.01 du 07 février 1981 (JORA, 1981), qui avait autorisé l'achat des biens vacants par leurs occupants, ce qui a abouti à un changement irréversible qui allait affecter profondément les espaces urbains et architecturaux coloniaux » (Boutabba Hynda 2014). Ainsi, une population aisée occupe la plupart des biens, et commence à intervenir sur ce patrimoine par démolition et reconstruction, ou en contenant des espaces extérieurs...

« La mise en place de nouvelles règles issues de l'orientation politique qui libère le foncier et l'immobilier, en procédant à un changement de statut juridique d'un bien vacant propriété de l'état à un bien en propriété privée ; et sous la pression de la spéculation foncière et immobilière, on est passé d'un bien à valeur patrimoniale à un bien à valeur marchande » (Chouadra Said, 2015).

« Dans ce contexte, jusqu'à la fin du 19e siècle, le style architectural officiel de l'empire français en Algérie est le néoclassicisme qui présente des détails grecs ou romains, de simples murs blancs et une magnificence de l'échelle » (Susie Hodge, 2019). J. J., Deluz annonce que « L'architecture classicisante d'appartenance européenne a été pendant soixante-dix ans l'architecture officielle de l'empire français en Algérie, où la « politique d'empire » survécut à l'empire » (J J Deluz, 1988). Au début du 20e siècle, la politique urbaine coloniale a changé de mesures, pour associer le style architectural local au néoclassicisme, afin d'arriver ensuite à un style de pastiche partagé entre le néo-classicisme européen et les tendances « orientalistes ». « A Alger, «le comité du vieil Alger » qui se donne pour tâche de préserver la ville turque, est créé en 1900 et rassemble de nombreux intellectuels et notables. Les arguments convergent donc pour que Charles Célestin Jonnart, gouverneur général en Algérie, institue une sorte de style officiel du régime à base de pastiche de l'architecture arabe » (J J Deluz, 1988).

Afin de paramétrer la valeur des biens historiques selon des critères de l'âge de l'édifice, le niveau de préservation de ses caractéristiques, l'intégrité architecturale, son usage initial, la rareté de son type, etc. » (Zerouala M S, 2013) ; un inventaire d'état de la préservation des constructions est élaboré, pour qu'on doive tenir compte des constructions privées ou publiques qui présentent, au moins, un état de conservation moyenne du point de vue technique. Alors passant étape par étape dans le centre-ville de Khenchela, et nous sommes arrivés à saisir les constructions suivantes :

III.2.4.1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

L'ensemble des équipements de création coloniale figurant dans ce centre sont mentionnés sur la présente carte (figure 17) :



Figure 17 : localisation des quelques équipements sur carte du centre-ville de Khenchela avec photos. Source auteur 2022.

III.2.4.1.1 L'ANCIEN SIÈGE DE LA MAIRIE DE KHENCHELA :

Il occupe le milieu du centre colonial, initié depuis sa création comme siège de la commune mixte, inspire son architecture du style islamique, sinon une intégralité de la forme de la mosquée. Sur l'un de ses quatre coins se dispose un minaret de trois niveaux, chapeauté par une petite voute. Il est de forme carrée, ses quatre pignons portent des pièces de claustra qui jouent le rôle de la Mouchrabia dans l'architecture islamique ; la fin de chaque niveau est ornée en tuile. Ce qui fait une différence entre ce minaret et celles des mosquées de l'époque est l'existence d'une montre qui prend la forme du clocher existant dans l'architecture des églises (photo 1).

Sur le toit du côté en face, une belle voute amuse l'équilibre de sa façade.

Sa façade principale (façade nord) donnant sur la place principale du centre est jalonnée par des arcades structurant un espace intermédiaire, entre l'intérieur du bâtiment et son espace extérieur. Elle est coiffée par un acrotère de hauteur ...

Elle assure encore ses fonctions et est exploitée actuellement comme annexe d'APC et d'autres services de la wilaya. Son état technique demeure encore acceptable et ne présente pas de signes d'in-habitabilité.



Photo 1 : L'ancienne mairie de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.4.1.2 L'ANCIENNE ÉCOLE DE GARÇONS ET L'ACTUEL CEM AIT-ZAOUECHE DE KHENCHELA :

L'un des bijoux du patrimoine hérité de la période coloniale, dans la ville de Khenchela. Elle occupe toute une parcelle et donne sur l'un des anciens boulevards du centre (le Boulevard de l'Est), elle est caractérisée par son architecture particulière et son état physique remarquable (Photo 2).

Composée de plusieurs blocs pédagogiques, distribués sur les trois faces de la parcelle et adaptés aux reliefs du terrain.

Les deux premiers blocs de la façade principale composés de deux niveaux et le troisième d'un seul niveau avec un sous-sol semi-enterré.

Sa toiture est en tuile avec quatre ponts pour chaque bloc, les souches de cheminée marquent leur présence au-dessus.

Ces façades sont soigneusement traitées avec les détails architectoniques qui empreignent l'architecture coloniale, les rythmes de distribution des fenêtres reflètent la distribution

fonctionnelle interne avec des dimensions favorisant la hauteur sur la largeur, assistées au-delà d'une corniche au-dessus par des impostes butées par du claustrât.

La porte d'entrée est couverte par un auvent en bois bien sculpté et couvert en tuile verte.



Photo 2 : École Ait Zaouche de Khenchela. Source : Auteur 2022.

Un bloc de logements collectifs de 04 niveaux est intégré par son architecture avec l'édifice principal, il occupe une place de proximité de l'école et porte ces mêmes caractéristiques.

Ce qui est important à saisir est l'état de conservation de ses parties intérieures (Photo 3). Elle garde encore ses éléments constructifs initiaux, à l'instar des revêtements de sol, l'appareillage des pierres des soubassements, la ferronnerie des garde-corps des escaliers, la serrurerie des fenêtres, ses arbres, les auvents des portes d'accès à la cour, les descentes des eaux pluviales...

En plus de ça, elle porte un décor très joli animé par des bacs à fleurs distribués partout.

Quelques travaux d'entretien des faux-plafonds avec des matériaux récents et de choix modeste restent l'exception d'une intervention mal réfléchie.



Photo 3 : École Ait Zaouche de Khenchela (Photos d'intérieur) Source : Auteur 2022.

III.2.4.1.3 SIÈGE DES CONTRIBUTIONS :

L'ancien siège des contributions occupe un angle au centre-ville de Khenchela, de petite échelle, et de volume cubique arrondi en angle de croisement, d'une architecture simple marquée par un accès d'angle traité en pierre et d'un auvent soutenant la forme de l'angle, ses fenêtres forment un élément uni. Son état d'habitabilité est acceptable. Son revêtement qui paraît d'application récente suggère de s'interroger sur sa nature originelle (Photo 4).

Photo 4 : Ancien Siège des contributions de Khenchela Source : Auteur 2022.

III.2.4.1.4 LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Ce centre abrite également d'autres équipements de la même période coloniale, ils sont encore fonctionnels et gardent leurs vocations principales (Docks, Marché couvert et l'ancien siège de Sonelgaz...) (Photos 5).



Photo 5 : Photos de diverses constructions coloniales du centre-ville ancien de Khenchela. Source : Auteur

III.2.4.2 LES BIENS DES PARTICULIERS :

L'un des biens célèbres de la période coloniale appartenant aux propriétaires privés est la bâtisse appelée « Café d'Alger », comme il était à proximité de l'ancien point de départ des voyageurs vers Alger, il occupe un coin d'intersection entre la rue Ben Boulaid du centre-ville et la voie menant vers Ain Beida. Elle garde encore son style architectural colonial avec tous ses éléments constructifs, ces gabarits et ces matériaux de construction (Photos 6).

Pas loin d'ici, deux autres belles demeures existent encore avec leurs styles.



Photo 6 : quelques biens des particuliers datant de la période coloniale au centre de Khnechela. Source : Auteur 2022.

III.2.4.3 LES PLACES ET LES JARDINS PUBLICS :

Il est à préciser que les places, quel que soit leur statut, restent par excellence les supports de la vie quotidienne. « *Ces espaces urbains doivent être hiérarchisés dans leur rôle et fonction, ce qui permet leur meilleure intégration et fonctionnement dans le quartier* » (Zerouala M S, 2013).

Comme nous l'avons déjà montré, le centre-ville de Khenchela est doté depuis son existence d'une place face au siège de l'ancienne mairie, elle vit actuellement un état de marginalisation totale et un jardin (20 aout 1956) peu aménagé et mal géré.



Photo 7: Places et jardins au centre-ville de Khenchela. Source Auteur 2022.

III.2.5 DES BÂTIMENTS NEUFS SUR DES TRACES ANCIENNES :

En contrepartie, des équipements et des investissements privés et publics ont été édifiés sur les traces des anciennes bâtisses, sur de nombreux étages destinés dans la plupart des cas aux activités tertiaires et à l'habitat (Photos 8-9). Avec une architecture surprenante dans

des lieux fragilisés, sans tenir compte des effets de ces pratiques sur le contexte urbain global, surtout en matière de circulation, de stationnement en inadéquation avec les structures viaires qui ne sont pas capables d'accueillir le volume du trafic actuel. Sachant que ces édifices n'ont même pas assuré des parkings au sous-sol, pour leurs propres utilisations. Sans compatibilité avec la capacité des rues et les endroits de stationnement. La question reste ouverte pour plus d'approfondissement.



Photos 8-9 : Immeubles récents d'investissements au centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.

D'autres propriétaires ont choisi d'édifier de belles demeures sur leurs biens, en excluant toutes sortes d'activités tertiaires intenses (Photos 10).



Photo 10 : des villas réalisées au centre-ville de Khenchela Source : Auteur 2022.

III.2.6 ANALYSE ÉCONOMIQUE :

III.2.6.1 LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE KHENCHELA

Cette étape s'articule sur deux lectures, l'une complète l'autre :

La première, destinée à analyser la distribution des activités commerciales dans le centre-ville colonial de Khenchela.

Dans la deuxième, il s'agit d'un élargissement qui prend compte de la distribution des activités commerciales, dans le centre et son voisinage proche.

L'analyse de la distribution des activités commerciales dans le centre-ville, a mené à des résultats faciles à interpréter.

III.2.6.1.1 INTERPRÉTATION DE RÉSULTATS :

Cette distribution forme un nuage dense qui exprime une animation importante allongée sur la partie sud du centre, rétrécie de part et d'autre, limitée allant vers l'ouest et dégagée allant vers le sud-est.

Il est clairement visible que ce centre est divisé en deux grandes parties dont l'importance de l'ossature routière est le facteur déterminant de cette distribution (figure 18).

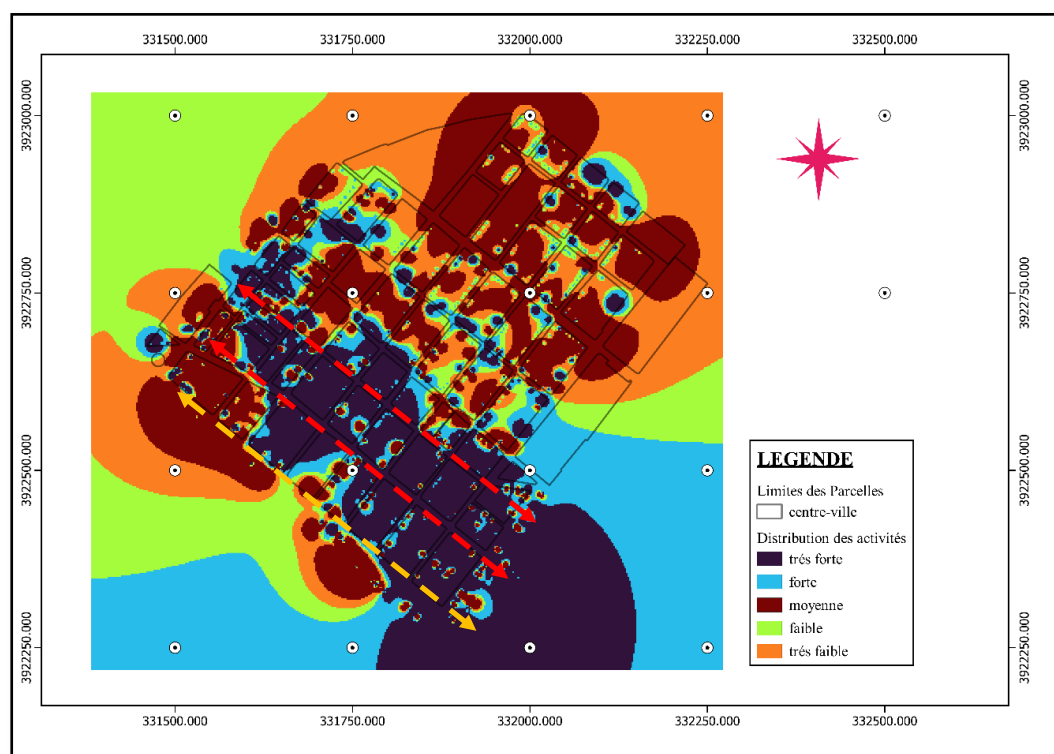


Figure 18 : Distribution des activités commerciales au centre-ville de Khenchela.

Source : Auteur 2022.

Mais ça peut s'expliquer par d'autres raisons. Afin de mieux comprendre les causes majeures de cette situation, il est important de s'adresser à la carte de l'état du cadre bâti.

Le rapport entre la concentration des activités économiques et l'état du cadre bâti montre des résultats assez explicatifs, dès que les constructions de bon état sont dans leur majorité soit des équipements publics localisés, comme nous l'avons déjà bien expliqué auparavant, sur les grands axes délimitant le centre ou des investissements privés localisés au sein du centre. Par contre la concentration des activités est superposée beaucoup plus là où se localise le cadre bâti d'état moyen (de 1-jusqu'à 5 sur la légende de la figure 19).

Ceci est probablement lié à la portée des activités exercées dans ce centre et le degré d'aisance des commerçants, parce que la plupart des activités exercées d'après l'inventaire réalisé sont des activités de détail, opérées par de simples exerçants.

La desserte du centre en moyens de transport est aussi l'un des facteurs favorisant les disparités enregistrées dans la distribution des activités commerciales.

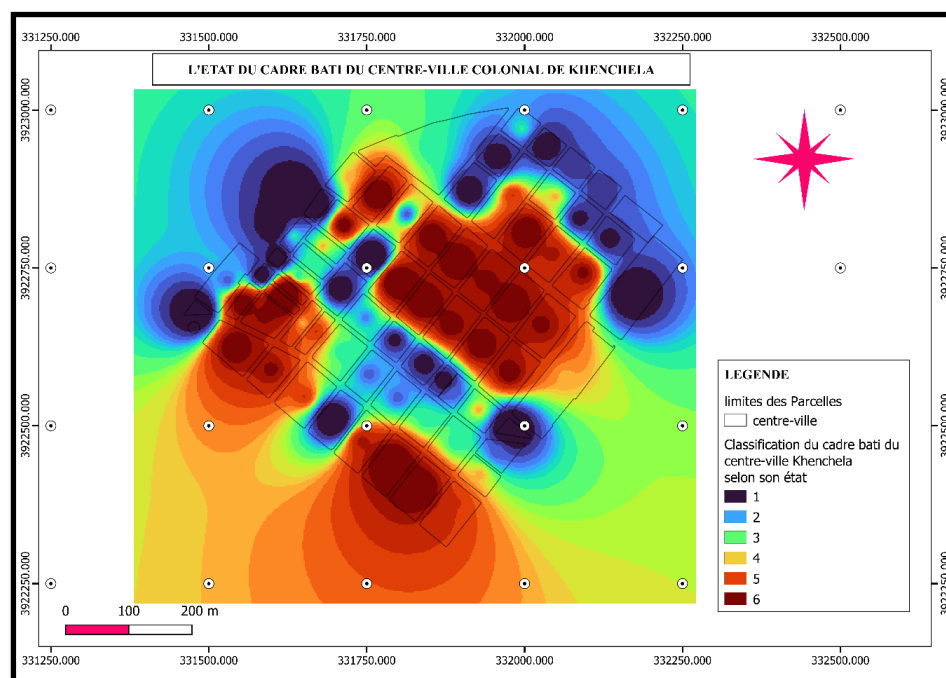


Figure 19 : Rapport de distribution des activités commerciales par rapport à l'état du cadre bâti dans le centre-ville de Khenchela. Source : Auteur 2022.

III.2.6.2 LA DISTRIBUTION COMMERCIALE AUTOUR DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE KHENCHELA.

La deuxième lecture s'effectue sur le centre et son entourage proche. Alors de la même manière, nous avons réalisé un inventaire détaillé de l'ensemble des activités économiques concrètement exercées, dans les quartiers de proximité du centre.

III.2.6.2.1 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Les résultats obtenus après le traitement des données saisies montrent que le lieu le plus animé, par la concentration des activités commerciales, est le centre-ville colonial avec une hiérarchie descendante, depuis l'intersection des deux voies principales servant la ville, allant vers son milieu.

Les quartiers les plus défavorisés par rapport à l'activité commerciale sont ceux situés au nord du centre, avec une rupture bien claire et d'ordre moins intensif pour ceux du sud-est. Alors, le centre joue encore un rôle important dans ce contexte (Figure 20).

Il est important de signaler qu'il y a une forte relation entre cet état de fait et les exigences liées à d'autres facteurs endogènes et exogènes, concernant l'incohérence entre les différents tissus urbains de ces quartiers (cité des jardins avec son tissu spontané).

L'existence de grandes enceintes clôturées autour des équipements occupant de grandes parcelles, par ceci on cite l'ancienne caserne au nord-ouest, le siège de la wilaya en juxtaposition avec d'autres équipements au sud-ouest, le stade de football sur le front Sud, l'hôpital et l'école moyenne à l'Est. Sans oublier les contraintes de topographie des sites (au-delà de la cité Hasnaoui), ce qui ne favorise pas la perméabilité et l'accès facile par les moyens de transport.

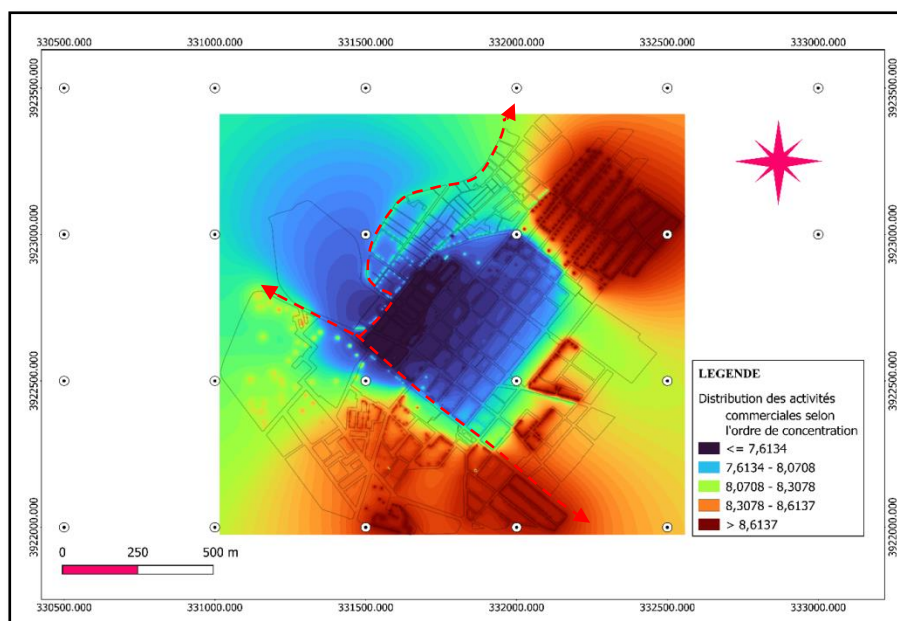


Figure 20 : Distribution des activités commerciales autour du centre-ville colonial de Khenchela Source : Auteur 2022.

III.2.7 CONCLUSION :

Le cadre bâti original du centre-ville colonial de Khenchela est en transformation perpétuelle, cette transformation atteint plus de 60% de ses bâtiments, l'état du reste de ce parc enregistre 24% en mauvais état. Les constructions en bon état sont toutes des équipements publics qui bénéficient de plus d'entretien et de prise en charge. Ces derniers représentent par leur valeur architecturale, un patrimoine national important qui mérite plus d'attention. Il est important aussi de signaler qu'il y a encore des biens de particuliers qui gardent aussi leur puissance et leur valeur, grâce à leurs propriétaires. Ce centre est très maigre en matière de dotation en jardins, en placettes, en aires de jeux et en parkings de stationnement. Le paysage urbain de ce centre est partagé entre un vieux cadre bâti colonial et un autre sans originalité ni modernité. La dynamique économique du centre est son seul capital qui lui réserve son existence et son importance ; elle est répartie surtout sur les grands axes de circulation et le premier noyau de sa création.

III.3 CHAPITRE III-03 : HISTOIRE, GENÈSE et EVOLUTION DE LA VILLE DE GUELMA

III.3.1 APERÇU HISTORIQUE SUR LA VILLE DE GUELMA

III.3.1.1 PÉRIODE DE L'ANCIENNE HISTOIRE

La ville de Guelma est une ville moyenne de rang intermédiaire, de création coloniale sur des traces ancestrales romaines, chef-lieu de wilaya depuis le deuxième découpage administratif du territoire national, située au nord du pays, de climat subhumide, elle porte le même nom pendant la période coloniale.

L'actuelle ville de Guelma est située sur « *l'axe d'urbanisation historique II du territoire algérien* » (Côte Marc, 1983). Son histoire, enracinée dans le temps, vivait pleinement tous les épisodes historiques, passant par l'Afrique du Nord.

« Carrefour stratégique au centre des antiques Rusicada, Tunizia, Taghaste, Hippone et Theveste, toutes d'anciennes citadelles carthaginoises, Calama, accède au rang de foyer culturel qu'elle partage avec Taghaste » (Commune Guelma, 1962).

Ses opportunités naturelles, son rapprochement de la méditerranée, et sa position comme carrefour de liaison entre le Nord et l'intérieur du pays l'ont exposée aux divers conquérants, au fil de l'histoire.

Elle était appelée Malacca chez les Phéniciens qui s'étaient installés sur une cité berbère et laissèrent leurs empreintes, pendant leur occupation de la région.

« La ville numide s'appelait Malacca et fut importante sous le règne de Massinissa. Des inscriptions libyques trouvées à Guelma prouvent que la région a été civilisée bien avant l'arrivée des Carthaginois ou des Romains ; des mentions latines attestent que Guelma portait déjà le nom de « Calama », bien que ce nom soit probablement d'origine phénicienne » (Boudra Messaoud, 2011) & (Commune Guelma, 1962).

Les Romains lui ont attribué le nom de Calama et fondèrent leurs installations sur les traces de ladite cité berbère et un poste phénicien.

Les vestiges romains qui existent dans la ville actuelle décrivent clairement l'ampleur que cette ville avait occupée à l'époque ; *« La ville romaine avait été bâtie sur l'emplacement d'une cité berbère et d'un poste phénicien. Centre qui devint municipale, puis colonie romaine, ville importante puisqu'elle possédait son propre théâtre à ciel ouvert »* (Côte Marc, 1996).

« En l'an 311 de notre ère, Calama connut un violent séisme qui l'a entièrement détruite. Entre le 4e et 5e siècle, les Vandales l'envahirent, suivis par les Byzantins avant de connaître

la conquête musulmane, au 7e siècle » (Boudra Messaoud, 2011) & (Commune Guelma, 1962)

« Après l'avènement de l'Islam, la ville porte le nom actuel de Guelma, *«elle retrouva une certaine prospérité sous les Fatimides et Zirides. Dès le début du 11e siècle, des tribus arabes, en particulier les Banou Hilal, s'étaient déjà installées dans cette région attractive selon Ibn Khaldoun* » ; mais à partir du 12e siècle, elle ne fut plus qu'un gîte d'étape. Les Turcs l'occupèrent du 16e au 19e siècle » « *L'époque ottomane, quant à elle, n'a pas effectué de changements radicaux dans le paysage socioculturel de la ville, cependant elle a bien laissé des traces elle aussi, ne serait-ce que par quelques noms de famille qu'on retrouve aujourd'hui. Après, c'était le site d'un gros marché, à proximité des ruines* » (Commune Guelma, 1962) & (Boudra Messaoud, 2011).

III.3.1.2 LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :

La première installation des colons français sur cette ville date des premières années de l'occupation de l'Algérie.

Avec l'arrivée des Français en 1836, Guelma fût reconstruite sur ses anciennes traces, et le mur de l'enceinte fut repris. Ainsi, « *l'héritage légué fut un tracé en damier à boulevards larges de 09 à 12 mètres et des îlots réguliers dans la majorité de 60 x 80 mètres* » (Boudra Messaoud, 2011).

C'est dès cette période qu'on doit s'intéresser à l'évolution et au diachronique de croissance de cette ville.

« *Guelma fait partie de ces villes récentes qui, comme Sétif ou Skikda, ont réutilisé et valorisé un site antique. En 1830, de l'antique Calama, ne subsistait que des pans de murs. Mais le lieu était resté gîte d'étape, et gros marché rural* » (Côte Marc, 1999).

III.3.2 DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE GUELMA :

III.3.2.1 LA PÉRIODE AVANT 1858 :

Ce qui est important à saisir, dans cette période, est l'insuffisance enregistrée en matière d'information sur les instruments graphiques de la ville de cette époque, sachant que l'installation française à Guelma était établie, en profitant de l'existence des anciens remparts de la ville romaine, disposés en cinq portes (Babs,) pour assurer la sécurité de leur implantation récente : Bab Annaba, Bab Qsentina, Bab Essooug, Bab Souk Ahras ou la porte de la pépinière, et Bab Skikda. « *Les colons installèrent un camp*

permanent en 1836 ; et en 1846 émergeait la ville coloniale située à une altitude de 290m, occupant tout le site antique et s'entourant d'un rempart percé de cinq portes » (Chuerfi Achour, 2011).

« La ville de Guelma est formée d'un quartier autochtone à proximité d'un quartier des colons, près des ruines et décombres antiques sur lesquels des maisons et de rares gourbis disséminés, formaient la Guelma des Arabes » (Boudra Messaoud, 2011).

Quelques années après (en 1844 exactement), l'installation des colons prit le caractère d'instauration d'une future ville, par ceci ils construisaient un pont sur la Seybouse et le tracé de la route, une usine à vapeur bien outillée alimente l'éclairage public et celui des particuliers ; et la ville devint éclairée à l'électricité. Quelques années plus tard, la ville bénéficia d'un réseau d'eau potable et de rejet des égouts et le passage du chemin de fer.

« Le 20 janvier 1845, création d'un centre européen de 250 familles, annexé au camp militaire ; en 1851 commence l'administration civile, et érigée en commune de plein exercice en 1858 » (Boudra Messaoud, 2011).

Les Français avaient édifié le centre qui était doté d'une église, square, jardin, caserne, mairie, prison, tribunal...

C'est sur l'actuelle rue d'Announa que l'activité de commerce et d'échange était effectuée entre les communautés musulmane et juive (Figure 21).

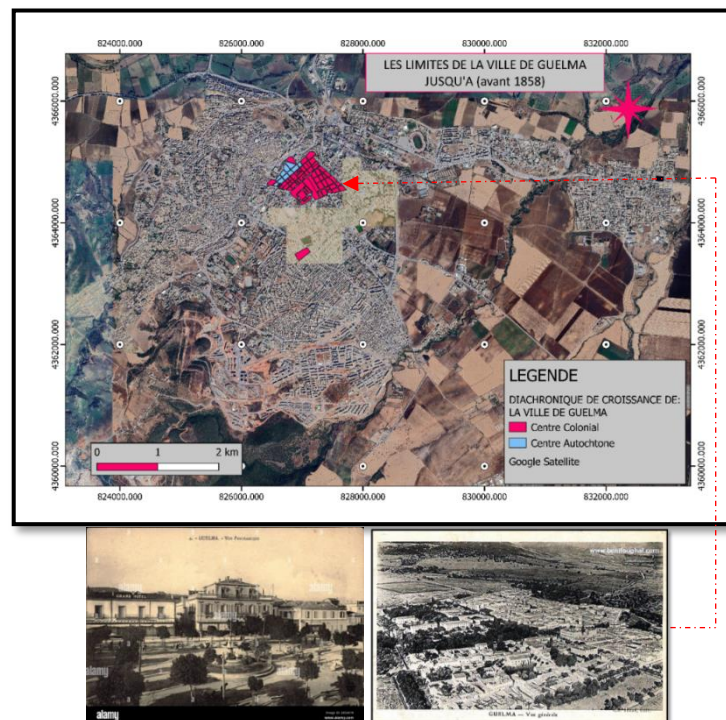


Figure 21 : localisation des quelques équipements sur carte du centre-ville de Guelma avec photos (alamyimages., 2022).

Les potentialités économiques importantes de la région deviendront rapidement une des principales sources de richesse de Guelma et encouragèrent les colons à s'intéresser à cette ville ; « *Les magnifiques carrières de marbres colorés de la Mahouna (à six kilomètres de la ville, au sud), les laines, l'huile, les blés et la pierre à bâtir, que l'on rencontre aux portes mêmes de la ville, sont les principaux débouchés offerts sur place par la nature, à l'industrie locale* » (Boudra Messaoud, 2011).

III.3.2.2 LA PÉRIODE ENTRE 1858-1962 :

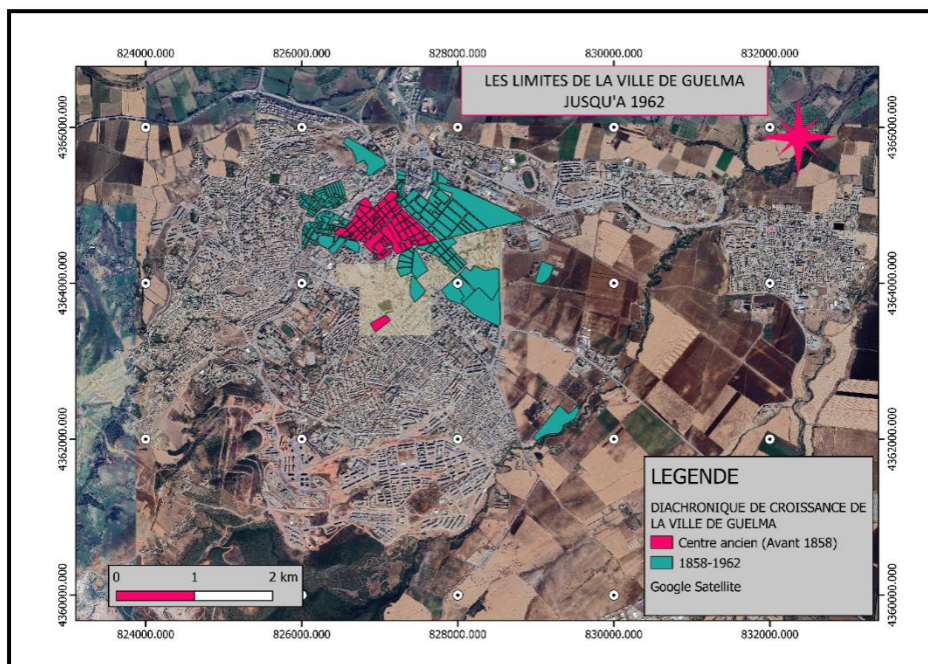
À l'aube de l'indépendance et le départ des colons français de l'Algérie en 1962, la ville de Guelma était formée de l'ancien centre-ville avec son square, le jardin public des Allées, la citadelle transformée en ensemble administratif, et la célèbre rue d'Announa ainsi que le théâtre romain, des quartiers européens (cité la gare- cité bon accueil 01 et bon accueil 02, construites vers 1912).

À la fin de cette période et sous l'effet des politiques coloniales ; zones interdites appliquées pour le contrôle du territoire et l'isolement des moudjahidines durant les années de la révolution nationale ; la ville de Guelma a vécu un exode rural massif de la population rurale rejoignant la ville, ce qui avait donné naissance à des nouveaux quartiers spontanés (cité Bencheghieb- cité Bourara) implantés vers le sud et le sud-ouest sur les berges de l'Oued Skhoun, occupés par les indigènes. «*Sur les berges de l'oued Skhoun, de petits bidonvilles se sont progressivement transformés en une vaste cité auto-construite en dur, d'une telle ampleur qu'elle représente aujourd'hui près de 40 % de la population de la ville, et tire à elle l'activité commerciale. Une néo-médina dans une ville qui n'a pas de médina* » (Côte Marc, 1999).

Dans le cadre du plan de Constantine ; quelques bâtiments d'habitat collectif ont vu le jour, comme le bâtiment dit septième bâtiment d'Elaassel, des logements de fonction au sein des établissements scolaires comme ceux de l'actuelle école Mouloud Feraoun) et de l'habitat de recasement (cité Beaumarché, de style architectural arabo-musulman), le camp de concentration d'Ain Defla portant par la suite une extension en bidonville.

On cite également la réalisation de quelques établissements et équipements : école d'agriculture- stade Ali Abda- école moyenne Mohamed Abdou- siège des contributions...

Une extension vers le Nord compte une gare ferroviaire, en mitoyenneté avec les faubourgs de la gare et le quartier des ouvriers de la gare (Carte 36).



Carte 36 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1962.(Commune Guelma, 1962)

III.3.2.3 LA PÉRIODE ENTRE 1962-1977

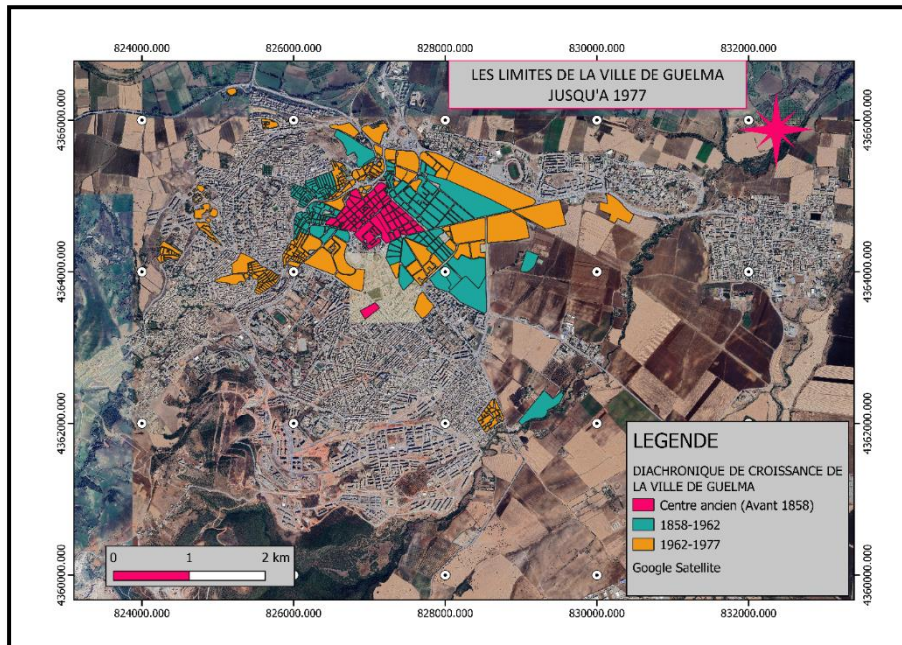
Sous l'effet de l'exode rural continu, l'extension de la ville dans cette période s'accroissait sur ses quartiers spontanés de la périphérie sud-ouest. L'implantation de la zone industrielle près de la gare ferroviaire et la RN20, ainsi que l'implantation des premiers programmes de logements collectifs ont tracé la nouvelle figure de croissance, sur la carte de Guelma. « Vers le bas (Nord), du côté de la gare, la ville respectant les terres agricoles, n'a guère dépassé la RN 20. En bordure de celle-ci, a été implantée une zone industrielle, comprenant 3 grosses unités, sucrerie, céramique, cycles, assurant ensemble environ 3 000 emplois» (Côte Marc, 1999).

Ce qui est apparent également sur cette carte est les formes d'étalement urbain, détectées sous forme de deux quartiers illicites : (cité Merabet Mesoud et cité Hmlaoui01, cité Meghmouli.

Dans cette période la ville a bénéficié de :

- Une structure industrielle importante, elle compte une unité de production céramique, unité de fabrication mécanique (Sonacom), usine de production de sucre (ENA sucre), et des établissements de construction et de travaux publics (EPBTP et SOTAG).

- Un programme de logements collectifs (cité Agabi, cité Guahdour Tahar)
- Des lotissements : Cité agricole.
- Quartiers illicites : cité Sediki.
- Etablissements et équipements : CFPA, CEM Mimoun, Siege de la wilaya, Hôpital Okbi, lycée Bourouillah, gendarmerie (Carte 37).



Carte 37 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1977 (DUAC Guelma, 2013).

III.3.2.4 LA PÉRIODE ENTRE 1977-1987

La nature juridique privée, des terrains de la vallée, facilite l'accès à la propriété pour les citoyens, ceci contribue à la diffusion d'un habitat spontané soumis aux menaces de destruction, jusqu'à la reconnaissance administrative obtenue par une ordonnance du 13 août 1985. « *La crainte des épidémies et l'absence d'assainissement poussent alors les autorités à réagir et à annoncer une restructuration de l'ensemble du secteur en mai 1986* » (Kerdoud Nadia, 2005).

En contrepartie ; les programmes de l'habitat collectif ont pris une grande faveur dans cette période, sur les quatre coins de la ville. Au-delà à l'Est, la cité frères Rehabi (cité Geraudon) tend à faire le lien avec le bourg de Belkheir, la ZHUN AIN DEFLA 1,2 et 3 et les logements collectifs DNC sur les côtés ouest et sud-ouest de la ville, cité Khalla- cité Bara Lakhdar à l'Est et enfin cité champs manoeuvre- cité Guahdour Tahar au sud de la ville coloniale.

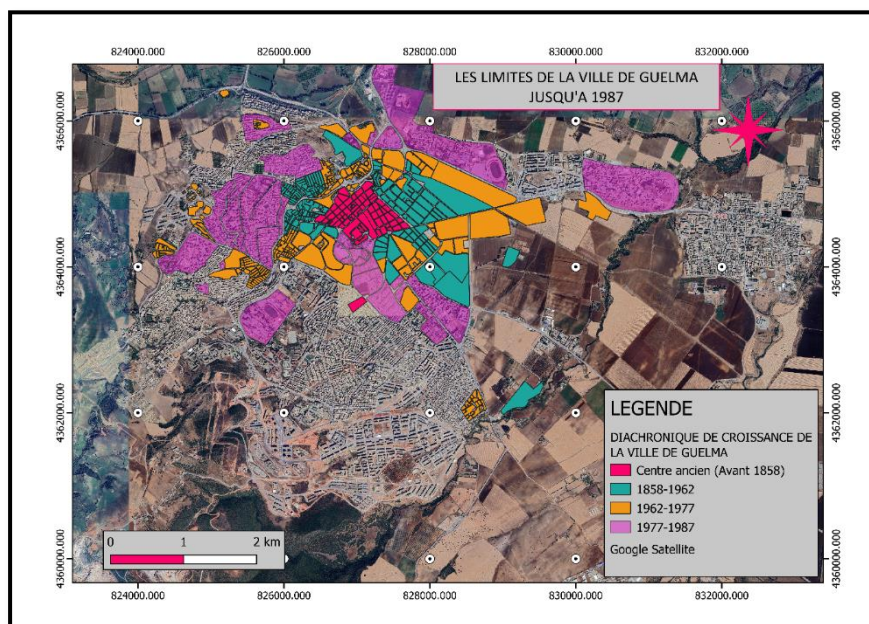
La ville a bénéficié aussi d'une zone d'activité à la proximité de la cité des frères Rehabi, d'un nombre important de lotissements (cité El-Hafsi- lotissement Ain-Defla 01- lotissement DNC- lotissement 19 juin 01 et d'un ensemble d'équipements (Complexe omnisport -abattoir-

marché fruits et légumes- école de l'habitat (reconvertie en centre de formation professionnelle)- gare routière et une nouvelle caserne militaire.

Le quartier illicite dit cite Aadjabi est de naissance de cette période (Carte 38).

Il est important de noter que la ville a connu, pendant les années 80, des interventions partielles sur quelques équipements d'origine coloniale, afin d'avoir plus d'espace et de friches au sein du centre. Cette opération a été effectuée sur :

- « La démolition de la caserne de gendarmerie avec l'école primaire adjacente, et l'aménagement à la place d'une grande esplanade attenante au théâtre municipal (nouvellement restauré),
- la démolition de l'unité de SONITEX7 attenante au théâtre romain qui constituait une friche urbaine, et l'aménagement au lieu et place d'un jardin anthropologique,
- la récupération de la caserne et sa réaffectation à des équipements publics : hôpital, tribunal, banque, assurance, salles de sport » (Boudra Messaoud, 2011).



Carte 38 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1987 (DUAC Guelma, 2013).

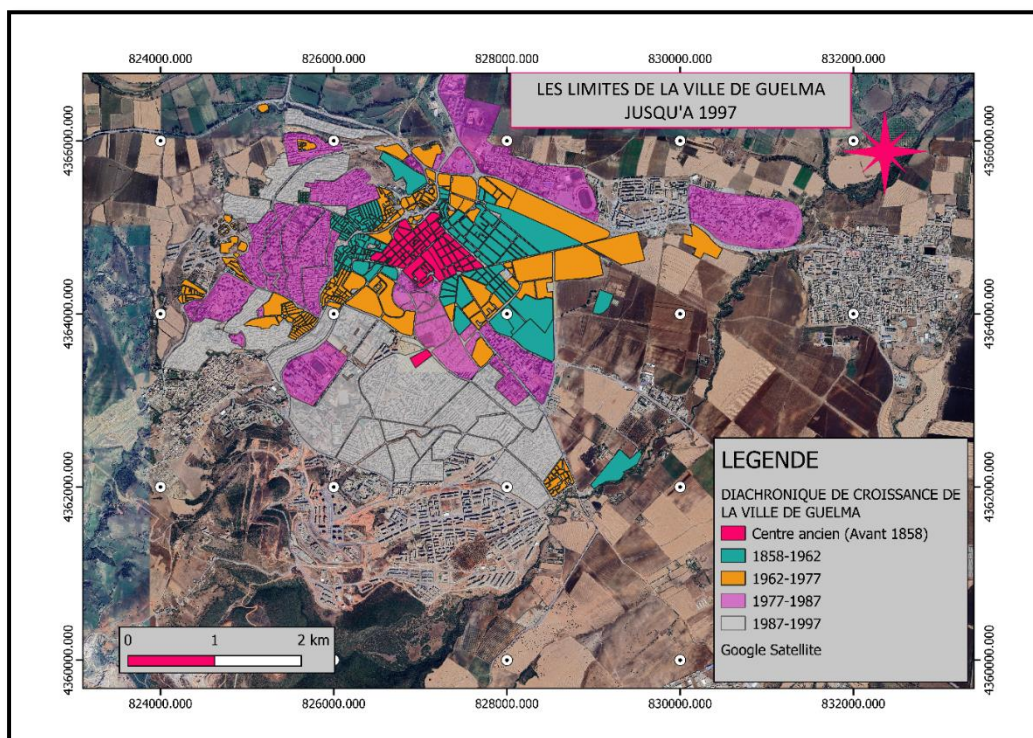
III.3.2.5 LA PÉRIODE ENTRE 1987-1997

La dotation de Guelma en infrastructures industrielles lui a attribué une vocation régionale récente ; elle a été affirmée par les pouvoirs publics, qui « ont doté la ville dans les années 70 d'une fonction industrielle, en 1974 d'un statut de chef-lieu de wilaya, dans les années 80 d'un rôle de centre universitaire » (Côte Marc, 1999).

La croissance de cette ville pendant la période des années 90 est structurée par un ensemble d'instruments (PDAU 1997) et de POS (POS Oued lamaaiz- POS El-Sanoubar). « L'avènement

des PDAU et POS au début des années 90, n'était au départ qu'une régularisation d'un état de fait, et une réservation de terrain urbanisable pour la réalisation de programmes d'habitat et d'équipements sociaux » (Cheraitia Mohamed, 2021).

Dans la même période, La ville a bénéficié d'un nombre important de lotissements (lotissement 19 juin 02- 1000 lots- 319 lots- 217 lots (lotissement militaire) – lotissements Ain Defla 01-02- et 03. Les quartiers illicites ont marqué aussi leur présence (cité Harga- cité Merabet Messoud), et enfin la création de l'université (ancien campus) (Carte 39).



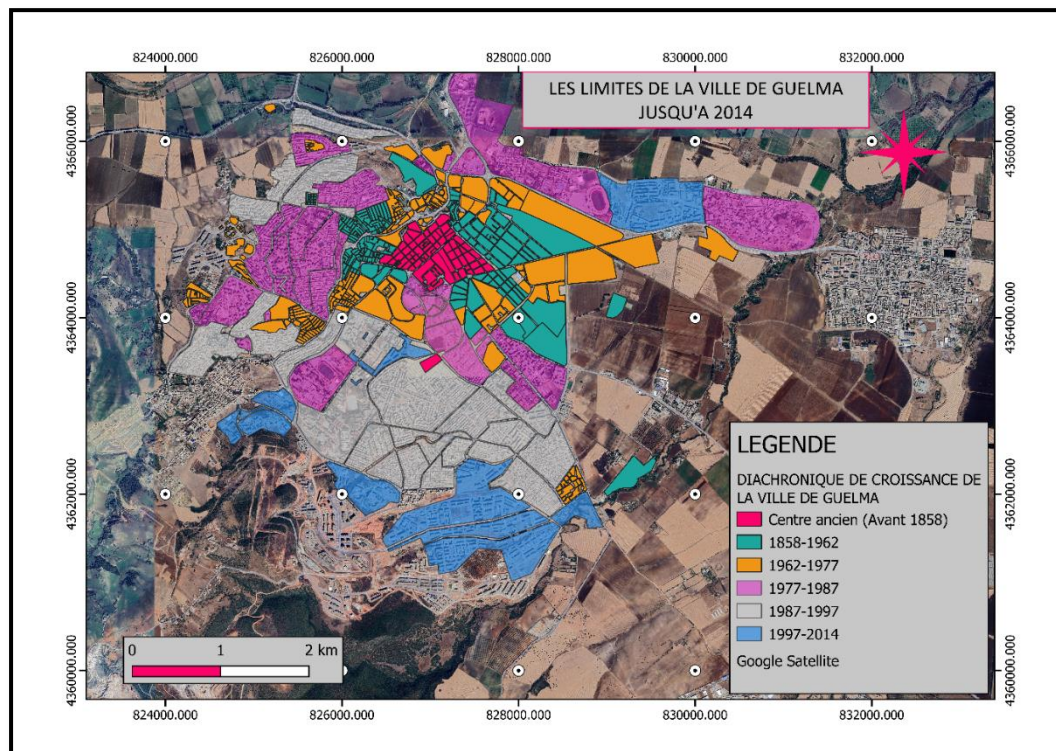
Carte 39 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1997 (DUAC Guelma, 2013).

III.3.2.6 LA PÉRIODE ENTRE 1997-2014

« À la fin des années 90, le secteur de l'habitat formait le cheval de bataille de toutes les politiques du logement, en effet le ministère chargé de ce secteur lance des programmes de logements sociaux (évolutifs, participatifs, promotionnels...) afin de résorber l'habitat précaire dans nos villes et améliorer leur image, et bien sûr assurer la dignité et le bien-être de la population et répondre à la demande sociale en la matière » (Cheraitia Mohamed, 2021).

Guelma n'a pas échappé à la règle, elle a bénéficié d'un programme de logement multiforme (achèvement des logements du POS El-Sanoubar- logements promotionnels du POS Sud- cité

Émir Abd El Kader...), d'un PDAU intercommunal, et des POS de grande envergure, ainsi qu'un nouveau campus universitaire (SOUIDANI Boujemâa) (Carte 40).



Carte 40 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 2014(DUAC Guelma, 2013)

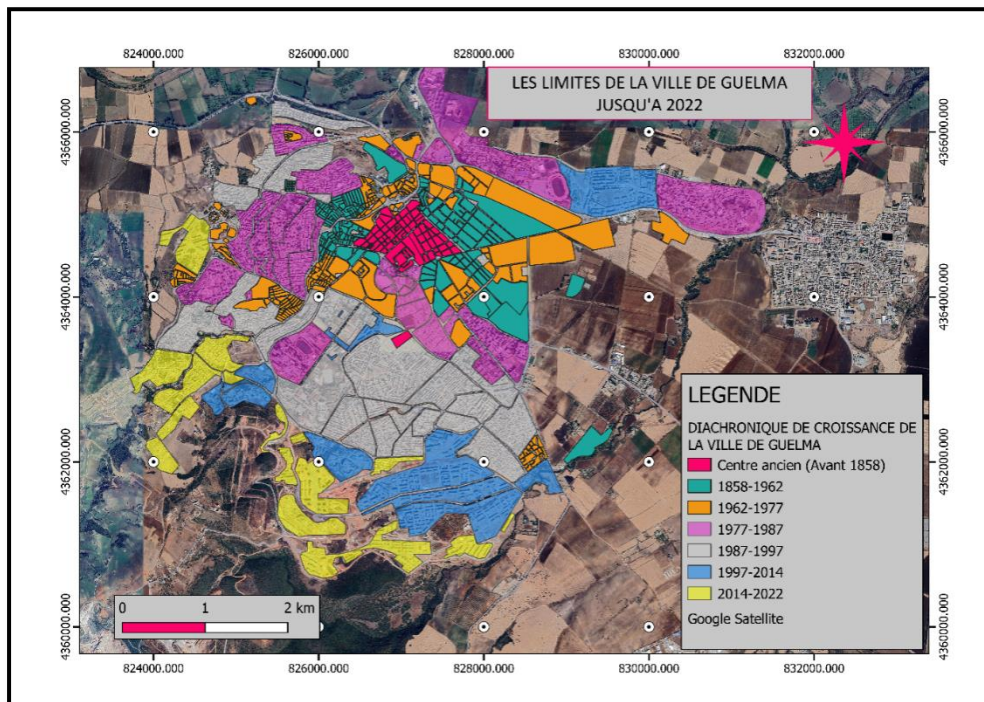
III.3.2.7 LA PÉRIODE JUSQU'À 2022

Dès sa création, l'extension de la ville de Guelma prend destination toujours vers le Sud, à cause des limites naturelles (Oued Seybousse) et les terrains à grandes potentialités agricoles, situés au Nord. En contre part, les terrains du sud de la ville ; à reliefs, accidentés et à caractéristiques rocheuses sont plus favorables à l'urbanisation.

Il est important de signaler que l'extension de la ville, sur les terrains bas, situés au Nord, peut l'exposer aux risques des inondations, vu la pluviométrie importante de la région.

« La voie ferrée vers Constantine, détruite par une crue de l'oued pendant la guerre, n'a pas été reconstruite ; mais une voie rejoint la ligne Annaba-Souk Ahras. Et de bonnes liaisons routières en étoile lient la ville à Annaba, Constantine, Souk Ahras, Ain Beida » (Côte Marc, 1999).

Dans le cadre d'un plan directeur d'architecture et d'urbanisme (PDAU) intercommunal, les plans d'occupation des sols qui prennent les plus grandes assiettes foncières se trouvent dans le sud de la ville (POS Sud et Extension 259ha, POS 31 159ha, POS O/Maiz 120ha). « *Cet instrument vise à reporter la croissance de la ville de Guelma, vers ses agglomérations satellites* » (DUAC Guelma, 2013) (Carte 41).



Carte 41 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 2022. Source Auteur 2022.

III.4 CHAPITRE III-04 : EXEMEN DE L'ÉTAT DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE DE GUELMA

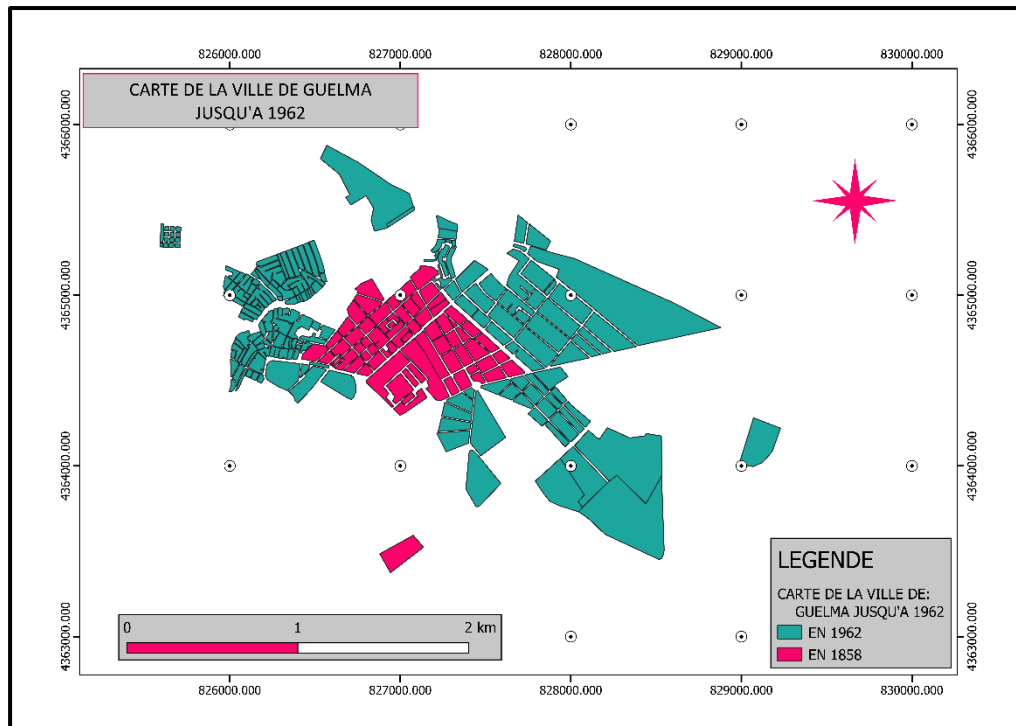
III.4.1 ESSAI DE DÉLIMITATION DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE GUELMA

De la même manière retenue pour la détermination du centre-ville colonial de la ville précédente, celui-ci intègre les moyens graphiques disponibles afin de saisir premièrement les limites d'extension de la ville de Guelma pendant la période coloniale, puis le repérage des voies principales structurant le centre pendant cette même époque. La typologie des parcelles et la densité des constructions, la dotation en équipements publics, en placettes et aires de détente, le style architectural des constructions, les techniques et les matériaux de construction utilisés le style du centre et sa dynamique économique sont tous des supports réels pour la délimitation de ce centre.

III.4.1.1 LA LIMITE D'EXTENSION DU CENTRE JUSQU'À LA FIN DE LA PÉRIODE COLONIALE

La ville de Guelma, héritée de la période coloniale, est l'une des villes algériennes les plus structurées via sa composition urbaine formée dans sa grande part de parcelles relativement équivalentes, et de trames viaires régulières, dotées d'un nombre important d'équipements et d'infrastructures de base (Carte 42). Une lecture de premier bord démontre le caractère géométrique qui influe sur l'ensemble de cette composition. Cette ville comporte également d'autres formes urbaines à caractère urbain spontané, occupées par les citoyens indigènes (Oued Skhouné et Faubourg de la gare ferroviaire) qui vivent en mitoyenneté avec la ville coloniale «*La ville de Guelma où le quartier d'Oued Skhouné fait la spécificité de la ville, constituant un seul ensemble et côtoyant le centre-ville lui-même dans sa partie sud-ouest, phénomène rare dans les autres villes algériennes* » (Saidi Tahar, 2009).

Ce qui est important à noter est les limites physiques dont on doit tenir compte pour la détermination de l'aire d'étude. Alors, il est clair que le premier indicateur est la ville coloniale dans ses parties réalisées par les colons, ce qui exclut les quartiers spontanés de cette première présélection.



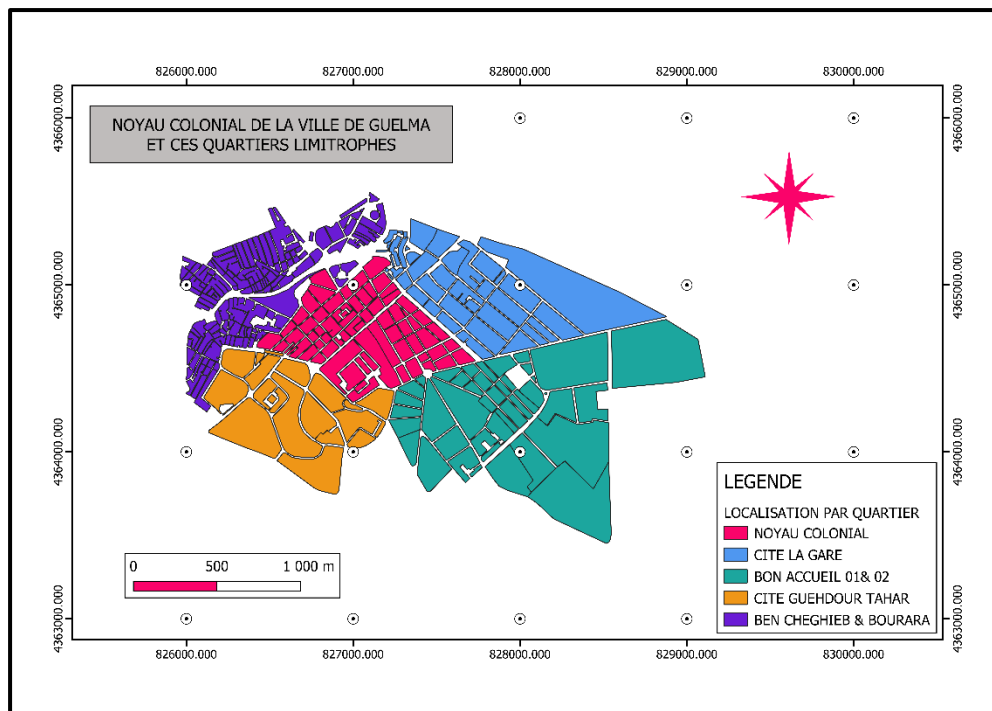
Carte 42 : Carte de la ville de Guelma jusqu'en 1962.

III.4.1.2 LA TYPOLOGIE ET LES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES DU TISSU URBAIN :

Dans la typologie des formes de parcelles de chaque partie, le facteur principal de distinction entre les différentes parties est soit les voies principales structurant l'ensemble de la composition à analyser, soit des changements de pente, causés par les reliefs de terrain ou par l'hétérogénéité formelle des tissus urbains.

Les voies dont on doit tenir compte comme support de séparation entre les différents compartiments de la ville sont : Boulevard Souidani Boudjemâa, Boulevard 01^{er} novembre, et le boulevard ...,

Le noyau initial du centre colonial est délimité au nord par la cité de la gare, située au-delà du Boulevard Souidani Boudjemâa, à l'Est par les cités bon accueil (01 et 02) bordant la rive est du boulevard..., au sud c'est la ZHUN champs manœuvre (cité Guehdour Tahar), à l'ouest par Oued Skhoun (cités Ben Cheghieb et Bourara) (Carte 43).



Carte 43 : Localisation du noyau colonial et ses quartiers environnants Source auteur 2022.

III.4.1.2.1 LE NOYAU INITIAL (COLONIAL) :

Par sa structure orthogonale typique et identique, ce noyau est lisiblement défini, par ces rues de formes géométriques tirées aux cordeaux, ses constructions qui n'arrivent pas à atteindre les 02 à 03 trois niveaux dans les meilleures hauteurs. Sa composition urbaine regroupe des demeures, des équipements administratifs et de culte, ses magasins intégrés au rez-de-chaussée des constructions, ses places et monuments (Carte 44).

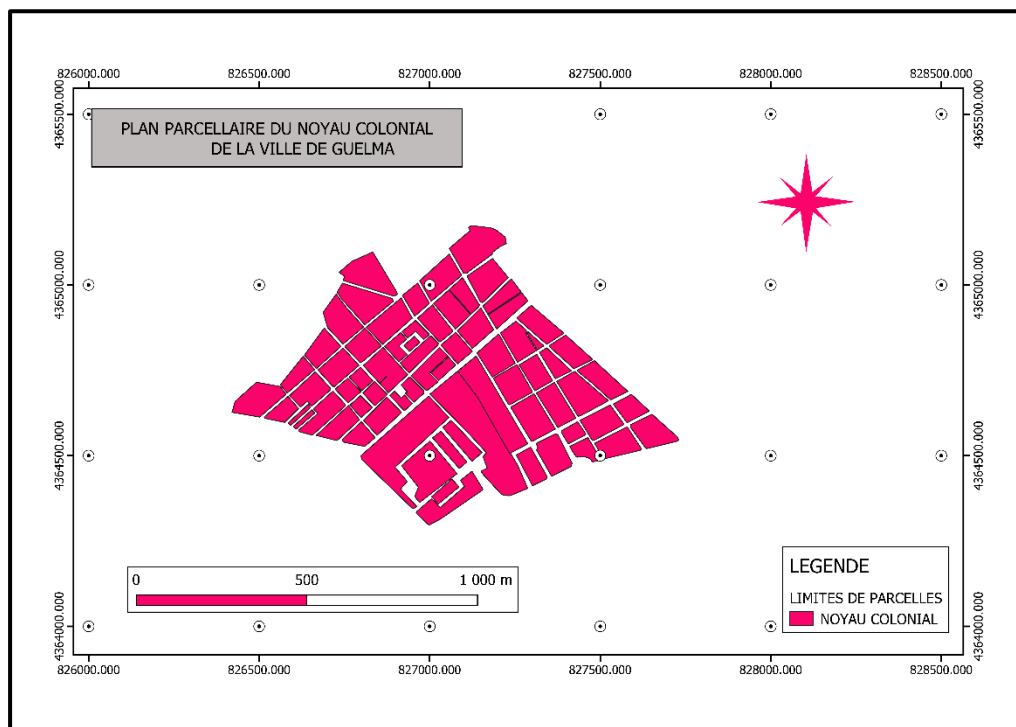
Ce qui fait la différence entre ce centre et ses correspondants dans les autres villes, est l'existence de vestiges appartenant à d'autres fondateurs hors les colons français, à l'instar de la mosquée El-Atiq avec sa célèbre architecture turque, et « *des friches urbaines composées des anciennes écuries (héritées de la période des janissaires turcs)* » (Boudra Messaoud, 2011).

Il est également important de signaler aussi que ce centre logeait des communautés autres que les colons français, pendant la période coloniale. Il s'agit de *communautés juives et musulmanes*, « *Cette présence est manifestée par le voisinage de la mosquée (El Atiq) et de la synagogue* » (Boudra Messaoud, 2011).

Le centre de gravité des cinq portes historiques structurant l'ancienne ville de Guelma a l'avantage de mieux gérer la distribution des équipements, des places et de points d'articulation du mouvement au sein de ce centre. Par ceci, les places principales (la place de

l'église reconvertie en mosquée Ibn Badis et la place du théâtre colonial, et le jardin Seraidi) ; les grands équipements, qui gardent encore leurs fonctions, sont tous situés sur les mêmes axes (le tribunal, la prison, l'hôpital Ibn Zohr, les banques, les hôtels, les équipements administratifs, les équipements éducatifs et culturels), sont situés sur l'axe principal (ex-rue Carnot) et l'actuel Boulevard 1^{er} novembre et l'axe le plus dynamisé (rue d'Announa). «*La célèbre rue d'Announa, qui depuis plus de cent ans, est la grande rue commerçante de Guelma*» (Côte Marc, 1999). Ceci favorise une dynamique socio-économique importante dans le centre.

Cette dynamique est la cause majeure de la congestion sensible d'autant plus que les aires de stationnement sont insuffisantes.

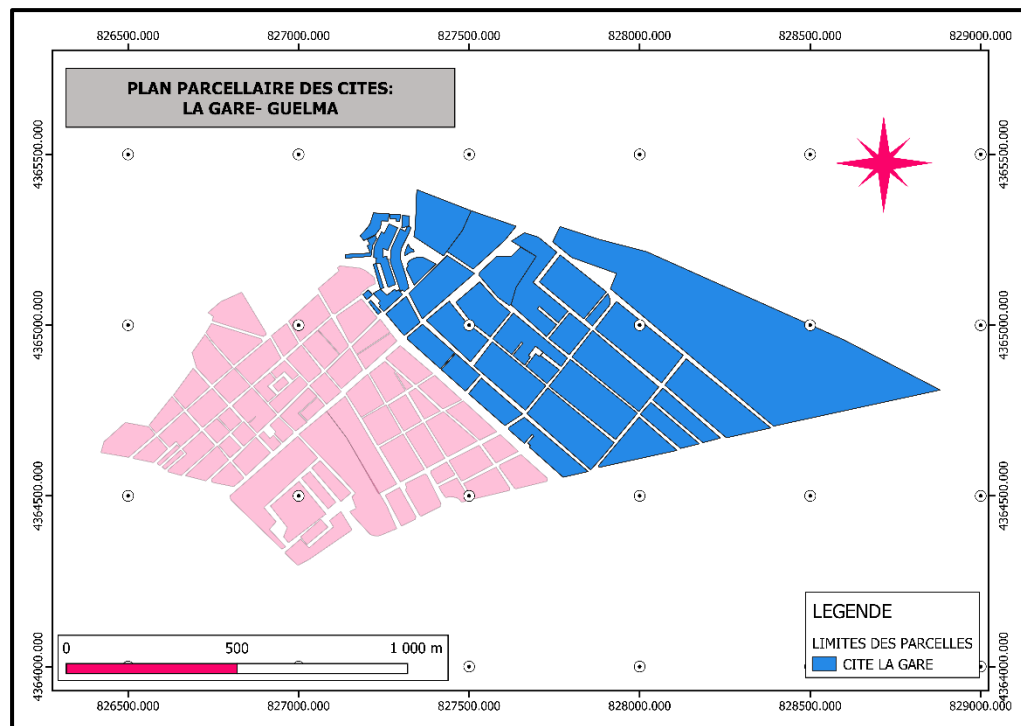


Carte 44 : Plan parcellaire du noyau colonial de la ville de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.1.2.2 CITÉ de LA GARE :

Considérée comme la partie récente du damier colonial de Guelma et liée avec lui, elle est structurée par le même tracé orthogonal, limitée au sud par le grand boulevard Souidani Boudjemâa, traversée du sud au nord par le boulevard 1^{er} novembre, à l'est par le Boulevard Boumâaza Saïd et limitée au nord par la gare ferroviaire de la ville. Ses parcelles sont de tailles et de formes différentes selon le gabarit des voies (Carte 45). Sur sa partie ouest et au-delà du boulevard du 1^{er} novembre, un programme de logements de recasement est instauré pour les indigènes, dans le cadre du plan de Constantine ; il compte également des

bâtiments collectifs, des équipements touristiques (Hôtel Mermoura), et des équipements éducatifs et administratifs.



Carte 45 : Plan parcellaire de la cité de la Gare de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.1.2.3 CITÉ OUED SKHOUN (QUARTIERS BOURARA ET BENCHEGHIEB) :

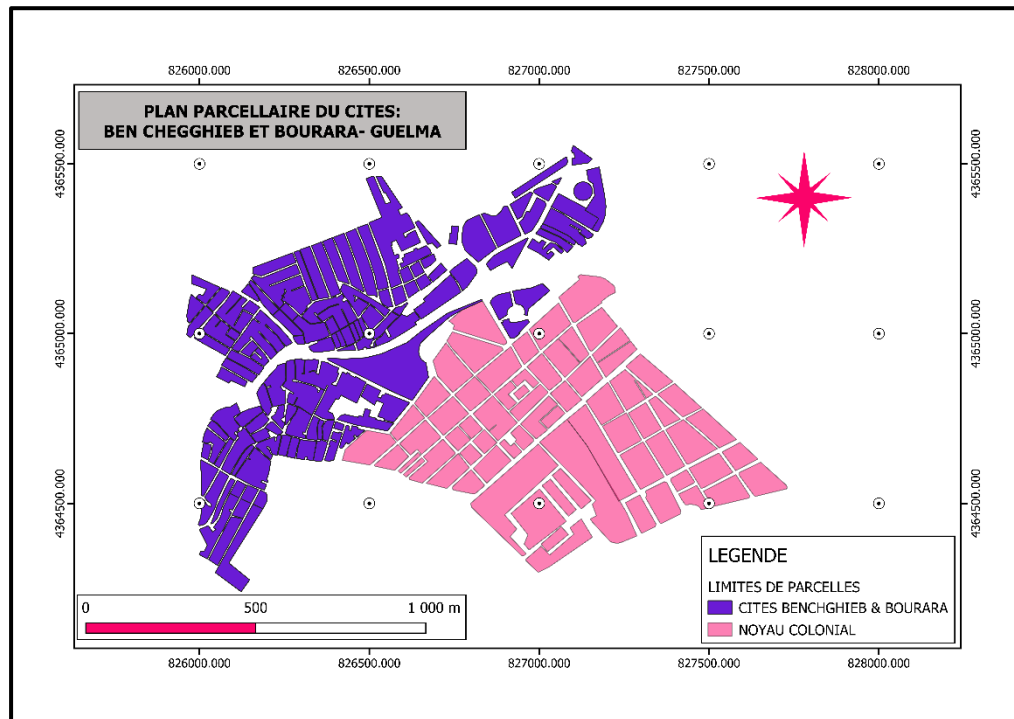
Cette cité compte les quartiers indigènes les plus anciens dans la ville de Guelma, elle date des premières années de la colonisation, caractérisée par sa spontanéité, l'étroitesse de ses rues, et son enclavement social (Carte 46), Kerdoud parle « *d'une dynamique sociale, populaire et particulière à Oued Skhoun à Guelma* » (Kerdoud Nadia, 2005).

Elle prend la forme des anciennes médinas arabes. « *Sur les berges de l'oued Skhoun, de petits bidonvilles se sont progressivement transformés en une vaste cité auto-construite en dur, d'une telle ampleur. Une néo-médina dans une ville qui n'a pas de médina* » (Côte Marc, 1999).

Cette cité est structurée par le grand boulevard du Volontariat qui représente l'une des artères principales de la ville récente de Guelma.

« *Le terme d'habitat spontané lui-même prête facilement à équivoque, puisqu'il recouvre des notions de « spontanéité » à proprement parler, c'est-à-dire d'improvisation sur le terrain, ou plus simplement de l'absence d'architecte ou de technicien, des notions d'illégalité (statut foncier, travaux sans autorisation), des notions de marginalité- appelées dans certaines études « sous-intégration » et parfois des notions de précarité (matériaux légers, matériaux*

de récupération) ces critères étant cumulatifs ou non. En d'autres termes, il s'agit toujours de zones extrêmement mouvantes, se transformant sur elles-mêmes, se (durcissant) ou se (gourbifiant) suivant une dynamique qui leur est propre » (J J Deluz, 1988).



Carte 46 : Plan parcellaire des cités : Ben Cheghieb et Bourara –Guelma. Source auteur 2022.

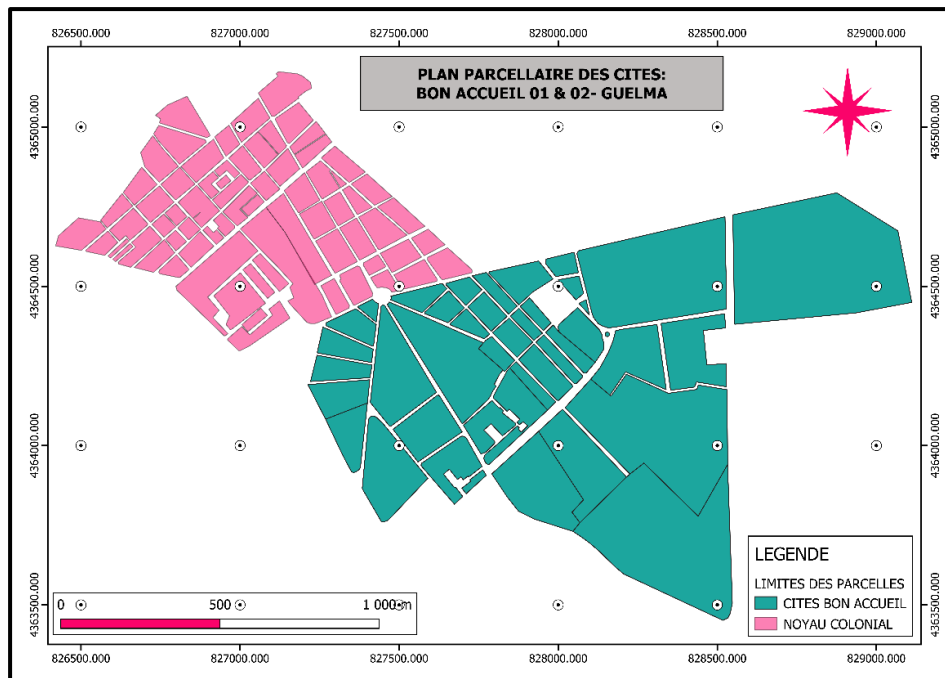
III.4.1.2.4 CITÉS BON ACCUEIL 01 & 02 :

Elles dépendent, dans leur création, de la même période coloniale, mais elles sont affectées à d'autres vocations, leur première partie adjacente au centre ancien est partagée en lots résidentiels pour les colons ; et leur deuxième partie, pour des équipements et des infrastructures à grandes parcelles.

Les résidences sont de belles demeures, chacune est entourée d'un jardin ; et bénéficient de toutes les commodités nécessaires.

La deuxième partie est destinée à loger des équipements et des infrastructures de base à l'époque, qui sont tous entourés d'enceintes clôturées (la célèbre école de l'agriculture...).

La liaison entre ce quartier et l'ancien quartier colonial est assurée par une structure radiale qui converge dans le point d'arrivée de Bab Souk-Ahras ; ce qui donne plus d'importance à l'orientation de la circulation et par là même, à la dynamique globale de cette cité (Carte 47).

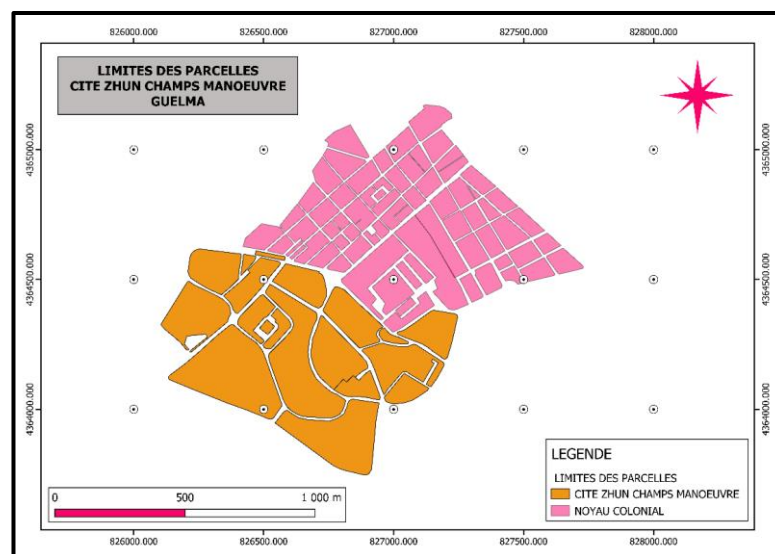


Carte 47 : Plan parcellaire des cités : Bon accueil 01 et 02- Guelma. Source auteur 2022.

III.4.1.2.5 CITÉ ZHUN CHAMPS MANOEUVRE (GUEHDOUR TAHAR) :

Réalisée dans le cadre des programmes de ZHUN, pendant les années quatre-vingt. Elle est située au sud de la ville coloniale, la cité champs manœuvre (appelée cité Guehdour Tahar) est l'une des premières cités de l'habitat collectif à Guelma. Sa structure dépend de la nature des bâtiments réalisés en tours isolées l'une de l'autre ; ce qui influe sur sa cohérence avec son voisinage, d'autant plus avec le noyau colonial (Carte 48).

Un autre facteur influe sur le rapport d'homogénéité entre ces deux quartiers et la topographie du terrain dont la pente est accrue.



Carte 48 : Plan parcellaire de la cité Guehdour Tahar (ZHUN Champs Manœuvre) Guelma. Source auteur 2022.

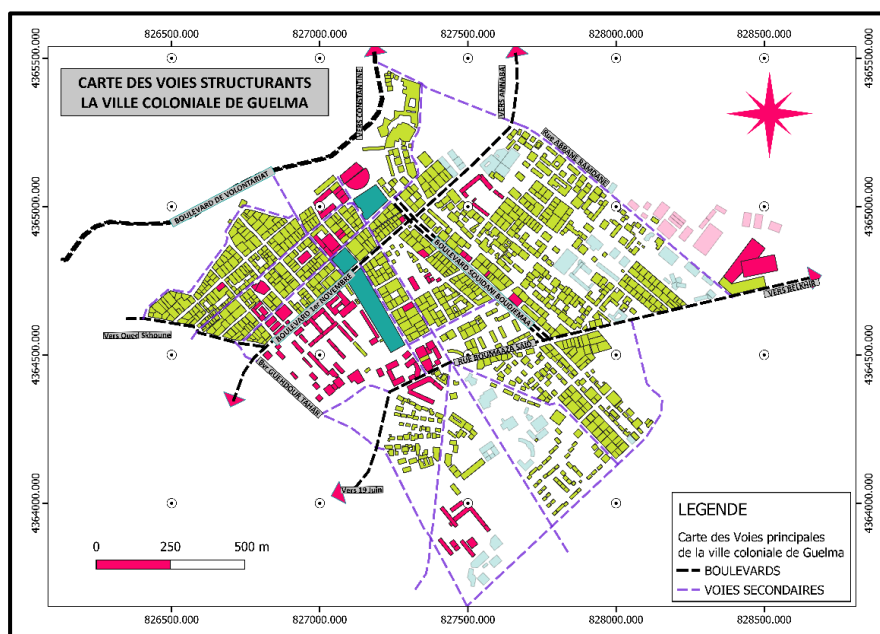
Par cette présentation du noyau colonial et son voisinage, il est clairement constaté que les caractéristiques morphologiques de ces derniers présentent des spécificités particulières à chacun, avec quelques disparités.

La détermination du centre-ville colonial reste loin d'être élaborée uniquement par cette manière, ce qui nous applique à appeler d'autres moyens de mesure. Alors l'examen de la dynamique économique dans le noyau initial et son étendue au-delà du quartier avoisinant, reste un autre moyen dont on doit tenir compte, dans la suite de ce travail.

III.4.1.3 LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE.

Le noyau colonial initial de Guelma est desservi par les principaux Boulevards de la ville. Il est structuré au milieu, du Nord au Sud par le boulevard 1^{er} novembre (ex boulevard Saint-Carnot) menant à Annaba, à l'Est par la grande rue Boumâza Said allant vers la commune de Belkhir et Souk-Ahras, au Nord il est structuré par le Boulevard Souidani Boudjemâa et enfin à l'ouest par le Boulevard du Volontariat menant vers la RN N°20 et vers Constantine, Skikda et Annaba.

Contrairement aux autres parties de la ville coloniale (cité de la gare au Nord et la cité Bon Accueil à l'Est ; elles sont desservies par des voies de moins d'importance (Carte 49).

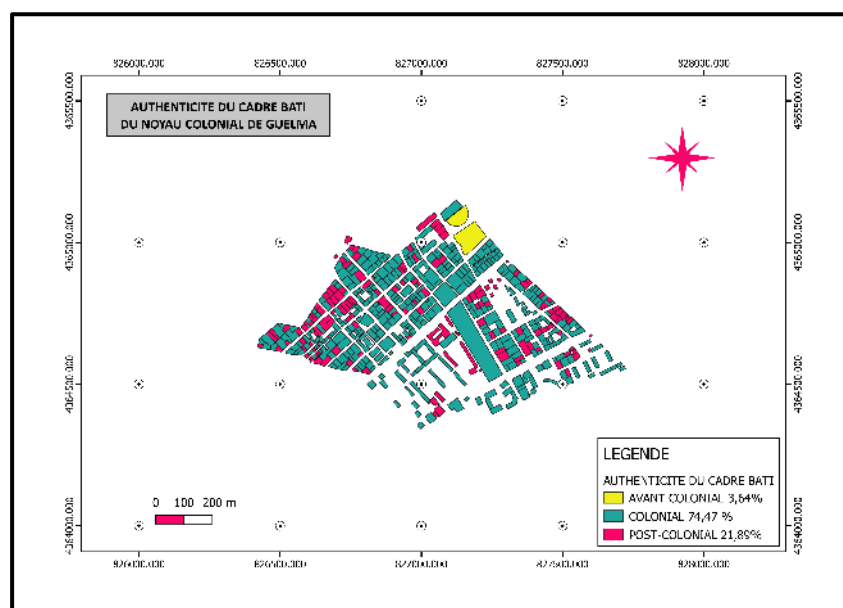


Carte 49 : Carte des voies structurantes la ville coloniale de Guelma.
Source auteur 2022.

III.4.2 ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET IMMEUBLES :

III.4.2.1 ÉTAT DE TRANSFORMATION DANS LE NOYAU INITIAL

Le cadre bâti du centre colonial de Guelma, dans sa première partie (noyau initial), n'a pas subi beaucoup de transformations, 75% des constructions gardent encore leur état architectural original, contre 25% complètement changées par de nouvelles constructions. Ces dernières sont distribuées beaucoup plus à l'intérieur et en périphérie ouest du centre, contre une concentration des immeubles d'états originaux sur les grands axes structurant le centre et allant du nord au sud (Boulevard 1^{er} novembre et les axes qui lui sont parallèles). (Carte 50).



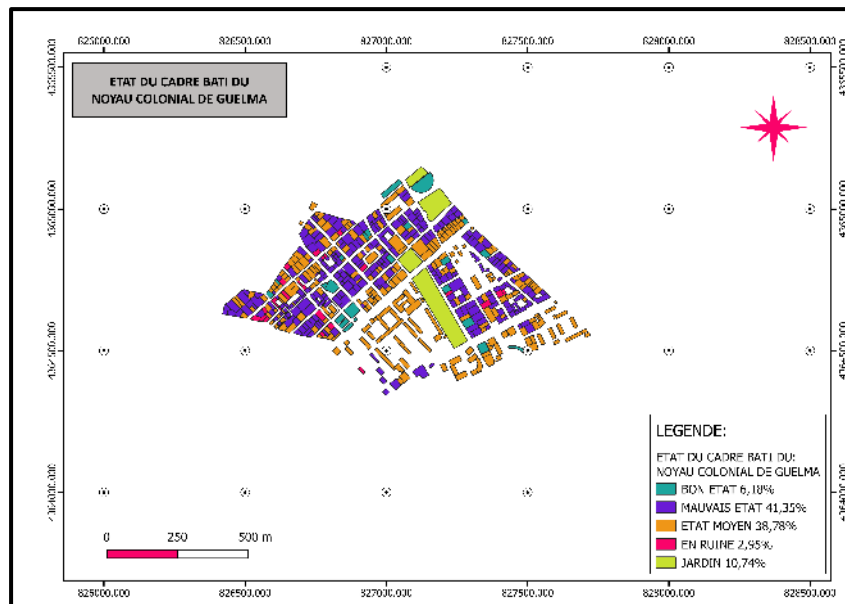
Carte 50 : État d'authenticité du cadre bâti du noyau colonial de Guelma.
Source auteur 2022.

III.4.2.2 L'ÉTAT DU CADRE BÂTI DANS LE CENTRE COLONIAL DE GUELMA

L'examen de l'état physique du cadre bâti de ce centre montre qu'environ 80% des constructions sont soit d'état d'habitabilité moyen ou mauvais, contre 6% uniquement en bon état. Le rapport de comparaison, entre la distribution d'originalité du cadre bâti et son état physique, présente un état de compatibilité entre les deux.

Les immeubles situés sur le grand axe du centre (Boulevard 1^{er} novembre) sont soit de bon état ou en état d'habitabilité moyenne, de même ils gardent tous leur originalité de style architectural colonial (Carte 51).

L'intérieur du centre regroupe la masse importante des constructions de mauvais état et d'origine coloniale. Ils sont tous de propriété privée.

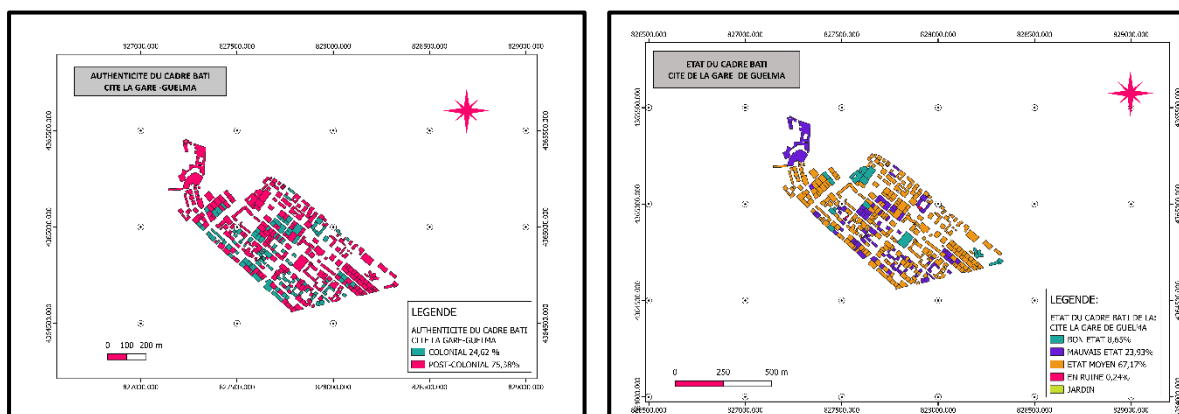


Carte 51 : État du cadre bâti du noyau colonial de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.2.3 ÉTAT DE TRANSFORMATION DU CADRE BÂTI DE LA CITÉ DE LA GARE

Sur la partie nord de ce centre, la situation est totalement différente, le taux de changement et de transformation des constructions atteint les trois quarts du quartier (75%) contre 25% seulement qui gardent leur état initial.

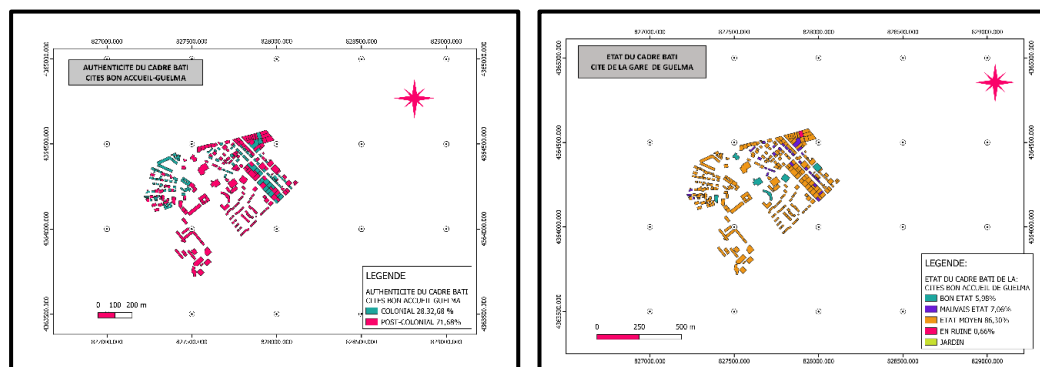
Sur les 25%, la plupart des constructions situées sur la rive sud du Boulevard Soudani boudjemâa et les deux premiers axes qui lui sont parallèles (Carte 52).



Carte 52 : État de transformation et de cadre bâti de la cité de gare de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.2.4 ÉTAT DE TRANSFORMATION DU CADRE BÂTI DE LA CITÉ BON ACCUEIL

La situation de transformation est pareille sur l'état du cadre bâti, dans la troisième partie relative à la cité bon accueil, dont le taux arrive à plus de 70% des constructions. Son caractère résidentiel ouvre droit aux particuliers à la possibilité de disposer de leurs propriétés (par vente ou location), mais leur offre aussi l'opportunité de les sauvegarder ; ce qui est manifesté par un taux d'originalité de 30% uniquement inclus dans les 7% dont l'état est mauvais (Carte 53). Ceci est considéré comme indicateur menaçant cet héritage patrimonial.

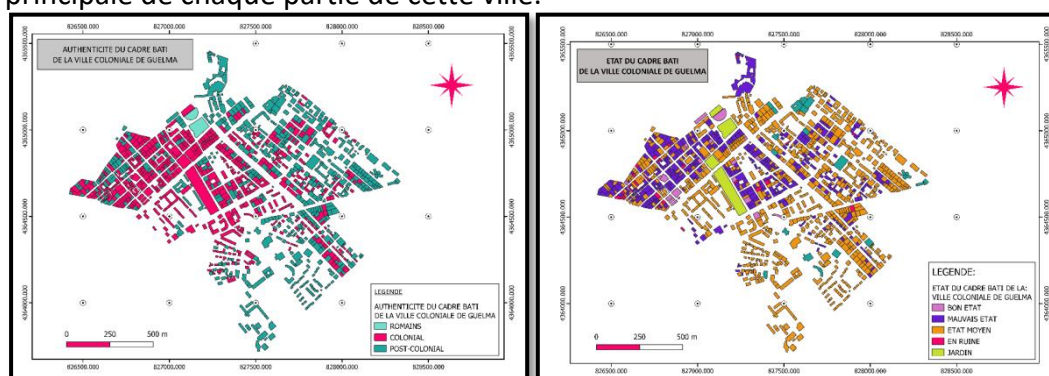


Carte 53 : État de transformation et de cadre bâti de la cité Bon-accueil de Guelma. Source auteur 2022.

À cet effet, quand on rassemble sur carte unique les trois compartiments de la ville coloniale de Guelma, on remarque que les constructions d'origine coloniale sont clairement concentrées dans la première partie (le noyau colonial initial), à l'encontre des autres parties qui comptent des transformations importantes (Carte 54).

Il est clair qu'une relation forte est appréciée entre l'originalité du cadre bâti et son état physique, dont le noyau colonial regroupe à la fois le taux important des constructions coloniales et les plus vétustes parmi elles.

L'explication de ce phénomène nécessite d'autres formes d'analyse, à savoir la dotation en équipements, en biens et en services, leur distribution sur l'ensemble de cette ville, ainsi que la vocation principale de chaque partie de cette ville.



Carte 54 : État de transformation et de cadre bâti de la ville coloniale de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.3 HABITABILITÉ DU CENTRE

III.4.3.1 DOTATION EN SERVICES ADMINISTRATIFS ET EN ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La ville de Guelma, dans sa partie coloniale, loge la plupart des équipements de souveraineté, les grands équipements de service, les vestiges archéologiques et les jardins et les places.

L'histoire de ce parc immobilier est partagée entre la période coloniale et la période postcoloniale.

Il est clair que la valeur ajoutée de ces équipements dépend du degré de leurs participations dans la vie quotidienne des citoyens et la dynamique globale de la ville.

Leurs emplacements peuvent intervenir comme indicateur de détermination du périmètre du centre-ville.

Le premier constat retiré d'une simple lecture sur la carte 54 indique que le nombre important de ces équipements est concentré dans le noyau initial et autour de lui.

Par ceci, il regroupe (le tribunal, la prison, trois mosquées (Ibn Badis, El Atik, et Tébessi), quatre banques, un hôpital, cinq hôtels, la poste, les équipements éducatifs, les équipements de services (énergie, eaux...), le théâtre romain, le théâtre colonial, deux jardins, deux places...), siège des services de contribution.

Le quartier Bon accueil dans sa partie proche du noyau colonial loge les sièges de la wilaya et de la Daïra et quelques équipements administratifs, mais ils sont tous des équipements de la période postcoloniale.

Ce qui fait la différence pour nous, entre cet ensemble d'équipements et la valeur historique et esthétique de chacun.

Le noyau initial du centre de Guelma loge également le Square Mustapha datant de la période coloniale, un jardin archéologique à côté du théâtre romain, l'ancienne place située devant la mosquée Ibn Badis, la place du théâtre.

Le théâtre romain avec son rayonnement comme destination touristique est implicitement présent dans ce centre par sa localisation latérale, mais il reste l'un des symboles de cette ville.

Les murailles de l'ancienne caserne avec ses portes géantes, ses grosses pierres de rempart et sa haute forteresse ; et qui regroupe la grande part des équipements du centre, est considérée aussi comme l'une des particularités de Guelma.



Carte 55 : Distribution des équipements dans la ville coloniale de Guelma.
Source auteur 2022.

III.4.4 PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :

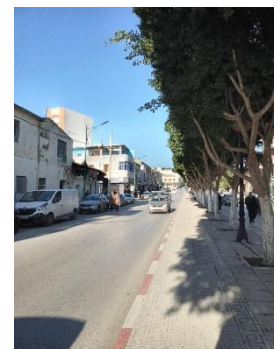
L'évaluation de la qualité paysagère d'un parcours urbain contribue à la formation d'une image globale sur l'histoire et l'actualité d'une ville. À la lumière de ce que nous avons vu comme transformations effectuées sur l'ensemble de l'héritage colonial de ce centre, nous avons choisi trois parcours importants chez les Guelmois, il s'agit du Boulevard Soudani Boudjemâa, Boulevard 1^{er} novembre et la fameuse rue d'Announa (figure 22).

La prise d'une série de photos composant des séquences consécutives sur ces parcours, accompagnés des illustrations en trois dimensions, nous a permis de mieux mettre au jour les avantages de ce centre ainsi que ses inconvénients.

III.4.4.1 ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD SOUIDANI BOUDJEMÂA

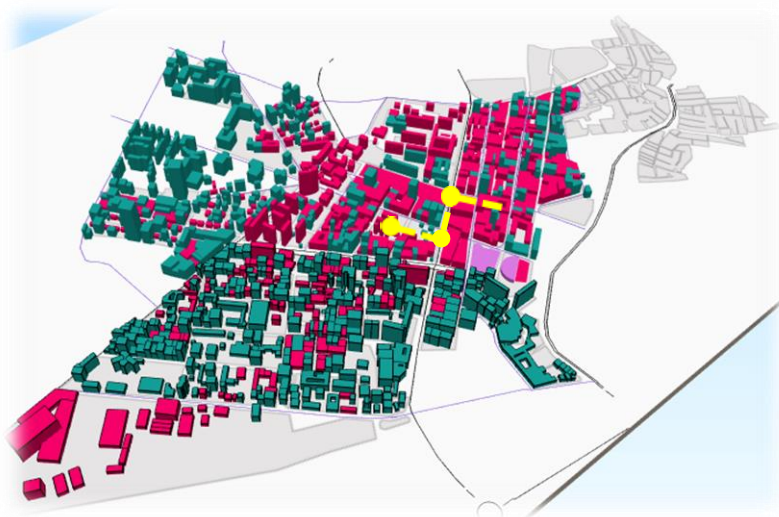
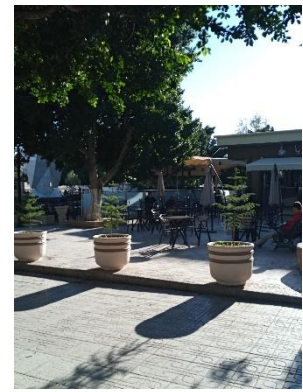


Ce parcours se distingue par ses deux larges voies permettant une fluidité de la circulation mécanique, ses arbres de ficus alignés et bien taillés, il est bien desservi par le transport en commun, beaucoup d'immeubles à étages répétés (ils atteignent les 10 étages), ont remplacés les bâtiments anciens. La monumentalité du Boulevard est bien marquée par le statut du martyr Souidani Boudjemâa, dont il porte le nom.



III.4.4.2 ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD 1^{er} NOVEMBRE

Ce boulevard est considéré comme artère historique principal dans cette ville, il abrite la plupart des bâtiments antiques (le tribunal, la prison, l'ancien siège de Daira, le théâtre municipal, les squares, l'hôpital et beaucoup des habitations. Ceci lui protégé des transformations affectant les bâtiments des autres quartiers de la ville.



Le paysage de ce boulevard est très animé par trois squares qui assurent leurs fonctions comme des espaces de convivialité malgré la prise en charge très moyenne dont il a fait l'objet.

III.4.4.3 ANALYSE SÉQUENTIELLE LA RUE D'ANNOUNA



Son importance est tirée non seulement de son histoire, mais de son actualité aussi: par le nombre et la variété de ses magasins, il est considéré comme le lieu commercial préféré pour toute la population de la région, ce qui le rend parmi les rues les plus polluées par la congestion automobile et l'occupation de ses trottoirs, étroits à l'origine, par les marchandises. Son paysage urbain commence à montrer les stigmates des transformations.

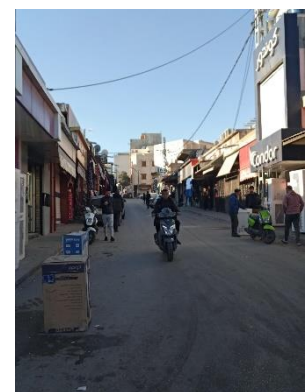
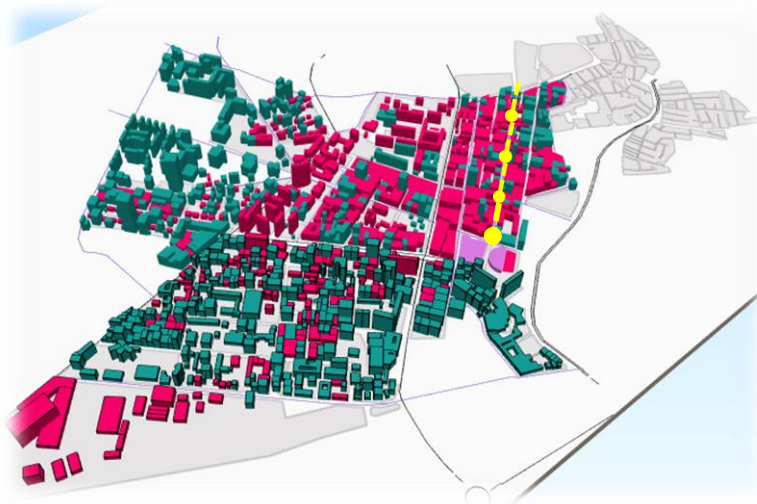


Figure 22 : Analyse séquentielle du centre-ville de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.5 VALEUR HISTORIQUE ET TOURISTIQUE DES IMMEUBLES

Depuis l'occupation de l'Algérie, les colons français commencent à s'imposer de toutes les manières ; ils ont importé leurs stratégies visant la dominance et l'occupation du peuple, le contrôle des territoires et le transfert des richesses. Par les mêmes styles architecturaux (*classicisante*) fréquents à l'époque chez eux ; et pendant plus de soixante-dix ans ils construisaient des villages et élargissaient d'autres. « *L'architecture classicisante d'appartenance européenne a été pendant soixante-dix ans l'architecture officielle de l'empire français en Algérie, où la « politique d'empire » survécut à l'empire* » (J J Deluz, 1988).

L'intégration de l'architecture locale à caractère oriental, dans l'édification des monuments, vient d'être adaptée par la suite comme stratégie de satisfaire les Algériens et mieux les intégrer dans les intérêts colonialistes « *les deux tendances fortes (néo-classique européenne et le néo-mauresque d'inscription locale, se partagent l'architecture monumentale de l'époque coloniale jusque vers 1930* » (J J Deluz, 1988).

« *L'architecture néo-classique présente les détails grecs ou romains, de simples murs blancs et une magnificence de l'échelle, le mauresque est le style des Arabes colonisateurs de la région sud de l'Europe (l'Espagne et le Portugal) appelés par les Européens "Maures"* » (Susie Hodge, 2019).

Il est primordial de signaler que l'examen de la valeur historique et artistique du cadre bâti du centre-ville colonial concerne uniquement le patrimoine architectural réalisé par les colons et hérité de la période coloniale.

Dans ce cadre et par une simple lecture sur la carte 55, relative à la distribution des équipements et monuments dans la ville de Guelma, on constate que la majorité des équipements sont localisés au niveau du noyau colonial initial.

De même, le taux le plus faible de transformation du cadre bâti dans la ville coloniale de Guelma (soit 75% colonial et 25% postcolonial) est enregistré sur ce même noyau.

Cet inventaire exhaustif réalisé sur l'ensemble des constructions vise à élaborer un répertoire graphique et descriptif, sur la valeur historique et artistique des immeubles représentatifs des biens publics ou particuliers, les places et les jardins dans ce centre.

III.4.5.1 LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

Un nombre important d'équipements publics s'élève comme témoins de cette période de l'histoire algérienne récente, ils attestent l'intérêt que les autorités coloniales doivent à cette ville.

Une ossature importante d'infrastructure et d'équipements existe encore, elle est partagée entre des équipements éducatifs, industriels, des équipements sportifs, des équipements culturels et de culte, des équipements administratifs et de souveraineté, des places publiques, des équipements de services et de formation, des quartiers résidentiels (figure 23)...

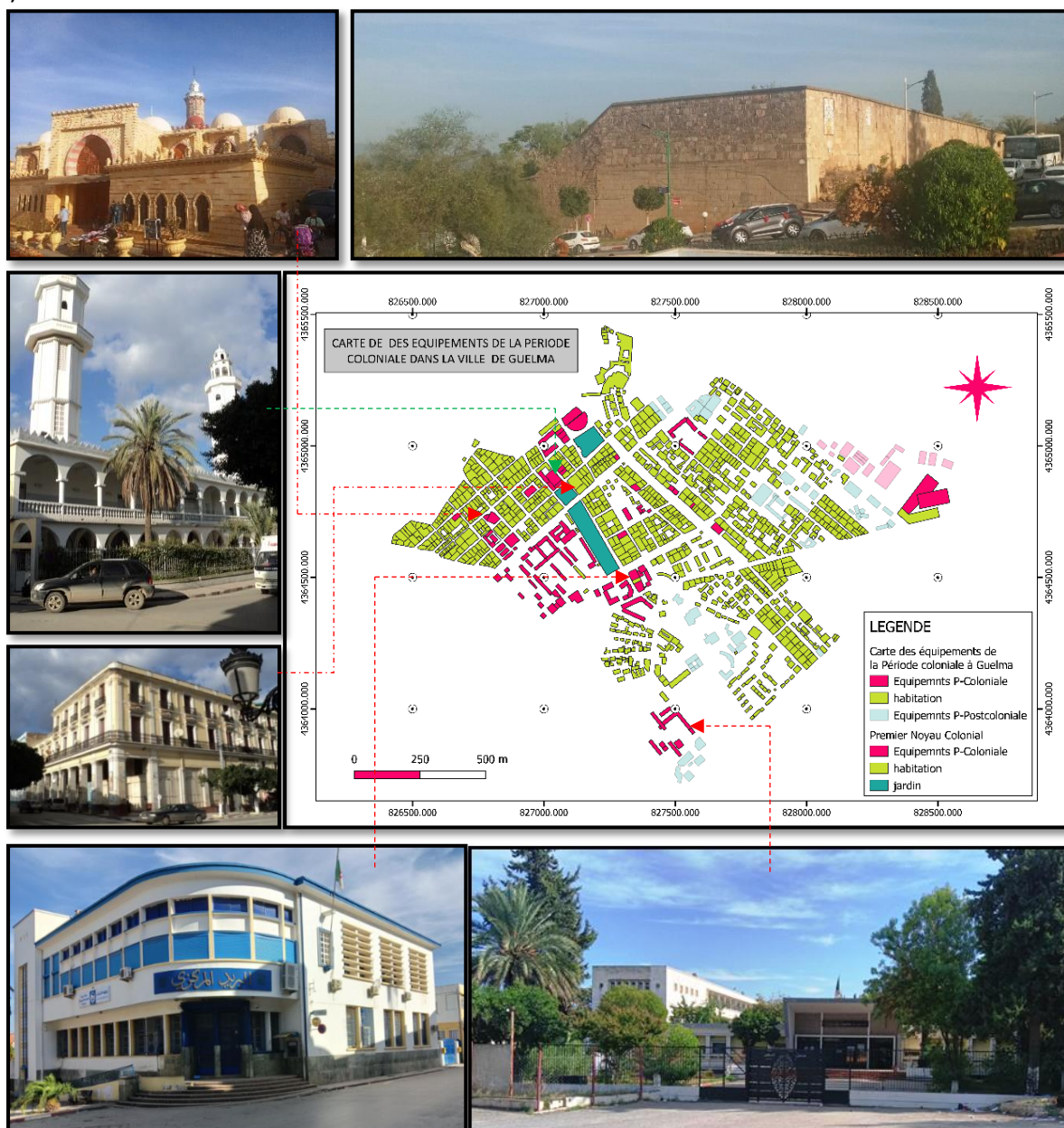


Figure 23 : Fond de carte accompagné des photos pour les équipements de la période coloniale dans la ville de Guelma. Source : Auteur 2022.

III.4.5.1.1 LES ÉQUIPEMENTS ÉDUCATIFS

Pour les équipements éducatifs, la ville a été dotée des équipements nécessaires pour les trois cycles d'éducation ; en premiers temps l'actuelle école primaire « Mouloud Feraoun ex : école Anatole France », l'école moyenne « Mohamed Abdou ex école moyenne Alembert », et le lycée « Mahmoud Ben Mahmoud ; qui porte le même nom vu qu'il n'était fonctionnel qu'après le départ des colons (Photo 11).

III.4.5.1.1.1 ÉCOLE MOULOUD FERAOUN EX : ANATOLE FRANCE

L'école Mouloud Feraoun avec son architecture des années 50, avec un style géométriquement rythmé par un jeu de proportion, sur trois niveaux basés sur un sous-sol habillé de l'extérieur en pierres taillées et parfaitement intégré dans le site, le traitement de ses façades est assuré par l'exploitation des éléments architecturaux, tels que les brise-soleil au niveau des salles de classe et pour le repérage de la cage d'escalier. Cette école assure encore ses fonctions et donne sur le boulevard principal (1^{er} novembre) de la ville.



Photo 11 : École Mouloud FERAOUN ex : ANATOLE France à Guelma. Source : Auteur 2022.

III.4.5.1.1.2 L'ÉCOLE MOYÈNE : MOHAMED ABDOU ET LE LYCÉE : MAHMOUD BEN MAHMOUD.

L'école moyenne « Mohamed Abdou ex école moyenne Alembert », et le lycée « Mahmoud Ben Mahmoud, avec leurs détails architecturaux qui marquent les seuils d'accès, les appuis de fenêtres et la taille des ouvertures ; et l'intégration des brise-soleil (Photos 12) «...la corniche et une toiture en tuile : type d'inspiration méridionale encore courant dans tous les centres secondaires d'Alger...les tendances « orientalistes » ambitionnant de récupérer le décor islamique, et l'expression « populaire» (J J Deluz, 1988).



Photo 12 : L'ÉCOLE MOYENNE : MOHAMED ABDOU ET LE LYCÉE : MAHMOUD BEN MAHMOUD. Source auteur

III.4.5.1.2 LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET CULTUELS

III.4.5.1.2.1 LE THÉÂTRE MUNICIPAL

Le théâtre de la ville de Guelma est l'un des symboles de cette ville, par sa situation dans l'une de ses places centrales. Il se distingue par son architecture particulière de style moderne d'inspiration classique, sa façade principale est formée d'un front ...limitée de part et d'autre par des chapiteaux et porte les détails d'ornement du même style que l'architecture des théâtres répartis sur les villes algériennes de son époque (Photo 13). «*On peut noter, en passant, que l'architecture des théâtres comporte quelques bons exemples en Algérie : Constantine, Oran du second empire ; Sidi Bel Abbes, construit en 1932 par l'architecte Montand dans un style moderne d'inspiration classique ; El-Asnam (actuel centre de la jeunesse et des sports) conçu pour Cordeaux par Miquel en 1956 dans un esprit délibéré de modernisme*» (J J Deluz, 1988).



Photo 13 : Théâtre municipales de Guelma.
Source auteur 2022.

III.4.5.1.2.2 LA MOSQUÉE EL-ATIK

L'acte de préservation des monuments appartenant à la période turque a tenu sa part dans le centre-ville de Guelma. Par ceci la mosquée El Atik avec son ancien minaret et son petit mausolée occupe une parcelle, dans le noyau colonial (Photos 14). C'était la mosquée du centre depuis sa création et même durant la période coloniale. La préservation

de ce type de monuments fait partie d'une politique appliquée à Alger et généralisée par la suite.

À Alger, «le comité du vieil Alger » qui se donne pour tâche de préserver la ville turque, est créé en 1900 et rassemble de nombreux intellectuels et notables » (J J Deluz, 1988).



Photo 14 : Mosquée El-Atik de Guelma. Source auteur 2022.

III.4.5.1.3 LES ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET DE SERVICES

III.4.5.1.3.1 LA POSTE ET LE SIÈGE DES CONTRIBUTIONS

L'immeuble de la poste de Guelma est l'un des symboles de l'architecture coloniale dans cette ville, il est réparti sur deux niveaux, bien intégré avec la pente de son assiette, son accès surélevé et marqué par des marches d'escalier domine l'articulation de ses deux façades bien rythmées et bien différenciées. Par ses qualités historiques et esthétiques, il assure ses fonctions comme poste centrale de la ville.

Face au siège de la poste centrale, le bâtiment des contributions de la ville avec les mêmes caractéristiques techniques offre ses services administratifs de la ville. Ses façades simples portant quelques particularités attestent son originalité et encore sa vocation comme équipement administratif (Photos 15).



Photo 15 : La Poste et le siège des contributions de l'ancienne ville coloniale de Guelma. Source : Auteur 2022.

III.4.5.1.4 LES IMMEUBLES D'HABITATION

Les immeubles d'habitation ont beaucoup d'importance sur la seine urbaine dans cette ville, sur les grands axes et les principaux nœuds de la ville.

Le boulevard 1^{er} novembre est bordé par les grands immeubles de la ville, ils sont partagés entre des immeubles d'habitation et des équipements publics.

III.4.5.1.4.1 L'IMMEUBLE APPELÉ ALI CHOUCHANA

Le grand bâtiment appelé localement "bâtiment Ali CHOUCHENA" est l'un des immeubles d'habitation collectifs qui représentent le style colonial dans ses images les plus prestigieuses. Ses détails architecturaux, ses jolis balcons ornés en fer forgé et dotés de portes à persiennes, sa porte d'entrée bien identifiée lui affecte plus d'impact et d'envergure.

Sa distribution fonctionnelle respecte une hiérarchisation de passage et structurée par une grande entrée menant vers des cages d'escaliers intégrées dans un patio à ciel ouvert et donnant sur les portes d'entrée des appartements. Ce bâtiment représente un cas type d'habitation qui intègre des paramètres de l'habitat local. *«Des espaces de la maison, articulés sur les trois parties structurantes que sont l'entrée (la Squifa), le patio (Westeddar) et la terrasse, faits pour assurer le bien-être familial du système patriarcal et garantir l'équilibre social du système »* (J J Deluz, 1988).

Il est conçu sur quatre niveaux, son niveau rez-de-chaussée de la façade sud donne sur le square de l'ex église et marqué par une série d'arcs de double hauteur, avec des galeries qui accueillent des services et des commerces (Phots 16).

Sa propriété privée et son état physique dégradé l'exposent à des interventions anarchiques sans aucun respect pour la conservation de son état original.



Photo 16 : Immeuble d'habitation au centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.

III.4.5.1.4.2 IMMEUBLE APPELÉ SEPTIÈME

D'autres types d'immeubles d'habitation (HLM habitat à location modérée) surtout sont réalisés dans le cadre du plan de Constantine, attestent encore la présence d'un autre style d'habitat colonial. Le grand immeuble appelé Le septième dont le nom fait allusion au nombre de ses sept étages. D'une architecture purement fonctionnelle et de forme en demi-cercle, par sa forme et sa situation dans un nœud d'articulation, il est considéré comme l'un des points de repères de la ville (Photo 17). «*La construction des HLM va prendre son essor. L'ère française des grands ensembles, en Algérie, ouverte par DiarEssâada, va durer de 1954 à 1961* »(J J Deluz, 1988).



Photo 17 : Immeuble d'habitation au centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.

III.4.5.2 LES PLACES ET LES JARDINS :

L'existence des places et des jardins est considérée parmi les particularités de la ville coloniale de Guelma. Ils forment des aires de convivialité pour les citoyens Gualmis et des espaces de repos et de rencontre pour leurs usagers.

Le jardin public "Seraidi Mustapha" a fait l'objet d'une opération de rénovation récente et il est ouvert au public. Il s'étend sur une surface d'un hectare environ, occupe le plein centre-ville colonial et donne sur le grand boulevard 1^{er} novembre. Il est doté des espaces verts, des arbres à espèces variées, équipé en mobilier urbain, bien éclairé et bien propre. Pas trop loin de ce jardin, une large place nommée "place 08 mai 1945" adressée aux mémoires des martyrs de cet évènement. S'étale sur une surface de plus de 8000m², dotée de plusieurs

petites boutiques qui offrent des services de restauration et de cafés. Elle forme une esplanade devant le théâtre communal (Photos 18).



Photo 18 : Squares au centre-ville colonial de Guelma. Source auteur

III.4.5.3 LES BIENS DES PARTICULIERS :

La ville coloniale de Guelma par ses belles demeures est l'une des villes prestigieuses de son époque. Dans cette ville, le nombre de villas qui empreignent la présence d'une belle architecture et les quartiers résidentiels à potentialités urbanistiques respectables, atteste ce constat.

L'état de ce parc patrimonial important présente des disparités d'un quartier à l'autre.

À l'encontre des autres quartiers et les bords des grands boulevards, le noyau initial compte le nombre de constructions le plus vétuste.

Malgré les interventions des démolitions et des transformations enregistrées sur ce patrimoine, le reste des constructions présente une résistance remarquable aux actions humaines et les effets de l'âge et du vieillissement. La cité Bon accueil, à vocation résidentielle, regroupe le nombre le plus important parmi ces constructions, en plus de son style architectural colonial avec tous ses éléments constructifs, ses gabarits et ses matériaux de construction. (Photos 19).



Photo 19 : Des biens coloniaux pour particuliers au sein du centre-ville colonial de Guelma. Auteur 2022.

III.4.6 ANALYSE ÉCONOMIQUE :

III.4.6.1 LA DISTRIBUTION COMMERCIALE DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE GUELMA

De la même méthode d'analyse appliquée au préalable, le traitement de l'acte économique de la ville de Guelma est passé par un inventaire précis, sur toute l'ossature commerciale de la ville coloniale et son voisinage.

Cet inventaire est réalisé afin d'avoir les points de lumière et d'ombre dans l'action économique dans cette ville. Il a pris en charge la localisation des locaux actifs et des locaux non actifs à la fois ; et effectués sur l'ensemble de la ville coloniale et les quartiers avoisinants proches et influents.

Le noyau colonial par son intérêt dans cette étude et l'importance économique qu'il prouve fait l'objet principal de cette opération, avant de passer par la suite aux autres parties.

Les activités sont regroupées en rubriques réalisées à la base de certains paramètres communs, à l'instar de la nature des produits et les services à fournir, le type de clientèle ciblée, la complémentarité entre activités...

Les résultats retenus, après cette opération, nous ont accordé une double lecture : celle de la distribution des activités commerciales (locaux actifs) et l'autre de la localisation des locaux non actifs (Figure 24).

Nous sommes arrivés à former 18 rubriques partagées entre : Professions libérales, services publics à caractère commercial, commerce d'alimentation, hébergement et nourriture, services divers, vie sociopolitique...

La formation des rubriques et l'affectation des activités pour chacune sont bien détaillées au préalable dans les tableaux (6-7-8-9-10).

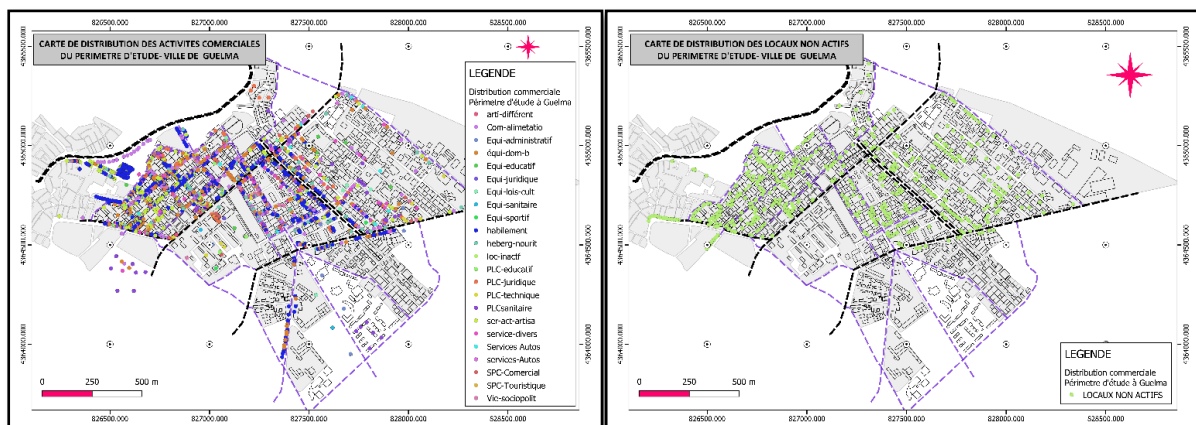


Figure 24 : Schéma de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Guelma. Auteur 2022.

III.4.6.2 ANALYSE ET INTERPRÉTATION :

Nous avons choisi de réaliser cette étape d'analyse sur deux paramètres de mesure de l'activité commerciale et la dynamique économique qui se déroule au sein de la ville coloniale de Guelma et ses quartiers limitrophes.

Le premier paramètre concerne une interpolation pour la distribution commerciale réellement active au sein de la ville coloniale avec ses trois grands quartiers (le noyau initial, cité de la gare et les cités Bon accueil), ainsi que les quartiers de leurs voisinages proches (Quartiers de Oued Skhouné), le long du Boulevard du Volontariat, la cité Guehdour Tahar.

Le deuxième paramètre correspond à la distribution des locaux commerciaux non actifs, ceci a pour objet de connaître le degré d'intensité de la potentialité économique dans cette ville et de saisir les endroits de mal qui empêchent le bon fonctionnement probable du centre-ville colonial.

III.4.6.3 DISTRIBUTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES :

Après la saisie des données récoltées auprès de l'inventaire réalisé sur les lieux, un appel à l'interpolation a été effectué et la réponse est comme suit :

L'interprétation des résultats montés sur la présente démonstration montre des formes de concentrations diversifiées. Allant d'un regroupement de plus de 20 unités commerciales à 0 unité, des nuages d'animation à rayonnement divers expriment l'ampleur de la concentration des activités.

Sur la partie sud-ouest du noyau colonial réside un nuage isolé, homogène et le plus important, il représente la concentration des activités dans le quartier Oued Skhoun. Ceci confirme des études préalables (Kerdoud Nadia, 2005) sur la centralité de ce quartier «*Outre les marchés périodiques, Oued Skhoun regroupe 3.232 commerces et activités regroupés par spécialités. Les boutiques occupent les rez-de-chaussée des maisons dont le nombre de niveaux varie entre un et deux étages*» (Saidi Tahar, 2009).

Pour le noyau colonial, la distribution commerciale présente des résultats uniformes, avec une intensité relative ou longue des grands axes et une régression autour des grands équipements (la prison, le tribunal et l'administration militaire). Un rapport clair est enregistré entre cette distribution commerciale et l'état du cadre bâti, donc nous avons assisté à une corrélation forte entre celle-ci et le degré de vétusté des constructions.

Sur les autres quartiers dont la vocation est résidentielle beaucoup plus que commerciale, cette dernière présente une diminution allant parfois même à une mise à l'écart (Figure 25).

Du point de vue statistique, les activités économiques sont distribuées sur l'ensemble de la ville coloniale, ainsi : 80% dans le noyau colonial, 15% dans la cité de la gare et 5% dans la cité Bon accueil.

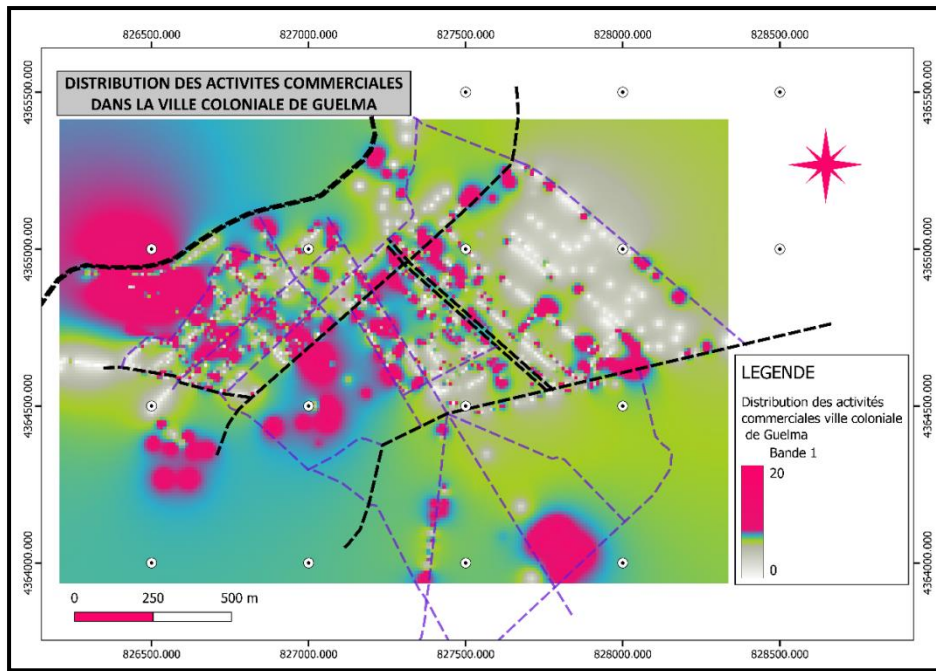


Figure 25 : Formes de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Guelma. Auteur2022.

III.4.6.4 DISTRIBUTION DES LOCAUX COMMERCIAUX NON ACTIFS :

La distribution des locaux commerciaux non actifs (fermés) marche en correspondance avec la distribution des activités économiques ; elle présente trois formes de nuages :

Le plus étendu, situé au milieu de la cité de la gare au nord du noyau colonial, est généré par le caractère résidentiel et non commercial de cette cité et sa structure viaire.

La deuxième forme correspond au point d'articulation entre le noyau colonial et la cité Bon accueil, ce point compte un regroupement des équipements publics face à un quartier résidentiel.

La troisième et la plus importante forme correspond à des petits nuages dispersés, distribués en alternance entre diminution et intensification ; occupe tout le noyau colonial, affecté par le vieillissement des bâtiments, la congestion de la circulation, le manque des aires de stationnement, la localisation des équipements publics sur des parcelles entières, les conflits sociaux liés aux problèmes d'héritage...

Ainsi, parmi le nombre total des locaux non actifs, 68% sont au noyau central contre 30% à la cité de la gare et 2% uniquement dans la cité Bon accueil (Figure 26).

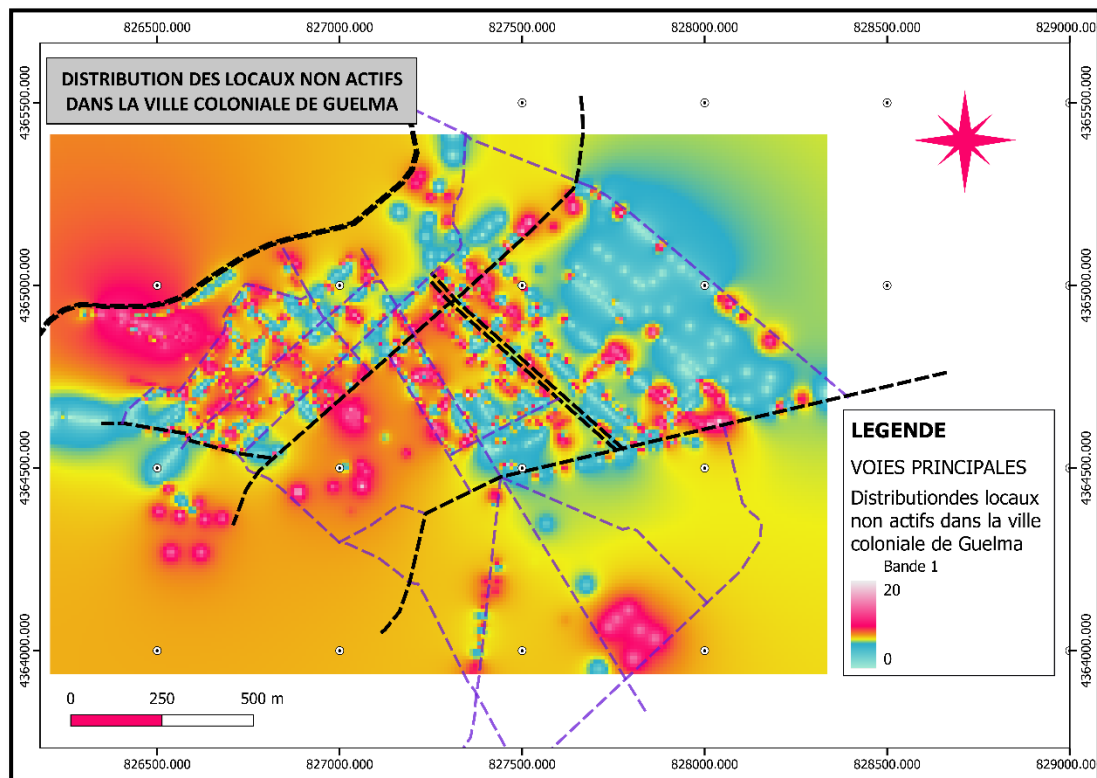


Figure 26 : Formes de distribution des locaux non actifs dans la ville coloniale de Guelma. Auteur2022.

III.4.7 CONCLUSION :

Le cas de la ville de Guelma est clairement différent. En présence des vestiges romains et turcs, l'actualité de cette ville respire encore de son histoire ; et le théâtre romain et la mosquée Al Atik attestent ceci. La ville coloniale de Guelma par son histoire et son étendue, est considérée parmi les villes importantes pendant cette période, elle était dotée d'une infrastructure industrielle et de transformation connue, elle abrite des grands équipements administratifs et éducatifs et autres, de grands jardins, des quartiers à belles demeures, d'un chemin ferroviaire, d'avenues bien aménagées..., d'un noyau colonial très actif et des immeubles valeureux. La dynamique économique de ce centre a bien contribué comme indicateur principal de la délimitation de sa notion comme centre-ville qui partage certaines de ses qualités avec ses quartiers mitoyens (cité Oud Skhoun), mais la distribution de cette dynamique concerne relativement l'ensemble de ces coins. Bien qu'il soit doté de parkings (anciennes écuries transformées en parkings), il présente des difficultés de circulation et de congestion qui sont dues à l'absence d'une stratégie limitant la circulation mécanique, dans certaines de ses rues. Ses placettes et jardins jumelés avec le théâtre municipal (de création coloniale) jouent le rôle d'espaces de convivialité et de rencontres.

**III.5 CHAPITRE-III-05- : HISTOIRE ET ACTUALITÉS DU CENTRE-VILLE COLONIAL DE
CHELGHOUM LAID**

III.5.1 HISTOIRE DE LA VILLE DE CHELGHOU M LAID ET SA RÉGION

III.5.1.1 APERÇU SUR L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA RÉGION

Cette ville est de création récente, mais son histoire fait partie de celle de toute la région où elle est profondément enracinée. Elle remonte à la période de la préhistoire comme les traces de l'existence de l'homme dans cette région le confirment. Pas trop loin de l'actuelle ville de Chelghoum Laid (10 km environ), le site historique appelé "Mechta Al Arbi" a été découvert après des travaux de « fouilles effectués en 1912 et qui indiquent la présence d'un homme appelé "l'Homme de Mechta Al Arbi", ainsi que des pierres polies et une quantité importante d'escargots. Ces derniers représentent la matière de nourriture de cet homme. Dans la même zone ont été trouvées des grottes remontant à presque 1 000 ans AJ » (Commune Chelghoum Laid, 1962).

Quand on observe la structuration des villes romaines sur l'axe reliant l'Est à l'ouest, dans sa partie passant par cette région (Cirta-Teddis-Djemila-Sétif), on remarque que l'itinéraire principal de passage de cette légion est passé en outre de la ville de Chelghoum Laid, et que celle-ci n'a pas été incluse dans le champ d'intérêt de cette légion, pour des raisons propres à elle. « C'est en 1846 qu'a été ouverte la route de Constantine Sétif par la vallée du Rummel, alors que la voie romaine et turque passait par Mila et Djemila » (Côte Marc, 1996).

L'arrivée des Français a changé de vision envers cet axe, pour qu'il soit glissé au sud où les terrains sont plus vastes, moins accidentés et plus maitrisables « Avant la colonisation, le trajet de Constantine vers Sétif passait par les villes de Mila et Djemila. Vu le relief accidenté au niveau de cette zone, la colonisation a décidé de glisser cette route vers le sud où les terrains sont plats et riches. Non seulement pour la sécurité des militaires, mais aussi pour l'exploitation des richesses de la zone du village "Châteaudun-du-Rhumel" en passant par OUED ATHMANIA, SAINT DONAT (Tadjenent) et Eulma » (Ghenouchi Ahmed, 2008).

L'existence de cette ville comme regroupement urbain n'a pas eu de traces dans l'histoire récente au moins avant la colonisation française, mais elle née en existence d'un marché hebdomadaire appelé "LEKHMIS" animé chaque jeudi, donc ses commerçants lui attribuent le nom de la journée d'évènement, comme ça se fait partout avec d'autres localités et les autres jours de la semaine. L'importance de cette journée tient sa force de l'intérêt que cet évènement lui doit, non seulement pour échanges commerciaux mais aussi comme lieu et occasion de mixité sociale «avant 1870 le site était constitué des tribus dispersées, où le lieu

de rencontre était le "Souk". Ce dernier occupait une place centrale par rapport aux tribus de la région» (Diaba Ammar, 2006).

L'étendue de son territoire et sa nature plate, les nappes phréatiques superficielles « *l'existence de l'eau sur des profondeurs de 04 à 07 m* » (Lamri Rayene, 2021), la masse démographique importante des tribus de la région (six tribus vivent ensemble dans un état d'ordre ordonné par le conseil des tribus⁴), la fertilité des terres, La facilité d'accès piétonne et mécanique sont tous des avantages dont cette région jouit et sont à l'origine du choix de ce lieu et de la naissance de cette ville.

Par conséquent « *le glissement de la voie routière a engendré pas seulement un déplacement des flux de circulation, mais également un déplacement de dynamique depuis les anciennes villes Mila et Djemila vers les nouveaux villages coloniaux : Châteaudun-du-Rhumel, OUED ATHMANIA, SAINT DONAT et Eulma* » (Ghenouchi Ahmed, 2008).

Actuellement, cette ville est un carrefour de croisement entre la RN N°05 réalisée en 1892, reliant Constantine à Sétif et la RN N°100 reliant Batna à Jijel en passant par ce village. Après l'indépendance, la commune fut rebaptisée au nom d'un martyr de la région Chelghoum Laid.

III.5.1.2 LA PÉRIODE COLONIALE FRANÇAISE :

Les colons ont commencé la création de ce village par la réalisation de quelque 25 logements et une tour administrative appelée « *Dar El Hakam* » en 1871. *Ce qui a donné un prestige à la colonisation dans la région. La tour a également aidé à surveiller les colonies voisines. "Fonda Siegel" lui a, par la suite, donné le nom de "Relais Siegel" au détriment du nom "LKHMISS". En 1872, ce fut le premier projet de construction d'un centre de village d'une manière orthogonale, afin d'exploiter les terres agricoles situées sur les rives de "Oued Rhumel"...La population de l'agglomération augmente d'environ 100 habitants, répartis sur 25 logements en 1875, pour atteindre le nombre de 2500 personnes en 1892, sous l'effet des avantages que doivent la réalisation de la RN05* » (Commune Chelghoum Laid, 1962).

« *En 1873, le village a été surnommé "Châteaudun-du-Rhumel" par le commandant de l'armée française et fondé le 07 novembre 1874* » (Chuerfi Achour, 2011).

« *Ce nom est tiré du nom de la ville de "Château Dun" de la région française "Eure Loire", qui a été détruite par l'armée allemande en 1870* » (Commune Chelghoum Laid, 1962).

⁴ Les six tribus de la région : "OULED ABDNOUR", "SARAWIA", "DAMBER", "ARAMA", "DJBEL OGAB" et "TELAGHMA".

Le rôle de regroupement des tribus que le marché Lekhmis avait occupé a attiré l'attention des colons qui n'ont pas trop hésité pour s'occuper de ce sujet. Alors ils ont découpé ce territoire en dix communes⁵ dont trois situées sur le même axe de la RN05, lui ont affecté plus d'intérêt pour qu'elles soient des pôles attractifs sur le compte des autres communes « *Châteaudun-du-Rhumel, Oued Athmania, Saint Donat* » (Commune Chelghoum Laid, 1962). De cette manière, les colons ont réussi à disperser les tribus sur les différentes communes, et ont créé des marchés pour chaque localité, ce qui a affaibli l'ampleur du marché hebdomadaire d'ex LEKHMIS.

Le village de Châteaudun-du-Rhumel par sa situation de médiation entre les deux autres communes (Oued Athmania, Saint Donat), sa localisation comme carrefour d'intersection de deux routes nationales (RN5 et RN100) et sa promotion en commune mixte en 1840 ainsi que ses périmètres agricoles de haut rendement, est devenue un village colonial doté de services, de postes d'emploi et de toutes les commodités nécessaires pour une vie meilleure.

III.5.2 DIACHRONIQUE DE CROISSANCE DE LA VILLE DE CHELGHOUM LAID:

III.5.2.1 PENDANT LA PÉRIODE COLONIALE (JUSQU'EN 1962) :

Cité ABBANE RAMDANE (quartier nègre1), cimetière chrétien, tribunal, stade communal, cité Echouhada, cité Accora (nègre 02), école de la république, usine SONACOME, école l'Homme blanc, Madhi Moussa.

Avec la création du chemin de fer qui limite le village au sud, elle devient une commune en plein exercice en 1921,

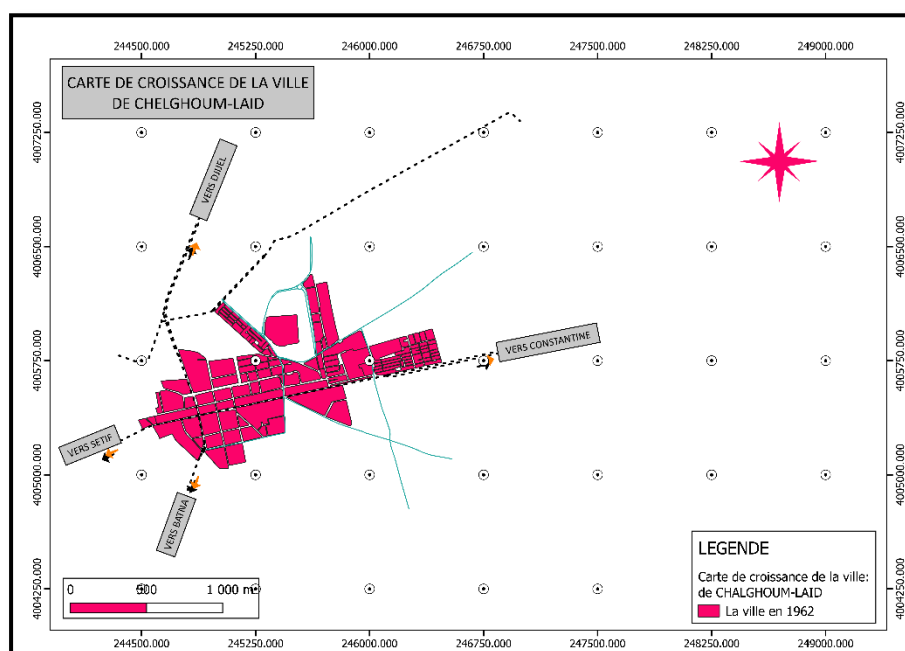
La situation stratégique de ce village dont nous avons déjà parlé au préalable lui a attribué plus d'intérêt auprès des services coloniaux, ce qui les a encouragés à s'installer au village, bénéficier des grandes parcelles de part et d'autre de la RN05 pour construire des maisons à jardins et d'octroyer des parcelles dans ses périmètres agricoles.

À la fin de cette période et à l'aube de l'indépendance, « *ce village abrite environ 6800 habitant* » (Lamri Rayene, 2021), il était un lieu de regroupement des classes sociales différentes, partagé entre des cités des riches, des cités militaires, des cités ouvrières, des cités de l'habitat de recasement (village des Nègres 01 et 02) et des HLM.

⁵ Les dix communes créées sont : Châteaudun-du-Rhumel, Oued Athmania, Saint Donat, M'chira, Zmala, Oued Segane, Aziz Ben Talis, Ain Elmlouk, OuledKhlouf et Djebel Ogab.

Il était également doté de plusieurs équipements, à l'instar d'un square appelé le square Napoléon, un siège de poste, une mairie, une école, un collège d'enseignement moyen, un tribunal, une église, un hôtel et un hôpital, stade de football, cimetière chrétien. En plus de tous ces équipements, le village par sa situation bénéficie du passage du chemin de fer assurant la liaison entre l'extrême est du pays, en passant par Constantine et allant vers Alger parallèlement et deux grands axes routiers (la RN05 et la RN100).

Ce qui est important à saisir pendant cette période et avec ce village est l'inexistence d'un village d'indigènes à caractère spontané, ce qui est considéré comme exception et particularité pour ce village (Carte 56).



Carte 56 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1962. Source auteur 2022.

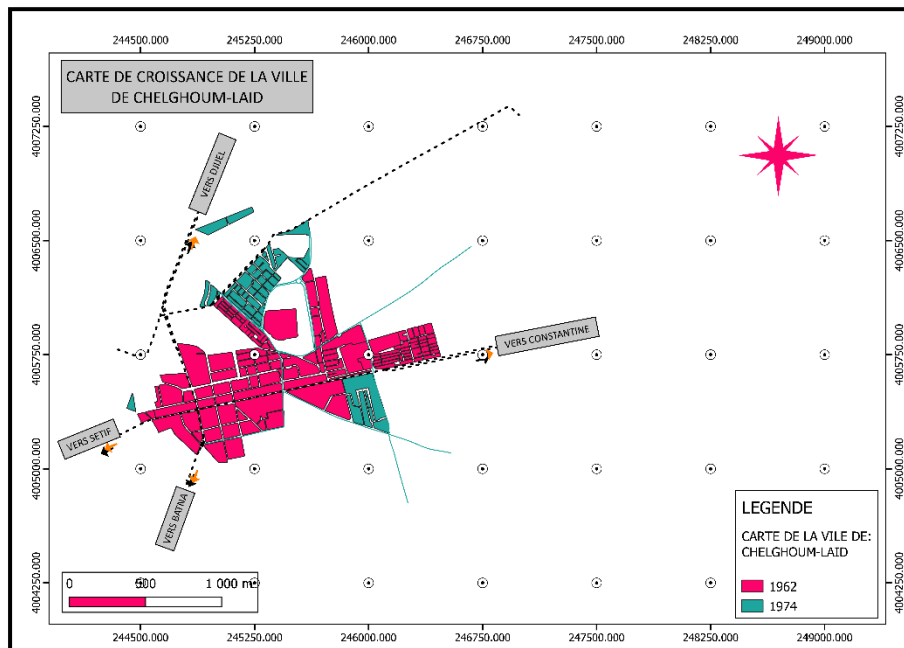
III.5.2.2 PÉRIODE 1962-1974 :

Plus de dix ans depuis l'indépendance du pays, l'extension de cette ville a été limitée uniquement à deux lotissements ; le premier adjacent au centre colonial sur la rive sud de la RN05 allant vers Constantine, le deuxième est réalisé sur le front Nord du centre, en mitoyenneté avec le deuxième quartier de l'habitat de recensement, sur la voie secondaire allant encore vers Constantine.

Pendant cette période, le nombre de la population de cette ville s'accroît de « 14634 habitants en 1966 jusqu'à 21376 habitants en 1977 » (ONS, 1988).

L'extension relativement modeste de la ville n'a pas marché en pair avec cet accroissement important de la population. Ceci peut être expliqué par le nombre de la population qui a rejoint la ville pour s'installer dans les biens vacants, après le départ des colons (Carte 57).

En revanche, à l'étendue de l'extension de la ville qui n'a pas été importante dans cette période, il est probable que ceci soit dû aux politiques appliquées par l'État, dans le cadre des plans de la révolution agraire et qui visent à stabiliser les paysans dans le milieu rural.



Carte 57 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1974. Source auteur 2022.

III.5.2.3 PÉRIODE 1974-1987 :

Avec la politique des plans de développement suggérés par l'État à l'époque, et la promotion de cette ville en rang de chef-lieu de Daïra, le moment est favorable pour lui attribuer l'occasion d'avoir des programmes de logements Zones d'Habitat Urbain Nouvelles (ZHUN) et les zones d'activité (ZA) qui offrent plus de postes d'emplois dans la région, hors du secteur primaire.

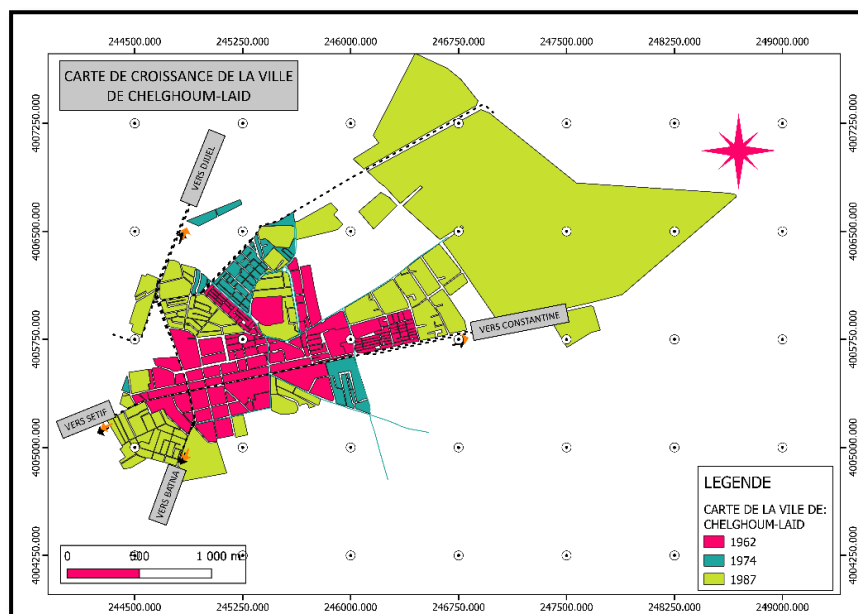
La ville a bénéficié d'une grande zone d'activité, elle s'étale sur une surface d'environ 18 h, et occupe toute la devanture Nord de la ville.

Elle a bénéficié aussi d'un grand programme de logements collectifs pendant cette période la construction de 6 700 logements répartis sur plusieurs sites : cité 1109 logements, cité des 80 logements, cité 200 logements, cité 110 logements, Bouguoffa, cité du stade.

Également pour les lotissements, la ville a bénéficié de plusieurs lotissements dont les plus importants sont : le lotissement des frères Borni dit Sabalo, implanté à l'entrée ouest de la ville et en juxtaposition avec le centre colonial. Le lotissement Osort AbdElkrim, bien intégré dans l'ancien centre colonial et s'étend en allant vers la voie de Ferdjiouia et Jijel.

La ville a bénéficié aussi de multiples équipements publics : un lycée "Mohamed Khmisti", une banque, une maison de jeunes, un grand marché de fruits et de légumes à un rayonnement territorial et même national...etc. Ils sont tous localisés sur les rives de la RN5 (Carte 58).

La population de la ville dans cette période *atteint le nombre de 29896 habitants* (ONS, 1988), le nombre est retenu par le nombre important de logements collectifs et les lotissements créés dans cette période.



Carte 58 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 1987.

Source auteur 2022.

III.5.2.4 PÉRIODE 1987-1998-2008 :

Le découpage administratif de 1984 a détaché Chelghoum Laid de la wilaya de Constantine pour qu'elle soit rattachée à Mila, après la promotion de cette dernière en chef-lieu de wilaya ainsi que les conditions d'insécurité qu'a connues le pays pendant cette période (la décennie noire) qui a influé sur la structure urbaine globale de cette ville.

La ville faisait partie de la wilaya de Constantine avant le découpage administratif de 1984. Pendant cette période, la ville a connu la croissance la plus considérable de son histoire, toutes les réserves foncières internes de la ville sont construites « 962 logements individuels parmi eux : 118 logements dans le lotissement "Mohamed Boudiaf", et 228 logements dans

le lotissement "Houari Boumediene. La réalisation de multiples programmes de logements de types variés (630 logements collectifs, dont 500 logements de la formule "C.N.E.P", puis 228 logements semi-collectifs, 670 logements collectifs, dont 140 logements de l'OPGI, 300 logements de la formule sociale participative (S.P.I.E) et 20 logements de fonction » (Lamri Rayene, 2021).

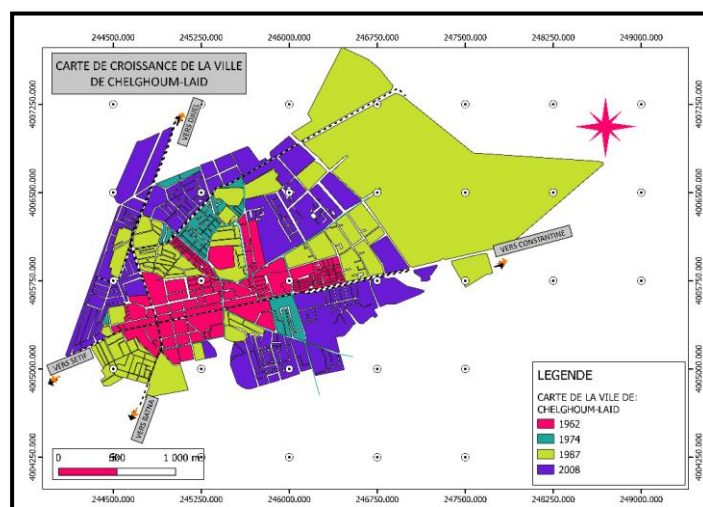
La création de nouveaux lotissements (lotissement Ben Boulaid) et l'injection des équipements publics et des équipements de proximité sont aussi présentes.

Il y avait également un programme des lotissements individuels de « 1 950 lots dont 208 lots de "Maghlaoui", 105 logements de "Affes", 160 lots prolongation au lotissement "Houari Boumediene", 193 lots de "Khelifa Bouzid" et 216 lots des "frères Nâamoun" » (Lamri Rayene, 2021).

L'indice de croissance le plus manifestant est le nombre de populations du chef-lieu de la ville qui atteint le nombre de 54 495 au lieu de 41960 en 1998. L'exode rural et le nombre de populations qui rejoint la ville suite aux conditions d'insécurité dans cette période sont la cause principale de cette augmentation.

Ladite situation d'insécurité augmente aussi les demandes en logements et l'apparition des sites illicites sur les banlieues de la ville.

Ce qui est important à signaler ici est le déséquilibre enregistré dans le sens de croissance de la ville orientée vers le Nord-est, entre sa partie est et sa partie ouest. Sur la rive ouest de la RN05, la profondeur de l'extension de la ville est équivalente au plus que le double dans sa partie Est. La cause majeure de ce constat est la contrainte physique matérialisée par les terrains insondables et l'oued Rummel qui passe juste à côté de la ville (Carte 59).

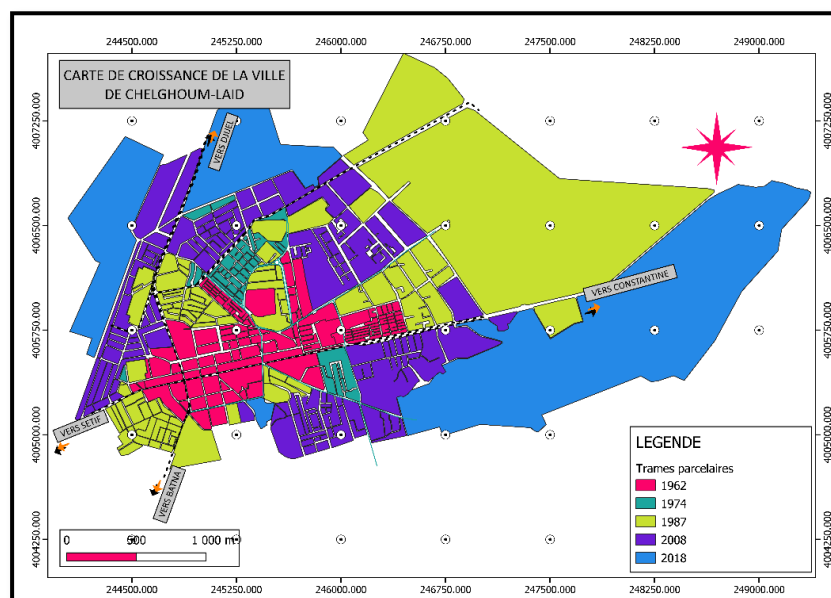


Carte 59 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 2008. Source auteur 2022.

III.5.2.5 PÉRIODE 2008-2018 :

Pendant cette décennie, la ville n'a pas cessé de s'accroître, mais sa croissance a trouvé d'autres champs de manipulation, sur la rive sud de la RN05 allant vers Constantine, de vastes quartiers résidentiels illicites sont créés, un programme de 1000 logements et un lotissement accompagne cette extension de la ville vers le nord-ouest (Carte 60).

« La ville a bénéficié d'un hôpital de 351 lits, d'une nouvelle maison de jeunes, bibliothèque publique, cimetière, école primaire et institut national de formation professionnelle » (Lamri Rayene, 2021). « Le nombre de la population en cette année (2018) atteint le nombre de 69 234 habitants » (Meddour L Mazouz S, 2022).



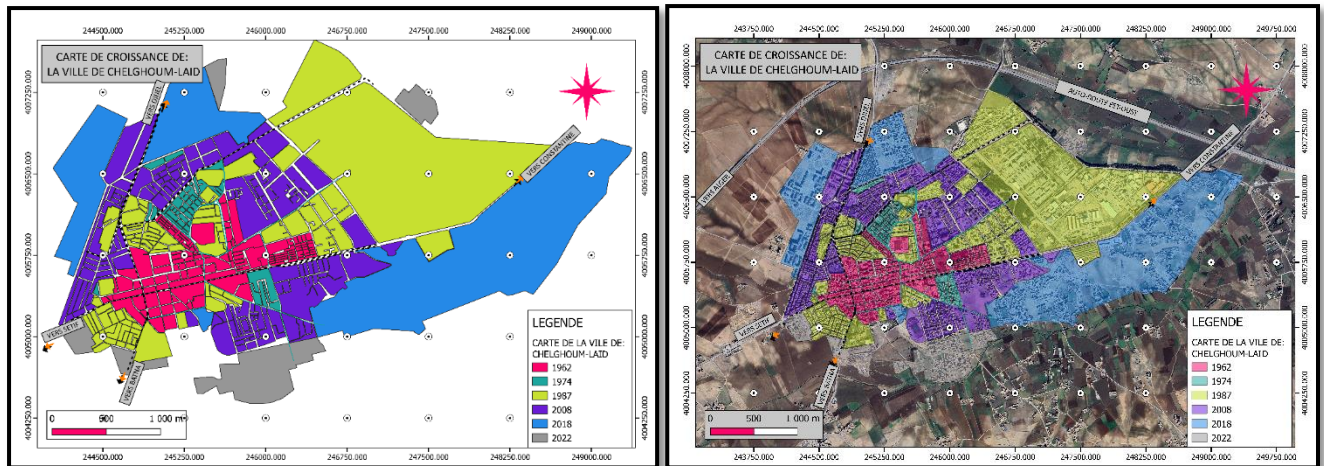
Carte 60 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en 2018.
Source auteur 2022.

III.5.2.6 PÉRIODE 2018-2022 :

Pendant ces derniers quatre ans, la croissance de la ville est pratiquement limitée à quelques fragments ponctuels et privés dont elle a franchi, pour la première fois, la zone industrielle au Nord et les terrains agricoles proches du centre au sud.

Le centre-ville colonial reste le point de départ de toutes les extensions effectuées sur la ville depuis sa création vers le nord-ouest et le Nord-est. Cette forme de croissance est le résultat de la nature des terres agricoles au sud, le tropisme de la route dont la RN05 en premier lieu et la RN100 en deuxième lieu, ont pris la faveur.

Il est important de noter que l'autoroute Est-Ouest passe juste à côté de cette ville, mais l'accès à cette ville est partagé à mi-distance avec la ville de Tadjenet (Carte 61).



Carte 61 : Les limites de la ville de Chelghoum Laid en2022. Source auteur 2022.

III.5.3 ÉSSAI DE DÉTERMINATION DU CENTRE VILLE DE CHELGHOUM LAID :

De la même manière avec laquelle nous avons travaillé préalablement avec les deux autres villes, le présent sujet doit être basé sur des points allant des limites de l'extension de la ville pendant la période coloniale, puis par une distinction entre les parties de cette ville pour déterminer celles qui sont de création coloniale et celles qui sont de création spontanée. On doit examiner la relation de cette partie coloniale, son contexte actuel en matière d'hétérogénéité et d'homogénéité des tissus urbains puis on doit présenter les réseaux de voirie servant ce centre pour qu'on passe ensuite à l'état du cadre bâti, la dotation en équipements publics nécessaires ainsi que la valeur esthétique et historique de cet héritage. La dernière étape est réalisée par l'examen de l'ampleur économique de ce centre.

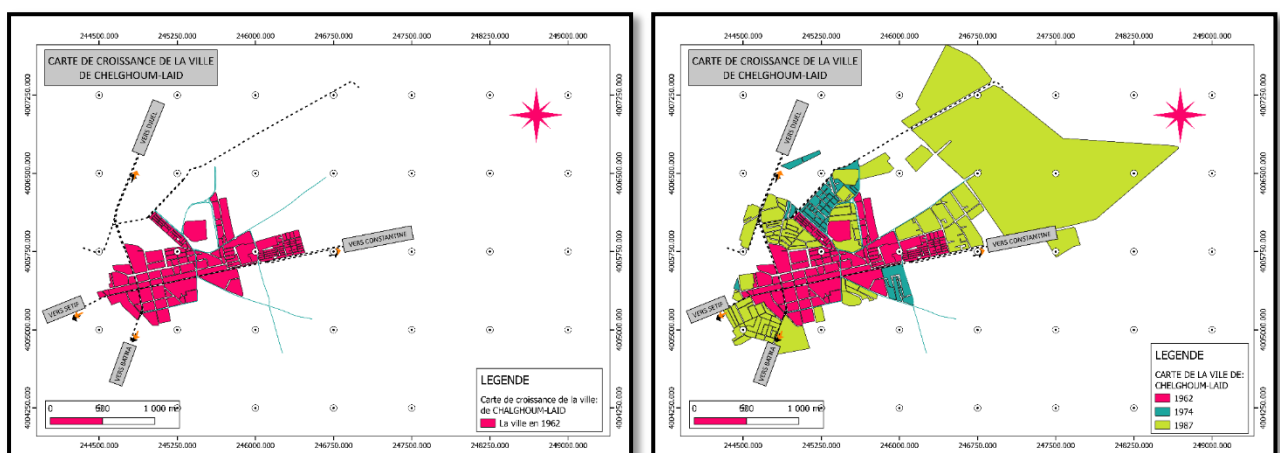
III.5.3.1 LA LIMITE D'EXTENSION DU CENTRE JUSQU'À LA FIN DE LA PÉRIODE COLONIALE

L'objectif de cet essai de détermination du périmètre de l'aire d'étude est d'évaluer le degré d'authenticité du cadre bâti hérité de la période coloniale.

Ce qui est important à noter est les limites physiques dont on doit tenir compte pour la détermination de l'aire d'étude, alors il est clair que le premier indicateur est la ville coloniale par ses parties réalisées pendant la période coloniale, ce qui exclut les quartiers spontanés (village des Nègres 01 et 02) de la même période de cette première présélection.

Ainsi, on doit se limiter uniquement à la limite de l'extension de cette ville jusqu'au départ des colons en 1962. Mais ceci ne suffit pas tout seul, car la notion du centre-ville ne concerne pas obligatoirement toute la ville héritée de cette période. Alors, il est important de délimiter le centre-ville colonial de cette ville, avec d'autres moyens.

La carte adjointe (Carte 62) relative à la ville de Chelghoum Laid montre que la forme de celle-ci, à la veille de l'indépendance, est de forme axiale longée sur la voie principale de la ville (RN°05), son extension sur sa dimension transversale suit le deuxième axe de la RN100, ce qui décrit l'importance du point d'intersection de ces deux axes dans cette ville.

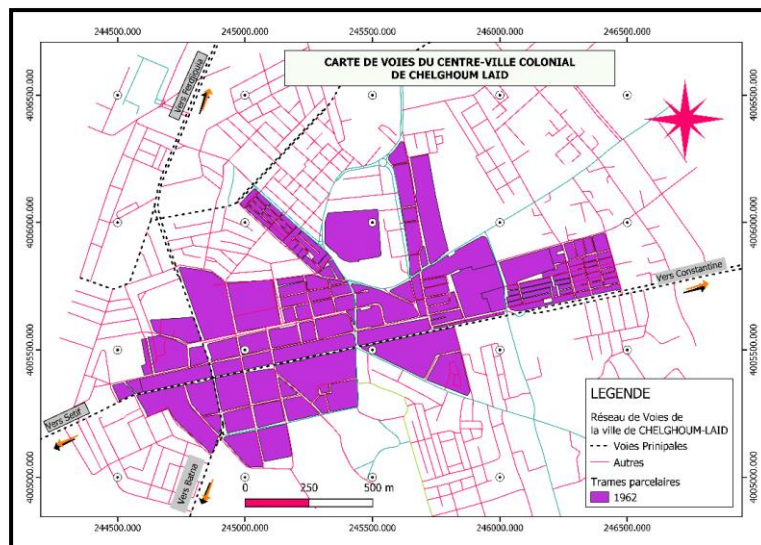


Carte 62 : Les limites de la ville coloniale de Chelghoum Laid en 1962. Source auteur 2022.

III.5.3.2 LES VOIES PRINCIPALES DU CENTRE-VILLE ANCIEN DE CHELGHOUM LAID.

L'ancienne ville coloniale de Chelghoum Laid est structurée par deux voies principales, de l'est à l'ouest par la RN05 passant et structurant la ville pour rejoindre Constantine et Sétif simultanément, et du sud au Nord par la RN N° 100 reliant Batna à Jijel et Ferdjoua et passant par cette ville. Le point de croisement de ces deux voies est considéré comme carrefour de rencontre au sein de la ville. À partir de ces deux voies, une ossature de circulation structure toute la ville par des liaisons interurbaines et intra-urbaines (Carte 64).

Ces deux axes et particulièrement celui de la direction est-ouest ont fait le bonheur de cette ville depuis sa création jusqu'à nos jours. Ils sont considérés les supports de tous les mouvements commerciaux exercés dans la ville et en dehors d'elle ; par les marchés de gros (fruits, légumes et des produits d'épicerie) à rayonnement national.



Carte 64 : Les voies principales de l'ancien centre-ville de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.

III.5.3.3 LA TYPOLOGIE DU TISSU URBAIN :

Ce sujet est toujours lié aux circonstances de la croissance de la ville, le cas devant nous est une ville de création récente. Son noyau initial est typiquement implanté comme partout dans tous les centres répartis sur le territoire national, par une structure orthogonale au long de deux voies croisées et un village à caractère agricole. L'effet de la localisation géographique et les opportunités économiques de la région ont leurs influences sur le développement et la croissance de cette ville ; par ceci, sa croissance postindépendance fait partie de la même logique, mais avec d'autres manières de gestion.

La distinction entre la partie coloniale de cette ville et les parties postcoloniales est moins complexe que l'impact de la relation fonctionnelle de ce centre avec son entourage avoisinant. L'examen de cette relation nécessite une présentation des caractéristiques morphologiques de chaque quartier, en contact direct avec ce centre-ville.

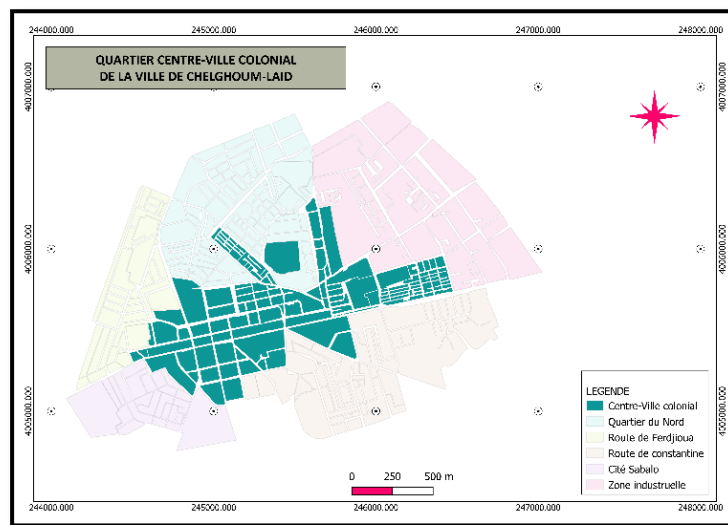
III.5.3.4 CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES

III.5.3.4.1 CITÉ CENTRE-VILLE COLONIAL :

Le centre-ville colonial de Chelghoum Laid est l'un des petits centres réalisés pendant la période coloniale, sa création a pour objectif de répondre aux besoins excessifs de la communauté coloniale nouvellement installée sur les lieux ; dont la fertilité et l'étendue des

terrains agricoles ainsi que la connexion du lieu avec les grandes villes (Constantine et Sétif) ont fait l'attrait principal de leur présence.

Le noyau initial destiné pour loger ladite communauté est de forme géométrique répartie en parcelles de formes différentes structurées par un réseau de voies orthogonal au long de l'axe principal est-ouest du centre. Sur la carte de ce même centre, on remarque l'existence d'autres formes de morphologie autre, il s'agit de quartiers réalisés et destinés pour loger les ouvriers indigènes travaillant chez les colons (Carte 65).

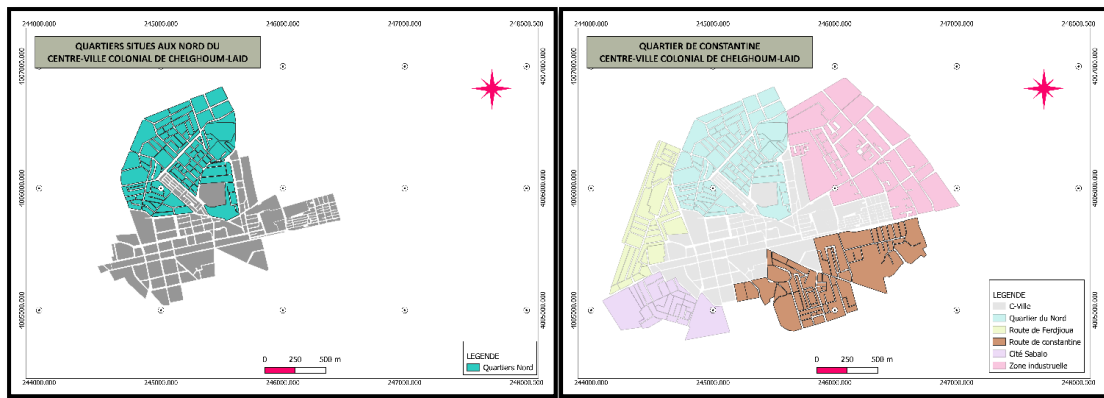


Carte 65 : Caractéristiques morphologiques de l'ancien centre-ville de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.

III.5.3.4.2 QUARTIERS SITUÉS AU NORD ET AU SUD :

La structure globale de ces deux quartiers limitant le centre-ville colonial de part et d'autre, leurs caractères sont de morphologie proche de la précarité que de la régularité, ils représentent les premières extensions de la ville postcoloniale et semblent réalisés sans aucun respect des instruments d'urbanisme s'ils existent à cette époque. Ils sont caractérisés par des voies étroites, et difficiles à franchir, des impasses et des parcelles de multiples formes ; l'effet sociologique de regroupement de familles est apparent dans cette distribution (Carte 66).

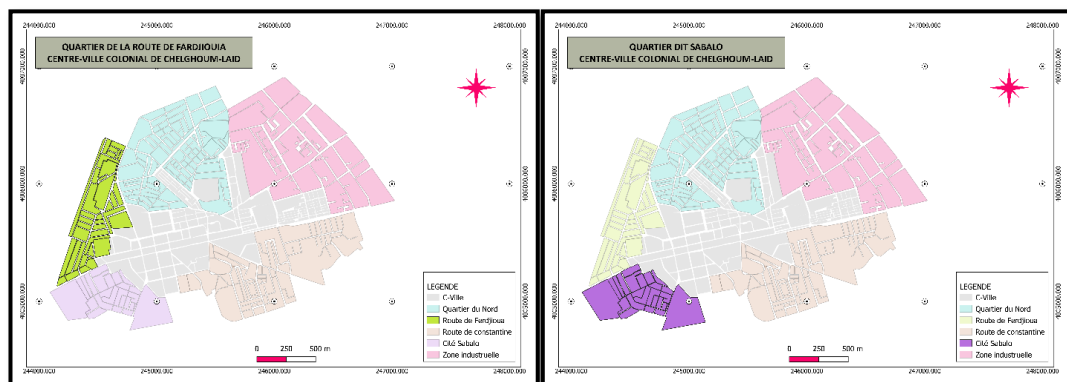
La relation de ces deux quartiers avec le centre-ville colonial ne présente pas de grande cohérence vu l'état de description prescrite au préalable



Carte 66 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants le centre-ville de Chelghoum Laid au nord et au sud. Source auteur 2022.

III.5.3.4.3 QUARTIERS SITUÉS À L'OUEST DU CENTRE-VILLE ANCIEN DE CHELGHOUM LAID :

Ces deux quartiers relativement récents forment la délimitation ouest du centre colonial. Celui au sud de l'axe principal appelé localement cité Sabalo abrite l'un des marchés de gros des produits d'épicerie à l'échelle de l'Est algérien, il est formé d'un ensemble de parcelles regroupant des habitations individuelles dont les niveaux inférieurs sont tous réservés pour les activités commerciales. Par sa vocation à rayonnement régional, il est fréquenté par des usagers externes à la ville beaucoup plus que les gens de la ville. Le quartier situé au nord du centre regroupe un ensemble de bâtiments d'habitat collectif et d'habitat individuel. Il est inscrit dans un cadre d'extension réglementaire de la ville (Carte 67).

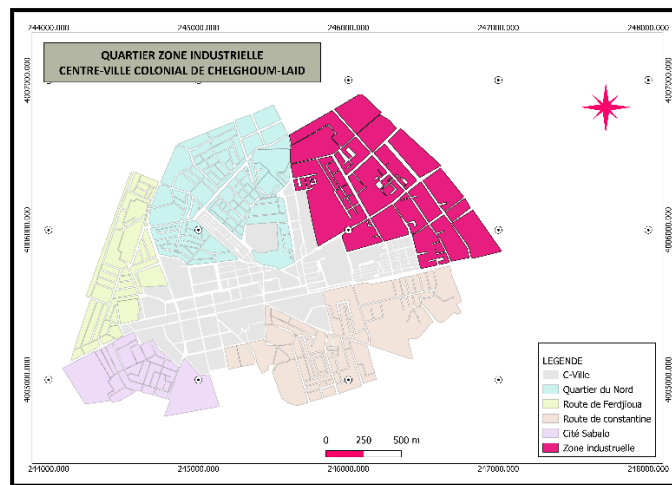


Carte 67 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants l'ancien centre-ville de Chelghoum Laid à l'ouest. Source auteur 2022.

III.5.3.4.4 QUARTIER SITUÉ À L'EST DU CENTRE-VILLE COLONIAL :

Ce quartier représente la limite de croissance de la ville vers l'est avant qu'elle soit bloquée par l'implantation de la zone industrielle qui occupe toute sa frange nord-est. Il est structuré en parcelles de formes différentes et desservies par une trame viaire hiérarchisée, sa limite avec l'enceinte de la zone industrielle l'affaiblit et le rend moins dynamique avec le contexte

global de la ville. Sa relation avec le centre-ville colonial fait partie de cette même situation qui n'a pas de valeur sensiblement enregistrée (Carte 68).



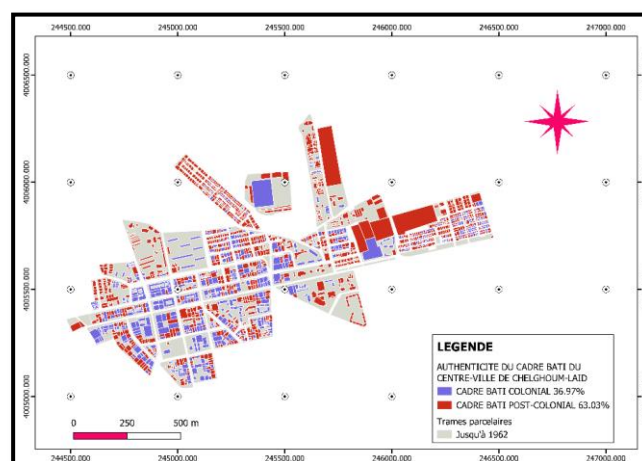
Carte 68 : Caractéristiques morphologiques des quartiers limitants l'ancien centre-ville de Chelghoum Laid à l'est.

III.5.4 ÉTAT DE TRANSFORMATION DES CONSTRUCTIONS ET DES IMMEUBLES :

Le centre colonial de Chelghoum Laid n'a pas échappé à la situation des autres villes envers l'état de transformation de son cadre bâti original. Sur l'ensemble de ce patrimoine, un taux d'environ 37% seulement des constructions gardent leur originalité contre 63% transformées.

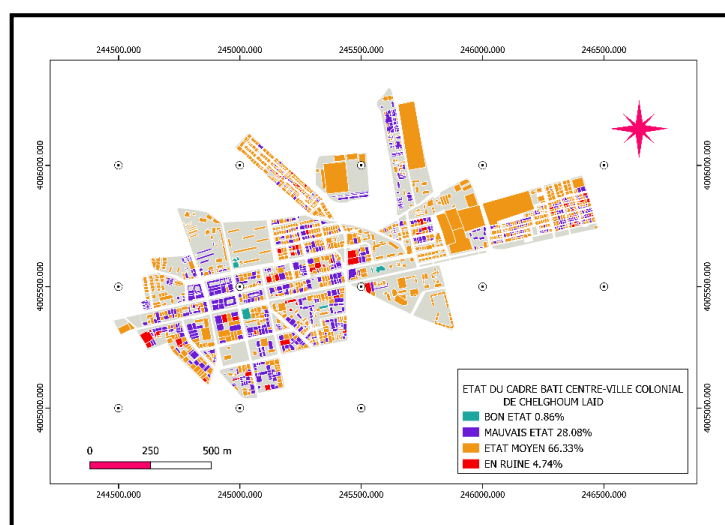
La plupart des constructions gardant leurs originalités sont concentrées sur les axes principaux et à partir du point d'intersection entre la RN05 et RN100, ceci est dû spécialement à l'importance et la nature de ces constructions dont on trouve les équipements publics, les cités des riches et les bâtiments collectifs.

Par contre, la plupart des constructions transformées et qui représentent presque les deux tiers du centre colonial, sont concentrées sur les quartiers des indigènes (village Nègre 01 02), les cités ouvrières et la périphérie du centre (Carte 69).



Carte 69 : Authenticité du cadre bâti du centre-ville colonial de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.

Un autre point de vue, qui concerne l'état du cadre bâti de ce centre, montre que 28% des constructions sont de mauvais état et 66% sont d'état moyen, 4,76% sont en ruine et 0,86% seulement sont de bon état (Carte 70). Ces pourcentages expriment un rapport de parité entre l'authenticité des constructions et leurs états, dont la grande part des constructions en mauvais état et en ruine appartient aux particuliers et dans le parc colonial. Les constructions de bon état sont toutes des équipements récemment réalisés. Par ces résultats, à l'exception des équipements en fonction (l'Hôpital reconverti en centre de sûreté, les sièges de contribution, les PTT...), le cadre bâti colonial de ce centre est sérieusement menacé par un déclin total.

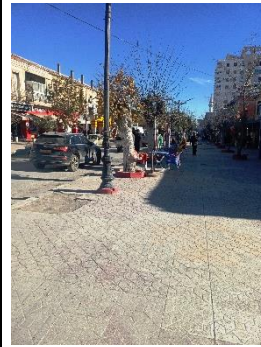


Carte 70 : État du cadre bâti du centre-ville colonial de Chelghoum Laid. Source auteur 2022.

III.5.5 PAYSAGE URBAIN DU CENTRE :

Le choix d'un parcours pour réaliser une analyse séquentielle dépend de la valeur qu'on peut ajouter à notre travail et à l'importance de l'information qu'on veut détacher de celle-ci. Les deux grands axes structurant l'histoire et le diachronique de croissance de la ville de Chelghoum Laid sont la RN°20 reliant Constantine par Alger (Boulevard 1^{er} novembre) et la RN°83 reliant Batna par Ferdjioua (la rue BEN YAHIA Zobir), ils représentent les deux axes importants qui regroupent les équipements et les façades principales de la ville à l'époque (figure 27).

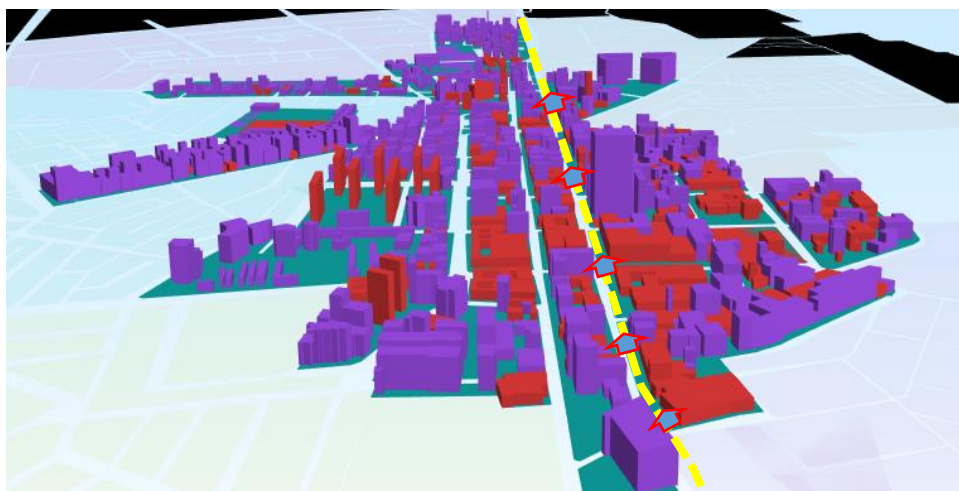
III.5.5.1 ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD 1^{er} NOVEMBRE VILLE DE CHELGHOUIM LAID



Le boulevard 1^{er} novembre dans la ville de Chelghouim Laid par son histoire représente l'artère principale de la ville à rôles importants, il est l'axe structurant toute la ville et la route reliant Constantine par Alger. Il est caractérisé par une forte circulation surtout avec sa disposition des deux marchés régionaux de gros. Il compte des parkings, des dortoirs, beaucoup de cafés et de restaurants. Ses trottoirs sont suffisamment larges, mais sa chaussée est relativement restreinte. Il est également mal aménagé et mal entretenu. La plupart de ses constructions sont d'un niveau ou deux sauf le grand immeuble de la commune qui domine la scène globale de ce boulevard par ses 10 étages et qui n'a aucune relation avec la nature de centre colonial. La plupart de constructions héritées de la période coloniale sont en état dégradé.

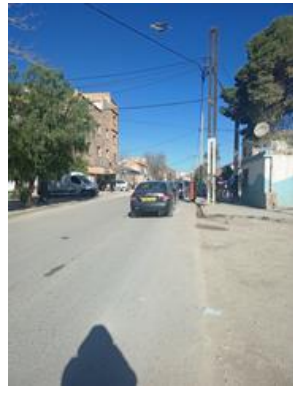


Le grand immeuble par son architecture et sa hauteur domine son entourage fragile.



La mosquée avec d'autres équipements symbolise ce boulevard.

III.5.5.2 ANALYSE SÉQUENTIELLE BOULEVARD BEN YAHIA ZOHIR (Batna-Ferdjioua)



Ce boulevard est un support de liaison sud-nord, il forme par son croisement avec le boulevard 1^{er} novembre le point intersection pour les quatre destinations. Il est suffisamment large et compte l'hôpital et l'église datant de l'époque coloniale. L'hôpital devient un commissariat de police et l'église avec son square vit en délinquance totale. Sa partie sud comporte quelques petits magasins fonctionnels, sa partie nord compte quelques boutiques dont la majorité sont des cafés ou des simples restaurants. La dynamique de ce Boulevard est assurée beaucoup plus par des parkings et du commerce d'occasion regroupé au sein des anciens écuries.



Le paysage de ce boulevard est d'une attitude statique, conditionnée par l'immigration des activités économiques et la réaffectation des équipements de services en dehors de lui. Il est mal aménagé, mal planté et mal fréquenté.

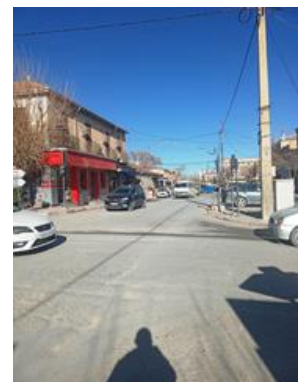


Figure 27 : Analyse séquentielles sur le centre-ville colonial de Chelghoum Laid Source auteur 2022.

III.5.6 HABITABILITÉ DU CENTRE

III.5.6.1 DOTATION EN SERVICES ADMINISTRATIFS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Ce centre colonial accueille des équipements d'échelle de son statut administratif (chef-lieu de Daïra), il abrite le siège de la Daïra, 03 banques, le siège de la poste, siège des contributions, la tour administrative (appartenant aux services d'APC), deux mosquées, une ancienne église, des équipements administratifs (subdivisions de directions), un siège de la sûreté nationale...(Figure 28).

À l'exception de l'église avec son square, et le siège de la sûreté nationale (ancien hôpital) qui prennent leurs places sur la RN100 ; et les deux banques situées à l'intérieur du centre ; la plupart des équipements sont distribués de part et d'autre au long de l'axe principal (RN05). Sur le reste du périmètre de ce centre sont distribuées des habitations collectives et individuelles, dont les niveaux rez-de-chaussée sont manifestés par des activités commerciales de concentrations à disparités.

La distribution des équipements est l'un des facteurs principaux qui invitent le regroupement de la population et l'animation des actes de convivialité, il est également l'un des paramètres de la distinction entre le centre et le non-centre.

Actuellement, l'axe principal de la ville de Chelghoum Laid abrite l'ensemble des équipements qui sont partagés entre la période coloniale (l'église et le square, l'ancien hôpital, le siège des contributions, la poste, les écoles...et la postcoloniale (le siège de la daïra, le siège de la mairie, la poste, les contributions, la grande mosquée, l'auberge de jeunes, la sûreté de daïra, les subdivisions des différentes directions exécutives, les banques, les maisons d'assurance...

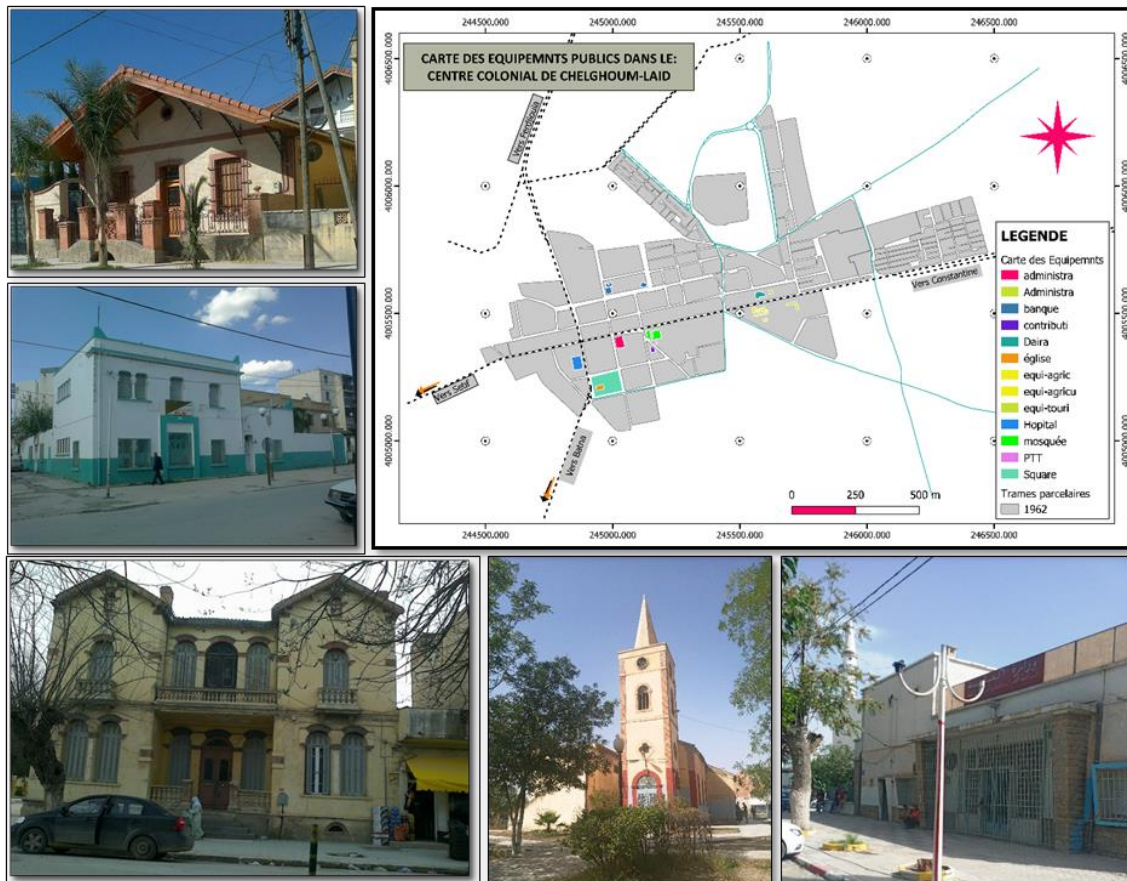


Figure 28 : Fond de carte accompagné des photos pour les équipements de la période coloniale dans la ville de Chelghoum Laid. Source : Auteur 2022.

III.5.7 VALEUR HISTORIQUE ET TOURISTIQUE DES IMMEUBLES

L'état de transformation que le centre-ville colonial de Chelghoum Laid a subi ; n'est pas encore arrivé à substituer le cachet architectural global du centre.

Quand on est en promenade dans ce centre, on constate qu'il y a énormément d'immeubles qui gardent leurs valeurs comme patrimoine important. L'état physique de ce patrimoine, comme nous l'avons déjà présenté, montre de grandes disparités entre les composantes de son contenu, mais beaucoup d'immeubles résistent et préservent leurs forces comme repères de la mémoire de ces lieux.

Il est difficile de rendre compte de l'ensemble des immeubles de ce centre, mais nous estimons que nous avons saisi les plus pertinents. Entre l'église avec son square située en plein centre-ville, l'ancienne maison des combattants, le siège des contributions, l'ex Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ; quelques belles demeures gardent encore leurs charmes et leurs beautés.

III.5.7.1 L'ÉGLISE ET LE SQUARE :

Contrairement aux deux autres villes où toutes les églises sont converties en mosquées, celle de Chelghoum Laid garde encore son identité fonctionnelle et même architecturale, certainement elle vit un état de délaissement apparent, mais elle n'a pas perdu encore son identité. Une salle de musculation est intégrée frauduleusement dans une partie postérieure de cette église (Photos 20). Le square de ce même équipement garde sa vocation comme place monumentale, mais semble visiblement délaissé et mal entretenu, ceci le rend insalubre et insécurisé.



Photo 20 : Église de Chelghoum Laid avec square. Source : Auteur 2022.

III.5.7.2 ANCIENNE MAISON DES COMBATTANTS :

C'est une ancienne belle demeure qui occupe un coin au centre-ville colonial, juste à côté du bâtiment HLM, ce qui donne une idée sur la date de sa réalisation, d'un style architectural arabo-mauresque distingué par la forme de ses ouvertures et leur disposition rythmée comme toutes les constructions distribuées sur toutes les villes algériennes de cette époque. Les crépissages de revêtements, appliqués sur toute la surface de ses parois d'extérieur, ont contribué à sous-estimer sa valeur. Elle est actuellement le siège d'un parti politique (Photos 21-22).

III.5.7.3 LE SIÈGE DES CONTRIBUTIONS :

L'architecture de cet équipement est relativement typique par rapport à ses équivalents dans d'autres villes. Son accès principal est bien défini et habillé en pierres ainsi que ses ouvertures à brise soleil et sa conception distribuée sur deux niveaux. Il assure encore ces mêmes services et il est considéré comme l'un des repères de cette ville (Photos 20).



Photo 22 : ancienne maison des combattants.
Source Auteur 2022.



Photo 22 : Siège des contributions du centre-ville de Chalghoum Laid source : auteur 2022.

III.5.7.4 ANCIENNE RÉSIDENCE DE L'ADMINISTRATEUR ADJOINT :

Une belle demeure bien conservée garde encore son style architectural initial avec tous ses détails constructifs. C'est une construction en RDC et un niveau sous-sol avec une toiture en tuiles à deux ponts, sa devanture donne sur un premier accès menant après une véranda vers l'entrée principale de la construction. Sa porte est de hauteur proportionnelle, avec les fenêtres disposées de part et d'autre.

III.5.7.5 VILLA PRECHONNET

Cette deuxième charmante et belle construction raconte par sa valeur la classe sociale de ses premiers propriétaires, répartie sur trois niveaux, un sous-sol semi-enterré et deux niveaux supérieurs. L'accès surélevé par quelques marches lui donne plus d'importance, les ouvertures sont bien finies et bien réparties.

Ces deux exemples montrent l'importance de ce patrimoine, non seulement à travers leurs valeurs esthétiques, mais par leurs valeurs historiques qui représentent une partie irremplaçable pour la sauvegarde de notre mémoire collective (Photos 23).



Photo 23 : Ancienne résidence de L'administrateur adjoint et villa PRECHONNET.
Source : Auteur 2022

III.5.8 INVESTISSEMENTS RÉCENTS SUR DES ESPACES ANCIENS:

Cet immeuble à plusieurs étages est un investissement public des services communaux, édifié sur la voie principale du centre, destiné à loger des bureaux de services publics et des activités tertiaires, les niveaux supérieurs sont destinés à l'habitat. Le mal que présente ce type d'immeuble demeure dans son effet sur le milieu où il est réalisé : un immeuble hétérogène dans un milieu homogène, avec une capacité d'accueil prévisionnelle importante ce qui ne convient pas aux espaces extérieurs limités ; sans oublier ses répercussions sur l'identité du patrimoine historique, en sens horizontal et vertical (Photo 24)...



Photo 24 : Immeuble communal. Source:
Auteur -2022.

III.5.9 ANALYSE ÉCONOMIQUE

III.5.9.1 LA DISTRIBUTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DANS LE CENTRE-VILLE COLONIAL DE CHELGHOUIM LAID

Un inventaire global de la distribution des activités économiques au sein du centre-ville colonial de Chelghouim Laid et ses environs proches a été effectué à deux reprises :

Le premier est un inventaire exhaustif de toutes les activités économiques réellement actives et distribuées dans le périmètre de la ville héritée de la période coloniale (carte ci-dessus), le deuxième inventaire est destiné à réaliser sur carte la distribution des locaux non actifs dans ce centre. Il est important de signaler que ce travail est effectué au moment de l'activité (le matin : entre 9.30 jusqu'à 12.00, le soir entre 15.30 jusqu'à 17.30) et pendant les journées de travail).

L'ensemble des activités recensées sont réparties sur cinq groupes, dont chacun est divisé en sous-groupes sous forme de rubriques, chacun englobe un ensemble d'activités.

Le premier groupe sert à définir les activités liées aux professions libérales, dont on distingue selon le caractère de l'activité quatre sous-groupes de différents caractères (tableau 6).

Le deuxième groupe destiné à regrouper les services publics à caractère commercial (banques, les maisons d'assurance, les PTT, services de l'eau, et les services de l'énergie...) (tableau 7).

Le troisième groupe concerne les services d'alimentation et équipement de la personne (Hébergement et nourriture, Commerce d'alimentation, habillement). (Voir tableau 8).

Le quatrième regroupe les services divers et articles domestiques (Équipement domestique et bureautique, Services divers, Services Autos, Articles différents, Services et activités artisanales (voir tableau 9).

Le cinquième groupe pour les services administratifs, il concerne tous les secteurs administratifs. (Tableau 10)

À la lumière de ce calendrier, nous avons obtenu les résultats définis sur les deux cartes présentes :

La carte de la distribution des activités commerciales et la carte de la distribution des locaux non actifs. (Figure 29).

Cet inventaire a recensé 2021 locaux, dont les locaux non actifs représentent 859 (42%) et 58% sont actifs et répartis sur les différents groupes.

Parmi les activités les plus fréquentes, nous avons compté la vente des habillements (433), les activités liées aux commerces de l'alimentation avec 269 exercices, les activités d'équipements domestiques et bureautiques avec 151, et l'hébergement et nourriture avec 75 exerçants.

Pour les activités d'habillement, elles sont concentrées dans le quartier dit (l'Accora) ancienne cité nègre 02. Pour les activités liées aux commerces de l'alimentation et les activités d'équipements domestiques et bureautiques, elles sont concentrées dans le quartier dit Sabalo (l'entrée ouest de la ville) et autour de l'intersection des deux axes principaux. Pour les activités d'hébergement et de nourriture (hôtels, restaurants, les cafétérias...), elles sont concentrées le long de la voie principale Est-ouest.

La présence du reste d'activités (professions libérales, services publics...) est limitée par leurs natures et par leurs nombres.

En parallèle, le nombre des locaux non actifs est relativement important, ceci est lié à plusieurs facteurs qui peuvent constituer des sujets d'études particulières

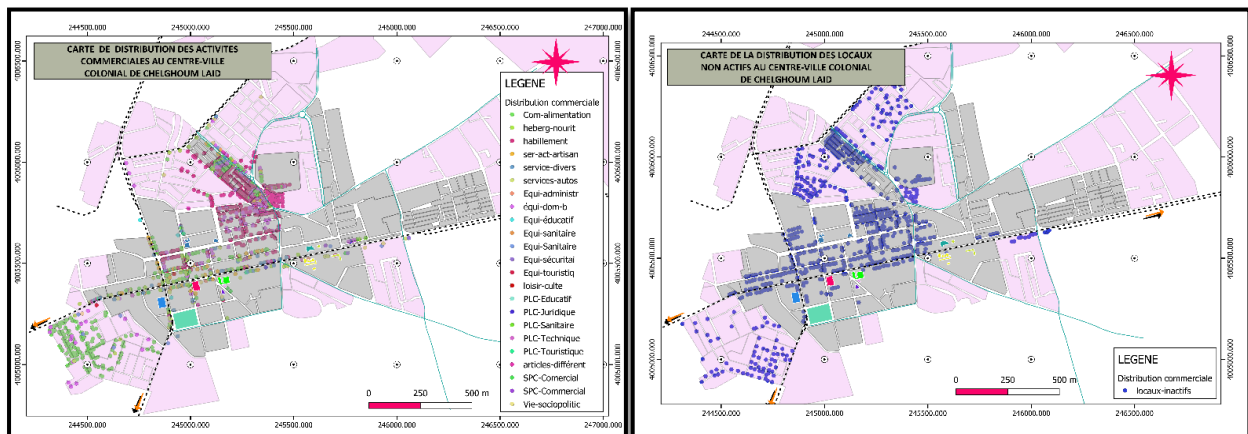


Figure 29 : Schéma de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur 2022.

III.5.9.2 INTERPOLATION ET INTERPRÉTATION :

L'interpolation des données saisies a montré l'enregistrement d'une distribution hiérarchisée à plusieurs échelles, sous forme de nuages inégalement dispersés.

La couleur apparente en rouge brique indique par son opacité le degré de concentration et rayon d'influence de cette présence, le cas inverse est représenté par la couleur en bleu nuit qui indique par ordre croissant le degré d'insuffisance enregistré sur la couverture en activités commerciales.

Sous l'angle de ce qui est présenté au préalable, le centre-ville de Chelghoum Laid possède deux formes de distribution commerciale ; la première forme est axiale sur la voie principale Est-ouest dont les activités d'hébergement et de nourriture (cafés, restaurant, hôtels...) ont pris la faveur, contre une deuxième forme de distribution concentrique sur des points à échelles différentes.

Cette deuxième forme de distribution dessine des nuages denses sur l'ancien village nègre en premier lieu (souk de l'Accora), sur la cité des HLM près de l'axe transversal (Nord-sud) en deuxième lieu ; et enfin sur la sortie ouest de la ville allant vers Sétif (Cité Sablo et le grand marché de gros pour les produits d'épicerie et de l'alimentation générale) de réputation régionale et même nationale (Figure 30).

De retour à la figure précédente, on constate que le Souk appelé l'Accora est spécialisé dans le commerce d'habillement et d'équipement domestique et bureautique à fréquentation féminine et familiale. L'axe principal et le souk de Sablo animent des activités commerciales beaucoup plus masculines et à fréquentation exogène.

Par cette brève analyse économique, on peut saisir les potentialités dont on doit tenir compte lors de proposition d'une éventuelle opération de sauvegarde et de renouvellement d'une cité à caractère patrimonial, afin de faire vivre son authenticité et sa valeur dans l'histoire globale du pays.

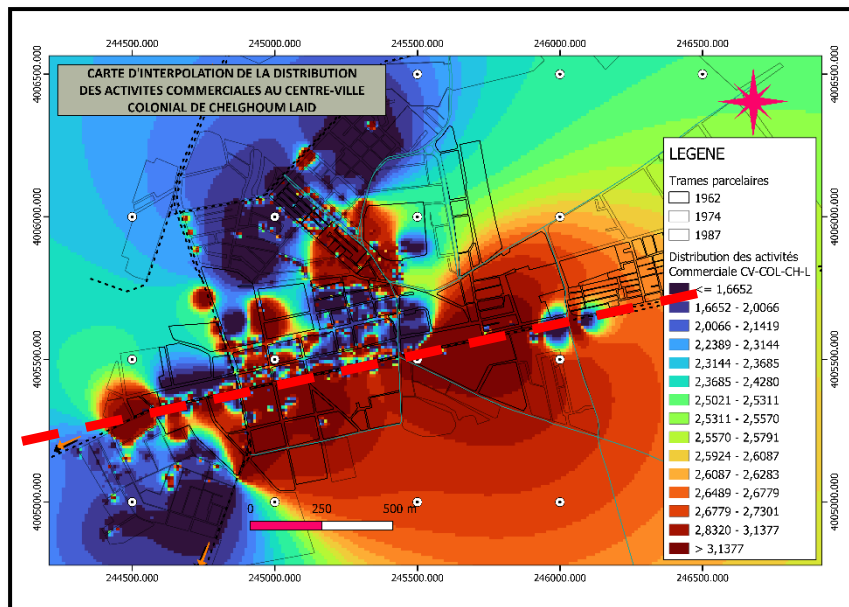


Figure 30 : Formes de distribution des activités commerciales dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur2022.

Cette deuxième représentation qui concerne la distribution des locaux non actifs atteste et confirme presque les mêmes lectures précédentes, car là où il y a dynamique économique il y a plus d'offres et de réservation des niveaux inférieurs des constructions afin qu'ils soient de futurs points de consolidation de cette dynamique économique (Figure 31).

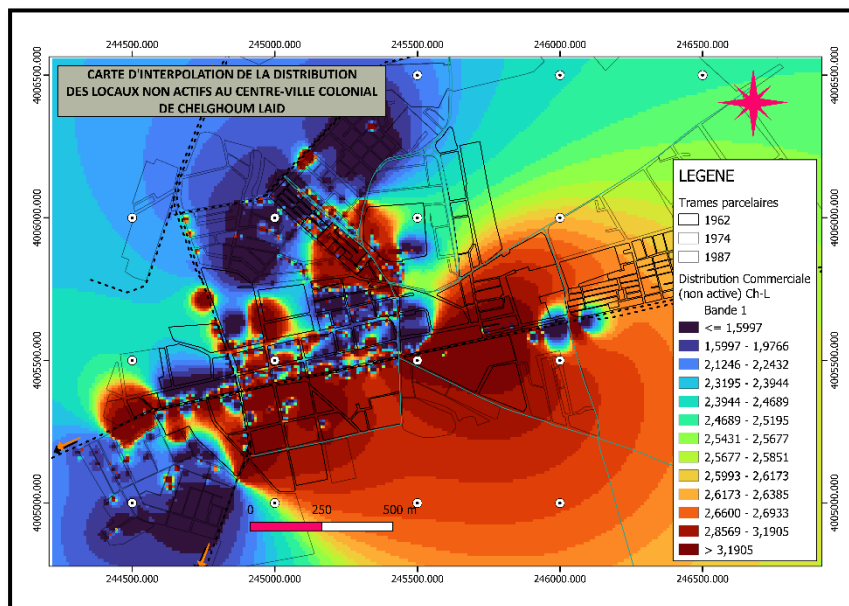


Figure 31 : Formes de distribution des locaux non actifs dans la ville coloniale de Chelghoum Laid. Auteur2022.

III.5.10 CONCLUSION :

L'histoire récente de la création du centre et sa structuration, le long de son axe principal et au milieu des terres fertiles de la région, ont formé la logique qu'il vit actuellement. Il était habité par de grands commerçants et producteurs de l'agriculture. Sa situation sur cet axe principal reliant l'Est à l'Ouest lui donne le privilège d'avoir des moyens de communication diversifiés, entre la route et le chemin de fer. La distribution de la population de ses environnements sur plusieurs villages proches ne lui a pas permis d'avoir une croissance importante, mais sa dotation en deux marchés de gros (marché de fruits et légumes et le marché d'épicerie et d'alimentation générale) lui a attribué un rayonnement à échelle nationale. Son centre-ville colonial vit actuellement un état de transformation continue dont le taux arrive à 64% ; et 28% de son cadre bâti colonial est en mauvais état. Les principaux équipements de la ville sont distribués de part et d'autre de son axe principal, ses aires libres son mal aménagées et mal prises en charge, ce qui influe directement sur son paysage urbain. La dynamique économique de ce centre présente des formes de spécialisation à fréquentation masculine à l'instar du nombre important de dortoirs, de cafés et de restaurants ; par contre les activités commerciales à fréquentation féminine se trouvent en dehors de ce centre, surtout dans le village nègre (l'Accora) ; ainsi que les marchés de gros situés sur les deux extrémités de la RN°05.

III.6 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Entre les centres des trois villes retenues pour cette troisième partie, il est notable qu'il y a beaucoup de différences entre les anciens centres de ces villes, il s'agit de :

- L'histoire et la genèse d'évolution de ces villes, dont les villes de Guelma et de Khenchela ont la particularité de l'existence d'un quartier spontané habité par la population indigène et en mitoyenneté avec le quartier colonial, ce qui est manqué dans la ville de Chelghoum Laid. Ceci est probablement dû, premièrement, à l'éloignement des deux premières villes par rapport aux villes dotées des services nécessaires d'emploi, d'encadrement médical et scolaire ; ce qui invite les paysans à rejoindre les villes pour satisfaire les besoins de leurs familles et deuxièmement aux conditions de la révolution nationale dont les alentours des deux villes sont déclarés par les colons des zones interdites et ils ont obligé ainsi les paysans à se regrouper dans les villes.
- La valeur du centre dépend de la valeur de la ville en matière de son étendue, les gabarits de ses immeubles et leurs valeurs historiques et esthétiques...
- Les potentialités économiques et la vocation principale de ces potentialités dont on observe clairement que le centre de Guelma compte les activités les plus valeureuses par rapport aux deux autres centres (194 bijoutiers installés au centre-ville de Guelma contre 64 à Khenchela et 02 uniquement à Chelghoum Laid) ; en outre, le commerce d'alimentation est plus développé à Chelghoum Laid suivi par Khenchela qu'à Guelma ; ceci est dû au marché de gros de l'alimentation situé à Chelghoum Laid.

Ces particularités peuvent être des supports de développement et de durabilité pour chacun de ces centres.

- Des activités d'attraction liées à la taille des localités « *il s'agit des activités dont l'usage est très demandé par la population, ex l'alimentation générale, les restaurants...* » (Lekehal Abdelouahab, 1982).

IV. CONCLUSION GÉNÉRALE :

L'histoire algérienne récente est partagée, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours, en deux grandes périodes importantes ; la période coloniale et la période postcoloniale.

Le cas est identique pour les villes algériennes moyennes de création coloniale, elles sont en majorité de création de la première période et d'essor et de développement de la deuxième.

Leurs centres anciens sont les parties les plus authentiques, les plus importants, les plus fragiles et les plus affectés dans ces villes.

Les plus authentiques parce qu'ils sont tous représentés par leur singularité de noyaux initiaux de la formation de ces villes ; les plus importants, parce qu'ils regroupent la plupart des fonctions de la ville et la grande partie de l'héritage de la période coloniale ; les plus fragiles parce qu'ils sont les plus vétustes et les plus endommagés, et enfin les plus affectés par ce qu'ils subissent beaucoup de transformations.

Leurs états actuels ne peuvent, en aucun cas, être détachés de la situation de leurs villes mères et le rapport entre l'état de ces villes pendant les premières années de la période postcoloniale et leur état actuel, montre qu'elles portent beaucoup de disparités, ce qui influe de manière directe sur leurs centres.

Alors, la résolution d'un plan d'action pour l'intervention sur chacun de ces centres passe d'abord par une sorte de classification des villes. Le sujet qui ne se présente non pas comme objectif en soi-même, mais pour connaître en quelles circonstances chacune de ces villes a été créée et développée, et sous quelles formes le noyau initial de chacune de ces villes a été réalisé.

Cette classification des villes dites moyennes fait l'objet d'une première étape dans ce travail et leurs centres-villes font sa deuxième.

Le sujet de la classification des villes a fait couler beaucoup d'encre. La revue de littérature sur ce sujet nous a permis d'avoir une collecte d'informations sur les avis et les points de vue des spécialistes de ce domaine, qui ont tous souligné par un commun accord que les facteurs

démographiques et les facteurs économiques ont la faveur de déterminer le degré d'importance d'une ville ou d'une agglomération.

La catégorisation des villes dans un ordre formant un système urbain tient compte de toutes les composantes de ce système, allant des petits regroupements urbains, les faubourgs, les agglomérations, les villages, les petites, moyennes et grandes villes, en arrivant aux métropoles. Ce qui ne figure pas dans notre cas qui s'intéresse uniquement à une gamme de villes prédéfinie concerne les villes moyennes. La raison pour laquelle l'outil utilisé pour cette opération de classification n'a pas été basé sur les moyens classiques connus dans ce domaine, à l'instar de la loi Rang/taille ou autres, mais elles sont basées sur les tests statistiques.

Par d'autres moyens d'analyse statistique, en plus du traitement des données et l'exploitation des méthodes mathématiques utilisées, nous avons fait appel aux tests statistiques comme les Two Step Cluster, CAH et ACP, tous sous SPSS 25, pour le traitement de données.

résultats obtenus démontrent que les facteurs économiques, du point de vue quantitatif ou qualitatif, puis les facteurs démographiques ont pris la faveur dans le degré d'importance des villes, la promotion administrative et la localisation géographique près des aires d'influence des métropoles, et au long des axes principaux de circulation, viennent par la suite.

Cette première partie a été ponctuée par une classification des villes moyennes dans la région de l'Est algérien en trois catégories : grandes villes moyennes, des villes moyennes de rang intermédiaire et des petites villes moyennes.

La forme ressortant de cette classification montre que beaucoup de villes, considérées importantes pendant la période coloniale, ont perdu de leurs poids et leur importance au profit d'autres villes de moindre importance pendant ladite période. Des villes qui ont connu un développement plus prononcé et qui ont gagné en ampleur en accomplissant une progression substantielle ; cela a eu une conséquence directe sur l'état du centre-ville colonial.

Les conditions de progression ou de dégradation de ces villes sont les mêmes conditions qui sont à l'origine de dégradation et de prospérité de leurs centres-villes. On estime par ceci qu'une meilleure connaissance de la situation des villes forme une base de départ et un outil d'aide à la décision pour l'amorce des propositions de conservation, de protection et de requalification de ces centres afin de leur rendre leur brillance d'antan.

À la lumière des résultats retenus dans la première partie, la deuxième partie du travail commence avec une sélection de trois villes de rangs différents et à caractéristiques dépareillées, nous avons choisi de travailler sur les centres anciens de :

La ville de Guelma comme grande ville moyenne, chef-lieu de Wilaya, située dans la région du Tell algérien, sur des traces d'une ville ancestrale.

La ville de Khenchela : c'est une ville moyenne de rang intermédiaire, chef-lieu de Wilaya, située à l'intérieur du pays, de création ex nihilo.

La ville de Chelghoum Laid : c'est une ville de rang des petites villes moyennes, chef-lieu de Daïra, située dans la région des hautes plaines, sur un axe principal reliant Alger à Constantine, et de création ex nihilo.

L'exploitation des travaux similaires réalisés pour l'analyse de l'état d'un centre-ville colonial, nous a permis d'avoir une vision générale sur une méthode d'analyse de l'état d'un centre historique et ceci à l'aide d'une recherche théorique approfondie.

Par le biais d'un système d'information géographique (SIG) et prenant comme fond de cartes les images satellitaires, une lecture spatiale a été effectuée à l'aide du logiciel libre QGIS. Nous avons abordé cette deuxième partie successivement ville par ville.

La première étape sert à poursuivre les étapes de genèse d'évolution de ces villes, dont l'objectif est de connaître l'histoire, les circonstances de croissance et l'actualité de ces villes d'une part ; et d'avoir une distinction claire entre les parties de la période coloniale et les parties postcoloniales dans ces villes, d'autre part.

Il est évident que ces villes, à la veille de l'indépendance, n'ont pas été uniquement formées par les centres coloniaux, mais elles comptent aussi l'existence d'autres formes représentant

soit des traces des anciennes civilisations ou des quartiers des indigènes, ce qui a manifesté des formes de dynamique dans le centre colonial et autour de lui.

Ceci implique l'intégration des quartiers avoisinants dans l'examen de l'état de ces centres, non pas par leur héritage bâti, mais par l'effet des échanges économiques et d'affection interrelationnelle. Par un inventaire global des activités économiques exercées au sein du centre et dans ses périphéries ; nous sommes arrivés, après une analyse de leur concentration et de distribution, à évaluer les potentialités socioéconomiques de chaque centre et leur rapport avec les propositions de durabilité éventuelles.

Ce qui fait la distinction entre ces centres est l'aspect qualitatif des activités économiques reflétant à la fois une distinction sociale. On trouve par exemple que le centre-ville colonial de Guelma abrite beaucoup d'activités à fréquentation féminine (les bijoutiers (plus de 200), les vêtements femmes et enfants, l'électroménager...), contre le centre-ville colonial de Khenchela qui est de fréquentation beaucoup plus masculine (quincaillerie, les restaurants, les cafétérias...), le centre-ville colonial de Chelghoum Laid est de fréquentation masculine et des non-résidents de la ville (cafés-restaurants, les dortoirs...).

Ce type de constat peut être considéré comme l'un des indicateurs définissant la nature des opérations de renouvellement et de conservation aléatoire pour chaque centre.

L'état de transformation du cadre bâti original de chaque centre ainsi que la valeur esthétique et artistique de l'héritage patrimonial qu'il abrite sont quelques-uns des paramètres d'évaluation du degré d'importance de ce centre.

Par cette deuxième partie, nous sommes arrivés à conclure que l'importance de l'actuel centre fait partie de l'importance de la ville, à la veille de l'indépendance ; et ces centres ne trouveront leur prospérité que par une inscription dans une forme de projet urbain, qui tient compte de toutes les composantes de la ville et même du territoire de celle-ci.

La morphogenèse de ces centres est affectée par plusieurs conditions sous l'effet de :

L'Histoire : par le processus de leurs créations, leurs croissances et les circonstances de leurs développements, ils sont affectés en majorité par la juxtaposition des quartiers spontanés occupés par une population autre que celle qui occupe les centres coloniaux.

La géographie et de la topographie ; étant donné que la plupart des centres sont implantés sur des terrains de forte pente afin de leur assurer la sécurité et le contrôle de leurs périphéries. Une situation dans laquelle on fait face à une extension conditionnée par l'effet des reliefs.

La typo-morphologie des tissus urbains incohérents avec ceux des centres coloniaux est de l'essor de la formation des quartiers non planifiés en juxtaposition avec ces centres ; ce qui met les deux corps en conflit et empêche leur irrigation et leur drainage.

Le dysfonctionnement engendré par une croissance accélérée et déséquilibrée des villes par rapport aux centres anciens ainsi que le déplacement des activités économiques et les principales fonctions d'un centre-ville, ce qui engendre une difficulté dans la délimitation de ces centres.

Le vieillissement du cadre bâti de ces centres, la spéculation foncière, l'absence d'une couverture juridique de conservation, les problèmes liés aux conflits d'héritage et de propriété sont les enjeux majeurs devant la réussite de la préservation de ces centres.

LIMITES ET PERSPECTIVES DE CETTE RECHERCHE :

Les cartes de croissance des trois villes atypiques montrent qu'elles ont abrité, toutes, lors de leur formation, pendant la période de la colonisation, des tissus urbains hétérogènes. L'impact de la coexistence de ces tissus urbains différents sur le bon fonctionnement des centres-villes coloniaux ainsi que la distribution des activités économiques dans chaque centre et autour de lui, déploie l'importance de l'étude de la relation de ces centres avec leurs entourages avoisinants, par l'implication d'autres manières d'analyse, autres que celles qui sont basées uniquement sur les échanges économiques, à savoir :

La matérialisation des "maps" syntaxiques pour examiner la connectivité, l'inter-accessibilité dont l'élément moteur est la viabilité, le degré de perméabilité et d'irrigation des centres.

Ceci est l'un des sujets méritant une étude de développement, mais sous l'effet du temps et du volume du travail réalisé, nous avons reporté l'étude de ce point de vue pour des travaux ultérieurs.

Au regard de cette étude, l'intervention sur ces centres ne se fait qu'avec une inscription dans un projet urbain sur l'ensemble de la ville. De retour à la première partie de cette thèse qui traite le sujet de la ville moyenne algérienne dans une dimension territoriale ; il est temps de tracer des perspectives d'orientation, pour concrétiser des plans d'action basés sur des réflexions assurant la durabilité de cet héritage, dans un contexte global qui tient compte des conditions endogènes et exogènes de ces centres.

Alors, on prévoit qu'une inscription d'un projet pareil peut se concrétiser par l'application de l'un des labels de la durabilité dans les projets architecturaux et urbains, à savoir la méthode de la haute qualité environnementale et renouvellement des quartiers (HQE2R).

Le profil de cette éventuelle approche est considéré comme alternative basée sur l'application de cette méthode et visant la réalisation de ses objectifs sur les centres-villes coloniaux à savoir : la matérialisation de la préservation, la valorisation de l'héritage et la conservation des ressources, l'amélioration de la qualité de l'environnement, l'amélioration de la diversité, l'amélioration de l'intégration ainsi que le renforcement des liens sociaux.

Par la mise en vigueur de cette méthode d'analyse ; un projet urbain destiné à la préservation d'un centre-ville avec ses particularités et ses valeurs historiques et artistiques tient compte des cibles de cette méthode, comme feuille de route et de concrétisation d'un plan d'action.

Chaque initiative qui vise l'application de cette méthode passe, au moins, par la préservation et la valorisation de l'héritage et la conservation des ressources relatives à l'exploitation des énergies qui tendent vers plus de durabilité, la consommation rationnelle de l'eau potable, l'accumulation et la réutilisation des eaux pluviales, la modernisation des réseaux d'assainissement et l'épuration des eaux usées, l'optimisation de la consommation d'espace par la requalification des friches urbaines...

La mise en valeur de la qualité du patrimoine architectural urbanistique et la qualité visuelle du paysage urbain et naturel, ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des nuisances sonores par l'amélioration et la diversification des moyens de transport et de déplacement.

La gestion et le recyclage des déchets ainsi que la prévention contre les risques naturels et artificiels éventuels.

L'assurance d'une diversité sociale intergénérationnelle et l'encouragement de cohésion sociale et la complémentarité économique à travers la diversité commerciale, l'offre des équipements des biens et des services...

Ce qui est important à retenir est que le présent travail de recherche vise à exploiter les données accumulées pour chacune des vingt-trois villes traitées dans la première partie et particulièrement les trois villes retenues pour la deuxième partie, afin de poursuivre une étude de durabilité comme perspective de recherche.

L'intervention par des actes pareils ne se fait qu'avec une prise en compte des particularités de chaque centre et chaque ville, l'exemple est figuré sur les trois centres-villes entretenus.

Références Bibliographiques

- Abrami G, A. B., Gaudou B, Rousseaux F. (2014). Modèle Von Thünen, organisation de l'espace agricole autour d'un marché. *Recueil de fiches pédagogiques du réseau MAPS-Modélisation multi-Agents appliquée aux Phénomènes Spatialisés 2009-2014*, 219--251.
- Alain Metton. (1980). *Le commerce et la ville en banlieue parisienne*. Courbevoie: perseefr.
- alamyimages. (2022). guelma-algerien-vue-panoramique. Retrieved 09-09-2022, 2022, from <https://www.alamyimages.fr/guelma-algerien-vue-panoramique>.
- Almi Said. (2002). *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie.*: Mardaga.
- Antoinette Suquet Bonnaud. (1966). *le problème des centres de villes a l'étranger*. Paris: éditions l'information du bâtiment paris.
- Assia Cherif. (2014). *introduction à l'analyse démographique (théorie et pratique)* Alger: Casbah-Editions.
- B Mérenne Schoumaker. (1982). Délimitation, intensité et spécialisation des entités commerciales. Considérations méthodologiques. *Bulletin de la Société géographique de Liège, N°18*.
- Bahloul Ouahiba, D. L. (2021). *Etude perspectives de recrutement 2021*. Alger.
- Beaujeu.G.J, C. G. (1965). *Traité de Géographie urbaine* (Vol. 29). Paris: Rochefort M.
- Ben hamouche, M. (2018). *L'architecture et l'urbanisme au Maghreb aux XIX-XX siècles* (Fondation Médina ed.). Alger.
- Ben Hamouche, M. (2020). L'HERITAGE ARCHITECTURAL COLONIAL : POSSESSION ET PATRIMONIALISATION CONTESTÉES CAS DE L'ALGÉRIE. *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism V.2 N°02*. doi: <https://doi.org/10.48399/IMIST.PRSM/amjau-v2i2.20976>
- Benevolo Leonardo. (1983). *Histoire de la ville*. Roquevaine: Parenthèses, traduction française.
- Bennison, D. J. (1978). The measurement of settlement centrality. *The Professional Geographer*, 30(4), 371-376.
- Benyoucef Brahim. (2005). *Introduction a l'histoire de l'architecture islamique* Alger: Office des publications universitaires.
- Berard Victor. (1867). *Indicateur général de l'Algérie: description géographique, historique et statistique de toutes les localités comprises dans les trois provinces*. Alger: Bastide, libraire-editeur.

- Bertrand Michel Jean. (1980). *Architecture de l'habitat urbain: la maison, le quartier, la ville*. Paris: Dunod.
- Boudra Messaoud. (2011). *Renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain*. MAGISTERE EN URBANISME, UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE.
- Bourdieu, P., & Sayad, A. (1964). Paysans déracinés: Bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie. *Études rurales*(12), 56-94.
- Boussetta, A., Saqalli, M., & Rejeb, H. (2018). Recherche d'un compromis entre agriculture et urbanisme: réalité d'une géomédiation paysagère locale: Le cas de Mornag. *International Journal of Spaces and Urban Territory*.
- Boutabba Hynda , F. A., Mili M. (2014). Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition. Cas de la ville de M'sila en Algérie. *L'Année du Maghreb*, 10/2014.
- CENEAP. (2007). *Schéma de cohérence urbaine de l'aire urbaine de la ville de Khenchela*. Alger.
- Chabane Djamel. (2003). *L'athéorie du Umran chez Ibn kheldoun*: Office des publications universitaires.
- Chaouche Salah. (2004). *la petite ville algérienne: entre spontanéité et volontarisme*. Université Mentouri constantine.
- Cheraïtia Mohamed. (2021). *éléments influents dans la démarche d'un projet urbain ambitieux pour la société- POS Sud Guelma*. Doctorat, Université de constantine 3
- Chouadra Said, Z. H., Guenadez Z. (2015). Le patrimoine colonial entre la problématique du renouvellement urbain et la préservation de la mémoire des lieux, cas de la ville de Sétif, Algérie. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 9-13.
- Chuerfi Achour. (Ed.) (2011) Dictionnaire des localités algériennes. Alger: Casbah éditions.
- Clark, C., & Morin-Rambert, A. (1960). *Les conditions du progrès économique*: Presses universitaires de France.
- CNRC, C. n. d. r. d. c. (2015). Retrieved from <http://sylabs-dz.com/creation-dentreprise-en-algerie-la-forme-juridique-de-votre-entreprise-2/>
- Commune Chelghoum Laid. (1962). *Archives de la commune de Chelghoum laid*.
- Commune Guelma. (1962). *Archives de la commune de Guelma*.
- Coquery, M. (1978). *Mutations et structures du commerce de détail en France: étude géographique*: Service de reproduction des thèses.

- Côte Marc. (1983). *L'espace Algerien, les prémices d'un aménagement*. Algerie: Office des publications universitaires.
- Côte Marc. (1993). *L'Algérie, ou l'espace retourné*. Constantine, Algérie: Editions Média plus.
- Côte Marc. (1994). L'urbanisation en Algérie: idées reçues et réalités. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 85(1), 59-72.
- Côte Marc. (1996). *GUIDE D'ALGERIE* Algérie: Media-plus.
- Côte Marc. (1999). Guelma. *Encyclopédie berbère*(21), 3229-3231.
- Côte Mark. (2005). *L'ALGERIE espace et société*. Constantine: Média-Plus.
- Darmagnac A, D. F., Mottez M. (1980). *Créer un centre-ville Évry* (Moniteur ed.). Paris.
- Davies, W. K. (1967). Centrality and the central place hierarchy. *Urban studies*, 4(1), 61-79.
- Denis, A. (2022). Initiation à QGIS avec QGIS 3.10. 0-Travaux pratiques sur les Systèmes d'Information Géographique-SIG.
- Denise Pumain. (2006). Villes etsystèmesdevillesdansl'économie. *Revue d'économie financière*, 86.
- Diaba Ammar. (2006). *Restructuration de l'axe centre-ville ville de Chelghoum Laïd*. Doctorat, Constantine, université MENTOURI, Constantine.
- Djeghar Aicha. (2005). L'architecte et la créativité dans la production architecturale en Algérie. 56-49, *مجلة العلوم الإنسانية*.
- DPSB Khenchela. (2018). *Annuaire Direction de Planification et Suivi du Budget*,.
- DT Khenchela. (2022). *les moyens de transport collectif dans la ville de Khenchela*
- DUAC Guelma. (2013). *PDAU intercomunal*. Guelma, Algérie.
- Dumolard Pierre, B. N., Charleau Laure. . (2008). *Les statistiques en géographie*. Paris: Belin.
- EA. (2022). les formes juridiques en Algérie, from <https://lentrepreneuralgerien.com/juridique>
- Farhi Abdellah. (2002). Biskra : de l'oasis à la ville saharienne. *Méditerranée*, 99. doi: <http://doi.org/10.3406/medit.2002.3264>
- Francois Husson. (2014). *Classification ascendante hiérarchique (cours 1/4): les données, la problématique*.
- Frédéric Santamaria. (2007). La notion de "ville moyenne" en France, en Espagne et au Royaume-Uni. *Annales de géographie*, 24.

- Ghenouchi Ahmed. (2008). *Réseaux de transport et organisation spatiale dans le Nord-Est Algérien (Cas des réseaux ferroviaire et routier)*. Doctorat, Université Constantine 1 (ex Mentouri).
- Guérin-Pace, F. (1992). *Deux siècles de croissance urbaine: la population des villes françaises de 1831 à 1990*: FeniXX.
- Guermond, A. V. Y. (2003). *Les formes spatiales du développement urbain en Chine : l'apport de la télédétection (villes de Suzhou et Wuxi)*. Thèse de doctorat en Géographie, Rouen Rouen
- Henni Samia. (2019). *Architecture de la contre-révolution: l'armée française dans le nord de l'Algérie*: Ed. B42.
- Histoire en question. (2000, 01.02.2023). Les Zones interdites. *Histoire en question*.
- IBM, C. c. (2011). *Guide de l'utilisateur du Système central IBM SPSS Statistics 20*. GSA ADP Schedule Contact avec IBM Corp.
- INCT, I. n. d. I. c. e. d. I. t. (Cartographe). (2016). Carte touristique.
- Insee, I. n. d. I. s. e. d. é. é. (2020). *Démographie en Europe*. Paris: Eurostat.
- J J Deluz. (1988). *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*. Alger: Office de publication universitaires.
- Jean Giraudoux. (2016). *La Charte d'Athènes* (Minuit ed.). Lonrai.
- Jean Pelletier. (2012). *Villes et urbanisme dans le monde* (4eme ed.). Paris.
- JORA. (1981). *Loi N°81-01*. Alger: Présidence de la république
- JORA. (1984). *Loi n°84-07*. Alger: Présidence de la republique Algérienne.
- JORA. (1991). *Décret excutif n°91-305*. Alger: Présidence de la republique Algérienne.
- JORA. (2001). *Loi n°01-20*. Alger: Présidence de la republique Algérienne.
- JORA. (2006). *Loi n°06-06*. Alger: Présidence de la republique Algérienne.
- JORA, J. o. d. I. r. a. (2012). *Loi n°12-07* Alger: Présidence de la republique Algérienne.
- JORA, J. o. d. I. r. a. (2019). *Loi n°19-12*. Alger: Présidence de la republique Algérienn.
- Kasdallah Najet. (2014). *Dynamiques d'urbanisation des villes intermédiaires au Maghreb (Algerie, Maroc, Tunisie): effet chef-lieu et perspectives de développement* Cergy Pontoise, France. Retrieved from <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01058144/>
- Kerdoud Nadia. (2005). Bengladesh ou Medina? Espaces urbains périphériques et représentations: deux exemples à Annaba et à Guelma (Algérie). *Cybergeog: European Journal of Geography*.

- Kevin Lynch. (1976). *L'image de la cité*. Paris Dunod.
- Lamri Rayene. (2021). *La dynamique de la ville au travers de ses composantes urbaines Cas de la ville de Chelghoum Laid*. Doctorat 3ème cycle, Université Larbi Ben M'Hidi Oum El Bouaghi.
- Larousse., P. (Ed.) (2008). France.
- Layeb Hafid. (1999). Volontarisme spatial et promotion administrative en Algérie. *Méditerranée, tome 91,, 6*. doi: <https://doi.org/10.3406/medit.1999.3090>
- Lekehal Abdelouahab. (1982). *Essai methodologique de definition des petites villes algeriennes exemple des petites villes de l'Est*. STRASBOURG I, France.
- Margueron, J.-C., & Wiesner, J. (1991). *Les mésopotamiens*: A. Colin.
- Mazouz Said. (2020a, 1 déc. 2020). *Analyse en Composantes Principales (ACP)*.
- Mazouz Said. (2020b, 28 octobre 2020). *Classification ascendante hiérarchique (CAH)*.
- Mazouz Said (Writer). (2020c). Classification Two-Step Cluster Analysis.
- Meddour L Mazouz S. (2012). *L'état actuel et le devenir des centres des noyaux anciens dans les villes moyennes en Algérie* Cas de Khenchela**. Magister, Biskra. Retrieved from <http://thesis.univ-biskra.dz/2644/>
- Meddour L Mazouz S. (2022). Determination of the Typical Patterns of Medium-Sized Towns in Eastern Algeria. *International Journal of Innovative Studies in Sociology and Humanities, Volume 7*(Issue 4, 2022). doi: <https://doi.org/10.20431/2456-4931.0704005>
- Meddour L, M. S. (2012). *L'état actuel et le devenir des centres des noyaux anciens dans les villes moyennes en Algérie*
* Cas de Khenchela*. Magistere, Université de Biskra, Algeria
- Medlif, C. (2019, 29-30-11-2019). *Séminaire de formation analyse statistiqueSPSS*, Constantine.
- Ministère de la Culture, F. (1959). Monographie de l'Arrondissement de Khenchela. In a. n. d'autre-mer. (Ed.), *Archives sous préfecture*.
- Monbet Valérie. (2009). Tests statistiques Notes de cours. *Cité en*, 133.
- Mutin Georges. (2004). *Bisson J., Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara*. Paper presented at the Annales de géographie.
- Olivier. (2007). L'empire colonial français, from <https://www.superprof.fr/ressources/scolaire/histoire/astuce-hist3/dissertation-hist3/rapports-france-colonies.html>

- ONS. (1977). *RGPH 1977*. Alger.
- ONS. (1987). *RGPH1987*. Alger.
- ONS. (1988). *Armature urbaine 1987*.
- ONS. (1998). *RGPH 1998*. Alger.
- ONS. (2008). *RGPH 2008*. Alger.
- ONS. (2011). *Armature urbaine*. Alger.
- Palm Rodolphe. (1998). L'analyse en composantes principales: principes et applications. *Notes de Statistique et d'Informatique(2)*, 1-31.
- Paul Balta, C. (1979). La stratégie de Boumediène. *Tiers Monde*, 77.
- Pelletier Jean, D. C. (2000). *Villes et urbanisme dans le monde*. Paris: ARMAND COLIN.
- Petruccioli Attilio. (1990). *Dar al islam*. Liège: Pierre Mardaga.
- Phillippe Panerai, J. C. D., M. Demorgon, M. Veyrenche. (1980). *Eléments d'analyse urbaine*. Bruxelles: Archives d'Architecture Moderne.
- Pierre Marlin, F. C. (Ed.) (1988). Paris.
- Pierre Merlin et Françoise Choay. (Ed.) (1988). Paris.
- Pumain, D., & Robic, M.-C. (1996). Théoriser la ville: *Anthropos-Economica*.
- Rahmani Cherif. (1982). *la croissance urbaine en Algérie* (N°:814 - 12/82 ed.). Alger: Office des Publications universitaires.
- Redjel Tahar & All. (2010). *TIMGAD, THAMUGADI*. Constantine, Algérie: ARAJA EDITIONS.
- S.C.H (Cartographe). (1953). KENCHELA PLAN DE LA VILLE.
- Saidi Tahar. (2009). CENTRALITÉ ET SYMBOLIQUE DANS LES QUARTIERS INFORMELS CAS DE CONSTANTINE–BATNA–GUELMA. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 55-60.
- Santamaria Frédéric. (2000). *La notion de " ville moyenne" en France, en Espagne et au Royaume-Uni*. Paper presented at the Annales de géographie.
- SNAT, S. n. d. l. a. d. t. (2010). *Schéma national de l'aménagement du territoire* Alger.
- Sriti L, B. A., Boussora K, Saouli A Z. (2002). Le damier colonial de Biskra ou l'histoire de la marginalisation d'un centre ville.
- Susie Hodge. (2019). *Petite Histoire de l'Architecture (Monuments, Styles, Matériaux)*. Paris: Flammarion.

Vie Publique. (2022). *Quels sont les grands secteurs de production : primaire, secondaire et tertiaire* Paris: Retrieved from <https://www.vie-publique.fr/fiches/269995-les-grands-secteurs-de-production-primaire-secondaire-et-tertiaire>.

Wickenhagen., E. (1901). *Manuel de l'HISTOIRE DES BEAUX ARTS*. Paris: Librairie Fischbacher.

Zerouala M S, A. (2013). *Méthode de Réhabilitation d'un centre Historique, diagnostic du quartier Ben M'hidi-Alger*. Alger.

Zuccheli Alberto. (1983-1984). *Introduction à l'urbanisme moderne et à la composition urbaine* (Vol. 1-4). Alger: O-P-U.

ANNEXES

CODE	ACTIVITES	VILLES																		Total étab/activ (i) dans la région r (Tir)						
		EL EULMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MLILA	BIR ELATER	KHENCHELA	DJIDJEL	GUEIMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUM LAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA		TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEENZA	
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	3	5	1	2		2		1					4												18
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules			1								1														2
0117	Culture de fourrages									1																1
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses												2	1												3
0121	Culture de la vigne										1															1
0130	Pépinières		3				1		1		1	1														8
0141	Élevage de bovins	3	4	1		1	6	1	2	1		2	1	1				3		1						27
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	2							1																	3
0144	Élevage d'ovins et de caprins				2						1												3			6
0145	Élevage de volailles	14	6	4	9	3	5			1	2	11	4	2	10	3	1	3	4	1		1	5			89
0149	Élevage d'autres animaux		1						2	2	1	1	1			1						1				10
0161	Activités de soutien aux cultures	10	1	2	25	3	1	9	4	3	1		30	8	2	2		4	2	3	1	2		2		115
0162	Activités de soutien à la production animale										1															1
0220	Exploitation forestière	2	14	2	4	19	3	1	8	3	8	1	5	2	1		6	5	3	5	1		1			94
0311	Pêche en mer					6				2		1														9
0321	Aquaculture en mer																			1						1
0610	Extraction de pétrole brut				1							1														2
0620	Extraction de gaz naturel					1																				1
0710	Extraction de minerais de fer																							1		1
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux			1			1	1		1								2								6
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise		4		8	4		1		1	1	1	3	3		1	1	5	2		2	1	1	1		40
0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	1	2	15	10	3	7	5	1		3	3		6	2	9	8	6	18		6	9		1		115
0899	Autres activités extractives n.c.a.		4		1	2		2			4	2	1	3	1			1	3	2		1		3		30
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures		2			45												1	1							49
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0	4	0	3	0	1	0	1	0	1	4	1	4	1	0	0	1	1	0	1	1	0	1	0	24
1013	Préparation de produits à base de viande	1	4	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	11
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques					1						1														2
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0	0	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	0		9
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	2	0	0	1	4	0	0	1	1	1	0	2	3	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	17
1041	Fabrication d'huiles d'olives										1															1
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses							2		1	1	1		1						2						8
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires						1																			1
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	5	5	1	2	1	3		7	3	3	3	8	4	1	1	2	1	1	1	2	1	2			57
1054	Fabrication de glaces et sorbets																				1					1
1061	Travail des grains	2		1	10	2		9	5		2	2	3	5	2	1	1	5	2		5		3			60
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3	17	2	11	6	5	5	6	8	2	5	6	3	1	8	3	0	1	1	1	12	2	0		108
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2	2			1			1			1	2	4	1		1				1					16
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	2	6		2		1					1	1	3				1	1							18
1081	Fabrication de sucre		1								1															2
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	2	3				1	1	2	2	1		5				2			1	1					21
1083	Transformation du thé et du café	1		3	7	1	1	4	1	2		1	3	2	1	3	2						5	1		38
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements													2	1											3
1085	Fabrication de plats préparés		4						2	1		4	1			1	1									14
1089	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	1	2						1		1	1			1		1									8
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4		3	3	1	2	7	1	2	1	13		4	2	2	1	1	3	6	4	6	15	1		82
1103	Production de boissons rafraîchissantes	3	5	1	4	2	3	5	1	1	5	0	5	3	2	1	1	0	2	2	3	1	0	0		50
1200	Fabrication de produits à base de tabac		3											1												4
1310	Préparation de fibres textiles et filature	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	2	0	0	0	0	0		10
1320	Tissage	4	0	0	1	0	0	0	2	1	1	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0		14
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes		1		2																					3
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	1	1			1						1														4
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets									1																1
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels										1															1
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	1	3		1								2			1		1			1					10
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	5	9		6	1		20	12	9	1	1	5	1	7	4		1	1		3	2				88
1416	Fabrication de vêtements de dessous					1																				1
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires			1	1	2	2					1	2		2	1	4		1	1						18

ANNEXES 01 et 02 : LES LABELLES DES ACTIVITES et LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS

2574	Fabrication d'outillage mécanique	1	2										1	1									1	5	
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers		2										1											3	
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts								1	1														2	
2594	Fabrication de vis et de boulons		1	1	1		2			1				1		1	1					3	1	13	
2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.				1					1														2	
2611	Fabrication de composants électroniques													1										1	
2630	Fabrication d'équipements de communication				1		1			1														3	
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	4			1		2	2	1			1	2	1	1		1						1	17	
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	2	1													1								4	
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	1	7				1					1	1		1		1							13	
2670	Fabrication de matériels optique et photographique										1													1	
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques					1				1														2	
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2	1		2	3	1				1		1			1					1			13	
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	1			1		4	1						1										8	
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	1											1											2	
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	3			2		1									1								7	
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	3	4		2		1	2	1	1					1									15	
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	9	2	1	1		2	16				1									1			33	
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	4	2		1	1	1	1		1	2	1	1				2					2		18	
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules		4	1	1	4	1	1					3			1								16	
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques		2		1																	1		4	
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie					1						1		1										3	
2821	Fabrication de fours et brûleurs					1																		1	
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	2	4		1								2	1								1		11	
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	1			1																			2	
2825	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	3			1		1															1		6	
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général		2						1	1	1		1	1									1	8	
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	1	3		1									1								1		7	
2841	Fabrication de machines de formage des métaux		1		1				1	1														4	
2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction		1			1																		2	
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	1	1			1					1			1		1								6	
2920	Fabrication de carrosseries et remorques								1															1	
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	1			2		5	1						2								1		12	
3011	Construction de navires et de structures flottantes									1			1											2	
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant							1					2											3	
3030	Construction aéronautique et spatiale																					1		1	
3091	Fabrication de motocycles				3						1													4	
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	6	7		2		1		2			1	2	1		1	1				1			25	
3103	Fabrication de sommiers et matelas												1											1	
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie		2			1			1	1														5	
3240	Fabrication de jeux et jouets								1					1										2	
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	2	9	1		1	1		1	1		2			5	1					1			25	
3291	Fabrication d'articles de broserie		2											1										3	
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.		5								1				1									7	
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	2	1			1			1															5	
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques													1										1	
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0	2	0	2	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	3	0	3	0	1	0	0	16	
3511	Production et transport d'électricité	2	1			1			1												1			6	
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné					1				1														2	
3600	Captage, traitement et distribution d'eau				3				2						2	2								11	
3811	Collecte des déchets non dangereux	0	3	0	1	0	3	0	0	1	1	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	14	
3831	Démantèlement d'épaves		1	1	1			5						1	1	2								12	
3832	Récupération de déchets triés	2	1		1				3	1	1	1	3		1	1	1							16	
4110	Promotion immobilière	20	26	2	13	30	9	1	3	8	24	16	19	5	2	4			5	3			1	191	
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	77	164	2	99	130	32	29	65	52	50	23	34	43	15	27	37	22	25	23	12	9	4	9	983
4211	Construction de routes et autoroutes	1	3		3	2			4		3	2	1	2	1	1	1						1	25	
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	1								2		1			1									5	
4213	Construction de ponts et tunnels	4	13		12	8	6		6	5	3	4	6	2	1	3	6	4	5				1	89	
4221	Construction de réseaux pour fluides	2	6		2	1				2			1			1	1			1				17	
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	1	2		4	2	2	1		4	1			1					1	1				20	
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	9	12		8	10	3	3	10	7	5	6	6	2	2	2	6	4	1	3		1	2	102	

ANNEXES 01 et 02 : LES LABELLES DES ACTIVITES et LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS

4311	Travaux de démolition		1			1			2	1				1	1												8
4312	Travaux de préparation des sites	16	9		6	21	2	1	22	15	16	4	1	3	7	1	8	3	5	8	13	1	1	2			165
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	5	18		10	22	1	3	12	13	2	3		2	3	3	5		1	6	2	1		1		113	
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux		8		4	1			1		1			2	2	1	2				1						23
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation		8		2	3	1	1		1			2						1	2						21	
4324	Travaux d'isolation	1			1					1					1		1									5	
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	5	3		2	2	1					1	2	1	1	1				1						20	
4332	Travaux de menuiserie	4			1	3			2	1			1	2		1	1						1	1		18	
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	1	1																							2	
4335	Travaux de peinture	2	1		4	1	1	1	3	6	2			1	2	2	1	1		1	1					30	
4339	Autres travaux de finition				1	2			1					1												5	
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	6	8	1	7	2	6	1	9	10	1	2	3	1	0	7	3	4	4	0	0	0	0	0	0	0	75
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles	1	3	3	0	4	6	1	1	2	1	3	8	1	8	5	2	0	1	2	0	1	0	0	0	0	53
4531	Commerce de gros d'équipements automobiles	7	1	0	0	0	21	3	0	1	0	1	1	0	0	0	2	1	1	2	1	0	0	0	0	0	42
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	22	28	77	8	7	141	24	8	3	4	3	1	10	6	6	3	9	4	3	2	1	0	0	0	0	370
4541	Commerce de motocycles	5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8
4542	Réparation de motocycles	5	1	0	3	1	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4	1	2	0	0	0	0	0	23
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	1	2		1	1				1	1															7	
4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	6
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	7	2	0	3	2	2	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	3	0	0	2	0	0	27
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes				1	1																					2
4623	Commerce de gros d'animaux vivants					1																					1
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	7	0	5	1	0	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	2	3	1	1	2	2	3	1	2	0	1	3	3	2	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	29
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	3	0	0	0	1	1	0	0	0	1	2	0	1	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	13
4633	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	1	5	0	1	2	2	0	5	1	1	0	0	1	0	4	0	1	1	0	0	0	0	2	0	0	27
4634	Commerce de gros de boissons	2	7	26	7	5	2	0	6	5	2	3	3	5	2	0	0	1	3	1	0	1	0	2	0	0	83
4635	Commerce de gros de produits à base de de tabac	0	4	0	0	0	7	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	16
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	1	4	3	5	3	4	0	4	11	3	7	0	6	3	7	2	2	2	1	4	0	0	1	0	0	73
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0	0	0	1	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	17	26	9	15	22	11	17	11	23	17	9	14	22	31	8	10	10	15	6	4	5	2	3			307
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
4641	Commerce de gros de textiles	202	30	80	26	6	6	27	2	1	12	2	1	8	13	1	0	2	1	1	1	0	3	0			425
4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	175	11	32	18	1	17	136	7	3	7	5	2	5	15	6	4	5	2	2	2	0	2	0			457
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	31	19	8	18	8	0	25	4	4	5	5	2	3	2	2	4	1	1	8	3	1	1	0		155	
4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	12	3	1	2	1	2	1	3		2	0	1	2	1	0	1	0	0	1	2	0	0	2	0		37
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	1	17	2	4	5	2	4	1	3	3	0	3	3	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	26	64	2	37	13	15	0	10	14	15	11	5	7	2	7	13	2	7	5	0	2	5	0		262	
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	34	7	12	2	4	1	2	2	2	2	0	2	1	2	4	1	0	1	0	2	0	0	0		81	
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	95	20	29	21	3	2	13	5	6	2	4	2	1	2	1	4	1	2	0	1	1	0	0		215	
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	9	3	0	3	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1		0	0	0			22
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	15	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		0	0	0			17
4661	Commerce de gros de matériel agricole	30	30	9	25	7	50	27	16	3	8	8	7	12	37	3	4	12	14	5	5	4	1	0			590
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	24	12	10	6	8	26	2	6	5	1	3	6	5	2	3	4	12	1	3	2	0	2	3			146
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	94	41	29	38	2	12	11	5	4	2	5	7	1	3	32	1	0	1	2	2	2	0	2	1		657
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	16	14	2	4	5	5	2	3	0	2	4	1	2	1	0	0	1	2	1	0	0	0	1			66
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	17	7	1	33	2	3	1	3	4	2	1	1	6	1	2	4	2	2	2	0	2	0	0			96
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	116	24	2	16	13	14	24	6	4	6	8	4	6	7	2	2	7	2	2	4	3	0	1			273
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	6	2	43	1	0	29	0	1	0	1	9	0	1	4	2	0	6	0	0	0	2	1	0			108
4672	Commerce de gros de minerais et métaux	10	2	37	11	7	15	15	24	37	11	6	3	11	8	4	7	6	1	2	1	1	0	2	1	2	413
4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	8	2	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0			18
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	21	8	3	22	4	4	0	6	7	4	4	6	2	2	1	1	2	5	0	1	0	1	3			107
4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	61	10	1	7	3	3	4	2	5	4	0	1	4	4	0	1	6	0	2		1	0	0			119
4676	Commerce de gros de produits chimiques	11	10	0	10	2	2	0	0	2	2	1	1	2	1	2	1	1	2	0	0	1	1	0			52
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	5	5	2	0	3	2	2	1	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0			26

ANNEXES 01 et 02 : LES LABELLES DES ACTIVITES et LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS

4678	Commerce de gros de déchets et débris	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	7
4690	Commerce de gros non spécialisé	1	2	1	1	4	1	2	3	2	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	22
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	1	4	1	1	5	2	0	4	3	0	2	2	3	1	1	6	0	0	1	0	0	0	37
4713	Superettes	0	3	0	1	1	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
4714	Supermarchés	48	22	174	13	10	8	21	2	2	1	14	2	1	3	32	1	3	5	0	8	1	0	374
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	1	6	1	1	7	0	6	2	2	3	1	0	4	0	0	1	1	1	0	0	0	1	38
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	2	2	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	11
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0	6	2	0	2	2	3	4	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	23
4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	1	1	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	11
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	5	2	2	3	2	5	7	10	1	2	2	3	5	2				1	1	3	3	1	60
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	1	3	0	0	4	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	2	0	2	2	0	0	0	18
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	1	2	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	11
4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	6
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	22	19	0	2	18	1	1	8	14	1	2	4	6	2	3	4	12	2	5	0	2	0	128
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	1	3	0	1	2	1	0	10	1	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	25
4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	4	9	0	1	2	0	1	0	3	3	2	0	0	2	0	2	3	2	2	0	0	0	36
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé																		1					1
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé				5				2		1	2		1				1						12
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	8	2	0	1	5	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	22
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0	2	0	0	5	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	13
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	4
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé									1	1		2				2	1	1					8
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	3
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	9	18	5	4	9	1	1	5	4	6	6	1	4	0	1	0	0	0	1	1	1	0	77
4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens d'occasion en magasin	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs		1																					1
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	15	23		6	7	5	1	12	11	24	8	11	5	2	2	11		2	2		2		149
4932	Transports de voyageurs par taxis		19		3	3	1	3	14			2				2		3	1	1		3	1	56
4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	8	8	2		5	6	3	8	12	3	14	1	1	7	10	3		7	1	3		4	106
4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.		1	1								1	1		1			4						9
4941	Transports routiers de fret	6	33	16	13	16	20	9	30	12	22	24	10	4	4	31	11	1	11	2	3		3	281
4942	Services de déménagement				1																			1
4950	Transports par conduites		2			1		3	1	13			2					1						23
5211	Entreposage et stockage frigorifique	1			2	1		1		1		5	1		1									13
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	1			3	1						3												8
5222	Services auxiliaires des transports par eau				4					2									2					8
5224	Manutention				2	4				1		1						1						9
5229	Autres services auxiliaires des transports				2	11				2	1	1	2											19
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	3																				1		4
5510	Hôtels et hébergement similaire	6	7		6	10	5		4	12	1			3		2	1	1	1			1	1	61
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1	1	1				1		1			1	3					1					10
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs							1																1
5590	Autres hébergements				2	2		1										1						6
5611	Restauration traditionnelle	4	7		1	6	7		4			4		4	1	7	2	2						49
5612	Restauration rapide et en libre service	5	7	2	2	6	8	2	9	1	1	10	3		5	3	1							65
5621	Services des traiteurs		1		1	6		1		2		1											1	13
5631	Cafés	6	9	1		1	2		6	1		3	1		2	2					1	1		36
5811	Édition de livres	3	2		3	2	2		1	2		1	1		5			1						23
5813	Édition de journaux				1									1										2
5819	Autres activités d'édition	2	1			2			1		2	1		2	1			1						13
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	1			6				2	1		1	1		1	1		2						16
5914	Projection de films cinématographiques								1															1

6110	Télécommunications filaires																1																		1
6199	Autres activités de télécommunication		3			1			1	2		1	1				2																		11
6201	Programmation informatique	1	5			2			1	3			1				3			2	2													20	
6202	Conseil informatique	3	8		1	3	2			9	1	1	4	1	1		3	2																39	
6203	Gestion d'installations informatiques		1																															1	
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes	1	2			1						1		1	1							1												8	
6419	Autres intermédiations monétaires		1																															1	
6420	Activités des sociétés holding								1								1																	2	
6511	Assurance vie											1																						1	
6512	Autres assurances				1									1																				2	
6530	Caisses de retraite								1																									1	
6821	Location de logements				1																													1	
6829	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	4	11		1	3	2		1	1	4	4	2	3		2			2			2												42	
6831	Agences immobilières	4	2		3				4	1		1							2															17	
6910	Activités juridiques	5	2	1	3	3			5	3	1	2		4	3	1	1	2	5	1	2													44	
6920	Activités comptables		2	1	2	2				1		1																							9
7022	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion				2	3				2					1						2													10	
7111	Activités d'architecture	5	7	1	1	4		1	2	1	1	1		2	1		6	4	2															39	
7112	Activités d'ingénierie	5	18		2	9	3		6	7	4		6	1	1		3	4																69	
7121	Contrôle technique automobile	1	1	0	1	0	1	0	1	2	0	1	2	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	13	
7122	Analyses, essais et inspections techniques	1	4	0	4	4	3	0	2	0	1	0	1	0	0	0	4	1	0	0	0	2	0	0										27	
7219	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	1	2																															3	
7311	Activités des agences de publicité	3	11		11	7				1	3	2	1		1	2		1	3															46	
7320	Études de marché et sondages	1	2		2					1		2					2		1															11	
7410	Activités spécialisées de design				1	1											1																	3	
7420	Activités photographiques		2	1			1	1	3	1		1	1	1		2	2			1														17	
7430	Traduction et interprétation		1			1							1																					3	
7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	4	12		4	7		2	4	7	2	2	1	2		1	7	5	5	6														71	
7712	Location et location bail de camions			7		1	6												1															15	
7729	Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	1				1																												2	
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles						1		1			2					6		1															11	
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction		3	1	1	3	4	4				3			1	1	1		5		1								1					29	
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique		2																															2	
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.				1	1			1	1									1															5	
7810	Activités des agences de placement de main d'œuvre					4																												4	
7911	Activités des agences de voyage	12	7		5	2			4	5	7	2		3		1	1	2	1	2								1						55	
7912	Activités des voyagistes		1		2													1		1														5	
8010	Activités de sécurité privée		1								1																							2	
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments				1					1	1		1																					4	
8121	Nettoyage courant des bâtiments	1	7			4				2			1					1									1				1			17	
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau		2										1	1	1																			5	
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	4	2								1		1			1	1																	10	
8292	Activités de conditionnement	1	5		2	2	1	1	4	2	1		2	2	6			1	1									2	1					34	
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.		5		3	3	1		1		3	1		1																				18	
8414	Administration publique (tutelle) des activités économiques					1				1	1			1																					4
8520	Enseignement primaire	1	2							1																									4
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs					1	2							1																					4
8552	Enseignement culturel	1	2		2	2	1		1	2			1							1									2					15	
8553	Enseignement de la conduite							1												1									2					4	
8559	Enseignements divers	5	8		5					1		1		1		1	3																	25	
8610	Activités hospitalières	6	9	1	16	5	7		6	6	5	8	2	3	1	5	3		1	1				1	1			1					86		
8621	Activité des médecins généralistes	1				2	1			2					3	1					1													11	
8623	Pratique dentaire					1				1		1		1							1													5	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues																													1				1	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1	3	1	3	2	1			5	1	2		1	2	2	3																	27	
8692	Activités des ambulances	1	3		2		1		1	1	1			1		1	1			1														14	
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales		1	1	1		1	1	1	1	1	2		1						1														12	
8891	Crèches et garderies d'enfants		10		1						1																							12	
9001	Arts du spectacle vivant	3	4			2	1		3	2	1			1		2	2																	21	
9004	Gestion de salles de spectacles	3	1								2	1				1	1																	9	
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1																																1	
9311	Gestion d'installations sportives		2			1				1	1	1								1										1				8	

ANNEXES 01 et 02 : LES LABELLES DES ACTIVITES et LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS

9319	Autres activités liées au sport	1	1		2	1				1	1				1	1									9
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	1	3		3	1	2	1	1	1	1	2				2			1		1				20
9412	Activités des organisations professionnelles				3	2			2	2	2	2				2									15
9491	Activités des organisations religieuses						1																		1
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.						1										1					2			4
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	2	1		2			4	1	1			1	1		2		2	1						18
9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0	1	0	1	2	0	0	5	2	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	15
9521	Réparation de produits électroniques grand public															1								1	
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	
9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie		3							1														4	
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1						1	1															3	
9601	Blanchisserie teinturerie	0	2	1	0	0	1	1	3	0	0	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	12	
9602	Coiffure							2			1				2			1						6	
9605	Activités thermales et de thalassothérapie		1																					1	
9606	Bains et autres soins corporels					2	1			2	1	1												7	
9609	Autres services personnels n.c.a.				1					2														3	

CODE	ACTIVITES	Villes																							Rareté d'état (coefficient de localisation)		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23			
		EL EULMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MLILA	BIR ELATER	KHENCHELA	DJIDJEL	GUELIMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUMLAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEENZA	10 caractères actifs (17 dans la région r (Tir)		
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	3	5	1	2		2		1					4												18	0,05556
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules			1									1													2	0,50000
0117	Culture de fourrages										1															1	1,00000
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses														2	1										3	0,33333
0121	Culture de la vigne											1														1	1,00000
0130	Pépinières		3				1		1		1	1	1													8	0,12500
0141	Élevage de bovins	3	4	1		1	6	1	2	1		2	1	1												27	0,03704
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	2							1																	3	0,33333
0144	Élevage d'ovins et de caprins				2						1												3		6	0,16667	
0145	Élevage de volailles	14	6	4	9	3	5			1	2	11	4	2	10	3	1	3	4	1		1	5		89	0,01124	
0149	Élevage d'autres animaux				1				2	2	1	1	1		1							1				10	0,10000
0161	Activités de soutien aux cultures	10	1	2	25	3	1	9	4	3	1		30	8	2	2		4	2	3	1	2		2	115	0,00870	
0162	Activités de soutien à la production animale											1														1	1,00000
0220	Exploitation forestière	2	14	2	4	19	3	1	8	3	8	1	5	2	1		6	5	3	5	1		1			94	0,01064
0311	Pêche en mer					6				2			1													9	0,11111
0321	Aquaculture en mer																			1						1	1,00000
0610	Extraction de pétrole brut				1							1														2	0,50000
0620	Extraction de gaz naturel					1																				1	1,00000
0710	Extraction de minerais de fer																							1	1	1,00000	
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux			1			1	1		1									2							6	0,16667
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise		4		8	4		1		1	1	1	3	3		1	1	5	2		2	1	1	1	40	0,02500	
0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	1	2	15	10	3	7	5	1		3	3		6	2	9	8	6	18		6	9		1	115	0,00870	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

0899	Autres activités extractives n.c.a.		4		1	2		2			4	2	1	3	1			1	3	2		1		3	30	0,03333
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures		2			45											1	1							49	0,02041
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0	4	0	3	0	1	0	1	0	1	4	1	4	1	0	0	1	0	1	1	0	1	0	24	0,04167
1013	Préparation de produits à base de viande	1	4	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	11	0,09091
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques					1							1												2	0,50000
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0	0	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	1	0	9	0,11111
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	2	0	0	1	4	0	0	1	1	1	0	2	3	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	17	0,05882
1041	Fabrication d'huiles d'olives										1														1	1,00000
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses							2		1	1	1		1						2					8	0,12500
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires						1																		1	1,00000
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	5	5	1	2	1	3		7	3	3	3	8	4	1	1	2	1	1	1	2	1	2		57	0,01754
1054	Fabrication de glaces et sorbets																				1				1	1,00000
1061	Travail des grains	2		1	10	2		9	5		2	2	3	5	2	1	1	5	2		5		3		60	0,01667
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3	17	2	11	6	5	5	6	8	2	5	6	3	1	8	3	0	1	1	1	12	2	0	108	0,00926
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	2	2			1			1			1	2	4	1		1				1				16	0,06250
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	2	6		2		1					1	1	3				1	1						18	0,05556
1081	Fabrication de sucre		1									1													2	0,50000
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	2	3				1	1	2	2	1		5				2				1	1			21	0,04762
1083	Transformation du thé et du café	1		3	7	1	1	4	1	2		1	3	2	1	3	2						5	1	38	0,02632
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements													2	1										3	0,33333
1085	Fabrication de plats préparés		4						2	1		4	1			1	1								14	0,07143
1089	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	1	2						1		1	1			1			1							8	0,12500
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	4		3	3	1	2	7	1	2	1	13		4	2	2	1	1	3	6	4	6	15	1	82	0,01220
1103	Production de boissons rafraîchissantes	3	5	1	4	2	3	5	1	1	5	0	5	3	2	1	1	0	2	2	3	1	0	0	50	0,02000
1200	Fabrication de produits à base de tabac		3												1										4	0,25000
1310	Préparation de fibres textiles et filature	1	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	2	0	0	0	0	0	10	0,10000

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

1320	Tissage	4	0	0	1	0	0	0	2	1	1	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	14	0,07143	
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes		1		2																				3	0,33333	
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	1	1			1						1													4	0,25000	
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets									1															1	1,00000	
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels										1														1	1,00000	
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	1	3		1								2			1		1				1			10	0,10000	
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	5	9		6	1		20	12	9	1	1	5	1	7	4		1	1			3	2		88	0,01136	
1416	Fabrication de vêtements de dessous					1																			1	1,00000	
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires				1	1	2	2				1	2		2	1	4		1	1					18	0,05556	
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles								1																1	1,00000	
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	0	0	0	1	0	0	2	0	3	0	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12	0,08333
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	1			2	1									1										5	0,20000	
1521	Fabrication industrielle de chaussures							2	4					1					1	1					9	0,11111	
1610	Sciage et rabotage du bois	1	1	2		1										1									6	0,16667	
1623	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	14	31	6	7	9	6	3	6	14	4	5	7	7	2	4	6					1		1	133	0,00752	
1629	Fabrication industrielle d'objets divers en bois ; d'objets en liège, vannerie et sparterie		1						2	11				3											17	0,05882	
1711	Fabrication de pâte à papier				1	2		1																	4	0,25000	
1712	Fabrication de papier et de carton					1													1						2	0,50000	
1721	Fabrication de papier et carton ondulés									1															1	1,00000	
1722	Fabrication de cartonnages				1											1									2	0,50000	
1724	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1	3	1	2	1		3	3	1		1	7	1	2			1		1					28	0,03571	
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton				1																				1	1,00000	
1811	Imprimerie de journaux	2	7			1	1		1	1	3	3	2	1			2								24	0,04167	
1812	Autre imprimerie (labeur)		1			2			1	1		1	1				1	1				1	2		12	0,08333	
1814	Reliure et activités connexes													1											1	1,00000	
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base		2					3						2						1					8	0,12500	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base					1				1			1					1						4	0,25000	
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais		1										1	1										4	0,25000	
2016	Fabrication de matières plastiques de base	3	3		2	3			1	1		1	2		3			1						21	0,04762	
2020	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques		1			2																		3	0,33333	
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	11	1	1	4	1			1	1	1		4	2		2								29	0,03448	
2041	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2	1	1	1	2	1	1		5	2		1		4		1		1					24	0,04167	
2042	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	2	5		3		2	1					2	1	1									17	0,05882	
2059	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	1	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	7	0,14286
2120	Fabrication de préparations pharmaceutiques	2	12		2		3		1	1	1		2			1	1	1		1			2	30	0,03333	
2211	Fabrication et rechapage de pneumatiques															1								1	1,00000	
2219	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	1	3				1																	5	0,20000	
2221	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	42	1		6		5	1	1			2	2	1	7	1		2	1			1		73	0,01370	
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	2	2		2	2	1	3	2		3	1	4	5		1		2				1		31	0,03226	
2223	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	4	1			1								2										8	0,12500	
2229	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	9	4		4	1	3	2	4	3	2	3			3	1		1	1			1	2	1	45	0,02222
2312	Façonnage et transformation du verre plat	1			2	2	1		1	1			1						1					10	0,10000	
2313	Fabrication de verre creux	1				1	1		2	1			1											7	0,14286	
2320	Fabrication de produits réfractaires	2			1	1	1		1		1						1							8	0,12500	
2332	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	1	1	1	3			1			2						2	4	2	1	1	1	1	1	22	0,04545
2341	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	1							1															2	0,50000	
2343	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	9			1	1																		11	0,09091	
2345	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique		1																					1	1,00000	
2351	Fabrication de ciment	1	1																					2	0,50000	
2352	Fabrication de chaux et plâtre	2	2				1				1							1					1	8	0,12500	
2361	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	5	21	6	25	9	3	6	9	9	6	2	14	6	4	4	3	8	7	4		2		1	154	0,00649

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

2363	Fabrication de béton prêt à l'emploi	1	2		1	1	2	3	2					2	2	2		1	1					1	21	0,04762
2370	Taille, façonnage et finissage de pierres	3	4		1		1						1			1		1	2						14	0,07143
2410	Sidérurgie	4	1		2		2	1				1	1					1	1						14	0,07143
2420	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	1											1												2	0,50000
2431	Étirage à froid de barres					1	1					1						1	1						5	0,20000
2432	Laminage à froid de feuillards	6		2	1		1					1	2	2		1									16	0,06250
2442	Métallurgie de l'aluminium								1				1												2	0,50000
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	1	2		2		1	1					1												8	0,12500
2445	Métallurgie des autres métaux non ferreux																		1						1	1,00000
2452	Fonderie d'acier		1		1													1							3	0,33333
2453	Fonderie de métaux légers	1	1	1																			1	4	0,25000	
2511	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	4	2		8	2	2		1	1	1	2	3	1	2	1		1							31	0,03226
2512	Fabrication de portes et fenêtres en métal	5	16		5	5			1	3	1	1	1	4				2							44	0,02273
2521	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central		1																						1	1,00000
2529	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques								1																1	1,00000
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central					1	1			1			1												5	0,20000
2550	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	2			1	1	3	1	5	2				1	5	1		1		1					24	0,04167
2561	Traitement et revêtement des métaux					4				1				1											6	0,16667
2562	Usinage	2	4		2	3		1	5			1		2			1								22	0,04545
2571	Fabrication de coutellerie					1										1									2	0,50000
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	7	1				1				3	1		5	1		1								20	0,05000
2573	Fabrication d'outillage à main					1																			1	1,00000
2574	Fabrication d'outillage mécanique	1	2											1										1	5	0,20000
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers		2										1												3	0,33333
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts								1	1															2	0,50000
2594	Fabrication de vis et de boulons		1	1	1		2			1				1		1	1						3	1	13	0,07692

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.					1					1													2	0,50000		
2611	Fabrication de composants électroniques											1													1	1,00000	
2630	Fabrication d'équipements de communication					1		1			1														3	0,33333	
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	4				1		2	2	1			1	2	1	1			1						1	17	0,05882
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	2	1																1						4	0,25000	
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	1	7						1				1	1		1									13	0,07692	
2670	Fabrication de matériels optique et photographique											1													1	1,00000	
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques						1																		2	0,50000	
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2	1			2	3	1				1		1				1							1	13	0,07692
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	1				1		4	1					1											8	0,12500	
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	1											1												2	0,50000	
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	3				2		1								1									7	0,14286	
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	3	4			2		1	2	1	1				1										15	0,06667	
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	9	2	1		1		2	16				1											1	33	0,03030	
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	4	2			1	1	1		1	2	1	1					2						2	18	0,05556	
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules		4	1		1	4	1	1					3				1							16	0,06250	
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques		2			1																		1	4	0,25000	
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie						1						1		1										3	0,33333	
2821	Fabrication de fours et brûleurs						1																		1	1,00000	
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	2	4			1								2	1				1						11	0,09091	
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	1				1																			2	0,50000	
2825	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	3				1		1															1		6	0,16667	
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général		2						1	1	1		1	1										1	8	0,12500	
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	1	3			1								1					1						7	0,14286	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

2841	Fabrication de machines de formage des métaux		1		1				1	1														4	0,25000	
2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction		1			1																		2	0,50000	
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	1	1			1				1				1		1								6	0,16667	
2920	Fabrication de carrosseries et remorques								1															1	1,00000	
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	1			2		5	1						2								1		12	0,08333	
3011	Construction de navires et de structures flottantes									1			1											2	0,50000	
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant							1					2											3	0,33333	
3030	Construction aéronautique et spatiale																1							1	1,00000	
3091	Fabrication de motocycles				3						1													4	0,25000	
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	6	7		2		1		2			1	2	1		1	1							25	0,04000	
3103	Fabrication de sommiers et matelas												1											1	1,00000	
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie		2				1		1		1													5	0,20000	
3240	Fabrication de jeux et jouets								1						1									2	0,50000	
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	2	9	1		1	1		1		1		2			5	1					1		25	0,04000	
3291	Fabrication d'articles de brosse		2												1									3	0,33333	
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.		5								1					1								7	0,14286	
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	2	1				1			1														5	0,20000	
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques												1											1	1,00000	
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0	2	0	2	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	3	0	3	0	1	0	0	0	16	0,06250
3511	Production et transport d'électricité	2	1			1			1													1		6	0,16667	
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0,33333
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné					1				1															2	0,50000
3600	Captage, traitement et distribution d'eau			3		2			2							2	2							11	0,09091	
3811	Collecte des déchets non dangereux	0	3	0	1	0	3	0	0	1	1	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	14	0,07143
3831	Démantèlement d'épaves		1	1	1			5						1	1	2									12	0,08333
3832	Récupération de déchets triés	2	1		1				3	1	1	1	3		1		1	1							16	0,06250

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

4110	Promotion immobilière	20	26	2	13	30	9	1	3	8	24	16	19	5	2	4			5	3				1	191	0,00524
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	77	164	2	99	130	32	29	65	52	50	23	34	43	15	27	37	22	25	23	12	9	4	9	983	0,00102
4211	Construction de routes et autoroutes	1	3		3	2			4		3	2	1	2	1	1	1							1	25	0,04000
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	1								2		1			1										5	0,20000
4213	Construction de ponts et tunnels	4	13		12	8	6		6	5	3	4	6	2	1	3	6	4	5				1		89	0,01124
4221	Construction de réseaux pour fluides	2	6		2	1				2			1			1	1			1					17	0,05882
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	1	2		4	2	2	1		4	1			1					1	1					20	0,05000
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	9	12		8	10	3	3	10	7	5	6	6	2	2	2	6	4	1	3		1	2		102	0,00980
4311	Travaux de démolition		1			1			2	1			1					1	1						8	0,12500
4312	Travaux de préparation des sites	16	9		6	21	2	1	22	15	16	4	1	3	7	1	8	3	5	8	13	1	1	2	165	0,00606
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	5	18		10	22	1	3	12	13	2	3		2	3	3	5		1	6	2	1		1	113	0,00885
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux		8		4	1			1		1		2	2	1	2					1				23	0,04348
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation		8		2	3	1	1		1		2							1	2					21	0,04762
4324	Travaux d'isolation	1			1						1				1		1								5	0,20000
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	5	3		2	2	1					1	2	1	1	1				1					20	0,05000
4332	Travaux de menuiserie	4			1	3			2	1			1	2		1	1						1	1	18	0,05556
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	1	1																						2	0,50000
4335	Travaux de peinture	2	1		4	1	1	1	3	6	2			1	2	2	1	1		1	1				30	0,03333
4339	Autres travaux de finition				1	2			1				1												5	0,20000
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	6	8	1	7	2	6	1	9	10	1	2	3	1	0	7	3	4	4	0	0	0	0	0	75	0,01333
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles	1	3	3	0	4	6	1	1	2	1	3	8	1	8	5	2	0	1	2	0	1	0	0	53	0,01887
4531	Commerce de gros d'équipements automobiles	7	1	0	0	0	21	3	0	1	0	1	1	0	0	0	2	1	1	2	1	0	0	0	42	0,02381
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	22	28	77	8	7	##	24	8	3	4	3	1	10	6	6	3	9	4	3	2	1	0	0	370	0,00270
4541	Commerce de motocycles	5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	8	0,12500
4542	Réparation de motocycles	5	1	0	3	1	2	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	4	1	2	0	0	0	0	23	0,04348
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	1	2		1	1					1	1													7	0,14286

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	6	0,16667
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	7	2	0	3	2	2	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	3	0	0	2	0	27	0,03704	
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes				1	1																			2	0,50000	
4623	Commerce de gros d'animaux vivants					1																			1	1,00000	
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	7	0	5	1	0	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0,05556	
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	2	3	1	1	2	2	3	1	2	0	1	3	3	2	1	0	0	0	1	0	1	0	0	29	0,03448	
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	3	0	0	0	1	1	0	0	0	1	2	0	1	0	1	0	2	0	0	0	1	0	0	13	0,07692	
4633	Commerce de gros de produits laitiers, oufs, huiles et matières grasses comestibles	1	5	0	1	2	2	0	5	1	1	0	0	1	0	4	0	1	1	0	0	0	2	0	27	0,03704	
4634	Commerce de gros de boissons	2	7	26	7	5	2	0	6	5	2	3	3	5	2	0	0	1	3	1	0	1	0	2	83	0,01205	
4635	Commerce de gros de produits à base de de tabac	0	4	0	0	0	7	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	16	0,06250	
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	1	4	3	5	3	4	0	4	11	3	7	0	6	3	7	2	2	2	1	4	0	0	1	73	0,01370	
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0	0	0	1	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0,16667	
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	17	26	9	15	22	11	17	11	23	17	9	14	22	31	8	10	10	15	6	4	5	2	3	307	0,00326	
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1,00000	
4641	Commerce de gros de textiles	202	30	80	26	6	6	27	2	1	12	2	1	8	13	1	0	2	1	1	1	0	3	0	425	0,00235	
4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	175	11	32	18	1	17	136	7	3	7	5	2	5	15	6	4	5	2	2	2	0	2	0	457	0,00219	
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	31	19	8	18	8	0	25	4	4	5	5	2	3	2	2	4	1	1	8	3	1	1	0	155	0,00645	
4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	12	3	1	2	1	2	1	3		2	0	1	2	1	0	1	0	0	1	2	0	2	0	37	0,02703	
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	1	17	2	4	5	2	4	1	3	3	0	3	3	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	53	0,01887	
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	26	64	2	37	13	15	0	10	14	15	11	5	7	2	7	13	2	7	5	0	2	5	0	262	0,00382	
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	34	7	12	2	4	1	2	2	2	2	0	2	1	2	4	1	0	1	0	2	0	0	0	81	0,01235	
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	95	20	29	21	3	2	13	5	6	2	4	2	1	2	1	4	1	2	0	1	1	0	0	215	0,00465	
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	9	3	0	3	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1		0	0	0	22	0,04545	
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements	15	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1		0	0	0	17	0,05882	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

	électroniques et de télécommunication																										
4661	Commerce de gros de matériel agricole	303	30	9	25	7	50	27	16	3	8	8	7	12	37	3	4	12	14	5	5	4	1	0	590	0,00169	
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	24	12	10	6	8	26	2	6	5	1	3	6	5	2	3	4	12	1	3	2	0	2	3	146	0,00685	
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	94	41	290	38	2	12	115	4	2	5	7	1	3	32	1	0	1	2	2	2	0	2	1	657	0,00152	
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	16	14	2	4	5	5	2	3	0	2	4	1	2	1	0	0	1	2	1	0	0	0	1	66	0,01515	
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	17	7	1	33	2	3	1	3	4	2	1	1	6	1	2	4	2	2	2	0	2	0	0	96	0,01042	
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	116	24	2	16	13	14	24	6	4	6	8	4	6	7	2	2	7	2	2	4	3	0	1	273	0,00366	
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	6	2	43	1	0	29	0	1	0	1	9	0	1	4	2	0	6	0	0	0	2	1	0	108	0,00926	
4672	Commerce de gros de minerais et métaux	102	37	117	15	15	24	37	11	6	3	11	8	4	7	6	1	2	1	1	0	2	1	2	413	0,00242	
4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	8	2	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	18	0,05556	
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	21	8	3	22	4	4	0	6	7	4	4	6	2	2	1	1	2	5	0	1	0	1	3	107	0,00935	
4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	61	10	1	7	3	3	4	2	5	4	0	1	4	4	0	1	6	0	2		1	0	0	119	0,00840	
4676	Commerce de gros de produits chimiques	11	10	0	10	2	2	0	0	2	2	1	1	2	1	2	1	1	2	0	0	1	1	0	52	0,01923	
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	5	5	2	0	3	2	2	1	0	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	26	0,03846	
4678	Commerce de gros de déchets et débris	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	7	0,14286	
4690	Commerce de gros non spécialisé	1	2	1	1	4	1	2	3	2	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	22	0,04545	
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	1	4	1	1	5	2	0	4	3	0	2	2	3	1	1	6	0	0	1	0	0	0	0	37	0,02703	
4713	Superettes	0	3	0	1	1	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0,11111	
4714	Supermarchés	48	22	174	13	10	8	21	2	2	1	14	2	1	3	32	1	3	5	0	8	1	0	3	374	0,00267	
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	1	6	1	1	7	0	6	2	2	3	1	0	4	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	38	0,02632	
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,25000	
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	2	2	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	11	0,09091	
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0	6	2	0	2	2	3	4	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0,04348	
4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1,00000	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	1	1	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0	11	0,09091
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	5	2	2	3	2	5	7	10	1	2	2	3	5	2				1	1	3	3	1		60	0,01667
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	1	3	0	0	4	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	2	0	2	2	0	0	0	0	18	0,05556
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	1	2	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0,09091
4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	6	0,16667
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	22	19	0	2	18	1	1	8	14	1	2	4	6	2	3	4	12	2	5	0	2	0	0	128	0,00781
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	1	3	0	1	2	1	0	10	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	25	0,04000
4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	4	9	0	1	2	0	1	0	3	3	2	0	0	2	0	2	3	2	2	0	0	0	0	36	0,02778
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé																			1					1	1,00000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,50000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé					5			2		1	2		1					1						12	0,08333
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	8	2	0	1	5	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	22	0,04545
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,50000
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0	2	0	0	5	0	0	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	13	0,07692
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	4	0,25000
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0,33333
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé										1	1		2				2	1	1					8	0,12500
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0,33333
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	9	18	5	4	9	1	1	5	4	6	6	1	4	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	77	0,01299
4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1,00000

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

	d'occasion en magasin																										
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1,00000
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs		1																						1	1,00000	
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	15	23		6	7	5	1	12	11	24	8	11	5	2	2	11			2	2		2		149	0,00671	
4932	Transports de voyageurs par taxis		19		3	3	1	3	14			2			2		3	1	1		3	1			56	0,01786	
4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	8	8	2		5	6	3	8	12	3	14	1	1	7	10	3			7	1	3		4	106	0,00943	
4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.		1	1								1	1		1			4							9	0,11111	
4941	Transports routiers de fret	6	33	16	13	16	20	9	30	12	22	24	10	4	4	31	11	1		11	2	3		3	281	0,00356	
4942	Services de déménagement					1																			1	1,00000	
4950	Transports par conduites		2				1		3	1	13			2				1							23	0,04348	
5211	Entreposage et stockage frigorifique	1			2		1		1		1		5	1		1									13	0,07692	
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	1			3	1							3												8	0,12500	
5222	Services auxiliaires des transports par eau					4				2									2						8	0,12500	
5224	Manutention				2	4				1			1						1						9	0,11111	
5229	Autres services auxiliaires des transports				2	11				2	1	1	2												19	0,05263	
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	3																					1		4	0,25000	
5510	Hôtels et hébergement similaire	6	7		6	10	5		4	12	1			3			2	1	1	1			1	1	61	0,01639	
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1	1	1				1		1			1	3						1					10	0,10000	
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs								1																1	1,00000	
5590	Autres hébergements					2	2		1									1							6	0,16667	
5611	Restauration traditionnelle	4	7		1	6	7		4			4		4	1	7	2	2							49	0,02041	
5612	Restauration rapide et en libre service	5	7	2	2	6	8	2	9	1	1	10	3			5	3	1							65	0,01538	
5621	Services des traiteurs		1		1	6		1		2		1												1	13	0,07692	
5631	Cafés	6	9	1		1	2		6	1		3	1			2	2						1	1	36	0,02778	
5811	Édition de livres	3	2		3	2	2		1	2		1	1		5			1							23	0,04348	
5813	Édition de journaux				1									1											2	0,50000	
5819	Autres activités d'édition	2	1				2			1		2	1		2	1			1						13	0,07692	
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et	1			6				2	1		1	1			1	1		2						16	0,06250	

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	4	12		4	7		2	4	7	2	2	1	2		1	7	5	5	6					71	0,01408
7712	Location et location bail de camions			7		1	6												1						15	0,06667
7729	Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	1				1																			2	0,50000
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles						1		1			2				6		1							11	0,09091
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction		3	1	1	3	4	4			3			1	1	1		5		1				1	29	0,03448
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique		2																						2	0,50000
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.				1	1			1	1									1						5	0,20000
7810	Activités des agences de placement de main d'oeuvre					4																			4	0,25000
7911	Activités des agences de voyage	12	7		5	2			4	5	7	2		3		1	1	2	1	2				1	55	0,01818
7912	Activités des voyagistes		1			2												1		1					5	0,20000
8010	Activités de sécurité privée		1							1															2	0,50000
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments				1					1	1		1												4	0,25000
8121	Nettoyage courant des bâtiments	1	7			4							2					1					1		17	0,05882
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau		2											1	1	1									5	0,20000
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	4	2								1		1			1	1								10	0,10000
8292	Activités de conditionnement	1	5		2	2	1	1	4	2	1		2	2	6			1	1				2	1	34	0,02941
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.		5		3	3	1		1		3	1		1											18	0,05556
8414	Administration publique (tutelle) des activités économiques					1					1	1			1										4	0,25000
8520	Enseignement primaire	1	2						1																4	0,25000
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs					1	2							1											4	0,25000
8552	Enseignement culturel	1	2		2	2	1		1	2			1						1				2		15	0,06667
8553	Enseignement de la conduite							1											1				2		4	0,25000
8559	Enseignements divers	5	8		5					1		1		1		1	3								25	0,04000
8610	Activités hospitalières	6	9	1	16	5	7		6	6	5	8	2	3	1	5	3		1	1			1		86	0,01163
8621	Activité des médecins généralistes	1				2	1				2				3	1				1					11	0,09091

ANNEXE 03 : COEFFICIENT DE LOCALISATION

8623	Pratique dentaire					1			1		1									1					5	0,20000
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues																						1		1	1,00000
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1	3	1	3	2	1			5	1	2		1	2	2	3								27	0,03704
8692	Activités des ambulances	1	3		2		1		1	1	1				1		1	1					1		14	0,07143
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales		1	1	1		1	1	1	1	1	2		1					1						12	0,08333
8891	Crèches et garderies d'enfants enfants		10		1						1														12	0,08333
9001	Arts du spectacle vivant	3	4			2	1			3	2	1			1		2	2							21	0,04762
9004	Gestion de salles de spectacles	3	1								2	1				1	1								9	0,11111
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1																							1	1,00000
9311	Gestion d'installations sportives		2			1				1	1	1						1						1	8	0,12500
9319	Autres activités liées au sport	1	1		2	1					1	1				1	1								9	0,11111
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	1	3		3	1	2	1	1	1	1		2			2			1		1				20	0,05000
9412	Activités des organisations professionnelles				3	2			2	2	2	2				2									15	0,06667
9491	Activités des organisations religieuses						1																		1	1,00000
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.						1										1					2			4	0,25000
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	2	1		2				4	1	1			1	1		2		2	1					18	0,05556
9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0	1	0	1	2	0	0	5	2	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	15	0,06667
9521	Réparation de produits électroniques grand public															1									1	1,00000
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0,50000
9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie		3							1															4	0,25000
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1							1	1															3	0,33333
9601	Blanchisserie teinturerie	0	2	1	0	0	1	1	3	0	0	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	12	0,08333
9602	Coiffure								2			1				2				1					6	0,16667
9605	Activités thermales et de thalassothérapie		1																						1	1,00000
9606	Bains et autres soins corporels					2	1			2	1	1													7	0,14286
9609	Autres services personnels n.c.a.				1					2															3	0,33333

		TABLEAU DES INDICES D'AGGLOMERATION DES ACTIVITES LOCALISEES																									
		Villes																									
CODE	ACTIVITE	EL EULMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MLILA	BIR ELATER	KHENCHELA	DIJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOU L AID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEENZA			
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	0,16667	0,27778	0,05556	0,11111	0,00000	0,11111	0,00000	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0117	Culture de fourrages	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0121	Culture de la vigne	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0130	Pépinières	0,00000	0,37500	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0141	Élevage de bovins	0,11111	0,14815	0,03704	0,00000	0,03704	0,22222	0,03704	0,07407	0,03704	0,00000	0,07407	0,03704	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0144	Élevage d'ovins et de caprins	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000			
0145	Élevage de volailles	0,15730	0,06742	0,04494	0,10112	0,03371	0,05618	0,00000	0,00000	0,01124	0,02247	0,12360	0,04494	0,02247	0,11236	0,03371	0,01124	0,03371	0,04494	0,01124	0,00000	0,01124	0,05618	0,00000			
0149	Élevage d'autres animaux	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,10000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000			
0161	Activités de soutien aux cultures	0,08696	0,00870	0,01739	0,21739	0,02609	0,00870	0,07826	0,03478	0,02609	0,00870	0,00000	0,26087	0,06957	0,01739	0,01739	0,00000	0,03478	0,01739	0,02609	0,00870	0,01739	0,00000	0,01739			
0162	Activités de soutien à la production animale	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0220	Exploitation forestière	0,02128	0,14894	0,02128	0,04255	0,20213	0,03191	0,01064	0,08511	0,03191	0,08511	0,01064	0,05319	0,02128	0,01064	0,00000	0,06383	0,05319	0,03191	0,05319	0,01064	0,00000	0,01064	0,00000			
0311	Pêche en mer	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0321	Aquaculture en mer	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0610	Extraction de pétrole brut	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0620	Extraction de gaz naturel	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0710	Extraction de minerais de fer	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000			
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,16667	0,16667	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	0,00000	0,10000	0,00000	0,20000	0,10000	0,00000	0,02500	0,00000	0,02500	0,02500	0,02500	0,07500	0,07500	0,00000	0,02500	0,02500	0,12500	0,05000	0,00000	0,05000	0,02500	0,02500	0,02500			

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACYVITÉS LOCALISÉES

0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	0,00870	0,01739	0,13043	0,08696	0,02609	0,06087	0,04348	0,00870	0,00000	0,02609	0,02609	0,00000	0,05217	0,01739	0,07826	0,06957	0,05217	0,15652	0,00000	0,05217	0,07826	0,00000	0,00870	
0899	Autres activités extractives n.c.a.	0,00000	0,13333	0,00000	0,03333	0,06667	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,13333	0,06667	0,03333	0,10000	0,03333	0,00000	0,00000	0,03333	0,10000	0,06667	0,00000	0,03333	0,00000	0,10000	
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	0,00000	0,04082	0,00000	0,00000	0,91837	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,02041	0,02041	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0,00000	0,16667	0,00000	0,12500	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,16667	0,04167	0,16667	0,04167	0,00000	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	
1013	Préparation de produits à base de viande	0,09091	0,36364	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,09091	0,09091	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,22222	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,22222	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	0,11765	0,00000	0,00000	0,05882	0,23529	0,00000	0,00000	0,05882	0,05882	0,05882	0,00000	0,11765	0,17647	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1041	Fabrication d'huiles d'olives	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,12500	0,12500	0,12500	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	0,08772	0,08772	0,01754	0,03509	0,01754	0,05263	0,00000	0,12281	0,05263	0,05263	0,05263	0,14035	0,07018	0,01754	0,01754	0,03509	0,01754	0,01754	0,01754	0,03509	0,01754	0,03509	0,00000	
1054	Fabrication de glaces et sorbets	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	
1061	Travail des grains	0,03333	0,00000	0,01667	0,16667	0,03333	0,00000	0,15000	0,08333	0,00000	0,03333	0,03333	0,05000	0,08333	0,03333	0,01667	0,01667	0,08333	0,03333	0,00000	0,08333	0,00000	0,05000	0,00000	
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0,02778	0,15741	0,01852	0,10185	0,05556	0,04630	0,04630	0,05556	0,07407	0,01852	0,04630	0,05556	0,02778	0,00926	0,07407	0,02778	0,00000	0,00926	0,00926	0,00926	0,11111	0,01852	0,00000	
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,06250	0,12500	0,25000	0,06250	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	0,11111	0,33333	0,00000	0,11111	0,00000	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1081	Fabrication de sucre	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	0,09524	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,04762	0,04762	0,09524	0,09524	0,04762	0,00000	0,23810	0,00000	0,00000	0,00000	0,09524	0,00000	0,00000	0,04762	0,04762	0,00000	0,00000	0,00000	
1083	Transformation du thé et du café	0,02632	0,00000	0,07895	0,18421	0,02632	0,02632	0,10526	0,02632	0,05263	0,00000	0,02632	0,07895	0,05263	0,02632	0,07895	0,05263	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,13158	0,02632
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1085	Fabrication de plats préparés	0,00000	0,28571	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,07143	0,00000	0,28571	0,07143	0,00000	0,00000	0,07143	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1089	Fabrication d'autres produits	0,12500	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

	alimentaires n.c.a.																								
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	0,04878	0,00000	0,03659	0,03659	0,01220	0,02439	0,08537	0,01220	0,02439	0,01220	0,15854	0,00000	0,04878	0,02439	0,02439	0,01220	0,01220	0,03659	0,07317	0,04878	0,07317	0,18293	0,01220	
1103	Production de boissons rafraîchissantes	0,06000	0,10000	0,02000	0,08000	0,04000	0,06000	0,10000	0,02000	0,02000	0,10000	0,00000	0,10000	0,06000	0,04000	0,02000	0,02000	0,00000	0,04000	0,04000	0,06000	0,02000	0,00000	0,00000	
1200	Fabrication de produits à base de tabac	0,00000	0,75000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1310	Préparation de fibres textiles et filature	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,10000	0,10000	0,10000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1320	Tissage	0,28571	0,00000	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,07143	0,07143	0,00000	0,14286	0,07143	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes	0,00000	0,33333	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	0,10000	0,30000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	0,05682	0,10227	0,00000	0,06818	0,01136	0,00000	0,22727	0,13636	0,10227	0,01136	0,01136	0,05682	0,01136	0,07955	0,04545	0,00000	0,01136	0,01136	0,00000	0,03409	0,02273	0,00000	0,00000	
1416	Fabrication de vêtements de dessous	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,11111	0,00000	0,11111	0,05556	0,22222	0,00000	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,25000	0,00000	0,08333	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,20000	0,00000	0,40000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1521	Fabrication industrielle de chaussures	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,44444	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1610	Sciage et rabotage du bois	0,16667	0,16667	0,33333	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1623	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	0,10526	0,23308	0,04511	0,05263	0,06767	0,04511	0,02256	0,04511	0,10526	0,03008	0,03759	0,05263	0,05263	0,01504	0,03008	0,04511	0,00000	0,00000	0,00000	0,00752	0,00000	0,00000	0,00752	
1629	Fabrication industrielle d'objets divers en bois ; d'objets en liège, vannerie et sparterie	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11765	0,64706	0,00000	0,00000	0,00000	0,17647	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1711	Fabrication de pâte à papier	0,00000	0,00000	0,25000	0,50000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

1712	Fabrication de papier et de carton	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1721	Fabrication de papier et carton ondulés	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1722	Fabrication de cartonnages	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1724	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0,03571	0,10714	0,03571	0,07143	0,03571	0,00000	0,10714	0,10714	0,03571	0,00000	0,03571	0,25000	0,03571	0,07143	0,00000	0,00000	0,03571	0,00000	0,03571	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
1811	Imprimerie de journaux	0,08333	0,29167	0,00000	0,00000	0,04167	0,04167	0,00000	0,04167	0,04167	0,12500	0,12500	0,08333	0,04167	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
1812	Autre imprimerie (labeur)	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,08333	0,08333	0,00000	0,08333	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,16667	0,00000	
1814	Reliure et activités connexes	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,37500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	
2016	Fabrication de matières plastiques de base	0,14286	0,14286	0,00000	0,09524	0,14286	0,00000	0,00000	0,04762	0,04762	0,00000	0,04762	0,09524	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,04762	0,00000	0,00000	0,04762	0,00000	0,00000	0,00000	
2020	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	0,37931	0,03448	0,03448	0,13793	0,03448	0,00000	0,00000	0,03448	0,03448	0,03448	0,00000	0,13793	0,06897	0,00000	0,06897	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2041	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	0,08333	0,04167	0,04167	0,04167	0,08333	0,04167	0,04167	0,00000	0,20833	0,08333	0,00000	0,04167	0,00000	0,16667	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2042	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	0,11765	0,29412	0,00000	0,17647	0,00000	0,11765	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11765	0,05882	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2059	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	0,14286	0,28571	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000
2120	Fabrication de préparations pharmaceutiques	0,06667	0,40000	0,00000	0,06667	0,00000	0,10000	0,00000	0,03333	0,03333	0,03333	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,03333	0,03333	0,03333	0,00000	0,03333	0,00000	0,00000	0,06667	0,00000	
2211	Fabrication et rechapage de pneumatiques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2219	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	0,20000	0,60000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2221	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	0,57534	0,01370	0,00000	0,08219	0,00000	0,06849	0,01370	0,01370	0,00000	0,00000	0,02740	0,02740	0,01370	0,09589	0,01370	0,00000	0,02740	0,01370	0,00000	0,00000	0,01370	0,00000	0,00000	
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	0,06452	0,06452	0,00000	0,06452	0,06452	0,03226	0,09677	0,06452	0,00000	0,09677	0,03226	0,12903	0,16129	0,00000	0,03226	0,00000	0,06452	0,00000	0,00000	0,03226	0,00000	0,00000	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

2223	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	0,50000	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2229	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	0,20000	0,08889	0,00000	0,08889	0,02222	0,06667	0,04444	0,08889	0,06667	0,04444	0,06667	0,00000	0,00000	0,06667	0,02222	0,00000	0,02222	0,02222	0,00000	0,02222	0,04444	0,02222	0,00000
2312	Façonnage et transformation du verre plat	0,10000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,10000	0,00000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2313	Fabrication de verre creux	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,14286	0,00000	0,28571	0,14286	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2320	Fabrication de produits réfractaires	0,25000	0,00000	0,00000	0,12500	0,12500	0,12500	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2332	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	0,04545	0,04545	0,04545	0,13636	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,18182	0,09091	0,04545	0,04545	0,04545	0,04545	0,04545
2341	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2343	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	0,81818	0,00000	0,00000	0,09091	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2345	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2351	Fabrication de ciment	0,50000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2352	Fabrication de chaux et plâtre	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500
2361	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	0,03247	0,13636	0,03896	0,16234	0,05844	0,01948	0,03896	0,05844	0,05844	0,03896	0,01299	0,09091	0,03896	0,02597	0,02597	0,01948	0,05195	0,04545	0,02597	0,00000	0,01299	0,00000	0,00649
2363	Fabrication de béton prêt à l'emploi	0,04762	0,09524	0,00000	0,04762	0,04762	0,09524	0,14286	0,09524	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09524	0,09524	0,09524	0,00000	0,04762	0,04762	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04762
2370	Taille, façonnage et finissage de pierres	0,21429	0,28571	0,00000	0,07143	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,07143	0,00000	0,07143	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2410	Sidérurgie	0,28571	0,07143	0,00000	0,14286	0,00000	0,14286	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,07143	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07143	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2420	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2431	Étirage à froid de barres	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2432	Laminage à froid de feuillards	0,37500	0,00000	0,12500	0,06250	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,06250	0,12500	0,12500	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2442	Métallurgie de l'aluminium	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	0,12500	0,25000	0,00000	0,25000	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2445	Métallurgie des autres métaux non ferreux	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2452	Fonderie d'acier	0,00000	0,33333	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2453	Fonderie de métaux légers	0,25000	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000
2511	Fabrication de structures métalliques et de parties de	0,12903	0,06452	0,00000	0,25806	0,06452	0,06452	0,00000	0,03226	0,03226	0,03226	0,06452	0,09677	0,03226	0,06452	0,03226	0,00000	0,03226	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

	structures																								
2512	Fabrication de portes et fenêtres en métal	0,11364	0,36364	0,00000	0,11364	0,11364	0,00000	0,00000	0,02273	0,06818	0,02273	0,02273	0,02273	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
2521	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000		
2529	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000		
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000		
2550	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	0,08333	0,00000	0,00000	0,04167	0,04167	0,12500	0,04167	0,20833	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,04167	0,20833	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	0,04167	0,00000	0,00000	0,00000		
2561	Traitement et revêtement des métaux	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000		
2562	Usinage	0,09091	0,18182	0,00000	0,09091	0,13636	0,00000	0,04545	0,22727	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000		
2571	Fabrication de coutellerie	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	0,35000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,15000	0,05000	0,00000	0,25000	0,05000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000		
2573	Fabrication d'outillage à main	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2574	Fabrication d'outillage mécanique	0,20000	0,40000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2594	Fabrication de vis et de boulons	0,00000	0,07692	0,07692	0,07692	0,00000	0,15385	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,23077			
2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2611	Fabrication de composants électroniques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2630	Fabrication d'équipements de communication	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	0,23529	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,11765	0,11765	0,05882	0,00000	0,00000	0,05882	0,11765	0,05882	0,05882	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882			
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	0,50000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,07692	0,53846	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000			

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

2670	Fabrication de matériels optique et photographique	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	0,15385	0,07692	0,00000	0,15385	0,23077	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,50000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	0,42857	0,00000	0,00000	0,28571	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	0,20000	0,26667	0,00000	0,13333	0,00000	0,06667	0,13333	0,06667	0,06667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	0,27273	0,06061	0,03030	0,03030	0,00000	0,06061	0,48485	0,00000	0,00000	0,00000	0,03030	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,03030	0,00000	0,00000	0,00000
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	0,22222	0,11111	0,00000	0,05556	0,05556	0,05556	0,00000	0,05556	0,11111	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	0,00000	0,25000	0,06250	0,06250	0,25000	0,06250	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,18750	0,00000	0,00000	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	0,00000	0,50000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2821	Fabrication de fours et brûleurs	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	0,18182	0,36364	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,18182	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	0,50000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2825	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	0,50000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,12500	0,12500	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	0,14286	0,42857	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2841	Fabrication de machines de formage des métaux	0,00000	0,25000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	0,16667	0,16667	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2920	Fabrication de carrosseries et remorques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	0,08333	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,41667	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000
3011	Construction de navires et de structures flottantes	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3030	Construction aéronautique et spatiale	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3091	Fabrication de motocycles	0,00000	0,00000	0,00000	0,75000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	0,24000	0,28000	0,00000	0,08000	0,00000	0,04000	0,00000	0,08000	0,00000	0,00000	0,04000	0,08000	0,04000	0,00000	0,04000	0,04000	0,00000	0,00000	0,04000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3103	Fabrication de sommiers et matelas	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	0,00000	0,40000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,20000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3240	Fabrication de jeux et jouets	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	0,08000	0,36000	0,04000	0,00000	0,04000	0,04000	0,00000	0,04000	0,00000	0,04000	0,00000	0,08000	0,00000	0,00000	0,20000	0,04000	0,00000	0,00000	0,04000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3291	Fabrication d'articles de brosse	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.	0,00000	0,71429	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	0,40000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,06250	0,06250	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,06250	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,18750	0,00000	0,18750	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3511	Production et transport d'électricité	0,33333	0,16667	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3600	Captage, traitement et distribution d'eau	0,00000	0,00000	0,27273	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,18182	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

3811	Collecte des déchets non dangereux	0,00000	0,21429	0,00000	0,07143	0,00000	0,21429	0,00000	0,00000	0,07143	0,07143	0,07143	0,14286	0,00000	0,07143	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3831	Démantèlement d'épaves	0,00000	0,08333	0,08333	0,08333	0,00000	0,00000	0,41667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,08333	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
3832	Récupération de déchets triés	0,12500	0,06250	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,18750	0,06250	0,06250	0,06250	0,18750	0,00000	0,06250	0,00000	0,06250	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4110	Promotion immobilière	0,10471	0,13613	0,01047	0,06806	0,15707	0,04712	0,00524	0,01571	0,04188	0,12565	0,08377	0,09948	0,02618	0,01047	0,02094	0,00000	0,00000	0,02618	0,01571	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00524
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	0,07833	0,16684	0,00203	0,10071	0,13225	0,03255	0,02950	0,06612	0,05290	0,05086	0,02340	0,03459	0,04374	0,01526	0,02747	0,03764	0,02238	0,02543	0,02340	0,01221	0,00916	0,00407	0,00916	
4211	Construction de routes et autoroutes	0,04000	0,12000	0,00000	0,12000	0,08000	0,00000	0,00000	0,16000	0,00000	0,12000	0,08000	0,04000	0,08000	0,04000	0,04000	0,04000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04000
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,40000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4213	Construction de ponts et tunnels	0,04494	0,14607	0,00000	0,13483	0,08989	0,06742	0,00000	0,06742	0,05618	0,03371	0,04494	0,06742	0,02247	0,01124	0,03371	0,06742	0,04494	0,05618	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,01124	0,00000
4221	Construction de réseaux pour fluides	0,11765	0,35294	0,00000	0,11765	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,11765	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,05882	0,05882	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	0,05000	0,10000	0,00000	0,20000	0,10000	0,10000	0,05000	0,00000	0,20000	0,05000	0,00000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	0,08824	0,11765	0,00000	0,07843	0,09804	0,02941	0,02941	0,09804	0,06863	0,04902	0,05882	0,05882	0,01961	0,01961	0,01961	0,05882	0,03922	0,00980	0,02941	0,00000	0,00980	0,01961	0,00000	0,00000
4311	Travaux de démolition	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,25000	0,12500	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4312	Travaux de préparation des sites	0,09697	0,05455	0,00000	0,03636	0,12727	0,01212	0,00606	0,13333	0,09091	0,09697	0,02424	0,00606	0,01818	0,04242	0,00606	0,04848	0,01818	0,03030	0,04848	0,07879	0,00606	0,00606	0,01212	
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	0,04425	0,15929	0,00000	0,08850	0,19469	0,00885	0,02655	0,10619	0,11504	0,01770	0,02655	0,00000	0,01770	0,02655	0,02655	0,04425	0,00000	0,00885	0,05310	0,01770	0,00885	0,00000	0,00885	
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux	0,00000	0,34783	0,00000	0,17391	0,04348	0,00000	0,00000	0,04348	0,00000	0,04348	0,00000	0,08696	0,08696	0,04348	0,08696	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04348	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	0,00000	0,38095	0,00000	0,09524	0,14286	0,04762	0,04762	0,00000	0,04762	0,00000	0,09524	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04762	0,09524	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4324	Travaux d'isolation	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	0,25000	0,15000	0,00000	0,10000	0,10000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05000	0,10000	0,05000	0,05000	0,05000	0,00000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4332	Travaux de menuiserie	0,22222	0,00000	0,00000	0,05556	0,16667	0,00000	0,00000	0,11111	0,05556	0,00000	0,00000	0,05556	0,11111	0,00000	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	0,50000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4335	Travaux de peinture	0,06667	0,03333	0,00000	0,13333	0,03333	0,03333	0,03333	0,10000	0,20000	0,06667	0,00000	0,00000	0,03333	0,06667	0,06667	0,03333	0,03333	0,00000	0,03333	0,03333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4339	Autres travaux de finition	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,40000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,08000	0,10667	0,01333	0,09333	0,02667	0,08000	0,01333	0,12000	0,13333	0,01333	0,02667	0,04000	0,01333	0,00000	0,09333	0,04000	0,05333	0,05333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles	0,01887	0,05660	0,05660	0,00000	0,07547	0,11321	0,01887	0,01887	0,03774	0,01887	0,05660	0,15094	0,01887	0,15094	0,09434	0,03774	0,00000	0,01887	0,03774	0,00000	0,01887	0,00000	0,00000	0,00000
4531	Commerce de gros d'équipements	0,16667	0,02381	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,07143	0,00000	0,02381	0,00000	0,02381	0,02381	0,00000	0,00000	0,00000	0,04762	0,02381	0,02381	0,04762	0,02381	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

	automobiles																								
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	0,05946	0,07568	0,20811	0,02162	0,01892	0,38108	0,06486	0,02162	0,00811	0,01081	0,00811	0,00270	0,02703	0,01622	0,01622	0,00811	0,02432	0,01081	0,00811	0,00541	0,00270	0,00000	0,00000	
4541	Commerce de motocycles	0,62500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4542	Réparation de motocycles	0,21739	0,04348	0,00000	0,13043	0,04348	0,08696	0,04348	0,08696	0,00000	0,04348	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,17391	0,04348	0,08696	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	0,14286	0,28571	0,00000	0,14286	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,16667	0,00000	
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	0,25926	0,07407	0,00000	0,11111	0,07407	0,07407	0,03704	0,00000	0,03704	0,03704	0,00000	0,03704	0,03704	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,07407	0,00000	
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4623	Commerce de gros d'animaux vivants	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	0,38889	0,00000	0,27778	0,05556	0,00000	0,05556	0,11111	0,00000	0,05556	0,00000	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	0,06897	0,10345	0,03448	0,03448	0,06897	0,06897	0,10345	0,03448	0,06897	0,00000	0,03448	0,10345	0,10345	0,06897	0,03448	0,00000	0,00000	0,00000	0,03448	0,00000	0,03448	0,00000	0,00000	
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	0,23077	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,15385	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,15385	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	
4633	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	0,03704	0,18519	0,00000	0,03704	0,07407	0,07407	0,00000	0,18519	0,03704	0,03704	0,00000	0,00000	0,03704	0,00000	0,14815	0,00000	0,03704	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,07407	0,00000	
4634	Commerce de gros de boissons	0,02410	0,08434	0,31325	0,08434	0,06024	0,02410	0,00000	0,07229	0,06024	0,02410	0,03614	0,03614	0,06024	0,02410	0,00000	0,00000	0,01205	0,03614	0,01205	0,00000	0,01205	0,00000	0,02410	
4635	Commerce de gros de produits à base de de tabac	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,43750	0,00000	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,06250	0,12500	0,06250	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	0,01370	0,05479	0,04110	0,06849	0,04110	0,05479	0,00000	0,05479	0,15068	0,04110	0,09589	0,00000	0,08219	0,04110	0,09589	0,02740	0,02740	0,02740	0,01370	0,05479	0,00000	0,00000	0,01370	
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	0,05537	0,08469	0,02932	0,04886	0,07166	0,03583	0,05537	0,03583	0,07492	0,05537	0,02932	0,04560	0,07166	0,10098	0,02606	0,03257	0,03257	0,04886	0,01954	0,01303	0,01629	0,00651	0,00977	
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4641	Commerce de gros de textiles	0,47529	0,07059	0,18824	0,06118	0,01412	0,01412	0,06353	0,00471	0,00235	0,02824	0,00471	0,00235	0,01882	0,03059	0,00235	0,00000	0,00471	0,00235	0,00235	0,00235	0,00000	0,00706	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	0,38293	0,02407	0,07002	0,03939	0,00219	0,03720	0,29759	0,01532	0,00656	0,01532	0,01094	0,00438	0,01094	0,03282	0,01313	0,00875	0,01094	0,00438	0,00438	0,00438	0,00000	0,00438	0,00000
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	0,20000	0,12258	0,05161	0,11613	0,05161	0,00000	0,16129	0,02581	0,02581	0,03226	0,03226	0,01290	0,01935	0,01290	0,01290	0,02581	0,00645	0,00645	0,05161	0,01935	0,00645	0,00645	0,00000
4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	0,32432	0,08108	0,02703	0,05405	0,02703	0,05405	0,02703	0,08108	0,00000	0,05405	0,00000	0,02703	0,05405	0,02703	0,00000	0,02703	0,00000	0,00000	0,02703	0,05405	0,00000	0,05405	0,00000
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	0,01887	0,32075	0,03774	0,07547	0,09434	0,03774	0,07547	0,01887	0,05660	0,05660	0,00000	0,05660	0,05660	0,03774	0,03774	0,01887	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	0,09924	0,24427	0,00763	0,14122	0,04962	0,05725	0,00000	0,03817	0,05344	0,05725	0,04198	0,01908	0,02672	0,00763	0,02672	0,04962	0,00763	0,02672	0,01908	0,00000	0,00763	0,01908	0,00000
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	0,41975	0,08642	0,14815	0,02469	0,04938	0,01235	0,02469	0,02469	0,02469	0,02469	0,00000	0,02469	0,01235	0,02469	0,04938	0,01235	0,00000	0,01235	0,00000	0,02469	0,00000	0,00000	0,00000
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	0,44186	0,09302	0,13488	0,09767	0,01395	0,00930	0,06047	0,02326	0,02791	0,00930	0,01860	0,00930	0,00465	0,00930	0,00465	0,01860	0,00465	0,00930	0,00000	0,00465	0,00465	0,00000	0,00000
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	0,40909	0,13636	0,00000	0,13636	0,04545	0,04545	0,04545	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	0,88235	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4661	Commerce de gros de matériel agricole	0,51356	0,05085	0,01525	0,04237	0,01186	0,08475	0,04576	0,02712	0,00508	0,01356	0,01356	0,01186	0,02034	0,06271	0,00508	0,00678	0,02034	0,02373	0,00847	0,00847	0,00678	0,00169	0,00000
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	0,16438	0,08219	0,06849	0,04110	0,05479	0,17808	0,01370	0,04110	0,03425	0,00685	0,02055	0,04110	0,03425	0,01370	0,02055	0,02740	0,08219	0,00685	0,02055	0,01370	0,00000	0,01370	0,02055
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	0,14307	0,06240	0,44140	0,05784	0,00304	0,01826	0,17504	0,00609	0,00304	0,00761	0,01065	0,00152	0,00457	0,04871	0,00152	0,00000	0,00152	0,00304	0,00304	0,00304	0,00000	0,00304	0,00152
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	0,24242	0,21212	0,03030	0,06061	0,07576	0,07576	0,03030	0,04545	0,00000	0,03030	0,06061	0,01515	0,03030	0,01515	0,00000	0,00000	0,01515	0,03030	0,01515	0,00000	0,00000	0,00000	0,01515
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	0,17708	0,07292	0,01042	0,34375	0,02083	0,03125	0,01042	0,03125	0,04167	0,02083	0,01042	0,01042	0,06250	0,01042	0,02083	0,04167	0,02083	0,02083	0,02083	0,00000	0,02083	0,00000	0,00000
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	0,42491	0,08791	0,00733	0,05861	0,04762	0,05128	0,08791	0,02198	0,01465	0,02198	0,02930	0,01465	0,02198	0,02564	0,00733	0,00733	0,02564	0,00733	0,00733	0,01465	0,01099	0,00000	0,00366
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	0,05556	0,01852	0,39815	0,00926	0,00000	0,26852	0,00000	0,00926	0,00000	0,00926	0,08333	0,00000	0,00926	0,03704	0,01852	0,00000	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,01852	0,00926	0,00000
4672	Commerce de gros de minerais et métaux	0,24697	0,08959	0,28329	0,03632	0,03632	0,05811	0,08959	0,02663	0,01453	0,00726	0,02663	0,01937	0,00969	0,01695	0,01453	0,00242	0,00484	0,00242	0,00242	0,00000	0,00484	0,00242	0,00484
4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	0,44444	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,11111	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05556	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	0,19626	0,07477	0,02804	0,20561	0,03738	0,03738	0,00000	0,05607	0,06542	0,03738	0,03738	0,05607	0,01869	0,01869	0,00935	0,00935	0,01869	0,04673	0,00000	0,00935	0,00000	0,00935	0,02804

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	0,51261	0,08403	0,00840	0,05882	0,02521	0,02521	0,03361	0,01681	0,04202	0,03361	0,00000	0,00840	0,03361	0,03361	0,00000	0,00840	0,05042	0,00000	0,01681	0,00000	0,00840	0,00000	0,00000	
4676	Commerce de gros de produits chimiques	0,21154	0,19231	0,00000	0,19231	0,03846	0,03846	0,00000	0,00000	0,03846	0,03846	0,01923	0,01923	0,03846	0,01923	0,03846	0,01923	0,01923	0,03846	0,00000	0,00000	0,01923	0,01923	0,00000	
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	0,19231	0,19231	0,07692	0,00000	0,11538	0,07692	0,07692	0,03846	0,00000	0,03846	0,03846	0,00000	0,00000	0,07692	0,03846	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,03846	0,00000
4678	Commerce de gros de déchets et débris	0,14286	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,42857	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
4690	Commerce de gros non spécialisé	0,04545	0,09091	0,04545	0,04545	0,18182	0,04545	0,09091	0,13636	0,09091	0,04545	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	0,02703	0,10811	0,02703	0,02703	0,13514	0,05405	0,00000	0,10811	0,08108	0,00000	0,05405	0,05405	0,08108	0,02703	0,02703	0,16216	0,00000	0,00000	0,02703	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4713	Superettes	0,00000	0,33333	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,11111	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4714	Supermarchés	0,12834	0,05882	0,46524	0,03476	0,02674	0,02139	0,05615	0,00535	0,00535	0,00267	0,03743	0,00535	0,00267	0,00802	0,08556	0,00267	0,00802	0,01337	0,00000	0,02139	0,00267	0,00000	0,00802	
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	0,02632	0,15789	0,02632	0,02632	0,18421	0,00000	0,15789	0,05263	0,05263	0,07895	0,02632	0,00000	0,10526	0,00000	0,00000	0,02632	0,02632	0,02632	0,00000	0,00000	0,00000	0,02632	0,00000	0,00000
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,75000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	0,18182	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,27273	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0,00000	0,26087	0,08696	0,00000	0,08696	0,08696	0,13043	0,17391	0,04348	0,00000	0,00000	0,04348	0,04348	0,00000	0,04348	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	0,09091	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,45455	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,18182	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	0,08333	0,03333	0,03333	0,05000	0,03333	0,08333	0,11667	0,16667	0,01667	0,03333	0,03333	0,05000	0,08333	0,03333	0,00000	0,00000	0,00000	0,01667	0,01667	0,05000	0,05000	0,01667	0,00000	0,00000
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	0,05556	0,16667	0,00000	0,00000	0,22222	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	0,09091	0,18182	0,00000	0,00000	0,09091	0,54545	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	0,16667	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,16667	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	0,17188	0,14844	0,00000	0,01563	0,14063	0,00781	0,00781	0,06250	0,10938	0,00781	0,01563	0,03125	0,04688	0,01563	0,02344	0,03125	0,09375	0,01563	0,03906	0,00000	0,01563	0,00000	0,00000	0,00000
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	0,04000	0,12000	0,00000	0,04000	0,08000	0,04000	0,00000	0,40000	0,04000	0,16000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	0,11111	0,25000	0,00000	0,02778	0,05556	0,00000	0,02778	0,00000	0,08333	0,08333	0,05556	0,00000	0,00000	0,05556	0,00000	0,05556	0,08333	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,41667	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,08333	0,16667	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	0,36364	0,09091	0,00000	0,04545	0,22727	0,00000	0,00000	0,13636	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545	0,00000	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000	0,04545
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	0,50000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0,00000	0,15385	0,00000	0,00000	0,38462	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,07692	0,07692	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	0,11688	0,23377	0,06494	0,05195	0,11688	0,01299	0,01299	0,06494	0,05195	0,07792	0,07792	0,01299	0,05195	0,00000	0,01299	0,00000	0,00000	0,00000	0,01299	0,01299	0,01299	0,00000	0,00000
4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens d'occasion en magasin	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	0,10067	0,15436	0,00000	0,04027	0,04698	0,03356	0,00671	0,08054	0,07383	0,16107	0,05369	0,07383	0,03356	0,01342	0,01342	0,07383	0,00000	0,00000	0,01342	0,01342	0,00000	0,01342	0,00000
4932	Transports de voyageurs par taxis	0,00000	0,33929	0,00000	0,05357	0,05357	0,01786	0,05357	0,25000	0,00000	0,00000	0,03571	0,00000	0,00000	0,00000	0,03571	0,00000	0,05357	0,01786	0,01786	0,00000	0,05357	0,01786	0,00000
4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	0,07547	0,07547	0,01887	0,00000	0,04717	0,05660	0,02830	0,07547	0,11321	0,02830	0,13208	0,00943	0,00943	0,06604	0,09434	0,02830	0,00000	0,00000	0,06604	0,00943	0,02830	0,00000	0,03774

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,44444	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4941	Transports routiers de fret	0,02135	0,11744	0,05694	0,04626	0,05694	0,07117	0,03203	0,10676	0,04270	0,07829	0,08541	0,03559	0,01423	0,01423	0,11032	0,03915	0,00356	0,00000	0,03915	0,00712	0,01068	0,00000	0,01068	0,00000
4942	Services de déménagement	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
4950	Transports par conduites	0,00000	0,08696	0,00000	0,00000	0,00000	0,04348	0,00000	0,13043	0,04348	0,56522	0,00000	0,00000	0,08696	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04348	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5211	Entreposage et stockage frigorifique	0,07692	0,00000	0,00000	0,15385	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,38462	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	0,12500	0,00000	0,00000	0,37500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,37500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5222	Services auxiliaires des transports par eau	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5224	Manutention	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,44444	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5229	Autres services auxiliaires des transports	0,00000	0,00000	0,00000	0,10526	0,57895	0,00000	0,00000	0,00000	0,10526	0,05263	0,05263	0,10526	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	0,75000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000
5510	Hôtels et hébergement similaire	0,09836	0,11475	0,00000	0,09836	0,16393	0,08197	0,00000	0,06557	0,19672	0,01639	0,00000	0,00000	0,04918	0,00000	0,00000	0,03279	0,01639	0,01639	0,01639	0,00000	0,00000	0,00000	0,01639	0,01639
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	0,10000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,30000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5590	Autres hébergements	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,33333	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5611	Restauration traditionnelle	0,08163	0,14286	0,00000	0,02041	0,12245	0,14286	0,00000	0,08163	0,00000	0,00000	0,08163	0,00000	0,08163	0,02041	0,14286	0,04082	0,04082	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5612	Restauration rapide et en libre service	0,07692	0,10769	0,03077	0,03077	0,09231	0,12308	0,03077	0,13846	0,01538	0,01538	0,15385	0,04615	0,00000	0,00000	0,07692	0,04615	0,01538	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5621	Services des traiteurs	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,46154	0,00000	0,07692	0,00000	0,15385	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692
5631	Cafés	0,16667	0,25000	0,02778	0,00000	0,02778	0,05556	0,00000	0,16667	0,02778	0,00000	0,08333	0,02778	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,02778	0,02778
5811	Édition de livres	0,13043	0,08696	0,00000	0,13043	0,08696	0,08696	0,00000	0,04348	0,08696	0,00000	0,04348	0,04348	0,00000	0,21739	0,00000	0,00000	0,04348	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5813	Édition de journaux	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5819	Autres activités d'édition	0,15385	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,15385	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,15385	0,07692	0,00000	0,15385	0,07692	0,00000	0,00000	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0,06250	0,00000	0,00000	0,37500	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,06250	0,00000	0,06250	0,06250	0,00000	0,00000	0,06250	0,06250	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
5914	Projection de films cinématographiques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6110	Télécommunications filaires	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6199	Autres activités de télécommunication	0,00000	0,27273	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,09091	0,18182	0,00000	0,09091	0,09091	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

6201	Programmation informatique	0,05000	0,25000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,05000	0,15000	0,00000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,15000	0,00000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6202	Conseil informatique	0,07692	0,20513	0,00000	0,02564	0,07692	0,05128	0,00000	0,23077	0,02564	0,02564	0,10256	0,02564	0,02564	0,00000	0,07692	0,05128	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6203	Gestion d'installations informatiques	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes	0,12500	0,25000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6419	Autres intermédiations monétaires	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6420	Activités des sociétés holding	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6511	Assurance vie	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6512	Autres assurances	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6530	Caisses de retraite	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6821	Location de logements	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6829	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,09524	0,26190	0,00000	0,02381	0,07143	0,04762	0,00000	0,02381	0,02381	0,09524	0,09524	0,04762	0,07143	0,00000	0,04762	0,00000	0,00000	0,04762	0,00000	0,04762	0,00000	0,00000	0,00000
6831	Agences immobilières	0,23529	0,11765	0,00000	0,17647	0,00000	0,00000	0,00000	0,23529	0,05882	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11765	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
6910	Activités juridiques	0,11364	0,04545	0,02273	0,06818	0,06818	0,00000	0,00000	0,11364	0,06818	0,02273	0,04545	0,00000	0,09091	0,06818	0,02273	0,02273	0,04545	0,11364	0,02273	0,04545	0,00000	0,00000	0,00000
6920	Activités comptables	0,00000	0,22222	0,11111	0,22222	0,22222	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7022	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,30000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7111	Activités d'architecture	0,12821	0,17949	0,02564	0,02564	0,10256	0,00000	0,02564	0,05128	0,02564	0,02564	0,02564	0,00000	0,05128	0,02564	0,00000	0,15385	0,10256	0,05128	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7112	Activités d'ingénierie	0,07246	0,26087	0,00000	0,02899	0,13043	0,04348	0,00000	0,08696	0,10145	0,05797	0,00000	0,08696	0,01449	0,01449	0,00000	0,04348	0,00000	0,05797	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7121	Contrôle technique automobile	0,07692	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,00000	0,07692	0,15385	0,00000	0,07692	0,15385	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,07692	0,07692	0,07692	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7122	Analyses, essais et inspections techniques	0,03704	0,14815	0,00000	0,14815	0,14815	0,11111	0,00000	0,07407	0,00000	0,03704	0,00000	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,14815	0,03704	0,00000	0,00000	0,00000	0,07407	0,00000	0,00000
7219	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	0,33333	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7311	Activités des agences de publicité	0,06522	0,23913	0,00000	0,23913	0,15217	0,00000	0,00000	0,00000	0,02174	0,06522	0,04348	0,02174	0,00000	0,02174	0,04348	0,00000	0,02174	0,06522	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7320	Études de marché et sondages	0,09091	0,18182	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7410	Activités spécialisées de design	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7420	Activités photographiques	0,00000	0,11765	0,05882	0,00000	0,00000	0,05882	0,05882	0,17647	0,05882	0,00000	0,05882	0,05882	0,05882	0,00000	0,11765	0,11765	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7430	Traduction et interprétation	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	0,05634	0,16901	0,00000	0,05634	0,09859	0,00000	0,02817	0,05634	0,09859	0,02817	0,02817	0,01408	0,02817	0,00000	0,01408	0,09859	0,07042	0,07042	0,08451	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7712	Location et location bail de camions	0,00000	0,00000	0,46667	0,00000	0,06667	0,40000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
7729	Location et location bail d'autres	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

	biens personnels et domestiques																								
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,54545	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction	0,00000	0,10345	0,03448	0,03448	0,10345	0,13793	0,13793	0,00000	0,00000	0,10345	0,00000	0,00000	0,03448	0,03448	0,03448	0,00000	0,17241	0,00000	0,03448	0,00000	0,00000	0,00000	0,03448	
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
7810	Activités des agences de placement de main d'oeuvre	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
7911	Activités des agences de voyage	0,21818	0,12727	0,00000	0,09091	0,03636	0,00000	0,00000	0,07273	0,09091	0,12727	0,03636	0,00000	0,05455	0,00000	0,01818	0,01818	0,03636	0,01818	0,03636	0,00000	0,00000	0,00000	0,01818	
7912	Activités des voyagistes	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,40000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8010	Activités de sécurité privée	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,25000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8121	Nettoyage courant des bâtiments	0,05882	0,41176	0,00000	0,00000	0,23529	0,00000	0,00000	0,00000	0,11765	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882	
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	0,00000	0,40000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,20000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	0,40000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,10000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8292	Activités de conditionnement	0,02941	0,14706	0,00000	0,05882	0,05882	0,02941	0,02941	0,11765	0,05882	0,02941	0,00000	0,05882	0,05882	0,17647	0,00000	0,00000	0,02941	0,02941	0,00000	0,00000	0,00000	0,05882	0,02941	
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,00000	0,27778	0,00000	0,16667	0,16667	0,05556	0,00000	0,05556	0,00000	0,16667	0,05556	0,00000	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8414	Administration publique (tutelle) des activités économiques	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,25000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8520	Enseignement primaire	0,25000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8552	Enseignement culturel	0,06667	0,13333	0,00000	0,13333	0,13333	0,06667	0,00000	0,06667	0,13333	0,00000	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,13333	0,00000	0,00000	
8553	Enseignement de la conduite	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	
8559	Enseignements divers	0,20000	0,32000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,04000	0,00000	0,04000	0,00000	0,04000	0,00000	0,04000	0,12000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8610	Activités hospitalières	0,06977	0,10465	0,01163	0,18605	0,05814	0,08140	0,00000	0,06977	0,06977	0,05814	0,09302	0,02326	0,03488	0,01163	0,05814	0,03488	0,00000	0,01163	0,01163	0,00000	0,00000	0,01163	0,00000	
8621	Activité des médecins généralistes	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,18182	0,09091	0,00000	0,00000	0,18182	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,27273	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,09091	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8623	Pratique dentaire	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,03704	0,11111	0,03704	0,11111	0,07407	0,03704	0,00000	0,00000	0,18519	0,03704	0,07407	0,00000	0,03704	0,07407	0,07407	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
8692	Activités des ambulances	0,07143	0,21429	0,00000	0,14286	0,00000	0,07143	0,00000	0,07143	0,07143	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,07143	0,00000	0,07143	0,07143	0,00000	0,00000	0,07143	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales	0,00000	0,08333	0,08333	0,08333	0,00000	0,08333	0,08333	0,08333	0,08333	0,08333	0,16667	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
8891	Crèches et garderies d'enfants enfants	0,00000	0,83333	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9001	Arts du spectacle vivant	0,14286	0,19048	0,00000	0,00000	0,09524	0,04762	0,00000	0,14286	0,09524	0,04762	0,00000	0,00000	0,04762	0,00000	0,09524	0,09524	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9004	Gestion de salles de spectacles	0,33333	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9311	Gestion d'installations sportives	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,12500	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,12500	
9319	Autres activités liées au sport	0,11111	0,11111	0,00000	0,22222	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,11111	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	0,05000	0,15000	0,00000	0,15000	0,05000	0,10000	0,05000	0,05000	0,05000	0,05000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,00000	0,10000	0,00000	0,00000	0,05000	0,00000	0,05000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9412	Activités des organisations professionnelles	0,00000	0,00000	0,00000	0,20000	0,13333	0,00000	0,00000	0,13333	0,13333	0,13333	0,13333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,13333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9491	Activités des organisations religieuses	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000		
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,11111	0,05556	0,00000	0,11111	0,00000	0,00000	0,00000	0,22222	0,05556	0,05556	0,00000	0,00000	0,05556	0,05556	0,00000	0,11111	0,00000	0,11111	0,05556	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0,00000	0,06667	0,00000	0,06667	0,13333	0,00000	0,00000	0,33333	0,13333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,13333	0,00000	0,06667	0,00000	0,06667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9521	Réparation de produits électroniques grand public	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,50000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	0,00000	0,75000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,25000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9601	Blanchisserie teinturerie	0,00000	0,16667	0,08333	0,00000	0,00000	0,08333	0,08333	0,25000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,08333	0,08333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9602	Coiffure	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,16667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	
9605	Activités thermales et de	0,00000	1,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	

ANNEXE 04 : INDICE D'AGGLOMÉRATION DES ACTIVITÉS LOCALISÉES

	thalassothérapie																							
9606	Bains et autres soins corporels	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,28571	0,14286	0,00000	0,00000	0,28571	0,14286	0,14286	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
9609	Autres services personnels n.c.a.	0,00000	0,00000	0,00000	0,33333	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,66667	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000	0,00000
	indices d'agglomération des activités localisées	39,0587	52,5192	10,0430	27,1660	36,2147	18,0396	8,9418	23,8531	24,8714	15,4404	14,3195	16,2739	17,3388	8,7650	13,4571	9,3367	6,6541	9,0324	8,7923	4,0566	3,0363	4,1496	2,6394

TABLEAUX DES INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITES																								
CODE	ACTIVITES	ELULMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MLILA	BIR ELATER	KHENCHELA	DJIDJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUH LAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUEENZA
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	2,0259	4,0057	2,1850	1,4884	0,0000	3,0521	0,0000	0,9262	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,4425	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	0,0000	0,0000	19,6653	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,3448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0117	Culture de fourrages	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	23,7610	5,1095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0121	Culture de la vigne	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0130	Pépinières	0,0000	5,4078	0,0000	0,0000	0,0000	3,4336	0,0000	2,0840	0,0000	2,1278	3,1859	3,5862	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0141	Élevage de bovins	1,3506	2,1364	1,4567	0,0000	0,5373	6,1042	0,9106	1,2350	0,5406	0,0000	1,8880	1,0626	1,2404	0,0000	0,0000	0,0000	2,1007	0,0000	1,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	8,1036	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5574	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0144	Élevage d'ovins et de caprins	0,0000	0,0000	0,0000	4,4652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,8371	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	13,4293	0,0000
0145	Élevage de volailles	1,9121	0,9722	1,7677	1,3546	0,4890	1,5432	0,0000	0,0000	0,1640	0,3825	3,1501	1,2894	0,7526	4,0047	0,5167	0,3470	0,6373	0,7523	0,3672	0,0000	0,3937	1,5089	0,0000
0149	Élevage d'autres animaux	0,0000	0,0000	0,0000	1,3396	0,0000	0,0000	0,0000	3,3344	2,9191	1,7022	2,5487	2,8690	0,0000	0,0000	1,5328	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,5043	0,0000	0,0000
0161	Activités de soutien aux cultures	1,0570	0,1254	0,6840	2,9121	0,3784	0,2389	1,9242	0,5799	0,3808	0,1480	0,0000	7,4843	2,3298	0,6199	0,2666	0,0000	0,6576	0,2911	0,8525	0,2523	0,6094	0,0000	0,7180
0162	Activités de soutien à la production animale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0220	Exploitation forestière	0,2586	2,1478	0,8368	0,5700	2,9320	0,8767	0,2616	1,4189	0,4658	1,4487	0,2711	1,5260	0,7126	0,3792	0,0000	1,9710	1,0057	0,5342	1,7382	0,3086	0,0000	0,2857	0,0000
0311	Pêche en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,6706	0,0000	0,0000	0,0000	3,2434	0,0000	0,0000	3,1877	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0321	Aquaculture en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0610	Extraction de pétrole brut	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,7437	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0620	Extraction de gaz naturel	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0710	Extraction de minerais de fer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	41,2828
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0,0000	0,0000	6,5551	0,0000	0,0000	4,5781	4,0979	0,0000	2,4326	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5794	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	0,0000	1,4421	0,0000	2,6791	1,4506	0,0000	0,6147	0,0000	0,3649	0,4256	0,6372	2,1517	2,5118	0,0000	0,3832	0,7720	2,3633	0,8369	0,0000	1,4506	0,8761	0,6715	1,0321
0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	0,1057	0,2508	5,1301	1,1648	0,3784	1,6720	1,0690	0,1450	0,0000	0,4441	0,6649	0,0000	1,7474	0,6199	1,1996	2,1482	0,9864	2,6199	0,0000	1,5137	2,7425	0,0000	0,3590

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

0899	Autres activités extractives n.c.a.	0,0000	1,9228	0,0000	0,4465	0,9671	0,0000	1,6392	0,0000	0,0000	2,2697	1,6992	0,9563	3,3491	1,1880	0,0000	0,0000	0,6302	1,6738	2,1786	0,0000	1,1681	0,0000	4,1283
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	0,0000	0,5886	0,0000	0,0000	13,3217	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3858	0,3416	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0,0000	2,4034	0,0000	1,6745	0,0000	1,1445	0,0000	0,6947	0,0000	0,7093	4,2479	1,1954	5,5818	1,4851	0,0000	0,0000	0,7878	0,0000	1,3616	1,2089	0,0000	1,1191	0,0000
1013	Préparation de produits à base de viande	1,1050	5,2439	0,0000	1,2178	0,0000	0,0000	0,0000	1,5156	0,0000	1,5475	2,3170	0,0000	3,0446	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5216	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,3448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0,0000	0,0000	4,3701	0,0000	0,0000	0,0000	2,7319	3,7049	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,1007	1,8598	7,2618	0,0000	0,0000	2,9843	0,0000
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	1,4300	0,0000	0,0000	0,7880	3,4131	0,0000	0,0000	0,9807	0,8586	1,0013	0,0000	3,3753	5,9102	0,0000	0,9017	0,0000	0,0000	0,0000	1,9223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1041	Fabrication d'huiles d'olives	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,1469	0,0000	1,8244	2,1278	3,1859	0,0000	4,1864	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,1696	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,4687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	1,0663	1,2650	0,6900	0,4700	0,2545	1,4457	0,0000	2,0474	0,7682	0,8959	1,3414	4,0266	2,3502	0,6253	0,2689	1,0835	0,3317	0,2937	0,5733	1,0180	0,6148	0,9424	0,0000
1054	Fabrication de glaces et sorbets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	29,0129	0,0000	0,0000	0,0000
1061	Travail des grains	0,4052	0,0000	0,6555	2,2326	0,4835	0,0000	3,6881	1,3893	0,0000	0,5674	0,8496	1,4345	2,7909	1,1880	0,2555	0,5147	1,5755	0,5579	0,0000	2,4177	0,0000	1,3429	0,0000
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0,3377	2,2699	0,7283	1,3644	0,8059	1,2717	1,1383	0,9262	1,0811	0,3152	1,1800	1,5939	0,9303	0,3300	1,1354	0,8578	0,0000	0,1550	0,3026	0,2686	3,8937	0,4974	0,0000
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	1,5194	1,8026	0,0000	0,0000	0,9066	0,0000	0,0000	1,0420	0,0000	0,0000	1,5930	3,5862	8,3728	2,2276	0,0000	1,9300	0,0000	0,0000	0,0000	1,8133	0,0000	0,0000	0,0000
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	1,3506	4,8069	0,0000	1,4884	0,0000	1,5260	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,4160	1,5939	5,5818	0,0000	0,0000	0,0000	1,0504	0,9299	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1081	Fabrication de sucre	0,0000	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,5112	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	1,1577	2,0601	0,0000	0,0000	0,0000	1,3080	1,1708	1,5878	1,3900	0,8106	0,0000	6,8309	0,0000	0,0000	0,0000	2,9409	0,0000	0,0000	1,5561	1,3816	0,0000	0,0000	0,0000
1083	Transformation du thé et du café	0,3199	0,0000	3,1051	2,4676	0,3817	0,7229	2,5882	0,4387	0,7682	0,0000	0,6707	2,2650	1,7627	0,9379	1,2101	1,6252	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,5340	1,0864
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	22,3274	11,8805	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1085	Fabrication de plats préparés	0,0000	4,1202	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,3817	1,0425	0,0000	7,2821	2,0493	0,0000	0,0000	1,0949	2,2057	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1089	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	1,5194	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0840	0,0000	2,1278	3,1859	0,0000	0,0000	4,4552	0,0000	0,0000	2,3633	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	0,5929	0,0000	1,4389	0,4901	0,1769	0,6700	2,0989	0,2033	0,3560	0,2076	4,0407	0,0000	1,6337	0,8693	0,3739	0,3766	0,2306	0,6124	2,3911	1,4153	2,5641	4,9132	0,5034
1103	Production de boissons rafraichissantes	0,7293	1,4421	0,7866	1,0717	0,5802	1,6481	2,4588	0,3334	0,2919	1,7022	0,0000	2,8690	2,0095	1,4257	0,3066	0,6176	0,0000	0,6695	1,3071	1,7408	0,7009	0,0000	0,0000
1200	Fabrication de produits à base de tabac	0,0000	10,8155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,9104	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1310	Préparation de fibres textiles et filature	1,2155	0,0000	0,0000	1,3396	1,4506	0,0000	0,0000	1,6672	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,3491	3,5641	1,5328	3,0880	0,0000	3,3476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1320	Tissage	3,4730	0,0000	0,0000	0,9568	0,0000	0,0000	0,0000	2,3817	1,0425	1,2159	0,0000	4,0985	2,3922	0,0000	1,0949	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9185	0,0000
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes	0,0000	4,8069	0,0000	8,9305	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	3,0389	3,6052	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,3719	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	1,2155	4,3262	0,0000	1,3396	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,7379	0,0000	0,0000	1,5328	0,0000	1,8907	0,0000	0,0000	2,9013	0,0000	0,0000	0,0000
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	0,6906	1,4748	0,0000	0,9133	0,1648	0,0000	5,5881	2,2735	1,4927	0,1934	0,2896	1,6301	0,3806	2,8351	0,6967	0,0000	0,2148	0,1902	0,0000	0,9891	0,7964	0,0000	0,0000
1416	Fabrication de vêtements de dessous	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,0000	0,0000	2,1850	0,7442	1,6118	3,0521	0,0000	0,0000	0,0000	0,9457	2,8319	0,0000	3,7212	1,9801	3,4063	0,0000	1,0504	0,9299	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	0,0000	0,0000	0,0000	1,1163	0,0000	0,0000	4,0979	0,0000	3,6489	0,0000	2,1240	0,0000	11,1637	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,4177	0,0000	0,0000	0,0000
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	2,4311	0,0000	15,7323	2,6791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1283	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1521	Fabrication industrielle de chaussures	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,4639	7,4098	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,7212	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8598	3,6309	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1610	Sciage et rabotage du bois	2,0259	2,4034	13,1102	0,0000	2,4176	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,5547	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1623	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	1,2795	3,3612	1,7743	0,7050	0,9816	1,2392	0,5546	0,7521	1,5364	0,5120	0,9582	1,5100	1,7627	0,5360	0,4610	1,3931	0,0000	0,0000	0,0000	0,2181	0,0000	0,0000	0,3104
1629	Fabrication industrielle d'objets divers en bois ; d'objets en liège, vannerie et sparterie	0,0000	0,8483	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9614	9,4441	0,0000	0,0000	0,0000	5,9102	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1711	Fabrication de pâte à papier	0,0000	0,0000	9,8327	6,6978	0,0000	6,8672	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1712	Fabrication de papier et de carton	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3691	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

1721	Fabrication de papier et carton ondulés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1722	Fabrication de cartonnages	0,0000	0,0000	19,6653	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,6642	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1724	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0,4341	1,5451	1,4047	0,9568	0,5181	0,0000	2,6344	1,7863	0,5213	0,0000	0,9103	7,1724	1,1961	2,5458	0,0000	0,0000	0,6752	0,0000	1,1671	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	0,0000	0,0000	39,3307	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1811	Imprimerie de journaux	1,0130	4,2060	0,0000	0,0000	0,6044	1,1445	0,0000	0,6947	0,6081	2,1278	3,1859	2,3908	1,3955	0,0000	0,0000	2,5733	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1812	Autre imprimerie (labeur)	0,0000	1,2017	0,0000	0,0000	2,4176	0,0000	0,0000	1,3893	1,2163	0,0000	2,1240	2,3908	0,0000	0,0000	0,0000	2,5733	1,5755	0,0000	0,0000	0,0000	2,9203	4,4764	0,0000
1814	Reliure et activités connexes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	10,3008	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,0848	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,7266	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1724	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2532	0,0000	0,0000	0,0000
2016	Fabrication de matières plastiques de base	1,7365	2,0601	0,0000	1,2758	2,0723	0,0000	0,0000	0,7939	0,6950	0,0000	1,2137	2,7323	0,0000	5,0916	0,0000	0,0000	0,9003	0,0000	0,0000	1,3816	0,0000	0,0000	0,0000
2020	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	0,0000	4,8069	0,0000	0,0000	9,6706	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	4,6107	0,4973	1,3562	1,8477	0,5002	0,0000	0,0000	0,5749	0,5033	0,5870	0,0000	3,9572	2,3097	0,0000	1,0571	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2041	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1,0130	0,6009	1,6388	0,5582	1,2088	1,1445	1,0245	0,0000	3,0407	1,4185	0,0000	1,1954	0,0000	5,9402	0,0000	1,2867	0,0000	0,6974	0,0000	1,2089	0,0000	0,0000	0,0000
2042	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1,4300	4,2414	0,0000	2,3639	0,0000	3,2316	1,4463	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,9401	2,0966	0,9017	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2059	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	1,7365	4,1202	0,0000	0,0000	0,0000	3,9241	3,5125	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,1898	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1447	0,0000	0,0000	0,0000
2120	Fabrication de préparations pharmaceutiques	0,8104	5,7683	0,0000	0,8930	0,0000	2,7469	0,0000	0,5557	0,4865	0,5674	0,0000	1,9126	0,0000	0,0000	0,5109	1,0293	0,6302	0,0000	1,0893	0,0000	0,0000	1,7906	0,0000
2211	Fabrication et rechapage de pneumatiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2219	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	2,4311	8,6524	0,0000	0,0000	0,0000	5,4937	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2221	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	6,9935	0,1975	0,0000	1,1010	0,0000	1,8814	0,3368	0,2284	0,0000	0,0000	0,6983	0,7860	0,4588	3,4177	0,2100	0,0000	0,5180	0,2293	0,0000	0,0000	0,4800	0,0000	0,0000
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	0,7842	0,9304	0,0000	0,8642	0,9359	0,8861	2,3794	1,0756	0,0000	1,6473	0,8222	3,7019	5,4018	0,0000	0,4945	0,0000	1,2198	0,0000	0,0000	0,9359	0,0000	0,0000	0,0000
2223	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	6,0777	1,8026	0,0000	0,0000	1,8132	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

2229	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	2,4311	1,2818	0,0000	1,1907	0,3224	1,8312	1,0928	1,4820	0,9730	0,7566	1,6992	0,0000	0,0000	2,3761	0,3406	0,0000	0,4201	0,3720	0,0000	0,6447	1,5575	0,5969	0,0000
2312	Façonnage et transformation du verre plat	1,2155	0,0000	0,0000	2,6791	2,9012	2,7469	0,0000	1,6672	1,4595	0,0000	0,0000	2,8690	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6738	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2313	Fabrication de verre creux	1,7365	0,0000	0,0000	0,0000	2,0723	3,9241	0,0000	4,7635	2,0851	0,0000	0,0000	4,0985	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2320	Fabrication de produits réfractaires	3,0389	0,0000	0,0000	1,6745	1,8132	3,4336	0,0000	2,0840	0,0000	2,1278	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,8600	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2332	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	0,5525	0,6555	1,7878	1,8267	0,0000	0,0000	1,1176	0,0000	0,0000	1,5475	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,8072	3,4376	1,5216	1,4854	1,3188	1,5929	1,2208	1,8765
2341	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	6,0777	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3360	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2343	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	9,9453	0,0000	0,0000	1,2178	1,3187	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2345	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2351	Fabrication de ciment	6,0777	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2352	Fabrication de chaux et plâtre	3,0389	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	3,4336	0,0000	0,0000	0,0000	2,1278	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,1603
2361	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	0,3947	1,9665	1,5324	2,1746	0,8477	0,5351	0,9580	0,9743	0,8530	0,6632	0,3310	2,6081	1,3048	0,9258	0,3981	0,6016	0,9822	0,7608	0,8488	0,0000	0,4551	0,0000	0,2681
2363	Fabrication de béton prêt à l'emploi	0,5788	1,3734	0,0000	0,6379	0,6908	2,6161	3,5125	1,5878	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,1896	3,3944	1,4599	0,0000	0,9003	0,7971	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9658
2370	Taille, façonnage et finissage de pierres	2,6047	4,1202	0,0000	0,9568	0,0000	1,9621	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0493	0,0000	0,0000	1,0949	0,0000	1,3505	2,3912	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2410	Sidérurgie	3,4730	1,0300	0,0000	1,9137	0,0000	3,9241	1,7563	0,0000	0,0000	0,0000	1,8205	2,0493	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3505	1,1956	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2420	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	6,0777	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7455	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2431	Étirage à froid de barres	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,9012	5,4937	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,0975	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,7813	3,3476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2432	Laminage à froid de feuillards	4,5583	0,0000	4,9163	0,8372	0,0000	1,7168	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5930	3,5862	4,1864	0,0000	0,9580	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2442	Métallurgie de l'aluminium	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3360	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7455	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	1,5194	3,6052	0,0000	3,3489	0,0000	3,4336	3,0734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1864	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2445	Métallurgie des autres métaux non ferreux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2452	Fonderie d'acier	0,0000	4,8069	0,0000	4,4652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5794	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2453	Fonderie de métaux légers	3,0389	3,6052	9,8327	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,3207
2511	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	1,5684	0,9304	0,0000	3,4570	0,9359	1,7722	0,0000	0,5378	0,4708	0,5491	1,6444	2,7764	1,0804	2,2995	0,4945	0,0000	0,6099	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

2512	Fabrication de portes et fenêtres en métal	1,3813	5,2439	0,0000	1,5222	1,6484	0,0000	0,0000	0,3789	0,9951	0,3869	0,5793	0,6520	3,0446	0,0000	0,0000	0,0000	0,8594	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2521	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2529	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,9012	5,4937	0,0000	0,0000	2,9191	0,0000	0,0000	5,7379	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,5357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2550	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	1,0130	0,0000	0,0000	0,5582	0,6044	3,4336	1,0245	3,4734	1,2163	0,0000	0,0000	0,0000	1,3955	7,4253	0,6387	0,0000	0,7878	0,0000	1,3616	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2561	Traitement et revêtement des métaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,6706	0,0000	0,0000	0,0000	2,4326	0,0000	0,0000	0,0000	5,5818	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2562	Usinage	1,1050	2,6219	0,0000	1,2178	1,9781	0,0000	1,1176	3,7891	0,0000	0,0000	1,1585	0,0000	3,0446	0,0000	0,0000	1,4036	0,0000	0,0000	1,4854	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2571	Fabrication de coutellerie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,6642	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	4,2544	0,7210	0,0000	0,0000	0,0000	1,3734	0,0000	0,0000	0,0000	2,5534	1,2744	0,0000	8,3728	1,7821	0,0000	1,5440	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2573	Fabrication d'outillage à main	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2574	Fabrication d'outillage mécanique	2,4311	5,7683	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,6982	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,2566	
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers	0,0000	9,6138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,5632	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3360	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2594	Fabrication de vis et de boulons	0,0000	1,1093	3,0254	1,0304	0,0000	4,2260	0,0000	0,0000	1,1227	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,7417	0,0000	2,3754	1,4544	0,0000	0,0000	0,0000	8,0869	2,0660	0,0000	
2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2611	Fabrication de composants électroniques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,6896	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2630	Fabrication d'équipements de communication	0,0000	0,0000	0,0000	4,4652	0,0000	0,0000	8,1958	0,0000	0,0000	5,6742	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	2,8601	0,0000	0,0000	0,7880	0,0000	3,2316	2,8926	0,9807	0,0000	0,0000	1,4993	3,3753	1,9701	2,0966	0,0000	1,8165	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5799	0,0000	
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	6,0777	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,7199	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,9350	7,7650	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8913	0,0000	0,0000	0,0000	1,9606	2,2069	0,0000	2,7417	0,0000	2,3754	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

2670	Fabrication de matériels optique et photographique	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	1,8701	1,1093	0,0000	2,0609	3,3475	2,1130	0,0000	0,0000	0,0000	1,3094	0,0000	2,2069	0,0000	0,0000	1,1791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,2318	0,0000	0,0000	0,0000
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	1,5194	0,0000	0,0000	1,6745	0,0000	13,7344	3,0734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1864	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	6,0777	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,7437	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	5,2095	0,0000	0,0000	3,8273	0,0000	3,9241	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,0916	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	2,4311	3,8455	0,0000	1,7861	0,0000	1,8312	3,2783	1,1115	0,9730	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,3761	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	3,3151	0,8740	1,1918	0,4059	0,0000	1,6648	11,9212	0,0000	0,0000	0,0000	0,7723	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8792	0,0000	0,0000	0,0000
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	2,7012	1,6023	0,0000	0,7442	0,8059	1,5260	0,0000	0,9262	1,6217	0,9457	1,4160	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,8937	0,0000	0,0000
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	0,0000	3,6052	2,4582	0,8372	3,6265	1,7168	1,5367	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,3793	0,0000	0,0000	0,0000	1,9300	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	0,0000	7,2103	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2532	0,0000	0,0000	0,0000
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,8353	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,6742	0,0000	0,0000	11,1637	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2821	Fabrication de fours et brûleurs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	2,2101	5,2439	0,0000	1,2178	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,2163	3,0446	0,0000	0,0000	0,0000	1,7188	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	6,0777	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2825	Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels	6,0777	0,0000	0,0000	2,2326	0,0000	4,5781	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,4464	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0840	1,8244	2,1278	0,0000	3,5862	4,1864	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,3573	0,0000
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	1,7365	6,1803	0,0000	1,9137	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,7844	0,0000	0,0000	0,0000	2,7009	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2841	Fabrication de machines de formage des métaux	0,0000	3,6052	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la	0,0000	7,2103	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	construction																							
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	2,0259	2,4034	0,0000	0,0000	2,4176	0,0000	0,0000	0,0000	2,4326	0,0000	0,0000	0,0000	5,5818	0,0000	2,5547	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2920	Fabrication de carrosseries et remorques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	1,0130	0,0000	0,0000	2,2326	0,0000	11,4453	2,0490	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5818	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,9203	0,0000	
3011	Construction de navires et de structures flottantes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	14,3448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,1958	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	19,1264	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3030	Construction aéronautique et spatiale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7381	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3091	Fabrication de motocycles	0,0000	0,0000	0,0000	10,0468	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,2556	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	2,9173	4,0378	0,0000	1,0717	0,0000	1,0987	0,0000	1,3338	0,0000	0,0000	1,0195	2,2952	1,3396	0,0000	0,6131	1,2352	0,0000	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	
3103	Fabrication de sommiers et matelas	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	0,0000	5,7683	0,0000	0,0000	0,0000	5,4937	0,0000	3,3344	0,0000	3,4045	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3240	Fabrication de jeux et jouets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3360	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,8207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	0,9724	5,1914	1,5732	0,0000	0,5802	1,0987	0,0000	0,6669	0,0000	0,6809	0,0000	2,2952	0,0000	0,0000	3,0657	1,2352	0,0000	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	
3291	Fabrication d'articles de broserie	0,0000	9,6138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	11,8805	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.	0,0000	10,3005	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6411	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,4114	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	4,8622	2,8841	0,0000	0,0000	0,0000	5,4937	0,0000	0,0000	2,9191	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,6896	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0,0000	1,8026	0,0000	1,6745	0,9066	1,7168	0,0000	1,0420	0,0000	0,0000	1,5930	1,7931	0,0000	0,0000	0,0000	5,7899	0,0000	3,1384	0,0000	1,8133	0,0000	0,0000	
3511	Production et transport d'électricité	4,0518	2,4034	0,0000	0,0000	2,4176	0,0000	0,0000	2,7787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,8355	0,0000		
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,1562	0,0000	5,5574	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,1095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
3600	Captage, traitement et	0,0000	0,0000	10,7266	0,0000	2,6374	0,0000	0,0000	3,0313	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,6145	3,4376	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	distribution d'eau																							
3811	Collecte des déchets non dangereux	0,0000	3,0901	0,0000	0,9568	0,0000	5,8862	0,0000	0,0000	1,0425	1,2159	1,8205	4,0985	0,0000	2,5458	0,0000	2,2057	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3831	Démantèlement d'épaves	0,0000	1,2017	3,2776	1,1163	0,0000	0,0000	10,2448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,7909	2,9701	2,5547	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3832	Récupération de déchets triés	1,5194	0,9013	0,0000	0,8372	0,0000	0,0000	0,0000	3,1260	0,9122	1,0639	1,5930	5,3793	0,0000	2,2276	0,0000	1,9300	1,1817	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4110	Promotion immobilière	1,2728	1,9630	0,4118	0,9117	2,2784	1,2943	0,1287	0,2619	0,6113	2,1390	2,1351	2,8539	0,8767	0,3732	0,3210	0,0000	0,0000	0,4382	0,5133	0,0000	0,0000	0,0000	0,2161
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	0,9522	2,4059	0,0800	1,3491	1,9184	0,8942	0,7254	1,1024	0,7721	0,8658	0,5963	0,9923	1,4650	0,5439	0,4210	1,1623	0,4231	0,4257	0,7646	0,3542	0,3208	0,1093	0,3780
4211	Construction de routes et autoroutes	0,4862	1,7305	0,0000	1,6075	1,1605	0,0000	0,0000	2,6675	0,0000	2,0427	2,0390	1,1476	2,6793	1,4257	0,6131	1,2352	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6513
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	2,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8382	0,0000	5,0975	0,0000	0,0000	7,1283	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4213	Construction de ponts et tunnels	0,5463	2,1064	0,0000	1,8062	1,3039	1,8518	0,0000	1,1240	0,8200	0,5738	1,1455	1,9341	0,7526	0,4005	0,5167	2,0818	0,8497	0,9403	0,0000	0,0000	0,0000	0,3018	0,0000
4221	Construction de réseaux pour fluides	1,4300	5,0897	0,0000	1,5760	0,8533	0,0000	0,0000	0,0000	1,7171	0,0000	0,0000	1,6876	0,0000	0,0000	0,9017	1,8165	0,0000	0,0000	1,9223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	0,6078	1,4421	0,0000	2,6791	1,4506	2,7469	1,2294	0,0000	2,9191	0,8511	0,0000	0,0000	1,6746	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8369	1,6339	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	1,0725	1,6966	0,0000	1,0506	1,4221	0,8079	0,7232	1,6345	1,0017	0,8344	1,4993	1,6876	0,6567	0,6989	0,3006	1,8165	0,7414	0,1641	0,9611	0,0000	0,3436	0,5266	0,0000
4311	Travaux de démolition	0,0000	1,8026	0,0000	0,0000	1,8132	0,0000	0,0000	4,1680	1,8244	0,0000	0,0000	3,5862	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,3633	2,0923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4312	Travaux de préparation des sites	1,1787	0,7866	0,0000	0,4871	1,8462	0,3330	0,1490	2,2229	1,3269	1,6507	0,6179	0,1739	0,6089	1,5121	0,0929	1,4972	0,3438	0,5072	1,5844	2,2859	0,2124	0,1628	0,5004
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	0,5379	2,2971	0,0000	1,1855	2,8241	0,2431	0,6528	1,7705	1,6791	0,3013	0,6767	0,0000	0,5928	0,9462	0,4069	1,3664	0,0000	0,1481	1,7351	0,5135	0,3101	0,0000	0,3653
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux	0,0000	5,0159	0,0000	2,3297	0,6307	0,0000	0,0000	0,7249	0,0000	0,7401	0,0000	2,4948	2,9123	1,5496	1,3329	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,2614	0,0000	0,0000	0,0000
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	0,0000	5,4936	0,0000	1,2758	2,0723	1,3080	1,1708	0,0000	0,6950	0,0000	2,4274	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7971	3,1122	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4324	Travaux d'isolation	2,4311	0,0000	0,0000	2,6791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4045	0,0000	0,0000	0,0000	7,1283	0,0000	6,1759	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	3,0389	2,1631	0,0000	1,3396	1,4506	1,3734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,2744	2,8690	1,6746	1,7821	0,7664	0,0000	0,0000	0,0000	1,6339	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4332	Travaux de menuiserie	2,7012	0,0000	0,0000	0,7442	2,4176	0,0000	0,0000	1,8525	0,8109	0,0000	0,0000	1,5939	3,7212	0,0000	0,8516	1,7155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,4921	2,2935
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	6,0777	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4335	Travaux de peinture	0,8104	0,4807	0,0000	1,7861	0,4835	0,9156	0,8196	1,6672	2,9191	1,1348	0,0000	0,0000	1,1164	2,3761	1,0219	1,0293	0,6302	0,0000	1,0893	0,9671	0,0000	0,0000	0,0000
4339	Autres travaux de finition	0,0000	0,0000	0,0000	2,6791	5,8023	0,0000	0,0000	3,3344	0,0000	0,0000	0,0000	5,7379	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,9724	1,5382	0,5244	1,2503	0,3868	2,1975	0,3278	2,0007	1,9461	0,2270	0,6797	1,1476	0,4465	0,0000	1,4307	1,2352	1,0084	0,8927	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4520	Entretien et réparation de	0,2293	0,8163	2,2263	0,0000	1,0948	3,1097	0,4639	0,3146	0,5508	0,3212	1,4427	4,3305	0,6319	5,3798	1,4461	1,1653	0,0000	0,3158	1,2331	0,0000	0,6612	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	véhicules automobiles																							
4531	Commerce de gros d'équipements automobiles	2,0259	0,3433	0,0000	0,0000	0,0000	13,7344	1,7563	0,0000	0,3475	0,0000	0,6068	0,6831	0,0000	0,0000	0,0000	1,4705	0,4502	0,3985	1,5561	0,6908	0,0000	0,0000	0,0000
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	0,7228	1,0913	8,1850	0,2896	0,2744	10,4678	1,5949	0,3605	0,1183	0,1840	0,2067	0,0775	0,9052	0,5780	0,2486	0,2504	0,4599	0,1810	0,2650	0,1568	0,0947	0,0000	0,0000
4541	Commerce de motocycles	7,5971	1,8026	0,0000	0,0000	0,0000	3,4336	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4542	Réparation de motocycles	2,6425	0,6270	0,0000	1,7473	0,6307	2,3886	1,0690	1,4497	0,0000	0,7401	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,2881	0,7277	2,8416	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	1,7365	4,1202	0,0000	1,9137	2,0723	0,0000	0,0000	0,0000	2,0851	2,4318	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0,0000	2,4034	0,0000	0,0000	4,8353	0,0000	0,0000	2,7787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,8405	4,4764	0,0000
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	3,1514	1,0682	0,0000	1,4884	1,0745	2,0347	0,9106	0,0000	0,5406	0,6305	0,0000	1,0626	1,2404	1,3201	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6309	0,0000	0,0000	1,9895	0,0000
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4623	Commerce de gros d'animaux vivants	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	4,7271	0,0000	10,9252	0,7442	0,0000	1,5260	2,7319	0,0000	0,8109	0,0000	1,4160	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	0,8383	1,4918	1,3562	0,4619	1,0004	1,8944	2,5435	0,5749	1,0066	0,0000	0,8789	2,9679	3,4646	2,4580	0,5286	0,0000	0,0000	0,0000	1,1268	0,0000	1,2084	0,0000	0,0000
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	2,8051	0,0000	0,0000	0,0000	1,1158	2,1130	0,0000	0,0000	0,0000	1,3094	3,9211	0,0000	2,5762	0,0000	1,1791	0,0000	2,9087	0,0000	0,0000	0,0000	2,6956	0,0000	0,0000
4633	Commerce de gros de produits laitiers, oufs, huiles et matières grasses comestibles	0,4502	2,6705	0,0000	0,4961	1,0745	2,0347	0,0000	3,0874	0,5406	0,6305	0,0000	0,0000	1,2404	0,0000	2,2709	0,0000	0,7002	0,6199	0,0000	0,0000	0,0000	1,9895	0,0000
4634	Commerce de gros de boissons	0,2929	1,2162	12,3205	1,1298	0,8738	0,6619	0,0000	1,2052	0,8792	0,4102	0,9212	1,0370	2,0175	0,8588	0,0000	0,0000	0,2278	0,6050	0,3937	0,0000	0,4222	0,0000	0,9948
4635	Commerce de gros de produits à base de de tabac	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	12,0176	0,0000	1,0420	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9580	3,8600	1,1817	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	0,1665	0,7902	1,6163	0,9175	0,5961	1,5051	0,0000	0,9135	2,1993	0,6996	2,4440	0,0000	2,7527	1,4647	1,4699	0,8460	0,5180	0,4586	0,4476	1,5897	0,0000	0,0000	0,5655
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	2,2326	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	4,8652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	0,6731	1,2213	1,1530	0,6545	1,0395	0,9842	1,3615	0,5974	1,0935	0,9426	0,7472	1,3083	2,4000	3,5990	0,3994	1,0059	0,6159	0,8178	0,6387	0,3780	0,5707	0,1750	0,4034
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	alimentaires, de boissons et de tabac																								
4641	Commerce de gros de textiles	5,7774	1,0179	7,4034	0,8195	0,2048	0,3878	1,5620	0,0785	0,0343	0,4806	0,1199	0,0675	0,6304	1,0902	0,0361	0,0000	0,0890	0,0394	0,0769	0,0683	0,0000	0,1896	0,0000	
4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	4,6547	0,3471	2,7540	0,5276	0,0317	1,0218	7,3171	0,2554	0,0958	0,2607	0,2789	0,1256	0,3664	1,1699	0,2012	0,2703	0,2069	0,0733	0,1430	0,1270	0,0000	0,1175	0,0000	
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	2,4311	1,7677	2,0300	1,5556	0,7487	0,0000	3,9657	0,4302	0,3767	0,5491	0,8222	0,3702	0,6482	0,4599	0,1978	0,7969	0,1220	0,1080	1,6866	0,5615	0,2261	0,1733	0,0000	
4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	3,9423	1,1692	1,0630	0,7241	0,3920	1,4848	0,6645	1,3518	0,0000	0,9201	0,0000	0,7754	1,8103	0,9633	0,0000	0,8346	0,0000	0,0000	0,8832	1,5683	0,0000	1,4518	0,0000	
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	0,2293	4,6255	1,4842	1,0110	1,3685	1,0366	1,8557	0,3146	0,8262	0,9635	0,0000	1,6239	1,8957	1,3450	0,5784	0,5826	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	1,2063	3,5226	0,3002	1,8918	0,7198	1,5726	0,0000	0,6363	0,7799	0,9746	1,0701	0,5475	0,8948	0,2721	0,4095	1,5322	0,1443	0,4472	0,6236	0,0000	0,2675	0,5126	0,0000	
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	5,1023	1,2462	5,8268	0,3308	0,7163	0,3391	0,6071	0,4117	0,3604	0,4203	0,0000	0,7084	0,4135	0,8800	0,7570	0,3812	0,0000	0,2066	0,0000	0,7164	0,0000	0,0000	0,0000	
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	5,3710	1,3415	5,3051	1,3084	0,2024	0,2555	1,4867	0,3877	0,4073	0,1583	0,4742	0,2669	0,1558	0,3315	0,0713	0,5745	0,0879	0,1557	0,0000	0,1349	0,1630	0,0000	0,0000	
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	4,9727	1,9665	0,0000	1,8267	0,6594	1,2486	1,1176	0,0000	0,0000	0,7737	0,0000	0,0000	0,0000	1,6201	0,6967	0,0000	0,0000	0,0000	1,4854	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	10,7254	0,8483	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4661	Commerce de gros de matériel agricole	6,2425	0,7333	0,6000	0,5676	0,1721	2,3279	1,1252	0,4521	0,0742	0,2308	0,3456	0,3404	0,6812	2,2351	0,0779	0,2094	0,3845	0,3972	0,2769	0,2459	0,2376	0,0455	0,0000	
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	1,9982	1,1853	2,6939	0,5505	0,7948	4,8917	0,3368	0,6852	0,4998	0,1166	0,5237	1,1790	1,1470	0,4882	0,3150	0,8460	1,5540	0,1146	0,6715	0,3974	0,0000	0,3679	0,8483	
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	1,7391	0,8999	17,3606	0,7748	0,0442	0,5017	4,3038	0,1015	0,0444	0,1295	0,2716	0,0437	0,1529	1,7360	0,0233	0,0000	0,0288	0,0510	0,0995	0,0883	0,0000	0,0818	0,0628	
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	2,9468	3,0589	1,1918	0,8119	1,0989	2,0810	0,7451	0,7578	0,0000	0,5158	1,5447	0,4347	1,0149	0,5400	0,0000	0,0000	0,2865	0,5072	0,4951	0,0000	0,0000	0,0000	0,6255	
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	2,1525	1,0515	0,4097	4,6048	0,3022	0,8584	0,2561	0,5210	0,6081	0,3546	0,2655	0,2989	2,0932	0,3713	0,3193	1,2867	0,3939	0,3487	0,6808	0,0000	0,7301	0,0000	0,0000	
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	5,1649	1,2678	0,2881	0,7851	0,6908	1,4087	2,1615	0,3664	0,2139	0,3741	0,7469	0,4204	0,7361	0,9139	0,1123	0,2262	0,4848	0,1226	0,2394	0,4251	0,3851	0,0000	0,1512	
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	0,6753	0,2670	15,6594	0,1240	0,0000	7,3759	0,0000	0,1544	0,0000	0,1576	2,1240	0,0000	0,3101	1,3201	0,2839	0,0000	1,0504	0,0000	0,0000	0,0000	0,6489	0,2487	0,0000	

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

4672	Commerce de gros de minerais et métaux	3,0021	1,2919	11,1421	0,4865	0,5268	1,5962	2,2028	0,4441	0,2120	0,1236	0,6788	0,5557	0,3244	0,6041	0,2227	0,0748	0,0916	0,0405	0,0791	0,0000	0,1697	0,0650	0,1999	
4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	5,4024	1,6023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3660	0,9262	1,6217	0,9457	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0504	0,0000	3,6309	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	2,3856	1,0782	1,1027	2,7543	0,5423	1,0269	0,0000	0,9349	0,9548	0,6364	0,9528	1,6088	0,6260	0,6662	0,1433	0,2886	0,3534	0,7822	0,0000	0,2711	0,0000	0,2510	1,1575	
4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	6,2309	1,2118	0,3305	0,7880	0,3657	0,6925	0,8265	0,2802	0,6133	0,5722	0,0000	0,2411	1,1257	1,1980	0,0000	0,2595	0,9533	0,0000	0,5492	0,0000	0,2945	0,0000	0,0000	
4676	Commerce de gros de produits chimiques	2,5713	2,7732	0,0000	2,5761	0,5579	1,0565	0,0000	0,0000	0,5614	0,6547	0,4901	0,5517	1,2881	0,6854	0,5896	0,5938	0,3636	0,6438	0,0000	0,0000	0,6739	0,5165	0,0000	
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	2,3376	2,7732	3,0254	0,0000	1,6738	2,1130	1,8913	0,6412	0,0000	0,6547	0,9803	0,0000	0,0000	2,7417	0,5896	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0330	0,0000	
4678	Commerce de gros de déchets et débris	1,7365	0,0000	0,0000	1,9137	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,0985	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1735	4,6683	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4690	Commerce de gros non spécialisé	0,5525	1,3110	1,7878	0,6089	2,6374	1,2486	2,2352	2,2735	1,3269	0,7737	0,0000	2,6081	0,0000	0,0000	0,0000	1,4036	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8765	
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	0,3285	1,5590	1,0630	0,3620	1,9602	1,4848	0,0000	1,8024	1,1834	0,0000	1,3777	1,5508	2,7155	0,9633	0,4143	5,0075	0,0000	0,0000	0,8832	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4713	Superettes	0,0000	4,8069	0,0000	1,4884	1,6118	0,0000	0,0000	1,8525	1,6217	1,8914	0,0000	3,1877	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4714	Supermarchés	1,5601	0,8483	18,2982	0,4656	0,3879	0,5876	1,3806	0,0892	0,0781	0,0455	0,9541	0,1534	0,0895	0,2859	1,3115	0,0826	0,1517	0,2238	0,0000	0,6206	0,0937	0,0000	0,3311	
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	0,3199	2,2770	1,0350	0,3525	2,6721	0,0000	3,8822	0,8775	0,7682	1,3439	0,6707	0,0000	3,5254	0,0000	0,0000	0,8126	0,4975	0,4405	0,0000	0,0000	0,0000	0,7068	0,0000	
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	10,8794	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	2,2101	2,6219	0,0000	0,0000	0,0000	2,4972	0,0000	4,5469	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,6145	0,0000	0,0000	2,9708	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0,0000	3,7619	3,4201	0,0000	1,2614	2,3886	3,2071	2,8995	0,6346	0,0000	0,0000	1,2474	1,4561	0,0000	0,6665	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	30,8797	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	1,1050	1,3110	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,5782	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,2401	2,7870	0,0000	1,7188	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	1,0130	0,4807	1,3110	0,6698	0,4835	2,2891	2,8685	2,7787	0,2433	0,5674	0,8496	1,4345	2,7909	1,1880	0,0000	0,0000	0,0000	0,2790	0,5446	1,4506	1,7522	0,4476	0,0000	
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	0,6753	2,4034	0,0000	0,0000	3,2235	0,0000	0,0000	0,9262	0,8109	0,9457	1,4160	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4311	0,0000	1,8598	3,6309	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en	1,1050	2,6219	0,0000	0,0000	1,3187	14,9829	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,2401	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	magasin spécialisé																							
4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	2,0259	2,4034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,4326	2,8371	0,0000	0,0000	5,5818	0,0000	0,0000	0,0000	3,1511	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	2,0892	2,1406	0,0000	0,2093	2,0399	0,2146	0,1921	1,0420	1,5964	0,1330	0,3982	0,8966	1,5699	0,5569	0,3593	0,9650	1,7725	0,2615	1,2765	0,0000	0,5476	0,0000	0,0000
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	0,4862	1,7305	0,0000	0,5358	1,1605	1,0987	0,0000	6,6688	0,5838	2,7236	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	1,6513
4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	1,3506	3,6052	0,0000	0,3721	0,8059	0,0000	0,6830	0,0000	1,2163	1,4185	1,4160	0,0000	0,0000	1,9801	0,0000	1,7155	1,5755	0,9299	1,8155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,6642	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,0441	0,0000	0,0000	2,7787	0,0000	1,4185	4,2479	0,0000	2,7909	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3948	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	4,4202	1,3110	0,0000	0,6089	3,2968	0,0000	0,0000	2,2735	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8594	0,0000	1,4854	0,0000	0,0000	0,0000	1,8765
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	6,0777	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0,0000	2,2186	0,0000	0,0000	5,5792	0,0000	0,0000	1,2825	0,0000	1,3094	1,9606	2,2069	0,0000	0,0000	1,1791	0,0000	0,0000	1,2875	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0,0000	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,1696	0,0000	0,0000	6,7146	0,0000
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0,0000	9,6138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,2932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,1278	3,1859	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	4,7266	2,0923	4,0848	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,8652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,1095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,6710	0,0000	0,0000	0,0000
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	1,4208	3,3711	2,5539	0,6959	1,6955	0,3567	0,3193	1,0826	0,7582	1,3264	1,9860	0,3726	1,7398	0,0000	0,1991	0,0000	0,0000	0,0000	0,4244	0,3768	0,4551	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens d'occasion en magasin	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	1,2237	2,2260	0,0000	0,5394	0,6815	0,9218	0,1650	1,3427	1,0775	2,7419	1,3685	2,1180	1,1239	0,4784	0,2058	2,2797	0,0000	0,0000	0,4386	0,3894	0,0000	0,3605	0,0000
4932	Transports de voyageurs par taxis	0,0000	4,8927	0,0000	0,7176	0,7771	0,4905	1,3172	4,1680	0,0000	0,0000	0,9103	0,0000	0,0000	0,0000	0,5474	0,0000	1,0129	0,2989	0,5835	0,0000	1,8773	0,4796	0,0000
4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	0,9174	1,0884	0,7421	0,0000	0,6842	1,5548	0,6959	1,2583	1,6523	0,4818	3,3663	0,2707	0,3160	2,3537	1,4461	0,8740	0,0000	0,0000	2,1580	0,2737	0,9918	0,0000	1,5578
4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	0,0000	1,6023	4,3701	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,8319	3,1877	0,0000	3,9602	0,0000	0,0000	0,0000	7,4392	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4941	Transports routiers de fret	0,2595	1,6935	2,2395	0,6197	0,8260	1,9551	0,7875	1,7799	0,6233	1,3327	2,1769	1,0210	0,4767	0,5074	1,6910	1,2088	0,0673	0,0000	1,2792	0,2065	0,3741	0,0000	0,4407
4942	Services de déménagement	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4950	Transports par conduites	0,0000	1,2540	0,0000	0,0000	0,0000	1,1943	0,0000	2,1746	0,6346	9,6214	0,0000	0,0000	2,9123	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7277	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5211	Entreposage et stockage frigorifique	0,9350	0,0000	0,0000	2,0609	0,0000	2,1130	0,0000	1,2825	0,0000	1,3094	0,0000	11,0345	2,5762	0,0000	1,1791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	1,5194	0,0000	0,0000	5,0234	1,8132	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,7586	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5222	Services auxiliaires des transports par eau	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,1696	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5224	Manutention	0,0000	0,0000	0,0000	2,9768	6,4470	0,0000	0,0000	0,0000	1,6217	0,0000	0,0000	3,1877	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6309	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5229	Autres services auxiliaires des transports	0,0000	0,0000	0,0000	1,4101	8,3981	0,0000	0,0000	0,0000	1,5364	0,8959	1,3414	3,0200	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	9,1166	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,7146	0,0000
5510	Hôtels et hébergement similaire	1,1956	1,6548	0,0000	1,3176	2,3780	2,2515	0,0000	1,0933	2,8712	0,2791	0,0000	0,0000	1,6471	0,0000	0,0000	1,0124	0,3099	0,2744	0,5357	0,0000	0,0000	0,4403	0,6768
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	1,2155	1,4421	3,9331	0,0000	0,0000	0,0000	2,4588	0,0000	1,4595	0,0000	0,0000	2,8690	10,0473	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,9013	0,0000	0,0000	0,0000
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5590	Autres hébergements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,8353	9,1562	0,0000	2,7787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,7897	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5611	Restauration traditionnelle	0,9923	2,0601	0,0000	0,2734	1,7762	3,9241	0,0000	1,3610	0,0000	0,0000	2,0806	0,0000	2,7340	0,7274	2,1898	1,2604	0,7717	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5612	Restauration rapide et en libre service	0,9350	1,5530	1,2102	0,4122	1,3390	3,3808	0,7565	2,3084	0,2245	0,2619	3,9211	1,3241	0,0000	0,0000	1,1791	1,4252	0,2909	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5621	Services des traiteurs	0,0000	1,1093	0,0000	1,0304	6,6950	0,0000	1,8913	0,0000	2,2455	0,0000	1,9606	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,1756
5631	Cafés	2,0259	3,6052	1,0925	0,0000	0,4029	1,5260	0,0000	2,7787	0,4054	0,0000	2,1240	0,7969	0,0000	0,0000	0,8516	1,7155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7461	1,1467

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

5811	Édition de livres	1,5855	1,2540	0,0000	1,7473	1,2614	2,3886	0,0000	0,7249	1,2692	0,0000	1,1081	1,2474	0,0000	7,7482	0,0000	0,0000	0,8220	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5813	Édition de journaux	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7455	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5819	Autres activités d'édition	1,8701	1,1093	0,0000	0,0000	0,0000	4,2260	0,0000	0,0000	1,1227	0,0000	3,9211	2,2069	0,0000	5,4833	1,1791	0,0000	0,0000	1,2875	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0,7597	0,0000	0,0000	5,0234	0,0000	0,0000	0,0000	2,0840	0,9122	0,0000	1,5930	1,7931	0,0000	0,0000	0,9580	1,9300	0,0000	2,0923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5914	Projection de films cinématographiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6110	Télécommunications filaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6199	Autres activités de télécommunication	0,0000	3,9329	0,0000	0,0000	1,3187	0,0000	0,0000	1,5156	2,6537	0,0000	2,3170	2,6081	0,0000	0,0000	2,7870	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6201	Programmation informatique	0,6078	3,6052	0,0000	0,0000	1,4506	0,0000	0,0000	0,8336	2,1893	0,0000	0,0000	1,4345	0,0000	0,0000	2,2993	0,0000	1,8907	1,6738	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6202	Conseil informatique	0,9350	2,9581	0,0000	0,3435	1,1158	1,4087	0,0000	3,8474	0,3742	0,4365	2,6141	0,7356	0,8587	0,0000	1,1791	1,5836	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6203	Gestion d'installations informatiques	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes	1,5194	3,6052	0,0000	0,0000	1,8132	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,1859	0,0000	4,1864	4,4552	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,0848	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6419	Autres intermédiations monétaires	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6420	Activités des sociétés holding	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,4398	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6511	Assurance vie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6512	Autres assurances	0,0000	0,0000	0,0000	6,6978	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7455	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6530	Caisses de retraite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6821	Location de logements	0,0000	0,0000	0,0000	13,3957	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6829	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	1,1577	3,7768	0,0000	0,3189	1,0361	1,3080	0,0000	0,3970	0,3475	1,6212	2,4274	1,3662	2,3922	0,0000	0,7299	0,0000	0,0000	0,7971	0,0000	1,3816	0,0000	0,0000	0,0000
6831	Agences immobilières	2,8601	1,6966	0,0000	2,3639	0,0000	0,0000	0,0000	3,9228	0,8586	0,0000	1,4993	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9692	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6910	Activités juridiques	1,3813	0,6555	0,8939	0,9133	0,9890	0,0000	0,0000	1,8946	0,9951	0,3869	1,1585	0,0000	3,0446	2,4301	0,3484	0,7018	0,8594	1,9021	0,7427	1,3188	0,0000	0,0000	0,0000
6920	Activités comptables	0,0000	3,2046	4,3701	2,9768	3,2235	0,0000	0,0000	0,0000	1,6217	0,0000	2,8319	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7022	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,0000	0,0000	0,0000	2,6791	4,3518	0,0000	0,0000	3,3344	0,0000	0,0000	0,0000	2,8690	0,0000	0,0000	0,0000	6,1759	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7111	Activités d'architecture	1,5584	2,5883	1,0085	0,3435	1,4878	0,0000	0,6304	0,8550	0,3742	0,4365	0,6535	0,0000	1,7175	0,9139	0,0000	4,7507	1,9391	0,8584	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7112	Activités d'ingénierie	0,8808	3,7619	0,0000	0,3883	1,8921	1,1943	0,0000	1,4497	1,4807	0,9868	0,0000	2,4948	0,4854	0,5165	0,0000	1,3426	0,0000	0,9703	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7121	Contrôle technique automobile	0,9350	1,1093	0,0000	1,0304	0,0000	2,1130	0,0000	1,2825	2,2455	0,0000	1,9606	4,4138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,4544	1,2875	2,5137	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7122	Analyses, essais et inspections techniques	0,4502	2,1364	0,0000	1,9845	2,1490	3,0521	0,0000	1,2350	0,0000	0,6305	0,0000	1,0626	0,0000	0,0000	0,0000	4,5748	0,7002	0,0000	0,0000	0,0000	2,5958	0,0000	0,0000
7219	Recherche-développement en autres sciences physiques	4,0518	9,6138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	et naturelles																								
7311	Activités des agences de publicité	0,7927	3,4484	0,0000	3,2033	2,2074	0,0000	0,0000	0,0000	0,3173	1,1102	1,1081	0,6237	0,0000	0,7748	0,6665	0,0000	0,4110	1,0916	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7320	Études de marché et sondages	1,1050	2,6219	0,0000	0,0000	2,6374	0,0000	0,0000	0,0000	1,3269	0,0000	4,6341	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,6145	0,0000	1,5216	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7410	Activités spécialisées de design	0,0000	0,0000	0,0000	4,4652	4,8353	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,2932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7420	Activités photographiques	0,0000	1,6966	2,3136	0,0000	0,0000	1,6158	1,4463	2,9421	0,8586	0,0000	1,4993	1,6876	1,9701	0,0000	1,8033	3,6329	0,0000	0,0000	1,9223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7430	Traduction et interprétation	0,0000	4,8069	0,0000	0,0000	4,8353	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,4958	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	0,6848	2,4373	0,0000	0,7547	1,4302	0,0000	0,6926	0,9393	1,4390	0,4795	0,7180	0,4041	0,9434	0,0000	0,2159	3,0445	1,3315	1,1787	2,7615	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7712	Location et location bail de camions	0,0000	0,0000	18,3543	0,0000	0,9671	10,9875	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1159	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7729	Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	6,0777	0,0000	0,0000	0,0000	7,2529	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,4972	0,0000	1,5156	0,0000	0,0000	4,6341	0,0000	0,0000	0,0000	8,3610	0,0000	1,7188	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction	0,0000	1,4918	1,3562	0,4619	1,5006	3,7888	3,3914	0,0000	0,0000	1,7609	0,0000	0,0000	1,1549	1,2290	0,5286	0,0000	3,2598	0,0000	1,1268	0,0000	0,0000	0,0000	1,4235	
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	2,6791	2,9012	0,0000	0,0000	3,3344	2,9191	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,3476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7810	Activités des agences de placement de main d'œuvre	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
7911	Activités des agences de voyage	2,6521	1,8354	0,0000	1,2178	0,5275	0,0000	0,0000	1,2125	1,3269	2,1665	0,9268	0,0000	1,8268	0,0000	0,2787	0,5614	0,6875	0,3043	1,1883	0,0000	0,0000	0,0000	0,7506	
7912	Activités des voyagistes	0,0000	2,8841	0,0000	0,0000	5,8023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,7813	0,0000	6,5357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8010	Activités de sécurité privée	0,0000	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,2977	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	4,2556	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8121	Nettoyage courant des bâtiments	0,7150	5,9379	0,0000	0,0000	3,4131	0,0000	0,0000	0,0000	1,7171	0,0000	0,0000	1,6876	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1122	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5799	0,0000	
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	0,0000	5,7683	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,6982	7,1283	3,0657	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	4,8622	2,8841	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,7022	0,0000	2,8690	0,0000	0,0000	1,5328	3,0880	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8292	Activités de	0,3575	2,1207	0,0000	0,7880	0,8533	0,8079	0,7232	1,9614	0,8586	0,5007	0,0000	1,6876	1,9701	6,2897	0,0000	0,0000	0,5561	0,4923	0,0000	0,0000	0,0000	1,5799	1,2142	

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

	conditionnement																							
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,0000	4,0057	0,0000	2,2326	2,4176	1,5260	0,0000	0,9262	0,0000	2,8371	1,4160	0,0000	1,8606	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8414	Administration publique (tutelle) des activités économiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	4,2556	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8520	Enseignement primaire	3,0389	7,2103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	13,7344	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8552	Enseignement culturel	0,8104	1,9228	0,0000	1,7861	1,9341	1,8312	0,0000	1,1115	1,9461	0,0000	0,0000	1,9126	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1159	0,0000	0,0000	4,6724	0,0000	0,0000
8553	Enseignement de la conduite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,1469	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1845	0,0000	0,0000	17,5216	0,0000	0,0000
8559	Enseignements divers	2,4311	4,6146	0,0000	2,6791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5838	0,0000	1,0195	0,0000	1,3396	0,0000	0,6131	3,7056	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8610	Activités hospitalières	0,8481	1,5091	0,4573	2,4922	0,8434	2,2358	0,0000	1,1632	1,0183	0,9897	2,3709	0,6672	1,1683	0,4144	0,8912	1,0772	0,0000	0,1946	0,3800	0,0000	0,0000	0,3123	0,0000
8621	Activité des médecins généralistes	1,1050	0,0000	0,0000	0,0000	2,6374	2,4972	0,0000	0,0000	2,6537	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,7204	1,3935	0,0000	0,0000	0,0000	2,9708	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8623	Pratique dentaire	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,9012	0,0000	0,0000	3,3344	0,0000	3,4045	0,0000	0,0000	6,6982	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,5357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	26,8586	0,0000
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,4502	1,6023	1,4567	1,4884	1,0745	1,0174	0,0000	0,0000	2,7029	0,6305	1,8880	0,0000	1,2404	2,6401	1,1354	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8692	Activités des ambulances	0,8682	3,0901	0,0000	1,9137	0,0000	1,9621	0,0000	1,1909	1,0425	1,2159	0,0000	0,0000	0,0000	2,5458	0,0000	2,2057	1,3505	0,0000	0,0000	2,0724	0,0000	0,0000	0,0000
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales	0,0000	1,2017	3,2776	1,1163	0,0000	2,2891	2,0490	1,3893	1,2163	1,4185	4,2479	0,0000	2,7909	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3948	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8891	Crèches et garderies d'enfants enfants	0,0000	12,0172	0,0000	1,1163	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,2163	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9001	Arts du spectacle vivant	1,7365	2,7468	0,0000	0,0000	1,3815	1,3080	0,0000	2,3817	1,3900	0,8106	0,0000	0,0000	1,5948	0,0000	1,4599	2,9409	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9004	Gestion de salles de spectacles	4,0518	1,6023	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,7828	2,8319	0,0000	0,0000	0,0000	1,7032	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	12,1554	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9311	Gestion d'installations sportives	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	1,8132	0,0000	0,0000	0,0000	1,8244	2,1278	3,1859	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,3633	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,1603
9319	Autres activités liées au sport	1,3506	1,6023	0,0000	2,9768	1,6118	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8914	2,8319	0,0000	0,0000	0,0000	1,7032	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	0,6078	2,1631	0,0000	2,0094	0,7253	2,7469	1,2294	0,8336	0,7298	0,8511	0,0000	2,8690	0,0000	0,0000	0,0000	3,0880	0,0000	0,0000	1,6339	0,0000	1,7522	0,0000	0,0000
9412	Activités des organisations professionnelles	0,0000	0,0000	0,0000	2,6791	1,9341	0,0000	0,0000	2,2229	1,9461	2,2697	3,3983	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1173	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

ANNEXE 05 : INDICES DE CONCENTRATION DES ACTIVITÉS

9491	Activités des organisations religieuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,4687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,8672	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,7266	0,0000	0,0000	0,0000	17,5216	0,0000	0,0000	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	1,3506	0,8011	0,0000	1,4884	0,0000	0,0000	0,0000	3,7049	0,8109	0,9457	0,0000	0,0000	1,8606	1,9801	0,0000	3,4311	0,0000	1,8598	1,8155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0,0000	0,9614	0,0000	0,8930	1,9341	0,0000	0,0000	5,5574	1,9461	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,7522	0,0000	2,0586	0,0000	1,1159	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9521	Réparation de produits électroniques grand public	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	6,0777	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,3448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	0,0000	10,8155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	4,0518	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5574	4,8652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9601	Blanchisserie teinturerie	0,0000	2,4034	3,2776	0,0000	0,0000	2,2891	2,0490	4,1680	0,0000	0,0000	4,2479	0,0000	0,0000	0,0000	1,2774	2,5733	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9602	Coiffure	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,5574	0,0000	0,0000	4,2479	0,0000	0,0000	0,0000	5,1095	0,0000	0,0000	0,0000	5,4464	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9605	Activités thermales et de thalassothérapie	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9606	Bains et autres soins corporels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1445	3,9241	0,0000	0,0000	4,1701	2,4318	3,6411	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9609	Autres services personnels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	4,4652	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,7303	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
		474,7753	757,3632	394,9994	363,9074	525,3251	495,5257	219,8577	397,6806	363,0106	262,8341	364,9682	466,8914	580,6942	312,40	206,2767	288,3130	125,8071	151,1855	287,3180	117,6937	106,4029	111,4535	108,9637

TABLEAU DE CENTRALITE ABSOLUE																										
CODE	ACTIVITES	EL EULMA	EK HROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MLILA	BIR ELATER	KHENCHELA	DJIDJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUIM LAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUENZA	CENTRALITE ABSOLUE	
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	0,3377	1,1127	0,1214	0,1654	0,0000	0,3391	0,0000	0,0515	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6539	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,78158
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	0,0000	0,0000	9,8327	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,00508
0117	Culture de fourrages	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,02248
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,8407	1,7032	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,54382
0121	Culture de la vigne	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,48743
0130	Pépinières	0,0000	2,0279	0,0000	0,0000	0,0000	0,4292	0,0000	0,2605	0,0000	0,2660	0,3982	0,4483	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,83010
0141	Élevage de bovins	0,1501	0,3165	0,0540	0,0000	0,0199	1,3565	0,0337	0,0915	0,0200	0,0000	0,1398	0,0394	0,0459	0,0000	0,0000	0,0000	0,2334	0,0000	0,0448	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,54551
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	5,4024	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8525	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,25486
0144	Élevage d'ovins et de caprins	0,0000	0,0000	0,0000	1,4884	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,7146	0,0000	8,67590
0145	Élevage de volailles	0,3008	0,0655	0,0794	0,1370	0,0165	0,0867	0,0000	0,0000	0,0018	0,0086	0,3893	0,0580	0,0169	0,4500	0,0174	0,0039	0,0215	0,0338	0,0041	0,0000	0,0044	0,0848	0,0000	0,0000	1,78046
0149	Élevage d'autres animaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,1340	0,0000	0,0000	0,0000	0,6669	0,5838	0,1702	0,2549	0,2869	0,0000	0,0000	0,1533	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3504	0,0000	0,0000	0,0000	2,60037
0161	Activités de soutien aux cultures	0,0919	0,0011	0,0119	0,6331	0,0099	0,0021	0,1506	0,0202	0,0099	0,0013	0,0000	1,9524	0,1621	0,0108	0,0046	0,0000	0,0229	0,0051	0,0222	0,0022	0,0106	0,0000	0,0125	0,0000	3,13726
0162	Activités de soutien à la production animale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,48743
0220	Exploitation forestière	0,0055	0,3199	0,0178	0,0243	0,5926	0,0280	0,0028	0,1208	0,0149	0,1233	0,0029	0,0812	0,0152	0,0040	0,0000	0,1258	0,0535	0,0170	0,0925	0,0033	0,0000	0,0030	0,0000	0,0000	1,64815
0311	Pêche en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,4470	0,0000	0,0000	0,0000	0,7208	0,0000	0,0000	0,3542	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,52200
0321	Aquaculture en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,67826
0610	Extraction de pétrole brut	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,3719	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,72078
0620	Extraction de gaz naturel	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
0710	Extraction de minerais de fer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	41,2828	41,28278
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0,0000	0,0000	1,0925	0,0000	0,0000	0,7630	0,6830	0,0000	0,4054	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8598	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,80375
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	0,0000	0,1442	0,0000	0,5358	0,1451	0,0000	0,0154	0,0000	0,0091	0,0106	0,0159	0,1614	0,1884	0,0000	0,0096	0,0193	0,2954	0,0418	0,0000	0,0725	0,0219	0,0168	0,0258	0,0000	1,72908
0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles	0,0009	0,0044	0,6691	0,1013	0,0099	0,1018	0,0465	0,0013	0,0000	0,0116	0,0173	0,0000	0,0912	0,0108	0,0939	0,1494	0,0515	0,4101	0,0000	0,0790	0,2146	0,0000	0,0031	0,0000	2,06756

	et de kaolin																									
0899	Autres activités extractives n.c.a.	0,0000	0,2564	0,0000	0,0149	0,0645	0,0000	0,1093	0,0000	0,0000	0,3026	0,1133	0,0319	0,3349	0,0396	0,0000	0,0000	0,0210	0,1674	0,1452	0,0000	0,0389	0,0000	0,4128	2,05268	
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	0,0000	0,0240	0,0000	0,0000	12,2342	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0079	0,0070	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,27308	
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0,0000	0,4006	0,0000	0,2093	0,0000	0,0477	0,0000	0,0289	0,0000	0,0296	0,7080	0,0498	0,9303	0,0619	0,0000	0,0000	0,0328	0,0000	0,0567	0,0504	0,0000	0,0466	0,0000	2,65260	
1013	Préparation de produits à base de viande	0,1005	1,9069	0,0000	0,1107	0,0000	0,0000	0,0000	0,1378	0,0000	0,1407	0,2106	0,0000	0,2768	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1383	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,02226	
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,79887	
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0,0000	0,0000	0,4856	0,0000	0,0000	0,0000	0,3035	0,8233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2334	0,2066	1,6137	0,0000	0,0000	0,3316	0,0000	3,99781	
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	0,1682	0,0000	0,0000	0,0464	0,8031	0,0000	0,0000	0,0577	0,0505	0,0589	0,0000	0,3971	1,0430	0,0000	0,0530	0,0000	0,0000	0,0000	0,1131	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,79095	
1041	Fabrication d'huiles d'olives	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,02248	
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5367	0,0000	0,2281	0,2660	0,3982	0,0000	0,5233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0424	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,99468	
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,4687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,46871	
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	0,0935	0,1110	0,0121	0,0165	0,0045	0,0761	0,0000	0,2514	0,0404	0,0472	0,0706	0,5651	0,1649	0,0110	0,0047	0,0380	0,0058	0,0052	0,0101	0,0357	0,0108	0,0331	0,0000	1,60765	
1054	Fabrication de glaces et sorbets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	29,0129	0,0000	0,0000	0,0000	29,01293	
1061	Travail des grains	0,0135	0,0000	0,0109	0,3721	0,0161	0,0000	0,5532	0,1158	0,0000	0,0189	0,0283	0,0717	0,2326	0,0396	0,0043	0,0086	0,1313	0,0186	0,0000	0,2015	0,0000	0,0671	0,0000	1,90414	
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0,0094	0,3573	0,0135	0,1390	0,0448	0,0589	0,0527	0,0515	0,0801	0,0058	0,0546	0,0885	0,0258	0,0031	0,0841	0,0238	0,0000	0,0014	0,0028	0,0025	0,4326	0,0092	0,0000	1,54143	
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	0,1899	0,2253	0,0000	0,0000	0,0567	0,0000	0,0000	0,0651	0,0000	0,0000	0,0996	0,4483	2,0932	0,1392	0,0000	0,1206	0,0000	0,0000	0,0000	0,1133	0,0000	0,0000	0,0000	3,55125	
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	0,1501	1,6023	0,0000	0,1654	0,0000	0,0848	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0787	0,0885	0,9303	0,0000	0,0000	0,0000	0,0584	0,0517	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,21006	
1081	Fabrication de sucre	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,2556	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,86079	
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	0,1103	0,2943	0,0000	0,0000	0,0000	0,0623	0,0558	0,1512	0,1324	0,0386	0,0000	1,6264	0,0000	0,0000	0,0000	0,2801	0,0000	0,0000	0,0741	0,0658	0,0000	0,0000	0,0000	2,89117	
1083	Transformation du thé et du café	0,0084	0,0000	0,2451	0,4546	0,0100	0,0190	0,2724	0,0115	0,0404	0,0000	0,0177	0,1788	0,0928	0,0247	0,0955	0,0855	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4650	0,0286	2,05019	
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,8849	3,9602	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	18,84507	
1085	Fabrication de plats préparés	0,0000	1,1772	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3402	0,0745	0,0000	2,0806	0,1464	0,0000	0,0000	0,0782	0,1575	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,05465	
1089	Fabrication d'autres produits	0,1899	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2605	0,0000	0,2660	0,3982	0,0000	0,0000	0,5569	0,0000	0,0000	0,2954	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,86825	

	alimentaires n.c.a.																								
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	0,0289	0,0000	0,0526	0,0179	0,0022	0,0163	0,1792	0,0025	0,0087	0,0025	0,6406	0,0000	0,0797	0,0212	0,0091	0,0046	0,0028	0,0224	0,1750	0,0690	0,1876	0,8987	0,0061	2,42779
1103	Production de boissons rafraîchissantes	0,0438	0,1442	0,0157	0,0857	0,0232	0,0989	0,2459	0,0067	0,0058	0,1702	0,0000	0,2869	0,1206	0,0570	0,0061	0,0124	0,0000	0,0268	0,0523	0,1044	0,0140	0,0000	0,0000	1,52064
1200	Fabrication de produits à base de tabac	0,0000	8,1116	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,2276	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,33923
1310	Préparation de fibres textiles et filature	0,1216	0,0000	0,0000	0,1340	0,1451	0,0000	0,0000	0,1667	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3349	0,3564	0,1533	0,3088	0,0000	0,6695	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,39022
1320	Tissage	0,9923	0,0000	0,0000	0,0683	0,0000	0,0000	0,0000	0,3402	0,0745	0,0868	0,0000	0,5855	0,1709	0,0000	0,0782	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1370	2,53380
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes	0,0000	1,6023	0,0000	5,9536	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,55594
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	0,7597	0,9013	0,0000	0,0000	0,9066	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5930	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,16059
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,59548
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,02248
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	0,1216	1,2979	0,0000	0,1340	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1476	0,0000	0,0000	0,1533	0,0000	0,1891	0,0000	0,0000	0,2901	0,0000	0,0000	0,0000	3,33344
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	0,0392	0,1508	0,0000	0,0623	0,0019	0,0000	1,2700	0,3100	0,1527	0,0022	0,0033	0,0926	0,0043	0,2255	0,0317	0,0000	0,0024	0,0022	0,0000	0,0337	0,0181	0,0000	0,0000	2,40297
1416	Fabrication de vêtements de dessous	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,0000	0,0000	0,1214	0,0413	0,1791	0,3391	0,0000	0,0000	0,0000	0,0525	0,3147	0,0000	0,4135	0,1100	0,7570	0,0000	0,0584	0,0517	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,43859
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,67209
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	0,0000	0,0000	0,0000	0,0930	0,0000	0,0000	0,6830	0,0000	0,9122	0,0000	0,1770	0,0000	3,7212	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2015	0,0000	0,0000	5,78793
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,4862	0,0000	6,2929	0,5358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,4257	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,74062
1521	Fabrication industrielle de chaussures	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,2142	3,2933	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4135	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2066	0,4034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,53100
1610	Sciage et rabotage du bois	0,3377	0,4006	4,3701	0,0000	0,4029	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4258	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,93703
1623	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	0,1347	0,7834	0,0800	0,0371	0,0664	0,0559	0,0125	0,0339	0,1617	0,0154	0,0360	0,0795	0,0928	0,0081	0,0139	0,0628	0,0000	0,0000	0,0000	0,0016	0,0000	0,0000	0,0023	1,67818
1629	Fabrication industrielle d'objets divers en bois ; d'objets en liège, vannerie et sparterie	0,0000	0,0499	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2308	6,1109	0,0000	0,0000	0,0000	1,0430	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,43454
1711	Fabrication de pâte à papier	0,0000	0,0000	2,4582	3,3489	0,0000	1,7168	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,52389
1712	Fabrication de papier et de	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1845	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,81099

	carton																										
1721	Fabrication de papier et carton ondulés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,59548	
1722	Fabrication de cartonnages	0,0000	0,0000	9,8327	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,8321	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	13,66478	
1724	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0,0155	0,1655	0,0502	0,0683	0,0185	0,0000	0,2823	0,1914	0,0186	0,0000	0,0325	1,7931	0,0427	0,1818	0,0000	0,0000	0,0241	0,0000	0,0417	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,92629	
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	0,0000	0,0000	39,3307	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	39,33070	
1811	Imprimerie de journaux	0,0844	1,2268	0,0000	0,0000	0,0252	0,0477	0,0000	0,0289	0,0253	0,2660	0,3982	0,1992	0,0581	0,0000	0,0000	0,2144	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,57437	
1812	Autre imprimerie (labeur)	0,0000	0,1001	0,0000	0,0000	0,4029	0,0000	0,0000	0,1158	0,1014	0,0000	0,1770	0,1992	0,0000	0,0000	0,0000	0,2144	0,1313	0,0000	0,0000	0,0000	0,2434	0,7461	0,0000	2,43161		
1814	Reliure et activités connexes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,49103		
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	3,8628	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5106	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,36787		
2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9066	0,0000	0,0000	0,0000	0,9122	0,0000	0,0000	1,7931	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1817	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,79360		
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,7931	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8133	0,0000	0,0000	0,0000	6,60089		
2016	Fabrication de matières plastiques de base	0,2481	0,2943	0,0000	0,1215	0,2960	0,0000	0,0000	0,0378	0,0331	0,0000	0,0578	0,2602	0,0000	0,7274	0,0000	0,0000	0,0429	0,0000	0,0000	0,0658	0,0000	0,0000	0,0000	2,18487		
2020	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	0,0000	1,6023	0,0000	0,0000	6,4470	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,04934		
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	1,7489	0,0171	0,0468	0,2549	0,0172	0,0000	0,0000	0,0198	0,0174	0,0202	0,0000	0,5458	0,1593	0,0000	0,0729	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,92033		
2041	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	0,0844	0,0250	0,0683	0,0233	0,1007	0,0477	0,0427	0,0000	0,6335	0,1182	0,0000	0,0498	0,0000	0,9900	0,0000	0,0536	0,0000	0,0291	0,0000	0,0504	0,0000	0,0000	0,0000	2,31668		
2042	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	0,1682	1,2475	0,0000	0,4172	0,0000	0,3802	0,0851	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4635	0,1233	0,0530	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,93805		
2059	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	0,2481	1,1772	0,0000	0,0000	0,0000	0,5606	0,5018	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3128	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5921	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,39257		
2120	Fabrication de préparations pharmaceutiques	0,0540	2,3073	0,0000	0,0595	0,0000	0,2747	0,0000	0,0185	0,0162	0,0189	0,0000	0,1275	0,0000	0,0000	0,0170	0,0343	0,0210	0,0000	0,0363	0,0000	0,0000	0,1194	0,0000	3,10475		
2211	Fabrication et rechapage de pneumatiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,32844		
2219	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	0,4862	5,1914	0,0000	0,0000	0,0000	1,0987	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,77641		
2221	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	4,0237	0,0027	0,0000	0,0905	0,0000	0,1289	0,0046	0,0031	0,0000	0,0000	0,0191	0,0215	0,0063	0,3277	0,0029	0,0000	0,0142	0,0031	0,0000	0,0000	0,0066	0,0000	0,0000	4,65494		
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	0,0506	0,0600	0,0000	0,0558	0,0604	0,0286	0,2303	0,0694	0,0000	0,1594	0,0265	0,4777	0,8713	0,0000	0,0160	0,0000	0,0787	0,0000	0,0000	0,0302	0,0000	0,0000	0,0000	2,21470		
2223	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la	3,0389	0,2253	0,0000	0,0000	0,2267	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,58402		

	construction																									
2229	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	0,4862	0,1139	0,0000	0,1058	0,0072	0,1221	0,0486	0,1317	0,0649	0,0336	0,1133	0,0000	0,0000	0,1584	0,0076	0,0000	0,0093	0,0083	0,0000	0,0143	0,0692	0,0133	0,0000	1,50771	
2312	Façonnage et transformation du verre plat	0,1216	0,0000	0,0000	0,5358	0,5802	0,2747	0,0000	0,1667	0,1460	0,0000	0,0000	0,2869	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1674	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,27926	
2313	Fabrication de verre creux	0,2481	0,0000	0,0000	0,0000	0,2960	0,5606	0,0000	1,3610	0,2979	0,0000	0,0000	0,5855	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,34905	
2320	Fabrication de produits réfractaires	0,7597	0,0000	0,0000	0,2093	0,2267	0,4292	0,0000	0,2605	0,0000	0,2660	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4825	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,63385	
2332	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	0,0251	0,0298	0,0813	0,2491	0,0000	0,0000	0,0508	0,0000	0,0000	0,1407	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2552	0,6250	0,1383	0,0675	0,0599	0,0724	0,0555	0,0853	1,93595	
2341	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	3,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,20688	
2343	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	8,1371	0,0000	0,0000	0,1107	0,1199	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,36769	
2345	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068	
2351	Fabrication de ciment	3,0389	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,64403	
2352	Fabrication de chaux et plâtre	0,7597	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	0,4292	0,0000	0,0000	0,0000	0,2660	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2615	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6450	3,26276	
2361	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	0,0128	0,2682	0,0597	0,3530	0,0495	0,0104	0,0373	0,0569	0,0498	0,0258	0,0043	0,2371	0,0508	0,0240	0,0103	0,0117	0,0510	0,0346	0,0220	0,0000	0,0059	0,0000	0,0017	1,37726	
2363	Fabrication de béton prêt à l'emploi	0,0276	0,1308	0,0000	0,0304	0,0329	0,2491	0,5018	0,1512	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3038	0,3233	0,1390	0,0000	0,0429	0,0380	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0936	2,06431	
2370	Taille, façonnage et finissage de pierres	0,5582	1,1772	0,0000	0,0683	0,0000	0,1401	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1464	0,0000	0,0000	0,0782	0,0000	0,0965	0,3416	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,60649	
2410	Sidérurgie	0,9923	0,0736	0,0000	0,2734	0,0000	0,5606	0,1254	0,0000	0,0000	0,0000	0,1300	0,1464	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0965	0,0854	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,48354	
2420	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	3,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	11,41161	
2431	Étirage à froid de barres	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5802	1,0987	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0195	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7563	0,6695	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,12427	
2432	Laminage à froid de feuillards	1,7094	0,0000	0,6145	0,0523	0,0000	0,1073	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0996	0,4483	0,5233	0,0000	0,0599	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,61453	
2442	Métallurgie de l'aluminium	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,54078	
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	0,1899	0,9013	0,0000	0,8372	0,0000	0,4292	0,3842	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,26513	
2445	Métallurgie des autres métaux non ferreux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,67826	
2452	Fonderie d'acier	0,0000	1,6023	0,0000	1,4884	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8598	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,95050	
2453	Fonderie de métaux légers	0,7597	0,9013	2,4582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,5802	6,69935	
2511	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	0,2024	0,0600	0,0000	0,8921	0,0604	0,1143	0,0000	0,0173	0,0152	0,0177	0,1061	0,2687	0,0349	0,1484	0,0160	0,0000	0,0197	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,97308	

2512	Fabrication de portes et fenêtres en métal	0,1570	1,9069	0,0000	0,1730	0,1873	0,0000	0,0000	0,0086	0,0679	0,0088	0,0132	0,0148	0,2768	0,0000	0,0000	0,0000	0,0391	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,85322
2521	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
2529	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,59548
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5802	1,0987	0,0000	0,0000	0,5838	0,0000	0,0000	1,1476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,71752
2550	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	0,0844	0,0000	0,0000	0,0233	0,0252	0,4292	0,0427	0,7236	0,1014	0,0000	0,0000	0,0000	0,0581	1,5469	0,0266	0,0000	0,0328	0,0000	0,0567	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,15096
2561	Traitement et revêtement des métaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,4470	0,0000	0,0000	0,0000	0,4054	0,0000	0,0000	0,0000	0,9303	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,78278
2562	Usinage	0,1005	0,4767	0,0000	0,1107	0,2697	0,0000	0,0508	0,8612	0,0000	0,0000	0,0527	0,0000	0,2768	0,0000	0,0000	0,0638	0,0000	0,0000	0,0675	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,33035
2571	Fabrication de coutellerie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,8321	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,45857
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	1,4890	0,0361	0,0000	0,0000	0,0000	0,0687	0,0000	0,0000	0,0000	0,3830	0,0637	0,0000	2,0932	0,0891	0,0000	0,0772	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,29998
2573	Fabrication d'outillage à main	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
2574	Fabrication d'outillage mécanique	0,4862	2,3073	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3396	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6513	5,78448
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers	0,0000	6,4092	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,1877	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,59693
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,81689
2594	Fabrication de vis et de boulons	0,0000	0,0853	0,2327	0,0793	0,0000	0,6501	0,0000	0,0000	0,0864	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2109	0,0000	0,1827	0,1119	0,0000	0,0000	0,0000	1,8662	0,1589	0,0000	3,66446
2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,99779
2611	Fabrication de composants électroniques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,6896	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,68964
2630	Fabrication d'équipements de communication	0,0000	0,0000	0,0000	1,4884	0,0000	0,0000	2,7319	0,0000	0,0000	1,8914	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,11174
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	0,6730	0,0000	0,0000	0,0464	0,0000	0,3802	0,3403	0,0577	0,0000	0,0000	0,0882	0,3971	0,1159	0,1233	0,0000	0,1069	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0929	0,0000	2,42179
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	3,0389	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,9300	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,87013
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,0719	4,1811	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1455	0,0000	0,0000	0,0000	0,1508	0,1698	0,0000	0,2109	0,0000	0,1827	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,11275

2670	Fabrication de matériels optique et photographique	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	17,02248
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,27533
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	0,2877	0,0853	0,0000	0,3171	0,7725	0,1625	0,0000	0,0000	0,0000	0,1007	0,0000	0,1698	0,0000	0,0000	0,0907	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1717	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,15799
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	0,1899	0,0000	0,0000	0,2093	0,0000	6,8672	0,3842	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,17389
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	3,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,3719	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,41071
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	2,2326	0,0000	0,0000	1,0935	0,0000	0,5606	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7274	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,61412
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	0,4862	1,0255	0,0000	0,2381	0,0000	0,1221	0,4371	0,0741	0,0649	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1584	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,60640
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	0,9041	0,0530	0,0361	0,0123	0,0000	0,1009	5,7800	0,0000	0,0000	0,0000	0,0234	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0266	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,93644
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	0,6003	0,1780	0,0000	0,0413	0,0448	0,0848	0,0000	0,0515	0,1802	0,0525	0,0787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3812	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4326	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,12591
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	0,0000	0,9013	0,1536	0,0523	0,9066	0,1073	0,0960	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0086	0,0000	0,0000	0,0000	0,1206	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,34646
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	0,0000	3,6052	0,0000	0,8372	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8133	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,25571
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6118	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8914	0,0000	0,0000	3,7212	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,22437
2821	Fabrication de fours et brûleurs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	0,4018	1,9069	0,0000	0,1107	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9484	0,2768	0,0000	0,0000	0,0000	0,1563	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,80086
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	3,0389	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,38778
2825	Fabrication d'équipements aéroulques et frigorifiques industriels	3,0389	0,0000	0,0000	0,3721	0,0000	0,7630	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9077	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,08171
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2605	0,2281	0,2660	0,0000	0,4483	0,5233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4197	0,0000	0,0000	3,04706
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	0,2481	2,6487	0,0000	0,2734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6835	0,0000	0,0000	0,0000	0,3858	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,23949
2841	Fabrication de machines de formage des métaux	0,0000	0,9013	0,0000	0,8372	0,0000	0,0000	0,0000	1,0420	0,9122	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,69275
2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,23163

	construction																								
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	0,3377	0,4006	0,0000	0,0000	0,4029	0,0000	0,0000	0,0000	0,4054	0,0000	0,0000	0,0000	0,9303	0,0000	0,4258	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,90269
2920	Fabrication de carrosseries et remorques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,67209
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	0,0844	0,0000	0,0000	0,3721	0,0000	4,7689	0,1707	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9303	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2434	0,0000	0,0000	6,56980
3011	Construction de navires et de structures flottantes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,82128
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,7319	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,7510	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,48290
3030	Construction aéronautique et spatiale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,7381	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,73812
3091	Fabrication de motos	0,0000	0,0000	0,0000	7,5351	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0639	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,59898
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	0,7002	1,1306	0,0000	0,0857	0,0000	0,0439	0,0000	0,1067	0,0000	0,0000	0,0408	0,1836	0,0536	0,0000	0,0245	0,0494	0,0000	0,0000	0,0523	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,47131
3103	Fabrication de sommiers et matelas	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,49103
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	0,0000	2,3073	0,0000	0,0000	0,0000	1,0987	0,0000	0,6669	0,0000	0,6809	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,75384
3240	Fabrication de jeux et jouets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,1680	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,9104	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	13,07840
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	0,0778	1,8689	0,0629	0,0000	0,0232	0,0439	0,0000	0,0267	0,0000	0,0272	0,0000	0,1836	0,0000	0,0000	0,6131	0,0494	0,0000	0,0000	0,0523	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,02916
3291	Fabrication d'articles de brosse	0,0000	6,4092	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,9602	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,36936
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.	0,0000	7,3575	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5202	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6302	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,50784
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	1,9449	0,5768	0,0000	0,0000	0,0000	1,0987	0,0000	0,0000	0,5838	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,20426
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,6896	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	28,68964
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0,0000	0,2253	0,0000	0,2093	0,0567	0,1073	0,0000	0,0651	0,0000	0,0000	0,0996	0,1121	0,0000	0,0000	0,0000	1,0856	0,0000	0,5884	0,0000	0,1133	0,0000	0,0000	0,0000	2,66274
3511	Production et transport d'électricité	1,3506	0,4006	0,0000	0,0000	0,4029	0,0000	0,0000	0,4631	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8059	0,0000	0,0000	0,0000	3,42314
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,0521	0,0000	1,8525	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,7032	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,60769
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,27533
3600	Captage, traitement et	0,0000	0,0000	2,9254	0,0000	0,4795	0,0000	0,0000	0,5511	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0208	0,6250	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,60193

	distribution d'eau																									
3811	Collecte des déchets non dangereux	0,0000	0,6622	0,0000	0,0683	0,0000	1,2613	0,0000	0,0000	0,0745	0,0868	0,1300	0,5855	0,0000	0,1818	0,0000	0,1575	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,20809
3831	Démantèlement d'épaves	0,0000	0,1001	0,2731	0,0930	0,0000	0,0000	4,2687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2326	0,2475	0,4258	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,64084
3832	Récupération de déchets triés	0,1899	0,0563	0,0000	0,0523	0,0000	0,0000	0,0000	0,5861	0,0570	0,0665	0,0996	1,0086	0,0000	0,1392	0,0000	0,1206	0,0739	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,45010
4110	Promotion immobilière	0,1333	0,2672	0,0043	0,0621	0,3579	0,0610	0,0007	0,0041	0,0256	0,2688	0,1789	0,2839	0,0230	0,0039	0,0067	0,0000	0,0000	0,0115	0,0081	0,0000	0,0000	0,0000	0,0011	1,70188	
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	0,0746	0,4014	0,0002	0,1359	0,2537	0,0291	0,0214	0,0729	0,0408	0,0440	0,0140	0,0343	0,0641	0,0083	0,0116	0,0437	0,0095	0,0108	0,0179	0,0043	0,0029	0,0004	0,0035	1,29932	
4211	Construction de routes et autoroutes	0,0194	0,2077	0,0000	0,1929	0,0928	0,0000	0,0000	0,4268	0,0000	0,2451	0,1631	0,0459	0,2143	0,0570	0,0245	0,0494	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0061	1,80515	
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	0,4862	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,3353	0,0000	1,0195	0,0000	0,0000	1,4257	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,26665	
4213	Construction de ponts et tunnels	0,0246	0,3077	0,0000	0,2435	0,1172	0,1248	0,0000	0,0758	0,0461	0,0193	0,0515	0,1304	0,0169	0,0045	0,0174	0,1403	0,0382	0,0528	0,0000	0,0000	0,0000	0,0034	0,0000	1,41444	
4221	Construction de réseaux pour fluides	0,1682	1,7963	0,0000	0,1854	0,0502	0,0000	0,0000	0,0000	0,2020	0,0000	0,0000	0,0993	0,0000	0,0000	0,0530	0,1069	0,0000	0,0000	0,1131	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,77444	
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	0,0304	0,1442	0,0000	0,5358	0,1451	0,2747	0,0615	0,0000	0,5838	0,0426	0,0000	0,0000	0,0837	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0418	0,0817	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,02528	
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	0,0946	0,1996	0,0000	0,0824	0,1394	0,0238	0,0213	0,1602	0,0687	0,0409	0,0882	0,0993	0,0129	0,0137	0,0059	0,1069	0,0291	0,0016	0,0283	0,0000	0,0034	0,0103	0,0000	1,23042	
4311	Travaux de démolition	0,0000	0,2253	0,0000	0,0000	0,2267	0,0000	0,0000	1,0420	0,2281	0,0000	0,0000	0,4483	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2954	0,2615	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,72726	
4312	Travaux de préparation des sites	0,1143	0,0429	0,0000	0,0177	0,2350	0,0040	0,0009	0,2964	0,1206	0,1601	0,0150	0,0011	0,0111	0,0641	0,0006	0,0726	0,0063	0,0154	0,0768	0,1801	0,0013	0,0010	0,0061	1,44319	
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	0,0238	0,3659	0,0000	0,1049	0,5498	0,0022	0,0173	0,1880	0,1932	0,0053	0,0180	0,0000	0,0105	0,0251	0,0108	0,0605	0,0000	0,0013	0,0921	0,0091	0,0027	0,0000	0,0032	1,68380	
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux	0,0000	1,7447	0,0000	0,4052	0,0274	0,0000	0,0000	0,0315	0,0000	0,0322	0,0000	0,2169	0,2532	0,0674	0,1159	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0548	0,0000	0,0000	0,0000	2,94924	
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	0,0000	2,0928	0,0000	0,1215	0,2960	0,0623	0,0558	0,0000	0,0331	0,0000	0,2312	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0380	0,2964	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,22701	
4324	Travaux d'isolation	0,4862	0,0000	0,0000	0,5358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6809	0,0000	0,0000	0,0000	1,4257	0,0000	1,2352	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,36379	
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	0,7597	0,3245	0,0000	0,1340	0,1451	0,0687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0637	0,2869	0,0837	0,0891	0,0383	0,0000	0,0000	0,0000	0,0817	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,07533	
4332	Travaux de menuiserie	0,6003	0,0000	0,0000	0,0413	0,4029	0,0000	0,0000	0,2058	0,0450	0,0000	0,0000	0,0885	0,4135	0,0000	0,0473	0,0953	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0829	0,1274	2,15038	
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	3,0389	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,64403	
4335	Travaux de peinture	0,0540	0,0160	0,0000	0,2381	0,0161	0,0305	0,0273	0,1667	0,5838	0,0757	0,0000	0,0000	0,0372	0,1584	0,0681	0,0343	0,0210	0,0000	0,0363	0,0322	0,0000	0,0000	0,0000	1,59596	
4339	Autres travaux de finition	0,0000	0,0000	0,0000	0,5358	2,3209	0,0000	0,0000	0,6669	0,0000	0,0000	0,0000	1,1476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,67123	
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,0778	0,1641	0,0070	0,1167	0,0103	0,1758	0,0044	0,2401	0,2595	0,0030	0,0181	0,0459	0,0060	0,0000	0,1335	0,0494	0,0538	0,0476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,41293	
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles	0,0043	0,0462	0,1260	0,0000	0,0826	0,3520	0,0088	0,0059	0,0208	0,0061	0,0817	0,6537	0,0119	0,8121	0,1364	0,0440	0,0000	0,0060	0,0465	0,0000	0,0125	0,0000	0,0000	2,45740	

4531	Commerce de gros d'équipements automobiles	0,3377	0,0082	0,0000	0,0000	0,0000	6,8672	0,1254	0,0000	0,0083	0,0000	0,0144	0,0163	0,0000	0,0000	0,0000	0,0700	0,0107	0,0095	0,0741	0,0164	0,0000	0,0000	0,0000	7,55821
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	0,0430	0,0826	1,7034	0,0063	0,0052	3,9891	0,1035	0,0078	0,0010	0,0020	0,0017	0,0002	0,0245	0,0094	0,0040	0,0020	0,0112	0,0020	0,0021	0,0008	0,0003	0,0000	0,0000	6,00184
4541	Commerce de motocycles	4,7482	0,2253	0,0000	0,0000	0,0000	0,4292	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2615	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,66426
4542	Réparation de motocycles	0,5745	0,0273	0,0000	0,2279	0,0274	0,2077	0,0465	0,1261	0,0000	0,0322	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5718	0,0316	0,2471	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,12004
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	0,2481	1,1772	0,0000	0,2734	0,2960	0,0000	0,0000	0,0000	0,2979	0,3474	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,63995
4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0,0000	0,4006	0,0000	0,0000	1,6118	0,0000	0,0000	0,4631	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9734	0,7461	0,0000	4,19494
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	0,8170	0,0791	0,0000	0,1654	0,0796	0,1507	0,0337	0,0000	0,0200	0,0234	0,0000	0,0394	0,0459	0,0489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4034	0,0000	0,0000	0,1474	0,0000	2,05394
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,97538
4623	Commerce de gros d'animaux vivants	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	1,8383	0,0000	3,0348	0,0413	0,0000	0,0848	0,3035	0,0000	0,0450	0,0000	0,0787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,42648
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	0,0578	0,1543	0,0468	0,0159	0,0690	0,1306	0,2631	0,0198	0,0694	0,0000	0,0303	0,3070	0,3584	0,1695	0,0182	0,0000	0,0000	0,0000	0,0389	0,0000	0,0417	0,0000	0,0000	1,79085
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	0,6473	0,0000	0,0000	0,0000	0,0858	0,1625	0,0000	0,0000	0,0000	0,1007	0,6033	0,0000	0,1982	0,0000	0,0907	0,0000	0,4475	0,0000	0,0000	0,0000	0,2074	0,0000	0,0000	2,54340
4633	Commerce de gros de produits laitiers, oufs, huiles et matières grasses comestibles	0,0167	0,4945	0,0000	0,0184	0,0796	0,1507	0,0000	0,5717	0,0200	0,0234	0,0000	0,0000	0,0459	0,0000	0,3364	0,0000	0,0259	0,0230	0,0000	0,0000	0,0000	0,1474	0,0000	1,95365
4634	Commerce de gros de boissons	0,0071	0,1026	3,8594	0,0953	0,0526	0,0159	0,0000	0,0871	0,0530	0,0099	0,0333	0,0375	0,1215	0,0207	0,0000	0,0000	0,0027	0,0219	0,0047	0,0000	0,0051	0,0000	0,0240	4,55432
4635	Commerce de gros de produits à base de tabac	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	0,0000	5,2577	0,0000	0,0651	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0599	0,4825	0,0739	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,84033
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	0,0023	0,0433	0,0664	0,0628	0,0245	0,0825	0,0000	0,0501	0,3314	0,0287	0,2344	0,0000	0,2262	0,0602	0,1409	0,0232	0,0142	0,0126	0,0061	0,0871	0,0000	0,0000	0,0077	1,50469
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	0,3721	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	1,6217	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,62028
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	0,0373	0,1034	0,0338	0,0320	0,0745	0,0353	0,0754	0,0214	0,0819	0,0522	0,0219	0,0597	0,1720	0,3634	0,0104	0,0328	0,0201	0,0400	0,0125	0,0049	0,0093	0,0011	0,0039	1,29911
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,59548

4641	Commerce de gros de textiles	2,7460	0,0719	1,3936	0,0501	0,0029	0,0055	0,0992	0,0004	0,0001	0,0136	0,0006	0,0002	0,0119	0,0333	0,0001	0,0000	0,0004	0,0001	0,0002	0,0002	0,0000	0,0013	0,0000	4,43137
4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	1,7824	0,0084	0,1928	0,0208	0,0001	0,0380	2,1775	0,0039	0,0006	0,0040	0,0031	0,0005	0,0040	0,0384	0,0026	0,0024	0,0023	0,0003	0,0006	0,0006	0,0000	0,0005	0,0000	4,28383
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	0,4862	0,2167	0,1048	0,1807	0,0386	0,0000	0,6396	0,0111	0,0097	0,0177	0,0265	0,0048	0,0125	0,0059	0,0026	0,0206	0,0008	0,0007	0,0871	0,0109	0,0015	0,0011	0,0000	1,88002
4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	1,2786	0,0948	0,0287	0,0391	0,0106	0,0803	0,0180	0,1096	0,0000	0,0497	0,0000	0,0210	0,0979	0,0260	0,0000	0,0226	0,0000	0,0000	0,0239	0,0848	0,0000	0,0785	0,0000	2,06393
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	0,0043	1,4837	0,0560	0,0763	0,1291	0,0391	0,1400	0,0059	0,0468	0,0545	0,0000	0,0919	0,1073	0,0508	0,0218	0,0110	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,31859
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	0,1197	0,8605	0,0023	0,2672	0,0357	0,0900	0,0000	0,0243	0,0417	0,0558	0,0449	0,0104	0,0239	0,0021	0,0109	0,0760	0,0011	0,0119	0,0119	0,0000	0,0020	0,0098	0,0000	1,70225
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	2,1417	0,1077	0,8632	0,0082	0,0354	0,0042	0,0150	0,0102	0,0089	0,0104	0,0000	0,0175	0,0051	0,0217	0,0374	0,0047	0,0000	0,0026	0,0000	0,0177	0,0000	0,0000	0,0000	3,31143
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	2,3732	0,1248	0,7156	0,1278	0,0028	0,0024	0,0899	0,0090	0,0114	0,0015	0,0088	0,0025	0,0007	0,0031	0,0003	0,0107	0,0004	0,0014	0,0000	0,0006	0,0008	0,0000	0,0000	3,48771
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	2,0343	0,2682	0,0000	0,2491	0,0300	0,0568	0,0508	0,0000	0,0000	0,0352	0,0000	0,0000	0,0000	0,0736	0,0317	0,0000	0,0000	0,0000	0,0675	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,89704
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	9,4636	0,0499	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1131	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,62653
4661	Commerce de gros de matériel agricole	3,2059	0,0373	0,0092	0,0241	0,0020	0,1973	0,0515	0,0123	0,0004	0,0031	0,0047	0,0040	0,0139	0,1402	0,0004	0,0014	0,0078	0,0094	0,0023	0,0021	0,0016	0,0001	0,0000	3,73090
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	0,3285	0,0974	0,1845	0,0226	0,0436	0,8711	0,0046	0,0282	0,0171	0,0008	0,0108	0,0485	0,0393	0,0067	0,0065	0,0232	0,1277	0,0008	0,0138	0,0054	0,0000	0,0050	0,0174	1,90343
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	0,2488	0,0562	7,6630	0,0448	0,0001	0,0092	0,7533	0,0006	0,0001	0,0010	0,0029	0,0001	0,0007	0,0846	0,0000	0,0000	0,0000	0,0002	0,0003	0,0003	0,0000	0,0002	0,0001	8,86648
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	0,7144	0,6489	0,0361	0,0492	0,0833	0,1576	0,0226	0,0344	0,0000	0,0156	0,0936	0,0066	0,0308	0,0082	0,0000	0,0000	0,0043	0,0154	0,0075	0,0000	0,0000	0,0000	0,0095	1,93794
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	0,3812	0,0767	0,0043	1,5829	0,0063	0,0268	0,0027	0,0163	0,0253	0,0074	0,0028	0,0031	0,1308	0,0039	0,0067	0,0536	0,0082	0,0073	0,0142	0,0000	0,0152	0,0000	0,0000	2,37550
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	2,1946	0,1115	0,0021	0,0460	0,0329	0,0722	0,1900	0,0081	0,0031	0,0082	0,0219	0,0062	0,0162	0,0234	0,0008	0,0017	0,0124	0,0009	0,0018	0,0062	0,0042	0,0000	0,0006	2,76500
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	0,0375	0,0049	6,2348	0,0011	0,0000	1,9806	0,0000	0,0014	0,0000	0,0015	0,1770	0,0000	0,0029	0,0489	0,0053	0,0000	0,0584	0,0000	0,0000	0,0000	0,0120	0,0023	0,0000	8,56852
4672	Commerce de gros de minerais et métaux	0,7414	0,1157	3,1565	0,0177	0,0191	0,0928	0,1973	0,0118	0,0031	0,0009	0,0181	0,0108	0,0031	0,0102	0,0032	0,0002	0,0004	0,0001	0,0002	0,0000	0,0008	0,0002	0,0010	4,40469

4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	2,4011	0,1780	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0759	0,0515	0,1802	0,0525	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0584	0,0000	0,4034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,40097
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	0,4682	0,0806	0,0309	0,5663	0,0203	0,0384	0,0000	0,0524	0,0625	0,0238	0,0356	0,0902	0,0117	0,0125	0,0013	0,0027	0,0066	0,0365	0,0000	0,0025	0,0000	0,0023	0,0325	1,57788
4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	3,1940	0,1018	0,0028	0,0464	0,0092	0,0175	0,0278	0,0047	0,0258	0,0192	0,0000	0,0020	0,0378	0,0403	0,0000	0,0022	0,0481	0,0000	0,0092	0,0000	0,0025	0,0000	0,0000	3,59122
4676	Commerce de gros de produits chimiques	0,5439	0,5333	0,0000	0,4954	0,0215	0,0406	0,0000	0,0000	0,0216	0,0252	0,0094	0,0106	0,0495	0,0132	0,0227	0,0114	0,0070	0,0248	0,0000	0,0000	0,0130	0,0099	0,0000	1,85301
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	0,4495	0,5333	0,2327	0,0000	0,1931	0,1625	0,1455	0,0247	0,0000	0,0252	0,0377	0,0000	0,0000	0,2109	0,0227	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0397	0,0000	2,07757
4678	Commerce de gros de déchets et débris	0,2481	0,0000	0,0000	0,2734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5855	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,0743	0,6669	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,84821
4690	Commerce de gros non spécialisé	0,0251	0,1192	0,0813	0,0277	0,4795	0,0568	0,2032	0,3100	0,1206	0,0352	0,0000	0,2371	0,0000	0,0000	0,0000	0,0638	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0853	1,84473	
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	0,0089	0,1685	0,0287	0,0098	0,2649	0,0803	0,0000	0,1949	0,0960	0,0000	0,0745	0,0838	0,2202	0,0260	0,0112	0,8120	0,0000	0,0000	0,0239	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,10350
4713	Superettes	0,0000	1,6023	0,0000	0,1654	0,1791	0,0000	0,0000	0,2058	0,1802	0,2102	0,0000	0,3542	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,89713
4714	Supermarchés	0,2002	0,0499	8,5131	0,0162	0,0104	0,0126	0,0775	0,0005	0,0004	0,0001	0,0357	0,0008	0,0002	0,0023	0,1122	0,0002	0,0012	0,0030	0,0000	0,0133	0,0003	0,0000	0,0027	9,05276
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	0,0084	0,3595	0,0272	0,0093	0,4922	0,0000	0,6130	0,0462	0,0404	0,1061	0,0177	0,0000	0,3711	0,0000	0,0000	0,0214	0,0131	0,0116	0,0000	0,0000	0,0000	0,0186	0,0000	2,15579
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	8,1595	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,06083
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	0,4018	0,4767	0,0000	0,0000	0,0000	0,2270	0,0000	1,2401	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0208	0,0000	0,0000	0,2701	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,63652
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0,0000	0,9814	0,2974	0,0000	0,1097	0,2077	0,4183	0,5043	0,0276	0,0000	0,0000	0,0542	0,0633	0,0000	0,0290	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,69284
4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	30,8797	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	30,87968
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	0,1005	0,1192	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4446	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2946	0,5067	0,0000	0,1563	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,62182
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	0,0844	0,0160	0,0437	0,0335	0,0161	0,1908	0,3347	0,4631	0,0041	0,0189	0,0283	0,0717	0,2326	0,0396	0,0000	0,0000	0,0000	0,0046	0,0091	0,0725	0,0876	0,0075	0,0000	1,75879
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	0,0375	0,4006	0,0000	0,0000	0,7163	0,0000	0,0000	0,0515	0,0450	0,0525	0,0787	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3812	0,0000	0,2066	0,4034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,37345
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	0,1005	0,4767	0,0000	0,0000	0,1199	8,1725	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2946	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,16412

4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	0,3377	0,4006	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4054	0,4728	0,0000	0,0000	0,9303	0,0000	0,0000	0,0000	0,5252	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,07199
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	0,3591	0,3177	0,0000	0,0033	0,2869	0,0017	0,0015	0,0651	0,1746	0,0010	0,0062	0,0280	0,0736	0,0087	0,0084	0,0302	0,1662	0,0041	0,0499	0,0000	0,0086	0,0000	0,0000	0,0000	1,59468
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	0,0194	0,2077	0,0000	0,0214	0,0928	0,0439	0,0000	2,6675	0,0234	0,4358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0523	0,0000	0,0000	0,0000	0,0661	3,63033	
4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	0,1501	0,9013	0,0000	0,0103	0,0448	0,0000	0,0190	0,0000	0,1014	0,1182	0,0787	0,0000	0,0000	0,1100	0,0000	0,0953	0,1313	0,0517	0,1009	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,91280
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,6783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	32,67826	
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,8321	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,18103
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,5184	0,0000	0,0000	0,4631	0,0000	0,1182	0,7080	0,0000	0,2326	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1162	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,15650
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1,6073	0,1192	0,0000	0,0277	0,7493	0,0000	0,0000	0,3100	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0391	0,0000	0,0675	0,0000	0,0000	0,0000	0,0853	3,00535	
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	3,0389	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,38778
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0,0000	0,3413	0,0000	0,0000	2,1458	0,0000	0,0000	0,0987	0,0000	0,1007	0,1508	0,1698	0,0000	0,0000	0,0907	0,0000	0,0000	0,0990	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,19685
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0424	0,0000	0,0000	1,6787	0,0000	7,32622	
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0,0000	6,4092	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,84027
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2660	0,3982	0,0000	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	1,1817	0,2615	0,5106	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,71120
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6217	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,7032	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,2237	0,0000	0,0000	0,0000	6,54854
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	0,1661	0,7880	0,1658	0,0361	0,1982	0,0046	0,0041	0,0703	0,0394	0,1034	0,1548	0,0048	0,0904	0,0000	0,0026	0,0000	0,0000	0,0000	0,0055	0,0049	0,0059	0,0000	0,0000	0,0000	1,84497
4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens d'occasion en magasin	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068

4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,4910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	33,49103
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	0,1232	0,3436	0,0000	0,0217	0,0320	0,0309	0,0011	0,1081	0,0795	0,4416	0,0735	0,1564	0,0377	0,0064	0,0028	0,1683	0,0000	0,0000	0,0059	0,0052	0,0000	0,0048	0,0000	0,0000	1,64290	
4932	Transports de voyageurs par taxis	0,0000	1,6600	0,0000	0,0384	0,0416	0,0088	0,0706	1,0420	0,0000	0,0000	0,0325	0,0000	0,0000	0,0000	0,0196	0,0000	0,0543	0,0053	0,0104	0,0000	0,1006	0,0086	0,0000	0,0000	3,09265	
4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	0,0692	0,0821	0,0140	0,0000	0,0323	0,0880	0,0197	0,0950	0,1871	0,0136	0,4446	0,0026	0,0030	0,1554	0,1364	0,0247	0,0000	0,0000	0,1425	0,0026	0,0281	0,0000	0,0588	0,0000	1,59968	
4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	0,0000	0,1780	0,4856	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3147	0,3542	0,0000	0,4400	0,0000	0,0000	0,0000	3,3063	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,07876	
4941	Transports routiers de fret	0,0055	0,1989	0,1275	0,0287	0,0470	0,1392	0,0252	0,1900	0,0266	0,1043	0,1859	0,0363	0,0068	0,0072	0,1866	0,0473	0,0002	0,0000	0,0501	0,0015	0,0040	0,0000	0,0047	0,0000	1,42363	
4942	Services de déménagement	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584	
4950	Transports par conduites	0,0000	0,1090	0,0000	0,0000	0,0000	0,0519	0,0000	0,2836	0,0276	5,4382	0,0000	0,0000	0,2532	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0316	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,19527	
5211	Entreposage et stockage frigorifique	0,0719	0,0000	0,0000	0,3171	0,0000	0,1625	0,0000	0,0987	0,0000	0,1007	0,0000	4,2440	0,1982	0,0000	0,0907	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,28380	
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	0,1899	0,0000	0,0000	1,8838	0,2267	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,0345	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,33483	
5222	Services auxiliaires des transports par eau	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,9122	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0424	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,58107	
5224	Manutention	0,0000	0,0000	0,0000	0,6615	2,8654	0,0000	0,0000	0,0000	0,1802	0,0000	0,0000	0,3542	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,46469	
5229	Autres services auxiliaires des transports	0,0000	0,0000	0,0000	0,1484	4,8621	0,0000	0,0000	0,0000	0,1617	0,0472	0,0706	0,3179	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,60787	
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	6,8374	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6787	0,0000	8,51608	
5510	Hôtels et hébergement similaire	0,1176	0,1899	0,0000	0,1296	0,3898	0,1846	0,0000	0,0717	0,5648	0,0046	0,0000	0,0000	0,0810	0,0000	0,0000	0,0332	0,0051	0,0045	0,0088	0,0000	0,0000	0,0072	0,0111	0,0000	1,80346	
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	0,1216	0,1442	0,3933	0,0000	0,0000	0,0000	0,2459	0,0000	0,1460	0,0000	0,0000	0,2869	3,0142	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2901	0,0000	0,0000	0,0000	4,64212	
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,67209	
5590	Autres hébergements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,6118	3,0521	0,0000	0,4631	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4649	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,59190	
5611	Restauration traditionnelle	0,0810	0,2943	0,0000	0,0056	0,2175	0,5606	0,0000	0,1111	0,0000	0,0000	0,1698	0,0000	0,2232	0,0148	0,3128	0,0514	0,0315	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,07370	
5612	Restauration rapide et en libre service	0,0719	0,1672	0,0372	0,0127	0,1236	0,4161	0,0233	0,3196	0,0035	0,0040	0,6033	0,0611	0,0000	0,0000	0,0907	0,0658	0,0045	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,00450	
5621	Services des traiteurs	0,0000	0,0853	0,0000	0,0793	3,0900	0,0000	0,1455	0,0000	0,3455	0,0000	0,1508	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2443	0,0000	4,14063	
5631	Cafés	0,3377	0,9013	0,0303	0,0000	0,0112	0,0848	0,0000	0,4631	0,0113	0,0000	0,1770	0,0221	0,0000	0,0000	0,0473	0,0953	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0207	0,0319	0,0000	2,23397	
5811	Édition de livres	0,2068	0,1090	0,0000	0,2279	0,1097	0,2077	0,0000	0,0315	0,1104	0,0000	0,0482	0,0542	0,0000	1,6844	0,0000	0,0000	0,0357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,82555	
5813	Édition de journaux	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	11,72168	

5819	Autres activités d'édition	0,2877	0,0853	0,0000	0,0000	0,0000	0,6501	0,0000	0,0000	0,0864	0,0000	0,6033	0,1698	0,0000	0,8436	0,0907	0,0000	0,0000	0,0990	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,91588
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0,0475	0,0000	0,0000	1,8838	0,0000	0,0000	0,0000	0,2605	0,0570	0,0000	0,0996	0,1121	0,0000	0,0000	0,0599	0,1206	0,0000	0,2615	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,90243
5914	Projection de films cinématographiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5955	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,59548
6110	Télécommunications filaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,32844
6199	Autres activités de télécommunication	0,0000	1,0726	0,0000	0,0000	0,1199	0,0000	0,0000	0,1378	0,4825	0,0000	0,2106	0,2371	0,0000	0,0000	0,5067	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,76725
6201	Programmation informatique	0,0304	0,9013	0,0000	0,0000	0,1451	0,0000	0,0000	0,0417	0,3284	0,0000	0,0000	0,0717	0,0000	0,0000	0,3449	0,0000	0,1891	0,1674	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,21988
6202	Conseil informatique	0,0719	0,6068	0,0000	0,0088	0,0858	0,0722	0,0000	0,8879	0,0096	0,0112	0,2681	0,0189	0,0220	0,0000	0,0907	0,0812	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,23515
6203	Gestion d'installations informatiques	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes	0,1899	0,9013	0,0000	0,0000	0,2267	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3982	0,0000	0,5233	0,5569	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5106	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,30691
6419	Autres intermédiations monétaires	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
6420	Activités des sociétés holding	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,7199	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	11,36879
6511	Assurance vie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,4874	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	25,48743
6512	Autres assurances	0,0000	0,0000	0,0000	3,3489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	8,3728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	11,72168
6530	Caisses de retraite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,6721	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	16,67209
6821	Location de logements	0,0000	0,0000	0,0000	13,3957	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	13,39569
6829	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,1103	0,9892	0,0000	0,0076	0,0740	0,0623	0,0000	0,0095	0,0083	0,1544	0,2312	0,0651	0,1709	0,0000	0,0348	0,0000	0,0000	0,0380	0,0000	0,0658	0,0000	0,0000	0,0000	2,02105
6831	Agences immobilières	0,6730	0,1996	0,0000	0,4172	0,0000	0,0000	0,0000	0,9230	0,0505	0,0000	0,0882	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2317	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,58311
6910	Activités juridiques	0,1570	0,0298	0,0203	0,0623	0,0674	0,0000	0,0000	0,2153	0,0679	0,0088	0,0527	0,0000	0,2768	0,1657	0,0079	0,0160	0,0391	0,2161	0,0169	0,0599	0,0000	0,0000	0,0000	1,47975
6920	Activités comptables	0,0000	0,7121	0,4856	0,6615	0,7163	0,0000	0,0000	0,0000	0,1802	0,0000	0,3147	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,07040
7022	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,0000	0,0000	0,0000	0,5358	1,3055	0,0000	0,0000	0,6669	0,0000	0,0000	0,0000	0,2869	0,0000	0,0000	0,0000	1,2352	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,03032
7111	Activités d'architecture	0,1998	0,4646	0,0259	0,0088	0,1526	0,0000	0,0162	0,0438	0,0096	0,0112	0,0168	0,0000	0,0881	0,0234	0,0000	0,7309	0,1989	0,0440	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,03447
7112	Activités d'ingénierie	0,0638	0,9814	0,0000	0,0113	0,2468	0,0519	0,0000	0,1261	0,1502	0,0572	0,0000	0,2169	0,0070	0,0075	0,0000	0,0584	0,0000	0,0563	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,03474
7121	Contrôle technique automobile	0,0719	0,0853	0,0000	0,0793	0,0000	0,1625	0,0000	0,0987	0,3455	0,0000	0,1508	0,6790	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1119	0,0990	0,1934	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,07730
7122	Analyses, essais et inspections techniques	0,0167	0,3165	0,0000	0,2940	0,3184	0,3391	0,0000	0,0915	0,0000	0,0234	0,0000	0,0394	0,0000	0,0000	0,0000	0,6777	0,0259	0,0000	0,0000	0,0000	0,1923	0,0000	0,0000	2,33482
7219	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	1,3506	6,4092	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,75979
7311	Activités des agences de publicité	0,0517	0,8246	0,0000	0,7660	0,3359	0,0000	0,0000	0,0000	0,0069	0,0724	0,0482	0,0136	0,0000	0,0168	0,0290	0,0000	0,0089	0,0712	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,24523

7320	Études de marché et sondages	0,1005	0,4767	0,0000	0,0000	0,4795	0,0000	0,0000	0,0000	0,1206	0,0000	0,8426	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0208	0,0000	0,1383	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,17904
7410	Activités spécialisées de design	0,0000	0,0000	0,0000	1,4884	1,6118	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,4311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,53125
7420	Activités photographiques	0,0000	0,1996	0,1361	0,0000	0,0000	0,0950	0,0851	0,5192	0,0505	0,0000	0,0882	0,0993	0,1159	0,0000	0,2122	0,4274	0,0000	0,0000	0,1131	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,14150
7430	Traduction et interprétation	0,0000	1,6023	0,0000	0,0000	1,6118	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,8319	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,04599
7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	0,0386	0,4119	0,0000	0,0425	0,1410	0,0000	0,0195	0,0529	0,1419	0,0135	0,0202	0,0057	0,0266	0,0000	0,0030	0,3002	0,0938	0,0830	0,2334	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,62768
7712	Location et location bail de camions	0,0000	0,0000	8,5654	0,0000	0,0645	4,3950	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0744	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	13,09921
7729	Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	3,0389	0,0000	0,0000	0,0000	3,6265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,66532
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2270	0,0000	0,1378	0,0000	0,0000	0,8426	0,0000	0,0000	0,0000	4,5605	0,0000	0,1563	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,92414
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction	0,0000	0,1543	0,0468	0,0159	0,1552	0,5226	0,4678	0,0000	0,0000	0,1822	0,0000	0,0000	0,0398	0,0424	0,0182	0,0000	0,5620	0,0000	0,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0491	2,29519
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,5358	0,5802	0,0000	0,0000	0,6669	0,5838	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6695	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,03629
7810	Activités des agences de placement de main d'œuvre	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,5058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,50584
7911	Activités des agences de voyage	0,5786	0,2336	0,0000	0,1107	0,0192	0,0000	0,0000	0,0882	0,1206	0,2757	0,0337	0,0000	0,0996	0,0000	0,0051	0,0102	0,0250	0,0055	0,0432	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0136	1,66267
7912	Activités des voyagistes	0,0000	0,5768	0,0000	0,0000	2,3209	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7563	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,96116
8010	Activités de sécurité privée	0,0000	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,6489	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,25404
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	0,0000	0,0000	0,0000	0,8372	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9122	1,0639	0,0000	1,7931	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,60646
8121	Nettoyage courant des bâtiments	0,0421	2,4450	0,0000	0,0000	0,8031	0,0000	0,0000	0,0000	0,2020	0,0000	0,0000	0,0993	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0654	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0929	0,0000	3,74982
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	0,0000	2,3073	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3396	1,4257	0,6131	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,68575
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	1,9449	0,5768	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1702	0,0000	0,2869	0,0000	0,0000	0,1533	0,3088	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,44090
8292	Activités de conditionnement	0,0105	0,3119	0,0000	0,0464	0,0502	0,0238	0,0213	0,2308	0,0505	0,0147	0,0000	0,0993	0,1159	1,1099	0,0000	0,0000	0,0164	0,0145	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0929	0,0357	2,24453
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,0000	1,1127	0,0000	0,3721	0,4029	0,0848	0,0000	0,0515	0,0000	0,4728	0,0787	0,0000	0,1034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,67887
8414	Administration publique (tutelle) des activités	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9066	0,0000	0,0000	0,0000	0,9122	1,0639	0,0000	0,0000	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,97593

	économiques																										
8520	Enseignement primaire	0,7597	3,6052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0420	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,40689
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9066	6,8672	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,0932	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,86698
8552	Enseignement culturel	0,0540	0,2564	0,0000	0,2381	0,2579	0,1221	0,0000	0,0741	0,2595	0,0000	0,0000	0,1275	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0744	0,0000	0,0000	0,6230	0,0000	0,0000	0,0000	2,08697	
8553	Enseignement de la conduite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,5367	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0461	0,0000	0,0000	8,7608	0,0000	0,0000	0,0000	11,34367	
8559	Enseignements divers	0,4862	1,4767	0,0000	0,5358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0234	0,0000	0,0408	0,0000	0,0536	0,0000	0,0245	0,4447	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,08563	
8610	Activités hospitalières	0,0592	0,1579	0,0053	0,4637	0,0490	0,1820	0,0000	0,0812	0,0710	0,0575	0,2206	0,0155	0,0408	0,0048	0,0518	0,0376	0,0000	0,0023	0,0044	0,0000	0,0000	0,0036	0,0000	0,0000	1,50818	
8621	Activité des médecins généralistes	0,1005	0,0000	0,0000	0,0000	0,4795	0,2270	0,0000	0,0000	0,4825	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,6510	0,1267	0,0000	0,0000	0,0000	0,2701	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,33727	
8623	Pratique dentaire	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5802	0,0000	0,0000	0,6669	0,0000	0,6809	0,0000	0,0000	1,3396	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,3071	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,57479	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	26,8586	0,0000	26,85858	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,0167	0,1780	0,0540	0,1654	0,0796	0,0377	0,0000	0,0000	0,5005	0,0234	0,1398	0,0000	0,0459	0,1956	0,0841	0,3812	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,90188	
8692	Activités des ambulances	0,0620	0,6622	0,0000	0,2734	0,0000	0,1401	0,0000	0,0851	0,0745	0,0868	0,0000	0,0000	0,0000	0,1818	0,0000	0,1575	0,0965	0,0000	0,0000	0,1480	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,96798	
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales	0,0000	0,1001	0,2731	0,0930	0,0000	0,1908	0,1707	0,1158	0,1014	0,1182	0,7080	0,0000	0,2326	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1162	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,21995	
8891	Crèches et garderies d'enfants	0,0000	10,0144	0,0000	0,0930	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1014	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,20875	
9001	Arts du spectacle vivant	0,2481	0,5232	0,0000	0,0000	0,1316	0,0623	0,0000	0,3402	0,1324	0,0386	0,0000	0,0000	0,0759	0,0000	0,1390	0,2801	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,97143	
9004	Gestion de salles de spectacles	1,3506	0,1780	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8406	0,3147	0,0000	0,0000	0,0000	0,1892	0,3812	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,25438	
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	12,1554	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	12,15542	
9311	Gestion d'installations sportives	0,0000	0,9013	0,0000	0,0000	0,2267	0,0000	0,0000	0,0000	0,2281	0,2660	0,3982	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2954	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6450	2,96068	
9319	Autres activités liées au sport	0,1501	0,1780	0,0000	0,6615	0,1791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2102	0,3147	0,0000	0,0000	0,0000	0,1892	0,3812	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,26398	
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	0,0304	0,3245	0,0000	0,3014	0,0363	0,2747	0,0615	0,0417	0,0365	0,0426	0,0000	0,2869	0,0000	0,0000	0,0000	0,3088	0,0000	0,0000	0,0817	0,0000	0,0876	0,0000	0,0000	0,0000	1,91440	
9412	Activités des organisations professionnelles	0,0000	0,0000	0,0000	0,5358	0,2579	0,0000	0,0000	0,2964	0,2595	0,3026	0,4531	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5490	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,65428	
9491	Activités des organisations religieuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,4687	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	27,46871	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,7168	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1817	0,0000	0,0000	0,0000	8,7608	0,0000	0,0000	0,0000	11,65927	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,1501	0,0445	0,0000	0,1654	0,0000	0,0000	0,0000	0,8233	0,0450	0,0525	0,0000	0,0000	0,1034	0,1100	0,0000	0,3812	0,0000	0,2066	0,1009	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	2,18296	

9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0,0000	0,0641	0,0000	0,0595	0,2579	0,0000	0,0000	1,8525	0,2595	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6336	0,0000	0,1372	0,0000	0,0744	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,33870
9521	Réparation de produits électroniques grand public	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,3284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	15,32844
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	3,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,1724	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	10,21126
9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	0,0000	8,1116	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9122	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	9,02385
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	1,3506	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8525	1,6217	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	4,82478
9601	Blanchisserie teinturerie	0,0000	0,4006	0,2731	0,0000	0,0000	0,1908	0,1707	1,0420	0,0000	0,0000	0,7080	0,0000	0,0000	0,0000	0,1064	0,2144	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,10609
9602	Coiffure	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,8525	0,0000	0,0000	0,7080	0,0000	0,0000	0,0000	1,7032	0,0000	0,0000	0,0000	0,9077	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	5,17133
9605	Activités thermales et de thalassothérapie	0,0000	14,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	14,42068
9606	Bains et autres soins corporels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,1842	0,5606	0,0000	0,0000	1,1915	0,3474	0,5202	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	3,80375
9609	Autres services personnels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	1,4884	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	6,4869	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	7,97529

CODE	ACTIVITES	EL EULIMA	ELKHROUB	AIN FAKROUN	MSILA	SKIKDA	AIN MILLA	BIR ELATER	KHENCHELA	DJIDJEL	GUELMA	OUM ELBOUAGHI	ELBOUNI	CHELGHOUM LAID	AIN OUELMENE	AIN BEIDA	MILA	BARIKA	BOUSSAADA	TAHER	CHEREA	AIN TOUTA	SIDI AISSA	OUENZA
0111	Culture de céréales (à l'exception du riz)	0,0893	0,2942	0,0321	0,0437	0,0000	0,0897	0,0000	0,0136	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4374	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0113	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	0,0000	0,0000	0,5782	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4218	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0117	Culture de fourrages	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0118	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,9029	0,0971	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0121	Culture de la vigne	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0130	Pépinières	0,0000	0,5295	0,0000	0,0000	0,0000	0,1121	0,0000	0,0680	0,0000	0,0694	0,1040	0,1170	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0141	Élevage de bovins	0,0590	0,1243	0,0212	0,0000	0,0078	0,5329	0,0132	0,0359	0,0079	0,0000	0,0549	0,0155	0,0180	0,0000	0,0000	0,0000	0,0917	0,0000	0,0176	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0142	Élevage de chevaux et d'autres équidés	0,7447	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2553	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0144	Élevage d'ovins et de caprins	0,0000	0,0000	0,0000	0,1716	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0545	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7739	0,0000
0145	Élevage de volailles	0,1689	0,0368	0,0446	0,0769	0,0093	0,0487	0,0000	0,0000	0,0010	0,0048	0,2187	0,0325	0,0095	0,2527	0,0098	0,0022	0,0121	0,0190	0,0023	0,0000	0,0025	0,0476	0,0000
0149	Élevage d'autres animaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0515	0,0000	0,0000	0,0000	0,2565	0,2245	0,0655	0,0980	0,1103	0,0000	0,0000	0,0589	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1348	0,0000	0,0000
0161	Activités de soutien aux cultures	0,0293	0,0003	0,0038	0,2018	0,0031	0,0007	0,0480	0,0064	0,0032	0,0004	0,0000	0,6223	0,0517	0,0034	0,0015	0,0000	0,0073	0,0016	0,0071	0,0007	0,0034	0,0000	0,0040
0162	Activités de soutien à la production animale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0220	Exploitation forestière	0,0033	0,1941	0,0108	0,0147	0,3596	0,0170	0,0017	0,0733	0,0090	0,0748	0,0018	0,0493	0,0092	0,0024	0,0000	0,0763	0,0325	0,0103	0,0561	0,0020	0,0000	0,0018	0,0000
0311	Pêche en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8571	0,0000	0,0000	0,0000	0,0958	0,0000	0,0000	0,0471	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0321	Aquaculture en mer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0610	Extraction de pétrole brut	0,0000	0,0000	0,0000	0,3445	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6555	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0620	Extraction de gaz naturel	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0710	Extraction de minerais de fer	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000
0729	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0,0000	0,0000	0,2274	0,0000	0,0000	0,1588	0,1422	0,0000	0,0844	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3872	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
0811	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise	0,0000	0,0834	0,0000	0,3099	0,0839	0,0000	0,0089	0,0000	0,0053	0,0062	0,0092	0,0933	0,1090	0,0000	0,0055	0,0112	0,1709	0,0242	0,0000	0,0419	0,0127	0,0097	0,0149
0812	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	0,0004	0,0021	0,3236	0,0490	0,0048	0,0492	0,0225	0,0006	0,0000	0,0056	0,0084	0,0000	0,0441	0,0052	0,0454	0,0723	0,0249	0,1983	0,0000	0,0382	0,1038	0,0000	0,0015
0899	Autres activités extractives n.c.a.	0,0000	0,1249	0,0000	0,0073	0,0314	0,0000	0,0532	0,0000	0,0000	0,1474	0,0552	0,0155	0,1632	0,0193	0,0000	0,0000	0,0102	0,0815	0,0708	0,0000	0,0190	0,0000	0,2011
0910	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	0,0000	0,0020	0,0000	0,0000	0,9968	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0006	0,0006	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1011	Transformation et conservation de la viande de boucherie	0,0000	0,1510	0,0000	0,0789	0,0000	0,0180	0,0000	0,0109	0,0000	0,0111	0,2669	0,0188	0,3507	0,0233	0,0000	0,0000	0,0124	0,0000	0,0214	0,0190	0,0000	0,0176	0,0000
1013	Préparation de produits à base de viande	0,0332	0,6309	0,0000	0,0366	0,0000	0,0000	0,0000	0,0456	0,0000	0,0465	0,0697	0,0000	0,0916	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0458	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1020	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6642	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1033	Préparation de jus de fruits et légumes	0,0000	0,0000	0,1215	0,0000	0,0000	0,0000	0,0759	0,2059	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0584	0,0517	0,4037	0,0000	0,0000	0,0829	0,0000
1039	Transformation et conservation d'autres fruits et légumes	0,0603	0,0000	0,0000	0,0166	0,2877	0,0000	0,0000	0,0207	0,0181	0,0211	0,0000	0,1423	0,3737	0,0000	0,0190	0,0000	0,0000	0,0000	0,0405	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

1041	Fabrication d'huiles d'olives	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1042	Fabrication d'autres huiles et graisses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3077	0,0000	0,0457	0,0533	0,0797	0,0000	0,1048	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4089	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1043	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1051	Fabrication de lait liquide et autres produits frais	0,0582	0,0690	0,0075	0,0103	0,0028	0,0473	0,0000	0,1564	0,0251	0,0293	0,0439	0,3515	0,1026	0,0068	0,0029	0,0236	0,0036	0,0032	0,0063	0,0222	0,0067	0,0206	0,0000
1054	Fabrication de glaces et sorbets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1061	Travail des grains	0,0071	0,0000	0,0057	0,1954	0,0085	0,0000	0,2905	0,0608	0,0000	0,0099	0,0149	0,0377	0,1221	0,0208	0,0022	0,0045	0,0690	0,0098	0,0000	0,1058	0,0000	0,0353	0,0000
1071	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0,0061	0,2318	0,0088	0,0902	0,0290	0,0382	0,0342	0,0334	0,0520	0,0038	0,0354	0,0574	0,0168	0,0020	0,0546	0,0155	0,0000	0,0009	0,0018	0,0016	0,2807	0,0060	0,0000
1074	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	0,0535	0,0634	0,0000	0,0000	0,0160	0,0000	0,0000	0,0183	0,0000	0,0000	0,0280	0,1262	0,5894	0,0392	0,0000	0,0340	0,0000	0,0000	0,0000	0,0319	0,0000	0,0000	0,0000
1075	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	0,0467	0,4991	0,0000	0,0515	0,0000	0,0264	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0245	0,0276	0,2898	0,0000	0,0000	0,0000	0,0182	0,0161	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1081	Fabrication de sucre	0,0000	0,4586	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5414	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1082	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	0,0381	0,1018	0,0000	0,0000	0,0000	0,0215	0,0193	0,0523	0,0458	0,0134	0,0000	0,5625	0,0000	0,0000	0,0000	0,0969	0,0000	0,0000	0,0256	0,0228	0,0000	0,0000	0,0000
1083	Transformation du thé et du café	0,0041	0,0000	0,1196	0,2217	0,0049	0,0093	0,1329	0,0056	0,0197	0,0000	0,0086	0,0872	0,0453	0,0120	0,0466	0,0417	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2268	0,0139
1084	Fabrication de condiments et assaisonnements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7899	0,2101	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1085	Fabrication de plats préparés	0,0000	0,2903	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0839	0,0184	0,0000	0,5131	0,0361	0,0000	0,0000	0,0193	0,0389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1089	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	0,0662	0,3142	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0908	0,0000	0,0927	0,1388	0,0000	0,0000	0,1942	0,0000	0,0000	0,1030	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1091	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	0,0119	0,0000	0,0217	0,0074	0,0009	0,0067	0,0738	0,0010	0,0036	0,0010	0,2639	0,0000	0,0328	0,0087	0,0038	0,0019	0,0012	0,0092	0,0721	0,0284	0,0773	0,3702	0,0025
1103	Production de boissons rafraîchissantes	0,0288	0,0948	0,0103	0,0564	0,0153	0,0650	0,1617	0,0044	0,0038	0,1119	0,0000	0,1887	0,0793	0,0375	0,0040	0,0081	0,0000	0,0176	0,0344	0,0687	0,0092	0,0000	0,0000
1200	Fabrication de produits à base de tabac	0,0000	0,7845	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2155	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1310	Préparation de fibres textiles et filature	0,0509	0,0000	0,0000	0,0560	0,0607	0,0000	0,0000	0,0698	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1401	0,1491	0,0641	0,1292	0,0000	0,2801	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1320	Tissage	0,3916	0,0000	0,0000	0,0270	0,0000	0,0000	0,0000	0,1343	0,0294	0,0343	0,0000	0,2311	0,0674	0,0000	0,0309	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0541	0,0000
1341	Fabrication industrielle de tapis et moquettes	0,0000	0,2121	0,0000	0,7879	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1392	Fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement	0,1826	0,2166	0,0000	0,0000	0,2179	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3829	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1394	Fabrication de ficelles, cordes et filets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1396	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1399	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	0,0365	0,3893	0,0000	0,0402	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3443	0,0000	0,0000	0,0460	0,0000	0,0567	0,0000	0,0000	0,0870	0,0000	0,0000	0,0000
1414	Fabrication industrielle de vêtements de dessus	0,0163	0,0628	0,0000	0,0259	0,0008	0,0000	0,5285	0,1290	0,0635	0,0009	0,0014	0,0385	0,0018	0,0939	0,0132	0,0000	0,0010	0,0009	0,0000	0,0140	0,0075	0,0000	0,0000
1416	Fabrication de vêtements de dessous	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1419	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	0,0000	0,0000	0,0498	0,0170	0,0734	0,1391	0,0000	0,0000	0,0000	0,0215	0,1290	0,0000	0,1696	0,0451	0,3104	0,0000	0,0239	0,0212	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1431	Fabrication d'articles chaussants à mailles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1511	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	0,0000	0,0000	0,0000	0,0161	0,0000	0,0000	0,1180	0,0000	0,1576	0,0000	0,0306	0,0000	0,6429	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0348	0,0000	0,0000	0,0000
1512	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	0,0556	0,0000	0,7200	0,0613	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1631	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1521	Fabrication industrielle de chaussures	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2195	0,5954	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0748	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0374	0,0729	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
1610	Sciage et rabotage du bois	0,0569	0,0675	0,7361	0,0000	0,0679	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0717	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

1623	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	0,0803	0,4668	0,0477	0,0221	0,0396	0,0333	0,0075	0,0202	0,0964	0,0092	0,0215	0,0474	0,0553	0,0048	0,0083	0,0374	0,0000	0,0000	0,0000	0,0010	0,0000	0,0000	0,0014
1629	Fabrication industrielle d'objets divers en bois ; d'objets en liège, vannerie et sparterie	0,0000	0,0067	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0310	0,8220	0,0000	0,0000	0,0000	0,1403	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1711	Fabrication de pâte à papier	0,0000	0,0000	0,3267	0,4451	0,0000	0,2282	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1712	Fabrication de papier et de carton	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4643	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1721	Fabrication de papier et carton ondulés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1722	Fabrication de cartonnages	0,0000	0,0000	0,7196	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2804	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1724	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	0,0053	0,0566	0,0171	0,0234	0,0063	0,0000	0,0965	0,0654	0,0064	0,0000	0,0111	0,6128	0,0146	0,0621	0,0000	0,0000	0,0082	0,0000	0,0142	0,0000	0,0000	0,0000	
1729	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1811	Imprimerie de journaux	0,0328	0,4765	0,0000	0,0000	0,0098	0,0185	0,0000	0,0112	0,0098	0,1033	0,1547	0,0774	0,0226	0,0000	0,0000	0,0833	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
1812	Autre imprimerie (labeur)	0,0000	0,0412	0,0000	0,0000	0,1657	0,0000	0,0000	0,0476	0,0417	0,0000	0,0728	0,0819	0,0000	0,0000	0,0000	0,0882	0,0540	0,0000	0,0000	0,0000	0,1001	0,3068	
1814	Reliure et activités connexes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2013	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	0,0000	0,1223	0,0000	0,0000	0,0000	0,5243	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2841	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0693	0,0000	0,0000	0,0000	
2014	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1891	0,0000	0,0000	0,0000	0,1903	0,0000	0,0000	0,3741	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2465	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2015	Fabrication de produits azotés et d'engrais	0,0000	0,1365	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2716	0,3171	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2747	0,0000	0,0000	0,0000	
2016	Fabrication de matières plastiques de base	0,1135	0,1347	0,0000	0,0556	0,1355	0,0000	0,0000	0,0173	0,0151	0,0000	0,0265	0,1191	0,0000	0,3329	0,0000	0,0000	0,0196	0,0000	0,0000	0,0301	0,0000	0,0000	
2020	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	0,0000	0,1991	0,0000	0,0000	0,8009	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2030	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics	0,5989	0,0059	0,0160	0,0873	0,0059	0,0000	0,0000	0,0068	0,0059	0,0069	0,0000	0,1869	0,0545	0,0000	0,0250	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2041	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	0,0364	0,0108	0,0295	0,0100	0,0435	0,0206	0,0184	0,0000	0,2734	0,0510	0,0000	0,0215	0,0000	0,4274	0,0000	0,0231	0,0000	0,0125	0,0000	0,0217	0,0000	0,0000	
2042	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	0,0573	0,4246	0,0000	0,1420	0,0000	0,1294	0,0290	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1578	0,0420	0,0181	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2059	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	0,0731	0,3470	0,0000	0,0000	0,0000	0,1652	0,1479	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0922	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1745	0,0000	0,0000	0,0000	
2120	Fabrication de préparations pharmaceutiques	0,0174	0,7432	0,0000	0,0192	0,0000	0,0885	0,0000	0,0060	0,0052	0,0061	0,0000	0,0411	0,0000	0,0000	0,0055	0,0111	0,0068	0,0000	0,0117	0,0000	0,0000	0,0384	
2211	Fabrication et rechapage de pneumatiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2219	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	0,0718	0,7661	0,0000	0,0000	0,0000	0,1621	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2221	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	0,8644	0,0006	0,0000	0,0194	0,0000	0,0277	0,0010	0,0007	0,0000	0,0000	0,0041	0,0046	0,0014	0,0704	0,0006	0,0000	0,0030	0,0007	0,0000	0,0000	0,0014	0,0000	
2222	Fabrication d'emballages en matières plastiques	0,0228	0,0271	0,0000	0,0252	0,0273	0,0129	0,1040	0,0313	0,0000	0,0720	0,0120	0,2157	0,3934	0,0000	0,0072	0,0000	0,0355	0,0000	0,0000	0,0136	0,0000	0,0000	
2223	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	0,5442	0,0404	0,0000	0,0000	0,0406	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3749	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2229	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	0,3225	0,0756	0,0000	0,0702	0,0048	0,0810	0,0322	0,0874	0,0430	0,0223	0,0751	0,0000	0,0000	0,1051	0,0050	0,0000	0,0062	0,0055	0,0000	0,0095	0,0459	0,0088	
2312	Façonnage et transformation du verre plat	0,0533	0,0000	0,0000	0,2351	0,2546	0,1205	0,0000	0,0731	0,0640	0,0000	0,0000	0,1259	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0734	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2313	Fabrication de verre creux	0,0741	0,0000	0,0000	0,0000	0,0884	0,1674	0,0000	0,4064	0,0889	0,0000	0,0000	0,1748	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2320	Fabrication de produits réfractaires	0,2884	0,0000	0,0000	0,0795	0,0861	0,1630	0,0000	0,0989	0,0000	0,1010	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1832	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2332	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	0,0130	0,0154	0,0420	0,1287	0,0000	0,0000	0,0262	0,0000	0,0000	0,0727	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1318	0,3228	0,0715	0,0349	0,0310	0,0374	0,0287	0,0441	
2341	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	0,4217	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5783	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

2343	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	0,9724	0,0000	0,0000	0,0132	0,0143	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2345	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2351	Fabrication de ciment	0,4574	0,5426	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2352	Fabrication de chaux et plâtre	0,2328	0,2762	0,0000	0,0000	0,0000	0,1315	0,0000	0,0000	0,0000	0,0815	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0802	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1977
2361	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	0,0093	0,1947	0,0433	0,2563	0,0360	0,0076	0,0271	0,0413	0,0362	0,0188	0,0031	0,1722	0,0369	0,0175	0,0075	0,0085	0,0370	0,0251	0,0160	0,0000	0,0043	0,0000	0,0013
2363	Fabrication de béton prêt à l'emploi	0,0134	0,0634	0,0000	0,0147	0,0159	0,1207	0,2431	0,0733	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1472	0,1566	0,0674	0,0000	0,0208	0,0184	0,0000	0,0000	0,0000	0,0453	
2370	Taille, façonnage et finissage de pierres	0,2141	0,4516	0,0000	0,0262	0,0000	0,0538	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0562	0,0000	0,0000	0,0300	0,0000	0,0370	0,1311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2410	Sidérurgie	0,3995	0,0296	0,0000	0,1101	0,0000	0,2257	0,0505	0,0000	0,0000	0,0000	0,0524	0,0589	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0388	0,0344	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2420	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier	0,2663	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7337	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2431	Étirage à froid de barres	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1407	0,2664	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2472	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1834	0,1623	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2432	Laminage à froid de feuillards	0,4729	0,0000	0,1700	0,0145	0,0000	0,0297	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0275	0,1240	0,1448	0,0000	0,0166	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2442	Métallurgie de l'aluminium	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3324	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6676	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2443	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	0,0582	0,2760	0,0000	0,2564	0,0000	0,1314	0,1177	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1603	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2445	Métallurgie des autres métaux non ferreux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2452	Fonderie d'acier	0,0000	0,3237	0,0000	0,3007	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3757	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2453	Fonderie de métaux légers	0,1134	0,1345	0,3669	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3851	
2511	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	0,1026	0,0304	0,0000	0,4521	0,0306	0,0579	0,0000	0,0088	0,0077	0,0090	0,0538	0,1362	0,0177	0,0752	0,0081	0,0000	0,0100	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2512	Fabrication de portes et fenêtres en métal	0,0550	0,6683	0,0000	0,0606	0,0657	0,0000	0,0000	0,0030	0,0238	0,0031	0,0046	0,0052	0,0970	0,0000	0,0000	0,0000	0,0137	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2521	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2529	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2530	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1230	0,2329	0,0000	0,0000	0,1238	0,0000	0,0000	0,2433	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2771	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2550	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres	0,0268	0,0000	0,0000	0,0074	0,0080	0,1362	0,0135	0,2296	0,0322	0,0000	0,0000	0,0000	0,0185	0,4909	0,0084	0,0000	0,0104	0,0000	0,0180	0,0000	0,0000	0,0000	
2561	Traitement et revêtement des métaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8284	0,0000	0,0000	0,0000	0,0521	0,0000	0,0000	0,0000	0,1195	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2562	Usinage	0,0431	0,2046	0,0000	0,0475	0,1157	0,0000	0,0218	0,3695	0,0000	0,0000	0,0226	0,0000	0,1188	0,0000	0,0000	0,0274	0,0000	0,0290	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2571	Fabrication de coutellerie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4862	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5138	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2572	Fabrication de serrures et de ferrures	0,3463	0,0084	0,0000	0,0000	0,0000	0,0160	0,0000	0,0000	0,0000	0,0891	0,0148	0,0000	0,4868	0,0207	0,0000	0,0180	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2573	Fabrication d'outillage à main	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2574	Fabrication d'outillage mécanique	0,0841	0,3989	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2316	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2855	
2592	Fabrication d'emballages métalliques légers	0,0000	0,6678	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3322	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2593	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5332	0,4668	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
2594	Fabrication de vis et de boulons	0,0000	0,0233	0,0635	0,0216	0,0000	0,1774	0,0000	0,0000	0,0236	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0576	0,0000	0,0499	0,0305	0,0000	0,0000	0,0000	0,5093	0,0434	

2599	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,4786	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5214	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2611	Fabrication de composants électroniques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2630	Fabrication d'équipements de communication	0,0000	0,0000	0,0000	0,2435	0,0000	0,0000	0,4470	0,0000	0,0000	0,3095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2640	Fabrication de produits électroniques grand public	0,2779	0,0000	0,0000	0,0191	0,0000	0,1570	0,1405	0,0238	0,0000	0,0000	0,0364	0,1640	0,0479	0,0509	0,0000	0,0441	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0384	0,0000
2651	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	0,5177	0,1535	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3288	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2660	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	0,0141	0,8178	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0285	0,0000	0,0000	0,0000	0,0295	0,0332	0,0000	0,0412	0,0000	0,0357	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2670	Fabrication de matériels optique et photographique	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2711	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4985	0,0000	0,0000	0,0000	0,5015	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2712	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	0,1333	0,0395	0,0000	0,1469	0,3580	0,0753	0,0000	0,0000	0,0000	0,0467	0,0000	0,0787	0,0000	0,0000	0,0420	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0796	0,0000	0,0000
2720	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	0,0232	0,0000	0,0000	0,0256	0,0000	0,8401	0,0470	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0640	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2731	Fabrication de câbles de fibres optiques	0,3229	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6771	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2732	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	0,4839	0,0000	0,0000	0,2370	0,0000	0,1215	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1576	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2740	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	0,1865	0,3934	0,0000	0,0914	0,0000	0,0468	0,1677	0,0284	0,0249	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0608	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2751	Fabrication d'appareils électroménagers	0,1303	0,0076	0,0052	0,0018	0,0000	0,0145	0,8333	0,0000	0,0000	0,0000	0,0034	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0038	0,0000	0,0000	0,0000
2790	Fabrication d'autres matériels électriques	0,2824	0,0837	0,0000	0,0194	0,0211	0,0399	0,0000	0,0242	0,0848	0,0247	0,0370	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1793	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2035	0,0000	0,0000
2811	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	0,0000	0,2693	0,0459	0,0156	0,2709	0,0321	0,0287	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3014	0,0000	0,0000	0,0000	0,0360	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2812	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	0,0000	0,5763	0,0000	0,1338	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2899	0,0000	0,0000	0,0000
2814	Fabrication d'autres articles de robinetterie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2231	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2618	0,0000	0,0000	0,5151	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2821	Fabrication de fours et brûleurs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2822	Fabrication de matériel de levage et de manutention	0,1057	0,5017	0,0000	0,0291	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2495	0,0728	0,0000	0,0000	0,0000	0,0411	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2823	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)	0,4757	0,0000	0,0000	0,5243	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2825	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	0,5980	0,0000	0,0000	0,0732	0,0000	0,1502	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1786	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2829	Fabrication de machines diverses d'usage général	0,0000	0,2958	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0855	0,0748	0,0873	0,0000	0,1471	0,1717	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1377	0,0000
2830	Fabrication de machines agricoles et forestières	0,0585	0,6248	0,0000	0,0645	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1612	0,0000	0,0000	0,0000	0,0910	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2841	Fabrication de machines de formage des métaux	0,0000	0,2441	0,0000	0,2267	0,0000	0,0000	0,0000	0,2822	0,2470	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2892	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	0,0000	0,4985	0,0000	0,0000	0,5015	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2893	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	0,1163	0,1380	0,0000	0,0000	0,1388	0,0000	0,0000	0,0000	0,1397	0,0000	0,0000	0,0000	0,3205	0,0000	0,1467	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2920	Fabrication de carrosseries et remorques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
2932	Fabrication d'autres équipements automobiles	0,0128	0,0000	0,0000	0,0566	0,0000	0,7259	0,0260	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1416	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0370	0,0000	0,0000
3011	Construction de navires et de structures flottantes	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3372	0,0000	0,0000	0,6628	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3020	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1764	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8236	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

	roulant																								
3030	Construction aéronautique et spatiale	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3091	Fabrication de motocycles	0,0000	0,0000	0,0000	0,8763	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1237	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3101	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	0,2833	0,4575	0,0000	0,0347	0,0000	0,0178	0,0000	0,0432	0,0000	0,0000	0,0165	0,0743	0,0217	0,0000	0,0099	0,0200	0,0000	0,0000	0,0212	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3103	Fabrication de sommiers et matelas	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	0,0000	0,4854	0,0000	0,0000	0,0000	0,2311	0,0000	0,1403	0,0000	0,1432	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3240	Fabrication de jeux et jouets	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3187	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6813	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3250	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	0,0257	0,6170	0,0208	0,0000	0,0077	0,0145	0,0000	0,0088	0,0000	0,0090	0,0000	0,0606	0,0000	0,0000	0,2024	0,0163	0,0000	0,0000	0,0173	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3291	Fabrication d'articles de broserie	0,0000	0,6181	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3819	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3299	Autres activités manufacturières n.c.a.	0,0000	0,8648	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0611	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0741	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3311	Réparation d'ouvrages en métaux	0,4626	0,1372	0,0000	0,0000	0,0000	0,2613	0,0000	0,0000	0,1389	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3313	Réparation de matériels électroniques et optiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3317	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport	0,0000	0,0846	0,0000	0,0786	0,0213	0,0403	0,0000	0,0245	0,0000	0,0000	0,0374	0,0421	0,0000	0,0000	0,0000	0,4077	0,0000	0,2210	0,0000	0,0426	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3511	Production et transport d'électricité	0,3946	0,1170	0,0000	0,0000	0,1177	0,0000	0,0000	0,1353	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2354	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3520	Production et de combustibles gazeux ; distribution et commerce de combustibles gazeux par conduites	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4619	0,0000	0,2803	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2578	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3530	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4985	0,0000	0,0000	0,0000	0,5015	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3600	Captage, traitement et distribution d'eau	0,0000	0,0000	0,5222	0,0000	0,0856	0,0000	0,0000	0,0984	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1822	0,1116	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3811	Collecte des déchets non dangereux	0,0000	0,2064	0,0000	0,0213	0,0000	0,3932	0,0000	0,0000	0,0232	0,0271	0,0405	0,1825	0,0000	0,0567	0,0000	0,0491	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3831	Démantèlement d'épaves	0,0000	0,0178	0,0484	0,0165	0,0000	0,0000	0,7567	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0412	0,0439	0,0755	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
3832	Récupération de déchets triés	0,0775	0,0230	0,0000	0,0214	0,0000	0,0000	0,0000	0,2392	0,0233	0,0271	0,0406	0,4117	0,0000	0,0568	0,0000	0,0492	0,0301	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4110	Promotion immobilière	0,0783	0,1570	0,0025	0,0365	0,2103	0,0358	0,0004	0,0024	0,0150	0,1579	0,1051	0,1668	0,0135	0,0023	0,0040	0,0000	0,0000	0,0067	0,0047	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0007
4120	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	0,0574	0,3089	0,0001	0,1046	0,1953	0,0224	0,0165	0,0561	0,0314	0,0339	0,0107	0,0264	0,0493	0,0064	0,0089	0,0337	0,0073	0,0083	0,0138	0,0033	0,0023	0,0003	0,0003	0,0027
4211	Construction de routes et autoroutes	0,0108	0,1150	0,0000	0,1069	0,0514	0,0000	0,0000	0,2364	0,0000	0,1358	0,0904	0,0254	0,1187	0,0316	0,0136	0,0274	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0366
4212	Construction de voies ferrées de surface et souterraines	0,0923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4434	0,0000	0,1936	0,0000	0,0000	0,2707	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4213	Construction de ponts et tunnels	0,0174	0,2175	0,0000	0,1722	0,0829	0,0883	0,0000	0,0536	0,0326	0,0137	0,0364	0,0922	0,0120	0,0032	0,0123	0,0992	0,0270	0,0373	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0024	0,0000
4221	Construction de réseaux pour fluides	0,0606	0,6475	0,0000	0,0668	0,0181	0,0000	0,0000	0,0000	0,0728	0,0000	0,0000	0,0358	0,0000	0,0000	0,0191	0,0385	0,0000	0,0000	0,0408	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4291	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	0,0150	0,0712	0,0000	0,2646	0,0716	0,1356	0,0304	0,0000	0,2883	0,0210	0,0000	0,0000	0,0413	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0207	0,0403	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4299	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	0,0769	0,1622	0,0000	0,0670	0,1133	0,0193	0,0173	0,1302	0,0559	0,0332	0,0717	0,0807	0,0105	0,0111	0,0048	0,0868	0,0236	0,0013	0,0230	0,0000	0,0027	0,0084	0,0000	0,0000
4311	Travaux de démolition	0,0000	0,0826	0,0000	0,0000	0,0831	0,0000	0,0000	0,3821	0,0836	0,0000	0,0000	0,1644	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1083	0,0959	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4312	Travaux de préparation des sites	0,0792	0,0297	0,0000	0,0123	0,1628	0,0028	0,0006	0,2054	0,0836	0,1109	0,0104	0,0007	0,0077	0,0444	0,0004	0,0503	0,0043	0,0107	0,0532	0,1248	0,0009	0,0007	0,0042	0,0000
4321	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	0,0141	0,2173	0,0000	0,0623	0,3265	0,0013	0,0103	0,1117	0,1147	0,0032	0,0107	0,0000	0,0062	0,0149	0,0064	0,0359	0,0000	0,0008	0,0547	0,0054	0,0016	0,0000	0,0019	0,0000
4322	Travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux	0,0000	0,5916	0,0000	0,1374	0,0093	0,0000	0,0000	0,0107	0,0000	0,0109	0,0000	0,0736	0,0859	0,0228	0,0393	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0186	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4323	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de	0,0000	0,6485	0,0000	0,0377	0,0917	0,0193	0,0173	0,0000	0,0103	0,0000	0,0716	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0118	0,0919	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

	climatisation																							
4324	Travaux d'isolation	0,1114	0,0000	0,0000	0,1228	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1560	0,0000	0,0000	0,0000	0,3267	0,0000	0,2831	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4329	Autres travaux d'installation n.c.a.	0,3661	0,1563	0,0000	0,0645	0,0699	0,0331	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0307	0,1382	0,0403	0,0429	0,0185	0,0000	0,0000	0,0000	0,0394	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4332	Travaux de menuiserie	0,2791	0,0000	0,0000	0,0192	0,1874	0,0000	0,0000	0,0957	0,0209	0,0000	0,0000	0,0412	0,1923	0,0000	0,0220	0,0443	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0385	0,0593	
4333	Travaux de revêtement des sols et des murs	0,4574	0,5426	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4335	Travaux de peinture	0,0339	0,0100	0,0000	0,1492	0,0101	0,0191	0,0171	0,1045	0,3658	0,0474	0,0000	0,0000	0,0233	0,0993	0,0427	0,0215	0,0132	0,0000	0,0228	0,0202	0,0000	0,0000	0,0000
4339	Autres travaux de finition	0,0000	0,0000	0,0000	0,1147	0,4969	0,0000	0,0000	0,1428	0,0000	0,0000	0,0000	0,2457	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4511	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	0,0551	0,1161	0,0049	0,0826	0,0073	0,1244	0,0031	0,1699	0,1836	0,0021	0,0128	0,0325	0,0042	0,0000	0,0945	0,0350	0,0381	0,0337	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4520	Entretien et réparation de véhicules automobiles	0,0018	0,0188	0,0513	0,0000	0,0336	0,1433	0,0036	0,0024	0,0085	0,0025	0,0332	0,2660	0,0049	0,3305	0,0555	0,0179	0,0000	0,0024	0,0189	0,0000	0,0051	0,0000	0,0000
4531	Commerce de gros d'équipements automobiles	0,0447	0,0011	0,0000	0,0000	0,0000	0,9086	0,0166	0,0000	0,0011	0,0000	0,0019	0,0022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0093	0,0014	0,0013	0,0098	0,0022	0,0000	0,0000	0,0000
4532	Commerce de détail d'équipements automobiles	0,0072	0,0138	0,2838	0,0010	0,0009	0,6646	0,0172	0,0013	0,0002	0,0003	0,0003	0,0000	0,0041	0,0016	0,0007	0,0003	0,0019	0,0003	0,0004	0,0001	0,0000	0,0000	0,0000
4541	Commerce de motos	0,8383	0,0398	0,0000	0,0000	0,0000	0,0758	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0462	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4542	Réparation de motos	0,2710	0,0129	0,0000	0,1075	0,0129	0,0980	0,0219	0,0595	0,0000	0,0152	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2697	0,0149	0,1166	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4611	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis	0,0940	0,4459	0,0000	0,1036	0,1121	0,0000	0,0000	0,0000	0,1128	0,1316	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4619	Intermédiaires du commerce en produits divers	0,0000	0,0955	0,0000	0,0000	0,3842	0,0000	0,0000	0,1104	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2320	0,1779	0,0000	
4621	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	0,3978	0,0385	0,0000	0,0805	0,0388	0,0734	0,0164	0,0000	0,0097	0,0114	0,0000	0,0192	0,0224	0,0238	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1964	0,0000	0,0000	0,0718	0,0000
4622	Commerce de gros de fleurs et plantes	0,0000	0,0000	0,0000	0,4801	0,5199	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4623	Commerce de gros d'animaux vivants	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4624	Commerce de gros de cuirs et peaux	0,3388	0,0000	0,5593	0,0076	0,0000	0,0156	0,0559	0,0000	0,0083	0,0000	0,0145	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4631	Commerce de gros de fruits et légumes	0,0323	0,0862	0,0261	0,0089	0,0385	0,0730	0,1469	0,0111	0,0388	0,0000	0,0169	0,1714	0,2001	0,0947	0,0102	0,0000	0,0000	0,0000	0,0217	0,0000	0,0233	0,0000	0,0000
4632	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande	0,2545	0,0000	0,0000	0,0000	0,0337	0,0639	0,0000	0,0000	0,0000	0,0396	0,2372	0,0000	0,0779	0,0000	0,0357	0,0000	0,1759	0,0000	0,0000	0,0000	0,0815	0,0000	0,0000
4633	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	0,0085	0,2531	0,0000	0,0094	0,0407	0,0771	0,0000	0,2927	0,0102	0,0120	0,0000	0,0000	0,0235	0,0000	0,1722	0,0000	0,0133	0,0118	0,0000	0,0000	0,0000	0,0754	0,0000
4634	Commerce de gros de boissons	0,0015	0,0225	0,8474	0,0209	0,0116	0,0035	0,0000	0,0191	0,0116	0,0022	0,0073	0,0082	0,0267	0,0045	0,0000	0,0000	0,0006	0,0048	0,0010	0,0000	0,0011	0,0000	0,0053
4635	Commerce de gros de produits à base de tabac	0,0000	0,1318	0,0000	0,0000	0,0000	0,7686	0,0000	0,0095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0088	0,0705	0,0108	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4636	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie de café, thé, cacao et épices	0,0015	0,0288	0,0441	0,0418	0,0163	0,0548	0,0000	0,0333	0,2202	0,0191	0,1558	0,0000	0,1504	0,0400	0,0937	0,0154	0,0094	0,0083	0,0041	0,0579	0,0000	0,0000	0,0051
4637	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0662	0,6452	0,0000	0,0000	0,0000	0,2885	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4638	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires	0,0287	0,0796	0,0260	0,0246	0,0573	0,0271	0,0580	0,0165	0,0631	0,0402	0,0169	0,0459	0,1324	0,2797	0,0080	0,0252	0,0154	0,0308	0,0096	0,0038	0,0072	0,0009	0,0030
4639	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4641	Commerce de gros de textiles	0,6197	0,0162	0,3145	0,0113	0,0007	0,0012	0,0224	0,0001	0,0000	0,0031	0,0001	0,0000	0,0027	0,0075	0,0000	0,0000	0,0001	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0003	0,0000
4642	Commerce de gros d'habillement et de chaussures	0,4161	0,0020	0,0450	0,0049	0,0000	0,0089	0,5083	0,0009	0,0001	0,0009	0,0007	0,0001	0,0009	0,0090	0,0006	0,0006	0,0005	0,0001	0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0000
4643	Commerce de gros d'appareils électroménagers	0,2586	0,1153	0,0557	0,0961	0,0206	0,0000	0,3402	0,0059	0,0052	0,0094	0,0141	0,0025	0,0067	0,0032	0,0014	0,0109	0,0004	0,0004	0,0463	0,0058	0,0008	0,0006	0,0000

ANNEXE 07 : CENTRALITÉ RELATIVE

4644	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	0,6195	0,0459	0,0139	0,0190	0,0051	0,0389	0,0087	0,0531	0,0000	0,0241	0,0000	0,0102	0,0474	0,0126	0,0000	0,0109	0,0000	0,0000	0,0116	0,0411	0,0000	0,0380	0,0000
4645	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté	0,0019	0,6399	0,0242	0,0329	0,0557	0,0169	0,0604	0,0026	0,0202	0,0235	0,0000	0,0396	0,0463	0,0219	0,0094	0,0047	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4646	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	0,0703	0,5055	0,0013	0,1569	0,0210	0,0529	0,0000	0,0143	0,0245	0,0328	0,0264	0,0061	0,0140	0,0012	0,0064	0,0447	0,0006	0,0070	0,0070	0,0000	0,0012	0,0057	0,0000
4647	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage	0,6468	0,0325	0,2607	0,0025	0,0107	0,0013	0,0045	0,0031	0,0027	0,0031	0,0000	0,0053	0,0015	0,0066	0,0113	0,0014	0,0000	0,0008	0,0000	0,0053	0,0000	0,0000	0,0000
4649	Commerce de gros d'autres biens domestiques	0,6805	0,0358	0,2052	0,0366	0,0008	0,0007	0,0258	0,0026	0,0033	0,0004	0,0025	0,0007	0,0002	0,0009	0,0001	0,0031	0,0001	0,0004	0,0000	0,0002	0,0002	0,0000	0,0000
4651	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	0,7022	0,0926	0,0000	0,0860	0,0103	0,0196	0,0175	0,0000	0,0000	0,0121	0,0000	0,0000	0,0000	0,0254	0,0109	0,0000	0,0000	0,0000	0,0233	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4652	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	0,9831	0,0052	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0117	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4661	Commerce de gros de matériel agricole	0,8593	0,0100	0,0025	0,0064	0,0005	0,0529	0,0138	0,0033	0,0001	0,0008	0,0013	0,0011	0,0037	0,0376	0,0001	0,0004	0,0021	0,0025	0,0006	0,0006	0,0004	0,0000	0,0000
4663	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil	0,1726	0,0512	0,0969	0,0119	0,0229	0,4577	0,0024	0,0148	0,0090	0,0004	0,0057	0,0255	0,0206	0,0035	0,0034	0,0122	0,0671	0,0004	0,0072	0,0029	0,0000	0,0026	0,0092
4664	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	0,0281	0,0063	0,8643	0,0051	0,0000	0,0010	0,0850	0,0001	0,0000	0,0001	0,0003	0,0000	0,0001	0,0095	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4665	Commerce de gros de mobilier, d'autres machines et équipements de bureau	0,3686	0,3348	0,0186	0,0254	0,0430	0,0813	0,0117	0,0178	0,0000	0,0081	0,0483	0,0034	0,0159	0,0042	0,0000	0,0000	0,0022	0,0079	0,0039	0,0000	0,0000	0,0000	0,0049
4666	Commerce de gros d'autres matériels électriques	0,1605	0,0323	0,0018	0,6663	0,0027	0,0113	0,0011	0,0069	0,0107	0,0031	0,0012	0,0013	0,0551	0,0016	0,0028	0,0226	0,0035	0,0031	0,0060	0,0000	0,0064	0,0000	0,0000
4669	Commerce de gros d'autres machines et équipements	0,7937	0,0403	0,0008	0,0166	0,0119	0,0261	0,0687	0,0029	0,0011	0,0030	0,0079	0,0022	0,0059	0,0085	0,0003	0,0006	0,0045	0,0003	0,0006	0,0023	0,0015	0,0000	0,0002
4671	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes	0,0044	0,0006	0,7276	0,0001	0,0000	0,2311	0,0000	0,0002	0,0000	0,0002	0,0207	0,0000	0,0003	0,0057	0,0006	0,0000	0,0068	0,0000	0,0000	0,0000	0,0014	0,0003	0,0000
4672	Commerce de gros de minerais et métaux	0,1683	0,0263	0,7166	0,0040	0,0043	0,0211	0,0448	0,0027	0,0007	0,0002	0,0041	0,0024	0,0007	0,0023	0,0007	0,0000	0,0001	0,0000	0,0000	0,0000	0,0002	0,0000	0,0002
4673	Commerce de gros de bois et de produits dérivés	0,7060	0,0523	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0223	0,0151	0,0530	0,0154	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0172	0,0000	0,1186	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4674	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	0,2967	0,0511	0,0196	0,3589	0,0128	0,0243	0,0000	0,0332	0,0396	0,0151	0,0226	0,0572	0,0074	0,0079	0,0008	0,0017	0,0042	0,0232	0,0000	0,0016	0,0000	0,0015	0,0206
4675	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage	0,8894	0,0284	0,0008	0,0129	0,0026	0,0049	0,0077	0,0013	0,0072	0,0054	0,0000	0,0006	0,0105	0,0112	0,0000	0,0006	0,0134	0,0000	0,0026	0,0000	0,0007	0,0000	0,0000
4676	Commerce de gros de produits chimiques	0,2935	0,2878	0,0000	0,2673	0,0116	0,0219	0,0000	0,0000	0,0117	0,0136	0,0051	0,0057	0,0267	0,0071	0,0122	0,0062	0,0038	0,0134	0,0000	0,0000	0,0070	0,0054	0,0000
4677	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	0,2164	0,2567	0,1120	0,0000	0,0930	0,0782	0,0700	0,0119	0,0000	0,0121	0,0181	0,0000	0,0000	0,1015	0,0109	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0191	0,0000
4678	Commerce de gros de déchets et débris	0,0512	0,0000	0,0000	0,0564	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1208	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6341	0,1376	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4690	Commerce de gros non spécialisé	0,0136	0,0646	0,0441	0,0150	0,2599	0,0308	0,1102	0,1681	0,0654	0,0191	0,0000	0,1285	0,0000	0,0000	0,0000	0,0346	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0462
4712	Commerce de détail en magasin non spécialisé d'alimentation générale	0,0042	0,0801	0,0137	0,0047	0,1259	0,0382	0,0000	0,0926	0,0456	0,0000	0,0354	0,0399	0,1047	0,0124	0,0053	0,3860	0,0000	0,0000	0,0113	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4713	Superettes	0,0000	0,5531	0,0000	0,0571	0,0618	0,0000	0,0000	0,0710	0,0622	0,0725	0,0000	0,1223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4714	Supermarchés	0,0221	0,0055	0,9404	0,0018	0,0011	0,0014	0,0086	0,0001	0,0000	0,0000	0,0039	0,0001	0,0000	0,0003	0,0124	0,0000	0,0001	0,0003	0,0000	0,0015	0,0000	0,0000	0,0003
4719	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé	0,0039	0,1668	0,0126	0,0043	0,2283	0,0000	0,2843	0,0214	0,0188	0,0492	0,0082	0,0000	0,1721	0,0000	0,0000	0,0099	0,0061	0,0054	0,0000	0,0000	0,0000	0,0086	0,0000
4721	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé	0,0000	0,0995	0,0000	0,0000	0,9005	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4722	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé	0,1105	0,1311	0,0000	0,0000	0,0000	0,0624	0,0000	0,3410	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2807	0,0000	0,0000	0,0743	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4724	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé	0,0000	0,3644	0,1104	0,0000	0,0407	0,0771	0,1553	0,1873	0,0102	0,0000	0,0000	0,0201	0,0235	0,0000	0,0108	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

4726	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4729	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	0,0217	0,0258	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7453	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0637	0,1096	0,0000	0,0338	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4730	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	0,0480	0,0091	0,0248	0,0190	0,0092	0,1085	0,1903	0,2633	0,0023	0,0108	0,0161	0,0408	0,1322	0,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0026	0,0052	0,0412	0,0498	0,0042	0,0000
4741	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé	0,0158	0,1688	0,0000	0,0000	0,3018	0,0000	0,0000	0,0217	0,0190	0,0221	0,0331	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1606	0,0000	0,0871	0,1700	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4743	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé	0,0110	0,0520	0,0000	0,0000	0,0131	0,8918	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0321	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4751	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé	0,1099	0,1304	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1320	0,1539	0,0000	0,0000	0,3028	0,0000	0,0000	0,0000	0,1710	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4752	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé	0,2252	0,1993	0,0000	0,0021	0,1799	0,0011	0,0009	0,0408	0,1095	0,0007	0,0039	0,0176	0,0461	0,0055	0,0053	0,0189	0,1042	0,0026	0,0313	0,0000	0,0054	0,0000	0,0000
4754	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé	0,0054	0,0572	0,0000	0,0059	0,0256	0,0121	0,0000	0,7348	0,0064	0,1200	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0144	0,0000	0,0000	0,0000	0,0182	0,0000
4759	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé	0,0785	0,4712	0,0000	0,0054	0,0234	0,0000	0,0099	0,0000	0,0530	0,0618	0,0411	0,0000	0,0000	0,0575	0,0000	0,0498	0,0686	0,0270	0,0527	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,4664	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5336	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6059	0,0000	0,0000	0,1114	0,0000	0,0284	0,1703	0,0000	0,0560	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0280	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4771	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	0,5348	0,0397	0,0000	0,0092	0,2493	0,0000	0,0000	0,1032	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0130	0,0000	0,0225	0,0000	0,0000	0,0000	0,0284
4772	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé	0,4757	0,0000	0,0000	0,5243	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4773	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0,0000	0,1068	0,0000	0,0000	0,6712	0,0000	0,0000	0,0309	0,0000	0,0315	0,0472	0,0531	0,0000	0,0000	0,0284	0,0000	0,0000	0,0310	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4774	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	0,0000	0,4921	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2788	0,0000	0,0000	0,2291	0,0000
4775	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé	0,0000	0,6513	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3487	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4776	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0565	0,0845	0,0000	0,4443	0,0000	0,0000	0,0000	0,2508	0,0555	0,1084	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4777	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2476	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2601	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4923	0,0000	0,0000	0,0000
4778	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé	0,0900	0,4271	0,0899	0,0196	0,1074	0,0025	0,0022	0,0381	0,0213	0,0560	0,0839	0,0026	0,0490	0,0000	0,0014	0,0000	0,0000	0,0000	0,0030	0,0027	0,0032	0,0000	0,0000
4779	Commerces de détail de fripes et d'autres biens d'occasion en magasin	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4799	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4910	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4931	Transports urbains et suburbains de voyageurs	0,0750	0,2091	0,0000	0,0132	0,0195	0,0188	0,0007	0,0658	0,0484	0,2688	0,0447	0,0952	0,0230	0,0039	0,0017	0,1024	0,0000	0,0000	0,0036	0,0032	0,0000	0,0029	0,0000
4932	Transports de voyageurs par taxis	0,0000	0,5368	0,0000	0,0124	0,0135	0,0028	0,0228	0,3369	0,0000	0,0000	0,0105	0,0000	0,0000	0,0000	0,0063	0,0000	0,0175	0,0017	0,0034	0,0000	0,0325	0,0028	0,0000

4933	Transports routiers réguliers de voyageurs	0,0433	0,0513	0,0088	0,0000	0,0202	0,0550	0,0123	0,0594	0,1169	0,0085	0,2779	0,0016	0,0019	0,0972	0,0853	0,0155	0,0000	0,0000	0,0891	0,0016	0,0175	0,0000	0,0367
4939	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.	0,0000	0,0351	0,0956	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0620	0,0697	0,0000	0,0866	0,0000	0,0000	0,0000	0,6510	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4941	Transports routiers de fret	0,0039	0,1397	0,0896	0,0201	0,0330	0,0977	0,0177	0,1335	0,0187	0,0733	0,1306	0,0255	0,0048	0,0051	0,1310	0,0332	0,0002	0,0000	0,0352	0,0010	0,0028	0,0000	0,0033
4942	Services de déménagement	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
4950	Transports par conduites	0,0000	0,0176	0,0000	0,0000	0,0000	0,0084	0,0000	0,0458	0,0045	0,8778	0,0000	0,0000	0,0409	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0051	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5211	Entreposage et stockage frigorifique	0,0136	0,0000	0,0000	0,0600	0,0000	0,0308	0,0000	0,0187	0,0000	0,0191	0,0000	0,8032	0,0375	0,0000	0,0172	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5212	Entreposage et stockage non frigorifique	0,0300	0,0000	0,0000	0,2974	0,0358	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6369	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5222	Services auxiliaires des transports par eau	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5510	0,0000	0,0000	0,0000	0,1386	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3103	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5224	Manutention	0,0000	0,0000	0,0000	0,1482	0,6418	0,0000	0,0000	0,0000	0,0404	0,0000	0,0000	0,0793	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0904	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5229	Autres services auxiliaires des transports	0,0000	0,0000	0,0000	0,0265	0,8670	0,0000	0,0000	0,0000	0,0288	0,0084	0,0126	0,0567	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5310	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	0,8029	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1971	0,0000
5510	Hôtels et hébergement similaire	0,0652	0,1053	0,0000	0,0719	0,2162	0,1023	0,0000	0,0398	0,3132	0,0025	0,0000	0,0000	0,0449	0,0000	0,0000	0,0184	0,0028	0,0025	0,0049	0,0000	0,0000	0,0040	0,0062
5520	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	0,0262	0,0311	0,0847	0,0000	0,0000	0,0000	0,0530	0,0000	0,0314	0,0000	0,0000	0,0618	0,6493	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0625	0,0000	0,0000	0,0000
5530	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5590	Autres hébergements	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2882	0,5458	0,0000	0,0828	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0831	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5611	Restauration traditionnelle	0,0391	0,1419	0,0000	0,0027	0,1049	0,2703	0,0000	0,0536	0,0000	0,0000	0,0819	0,0000	0,1076	0,0072	0,1509	0,0248	0,0152	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5612	Restauration rapide et en libre service	0,0359	0,0834	0,0186	0,0063	0,0617	0,2076	0,0116	0,1595	0,0017	0,0020	0,3009	0,0305	0,0000	0,0000	0,0452	0,0328	0,0022	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5621	Services des traiteurs	0,0000	0,0206	0,0000	0,0191	0,7463	0,0000	0,0351	0,0000	0,0834	0,0000	0,0364	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0590
5631	Cafés	0,1511	0,4034	0,0136	0,0000	0,0050	0,0380	0,0000	0,2073	0,0050	0,0000	0,0792	0,0099	0,0000	0,0000	0,0212	0,0427	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0093	0,0143
5811	Édition de livres	0,0732	0,0386	0,0000	0,0807	0,0388	0,0735	0,0000	0,0112	0,0391	0,0000	0,0171	0,0192	0,0000	0,5961	0,0000	0,0000	0,0126	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5813	Édition de journaux	0,0000	0,0000	0,0000	0,2857	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7143	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5819	Autres activités d'édition	0,0987	0,0293	0,0000	0,0000	0,0000	0,2230	0,0000	0,0000	0,0296	0,0000	0,2069	0,0582	0,0000	0,2893	0,0311	0,0000	0,0000	0,0340	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	0,0164	0,0000	0,0000	0,6490	0,0000	0,0000	0,0000	0,0898	0,0196	0,0000	0,0343	0,0386	0,0000	0,0000	0,0206	0,0416	0,0000	0,0901	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
5914	Projection de films cinématographiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6110	Télécommunications filaires	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6199	Autres activités de télécommunication	0,0000	0,3876	0,0000	0,0000	0,0433	0,0000	0,0000	0,0498	0,1744	0,0000	0,0761	0,0857	0,0000	0,0000	0,1831	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6201	Programmation informatique	0,0137	0,4060	0,0000	0,0000	0,0653	0,0000	0,0000	0,0188	0,1479	0,0000	0,0000	0,0323	0,0000	0,0000	0,1554	0,0000	0,0852	0,0754	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6202	Conseil informatique	0,0322	0,2715	0,0000	0,0039	0,0384	0,0323	0,0000	0,3972	0,0043	0,0050	0,1200	0,0084	0,0099	0,0000	0,0406	0,0363	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6203	Gestion d'installations informatiques	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6311	Traitement de données, hébergement et activités connexes	0,0574	0,2725	0,0000	0,0000	0,0685	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1204	0,0000	0,1582	0,1684	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1544	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6419	Autres intermédiations monétaires	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6420	Activités des sociétés holding	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3210	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6790	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

6511	Assurance vie	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6512	Autres assurances	0,0000	0,0000	0,0000	0,2857	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7143	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6530	Caisse de retraite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6821	Location de logements	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6829	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	0,0546	0,4894	0,0000	0,0038	0,0366	0,0308	0,0000	0,0047	0,0041	0,0764	0,1144	0,0322	0,0845	0,0000	0,0172	0,0000	0,0000	0,0188	0,0000	0,0326	0,0000	0,0000	0,0000
6831	Agences immobilières	0,2605	0,0773	0,0000	0,1615	0,0000	0,0000	0,0000	0,3573	0,0196	0,0000	0,0341	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0897	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
6910	Activités juridiques	0,1061	0,0201	0,0137	0,0421	0,0456	0,0000	0,0000	0,1455	0,0459	0,0059	0,0356	0,0000	0,1870	0,1120	0,0054	0,0108	0,0264	0,1461	0,0114	0,0405	0,0000	0,0000	0,0000
6920	Activités comptables	0,0000	0,2319	0,1581	0,2154	0,2333	0,0000	0,0000	0,0000	0,0587	0,0000	0,1025	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7022	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	0,0000	0,0000	0,0000	0,1329	0,3239	0,0000	0,0000	0,1655	0,0000	0,0000	0,0000	0,0712	0,0000	0,0000	0,0000	0,3065	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7111	Activités d'architecture	0,0982	0,2283	0,0127	0,0043	0,0750	0,0000	0,0079	0,0216	0,0047	0,0055	0,0082	0,0000	0,0433	0,0115	0,0000	0,3592	0,0978	0,0216	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7112	Activités d'ingénierie	0,0314	0,4823	0,0000	0,0055	0,1213	0,0255	0,0000	0,0620	0,0738	0,0281	0,0000	0,1066	0,0035	0,0037	0,0000	0,0287	0,0000	0,0276	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7121	Contrôle technique automobile	0,0346	0,0411	0,0000	0,0382	0,0000	0,0782	0,0000	0,0475	0,1663	0,0000	0,0726	0,3269	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0539	0,0477	0,0931	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7122	Analyses, essais et inspections techniques	0,0071	0,1356	0,0000	0,1259	0,1364	0,1452	0,0000	0,0392	0,0000	0,0100	0,0000	0,0169	0,0000	0,0000	0,0000	0,2903	0,0111	0,0000	0,0000	0,0000	0,0824	0,0000	0,0000
7219	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	0,1741	0,8259	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7311	Activités des agences de publicité	0,0230	0,3673	0,0000	0,3412	0,1496	0,0000	0,0000	0,0000	0,0031	0,0322	0,0215	0,0060	0,0000	0,0075	0,0129	0,0000	0,0040	0,0317	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7320	Études de marché et sondages	0,0316	0,1500	0,0000	0,0000	0,1508	0,0000	0,0000	0,0000	0,0379	0,0000	0,2650	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3211	0,0000	0,0435	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7410	Activités spécialisées de design	0,0000	0,0000	0,0000	0,2279	0,2468	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5253	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7420	Activités photographiques	0,0000	0,0932	0,0636	0,0000	0,0000	0,0444	0,0397	0,2424	0,0236	0,0000	0,0412	0,0464	0,0541	0,0000	0,0991	0,1996	0,0000	0,0000	0,0528	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7430	Traduction et interprétation	0,0000	0,2650	0,0000	0,0000	0,2666	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,4684	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7711	Location et location bail de voitures et de véhicules automobiles légers	0,0237	0,2531	0,0000	0,0261	0,0866	0,0000	0,0120	0,0325	0,0872	0,0083	0,0124	0,0035	0,0163	0,0000	0,0019	0,1844	0,0576	0,0510	0,1434	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7712	Location et location bail de camions	0,0000	0,0000	0,6539	0,0000	0,0049	0,3355	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0057	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7729	Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	0,4559	0,0000	0,0000	0,0000	0,5441	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7731	Location et location bail de machines et équipements agricoles	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0383	0,0000	0,0233	0,0000	0,0000	0,1422	0,0000	0,0000	0,0000	0,7698	0,0000	0,0264	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7732	Location et location bail de machines et équipements pour la construction	0,0000	0,0672	0,0204	0,0069	0,0676	0,2277	0,2038	0,0000	0,0000	0,0794	0,0000	0,0000	0,0174	0,0185	0,0079	0,0000	0,2449	0,0000	0,0169	0,0000	0,0000	0,0000	0,0214
7733	Location et location bail de machines de bureau et de matériel informatique	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7739	Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,1765	0,1911	0,0000	0,0000	0,2196	0,1923	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2205	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7810	Activités des agences de placement de main d'œuvre	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
7911	Activités des agences de voyage	0,3480	0,1405	0,0000	0,0666	0,0115	0,0000	0,0000	0,0530	0,0725	0,1658	0,0203	0,0000	0,0599	0,0000	0,0030	0,0061	0,0150	0,0033	0,0260	0,0000	0,0000	0,0000	0,0082
7912	Activités des voyagistes	0,0000	0,1163	0,0000	0,0000	0,4678	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1524	0,0000	0,2635	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8010	Activités de sécurité privée	0,0000	0,4970	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,5030	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
8110	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	0,0000	0,0000	0,0000	0,1818	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1980	0,2310	0,0000	0,3893	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000

8121	Nettoyage courant des bâtiments	0,0112	0,6520	0,0000	0,0000	0,2142	0,0000	0,0000	0,0000	0,0539	0,0000	0,0000	0,0265	0,0000	0,0000	0,0000	0,0174	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0248	0,0000	
8219	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	0,0000	0,4058	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2356	0,2507	0,1078	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8230	Organisation de salons professionnels et congrès	0,5652	0,1676	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0495	0,0000	0,0834	0,0000	0,0000	0,0445	0,0897	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8292	Activités de conditionnement	0,0047	0,1389	0,0000	0,0207	0,0224	0,0106	0,0095	0,1028	0,0225	0,0066	0,0000	0,0442	0,0516	0,4945	0,0000	0,0000	0,0073	0,0065	0,0000	0,0000	0,0000	0,0414	0,0159
8299	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	0,0000	0,4154	0,0000	0,1389	0,1504	0,0316	0,0000	0,0192	0,0000	0,1765	0,0294	0,0000	0,0386	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8414	Administration publique (tutelle) des activités économiques	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1822	0,0000	0,0000	0,0000	0,1833	0,2138	0,0000	0,0000	0,4207	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8520	Enseignement primaire	0,1405	0,6668	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1927	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8551	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0919	0,6960	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2121	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8552	Enseignement culturel	0,0259	0,1228	0,0000	0,1141	0,1236	0,0585	0,0000	0,0355	0,1243	0,0000	0,0000	0,0611	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0356	0,0000	0,0000	0,2985	0,0000	
8553	Enseignement de la conduite	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1355	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0922	0,0000	0,0000	0,7723	0,0000	
8559	Enseignements divers	0,1576	0,4786	0,0000	0,1737	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0076	0,0000	0,0132	0,0000	0,0174	0,0000	0,0079	0,1441	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8610	Activités hospitalières	0,0392	0,1047	0,0035	0,3074	0,0325	0,1207	0,0000	0,0538	0,0471	0,0382	0,1462	0,0103	0,0270	0,0032	0,0344	0,0249	0,0000	0,0015	0,0029	0,0000	0,0000	0,0024	0,0000
8621	Activité des médecins généralistes	0,0232	0,0000	0,0000	0,0000	0,1106	0,0523	0,0000	0,0000	0,1112	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,6112	0,0292	0,0000	0,0000	0,0000	0,0623	0,0000	0,0000	0,0000	
8623	Pratique dentaire	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1268	0,0000	0,0000	0,1458	0,0000	0,1488	0,0000	0,0000	0,2928	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2857	0,0000	0,0000	0,0000	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	
8691	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,0088	0,0936	0,0284	0,0870	0,0418	0,0198	0,0000	0,0000	0,2632	0,0123	0,0735	0,0000	0,0242	0,1028	0,0442	0,2004	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8692	Activités des ambulances	0,0315	0,3365	0,0000	0,1389	0,0000	0,0712	0,0000	0,0432	0,0378	0,0441	0,0000	0,0000	0,0000	0,0924	0,0000	0,0801	0,0490	0,0000	0,0000	0,0752	0,0000	0,0000	
8693	Activités des laboratoires d'analyses médicales	0,0000	0,0451	0,1230	0,0419	0,0000	0,0859	0,0769	0,0522	0,0457	0,0532	0,3189	0,0000	0,1048	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0524	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
8891	Crèches et garderies d'enfants enfants	0,0000	0,9810	0,0000	0,0091	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0099	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9001	Arts du spectacle vivant	0,1258	0,2654	0,0000	0,0000	0,0667	0,0316	0,0000	0,1726	0,0672	0,0196	0,0000	0,0000	0,0385	0,0000	0,0705	0,1421	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9004	Gestion de salles de spectacles	0,4150	0,0547	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2583	0,0967	0,0000	0,0000	0,0000	0,0581	0,1171	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9200	Organisation de jeux de hasard et d'argent	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9311	Gestion d'installations sportives	0,0000	0,3044	0,0000	0,0000	0,0766	0,0000	0,0000	0,0000	0,0770	0,0898	0,1345	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0998	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2179	
9319	Autres activités liées au sport	0,0663	0,0786	0,0000	0,2922	0,0791	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0928	0,1390	0,0000	0,0000	0,0000	0,0836	0,1684	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9321	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	0,0159	0,1695	0,0000	0,1574	0,0189	0,1435	0,0321	0,0218	0,0191	0,0222	0,0000	0,1499	0,0000	0,0000	0,0000	0,1613	0,0000	0,0000	0,0427	0,0000	0,0458	0,0000	
9412	Activités des organisations professionnelles	0,0000	0,0000	0,0000	0,2019	0,0972	0,0000	0,0000	0,1117	0,0978	0,1140	0,1707	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,2068	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9491	Activités des organisations religieuses	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1472	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1013	0,0000	0,0000	0,0000	0,7514	0,0000	0,0000	
9499	Activités des organisations associatives n.c.a.	0,0687	0,0204	0,0000	0,0758	0,0000	0,0000	0,0000	0,3772	0,0206	0,0241	0,0000	0,0000	0,0474	0,0504	0,0000	0,1746	0,0000	0,0947	0,0462	0,0000	0,0000	0,0000	
9511	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	0,0000	0,0192	0,0000	0,0178	0,0772	0,0000	0,0000	0,5548	0,0777	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1898	0,0000	0,0411	0,0000	0,0223	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9521	Réparation de produits électroniques grand public	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
9523	Réparation de chaussures et d'articles en cuir	0,2976	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,7024	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	

ANNEXE 07 : CENTRALITÉ RELATIVE

9525	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie	0,0000	0,8989	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,1011	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9529	Réparation d'autres biens personnels et domestiques	0,2799	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3839	0,3361	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9601	Blanchisserie teinturerie	0,0000	0,1290	0,0879	0,0000	0,0000	0,0614	0,0550	0,3355	0,0000	0,0000	0,2279	0,0000	0,0000	0,0000	0,0343	0,0690	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9602	Coiffure	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3582	0,0000	0,0000	0,1369	0,0000	0,0000	0,0000	0,3293	0,0000	0,0000	0,0000	0,1755	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9605	Activités thermales et de thalassothérapie	0,0000	1,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9606	Bains et autres soins corporels	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,3113	0,1474	0,0000	0,0000	0,3132	0,0913	0,1367	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
9609	Autres services personnels n.c.a.	0,0000	0,0000	0,0000	0,1866	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,8134	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
		37,2477	57,2121	14,5672	21,7358	34,5551	20,7705	9,0923	22,7991	20,4052	12,3598	14,4289	19,6886	21,6095	11,1378	10,0961	10,8235	4,6503	7,2003	8,7543	3,7770	4,0356	4,2255	2,8281